

Marie-Paule CROCHET-THERY

1984-2014 : Implantation du Front national dans les petites
communes rurales de l'Ouest héraultais,
émergence, consolidation, résistances.

Étude électorale de quarante-six villages de moins de 500 électeurs en 2012

Thèse présentée et soutenue publiquement le 7 mars 2017
en vue de l'obtention du doctorat de Science Politique
de l'Université Paris Nanterre

Sous la direction de M. Jean-Marie DENQUIN
Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre

Jury :

Président : Monsieur Éric PHÉLIPPEAU, Professeur à l'Université Paris Nanterre

Rapporteur : M. Bruno DAUGERON, Professeur à l'Université Paris V Descartes

Rapporteur : M. Emmanuel NÉGRIER, Directeur de recherche CNRS à l'Université de Montpellier

À mon père,
À mes enfants, Jean-Marc, Jean-Philippe, Élisabeth, Jean-Luc, Anne-Cécile, Catherine.

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu Monsieur le professeur Jean-Marie Denquin qui a accepté de diriger cette thèse et m'a soutenu de son aide et de ses conseils tout au long de ce travail, me permettant de le mener à son terme.

Je remercie également Monsieur le professeur Emmanuel Négrier qui a accepté de me recevoir à deux reprises à Montpellier pour parler de cette thèse et qui m'a conseillé dans mes lectures.

Je remercie tous ceux et celles que j'ai rencontrés, qui m'ont reçue et qui ont accepté que leur témoignage puisse aider à l'élaboration de ce travail.

Je remercie madame Véronique Guichené du service des élections à la préfecture de l'Hérault qui a aimablement mis à ma disposition les photocopies de l'ensemble des professions de foi des candidats héraultais lors des élections cantonales de 2011.

Je remercie également les personnels des archives départementales de Montpellier, ceux des archives et de la médiathèque de la ville de Béziers pour leur disponibilité dans ma recherche de documents.

Je remercie mon ami Alain Saumon et ma fille Anne-Cécile qui ont pris de leur temps pour relire le texte et me transmettre leurs remarques.

Que tous trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Résumé : L'étude chronologique et thématique des votes frontistes lors des scrutins nationaux et intermédiaires dans quarante-six petites communes rurales de l'Ouest héraultais entre 1984 et 2014, complétée par un travail monographique sur cinq d'entre-elles a permis de mettre en évidence l'importance relativement restreinte de ces votes jusqu'en 2011, hormis dans un « noyau dur » de communes, précocement constitué, mais de faible importance démographique. L'arrivée de Marine Le Pen à la présidence du Front national coïncide avec une période de croissance continue des votes frontistes et avec leur généralisation à la quasi-totalité des communes ciblées, ce qui serait en faveur d'un réalignement électoral. Les transformations structurelles des communes, marquées par la baisse rapide du secteur agricole et la montée du salariat en lien avec le secteur des services, apparaissent comme l'un des facteurs favorables de cette croissance. Le FN, n'étant pas à ce jour un parti de gouvernement pour diverses raisons dont les principales sont le mode de scrutin uninominal à deux tours et le manque d'alliance, les succès électoraux qu'il obtient sont très largement basés sur la confiance dans des promesses. Cette donnée rend difficile de prévoir la pérennité à long terme d'une implantation, d'autant que les communes étudiées font actuellement l'objet de transformations administratives importantes avec le risque pour certaines de disparaître.

Mots-clés : FN, élections, vote, petites communes rurales, Hérault, implantation, noyau dur, transformations structurelles, secteur agricole, salariat, réalignement électoral, incertitude.

Abstract : The chronological and thematic study of the votes supporting the National Front party during the national and intermediate ballots in forty six small rural districts on the west of the department of the Hérault, between 1984 and 2014, completed by a monographic work on five of them allowed to highlight the importance relatively restricted by these votes until 2011, except in a "hard core" of municipalities prematurely constituted but of weak demographic importance. The arrival of Marine Le Pen to the chair of the National Front coincides with a period of continuous growth of the votes supporting the National Front party and their generalization in almost all of the targeted municipalities which plead for an effective electoral realignment. The structural transformations of the municipalities, characterized by the fast reduction in the farming sector and the rise of the wage-earning in connection with the service sector, appear as one of the favorable factors of this growth. The FN, not being this day a party of government for various reasons, whose main clauses are the uninominal voting system in two ballots and the lack of alliances, the electoral successes which it obtains are very widely based on the confidence in promises. This fact makes difficult to plan the long-term sustainability of a setting-up, especially since studied districts even are at present the object of important administrative transformations with the risk for some to disappear.

Keywords : FN, elections, vote, small rural districts, Hérault department in France, setting-up, hard core, structural transformations, farming sector, wage-earning, electoral realignment, uncertainty

Droits d'auteur :

Droits d'auteur réservés. Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Avertissement :

Par respect de la vie privée des personnes citées et en conformité avec le droit d'auteur certains documents des annexes ne sont pas en consultation publique.

Sommaire

Remerciements	- 5 -
Sommaire.....	- 9 -
Sigles et abréviations	- 11 -
Avant-propos.....	- 15 -
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	- 19 -
La place des contacts avec la fédération héraultaise du Front national et celle des entretiens	- 20 -
Première partie :	- 27 -
I. LES COMMUNES-CIBLE OBJETS DE LA RECHERCHE	- 27 -
1. La genèse du choix des communes–cible.....	- 29 -
2. Le cadre administratif et socio-économique des communes de l’Ouest héraultais-	33 -
Deuxième partie :	- 51 -
II. ÉTUDE DES ELECTIONS ET SUIVI DE L’ÉVOLUTION DES VOTES FN	- 51 -
1. L’état des lieux les tendances politiques des communes en 1981	- 53 -
1.1. L’élection présidentielle du 26 avril 1981, base d’étude pour l’évolution politique des communes-cible	- 53 -
2. Le vote Front national dans les différents scrutins de 1984 à 2014	- 59 -
3. Étude de cas particuliers.....	- 219 -
4. L’évolution des votes FN au cours des différents types d’élection	- 247 -
5. 2011-2014 « L’effet Marine » sur les communes-cible, résultats et causes	- 269 -
Conclusion :	- 283 -
RÉALITÉ ET LIMITE DE L’IMPLANTATION FN DANS LES COMMUNES-CIBLE..	- 284 -
Bibliographie.....	- 295 -
Table des illustrations.....	- 305 -
Index des lois, décrets et ordonnances cités	- 311 -
Index des noms de personnes	- 313 -
Liste référencée des villages étudiés	- 324 -
Table des matières	- 329 -

Sigles et abréviations

abs,	abstention
al.,	alii
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ANSA	Agence Nouvelles des Solidarités Actives
AQMI,	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
Arch. dép.,	Archives départementales
AREVA	V. COGÉMA
AR	Accès restreint (document en)
ARS,	Agence régionale de santé
Art.	Article
ATTAC,	Association pour la taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne
AZF,	Groupe terroriste français ayant pris le nom d'une usine chimique détruite par explosion à Toulouse en 2004
BFMTV	Business FMT télévision (chaîne d'information en continu)
BHV	Bazar de l'Hôtel de Ville (Grand magasin parisien)
Bl.,	Blanc (bulletins)
BVA,	Brulé, Ville et Associé (du nom des créateurs de cet institut de sondage)
CALM,	Club Amical des Loisirs de Margon
CC,	Communauté de communes
CDN,	Comité départemental de l'Éducation nationale
CDSP,	Centre de données socio politiques de Sciences Po
CEI	Confédération des écologistes indépendants
CEVIPOF,	Centre de recherches politiques de Sciences-Po
GGT	Confédération générale des travailleurs
CGT-FO	Confédération générale des travailleurs-Force ouvrière
CIP,	Contrat d'Insertion Professionnelle.
CNI	Centre National des Indépendants et Paysans
CNPL,	Chambre nationale des professions libérales
COGÉMA	Compagnie générale des matières atomiques (en 2006 ARÉVA)
CPNT,	Chasse, Pêche, Nature et Tradition
CPT,	Chasse, Pêche et Tradition (association à l'origine du CPNT)
CSA,	Institut d'Etudes marketing et d'opinion
D.,	Droite
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DARES,	Département des Affaires régionales de l'Économie et de la Santé
DATAR,	Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité régionale
DGCL,	Direction Générale des Collectivités Locales
Dir.,	Sous la direction de
Div. D,	Divers droit
Div. G,	Divers gauche
DL,	Démocratie libérale
DLR	Debout la République
DOI,	Digital Object Identifier system
DREES,	Direction de la recherche et de l'Évaluation des Statistiques
DSK,	Dominique Stauss-Kahn
DvD,	Divers droit
DVG,	Divers gauche
Écol.,	Écologistes
Éd.,	Édition
EELV,	Europe, écologie, les Verts

EPCI,	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EXP.,	Exprimés (suffrages)
EXT. D.,	Extrême droite
EXT.G.,	Extrême gauche
FdG,	Front de gauche
Fed. FN 34,	Fédération Front national de l'Hérault
FN,	Front national
FNJ	Front national de la jeunesse
FNAC,	Fédération nationale d'achats des cadres (chaîne de magasins)
FNSEA,	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FPIC,	Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
G.,	Gauche
GATT,	General Agreement for Tariffs and Trade
GÉ,	Génération écologie
IBM,	International Business Machines Corporation
Ibid.,	Ibidem
IFOP,	Institut français d'opinion publique
INA,	Institut national de l'audiovisuel
INED,	Institut National des Etudes démographiques
Ins.,	Inscrits
Insee,	Institut national de la statistique et des études économiques
IPSOS,	Institut Politique de Sondages et d'Opinions Sociales
LCI,	Landing craft infantry (chaîne télévisuelle d'information en continu, filiale de TF1)
LCR,	Ligue communiste révolutionnaire
LDI,	La droite indépendante (MPF et alliés aux élections législatives de 1997)
LFEA,	La France en action
LH2,	Louis Harris 2 (Institut de sondage)
LO,	Lutte ouvrière
LOADT,	Loi d'orientation pour l'aménagement du territoire
L-R	Languedoc-Roussillon
MD,	Majorité départementale
MCR,	Mouvement républicain et citoyen
MDC,	Mouvement des Citoyens
MNR,	Mouvement National Républicain
MoDem,	Mouvement Démocrate
MP,	Majorité présidentielle
MPF,	Mouvement pour la France
MPPT,	Mouvement pour un parti des travailleurs
MRAP,	Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
MRG,	Mouvement radical de gauche
n.,	nuls
NC,	Nouveau centre
NPA,	Nouveau parti anticapitaliste
OSCE,	Organisation de Sécurité et de Coopération européenne.
PAC,	Politique Agricole Commune
PCF dis.,	Parti communiste dissident
PCF,	Parti communiste français
PCI,	Parti communiste international
PDU,	Parti des forces nouvelles
PFNSP,	Presse de la Fondation nationale de Sciences PO
PFN,	Parti des forces nouvelles
PLH,	Programme local de l'habitat
POE,	Parti ouvrier européen
POI,	Parti ouvrier international
PR,	Pôle républicain

PRG,	Parti radical de gauche
PS,	Parti socialiste
PSU,	Parti socialiste unifié
PT,	Parti des travailleurs
PUF,	Presses universitaires de France
RD,	route départementale
RFI,	Radio France international
RBM,	Rassemblement Bleu Marine
RMC,	Radio Monte Carlo
RMI,	Revenu minimum d'insertion
RPF,	Rassemblement pour la France
RPR,	Rassemblement pour la République
RSA,	Revenu de solidarité active
RTL,	Radio télé Luxembourg
SCoT,	Schéma de Cohérence Territorial
SEGA,	Solidarité, écologie, gauche alternative
SFIO,	Section française de l'internationale ouvrière
SMIG,	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SOFRES,	Société française d'enquêtes par sondages devenue TNS-Sofres après avoir rejoint le groupe international TNS
SRU,	Solidarité et Renouveau Urbain (Loi de)
SSP,	Service de la statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture et de la Pêche
TNS	Taylor Nelson Services (Institut de sondage)
UDF,	Union pour la démocratie française
UDR	Union des démocrates pour la République
UE,	Union Européenne
UMP	Union pour un mouvement populaire
UMP,	Union pour une majorité présidentielle
UMPS,	Terme employé par le Front national pour dénoncer une supposée collusion entre l'UMP et le PS
URC,	Union du RPR et du Centre (alliance électorale)
URL,	Uniform resource Locator (format universel pour désigner une ressource sur Internet)
USA	États-Unis d'Amérique
V.,	Voir
Vot.,	Votants
ZAC	Zone d'action concertée
ZUP,	Zone à urbaniser en priorité

AVANT-PROPOS

Entreprise à la suite de la réalisation d'un premier travail de recherche sur l'évolution électorale d'une petite commune longtemps « rouge » au sud de Béziers¹ durant la cinquième République et sur les bouleversements survenus à partir des années quatre-vingt en faveur du vote Front national, la présente recherche s'inscrit dans le cadre de l'arrivée en force de ce parti et de son chef de file, Jean-Marie Le Pen, sur l'échiquier politique national lors des élections municipales de 1983, des élections européennes de juin 1984 et des élections régionales et législatives de mars 1986. Elle s'inscrit localement dans le cadre du succès électoral frontiste immédiat rencontré en région Languedoc-Roussillon.

Cette brusque modification du paysage politique a engendré dès son apparition de nombreuses études². Des thèses et des ouvrages sont publiés, qui analysent les divers aspects, électoral, sociologique, politique, sur un plan national. D'autres études concernent plus spécifiquement la dimension régionale.

Au plan national, des enseignants-chercheurs politologues ou sociologues voire des historiens ou des linguistes, de sensibilités différentes, comme Daniel Bizeul³, Jean-Yves Camus⁴, Sylvain Crépon⁵, Annie Collovald⁶, Alexandre Dézé⁷, Valérie Higounet⁸, Jacques le Bohec⁹, Nicolas Lebourg¹⁰ Erwan Lecœur¹¹, Nonna Mayer, Pascal Perrineau¹², Brigitta Orfali¹³ et Michel

¹ CROCHET-THERY Marie-Paule, *Cinquante d'élections sous la Ve République dans un village languedocien, à Villeneuve-lès-Béziers*, Université Paris II, 2010. (91 p.) Mémoire DU Administrateur d'élections.

² En 1987 au cours d'une table ronde organisée à Paris par l'association de Sciences politiques les 3 et 4 avril, Guy BIRENBAUM fait une communication sur *Les stratégies du Front national*, mars 1986.

³ BIZEUL Daniel, *Avec ceux du FN : un sociologue au Front national*, Paris, éd. La Découverte, 2003.

⁴ CAMUS Jean-Yves, *Le Front national. Histoire et analyses*, Paris, éd. Laurens, 1997.

CAMUS Jean-Yves *le Front national aujourd'hui*, éd. Milan, 1998,

CAMUS Jean-Yves *Extrémismes en France : faut-il en avoir peur ?*, Toulouse, éd. Milan, « Milan actu », 2006.

⁵ CRÉPON Sylvain, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, Paris, Éd. du Nouveau Monde, 2012.

CRÉPON Sylvain, *La nouvelle extrême droite. Enquête sur les jeunes militants du Front national*, Paris, éd. l'Harmattan, 2006.

CRÉPON Sylvain, Dézé Alexandre, Mayer Nonna, (dir), *Les faux semblants du Front National, Sociologie d'un parti politique*, éd. Presses Sc. Po, Paris, 2015.

⁶ COLLOVALD Annie, *Le « populisme du FN ». Un dangereux contre-sens*, Vulaines-sur-Seine, éd. du Croquant, 2004.

⁷ DÉZÉ Alexandre, « Le Front national comme "entreprise doctrinale" », in Florence Haegel (dir.), *Partis et système partisan en France*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2007.

DÉZÉ Alexandre, *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, éd. Armand Colin, 2012.

⁸ HIGOUNET, Valérie, *le Front national de 1972 à nos jours, le parti, les hommes, les idées*, Paris, éd. Seuil, 2014.

⁹ LE BOHEC Jacques, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Repère, éd. La Découverte, 2005.

¹⁰ LEBOURG Nicolas, BEAUREGARD Joseph, *François Duprat. L'homme qui inventa le Front national*, Paris, éd. Denoël, 2012

LEBOURG Nicolas, BEAUREGARD Joseph, *Dans l'ombre des Le Pen. Une histoire des numéros 2 du FN*, Paris, éd. du Nouveau Monde, 2012

¹¹ LECOEUR Erwan *Un néo-populisme à la française. Trente ans de Front national* éd. La Découverte, « Cahiers libres », Paris,

LECOEUR Erwan, CREPON Sylvain, MAYER Nonna, NAVES Maire-Cécile, ORFALI Brigitta, SCHMID Bernard, VENNER Fiammetta *Dictionnaire de l'extrême droite*, éd. Larousse 2007.

LECOEUR Erwan, Enzo Poultréniez *Face au FN*, éd. Le Passager clandestin, Paris, 2013

Winock¹⁴, la liste n'est pas exhaustive, publient depuis trente ans des livres et de nombreux articles dans des revues comme la *Revue Française de Sciences Politiques* (RFSP), la *Revue politique et parlementaire*, *Futuribles*, *Pouvoir*, *manière de voir...*, dans la presse, quotidienne ou hebdomadaire, tous entièrement dédiés à ce sujet. Des thèses dont celle d'Erwan Lecœur¹⁵ ou celle en cours de Joël Combin¹⁶, de nombreux travaux de recherche ont été réalisés, notamment dans le cadre du Centre de recherches politiques de Sciences-Po (CEVIPOF), des colloques lui sont consacrés¹⁷. D'anciens militants FN publient leur expérience¹⁸. L'arrivée à la présidence du Front national de Marine le Pen et les succès électoraux engrangés par ce parti et sa plateforme électorale qu'est le Rassemblement Bleu Marine (RMB), ont fait exploser le nombre des publications. Dans l'introduction du livre *Les faux semblants du Front National, sociologie d'un parti politique*¹⁹ Sylvain, Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayer en recensent et en citent 27 sur le thème, parus entre 2011 et 2012.

Tous ces travaux portent sur l'étude de l'idéologie du mouvement, de ses origines diverses, et des courants qu'elles induisent à l'intérieur de ce parti, sur l'analyse des grands thèmes de campagne développés par le Front national, sur l'analyse lexicale des discours, sur son président, Jean-Marie Le Pen, et depuis 2011 sur Marine le Pen et bien sûr sur les électeurs, les sympathisants et les militants « frontistes » ou depuis 2011 « marinistes ». Pour cette dernière catégorie d'ouvrages, les écrits procèdent de la volonté de trouver des explications de type sociologique au vote frontiste au travers de l'étude de personnes qui votent FN et de l'exposé de leurs motivations. Il s'agit de cerner au plus près l'électorat frontiste afin de pouvoir ainsi expliciter les raisons des votes pour mieux y remédier. L'accent est mis sur divers facteurs comme le charisme de son chef, la montée du racisme sur fond de crise économique, la résultante d'une politique retorse de la gauche contre la droite, voire l'influence des médias et des sondeurs. Contradictoires ou complémentaires au niveau des explications, la quasi-totalité des ouvrages, si l'on excepte les livres écrits par les Le Pen, père et fille, se retrouvent sur un même objectif, celui de vouloir circonscrire, voire annihiler « Le phénomène Le Pen ». Les chercheurs qui travaillent sur le Front national et sur le « Rassemblement Bleu Marine », cette association électorale qui lui

¹² MAYER Nonna et PERRINEAU Pascal. *Le Front national à découvert*, éd. Presses Sc. Po, Paris 1989, réactualisé en 1996.

MAYER Nonna *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, éd. Flammarion, 1999.

PERRINEAU Pascal *Le Symptôme Le Pen, Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, éd. Fayard, 1997 réédité 2002. 257 p.

PERRINEAU Pascal *Les croisés de la société fermée : l'Europe des extrêmes droites*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 2001, 426p.

PERRINEAU Pascal *La France au Front, essai sur l'avenir du FN*, Paris éd. Fayard, 2014, 240 p.

¹³ ORFALI Brigitta, *L'adhésion au Front national, de la minorité active, au mouvement social*, Paris, éd. Kimé 1990.

¹⁴ WINOCK Michel. (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, éd. Seuil, 1993.

¹⁵ LECOEUR Erwan, *Front national, sens et symboles*, 2002, thèse en Sciences politiques soutenue à l'Université de Tours.

¹⁶ COMBIN Joël, sur le vote et les électors FN en région PACA, thèse en Sciences politiques entreprise à l'Université de Picardie Jules Vernes « *Configurations locales et constructions sociales des électors. Étude comparative des votes FN en région PACA* », en cours.

¹⁷ « 1972-2012 Retour sur quarante ans de Front national », 20 et 21 juin 2013 Université Paris X Nanterre.

¹⁸ PORTHEAU Nadia et PORTHEAU Thierry, *Revenus du Front, Deux Anciens militants FN racontent*, Grasset Paris, 2014, cités par CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, Mayer Nonna, in *Les faux semblants du Front national, Sociologie d'un parti politique*, p. 15.

¹⁹ CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, MAYER Nonna, *ibid.*, p. 14 et p.15 note 11.

sert en quelque sorte d'avatar au sens informatique du terme, en sont généralement des adversaires déclarés. Leur objectif affiché est de le mieux connaître afin de le mieux combattre.

Au plan régional, les importants succès électoraux du Front national, notamment dans les anciens bastions viticoles du « Midi rouge » jusque-là tenus par le Parti communiste et la SFIO, devenu le Parti socialiste en 1969, ont suscité également de nombreuses publications qui analysent les résultats en Languedoc-Roussillon des élections nationales, régionales ou européennes. Les articles édités dans la revue « Pôle Sud », disponibles sur Internet via Persée ou Cairns pour les plus récents, s'inscrivent dans cette problématique. Très ciblés dans le temps et non axés exclusivement sur le Front national, ces analyses, commentaires et synthèses, à propos de ces élections s'avèrent un corpus²⁰ indispensable pour pouvoir situer dans un cadre régional plus

²⁰ Par ordre chronologique de parution :

ALLIÈS Paul. « Un midi en voie de banalisation politique ? », in *Pôle Sud*, n°2, 1995. Le Midi du politique, sous la direction de Paul ALLIÈS. pp. 3-14. DOI : 10.3406/pole.1995.886 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1995_num_2_1_886 ARPAILLANGE Christophe, CHEYLAN Jean-Paul. « Les élections de mars 1992 en Languedoc-Roussillon : entre nationalisation des votes et restructuration du système notabiliaire », in *Pôle Sud*, n°2, 1995. Le Midi du politique, (dir.) ALLIÈS Paul pp. 15-42. DOI : 10.3406/pole.1995.887 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1995_num_2_1_887

ALLIÈS Paul, BARAIZE François, CHEYLAN Jean-Paul, GENIEYS William, NÉGRIER Emmanuel, BROSSIER Patrick, JOURDA Marie-Thérèse. « Les élections régionales du 15 mars 1998 en Languedoc-Roussillon. Une nouvelle singularité politique régionale ? » in *Pôle Sud*, n°8, 1998. Élections et politiques régionales, (dir.) Emmanuel NÉGRIER. pp. 5-40. DOI : 10.3406/pole.1998.992 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1998_num_8_1_992

ALLIÈS Paul, Baraize François, NÉGRIER Emmanuel, Secondy Philippe « Les élections européennes du 13 juin 1999 en Languedoc-Roussillon : de la nationalisation du vote à la régionalisation des particularismes », in *Pôle Sud*, n°11, 1999. Enjeux migratoires en Europe du Sud, (dir.) Evelyne RITAINE, pp. 97-115. DOI : 10.3406/pole.1999.1055 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1999_num_11_1_1055

GISPERT Cyril, NICOLAS Fabien. « La mutation du vote protestataire : partis tribunicien, partis de gouvernement et sentiment antiparti », in *Pôle Sud*, n°24, 2006. pp. 139-154. DOI : 10.3406/pole.2006.1270 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2006_num_24_1_1270

ALLIÈS Paul, Baraize François, NÉGRIER Emmanuel. « Une recomposition incertaine. Les élections présidentielles et législatives de 2002 en Languedoc-Roussillon » in *Pôle Sud*, n°17, 2002. Religion et politique, (dir.) David HANLEY et John LOUGHLIN, pp. 101-118. DOI : 10.3406/pole.2002.1288 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2002_num_17_1_1288

NÉGRIER Emmanuel, JOURDA Marie-Thérèse, « Trajectoires politiques en Languedoc électoral (1988-2008). », in *Pôle Sud* 2/2008 (n° 29), p. 57-74 URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2008-2-page-57.htm.

BARONE Sylvain, TROUPEL Aurélie, « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », in *Pôle Sud* 2/2008 (n° 29), p. 95-109 URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2008-2-page-95.htm.

NÉGRIER Emmanuel, JOURDA Marie-Thérèse et RATINEAU Stéphane « Guerres des roses en Languedoc, les élections régionales 2010 », in *Pôle Sud* n° 34 pp.61-99 <https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2011-1-page-61.htm>

NÉGRIER Emmanuel, « Le Pen et le peuple. Géopolitiques du vote FN en Languedoc-Roussillon », in *Pôle Sud* 2012/2 (n° 37), p. 153-166.

NÉGRIER Emmanuel, « Une vague bleue en Midi Rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon », in *Pôle Sud* 2014/2 (n° 41), p. 203-213 <http://www.cairn.info/revue-pole-sud-2014-2-page-203.htm>

BARONE Sylvain, NÉGRIER Emmanuel, « Chapitre 18 / Voter Front national en milieu rural. Une perspective ethnographique », in Sylvain CRÉPON *et alii*, *Les faux-semblants du Front national*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2015, p. 417-434.

ALLIÈS Paul. Un midi en voie de banalisation politique ? in: *Pôle Sud*, n°2, 1995. Le Midi du politique, (dir.) Paul ALLIÈS. pp. 3-14. DOI : 10.3406/pole.1995.886 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1995_num_2_1_886

vaste la présente étude géographiquement limitée aux petites communes rurales de l'Ouest du département de l'Hérault, zone littorale exceptée.

Le présent travail de recherche se voudrait modestement une étude ancrée au plus près des réalités de terrain. Le choix de travailler à une échelle géographique réduite se justifie par le souci de mieux saisir sur le vif les modifications, les inflexions de vote à courte et à moyenne durées. L'objectif final est de pouvoir en tirer une meilleure connaissance de l'implantation du Front national - ou de la résistance à un tel vote - dans ces très petites communes des cantons ruraux de l'Ouest héraultais.

Puisse ma démarche avoir pu ne pas trop s'éloigner de cette pensée de Spinoza : « *Sedulo curavi humanas actiones non ridere non lugere neque detestare sed intelligere.*²¹ »

ARPAILLANGE Christophe, CHEYLAN Jean-Paul. Les élections de mars 1992 en Languedoc-Roussillon : entre nationalisation des votes et restructuration du système notabiliaire, in *Pôle Sud*, n°2, 1995. Le Midi du politique, sous la direction de Paul ALLIÉS. pp. 15-42. DOI : 10.3406/pole.1995.887 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1995_num_2_1_887

ALLIÉS Paul, BARAIZE François, CHEYLAN Jean-Paul, GENIEYS William, NÉGRIER Emmanuel, BROSSIER Patrick, JOURDA Marie-Thérèse. Les élections régionales du 15 mars 1998 en Languedoc-Roussillon. Une nouvelle singularité politique régionale ?, in *Pôle Sud*, n°8, 1998. Elections et politiques régionales, (dir.) Emmanuel NÉGRIER. pp. 5-40. DOI : 10.3406/pole.1998.992 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1998_num_8_1_992

ALLIÉS Paul, BARAIZE François, NÉGRIER Emmanuel, SECONDY Philippe. Les élections européennes du 13 juin 1999 en Languedoc-Roussillon : de la nationalisation du vote à la régionalisation des particularismes, in *Pôle Sud*, n°11, 1999. Enjeux migratoires en Europe du Sud, (dir.) Évelyne RITAINE. pp. 97-115. DOI : 10.3406/pole.1999.1055 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1999_num_11_1_1055 Consulté le 03 juillet 2015.

GISPERT Cyril, NICOLAS Fabien. La mutation du vote protestataire : partis tribuniens, partis de gouvernement et sentiment antiparti, in *Pôle Sud*, n°24, 2006. pp. 139-154. DOI : 10.3406/pole.2006.1270 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2006_num_24_1_1270

ALLIÉS Paul, BARAIZE François, NÉGRIER Emmanuel. Une recomposition incertaine. Les élections présidentielles et législatives de 2002 en Languedoc-Roussillon, in *Pôle Sud*, n°17, 2002. Religion et politique, (dir.) HANLEY David et LOUGHLIN John pp. 101-118. DOI : 10.3406/pole.2002.1288 www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2002_num_17_1_1288

NÉGRIER Emmanuel, JOURDA Marie-Thérèse, « Trajectoires politiques en Languedoc électoral (1988-2008). », in *Pôle Sud* 2/2008 (n° 29), p. 57-74 URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2008-2-page-57.htm.

BARONE Sylvain, Troupel Aurélie, « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud* 2/2008 (n° 29), p. 95-109 URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2008-2-page-95.htm.

NÉGRIER Emmanuel, JOURDA Marie-Thérèse et RATINEAU Stéphane « Guerres des roses en Languedoc, les élections régionales 2010 », in *Pôle Sud* n° 34 pp.61-99 <https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2011-1-page-61.htm>

NÉGRIER Emmanuel, « Le Pen et le peuple. Géopolitiques du vote FN en Languedoc-Roussillon » in *Pôle Sud* 2012/2 (n° 37), p. 153-166.

NÉGRIER Emmanuel, « Une vague bleue en Midi Rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon », in *Pôle Sud* 2014/2 (n° 41), p. 203-213. <http://www.cairn.info/revue-pole-sud-2014-2-page-203.htm>

BARONE Sylvain, Emmanuel NÉGRIER, Emmanuel, « Chapitre 18 / Voter Front national en milieu rural. Une perspective ethnographique », in CRÉPON Sylvain et alii, *Les faux-semblants du Front national*, éd. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2015, p. 417-434.

²¹ Spinoza Baruch, *Tractatus Politicus*, 1677 ch. 1, sect.4. Éditeur scientifique ZAC, Sylvain, éd. J Vrin, Paris, 1987.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La genèse du plan adopté

Un premier travail de délimitation de l'aire d'étude et du choix des communes sur lesquelles appuyer la recherche s'est accompagné de l'étude systématique des élections ayant eu lieu de 1981, année de référence, jusque 2014 inclus, pour l'ensemble des communes-cible après leur transcription à partir de deux sites du ministère de l'Intérieur spécialisés dans les archives électorales²², transcription complétée pour les scrutins d'avant l'an 2002 par un travail effectué aux archives départementales de l'Hérault à Montpellier. Toutes les élections ont fait l'objet d'une étude à l'exception de deux catégories d'entre elles. Les élections sénatoriales où jusqu'en 2014, la faiblesse de la représentation du Front national parmi les grands électeurs empêchait toute possibilité d'élection d'un sénateur frontiste et les élections municipales par suite de la très grande difficulté d'interprétation des résultats au vu d'enjeux locaux pas toujours évidents à décrypter pour un observateur extérieur auxquels s'ajoutent les spécificités du vote dans les communes de moins de mille habitants. Tout au long de cette étude les termes de « droite et de « gauche » sont utilisés en tant qu'instruments simples d'orientation politique, même s'il ne s'agit, comme le dit Jean-Marie Denquin, que de « classifications totémiques » au sens de Lévi Strauss, qui n'ont « pas besoin d'être objectivement fondées pour être efficaces car elles fonctionnent comme principe d'intelligibilité. »²³

Cette première étude, volontairement chronologique, a été accompagnée pour chaque scrutin d'un travail contextuel basé essentiellement sur la presse locale durant les trois mois qui précédaient l'élection étudiée²⁴. À savoir *La Marseillaise*, quotidien communiste et *Le Midi Libre* (édition Béziers²⁵) de 1981 à 2002. Après cette date, prenant en compte la désaffection des électeurs pour un vote communiste, *Le Midi Libre* devient la seule référence étudiée. La presse locale reste en zone rurale un média apprécié pour les pages consacrées aux divers événements locaux et pour les notices nécrologiques. La diffusion par abonnement, assez fréquente dans le cas d'un journal d'opinion comme *La Marseillaise*, apporte une régularité dans la lecture de l'information dont il convient de tenir compte surtout quand on sait que le nombre de lecteurs dépasse le nombre d'abonnés par des prêts au voisinage et que le journal fut, dans certains villages des Hauts-cantons, le seul média accessible facilement jusqu'à la fin du XXe siècle. Bien des communes non situées en plaine ne recevaient pas alors, ou seulement partiellement, les chaînes de télévision et même les radios nationales. Ce travail compose en quelque sorte l'ossature qui étaye le travail de recherche.

²² Jusqu'en 1998 sur le site <https://www.data.gouv.fr/> pour les données de la banque de données sociopolitiques de Grenoble, dont le Centre de données sociopolitiques (CDSP) de Sciences Po a pris la suite en 2005. et après 1998 sur le site du ministère de l'intérieur <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats>

²³ DENQUIN Jean-Marie, *La politique et le langage*, éd., Michel Oudard, avril 2007 p.127.

²⁴ Parfois plus, quelque fois moins lorsque deux élections se suivaient à quelques semaines.

²⁵ Cette édition intéresse l'essentiel des communes concernées. Elle est disponible à la médiathèque de Béziers en version papier. Au contraire du numérique la version papier permet de mieux visualiser l'ensemble des informations connexes, la mise en page des articles... et constitue en soi une information pour un chercheur.

Dans un souci de réflexion écologique cette partie avait été précédée par une étude sur le milieu administratif, démographique et socio-économique des communes choisies et dénommées « communes-cible ».

Ce travail de recherche documentaire et de balayage chronologique et contextuel du champ de recherche a été complété par une étude de type plus monographique, consacré à l'évolution des votes frontistes dans cinq communes, *Graissessac, Margon, Montouliers, Pardailhan* et *Pierrerue*, présentant des caractéristiques différentes mais ayant toutes un passé nettement ancré à gauche²⁶, une caractéristique partagée avec les trois quart des communes étudiées. L'objectif de cette partie était de suivre au plus près les inflexions des votes en faveur des différents candidats FN sur un temps long et d'en faire l'analyse. Dans deux d'entre elles, *Margon* et *Pierrerue* des entretiens réalisés avec des militants ou des sympathisants FN ont permis une réflexion basée sur des témoignages.

Une autre partie fut consacrée à l'étude thématique de l'évolution des votes en faveur du Front national puis, à partir de 2012, du Rassemblement Bleu Marine au cours des différents types d'élection. L'objectif de ce panorama synthétique était de pouvoir à son terme aboutir, après un avant dernier chapitre consacré à la période 2011-2014 qui vit le vote frontiste se généraliser dans les communes-cible, à un ultime chapitre de conclusion sur le sujet de cette thèse dont le titre primitif : « 1984-2014 *Implantation du Front national dans le département de l'Hérault, émergence, consolidation et résistances* » s'est, au fil du temps et des contingences du travail, transformé plus modestement en : « 1984-2014 *Implantation du Front national dans les petites communes rurales de l'Ouest héraultais, émergence, consolidation, résistances* », titre complété par un sous-titre : « *Étude électorale de quarante-six villages de moins de 500 électeurs en 2012* ».

La place des contacts avec la fédération héraultaise du Front national et celle des entretiens

Les entretiens réalisés auprès de militants et de sympathisants FN n'ont pas, après réflexion, fait l'objet d'un chapitre à part. Ils ont permis de nourrir la réflexion tout au long de ce travail et leur place est déterminante lors du dernier chapitre intitulé « Conclusion ». C'est pourquoi il est apparu utile de leur consacrer un paragraphe à part dans cette présentation du travail de thèse.

Comme l'indique Emmanuel Négrier : « Enquêter en milieu rural soulève d'épineuses questions de méthodologie »²⁷. Se rapprocher du point de vue « microscopique » a semblé le plus approprié. Les contraintes personnelles avec lesquelles furent menée cette recherche, interdisaient d'emblée d'envisager l'hypothèse d'un travail d'enquête basé un nombre important de personnes. Le refus, d'ordre éthique, de connaître le Front national par infiltration avec prise de carte, amenait à privilégier une démarche « en compréhension » d'un nombre restreint de personnes sans toutefois être en état de réaliser une vraie proximité dans la durée, à l'image de celle accomplie par Pascal Duret²⁸ mais avec un état d'esprit similaire qui consiste à écouter

²⁶ Même si le terme a évolué avec le temps, ces communes « collent » assez bien à ses différentes représentations. Au XIXe être « de gauche » c'était choisir la République contre l'Empire. C'était être anticlérical, radical-socialiste ou socialiste. Au début du XX^e ce fut d'appartenir au « Midi-rouge » révolté et de voter majoritairement pour la SFIO ou le Parti communiste jusque 1981.

²⁷ NÉGRIER Emmanuel, « Voter Front national en milieu rural, in CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, MAYER Nonna, (dir), *Les faux semblants du Front national, Sociologie d'un parti politique*, p.422.

²⁸ DURET, Pascal, *Les larmes de Marianne*, Armand Colin, 2004.

avant de s'indigner, à prendre ses interlocuteurs au sérieux, sans vouloir absolument les faire entrer dans des cases et en pensant que le choix de voter FN pour un individu, habitant le monde rural ou pas, est avant tout la résultante d'un parcours de vie.

La prise des contacts se fit en trois temps. Une première démarche fut faite auprès des responsables de la fédération FN de l'Hérault. Un entretien téléphonique eut lieu avec France Jamet qui renvoya sur Guillaume Vouzellaud pour une requête d'informations et de contacts directs avec les militants. Dans un second temps la rencontre de militants et de sympathisants eut lieu tout d'abord dans le cadre de manifestations à Montpellier et surtout à Béziers pour des raisons de proximité géographique. C'est ainsi que se nouèrent les premiers contacts dont certains perdurent. Enfin la campagne des élections municipales de mars 2014 permit d'approcher des militants ou sympathisants de ces petits villages ruraux qui étaient devenus l'objet d'étude de cette recherche et de pouvoir réaliser des entretiens.

1.1. Les contacts institutionnels

Dès fin 2010, des contacts furent pris pour un rendez-vous avec le secrétaire départemental de la Fédération FN 34, Guillaume Vouzellaud, dans les locaux du conseil régional à Montpellier, où en tant qu'élue, France Jamet, présidente de cette fédération, avait un bureau. Lors de cette première entrevue, les choses furent clairement posées²⁹. Guillaume Vouzellaud refusa l'éventualité de contacts directs pour « ne pas troubler les militants » mais il accepta de donner un accès à toutes les informations et documents envoyés à la presse par mailing [près d'une centaine de mails au total furent ainsi reçus]. C'était la possibilité de pouvoir prendre part à toutes les conférences de presse, aux manifestations officielles, aux soirées électorales et aux dîners patriotiques. Être présente à ces deux derniers types de réunions s'est révélé particulièrement intéressant car ils permettent une vraie immersion dans le milieu frontiste, au contact direct des militants et des sympathisants. La campagne des cantonales de mars 2011³⁰, puis celle des législatives de juin 2012 permirent aussi d'approfondir certaines relations notamment dans les locaux de la permanence avec des personnes de la section FN de Béziers où Guillaume Vouzellaud se présentait comme candidat de la sixième circonscription de l'Hérault. Le facteur temps et une bonne assiduité, dans toute la mesure du possible, ont été des éléments favorables pour l'établissement d'échanges personnalisés avec les responsables départementaux, Guillaume Vouzellaud et France Jamet mais aussi avec plusieurs personnes du groupe dont la candidate de la cinquième circonscription, Constance Calandri.

Au début de l'année 2013 le changement de secrétaire départemental et la nomination de Marie-Christine Aubert obligea à reprendre les démarches effectuées précédemment et à demander un rendez-vous, à Sète, lieu de résidence de la nouvelle secrétaire et de sa permanence³¹. La campagne électorale pour les élections municipales de mars 2014 fut l'occasion

²⁹ Il fut dit qu'il s'agissait d'un travail de recherche universitaire réalisé d'une façon la plus objective possible mais qui n'impliquait pas une adhésion personnelle aux idées du Front national et encore moins de prendre une carte.

³⁰ Présentation des candidats de l'Ouest héraultais à Valras-Plage, distribution de tracts et discussion sur les marchés de Sète par France Jamet et son équipe de campagne le 11 février 2011, sont deux manifestations où la chercheuse fut invitée. Invitation après la campagne et en vue des présidentielles à la réunion des assises départementales du FN 34 le 17 septembre 2011 à Lespignan avec Stéphane Ravier - 2^{ème} partie, sympathisants et presse – (V. annexes, p. 137. [p. III]).

³¹ Ce premier contact ne put avoir lieu avant l'automne 2013, par suite d'une absence hors de France de la chercheuse en mission au Cameroun de janvier à fin juin 2013.

d'assister à plusieurs réunions préparatoires pour la campagne à Béziers et à Montpellier, et à une réunion publique dans une petite commune de la zone littorale, Bessan.

Ces contacts, noués et entretenus au cours de plus de trois années, ainsi que deux entretiens réalisés début 2014, celui d'Alain Ricard, alors conseiller municipal FN à la mairie de Béziers³², et celui de Frédéric Gourier, un proche de Louis Aliot, responsable des formations Campus Bleu Marine à Nanterre pour les élections municipales³³, s'ils ne peuvent être comptabilisés dans le champ d'une recherche restreinte aux seuls petits villages ruraux³⁴, sont une source précieuse d'informations et de compréhension du milieu FN héraultais.

1.2. Les entretiens dans les villages

Bien que les élections municipales ne fassent pas partie des élections étudiées, celles de mars 2014 offraient la caractéristique de voir apparaître pour la première fois des candidatures frontistes ou plus précisément des listes Rassemblement Bleu Marine dans un certain nombre de petites communes. Parmi les trente-six listes qui furent constituées dans le département de l'Hérault, trente-quatre aboutirent devant les électeurs. Six concernaient la zone étudiée. Il s'agissait de *Bédarieux*, *Hérépian*, *Les Aires*, *Margon*, *Montady* et *Pierrerue*. Laissant de côté *Bédarieux* et *Montady*, peuplées de 6 342 et 3 990 habitants³⁵, la démarche fut de rencontrer dans un premier temps les candidats des quatre autres communes puis, par leur intermédiaire, de pouvoir ensuite s'entretenir lors d'une seconde réunion avec des personnes militantes ou sympathisantes de leur commune. Deux communes n'appartiennent pas aux quarante-six villages ciblés. *Hérépian* avec 1 485 habitants en 2011, dont 1 143 inscrits, dépassait largement le seuil des 500 électeurs inscrits. Néanmoins le fait que ce gros bourg soit contigu avec la commune *Les Aires* et classé dans la même catégorie d'aire urbaine dépendant de *Bédarieux*³⁶, ajouté à la proximité amicale des deux têtes de liste a permis d'augmenter et donc d'enrichir les points de vue. Ces deux communes présentaient aussi l'avantage d'élargir la représentation géographique³⁷. Au total ce furent dix personnes entre 18 et 77 ans qui acceptèrent d'être interrogées et de voir leurs réponses figurer dans une thèse : Une employée, agent d'entretien, un viticul-

³² Cet entretien suscité dans l'espoir de le faire parler de son expérience d'ancien candidat FN lors des cantonales dans le canton de Roujan en 2001 fut ce de point de vue décevante et ses promesses de documents de recherche furent non suivies d'effet.

³³ Réalisé à Montpellier dans le local de la permanence de campagne de France Jamet, cet entretien d'environ une heure a porté essentiellement sur l'organisation interne du FN.

³⁴ Contrairement à l'entretien de Constance Calandri, candidate du Front national, lors des élections législatives de juin 2012 dans la cinquième circonscription - où se retrouvent tous les villages - qui entraînait tout à fait dans le champ de la recherche.

³⁵ Chiffres de l'Insee pour l'année 2011.

³⁶ <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/zonages/commune.asp?> Consulté le 20 octobre 2014

³⁷ Les Aires et Hérépian se trouvent dans les Hauts-Cantons en limite sud du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Hérépian au confluent de la Mare et de l'Orb, est au carrefour de deux importantes routes anciennement nationales, la RD 906 qui va de Béziers à Bédarieux et la RD 908 qui traverse le département d'Est en Ouest en longeant la vallée de l'Orb puis du Jaur jusqu'à Olargues et qui se poursuit ensuite jusqu'à Saint-Pons-de-Thomières. La commune Les Aires, située sur une ancienne voie romaine, ³⁷dénommée Rourcaïrol du nom du château qui surplombe le village jusqu'en 1845, se trouve un peu à l'écart de la RD 908, au pied de collines boisées sur la rive gauche de l'Orb. Les ressources agraires sont basées sur l'exploitation forestière et l'arboriculture. La commune des Aires présente une originalité : la présence d'un secteur industriel sur son territoire en partie basé sur des ressources naturelles et anciennement exploitées : les sources thermales et les gravières.

teur à la retraite, un chauffeur-livreur, un entrepreneur chauffagiste, un électricien, un artisan façadier, un directeur commercial à la retraite, un gérant de société immobilière et son fils associé, un propriétaire foncier, ancien agriculteur. Trois d'entre eux étaient natifs du village où ils ont été rencontrés, trois étaient originaires du département de l'Hérault, les autres venaient de Paris ou d'autres départements après un périple professionnel qui les avaient amené à s'installer en Languedoc. Parmi les actifs un seul était au chômage au moment de l'entretien.

1.2.1. La méthodologie choisie

Le petit nombre de personnes susceptibles d'accepter de répondre dans un petit village a fait éliminer la solution du remplissage d'un questionnaire. De plus il n'est pas sûr que ce type d'interrogation, certes plus facile à exploiter, ait été bien ressenti par le public ciblé. Interrogés à ce propos³⁸ les participants de Pierrerue l'ont unanimement décrié : « Ce genre de listes de questions où on hésite toujours entre deux réponses ».

Restait l'option de l'entretien individuel ou collectif lorsque plusieurs personnes d'une même commune acceptaient de répondre aux questions. Le choix d'entretiens collectifs, outre qu'il était logistiquement plus facile à organiser, voire le seul possible pour obtenir la présence effective de certaines personnes, est apparu comme susceptible, de fournir, par l'effet de groupe, des réponses plus spontanées et entrecroisées, les différents acteurs autour de la table réagissant aux propos les uns des autres. L'autre avantage de la rapidité des échanges, c'est que les locuteurs ont moins de temps pour chercher « la bonne réponse », celle supposée plus ou moins consciemment attendue par la personne qui est en face de vous et vous questionne. La difficulté, classique dans une dynamique de groupe, est de faire parler toutes les personnes présentes et d'éviter la monopolisation de la parole par une personnalité plus forte qui veut se poser en interlocuteur privilégié. C'est ensuite de réaliser une synthèse exploitable tout en sachant qu'aucune prise de parole n'est neutre, que des interactions complexes existent entre tous les participants, entre les locuteurs qui se connaissent et vivent dans le même espace mais aussi avec la chercheuse qui représente un élément perturbateur dans le groupe et que le silence a un sens.

1.2.2. Les conditions des rencontres

Les entretiens sont déroulés à chaque fois dans le village-même, généralement au domicile de la personne tête de liste pour les élections municipales³⁹, entre juin et octobre 2014 en fonction des opportunités des personnes interviewées.

Pour faciliter un climat de confiance l'entretien avec prise de notes mais sans l'aide du magnétophone a été adopté pour les premiers entretiens avec les têtes de liste. Durant deux heures, les personnes interviewées ont accepté de parler sur les deux thèmes indiqués en début de réunion : l'histoire et les raisons de leur engagement au FN et la situation locale. L'objectif, en accord avec le professeur responsable de la thèse, était de laisser parler la personne en intervenant le moins possible sauf à lui demander de préciser un point évoqué et de récapituler péri-

³⁸ La trame prévue pour l'entretien pouvait tout à fait se transformer en questionnaire ouvert avec quelques questions fermées. Un modèle avait été élaboré dans ce sens qu'il aurait suffi de dupliquer.

³⁹ Marie-Christine Aubert qui avait accepté de donner en février les numéros de téléphone personnels des candidats, avait souhaité que les rencontres aient lieu après les élections. Des contacts téléphoniques dès février avaient été pris dans ce sens. Aucune de ces personnes n'a été élue conseiller municipal.

diquement les idées avancées. Après la mise au propre des notes et une mise en ordre des idées émises, un écrit était adressé par E-mail au locuteur pour avoir son aval. Hormis quelques demandes de rectification sur des détails secondaires⁴⁰ qui furent effectivement modifiés, les textes envoyés ont été avalisés.

Prévue lors de la première entrevue, une seconde réunion eut lieu à *Pierrerie* et à *Margon* avec des colistiers ou des sympathisants. Elles furent organisées sur place par le candidat tête de liste aux municipales qui avait accepté de se charger de trouver des volontaires et de fixer le lieu et la date du rendez-vous⁴¹. Pour cette seconde séance l'usage du magnétophone, proposé aux personnes présentes, ne fut utilisé qu'avec leur assentiment. Il ne l'a pas été à *Margon*, avec il est vrai seulement trois interlocuteurs. Il le fut à *Pierrerie*, avec cette fois cinq personnes autour de la table. Contrairement à la première entrevue avec les têtes de liste, un questionnaire de questions ouvertes avec des items précis⁴² avait été préparé. Il a été lu aux interviewés en début de réunion pour un meilleur cadrage des échanges et laissé sur la table pour pouvoir s'y référer. Il a effectivement servi de trame à la discussion. S'y est ajouté un bref questionnaire démographique qui fut présenté en fin de réunion et rempli sans réticence. Annoncé en début de la réunion, comme pour les premières entrevues, un texte de compte-rendu ou de transcription de la bande du magnétophone a été adressé via Internet aux têtes de listes pour qu'ils en fassent part à l'ensemble des participants afin d'obtenir l'aval de chacun d'eux. Ce travail de relecture du texte par les intéressés, présenté comme un document de travail, se voulait être à leur intention l'expression d'un souci de transparence et un gage de bonne foi. Il permettait de lever les réticences exprimées par certains en début d'entretien⁴³. Comme pour les premières entrevues le temps de réunion fut à chaque fois d'environ deux heures. L'ambiance fut toujours agréable, sans tension particulière. Aucune personne n'a demandé l'anonymat. Dans le présent travail les personnes ayant été candidates à un ou plusieurs mandats électifs, à l'occasion d'élections soit législatives, soit cantonales, soit départementales ou régionales soit municipales en tant que tête de liste RBM, figurent sous leur nom, les autres personnes sont désignées par leur initiales.

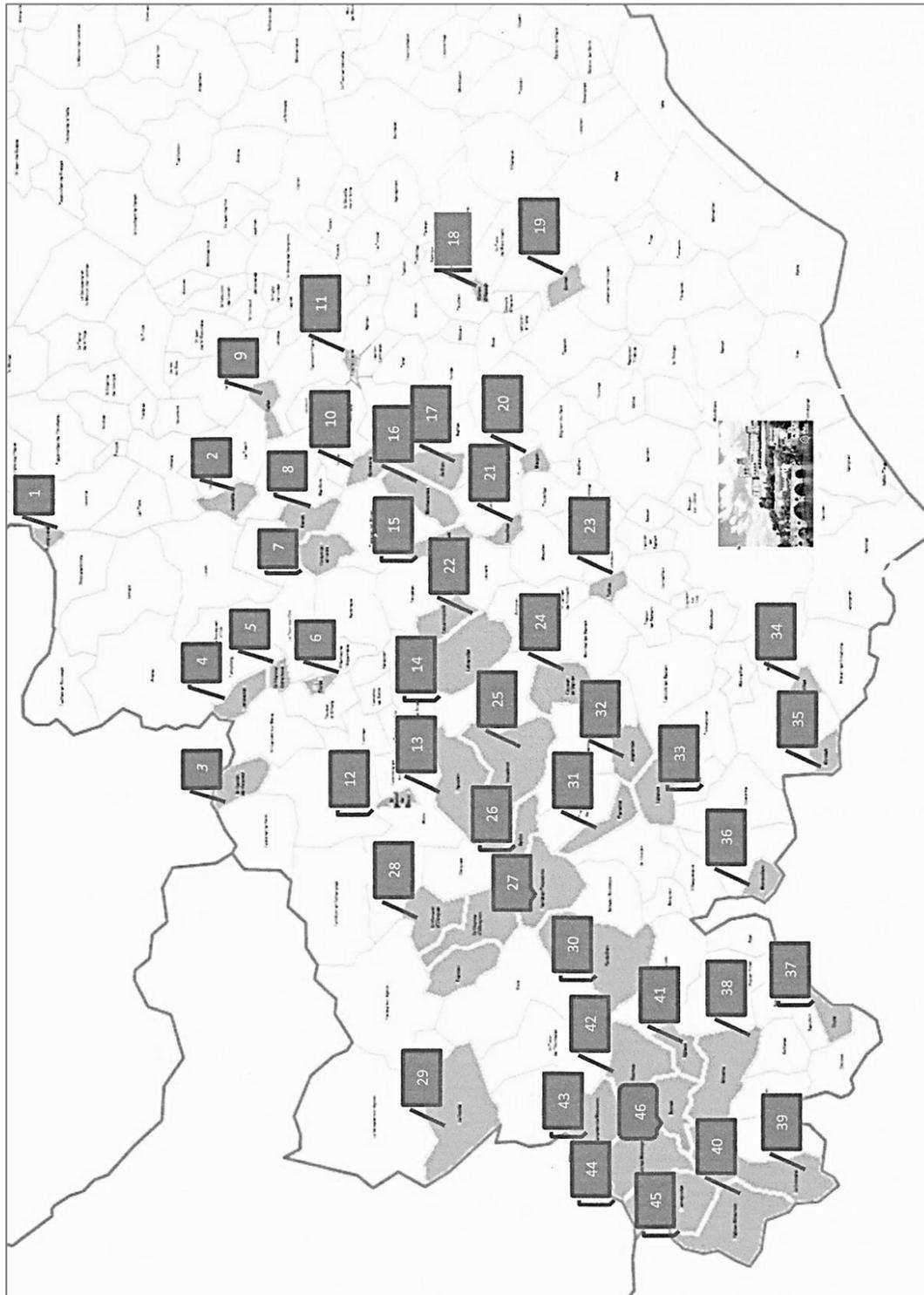
⁴⁰ Par exemple, une demande de suppression d'un adjectif dans la présentation du cadre de la maison.

⁴¹ Pour Margon ce fut à la demande de la chercheuse, le premier entretien ayant eu lieu au domicile de la tête de liste dont seule l'entreprise était basée à Margon. Le café de Margon étant fermé ce jour-là, la seconde réunion eut lieu de fait dans une commune voisine, à la terrasse d'un autre établissement où les interviewés avaient visiblement leurs habitudes. Plusieurs personnes vinrent nous saluer et bavarder quelques minutes, tous sans doute sympathisants FN.

⁴² (V. annexes pp. 27-32) [Accès restreint].

⁴³ Le pourquoi de l'étude, le commanditaire du projet, l'usage qui sera fait des réponses données avec la crainte d'une diffusion incontrôlée sur internet des propos échangés. Telles sont les questions posées par l'une ou l'autre personne en début d'entretien avec celle, inévitable, de la proximité ou non de la chercheuse avec le Front national. On décèle une crainte très grande des journalistes : « C'est difficile de ne pas vous voir comme une journaliste mais ça vient » remarque Philippe Py, candidat à Margon à la seconde entrevue. La crainte d'être jugé avec condescendance, d'être catalogué puisque frontiste, comme de « pauvres types », obtus, sans diplôme, a été évoqué par l'une des personnes à Margon : « On sait comment on présente des gens du FN dans les livres et les journaux ». (V. annexes p. 26) [Accès restreint]. Se présenter comme historienne de formation a été un avantage car ressenti par les interlocuteurs comme un gage de sérieux.

Carte 1. : Répartition des 46 villages-cibles dans l'Ouest héraultais



Le cartouche représente une vue la ville de Béziers.

(1) Romiguières, (2) Lavalette, (3) S^t-Géniès-de-Varensal, (4) Graissessac, (5) S^t-Étienne-Estréchoux, (6) Le Pradal, (7) Carlencas-et-Levas, (8) Brénas, (9) Celle, (10) Valmascle, (11) Villeneuve, (12) S^t-Martin-de-l'Arçon, (13) Viessant, (14) Cabrerolles, (15) Roquessels, (16) Montesquieu, (17) Vailhan, (18) Usclas d'Hérault, (19) Aumes, (20) Margon, (21) Fouzilhon, (22) Caussignojouls, (23) Pailhès, (24) Causses-et-Veyran, (25) Roquebrun, (26) Berlou, (27) Ferrières-Poussarou, (28) S^t-Vincent-d'Olgues, (29) Le Soulié, (30) Pardailhan, (31) Pierrerie, (32) Cazedarne, (33) Cébazan, (34) Poilhes, (35) Montels, (36) Montouliers, (37) Oupia, (38) Minerve, (39) La-Livinière, (40) Félines-Minervoises, (41) Vélieux, (42) Rieussec, (43) Verreries-de-Moussans, (44) Ferrals-lès-Montagnes, (45) Cassagnoles, (46) Boisset.

PREMIERE PARTIE :
I. LES COMMUNES-CIBLE OBJETS DE LA RE-
CHERCHE

1. La genèse du choix des communes–cible

Le choix de cibler un panel de communes pour servir de référents constants dans l'étude des différentes élections nationales ou intermédiaires que le calendrier échelonne du scrutin présidentiel d'avril 1981 aux élections européennes de mai 2014, ne s'est pas imposé immédiatement. Le titre initial de cette thèse « Implantation du Front national dans le département de l'Hérault, émergence, consolidation et résistance », définissait un ensemble plus large : les 343 communes du département de l'Hérault. En début de travail c'est sur cette base qu'ont été réalisées les collations des résultats aux élections régionales de 2010, celles des élections cantonales de mars 2011 et celles des élections présidentielles et législatives de 2012 ainsi que les premières études. En parallèle, commençait un travail de connaissance du milieu local frontiste. La délimitation du champ de recherche se fit en deux temps.

1.1. *Le recadrage géographique*

Les résultats de la campagne pour les législatives 2012, suivie grâce à une connaissance personnelle de la candidate, acquise au cours d'échanges dans les locaux de campagne du candidat FN à Béziers, Guillaume Vouzellaud, ont été déterminants pour un premier recadrage géographique. Tel que délimité par le découpage électoral Marleix, ratifié par la loi du 23 février 2010⁴⁴, cet espace administratif regroupe treize cantons, tous ruraux et correspond grossièrement à l'Ouest du département de l'Hérault, amputé de sa partie littorale. (Au Nord d'une ligne Pézenas-Béziers et de la D 609 en direction de Narbonne) soit 141 communes sur les 159 de l'Ouest héraultais⁴⁵. Cette nouvelle délimitation territoriale tout en lui gardant son implantation au cœur du parc naturel du Haut-Languedoc, la recentre, en partie Est, autour de la nouvelle intercommunalité des Hauts-Cantons⁴⁶ et de sa ville pôle, Bédarieux. **(V. annexes pp. 92-99 [Annexes abrégées pp. 66-73] Insee chiffres-clé des cantons)**

Le choix de la cinquième circonscription s'est imposé à la suite d'un travail sur les résultats des élections législatives de 2012. À la surprise générale – y compris celle des responsables régionaux du Front national - s'y est déroulé, au second tour un duel, le seul du département, entre une jeune candidate frontiste de vingt ans face à un socialiste, député sortant, conseiller général, maire de Saint-Pons-de-Thomières, depuis longtemps solidement installé dans son fief. La question de l'implantation du Front national dans ces terres jugées, par la fédération FN 34 elle-même, peu réceptives à leurs idées et laissées de ce fait en jachère, selon l'expression même d'un militant, était posée.

⁴⁴ Loi n° 2010-165 du 23 février 2010 ratifiant l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés. <http://www.legifrance.gouv.fr/>

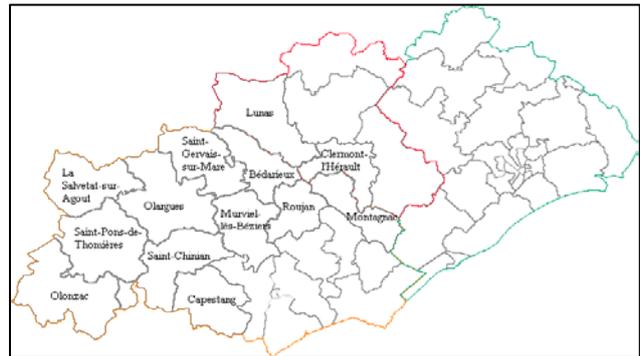
⁴⁵ « Le territoire Ouest Hérault en perspective » Insee, Repères Synthèse, n°07, novembre 2010 http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=16873 Consulté le 27 novembre 2015. Par rapport au précédent découpage de 1986, la cinquième circonscription a gagné deux cantons à l'Est, ceux de Clermont-l'Hérault et de Lunas. Elle en a perdu trois au Sud : ceux de Florensac, de Pézenas et de Servian, au profit de la septième circonscription (Sète).

⁴⁶ La nouvelle intercommunalité « Avène-Bédarieux-Lamalou-Taussac-Le Bousquet-d'Orb » dénommée en 2015 : « Grand Orb », regroupe depuis le 1^{er} janvier 2014 vingt-quatre communes, de Ceilhes-et-Rocozels au nord, aux Aires au sud et de Saint-Geniès-de-Varensal à l'ouest à Pézènes-les-Mines à l'est, soit un regroupement de 22 000 habitants sur le périmètre des cantons de Bédarieux, Lunas et Saint-Gervais-sur-Mare.

Carte 2 : carte géographie physique de l'Hérault



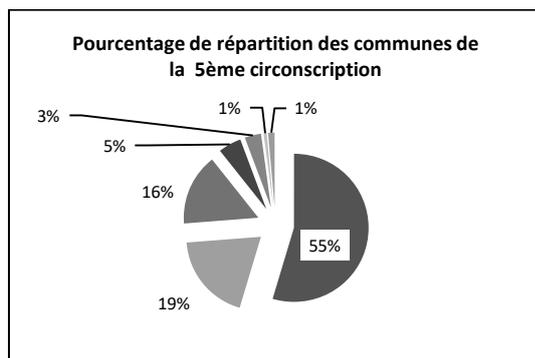
Carte 3 : carte des cantons de la 5^e circonscription en 2012



Insee Repère Synthèse 07 novembre 2010. Le territoire Ouest-Hérault en perspective Auteur : Jean Claude GIDROL - Insee et CCI de Béziers Saint-Pons

Wikimédia Commons. auteur Vape téléchargé le 11/05/2012 2012.

Choisir comme cadre géographique d'étude, le territoire imparti à la cinquième circonscription permet de mettre l'accent sur l'Ouest du département, le grand Biterrois, qui s'étend jusqu'aux départements limitrophes de l'Aveyron, du Tarn et de l'Aude. Zone géographique de transition entre le littoral et la montagne qu'elle intègre pour les quatre cantons les plus au Nord, elle est différente de la zone littorale sur laquelle ont déjà porté nombre d'études consacrées au Front national. Il s'agit d'une région éminemment rurale où la population d'un chef-lieu de canton peut ne pas dépasser le millier d'habitants comme c'est le cas en 2012 à Lunas, et un canton tout entier dépasser à peine les 5 000 habitants comme celui d'Olonzac à la même date avec une population de 5 529 habitants répartie sur 13 communes⁴⁷. Lors des élections législatives de 2012, la cinquième circonscription de l'Hérault comporte 90 977 inscrits. Elle compte 141 communes dont une majorité de très petites entités - 74 % d'entre elles ont une population inférieure à mille habitants – Dans ce périmètre aucune ville n'atteint les dix mille habitants. Les deux agglomérations les plus importantes sont deux chefs-lieux de canton situés à l'Est: *Bédarieux*, 6 615 habitants et *Clermont-l'Hérault*, 8 269 habitants⁴⁸. Les résultats et les comportements électoraux des très petites communes (500 électeurs inscrits ou moins en 2012) ayant été moins étudiés que ceux des petites villes, entre 2 500 et 5 000 habitants, justifiaient que l'on s'y intéressât.



Nombre de communes/ Nombre d'habitants	
≥500	: 77
≥1000	: 27
≥1000 > 2000	: 22
≥2000 > 3000	: 7
≥3000 > 4000	: 5
≥4000 > 5000	: 1
≥5000 > 10000	: 2
Total	141

Graphique 1 : Répartition habitants/communes 5^e circonscription

Travail personnel à partir des chiffres de l'Insee

1.2. Le choix des communes-cible

⁴⁷ Chiffres Insee 2011.

⁴⁸ Insee, recensement de la population 2011, tableau 2 Population des communes 34-3.

Au vu tout à la fois de l'importance quantitative des communes de moins de 1 000 habitants et de leur diversité de vote lors de l'élection législative des 10 et 17 juin 2012, le champ de recherche a été volontairement restreint à ces très petites communes rurales dont le nombre d'inscrits⁴⁹ sur les listes électorales était en 2012, égal ou inférieur à 500. 94 villages étaient alors concernés.

Enfin, l'étude comparée des résultats de Jean-Marie Le Pen et de Marine Le Pen lors des élections présidentielles à partir de 2002 a permis de cibler plus précisément les communes parmi les plus réceptives (+25 %) et les plus réticentes (-15 %)⁵⁰ à un vote frontiste. Toutes ces localités possèdent en 2012 un nombre d'inscrits plus important qu'en 2002, à l'exception de *Villeneuve* et *Vieussan*. Le résultat aboutit à déterminer 44 communes auxquelles ont été adjointes deux communes, *Ferrals-les-Montagnes* comme représentant de ces huit villages⁵¹ où les votes frontistes sont restés quasi stables autour de 15 % durant toute la décennie étudiée et *Le Soulié* pour disposer au moins d'une localité dans chacun des treize cantons de la cinquième circonscription.

Tableau 1 : Les quarante-six communes-cible

Canton	Communes	Canton	Communes
Bédarieux	Carlencas-et-Levas Graissessac Le Pradal Saint-Étienne-Estréchoux	Olonzac	<i>Cassagnoles</i> La livinière <i>Félines Minervois</i> Ferrals-les-Montagnes <i>Minerve</i> Oupia
Capestang	Montels Poilhes	Roujan	Fouzilhon Margon Montesquieu Roquessels <i>Vailhan</i>
Clermont l'Hérault	<i>Celles</i> Valmascle <i>Villeneuve</i>	Saint-Chinian	Cazedarnes Cébazan <i>Montouliers</i> Pierrerue
Lunas	<i>Brenas</i> Lavalette Romiguières	Saint-Gervais-sur-Mare	S ^t -Géniès-de-Varensal
Montagnac	Aumes Usclas-d'Hérault	Saint-Pons-de-Thomières	Boisset <i>Pardailhan</i> <i>Rieussec</i> Vélieux <i>Verreries-de-Moussans</i>
Murviel	Cabrerolles Caussignojouls Causses-et-Veyran Pailhès	La Salvetat-sur-Agout	Le Soulié
Olargues	<i>Berlou</i> Ferrières Poussarou <i>Roquebrun</i> <i>Saint-Martin-de l'Arçon</i> <i>Saint-Vincent-d'Olargues</i> <i>Vieussan</i>		

Les communes dont le score est inférieur ou égal à 15 % sont en italique.

⁴⁹ Le choix du nombre des inscrits permet un décompte plus précis puisque les listes électorales sont mises à jour annuellement contrairement aux indications démographiques des recensements de l'Insee.

⁵⁰ La très grande majorité d'entre elles se trouve dans la liste des votes inférieurs à 10 % en 2002. Malgré la progression des pourcentages entre ces dates, elles restent dans une moyenne basse par rapport à la majorité des communes considérées.

⁵¹ Aigues, Camplong, Ferrals-les-Montagnes, Fraisse-sur-Agout, Mons-la-Triballe, Mourèze, Olargues, Pézènes-les-Mines.

2. Le cadre administratif et socio-économique des communes de l'Ouest héraultais

Replacer les communes étudiées dans leur contexte administratif social et économique a paru indispensable. Il ne s'agit pas d'entreprendre ici une étude approfondie et exhaustive des différentes structures administratives superposées dans lesquelles est insérée une commune ni d'étudier les effets de leurs interactions mais simplement de les évoquer succinctement pour une meilleure approche de la réalité communale et donc de la vie quotidienne des habitants de ces villages.

2.1. Présentation générale

Outre leur répartition jusque 2014 en treize cantons⁵² aux limites pratiquement inchangées depuis leur origine qui remonte à la Révolution et à la loi du 28 pluviôse de l'an VIII⁵³, les communes étudiées se trouvent insérées dans un ensemble administratif complexe, ajouté au fil du temps, que l'on peut, en s'inspirant du schéma de Maud Bazoche⁵⁴, représenter en forme de pyramide.

À sa tête trois strates : l'Europe⁵⁵, l'État et, depuis 1972⁵⁶, la région⁵⁷. Ensuite vient le département. À cheval entre la strate « région » et celle « département » se situe le parc naturel régional⁵⁸ dans le cadre de l'aménagement du territoire. Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, créé en 1973⁵⁹ s'étend sur 306 000 hectares. Il est réparti sur 119 communes entre les départements de l'Hérault et du Tarn et concerne près de la moitié des localités de la circonscription étudiée (64)⁶⁰ dont 22 communes-cible sur 46. **(V. annexes p 106 [p.80])**

En dessous du département institué par la Constituante, se place l'arrondissement dont la création remonte à l'an VIII (1800). Ensuite se trouve une autre catégorie administrative à base géographique : « le Pays » créé par la loi d'orientation pour l'aménagement du territoire (LOADT) du 4 février 1995, complétée par la loi Voynet du 25 juin 1999. Dans le département de l'Hérault deux pays concernent les communes étudiées. Le « Pays du Haut-Languedoc et Vignobles » et le « Pays Cœur d'Hérault ». Le premier regroupe depuis le 1^{er} janvier 2014 sept intercommunalités rassemblant cent communes réparties sur dix cantons, soit l'ensemble des communes des cantons de Béda-

⁵² Cette division a été récemment modifiée par la loi organique du 17 mai 2013-402 et la loi 2013-403. Le département de l'Hérault passe de 49 à 25 cantons. **(V. annexes p. 107-108 [pp. 81-82])**. Toute la partie Ouest, lieu de cette étude, composée de cantons ruraux est particulièrement affectée. Ce changement ne prenant effet que pour les élections départementales de mars 2015 n'a pas d'incidence directe sur le présent travail de recherche.

⁵³ 17 février 1800.

⁵⁴ BAZOCHE, Maud, *De la commune à l'intercommunalité en France métropolitaine : l'état des lieux – printemps 2013*, Paris, l'Harmattan, 2013, p. 16

⁵⁵ Traité de Rome signé le 25 mars 1957 et le traité de Maastricht signé le 7 février 1992 et entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993.

⁵⁶ Loi 72-619 du 5 juillet 1972.

⁵⁷ Dans le cadre de ce travail il s'agit de la région Languedoc-Roussillon.

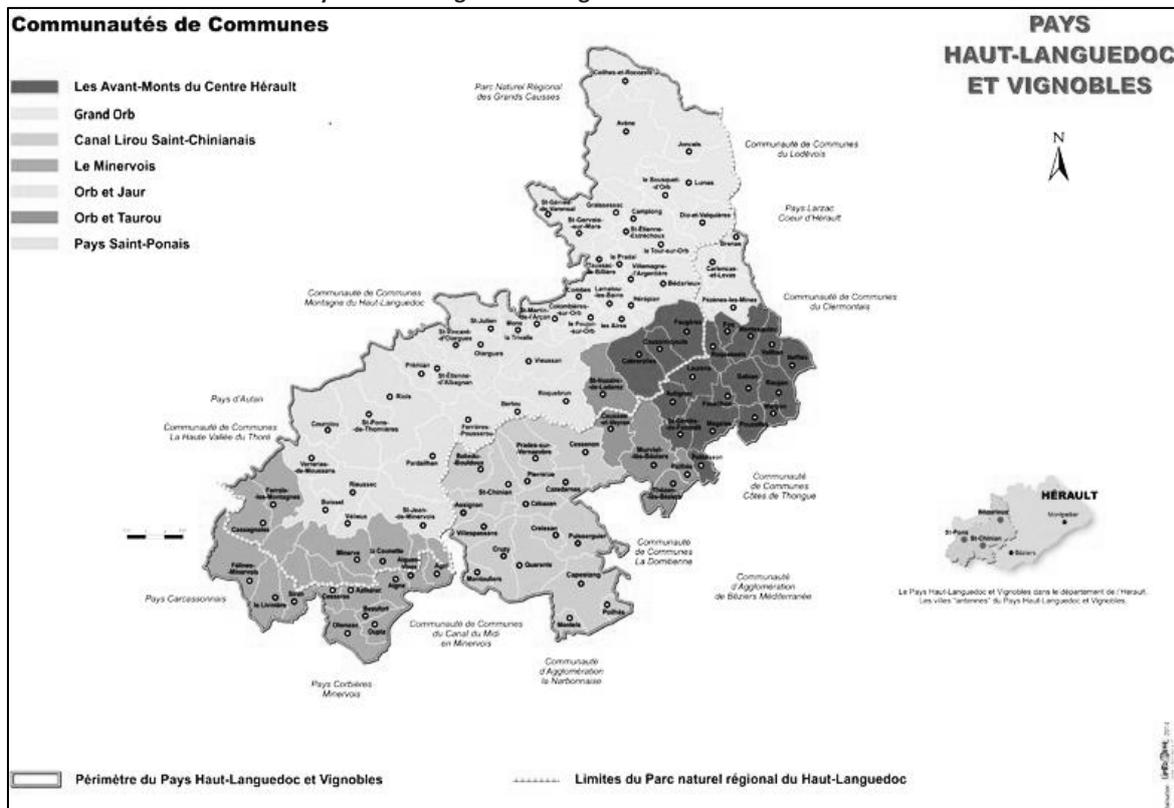
⁵⁸ « Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public. Ils constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel » Code rural Art.L 244-1. <http://www.legifrance.gouv.fr/> Consulté le 17/06/2014.

⁵⁹ Décret n° 73-996 du 22 octobre 1973, JO 26-10-1973 p. 11574-11575.

⁶⁰ Ce sont, classées par ordre alphabétique, les communes de Boisset, Cabrerolles, Casagnoles, Caussignojouls, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Graissessac, La Livinière, Minerve, Pardailhan, le Pradal, Rieussec, Romiguières, Roquebrun, Saint-Étienne-Estréchoux, Saint-Génies-de-Varensal, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Vincent-d'Olargues, Le Soulié, Vélioux, Les Verreries-de-Moussans, et Vieus-san.

rieux, de Capestang - à l'exception de trois localités⁶¹ - de Murviel-lès-Béziers, d'Olargues, d'Olonzac, de Roujan, de Saint-Chinian, de Saint-Gervais-sur-Mare, de Saint-Pons-de-Thomières et de la Salvetat-sur-Agout.

Carte extraite de la lettre du Pays « Haut-Languedoc et Vignobles »⁶²



Carte 4 : Pays « Haut-Languedoc et Vignobles »

Une autre structure de ce type concerne le Clermontois et quatre communes gravitant autour de Lodève il s'agit du Pays « Cœur d'Hérault »⁶³. Sept communes du canton de Montagnac⁶⁴, membres de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, n'appartiennent à aucun pays.

Dans le cadre de la décentralisation, de l'aménagement et de l'égalité du territoire d'autres structures à vocation intercommunautaire ont vu le jour complexifiant les relations de type vertical (Région, département, arrondissement, cantons, communes). Ainsi la création du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)⁶⁵ en application de la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » (SRU) du 13 décembre 2000, fait partie des outils pour une planification intercommunale⁶⁶ à l'échelle d'un large

⁶¹ Maureilhan, Montady et Nissan-lès-Ansérunes qui font partie de la communauté de Communes « la Domitienne », limitrophe de la Communauté d'Agglomération de Béziers.

⁶²

http://www.payshlv.com/files/phlv/documents/PDF/Organisation/Cartes/2014_20cmCartePaysHLV_CommunautesdeCommunes.pdf. Consulté le 15 juin 2014.

⁶³ Le périmètre institutionnel du Pays regroupe trois intercommunalités celle de la Vallée de l'Hérault, celle du Lodévois et Larzac ainsi que celle la Communauté de communes du Clermontois.

⁶⁴ Adissan, Aumes, Cazoul-d'Hérault, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchien.

⁶⁵ <http://www.territoires.gouv.fr/schema-de-coherence-territoriale-scot> Consulté le 08/06/2014.

⁶⁶ Le PDU Plan de Déplacement Urbain dont la création facilita l'établissement de la nouvelle carte des bassins d'emploi et le PLH, Programme Local de l'Habitat, font partie de ces outils mis en place par le législateur.

bassin de vie⁶⁷ ou d'une aire urbaine et doit servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles notamment celles d'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, dans le respect de l'environnement⁶⁸.

Enfin, dépassant les limites du cadre cantonal se trouve l'intercommunalité. Son impact direct sur la vie communale justifie de s'y intéresser plus longuement.

2.1.1. Le cas de l'intercommunalité

Selon le code général des collectivités territoriales, article L 5214-1, modifié par la loi n°2014-173 du 21 février 2014 – art. 11⁶⁹, « La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ... ». Son rôle, défini par la Loi 99-586 du 12 juillet 1999, dite «Loi Chevènement », fixe ses compétences⁷⁰ qu'elle exerce de plein droit au lieu et place des communes membres dans l'intérêt de la communauté.

Au premier janvier 2014, la totalité des communes de la cinquième circonscription se retrouve agrégée dans un EPCI. La loi sur la réforme territoriale Loi 2010-1563 du 16 décembre 2010, dite Loi Pélissard-Sueur, ayant permis de rationaliser les intercommunalités en y englobant les communes isolées, pour obtenir une unité territoriale continue, les rares exceptions qui perduraient, telles, *Bédarieux*, *Carlencas-et-Levas*, *Poujol-sur-Orb* ou *Pézène-les Mines*, ont été intégrées au premier janvier 2014 à la communauté de communes d'Avène, Bédarieux, Lamalou, Taussac, Le Bousquet d'Orb⁷¹.

⁶⁷ Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. <http://www.insee.fr/fr/methodes/zonages/bassins-vie-2012-methodo.pdf>. Consulté le 8/6/2014.

⁶⁸ La loi 2010-788 portant sur l'Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2010, a renforcé leurs pouvoirs.

⁶⁹ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070633&idArticle=LEGIARTI000006393052&dateTexte=&categorieLien=cid> Consulté le 06/06/2014.

⁷⁰ Art.17 I - La communauté de communes exerce de plein droit au lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, des compétences relevant de chacun des deux groupes suivants : 1° Aménagement de l'espace ;

2° Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté. Quand la communauté de communes opte pour le régime fiscal défini à l'article 1609 nonies C du code général des impôts, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire sont inclus dans cette compétence ;

II. - La communauté de communes doit par ailleurs exercer dans les mêmes conditions des compétences relevant d'au moins un des quatre groupes suivants :

1° Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux ;

2° Politique du logement et du cadre de vie ;

3° Création, aménagement et entretien de la voirie ;

4° Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ;

III. - La définition des compétences transférées au sein de chacun des groupes est fixée par la majorité qualifiée requise pour la création de la communauté ;

IV. - L'intérêt communautaire des compétences exercées au sein des groupes mentionnés aux I et II est déterminé à la majorité qualifiée requise pour la création de la communauté de communes ;

V. - La communauté de communes peut attribuer des fonds de concours aux communes membres afin de contribuer à la réalisation ou au fonctionnement d'équipements d'intérêt commun.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005628197&dateTexte=20110812>

⁷¹ Regroupement réalisé non sans tension comme le narre le journal « *Midi Libre* » en date du 13 janvier 2014. <http://www.midilibre.fr/2014/01/13/la-grande-intercom-devient-enfin-une-realite,807367.php>

La lecture du tableau infra permet de visualiser la répartition de l'ensemble des communes de la zone étudiée en douze EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) soit onze communautés de communes et une communauté d'agglomération⁷². Cette donnée est cependant provisoire puisque au premier janvier 2017 un nouveau découpage réduira leur nombre par fusion⁷³ et déplacement de communes d'une intercommunalité à une autre. **(V. annexes p. 108 [p. 88])**

Répartition en 2015 des communes par Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) intégrés⁷⁴

Tableau 2 Les communautés de communes incluant les communes-cible en 2014/2015

CC Avène Bédarieux Lama-lou Taussac Le Bousquet d'Orb Créé au 1 ^{er} janvier 2014 (fusion) [Devenu « Grand Orb » en 2015]	CC Canal Lerou chinianais Créé au 1 ^{er} janvier 2014 (fusion) renommée Sud-Hérault par la CC par vote en 2015	CC du Clermontais Créé en 2001 Adhésion progressive des communes	CC de la Domitienne Créée le 24 juillet 1993	CA Hérault et Méditerranée Créé 1 ^{er} janvier 2003
Les Aires (St Gervais)	Assignan (St Chinian)	Aspiran (Clermont l'H.)	<i>Cazouls-lès-Béziers (Béziers 3)</i>	Adissan (Montagnac)
Avène (Lunas)	Babeau-Bouldoux (St Chinian)	Brignac (Clermont)	<i>Colombiers (Béziers 3)</i>	Agde (Agde)
Bédarieux (Bédarieux)	Capestang (Capestang)	Cabrières (Montagnac)	<i>Lespignan (Béziers 3)</i>	Aumes (Montagnac)
Le Bousquet-d'Orb (Lunas)	Cazedarnes (St Chinian)	Canet (Clermont l'H.)	<i>Maraussan (Béziers 3)</i>	<i>Bessan (Agde)</i>
Brenas (Lunas)	Cébazan (St Chinian)	Ceyras (Clermont l'H.)	Maureilhan (Capestang)	<i>Castelnaud-de-Guers</i>
Camplong (Bédarieux)	Cessenon-sur-Orb (St Chinian)	Clermont-l'Hérault (Clermont l'H.)	Montady (Capestang)	<i>Caux (Pézenas)</i>
Carlencas-et-Levas (Bédarieux)	Creissan (Capestang)	Fontès (Montagnac)	Nissan-lez-Enserune (Capestang)	Cazouls-d'Hérault (Montagnac)
Ceilhes-et-Rocozels (Lunas)	Cruzy (St Chinian)	Lacoste (Clermont l'H.)	<i>Vendres (Béziers 4)</i>	<i>Florensac (Florensac)</i>
Combes (St Gervais)	Montels (Capestang)	Liausson (Clermont l'H.)		Lézignan-la-Cèbe (Montagnac)
Dio-et-Valquières (Lunas)	Montouliers (St Chinian)	Lieuran-Cabrières (Montagnac)		Montagnac (Montagnac)
Graissessac (Bédarieux)	Pierrerie (St Chinian)	Mérifons (Lunas)		<i>Nézignan-l'Evêque (Pézenas)</i>
Hérépian (St Gervais)	Poilhes (Capestang)	Mourèze (Clermont l'H.)		Nizas (Montagnac)
Joncels (Lunas)	Prades-sur-Vernazobre (St Chinian)	Nébian (Clermont l'Hérault)		Pézenas (Pézenas)
Lamalou-les-Bains (St Gervais)	Puisserguier (Capestang)	Octon (Lunas)		<i>Pinet (Florensac)</i>
Lunas (Lunas)	Quarante (Capestang)	Paulhan (Clermont l'H.)		<i>Pomérols (Florensac)</i>
Pézènes-les-Mines (Bédarieux)	Saint-Chinian (St Chinian)	Péret (Montagnac)		<i>Portiragnes (Béziers 2)</i>
Le Poujol-sur-Orb (St Gervais)	Villespassans (St Chinian)	Saint-Félix-de-Lodez (Clermont)		S ^t -Pons-de-Mauchiens (Montagnac)

Consulté le 06/06/2014.

⁷² La répartition des communes dans un EPCI est susceptible d'évoluer. Dans le cadre du seuil des 15 000 habitants à respecter, une nouvelle carte de répartition peut être établie à l'initiative du préfet. (Cf. *Le Midi libre*, les 6 /7 octobre 2015 « Biterrois / intercommunalité .Le pays de Tongue digère mal sa scission ». À propos d'un possible rattachement de quatre communes à l'agglomération de Béziers-Méditerranée.)

⁷³ En 2017, la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée va accueillir les communes d'Alignan du-Vent, Montblanc et Coulobres ; La commune de Tourbes rejoint Hérault Méditerranée ; La fusion des communautés Orb et Jaur, Pays Saint-Ponais et Minervoises a également été votée, la proposition Marcouire d'associer les villages d'Olonzac et Cesseroises (CC Le Minervoises) à l'intercommunalité de Lézignan, ayant été rejetée. La fusion entre les communautés de communes Orb et Taurou et Avants Monts du Centre Hérault avec l'intégration des communes d'Abeilhan et Puissalicon ; Enfin la fusion des communautés de communes Montagne du Haut-Languedoc et Monts de Lacaune (Tarn) a été entérinée le lundi 14 mars 2016 par la commission départementale de la coopération intercommunale de l'Hérault (CDCI). <http://www.heraultjuridique.com/collectivite/la-future-carte-intercommunale-de-lherault-au-1er-janvier-2017>.

⁷⁴ Tableau élaboré à partir du fichier [Base des EPCI à fiscalité propre](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/liste-et-composition-2014) (1er janvier 2014) <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/liste-et-composition-2014> Consulté le 03 06 2014. Les communes-cible sont sur fond grisé. Les chefs-lieux de cantons sont inscrits en gras. Les communes hors de la 5^{ème} circonscription sont inscrites en italique.

Le Pradal (Bédarieux)		Salasc (Clermont)		<i>Saint-Thibéry (Pézenas)</i>
St-Étienne-Estréchoux (Bédarieux)		Usclas-d'Hérault (Montagnac)		<i>Vias (Agde)</i>
St-Geniès-de-Varensal (St Gervais)		Valmascle (Clermont)		
Saint-Gervais-sur-Mare (St Gervais)		Villeneuve (Clermont)		
Taussac-la-Billière (St Gervais)				
La Tour-sur-Orb (Bédarieux)				
Villemagne-l'Argentière (St Gervais)				
CC Le Minervois Créé le 21 décembre 2005	CC La Montagne du Haut Languedoc Créé le 30 décembre 1992	CC les Av. M^{ts} Centre Hérault terroirs Faugère et Thongue Créé le 1 ^{er} janvier 2013 (fusion)	CC Orb et Jaur Créé en 1998	CC Lodévois et Larzac Créé en décembre 2008 (fusion)
Agel (St Chinian)	Cambon-et-Salvergues (Olargues)	Autignac (Murviel)	Berlou (Olargues)	<i>Le Bosc (Lodève)</i>
Aigne (Olonzac)	Castanet-le-Haut (St Gervais)	Cabrerolles (Murviel)	Colombières-sur-Orb (Olargues)	<i>Le Caylar (Le Caylar)</i>
Aigues-Vives (St Chinian)	Fraisse-sur-Agout La Salvetat)	Caussiniojols (Murviel)	Ferrières-Poussarou (Olargues)	Celles (Clermont)
Azillanet (Olonzac)	Rosis (St Gervais)	Faugères (Bédarieux)	Mons (Olargues)	<i>Le Cros (Le Caylar)</i>
Beaufort (Olonzac)	La Salvetat-sur-Agout (La Salvetat)	Fos (Roujan)	Olargues (Olargues)	<i>Fozières (Lodève)</i>
Cassagnoles (Olonzac)	Le Soulié (La Salvetat)	Fouzilhon (Roujan)	Prémian (Olargues)	<i>Lauroux (Lodève)</i>
La Caunette (Olonzac)	<i>Anglès (Tarn Anglès)</i>	Gabian (Roujan)	Roquebrun (Olargues)	Lavalette (Lunas)
Cesseras (Olonzac)	<i>Lamontélarie (Tarn Anglès)</i>	Laurens (Murviel)	S ^t -Etienne-d'Albagnan (Olargues)	Lodève (Lodève)
Félines-Minervois (Olonzac)		Magalas (Roujan)	S ^t -Julien (Olargues)	<i>Olmet-et-Villecun (Lodève)</i>
Ferrals-les-Montagnes (Olonzac)		Margon (Roujan)	S ^t -Martin-de-l'Arçon (Olargues)	<i>Pégairolles-de-l'Escalette (Le Caylar)</i>
La Livinière (Olonzac)		Montesquieu (Roujan)	S ^t -Vincent-d'Olargues (Olargues)	<i>Les Plans (Lodève)</i>
Minerve (Olonzac)		Neffiès (Roujan)	Vieussan (Olargues)	<i>Poujols (Lodève)</i>
Olonzac (Olonzac)		Pouzolles (Roujan)		<i>Le Puech (Lodève)</i>
Oupia (Olonzac)		Puimisson (Murviel)		<i>Les Rives (Le Caylar)</i>
Siran (Olonzac)		Roquessels (Roujan)		<i>Romiguières (Lunas)</i>
		Roujan (Roujan)		<i>Roqueredonde (Lunas)</i>
		S ^t -Geniès-de-Fontedit (Murviel)		<i>S^t-Etienne-de-Gourgas (Lodève)</i>
		Vailhan (Roujan)		<i>S^t-Félix-de-l'Héras (Le Caylar)</i>
				<i>S^t-Jean-de-la-Blaquière (Lodève)</i>
CC Orb et Taurou Créé en 1998	CC Pays Saint Ponais Créé en 1994			<i>S^t-Maurice-Navacelles (Le Caylar)</i>
Causses-et-Veyran (Murviel)	Boisset (St Pons)			<i>Saint-Michel (Le Caylar)</i>
Murviel-lès-Béziers (Murviel)	Courniou (St Pons)			<i>Saint-Pierre-de-la-Fage (Lodève)</i>
Pailhès (Murviel)	Pardailhan (St Pons)			<i>Saint-Privat (Lodève)</i>
Saint-Nazaire-de-Ladarez (Murviel)	Rieussec (St Pons)			<i>Sorbs (Le Caylar)</i>
Thézan-lès-Béziers (Murviel)	Riols (St Pons)			<i>Soubès (Le Caylar)</i>
	S ^t -Jean-de-Minervois (St Pons)			<i>Soumont (Lodève)</i>
	S ^t -Pons-de-Thomières (St Pons)			<i>Usclas-du-Bosc (Lodève)</i>
	Vélieux (St Pons)			<i>La Vacquerie-et-S^t-Martin-de-Castries (Lodève)</i>
	Verreries-de-Moussans (St Pons)			

Les communes-cible sont incluses dans des cellules grisées. Les cantons sont entre parenthèse. Les chefs-lieux de cantons sont en gras et soulignés. Les communes ne faisant pas partie de la cinquième circonscription sont en italique.

La lecture du tableau montre que les intercommunalités ne sont pas assujetties aux autres limites administratives qu'il s'agisse des cantons ou même des départements comme c'est le cas pour la communauté de la « Montagne du Haut-Languedoc » qui intègre deux communes du département du Tarn.

On dénombre sur cette liste 184 communes, chiffre supérieur au total à celui de l'actuelle cinquième circonscription. Le résultat s'explique par le fait que, dans quatre EPCI, figurent des villes ou villages de la quatrième, de la sixième et de la septième circonscription de l'Hérault. À l'exception de la communauté de communes du « Pays Saint-Ponais » qui se confond avec le canton de Saint-Pons-de-Thomières, et dans une certaine mesure de celles « d'Orb et Jaur », et « d'Orb et Taurou » de composition homogène - puisque associant toutes les communes du canton d'Olargues, sauf Cambon-et-Salvergues⁷⁵, et une partie des communes du canton de Murviel-lès-Béziers pour l'autre - chaque EPCI intègre des communes appartenant au moins à deux cantons.

La raison majeure est que ces EPCI sont nées de la fusion de communautés plus anciennes apparues durant les années quatre-vingt-dix, la loi Pélissard-Sueur ayant accéléré les choses à partir de 2011⁷⁶. Ainsi la communauté du Lodévois et Larzac qui voit le jour en décembre 2008 est issue du regroupement de celle du Larzac, créée en 1992, avec celle du Lovédois, créée en 1997, et de l'intégration de deux villages isolés : *Celles*, sur les bords nord du lac Salagou, et *Saint-Michel*. C'est aussi le cas déjà évoqué pour l'EPCI « Avène, Bédarieux, Lamalou, Taussac, Le Bousquet d'Orb », grande intercommunalité qui s'étend sur trois cantons, Bédarieux, Lunas et Saint-Gervais. Il est né d'un regroupement d'intercommunalités plus petites autour de Bédarieux : « Avène Orb et Gravezon », les « Monts d'Orb », « Combes et Taussac » et les « Pays de Lamalou-les-Bains ». Quatre villages isolés ont également rejoint cet EPCI qui compte vingt-quatre communes.

2.1.2. *Rôle des intercommunalités et conséquence pour les petites communes*

Ces regroupements ont été conçus pour permettre de mieux appréhender les interactions communautaires en fonction des situations géographiques, des intérêts économiques, sociaux, voire politiques⁷⁷ des différentes communes membres. Ils apportent incontestablement des moyens à de petits villages incapables de financer par eux-mêmes des dépenses d'investissements ou de modernisation importantes⁷⁸ grâce en partie au fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et communales (FPIC). La lecture sur leurs sites Web des actions entreprises par les différentes communautés de communes montrent que les petits villages tirent incontestablement bénéfice de cette entrée dans l'intercommunalité.

Il n'en demeure pas moins que ces communautés sont nécessairement des lieux d'enjeu de pouvoir. Il n'est que de regarder la crispation des représentants de certaines communes contre le choix de Bédarieux comme siège de l'intercommunalité lors de la création de la communauté « Avène, Bédarieux, Lamalou, Taussac, Le Bousquet d'Orb »⁷⁹, une crispation ayant nécessité l'arbitrage du préfet de l'Hérault. L'une des raisons, en dehors de possibles luttes d'influence ou de rivalités humaines ou historiques entre localités, est que ces intercommunalités ont, de par la loi, des

⁷⁵ Cambon-et-Salvergues a choisi la communauté de la Montagne du Haut-Languedoc,

⁷⁶ Adoption du schéma directeur départemental de coopération intercommunale de l'Hérault par l'arrêté préfectoral n° 2011362-004-APn°2011-1-2753 du 28 décembre 2011.

⁷⁷ Il peut être intéressant pour les communes à proximité immédiate d'une grande ville de s'associer en un regroupement qui leur permette de rester autonomes de leur puissante voisine.

⁷⁸ Tels la réhabilitation de l'assainissement non collectif, l'aménagement des berges des rivières, sujettes aux crues dévastatrices d'automne, deux projets au programme depuis 2010 et toujours actuels de la communauté de communes du Lodévois-Larzac dont fait partie Romiguières, Celles et Lavalette.

⁷⁹ Communauté dénommée en 2015 la CC. du « Grand Orb ».

pouvoirs décisionnels pour des projets à finalité communautaire qui l'emportent sur ceux des communes. Certes les conseillers intercommunaux depuis les dernières élections municipales des 23 et 30 mars 2014 sont bien élus comme les conseillers municipaux au suffrage universel pour les communes de plus de mille habitants. Néanmoins une désignation par un système de fléchage sur le bulletin de la liste des candidats municipaux ne laisse à l'électeur aucun choix réel du candidat à la représentation intercommunautaire et ce d'autant plus qu'il se confond avec les têtes de listes. Pour les petites communes de moins de mille habitants le (les) représentant(s) reste(nt) choisi(s) au sein des équipes municipales⁸⁰. De plus la répartition des sièges en fonction de la population⁸¹ induit nécessairement des risques d'inégalité dans la prise de décision pour les plus petites communes en cas de divergence d'opinion.

Cette situation a d'ailleurs été évoquée lors des entretiens de tous les candidats tête de liste aux élections municipales de mars 2014. Celui de *Margon* ayant par ailleurs été chargé par son parti de recueillir des parrainages en faveur de Marine Le Pen lors de l'élection présidentielle de 2012 avait sillonné plusieurs cantons du département à cette occasion et parle de l'hostilité générale des maires qu'il a rencontrés sur ce sujet. Tous ces édiles avaient déploré la limitation de leurs pouvoirs décisionnels notamment en matière de permis de construire. À *Pierrerue* le candidat évoque la crainte du conseil municipal de son village de voir à terme disparaître les petites communes et parle de son incompréhension personnelle devant la fusion obligée d'intercommunalités déjà existantes. D'après lui, la perception de la situation reste confuse pour les habitants eux-mêmes mal informés et partagés qu'ils sont entre les avantages de la situation comme l'entretien de la voirie et le risque de l'augmentation des impôts locaux.

2.2. Le cadre de la vie quotidienne

Une approche des conditions de la vie quotidienne des habitants des communes étudiées passe par l'étude de leur facilité à accéder aux services de proximité, tels une école, la poste, un cabinet de médecin généraliste, une pharmacie, un artisan (maçon, plombier, électricien..) un commerce type superette mais aussi aux services intermédiaires tels un poste de police ou de gendarmerie, un collège, un supermarché, un magasin d'électroménager ou de vêtements, un opticien... Il intègre aussi la possibilité à exercer un emploi au plus près de leur domicile.

2.2.1. Les Bassins de vie (BV)

Selon la définition de l'Insee « Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. »

En 2012 L'Insee a procédé à une révision de la nomenclature⁸² de ces équipements. Globalement, la méthode retenue a consisté en la détermination de pôles de services, leur bassin de vie

⁸⁰ Loi ordinaire et loi organique 2013-402 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

⁸¹ Code Général des collectivités territoriales Art.5211-6-1.

⁸² La rénovation du zonage en bassins de vie fait suite à la rénovation d'autres zonages (unités urbaines, zones d'emploi 2010 et aires urbaines 2010) dans le cadre des recommandations du rapport du CNIS (Conseil National des ingénieurs et Scientifiques de France devenu après le 20 janvier 2012 l'association des Ingénieurs et Scientifiques de France, IESF) dont l'intitulé était : « Statistiques et nouvelles tendances de localisation des populations et des activités sur le territoire » de septembre 2009 ». [Elle] a été réalisée dans le cadre d'un groupe de travail interministériel regroupant divers services dont la DATAR (délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité régionale), la DARES (Département des Affaires régionales de l'Économie et de la Santé), la DREES (Direction de la recherche et de l'Évaluation des Statistiques), le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective du mi-

associé⁸³ représentant leur zone d'influence et en éliminant la notion d'emploi, différence majeure avec la liste établie précédemment en 2004. La notion de proximité retenue est celle sur la distance en temps de trajet automobile.

Tableau 3 : Les Bassins de vie en 2004 et 2012

INSEE 2004		INSEE 2012	
34003	Agde	34003	Agde
34028	Bédarieux	34022	Baillargues
34032	Béziers	34028	Bédarieux
34052	Capestang	34031	Bessan
34058	Castries	34032	Béziers
34079	Clermont-l'Hérault	34052	Capestang
34095	Fabrègues	34058	Castries
34101	Florensac	34079	Clermont-l'Hérault
34111	Ganges	34088	Cournonterral
34114	Gignac	34101	Florensac
34126	Lamalou-les-Bains	34111	Ganges
34129	Lattes	34114	Gignac
34142	Lodève	34142	Lodève
34145	Lunel	34145	Lunel
34150	Marseillan	34147	Magalas
34151	Marsillargues	34150	Marseillan
34154	Mauguio	34154	Mauguio
34157	Mèze	34157	Mèze
34172	Montpellier	34162	Montagnac
34189	Olonzac	34172	Montpellier
34192	Palavas-les-Flots	34192	Palavas-les-Flots
34199	Pézenas	34194	Paulhan
34202	Pignan	34199	Pézenas
34217	Prades-le-Lez	34239	Saint-André-de-Sangonis
34245	Saint-Chinian	34245	Saint-Chinian
34276	Saint-Mathieu-de-Trévières	34276	Saint-Mathieu-de-Trévières
34284	Saint-Pons-de-Thomières	34284	Saint-Pons-de-Thomières
34299	Sérignan	34299	Sérignan
34301	Sète	34300	Servian
34337	Villeneuve-lès-Maguelone	34301	Sète
34344	Le Grau-du-Roi	34332	Vias
		34344	Le Grau-du-Roi

Les pôles correspondant à la zone étudiée sont en gras, soulignés.

Huit pôles avaient été retenus dans cette circonscription de l'Hérault en 2004, neuf le sont en 2012. *Lamalou-les-bains* et *Olonzac* ont disparu de la nouvelle liste qui enregistre trois nouvelles inscriptions celles de *Magalas*, *Montagnac* et *Paulhan*. On observe géographiquement un déplacement au détriment du Nord et de l'Ouest de la circonscription, les trois nouvelles villes étant situées au Sud-Est, proches de l'autoroute A 75. À l'exception de *Paulhan* et de *Lamalou-les-Bains* pour la liste de 2004 -toutes ces villes sont aussi des chefs-lieux de canton (jusqu'en 2014). Certes le canton, est une division administrative arbitraire, mais de par l'ancienneté de son institution et la longue stabilité de ses limites, du moins jusque 2014, il est véritablement ancré dans une réalité de vie quotidienne. Son chef-lieu en milieu rural est un lieu de rencontres et d'échanges d'opinion à ne pas négliger ne serait-ce qu'à l'occasion des marchés.

nistère de l'Agriculture et de la Pêche) et la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales). « La méthode de détermination des bassins de vie 2012 » <http://www.insee.fr/fr/methodes/zonages/bassins-vie-2012-methodo.pdf> Consulté le 8/6/2014.

⁸³ Chaque bassin de vie est construit autour d'un pôle de service qui dispose d'un nombre, quantifié, d'équipement de gamme intermédiaire : Les bassins ruraux et péri urbains disposent d'une plus faible concentration d'équipements.

Ces changements sont la résultante de plusieurs facteurs. L'Insee avance trois explications. La première tient à l'évolution de l'aménagement territorial depuis le XXI^e siècle. La centralisation des services a en effet entraîné la disparition d'équipements sur le territoire de communes qui de ce fait ont perdu leur statut de pôle. C'est la conséquence aussi des changements dans le mode de calcul⁸⁴ qui ne tient plus compte de l'emploi dans ses paramètres.

Pour pouvoir apprécier les conditions de vie quotidienne des habitants de ces communes, il importe donc de connaître aussi, conjointement avec la facilité d'accès aux services autres que de ceux proximité, les possibilités d'accès à un travail sur place ou à proximité de son lieu de résidence.

2.2.2. Les zones d'emploi

Selon la définition de l'Insee : « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ». Cette base de données est un outil indispensable pour connaître le marché du travail. En 1998 l'Insee recensait dans le département de l'Hérault deux zones d'emploi Montpellier et Béziers-Saint-Pons. En 2010 six sont comptabilisés. Trois intéressent les communes étudiées : Agde-Pézenas, Béziers et Clermont-l'Hérault-Lodève.

Tableau de la répartition des communes de la cinquième circonscription (2012) en fonction des zones d'emploi

Tableau 4 : Les zones d'emploi

1. Zone d'Agde-Pézenas Communes (12/25)	3. Zone de Béziers Communes (106/127)	Zone de Béziers suite	Zone de Béziers fin
Adissan	Abeilhan	Minerve	Saint-Vincent-d'O
Aumes	Agel	Mons	LA SALVETAT/AGOUT
Cabrières	Aigne	Montady	Siran
Cazouls-d'Hérault	Aigues-Vives	Montels	Le Soulié
Fontès	Les Aires	Montesquieu	Taussac-la-Billière
Lézignan-la-Cèbe	Assignan	Montouliers	Thézan-lès-Béziers
Lieuran-Cabrières	Autignac	MURVIEL-LES-BÉZIERES	La Tour-sur-Orb
MONTAGNAC	Azillanet	Neffiès	Vailhan
Nizas	Babeau-Bouldoux	Nissan-lez-Enserune	Vélieux
Péret	Beaufort	OLARGUES	Verreries-de-Moussans
Saint-Pons-de-Mauchiens	BÉDARIEUX	OLONZAC	Vieussan
Usclas-d'Hérault	Berlou	Oupia	Villemagne-l'Argentière
	Boisset	Pailhès	Villespassans
	Cabrerolles	Pardailhan	
2. Zone de Clermont -L'H-Lodève Communes (33/ 64)	Cambon-et-Salvergues	Pézènes-les-Mines	
<u>Aspiran</u>	Camplong	Pierrerue	
<u>Avène</u>	CAPESTANG	Minerve	
<u>Brenas</u>	Carlencas-et-Levas	Mons	
<u>Brignac</u>	Cassagnoles	Montady	
<u>Canet</u>	Castanet-le-Haut	Montels	
<u>Ceilhes-et-Rocozels*</u>	La Caunette	Montesquieu	
<u>Celles</u>	Causse-et-Veyran	Pézènes-les-Mines	
<u>Ceyras</u>	Caussiniojous	Pierrerue	
<u>Clermont-L'Hérault</u>	Cazedarnes	Poilhes	
<u>Dio-et-Valquières</u>	Cébazan	Le Poujol-sur-Orb	
<u>Fozières</u>	Cessenon	Pouzolles	
<u>Joncels</u>	Cessero	Le Pradal	
<u>Lacoste</u>	Colombière-sur-Orb	Prades-sur-Vernazobre	
<u>Lavalette</u>	Combes	Prémian	
<u>Le Bosc</u>	Courniou	Puimisson	
<u>Le Bousquet-d'Orb</u>	Creissan	Puisserguier	
<u>Le Puech</u>	Cruzy	Quarante	
<u>Liausson</u>	Faugères	Rieussec	
<u>LUNAS</u>	Félines-Minervoises	Riols	
<u>Mérifons</u>	Ferrals-les-Montagnes	Roquebrun	

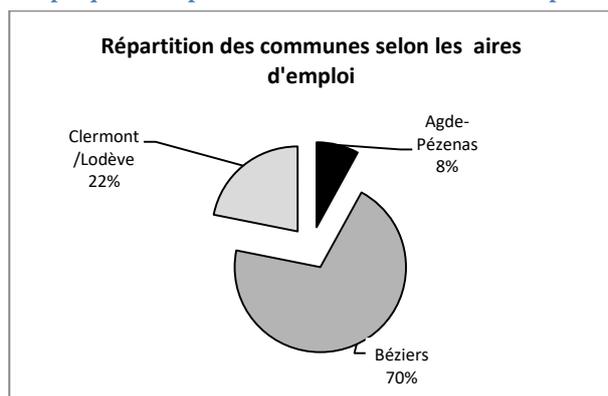
⁸⁴ Utilisation d'un panel de services différents et d'une base de données de flux d'accessibilité basée sur un calcul du pôle le plus proche avec abandon du déclaratif.

Mourèze	Ferrières-Poussarou	Roquessels
Nébian	Fos	Rosis
Octon	Fouzilhon	Roujan
Paulhan	Fraisse-sur-Agout	SAINT-CHINIAN
Romiguières	Gabian	Saint-Étienne-d'Albagnan
Roqueredonde	Graissessac	Saint-Étienne-Estréchoux
Saint-Félix-de-Lodez	Hérépian	Saint-Geniès-de-Varensal
Saint-Jean-de-Fos	Lamalou-les-Bains	Saint-Geniès-de-Fontedit
Saint-Jean-de-la-Blaquière	Laurens	SAINT-GERVAIS-/MARE
Paulhan	Lignan-sur-Orb	Saint-Jean-de-Minervoies
Salasc	La Livinière	Saint-Julien d'Olargues
Usclas-du-Bosc	Magalas	Saint-Martin-de-l'Arçon
Valmascle	Margon	Saint-Nazaire-de-Ladarez
Villeneuveville	Maureilhan	SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES

Tableau INSEE <http://www.insee.fr.nomenclatures/zonages/commune.asp?> Les communes-cible sont en grisé. Les chefs-lieux de canton sont en majuscules-

Béziers occupe dans ce tableau une place dominante. Dépassant les 70 000 habitants c'est la seconde ville du département. Son champ d'influence sur les emplois s'exerce au Nord-Ouest et à l'Ouest sur une aire qui s'étend de plus de 70 km (La Salvetat-Béziers, 75 km / 1h 20 en voiture) à quelques dizaines (Nissan-lès-Enserunes, 15 km / 17 mn en voiture) et intègre les cantons de Capestang, Murviel-lès-Béziers, Olargues, Olonzac, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Gervais-Sur-Mare et la Salvetat-sur-Agout. Au Sud-Est les communes du canton de Montagnac sont dans l'orbite de la zone littorale Agde-Pézenas - Sept d'entre elles font d'ailleurs partie de l'agglomération Hérault-Méditerranée - tandis qu'à l'Est, la zone Clermont-l'Hérault-Lodève attire celles des cantons de Clermont-l'Hérault et de Lunas⁸⁵.

Graphique 2 : Répartition des communes/aires d'emploi



Béziers, qui compte davantage de personnes jeunes ou âgées que de personnes en âge de travailler, fait partie des dix bassins en France dont le taux de dépendance est défavorable, ce qui n'est pas le cas de Montpellier. Ce facteur s'explique en partie par un afflux de retraités mais aussi par les caractéristiques de la structure des emplois qui sont avant tout des emplois tertiaires touchés durement par la crise après l'embellie des années 1999-2008.

Les deux autres bassins se polarisent autour de villes nettement plus petites. Si le tandem Agde 24 384 ha., Pézenas, 8 656 ha., atteint les 30 000 habitants, le troisième pôle est formé par deux villes où la population est inférieure à 10 000 habitants : Clermont-l'Hérault, 8 269 ha. et Lodève 7 871 ha. Cette étroitesse risque d'être un handicap pour l'emploi. De fait, Clermont-l'Hérault accusait 15,1 % de chômage au trimestre 2013⁸⁶ contre 10,1 % à l'échelon national. L'attraction de Montpellier, facilitée par la présence d'infrastructure routières rapides (A 75) se fait sentir dans le Pays Cœur-d'Hérault occasionnant un étalement urbain diffus (mitage) et créant des tensions sur le foncier agricole dues à l'extension d'un d'habitat de type périurbain⁸⁷. Selon les chiffres de l'Insee en

⁸⁵ Ces deux cantons ont été détachés lors du découpage électoral de 2010 de la quatrième circonscription où se trouve Lodève.

⁸⁶ <http://www.annuaire-mairie.fr/offre-emploi-clermont-l-herault.html> Consulté le 19/06/2014.

⁸⁷ « Les prix du foncier augmentant... on observe aujourd'hui, de fortes dynamiques constructives, en continuité du réseau routier structurant, et sur les communes à l'est et au sud du Pays Cœur d'Hérault ... L'accès au foncier pour les agriculteurs est donc un véritable enjeu. L'attentisme ou la spéculation est une nuisance puisque les terres sont laissées en friche au lieu d'être exploitées dans l'attente de devenir des zones à urbaniser. Le foncier mis de côté pour les terrains de loisir est aussi la bête noire d'acteurs comme la SAFER qui tentent de maîtriser le foncier puisque la vente de terrain dit de loisir se retrouve parfois sur Internet à un prix 3 à 4 fois plus cher que le prix de référence. » JANNET Mathilde, MENEROUD

2010, 3 950 personnes résidant dans l'Ouest héraultais travaillaient dans la zone d'emploi de Montpellier⁸⁸. En règle générale les différences existantes dans le réseau routier, routes nationales, départementales, ou voies secondaires, les différences géographiques et par suite climatiques, sensibles l'hiver entre plaine littorale et pays montagnoux, jouent leur rôle dans les facilités d'accès à un bassin d'emploi. D'autres interactions interdépartementales peuvent exister notamment avec l'Aude (Narbonne et Carcassonne), le Tarn et l'Aveyron pour les communes limitrophes de ces départements.

2.3. Un territoire en profonde mutation démographique

L'Ouest héraultais rural (zone littorale exclue) étudié ici a connu des fluctuations de population importantes dans le temps. Entre 1962 et 1975 les mouvements de population allaient dans le sens de la campagne vers la ville avant de s'inverser lentement entre 1975 et 1999. Durant cette période la situation demeure très contrastée et l'exode rural continue dans bien des villages étudiés comme on peut le voir sur le tableau infra. Entre les recensements de 1982 et de 1990, seules 13 communes sur 46, situées majoritairement en plaine, ont vu le nombre de leurs habitants s'accroître⁸⁹. Les cantons montagnoux de Lunas, d'Olonzac, les communes isolées et, en lien avec la fermeture des mines, les communes du bassin minier de Graissessac⁹⁰ sont particulièrement affectés par la baisse de leur population. Cette situation explique que le nombre des inscrits sur les listes électorales soit resté pratiquement stable dans les années quatre-vingt puis ait décru jusqu'aux dernières années de la décennie quatre-vingt-dix. En 1999, 22 communes connaissent à leur tour une augmentation par rapport à 1990 ou accentuent celle débutée au cours de la décennie précédente, à l'exception de *Cabrerolles*, *Caussignojouls*⁹¹ qui reperdent des habitants. Cette croissance s'accompagne d'une certaine tendance au rajeunissement de la population grâce à un apport extérieur⁹². Après 1999, la majorité des communes accroît le nombre de ses habitants, très peu continuent à en perdre⁹³. Même incomplètement retransmis au niveau des inscriptions sur les listes électorales, ce croît explique une augmentation de plus de 1 000 inscrits sur les listes de 2012 par rapport à celles de 1981. L'arrivée d'une nouvelle population venue de toute la France, les néo-languedociens, mais aussi du département même, dynamise la démographie. Le déficit naturel, traditionnel, diminue mais ne peut disparaître par suite de l'importance numérique de la population âgée de plus de 65 ans. Les arrivées sont plus nombreuses que les départs qui concernent surtout une population jeune entre 18 et 25 ans qui quitte les communes pour continuer des études ou pour rechercher un premier emploi, difficilement trouvable en zone rurale. Dans cette population de nouveaux ruraux on distingue un apport impor-

Paul et VERHOYE Maurine, *La gestion durable du bâti agricole au sein du Pays Coeur d'Hérault*, Université Montpellier III, Master 2 Professionnel Développement durable et aménagement - Espaces ruraux et développement local, 2014, 101 p. Le 14 juin 2012 *Le Midi libre* consacre un éditorial au recul au foncier et aux modifications induites du paysage agricole en Languedoc-Roussillon (**V. annexes p. 107 [p. 81]**). <http://www.midilibre.fr/2012/06/14/les-paysages-agricoles-reculent-devant-le-beton.517194.php> Consulté le 20 novembre 2015.

⁸⁸ « Le territoire Ouest Hérault en perspective » Insee, Repères Synthèse, n°07, novembre 2010 http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=16873 Consulté le 27 novembre 2015.

⁸⁹ Cabrerolles, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, Cazedarnes, Ferrières-Poussarou, Le Pradal, Montels, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Poilhes, Romiguières et Usclas-d'Hérault. Romiguières qui était descendu à 9 habitants en 1981 remonte à 14.

⁹⁰ Graissessac et Saint-Étienne-Estréchoux.

⁹¹ Ces deux communes renoueront avec la croissance démographique après l'an 2000.

⁹² « Mouvements de population par régions, départements, arrondissements et unités urbaines depuis 1962 », Insee, Archives et documents, n°110, 1984, p.131.

<http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/25339>, Consulté le 25 mars 2015.

⁹³ Le Soulié, Roquebrun, Saint-Étienne-Estréchoux, Saint-Géniès-de-Varensal, Verreries-de-Moussans Villeneuve et, depuis 2006, Ferrals-les-Montagnes et Ferrières-Poussarou.

tant de personnes entre 55 et 60 ans, à la retraite ou proche de l'être. Les retraités ruraux locaux restant généralement sur place, les deux populations s'additionnent faisant de l'Ouest de l'Hérault un territoire où la population est plus âgée que la moyenne du département⁹⁴. S'y installent aussi des actifs ayant un emploi (ou le recherchant) dans les zones d'emploi limitrophes, attirés par une installation résidentielle à moindre coût. Parfois encouragée, comme un article de presse en fait état dans le Saint-Ponais⁹⁵, cette migration résidentielle est directement liée au prix du foncier et/ou des loyers. Les villages attirent également une population étrangère venue en majorité de l'Europe du Nord séduite par le climat et les prix du foncier par rapport à leur propre pays. Trois sur quatre, selon l'Insee, étaient en 2006 âgés de plus de 40 ans et un sur quatre plus de 60 ans. Les ressortissants du Royaume-Uni sont les plus nombreux. Ensuite viennent les belges et les néerlandais. Dans certaines petites communes, à Olonzac, à Margon⁹⁶, ils forment une communauté active participant à l'animation de clubs. Ils sont à l'origine de festivités diverses dont rend compte *Le Midi Libre*.

Les migrants en provenance des pays du Maghreb qui choisissent de s'installer dans l'Ouest héraultais se retrouvent plutôt dans les petites villes comme Bédarieux, Lodève, Saint-Pons. Très peu ont choisi de s'installer dans les villages de l'aveu même de Constance Calandri, candidate mariniste pour la cinquième circonscription en juin 2012⁹⁷ ou comme le montre une anecdote racontée par Jean-Marie Delmotte⁹⁸ lors d'un premier entretien à Pierrerue⁹⁹.

Tableau 5 : Relations entre l'évolution du nombre d'habitants et celui des inscrits

communes	1968	1975	1981/1982	1988/1990	1999/2002	2006/2007	2011/2012	
Aumes	310	305	286	268	310	397	450	Population
			244	253	290	312	362	inscrits
Berlou	267	228	203	193	184	186	201	Population
			177	173	181	175	173	inscrits
Boisset	7	8	23	22	30	27	32	Population
			38	38	38	45	48	inscrits
Brenas	31	31	30	28	25	40	49	Population
			33	36	34	43	48	inscrits
Cabrerolles	284	256	255	293	270	324	358	Population
			197	219	234	253	263	inscrits
Carlencas-et-L	49	54	68	87	88	113	127	Population
			44	56	75	84	82	inscrits
Cassagnoles	206	162	166	219	244	388	423	Population
	108	90	108	90	75	78	81	inscrits
Causse-et-V	612	503	503	504	546	593	641	Population

⁹⁴ En 2006, le territoire compte 103 seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Insee, *Repères Synthèse* n°07 Novembre 2010.

⁹⁵ En 1999, le journal *La Marseillaise* en date du 10 juin, relate une réunion à Saint-Pons d'enseignants et de parents d'élèves déplorant le manque de structure d'accueil adaptés à des enfants en difficulté. « Derrière les paysages superbes de l'arrière-pays où l'on a incité les familles en difficulté des ZUP à se mettre au vert, se cache un manque de moyens criant ».

⁹⁶ La communauté anglaise est très active au sein d'une association de loisir, le CALM (Club Amical des Loisirs de Margon).

⁹⁷ « Comme je vous l'ai dit dans ces territoires il n'y a pas de gros problèmes d'insécurité, d'immigration massive ou d'islam radical. » (V. annexes p. 13)

⁹⁸ Candidat aux élections municipales à Pierrerue en mars 2014, Jean-Marie Delmotte se présente ensuite en mars 2015 aux élections départementales et fait partie de la liste de Louis Aliot pour les régionales de décembre de la même année, à une place non éligible (V. annexes p. 135 [p. 109]). Il est le fils de Philippe Delmotte, candidat régulier du FN depuis les élections cantonales de 1984 jusqu'à sa dernière candidature en 2007 pour les élections législatives et son arrêt d'un militantisme actif après sa retraite professionnelle.

⁹⁹ Voici quelques années (entre 2006 et 2014) une famille marocaine est venue battre un tapis à la cascade que forme le Vernazobbre à Combejean, l'un des quatre hameaux de Pierrerue : « Ça été la révolution dans le village. « Ils » étaient bien arrivés dans les Hauts-Cantons ! ». (V. annexes p. 24) [Accès restreint].

			409	419	461	476	459	inscrits
Caussignojouls	15	54	152	121	117	120	132	Population
			111	108	99	96	109	inscrits
Cazedarnes	353	284	300	329	394	452	539	Population
			320	290	336	343	386	inscrits
Cébazan	420	368	376	377	343	459	553	Population
			306	306	337	384	391	inscrits
Celles	29	5	10	14	20	28	25	Population
			20	21	29	23	22	inscrits
Félines-Minervoises	530	467	428	394	389	371	449	Population
			366	383	329	345	367	inscrits
Ferrals les Ms	135	117	143	112	140	164	139	Population
			136	120	132	141	136	inscrits
Ferrières-P	40	38	35	40	49	59	80	Population
			81	66	61	76	80	inscrits
Fouzilhon	162	128	143	135	146	192	227	Population
			129	122	148	180	201	inscrits
Graissessac	1 510	1 134	924	687	632	685	721	Population
			821	660	585	597	490	inscrits
La Livinière	682	567	512	506	588	558	548	Population
			421	416	412	392	396	inscrits
Lavalette	24	18	40	34	37	47	60	Population
			35	50	54	52	54	inscrits
Le Pradal	101	97	136	178	191	253	287	Population
			105	119	141	174	212	inscrits
Le Soulié	120	111	107	119	121	116	115	Population
			114	104	161	154	152	inscrits
Margon	202	168	156	209	244	318	571	Population
			163	158	220	257	435	inscrits
Minerve	125	106	112	104	111	116	135	Population
			105	118	106	110	120	inscrits
Montels	140	127	123	134	168	221	238	Population
			93	88	146	176	191	inscrits
Montesquieu	53	35	38	47	47	58	67	Population
			36	43	53	56	57	inscrits
Montouliers	241	210	187	186	201	219	243	Population
			176	166	166	166	178	inscrits
Oupia	368	314	301	252	210	279	282	Population
			257	225	201	207	225	inscrits
Pailhès	258	263	306	421	462	470	469	Population
			247	317	273	402	398	inscrits
Pardailhan	93	83	102	126	164	176	187	Population
			92	114	138	156	145	inscrits
Pierrerie	257	242	280	259	264	281	289	Population
			194	204	222	222	229	inscrits
Poilhès	504	405	451	517	507	465	560	Population
			352	329	410	431	424	inscrits
Rieussec	70	62	71	54	76	93	90	Population
			60	56	68	73	79	inscrits
Romiguières	14	11	9	16	15	21	25	Population
			19	17	20	20	20	inscrits
Roquebrun	663	569	573	550	576	545	564	Population
			506	545	526	502	481	inscrits
Roquessels	112	115	97	123	123	130	118	Population
			90	80	109	98	98	inscrits
S ^t -Etienne Estréchoux	502	405	354	291	262	248	253	Population
			362	312	255	254	242	inscrits
S ^t -Génies-de-Varensal	200	214	223	207	209	242	195	Population
			174	172	162	141	134	inscrits
St-Martin-de-l'Arçon	115	107	110	103	118	143	117	Population
			95	87	104	127	127	inscrits
S ^t -Vincent-d'Olargues	372	340	335	301	323	318	323	Population
			274	271	276	277	313	inscrits
Usclas d'Hérault	166	129	134	147	144	249	318	Population
			134	156	170	207	259	inscrits
Vailhan	116	105	127	132	120	158	171	Population
			110	113	119	122	121	inscrits
Valmascle	40	38	43	41	41	39	44	Population

			49	49	68	55	54	inscrits
Vélieux	37	45	44	34	50	65	61	Population
			41	38	44	44	63	inscrits
Verrerries-de-M	252	139	113	106	105	98	94	Population
			124	122	117	109	109	inscrits
Vieussan	234	232	257	256	214	257	269	Population
			218	219	218	233	239	inscrits
Villeneuvevete	61	50	75	83	85	69	65	Population
			75	94	73	51	51	inscrits

Les années inscrites en gras correspondent aux années de recensements (source INSEE) et les années inscrites en italique à celles des élections présidentielles (Sources Arch. dép. de l'Hérault et à partir de 2002, ministère de l'Intérieur). Les chiffres des inscrits sont en rouge en cas de dépassement avec ceux de la population.

Cet afflux de population nouvelle perturbe les équilibres internes du territoire étudié. Ainsi l'augmentation du nombre d'habitants des villages et des petites villes au sud du canton de Saint Gervais-sur-Mare déséquilibre en leur faveur les rapports de force économiques et politiques au détriment des localités du nord du canton plus montagneux et de son chef-lieu comme cela apparaît dans les résultats des cantonales de 2011.

Cet afflux n'est pas sans conséquences dans les petites communes elles-mêmes. On peut assister à un phénomène de périurbanisation autour de ces villages avec la création de lotissements. C'est par exemple le cas à *Margon* qui voit sa population passer de 209 habitants en 1999 à 571 en 2011¹⁰⁰.

Ces arrivées modifient structurellement les villages, même les plus petits, en bouleversant la répartition de l'espace bâti et de l'espace agricole qui se réduit. (**V. carte, annexes p. 107 [p. 81]**). À cette « bétonisation » déjà évoquée, s'ajoute le repli agricole lié aux crises des filières et au vieillissement des exploitants¹⁰¹. Dans un espace agricole extrêmement morcelé où le fermage reste minoritaire, la restructuration pose de vrais défis. Cette situation modifie la composition des secteurs productifs dans l'espace rural. Les villages ont tendance à devenir de moins en moins le lieu où vivent en majorité des agriculteurs. Un nombre croissant d'habitants, y compris parmi les autochtones, sont des employés dépendant du secteur tertiaire. L'étude des documents de l'Insee depuis 1999 montre un développement du processus plus ou moins accéléré selon les communes, un village comme *Pierrerie* étant moins affecté par cette mutation que ne l'est celui de *Margon*¹⁰².

La cohabitation entre nouveaux et anciens habitants n'est pas toujours évidente. Aux dires des trois militants ou sympathisants FN margonais interviewés le 25 septembre 2014, elle pose un problème de ressenti réciproque entre les anciens et les nouveaux margonais¹⁰³. Jean-Marie Delmotte¹⁰⁴ lors d'un premier entretien évoque à *Pierrerie* une méfiance des natifs et une politique volontaire de non information envers les nouveaux venus. FA, appartenant à l'une des quatre familles « natives depuis des générations » de la commune *les Aires*, regrette la perte d'influence des anciennes fa-

¹⁰⁰ Margon est le seul village où l'on trouve un HLM.

¹⁰¹ Une forte proportion des vignes arrachées est aujourd'hui en friche.

¹⁰² Voir le chapitre sur ces communes.

¹⁰³ Selon les dires des trois interlocuteurs, la population des deux lotissements représenterait en 2014 60% de la population totale du village. Ils déplorent que la construction des maisons des lotissements se soit faite sur des parcelles trop exigües (moins de 400 m²). Ce découpage apportait une meilleure rentabilité pour les promoteurs. Il avantageait tous ceux qui avaient participé à l'opération mais il a eu pour résultat de scinder les gens du village en deux catégories. D'une part les « riches » qui habitent au cœur de la commune, près du château, et « les autres » qui habitent les lotissements. À noter que l'un des trois interviewés habite un lotissement. Il ne contredit pas l'opinion avancée. (**V. annexes p. 30**) [*Accès restreint*].

¹⁰⁴ « Dans ce village [Pierrerie] où tout le monde se connaît où les décisions du conseil municipal font l'objet de discussions et d'un consensus de la part des habitants présents qui assistent aux réunions [JMD y assiste toujours], le poids des familles autochtones est toujours prédominant et les étrangers [Les non-natifs et à plus forte raison les membres de l'UE] sont traditionnellement tenus à l'écart des affaires de la commune. » (**V. annexes p. 24**) [*Accès restreint*].

milles¹⁰⁵. L'arrivée de nouveaux habitants posent aussi de redoutables problèmes de logistique, voiries, structures scolaires... dont on retrouve trace dans la presse locale, lors des campagnes des cantonales et dans une moindre mesure à l'occasion des législatives, élections favorables à l'exposé de difficultés locales. Dans l'exemple du Saint-Ponais déjà évoqué, il s'agissait de problèmes d'intégration scolaire¹⁰⁶.

D'un point de vue électoral, l'arrivée d'électeurs dont le parcours de vie, le plus souvent urbain, est très différent de celui de personnes issues de la communauté villageoise, ignorants qu'ils sont du passé et des codes implicites de la vie villageoise, modifie la composition de l'électorat et, par suite, les résultats du vote. Paul Allières dans un entretien au *Midi libre* parle d'un « effet lotissement¹⁰⁷ ».

D'autre part, conséquence de la volonté politique tant au niveau départemental que régional de favoriser le tourisme pour accroître les revenus locaux, l'essor des maisons secondaires atteint toutes ces communes avec plus ou moins d'intensité¹⁰⁸. À cette expansion s'ajoute le maintien d'un patrimoine foncier (ou professionnel) villageois par d'anciens habitants venus vivre en ville, un phénomène non négligeable d'un point de vue électoral¹⁰⁹. De fait, un certain nombre de villages ruraux, en particulier les plus petits, mais pas seulement, ont un nombre d'inscrits supérieur à celui des résidents habituels¹¹⁰. Ces électeurs venus le temps d'un vote d'un ailleurs qui peut être proche mais qui est vraisemblablement urbain ou périurbain, perturbe obligatoirement l'évaluation des données des scrutins, qu'il s'agisse de l'importance des abstentions ou de l'analyse des votes partisans. Ainsi *Romiguières* suscite la curiosité de la presse en 1984 en votant en faveur de la liste FN à plus de 70 %. 11 électeurs l'avaient choisie sur 19 inscrits et 14 votants. Or *Romiguières* comptait, en 1982, 9 habitants. Qui étaient les votants et les abstentionnistes ? Une commune sur cinq est concernée par ce phénomène sur une période englobant trois élections ou plus. Il s'agit toujours de très petits villages dont la population est inférieure ou sensiblement égale à une centaine d'habitants¹¹¹. La commune de *Ferrières-Poussarou* connaît le différentiel le plus important. En 1981 le nombre des inscrits (81) représente plus de deux fois le nombre d'habitants recensés en 1982 (41). L'écart s'amenuise lentement au fil du temps pour arriver à l'égalité en 2012 : 80 habitants, 80 inscrits. La question se pose

¹⁰⁵ « On a voté [en mars 2014] pour des conseillers municipaux qui habitent les Aires depuis 6 mois et des membres des quatre familles natives qui se présentaient n'ont pas été élus ». (V. annexes p. 18) [Accès restreint].

¹⁰⁶ La réunion à Saint-Pons d'enseignants et de parents d'élèves, relatée par *la Marseillaise* du 19 juin 1999 dénonçait à la fois le manque de structures d'accueil, et des incohérences administratives : « Menaces de suppression de poste dans une maternelle inaugurée le mardi précédent » et des insuffisances, « un seul internat de colège, et pas de maître d'internat ». « De Maurassan à Roquebrun, [ce sont] 130 enfants [du primaire] en difficulté d'adaptation répartis sur onze écoles... [et] un seul psychologue à mi-temps à Saint-Pons. » Toutes les petites villes de la zone, Saint-Chinian, Cessenon... sont concernées, mais aussi de plus petites communes telles Berlou, Cazedarne, Roquebrun...

¹⁰⁷ Selon Paul Allières la multiplication des lotissements produit "un phénomène de masse inédit" capable de modifier la donne électorale en signant "la fin des particularismes locaux". *Le Midi Libre* 18 mars 2007 (2^{ème} cahier, p.1).

¹⁰⁸ Dans le canton de la Salvétat 63 % des logements sont des résidences secondaires. À Pardailhan, en 2009, sur 224 logements 90 étaient des résidences principales (Nombre d'habitants : 180) et 118 des résidences secondaires ou occasionnelles qui représentaient donc 52,7 % du bâti (Source Insee). Une situation ne semble pas se refléter pas au niveau des listes électorales. Lors des présidentielles de 2012 on note 147 inscrits pour 187 résidents permanents.

¹⁰⁹ L'article I.II, 2 du code électoral indique que peuvent être inscrits sur la liste électorale d'une commune à leur demande « ceux qui figurent pour la cinquième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales ». À savoir la taxe foncière des propriétés bâties, ou la taxe foncière des propriétés non bâties, ou la taxe d'habitation, ou la taxe professionnelle ou, depuis 2002, la taxe des ordures ménagères.

¹¹⁰ Voir les chiffres inscrits en rouge sur le tableau supra.

¹¹¹ Il s'agit de Boisset, Brenas, Celles, Ferrières-Poussarou, Lavalette, Le Soulié, Saint-Étienne-Estréchoux, Romiguières et Verreries-de-Moussans.

donc de savoir qui sont les 22 électeurs qui votent Front national (38,59%) lors de la présidentielle de 1988 alors que 26 personnes inscrites n’y résident pas habituellement et que l’Insee n’y dénombre que 40 habitants. Il n’en demeure pas moins que si « l’exportation » de voix frontistes peut être démontrée, il est impossible de savoir dans quelle proportion elle se fait et quel est le lieu de résidence habituelle des électeurs qui ont choisi de voter dans telle commune sans y résider principalement. Pour les villages plus peuplés, comme *Usclas-d’Hérault* ou *Cazedarne*, cette anomalie quand elle existe, ne se présente que sur une plus courte période. L’incidence sur les votes n’est pas toujours démontrable.

2.4. Un territoire fragile économiquement et socialement

À La lecture de l’extrait de l’Arrêté du 10 juillet 2013¹¹², précisant le classement de 2 000 communes en zone de revitalisation rurale, on s’aperçoit que sur quatre-vingt-dix communes listées pour le département de l’Hérault seules trente-et-une ne font pas partie de la cinquième circonscription. Près de la moitié (45 %) des villes ou villages de cinq cent ou moins inscrits sur les listes électorales en 2012 et 54 % des communes-cible se retrouvent dans cette liste dont l’objectif est de revivifier économiquement des territoires marqués par une faible densité démographique et qui comportent une forte proportion d’emplois agricoles puisque le nombre des actifs du secteur doit être supérieur au double de la moyenne nationale¹¹³.

Communes-cible classées en zone de revitalisation rurale

Berlou, Boisset, Brenas, Cassagnoles, Caussiniojols, Celles, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, La Livinière, Lavalette, Le Soulié, Minerve, Oupia, Pardailhan, Rieussec, Romiguières, Roquebrun, Saint-Martin-de-l’Arçon, Saint-Vincent-d’Olargues, Usclas-du-Bosc, Vélieux et Verreries-de-Moussans et Vieussan

Certains chefs-lieux de cantons comme Lunas, Olargues, Olonzac, la Salvetat-sur-Agout se retrouvent dans ces communes rurales en difficulté ainsi que de petites villes comme *Lodève* pourtant considérée par l’Insee avec *Clermont-L’Hérault* comme ville pôle de bassin d’emploi ou *Saint-Pons-de-Thomières* comptée comme bassin de vie en 2004 conjointement avec Béziers. Bien que la nouvelle carte des quartiers prioritaires présentée le 17 juin 2014 par madame Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de la Ville, accuse une diminution de moitié du nombre des villes éligibles dans un souci de concentration des moyens, *Béziers*, *Agde* y demeurent et dans les cent nouvelles villes apparues pour la première fois figurent *Bédarieux* pour la communauté de communes « Avène-Bédarieux-Lamalou-Taussac-le Bousquet d’Orb » et *Lodève* pour celle du « Lodévois Larzac ». Or l’éligibilité aux aides se fonde désormais sur un unique critère, celui du revenu. Il est nécessaire que celui de la moitié au moins de la population de la ville soit égal ou inférieur à 11200€/an c’est-à-dire 60% du revenu médian national.

Cette fragilité économique et sociale était déjà pointée en 2009 dans un rapport « Note d’analyse : La pauvreté dans le monde rural »¹¹⁴ élaboré par la Fédération des centres sociaux et socioculturels et plusieurs autres organisations telles « Famille rurales » et « Habitat et développement » au moment de la mise en place de la loi « Hôpital Patient, Santé et Territoire », du RSA et de la réorganisation des services de la politique sociale publique dans le cadre départemental. Dans un

¹¹² NOR:PRMR1311155A, version consolidée du 22 décembre 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000027692050&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id> Consulté le 20/06/2014.

¹¹³ Le chiffre est calculé sur la base du dernier recensement. Il faut être membre d’une intercommunalité pour en profiter. Les communes peuvent alors prétendent à des mesures d’exonération pour les entreprises qui s’y installent et à des majorations de dotations pour elles-mêmes.

¹¹⁴ https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Note_de_cadrage_GT_Fnars_pauvrete_en_milieu_rural.pdf Consulté le 25/11/2014.

monde rural en pleine mutation où de nouvelles formes de ruralité coexistent avec les formes traditionnelles basées sur le secteur agricole, le rapport ciblait tout un catalogue de facteurs, toujours actuels et souvent conjugués, de mise en place de la précarité. Étaient cités : la concentration des services en milieu urbain et la diminution de services locaux existants, l'absence ou la faiblesse des transports en commun, le coût des déplacements¹¹⁵, l'obligation de devoir chercher souvent du travail dans les villes faute d'emploi sur place adapté ou d'une offre de formation pertinente avec pour conséquence une perte ou une faiblesse des ressources, des logements anciens inadaptés, vétustes entraînant souvent une précarité du chauffage, des conditions d'hygiène, l'isolement social et le vieillissement d'une partie importante de la population¹¹⁶. L'auteur constate que la pauvreté rurale est assez difficilement visible, ce qui explique sa mauvaise prise en compte, car les personnes touchées cachent leur situation et évitent de demander des aides pour ne pas être stigmatisées ou marginalisées par leur voisinage, la visibilité sociale étant forte dans un village. Ce processus risque alors les enfermer dans une pauvreté silencieuse et une absence de lien social qui « conduisent des personnes ou des familles à se sentir comme assignées à résidence sur les territoires ruraux ».

Les personnes les plus concernées par le risque de précarité sont à la fois les personnes âgées isolées, les familles monoparentales, les jeunes professionnellement peu qualifiés et les néoruraux, venus pour trouver dans ces villages un logement à prix abordable. Le phénomène de précarité touche inégalement les communes rurales. L'un de ces indicateurs, donné par l'Insee, est le pourcentage des ménages assujettis à l'impôt et surtout le revenu moyen déclaré des ménages non assujettis. Ainsi dans la commune de *Pardailhan* on constate en 2009 que 65 % des ménages ne paient pas d'impôts direct et que le revenu net moyen déclaré se situe à 8 148 €, en très légère hausse par rapport à 2006 mais très inférieur au SMIG et au revenu moyen déclaré des non-assujettis au plan national¹¹⁷.

Une telle situation perdure. En juin 2015 l'Insee publie un constat inquiétant sous le titre « Forte pauvreté rurale et urbaine en Languedoc-Roussillon »¹¹⁸. Après un état global de la situation et l'énoncé des causes, on lit : « En 2012, les habitants du Languedoc-Roussillon vivent en moyenne avec un niveau de ressources inférieur à la plupart des autres régions métropolitaines.¹¹⁹ Le chômage plus prégnant ainsi qu'une plus forte part d'inactifs, notamment de retraités, expliquent cet écart. En dépit des mécanismes de redistribution, près d'un languedocien sur cinq vit en dessous du seuil de

¹¹⁵ L'étude des documents clé de l'Insee pour les communes des Aires, Margon, Pierrerue, lieu de résidence de personnes ayant accepté d'être interviewées, montre clairement cette situation. L'usage de la voiture pour le travail dans ces communes y varie entre 98 et 96 %.

¹¹⁶ Ces difficultés de précarité et d'isolement ont été décrites lors de son entretien le 10 juillet 2014 par le candidat FN à la municipalité de Margon en mars 2015. Parlant des treize villages du Minervois visités lors de sa campagne pour les élections cantonales de 2010, il dit avoir été frappé en faisant un porte à porte systématique par la solitude et la précarité des gens : « Tous les problèmes d'arthrose, de dents et cela dans la dignité sans rien demander. » Il cite le cas, dans le village de Montouliers, d'une vieille dame dont la maison était tout en haut de la commune qui lui a dit « qu'elle voterait pour lui parce que, lui, il était venu ». (V. annexes p. 19) [*Accès restreint*]. Montouliers est la localité qui reste le bastion encore le plus réfractaire aux idées frontistes de tout le Saint-Chinianais.

¹¹⁷ Voir aussi au chapitre intitulé « Étude de cas particulier », le paragraphe « Niveau de vie ».

¹¹⁸ Insee Analyses Languedoc-Roussillon N° 11 - juin 2015. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=1&ref_id=22846#inter6 Consulté le 28 décembre 2015.

¹¹⁹ « En 2012, le niveau de vie médian des ménages languedociens s'élève à 1 500 euros par mois. Il est plus faible que dans toutes les autres régions métropolitaines actuelles à l'exception du Nord-Pas-de-Calais où il atteint 1 475 euros par mois » (Source Insee citée supra).

pauvreté¹²⁰.» Tout un paragraphe est consacré au phénomène de pauvreté en milieu rural : « En Languedoc-Roussillon, la pauvreté est plus fréquente dans les communes isolées... Le taux de pauvreté y est supérieur à la moyenne régionale. Les agriculteurs, dont les revenus sont plus faibles en moyenne, sont plus présents : ils représentent 10,5 % des actifs occupés de 30 à 60 ans dans les communes isolées contre 2,5 % au niveau régional. Par ailleurs, les ménages dont le référent fiscal est âgé de plus de 75 ans sont plus souvent touchés par la pauvreté, en raison d'une précarité qui affecte essentiellement les anciennes agricultrices. Elles représentent 17 % des femmes de 75 ans ou plus dans les communes isolées contre 6 % en Languedoc-Roussillon.»

¹²⁰ Taux de pauvreté des petites villes pôles économiques dans la zone étudiée : Lodève, 26 %, Pézenas, 26 %, Clermont-l'Hérault 21,4 %, Bédarieux, 18,9 %.

DEUXIEME PARTIE :
II. ÉTUDE DES ELECTIONS ET SUIVI DE
L'ÉVOLUTION DES VOTES FN

1. L'état des lieux les tendances politiques des communes en 1981

1.1. *L'élection présidentielle du 26 avril 1981, base d'étude pour l'évolution politique des communes-cible*

Sous la cinquième République, le choix du scrutin majoritaire uninominal à deux tours à l'échelon national pour l'élection au suffrage universel du président de la République est décidé en 1962¹²¹. Il en est de même depuis novembre 1958 pour les élections législatives dans le cadre d'un découpage en circonscriptions territoriales au sein d'un département, à la seule exception des élections de 1986 effectuées au scrutin proportionnel. Ce type de scrutin a conduit progressivement à un regroupement tactique des systèmes partisans pour arriver ou se maintenir au gouvernement. Le processus se met clairement en place après la disparition de la scène politique du général de Gaulle et aboutit, malgré les divergences et les rivalités, à des alliances électorales à droite comme à gauche. Les résultats des élections présidentielles de 1974, consécutives au décès du président Pompidou l'illustrent nettement. Le 5 mai, lors du premier tour, François Mitterrand, candidat unique du PCF et du PS, l'emporte avec 43,25 % des voix. À droite, Valéry Giscard d'Estaing (UDF) recueille 32,60 % des voix et Jacques Chirac (UDR) 15,11 %. Les neufs autres candidats n'ont aucune chance de l'emporter. Un écart de plus de dix points les sépare des « présidentiables »¹²². Tous réalisent des scores marginaux, inférieurs à 5 % des voix. S'il s'agit de regroupements encore assez dispersés pour les élections législatives de 1973 qui voient les gaullistes, les antigauillistes, une union de la gauche sans les communistes, les communistes se disputer les suffrages des électeurs, on observe pour les élections législatives de 1978 un jeu d'ententes et d'accords qui réduit l'offre électorale pratiquement à deux grandes coalitions, l'une de droite et l'autre de gauche. Ce système vise à obtenir une alternance des partis au pouvoir tout en assurant une stabilité des gouvernements en place.

Au moment de l'élection présidentielle de 1981, les insuccès électoraux de Jean-Marie Le Pen dans les années en 1970 ne peuvent faire présumer d'un retournement rapide de situation en sa faveur et encore moins d'un réaligement électoral tel que le décrit Pierre Martin¹²³ dans son livre « *Comprendre les évolutions électorales* ». Deux ans après la création du Front national, Jean-Marie Le Pen a été en 1974 l'un des douze candidats à la succession de Georges Pompidou. Sa candidature, suscitée par l'Ordre Nouveau¹²⁴ qui souhaitait voir se présenter un candidat d'extrême droite « convenable » pour étendre son influence au-delà de son cercle d'influence grâce au passé d'ancien député poujadiste de Jean-Marie Le Pen, fut loin de recueillir l'adhésion des différents courants de l'extrême droite. Il dût aussi compter avec la concurrence de Jean Royer, partisan d'une droite morale et soutenu par les catholiques traditionalistes. Le score obtenu de 0,75 % est très inférieur à celui obtenu par Jean-Louis Tixier-Vignancourt en 1965 lors de la première élection du président de la République au suffrage universel (5,25 % des voix exprimés). Lors des élections européennes du 10

¹²¹Loi 62-1292 du 6 novembre 1962, art.2 modifiant l'article 7de la constitution, JORF du 7 novembre 1962, p.10762.

¹²² Le meilleur score suivant est assuré par Jean Royer avec 3,17 %.

¹²³ MARTIN Pierre, « *Comprendre les évolutions électorales* », Presses de la Fondation Nationale des Sc. Politiques, 2000, chap. 8, 9 et 10, pp.239-415.

¹²⁴ La dissolution d'Ordre Nouveau en 1973 pour atteinte à la sureté de l'État, laisse à Jean-Marie Le Pen les mains libres pour devenir le seul patron du Front national créé en 1972. À partir de 1974 il doit cependant lutter contre une scission initiée par François Brigneau et Roland Gaucher et la création du PFN (Parti des Forces Nouvelles) qui finira par se fondre en 1981 dans le RPF.

juin 1979, le peu de succès de la liste menée par Jean-Louis Tixier-Vignancourt dont il est le responsable de campagne (1,31 % des suffrages) n'est guère plus encourageant¹²⁵ et en 1981 il se trouve empêché de se présenter faute d'un nombre suffisant de parrainages. Jean-Marie Le Pen n'est pas alors la figure médiatique la plus connue des différents mouvements se situant à l'extrême droite. Depuis un quart de siècle, la Nouvelle droite avec en figure centrale, Alain de Benoist, les activités intellectuelles du GRECE¹²⁶ fondé en 1969 et médiatisé par une importante campagne de presse durant l'été et l'automne 1979 dans *Le Monde* et le *Nouvel Observateur*¹²⁷, celles du club de l'horloge créé en 1974 par Jean-Yves le Gallou, Yves Blot et Henry de Lesquen, suscitent nombre de publications universitaires et une éclosion d'articles de presse¹²⁸. Il est caractéristique que l'historien René Rémond dans l'édition de 1982 de son livre « *Les droites en France* »¹²⁹, après un chapitre dédié à l'intégrisme catholique post conciliaire, en consacre un autre particulièrement développé à la Nouvelle droite sous le titre : « Nouvelle droite ou droite de toujours » mais donne à Jean Marie Le Pen moins de lignes qu'il n'en accorde à Monseigneur Lefebvre ou à l'abbé de Nantes.

Certes l'irruption du Front national sur la scène politique trois années plus tard, recueillant d'emblée près de 15 % des voix, ne peut être considérée comme un surgissement ex nihilo. Les votes en sa faveur sont l'exutoire électoral de tensions, de déceptions existantes que l'offre des autres partis ne satisfaisait pas ou plus. Néanmoins cette absence d'une présence frontiste lors des élections présidentielles de 1981 permet de mesurer à ce moment précis les grandes tendances politiques des villages en faveur de la droite ou de la gauche en fonction des candidatures proposées lors de cette élection et compte-tenu de la faiblesse relative des abstentions.

Dix candidats briguent les suffrages de l'électorat. La gauche est représentée par cinq candidats : François Mitterrand pour le Parti socialiste, Georges Marchais pour le Parti communiste, Michel Crépeau pour les Radicaux de Gauche, Arlette Laguiller déjà présente en 1974, pour Lutte Ouvrière et Huguette Bouchardeau pour le Parti socialiste unifié (PSU). À droite quatre personnes sont en concurrence, le président de la République sortant, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac pour le Rassemblement pour la République (RPR), et deux individualités gaullistes, Michel Debré et Marie-France Garaud. Quatre d'entre eux ont de réelles chances de l'emporter ainsi que l'avaient pronostiqué les différents sondages¹³⁰ effectués durant la campagne électorale.

1.2. Les enjeux de la campagne

En 1981 le thème de l'immigration n'est pas un enjeu mais un sujet clivant utilisé par le Parti communiste. Les enjeux de la campagne, ceux sur lesquels débattent Giscard et Mitterrand et leurs partisans sont l'emploi et l'insécurité intérieure et extérieure¹³¹. La lecture de la presse locale de janvier à avril 1981 est sur ce point, éclairante. Aucune allusion à un tel thème dans *Le Midi Libre* sauf

¹²⁵ En 1981, les deux candidats représentant l'extrême droite, Philippe Malaud et Jean-Louis Tixier-Vignancourt totalisent 2,59 % des suffrages.

¹²⁶ GRECE acronyme de Groupement de Recherche et d'Études pour la Civilisation européenne.

¹²⁷ TAGUIEFF Pierre-André *Sur la nouvelle Droite, jalon d'une analyse critique*, éd. Descartes & Cie, Paris, 1994, Préface p. VI et p. 243.

¹²⁸ La Nouvelle Droite et le GRECE resteront objet d'étude et de campagne de presse jusque dans les années quatre-vingt-dix.

¹²⁹ RÉMOND René, *Les droites en France*, éd. Aubier-Montaigne, Paris, 4^{ème} édition 1982, 540 p.

¹³⁰ STOETZEL Jean. « Les élections françaises de 1981 et les sondages », in *Revue française de sociologie*. 1982, 23-1. pp. 3-14.

URL : [/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1982_num_23_1_3539](http://web.revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1982_num_23_1_3539). Consulté le 13 novembre 2014.

¹³¹ Les axes de la campagne seront « L'emploi et la sécurité nationale et internationale » Michel Ponia-towski, cité par *Le Midi Libre* le 3 février 1981.

pour s'indigner des positions du Parti communiste qui par ses « visés électoralistes » établit « insidieusement une relation entre la situation de l'emploi et la présence massive des travailleurs immigrés... ». Et l'auteur de l'article de feindre de plaindre leurs militants : « Voici peu dans les cités HLM c'est eux [les communistes] qui tenaient permanence pour faciliter l'intégration des travailleurs étrangers ... et voilà qu'on leur demande de rédiger des lettres de dénonciation. »¹³² Déjà trois jours auparavant le journal avait imprimé une photo représentant une femme enturbannée et deux jeunes enfants en titrant : « Le PC les accuse de trafic de drogue. »¹³³ C'est dans *La Marseillaise*, quotidien communiste, très lu par abonnement dans les foyers des militants et des sympathisants, que l'on suit au fil des jours et des événements, à la fois l'argumentation développée et sa défense face à ce que les communistes estiment être un procès injustifié de racisme et de délation dont le seul objectif est de « mener une campagne anti-communiste ». C'est là, le 7 janvier 1981, que l'on peut lire la lettre ouverte de Georges Marchais à Hamsa Boubakeur, Recteur de la mosquée de Paris. Il y écrit que « La présence en France de près de quatre millions et demi d'étrangers, de travailleurs immigrés et les membres de leurs familles, la poursuite de l'immigration posent aujourd'hui de graves problèmes » Certes, il poursuit en disant que cette immigration massive est un « exil obligé » pour les travailleurs étrangers « parce qu'ils ne trouvent pas de travail chez eux » et que le grand responsable est le monde capitaliste à qui l'immigration « procure une main d'œuvre exploitée et sous-payée ». Il précise bien qu'« Il faut donner aux travailleurs étrangers les mêmes droits sociaux qu'aux travailleurs français » mais il ajoute : « Il faut arrêter l'immigration sous peine de jeter de nouveaux travailleurs au chômage », liant ainsi les deux facteurs dans une relation de cause à effet. C'est également à la une, le 5 février, qu'est relaté le discours du candidat lors de son 36^{ème} meeting de campagne, à Saint-Denis où il s'écrit : « Les communistes ont raison de dire non à la constitution de nouveaux Harlem ou de nouveaux Soweto et j'ajouterai à de nouveaux Chicago », claire allusion à la politique des quotas menée par certains maires communistes dans leur villes¹³⁴, à l'insécurité et la drogue. Par la suite les unes des 11, 13 et 14 février sont entièrement consacrées à défendre le Parti communiste de toute accusation de racisme et à s'indigner de la campagne de dénigrement systématique orchestrée par les autres partis et leur presse ; *Le Midi Libre*, l'autre grand journal local, étant particulièrement visé.

1.3. La situation politique des communes-cible en 1981 au moment de l'élection présidentielle du 26 avril

Le nombre des inscrits s'établit en 1981 à 8 281 pour l'ensemble des communes.

¹³² *Le Midi Libre* 3 février 1981, p. 3.

¹³³ Le fils de cette femme de nationalité algérienne, avait été accusé par une famille marocaine d'être un vendeur de drogue. Le 7 février une manifestation de protestation devant le domicile de la famille accusée, est cautionnée par Robert Hue, le maire de Montigny-lès-Cormeilles dont l'action est approuvée par Georges Marchais. C'est le début de la « campagne anti drogues » menée par le PC qui dénonce à la fois les petits trafiquants étrangers et les gros trafiquants, liés selon lui, au monde capitaliste et au pouvoir et, en tant que tels, protégés.

¹³⁴ Destruction le 24 décembre 1980 d'un foyer d'hébergement au bulldozer par le maire de Vitry d'un foyer d'hébergement pour 140 maliens en protestation de la politique d'expulsion menée par la mairie de Saint-Maur. (*La Marseillaise* parle de « l'affaire de Saint-Maur » sans aucune allusion à Vitry) et décision de limiter à 15 % le nombre des enfants de parents étrangers dans les colonies de vacances, à Ivry-sur-Seine le 30 janvier 1981. Cette mesure est relatée dans *La Marseillaise* en date du 31, p. 14. L'auteur de l'article considère que la controverse déclenchée autour de cet acte administratif n'est que la manifestation d'une « nouvelle campagne anti communiste ».

Tableau 6 : Étude des scores des quatre candidats majeurs Élection présidentielle 26 avril 1981

Cantons	Communes	Insc.	Vot.	Exp.	% abst.- Bl./nuls	Mitterrand	%	Giscard	%	Mar chais	%	Chirac	%	% D B-C	%G M-M
BÉDARIEUX	Carlencas-et-Levas	44	37	35	20,45	4	11,43	18	51,42	4	11,43	4	11,43	62,86	22,88
	Graissessac	821	649	643	21,68	166	25,82	125	19,26	248	38,56	53	8,24	27,68	64,38
	Le Pradal	105	90	89	15,24	38	42,70	20	22,47	7	7,87	13	14,61	37,08	50,56
	S ^t -Étienne-Estr.	362	307	303	16,30	56	18,48	56	18,48	124	40,92	34	11,22	29,70	59,41
CAPESTANG	Montels	93	86	84	9,68	19	22,62	19	22,62	13	15,48	25	29,76	52,38	38,10
	Poilhes	352	297	292	17,05	104	35,62	48	16,44	74	25,34	29	9,93	26,37	60,96
CLERMONT L'H	Celles	20	17	15	25,00	2	13,33	4	26,67	2	13,33	4	26,67	53,33	26,67
	Valmascle	49	35	35	28,57	10	28,57	8	22,86	8	22,86	8	22,86	45,71	51,43
	Villeneuve	75	56	55	26,67	14	25,45	21	38,18	2	3,64	7	12,72	50,91	29,09
LUNAS	Brenas	33	28	28	15,15	7	25,00	14	50,00	0	0,00	3	10,71	60,71	25,00
	Lavalette	35	35	35	0,00	6	17,14	2	5,71	9	25,71	8	22,86	28,57	42,85
	Romiguières	19	17	17	10,53	6	35,53	5	29,41	1	5,88	4	23,53	52,94	41,18
MONTAGNAC	Aumes	244	217	212	13,11	42	19,81	65	30,66	48	22,64	37	17,45	48,11	42,45
	Usclas d'Hérault	134	119	119	11,19	18	15,13	45	37,82	27	22,69	23	19,38	57,14	37,82
MURVIEL	Cabrerolles	197	154	154	21,83	34	22,08	45	29,22	28	18,18	27	17,53	46,75	40,25
	Causses-et-Veyran	409	323	317	22,49	83	26,18	39	12,30	89	28,08	81	25,55	37,85	54,26
	Caussiniojous	111	85	85	23,42	13	15,29	38	44,71	5	5,88	19	22,35	67,06	21,18
	Pailhès	247	196	194	21,46	43	22,16	30	15,46	49	25,26	52	26,80	42,27	47,42
OLARGUES	Berlou	177	145	141	20,34	51	36,17	28	19,86	22	15,60	20	14,18	34,04	51,77
	Ferrières-Poussarou	81	66	60	25,93	11	18,33	17	28,33	3	5,00	19	31,66	60,00	23,33
	Roquebrun	506	388	387	23,52	142	36,60	67	17,31	112	28,94	22	5,68	23,00	65,63
	St-Martin-de-l'A	95	83	79	16,84	18	22,78	12	15,19	29	36,71	8	10,13	25,32	59,49
	St-Vincent-d'O	274	212	210	23,36	68	32,38	40	19,04	38	18,09	30	14,29	33,33	50,48
	Vieussan	238	192	188	13,76	52	27,66	29	15,43	39	20,74	31	16,49	31,19	48,40
OLONZAC	Cassagnoles	108	87	87	19,44	34	39,08	11	12,64	22	25,29	8	9,20	21,18	64,37
	Félines-Minervoies	366	295	292	20,22	118	40,04	43	14,73	72	24,66	30	10,27	25,00	65,08
	Ferrals-les-M	136	93	93	31,62	26	27,96	8	8,60	25	26,88	9	9,68	18,28	54,84
	La livinière	421	342	333	20,90	124	37,24	70	21,02	57	17,12	42	12,61	33,63	54,35
	Minerve	105	89	86	18,10	40	46,51	13	15,12	15	17,44	10	11,63	26,74	63,95
	Oupia	257	195	187	27,24	84	44,92	32	17,11	29	15,51	19	10,16	27,27	60,43
ROUJAN	Fouzilhon	129	109	107	17,05	47	43,93	19	17,76	1	0,93	11	10,28	28,04	44,86
	Margon	163	131	130	20,25	43	33,08	17	13,08	39	23,08	16	12,31	25,38	63,08
	Montesquieu	36	28	28	22,22	7	25,00	7	25,00	8	28,57	6	21,43	46,43	53,57
	Roquessels	90	72	70	22,22	23	32,86	29	41,43	4	5,71	4	5,71	47,14	38,57
	Vailhan	110	91	89	19,09	42	47,19	16	17,98	11	12,36	7	7,87	25,84	59,55
S ^t -CHINIAN	Cazedarnes	320	236	234	26,88	71	30,34	56	23,93	50	21,37	34	14,53	38,46	51,71
	Cébazan	306	255	252	26,88	65	25,79	43	17,06	93	36,90	37	14,98	31,75	62,70
	Montouliers	176	136	136	17,65	57	41,91	12	8,82	45	33,09	16	11,76	20,59	75,00
	Pierrerie	194	152	147	22,73	44	29,93	32	21,77	38	25,85	14	9,52	31,29	55,78
S ^t -GERVAIS	St-Géniès-de-V	174	141	137	24,23	30	21,90	30	21,90	27	19,71	25	18,25	40,15	41,61
S ^t -PONS	Boisset	38	28	27	21,26	6	22,22	10	37,04	4	14,81	5	18,52	55,56	37,04
	Pardailhan	92	66	66	28,95	27	40,91	14	21,21	9	13,64	6	9,09	30,30	54,55
	Rieussec	60	46	46	28,26	16	34,78	25	54,35	2	4,35	1	2,17	56,52	39,13
	Vélieux	41	28	28	23,33	15	53,57	5	17,86	0	0,00	1	3,57	21,43	53,57
	Verreries-de-M	124	103	102	31,71	38	37,25	7	6,86	40	39,22	11	10,78	17,65	76,47
LA SALVETAT	Le Soulié	114	88	87	17,74	32	36,78	25	28,74	3	3,45	21	24,14	52,87	40,22

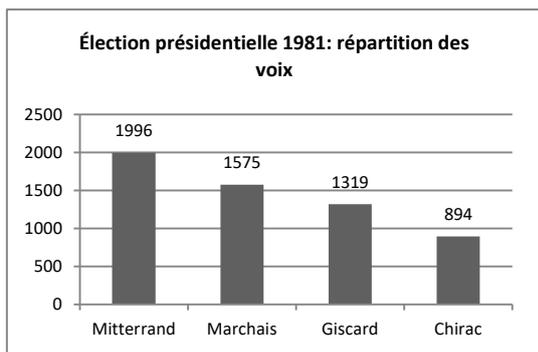
Les communes sont indiquées par cantons pour faciliter leur localisation géographique.

Les résultats obtenus après le premier tour, avec une abstention moyenne cumulée aux votes blancs ou nuls de 21 %, permettent de dégager deux caractéristiques dominantes.

1.3.1. Une majorité d'électeurs de ces villages vote en faveur des candidats de la gauche

Les scores obtenus par les quatre principaux candidats montrent qu'au début des années quatre-vingt, une grande majorité de communes-cible votent en faveur de la gauche.

Pour l'ensemble des localités étudiées François Mitterrand obtient au premier tour 30,05 % des voix, Georges Marchais 24,08 %. La gauche, hors scores des petits candidats, recueille 54,59 % des suf-



Graphique 3 : Élection présidentielle 1981

frages. Le président sortant n'en obtient que 20,17 % et Jacques Chirac seulement 13,66 %. Dans vingt-six communes¹³⁵ sur quarante-six, ses deux candidats majeurs obtiennent dès le premier tour la majorité des suffrages exprimés avec des écarts dépassant souvent les trente points¹³⁶. Dans cinq autres communes les candidats du PS et du PCF l'emportent mais sans majorité sur les votes en faveur des deux candidats de la droite¹³⁷. Dans deux d'entre elles l'écart entre les candidats de gauche et de droite dépasse ou approche les 15 points¹³⁸. Si l'on ajoute les voix des petits candidats : Arlette Laguiller, Michel Crépeau et Huguette Bouchardeau deux d'entre elles, *Pailhès* et *Vieussan* où la candidate Lutte Ouvrière obtient plus de 6 % des suffrages, voient la gauche l'emporter au premier tour¹³⁹. La droite n'est majoritaire que dans douze villages où les deux candidats dépassent les 50 % des voix exprimées¹⁴⁰ et dans trois autres où ils obtiennent au premier tour une majorité relative¹⁴¹.

1.3.2. Le vote communiste reste déterminant pour près de la moitié des villages

Dans les villages à sensibilité de gauche le vote communiste reste déterminant pour une grande majorité d'entre eux. Dans dix communes, *Aumes*, *Causses-et-Veyran*, *Cébazan*, *Graissessac*, *Montesquieu*, *Saint-Étienne-Estréchoux*, *Saint-Martin-de-l'Arçon*, *Poilhès*, *Usclas-d'Hérault* et *Verreries-de-Moussans*, Georges Marchais devance François Mitterrand. L'une d'elles, *Usclas-d'Hérault* se classe nettement à droite¹⁴². Au total ce sont vingt communes où le score du candidat communiste dépasse les 20 %¹⁴³. Sur les vingt-six villages où les scores cumulés des deux candidats PS et PCF dépassent 50 %, dix-sept choisissent Georges Marchais à plus de 20 % des votes exprimés et sept le font entre 30 % et 40 % des suffrages. La moitié des communes où la gauche est seulement majoritaire au premier tour, *Lavalette*, *Pailhès* et *Saint-Géniès-de-Varensal* sont dans le même cas ainsi que deux villages, *Aumes* et *Cabrerolles* où la droite est en majorité relative. Ces pourcentages, supérieurs aux résultats nationaux (15,35 %), sont en rapport avec ceux du département de l'Hérault (20,92 %) où

¹³⁵ Il s'agit de Berlou, Cassagnoles, Cazedarnes; Cébazan; Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Fouzillon, Graissessac, La Livinière, Le Pradal, Margon, Minerve, Montesquieu, Montouliers, Oupia, Pardailhan, Pierrerue, Poilhès, Roquebrun, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Martin-d'Olargues, Saint-Vincent-d'Olargues, Saint-Étienne-Estréchoux, Vailhan, Valmascle, Vélioux; et Verreries-de-Moussans.

¹³⁶ À Roquebrun l'écart est de 42 points 63.

¹³⁷ Il s'agit de Fouzillon, Lavalette, Pailhès, Saint-Géniès-de-Varensal et Vieussan.

¹³⁸ Lavalette et Vieussan.

¹³⁹ Pailhès 50,52 % et Vieussan 56,91 %

¹⁴⁰ Il s'agit Boisset, Brenas, Carlencas-et-Levas, Caussiniojols, Celles, Ferrières-Poussarou, Le Soulié, Montels, Rieussec, Romiguières, Usclas-d'Hérault et Villeneuveville.

¹⁴¹ Aumes, 5,7, Cabrerolles, 6,5 et Roquessels, 8,6.

¹⁴² Dans cette commune les scores cumulés de Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac atteignent 57,14%. L'écart en faveur de G. Marchais sur F. Mitterrand est de 7 points 56.

¹⁴³; Causses-et-Veyran, 21,14 % ; Aumes, 22,64 % ; Valmascle, 22,86 % , Usclas-d'Hérault, 23,08 % ; Cébazan, 24,68 % ; Pailhès, 25,26 % ; Poilhès, 25,26 % ; Lavalette, 25,71 % ; Pierrerue, 25,85 % ; Félines-Minervois, 26,88 % ; Montesquieu, 28,57 % ; Cassagnoles, 28,8 % ; Roquebrun ; 28,94 % ; Margon, 30 % ; Montouliers, 33,09 % ; Saint-Martin-de-l'Arçon, 36,7 % ; Cazedarnes, 36,9 % ; Ferrals-les-Montagnes; 38,57 % ; Graissessac, 38,57 % ; Verreries-de-Moussans, 39,22 % et Saint-Étienne-Estréchoux, 40,92 %.

François Mitterrand arrive en tête dès le premier tour et est élu le 10 mai avec cinq points de mieux que le score national.

Seuls les électeurs de vingt-sept communes sur les cent quarante et une que compose le territoire de la cinquième circonscription du département de l'Hérault tel que l'a circonscrit le découpage électoral « Marleix », ratifié par la loi du 23 février 2010¹⁴⁴, ont choisi de voter en faveur de Giscard au second tour de l'élection présidentielle le 10 mai 1981. Il s'agit de très petits villages dont la population est très largement inférieure au millier d'habitants à l'exception de deux localités *Lamalou-les-Bains* et *La Salvetat-sur-Agout* qui ne sont guère plus que deux gros bourgs. Neuf communes-cible sont concernées : *Brenas*, *Carlencas-et-Levas*, *Celles*, *Caussignojouls*, *Ferrières-Poussarou*, *Montesquieu*, *Roquessels*, *Le Soulié* et *Valmascle*. L'ensemble des communes du canton de Capestang, plus urbanisé et celui d'Olonzac profondément rural, ont voté en faveur de la candidature de François Mitterrand.

¹⁴⁴ Loi n° 2010-165 du 23 février 2010 ratifiant l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés. <http://www.legifrance.gouv.fr/>

2. Le vote Front national dans les différents scrutins de 1984 à 2014

[LES ANNÉES QUATRE-VINGT]

2.1. Les élections européennes du 17 juin 1984

Quatorze listes se disputent les suffrages des électeurs¹⁴⁵. La loi 77 729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen en a fixé les modalités. Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle sans panachage ni vote préférentiel (Art. 3). Les sièges à pourvoir sont répartis entre les circonscriptions en fonction de l'importance de leur population¹⁴⁶.

2.1.1. Le contexte général de la campagne électorale et les antécédents de mars 1983

Les enjeux de la campagne autour duquel se déterminent les listes concurrentes sont l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans l'Union Européenne, un sujet particulièrement sensible en Languedoc qui craint une concurrence accrue pour ses productions agricoles et un risque pour l'emploi avec une aggravation du chômage. Ce dernier volet donne à l'élection une dimension purement nationale. L'élection est donc pour un certain nombre d'électeurs l'occasion d'exprimer un vote protestataire.

Les premiers succès électoraux du parti frontiste ont eu lieu lors des élections municipales de mars 1983. Ils ne concernent pas directement les communes étudiées mais ils font connaître en France le Front national, la personnalité de son chef, ses idées, par le biais de la presse de la radio et de la télévision. Le retentissement médiatique du succès de Dreux où Jean-Pierre Stirbois devient maire-adjoint avec l'appui de la droite RPR, ajouté à l'attitude des candidats de droite UDF et RPR, qui n'hésitent pas à surenchérir sur les thèmes de l'immigration, danger pour l'emploi et la sécurité - une droite qui à Béziers a remporté les élections sur le communiste Paul Balmigère et l'union de la gauche - permet la diffusion des thèses frontistes à un échelon national. Cette attitude des partis de droite, déstabilisés et ulcérés par leurs défaites à l'élection présidentielle et aux législatives, peut s'expliquer en partie par leur volonté de se montrer en opposition systématique sur toutes les actions entreprises par le gouvernement Mauroy. Ajoutés aux thèmes développés durant toute la campagne présidentielle par Georges Marchais et le Parti communiste, tous ces facteurs vont transformer l'immigration en un véritable enjeu politique au cours des années quatre-vingt.

Une telle évolution n'aurait pu cependant réussir si elle n'avait rencontré d'écho chez les électeurs. L'opposition à l'immigration est un phénomène plus ancien et non obligatoirement lié à la

¹⁴⁵ Partis représentés au Parlement Européen : *Union de l'opposition UDF et RPR*, Simone Veil, tête de liste / *Liste Socialiste pour l'Europe* (PS), Lionel Jospin, tête de liste / *Liste présentée par le PCF*, Georges Marchais, tête de liste / *Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries* (FN), Jean-Marie Le Pen, tête de liste

Partis non représentés au Parlement Européen : *Les Verts-Europe-Écologie*, Didier Anger, tête de liste / *Entente radicale écologiste pour les États-Unis d'Europe* (ERE) *Ecologistes et MRG*, Olivier Stirn, Brice Lalonde / *Au nom des travailleurs* (LO), Arlette Laguiller, tête de liste / *Réussir l'Europe* (UDF dissident), Francine Gomez, tête de liste / *pour un parti des travailleurs* (PCI) Marc Gauquelin, tête de liste / *Différents, de gauche, en France, en Europe - La troisième liste de Gauche* (PSU CDU), Serge Depaquit, Henri Fizbin / *Union des travailleurs indépendants pour la liberté d'entreprendre* (UTILE) (DvD), Gérard Nicoud, tête de liste / *Initiative 84* (DvD), Gérard Touati, tête de liste / *Pour les États-Unis d'Europe*, Henri Cartan, tête de liste / *Parti Ouvrier Européen* (POE), Jacques Cheminade, tête de liste.

¹⁴⁶ Cette répartition s'effectue en appliquant la règle du plus fort reste (Loi 77 729, Art. 4).

droite. Le concept de « seuil de tolérance » appliqué à l’immigration n’a pas été inventé par les maires rouges de la banlieue parisienne en 1981. On le trouve en 1971 utilisé par Alain Girard dans « une enquête d’opinion publique sur les attitudes des français à l’égard de l’immigration étrangère »¹⁴⁷, publiée par l’Ined¹⁴⁸ dans la revue *Population*, et mentionnée dans un article polémique d’Alain Morice publié dans « Le journal des anthropologues »¹⁴⁹ en 2007. En septembre 1979, une enquête Sofres pour *L’Expansion*, citée par Pierre Martin¹⁵⁰, montrait que le sentiment anti-immigré existait largement à droite comme à gauche. À une question concernant les solutions possibles pour lutter contre le chômage, 44 % des sondés répondaient : « Renvoyer les travailleurs étrangers chez eux. »¹⁵¹ Dans un tel climat, la position volontariste des socialistes pour qui l’immigration doit être envisagée comme un phénomène durable¹⁵² a pu durcir les opinions à droite et désorienter une partie de l’électorat socialiste et communiste. Dès leur arrivée au pouvoir, ils annulent les décrets et loi portant sur un arrêt de l’immigration (Décret Stoléru du 10 novembre 1977 et Loi Bonnet du 10 janvier 1980 sous le gouvernement Barre) et régularisent 130 000 sans-papiers. Le PCF se trouve par la force des choses associé à ces mesures puisqu’il fait partie du gouvernement Mauroy. La politique du « stop and go », le terme est d’Olivier Milza¹⁵³, pratiquée par les socialistes durant les années suivantes avec des mesures de retour à un contrôle plus strict de l’immigration prises dès 1982, n’y change rien d’autant que la politique économique initiée est en échec et que le chômage continue de croître. Une telle analyse est valable pour la France urbaine mais dans le cadre de cette étude axée uniquement sur de petites communes rurales, les conditions d’accès aux médias d’information ne sont pas obligatoirement les mêmes.

2.1.2. Un accès à l’information très inégal entre les communes étudiées

Durant pratiquement toute la décennie des années quatre-vingt, l’accès à l’information est très inégal en fonction de la situation géographique et topographique des communes étudiées, selon qu’elles se trouvent en plaine comme celles des cantons de Capetang, de Montagnac, de Roujan ou bien en pays de piedmont ou de montagne comme celles des cantons d’Olargues, de la Salvetat-sur-Agout ou de Lunas.

Dans l’Ouest héraultais dès que l’on quitte la plaine littorale se pose le problème du captage des trois grandes chaînes de télévision, TF1, Antenne2 et RF3. Cette situation va perdurer jusque dans les années 90. Le 27 avril 1988 un article du *Midi libre*¹⁵⁴ titre « Des villes des Hauts-cantons

¹⁴⁷ GIRARD Alain, 1971. « Attitudes des Français à l’égard de l’immigration étrangère. Enquête d’opinion publique », *Population*, vol. 26 (5/sept.-oct.) : 827-875. DOI : 10.2307/1529680.

¹⁴⁸ Ined : Institut national d’études démographiques.

¹⁴⁹ MORICE Alain, « Du seuil de tolérance au racisme banal, ou les avatars de l’opinion fabriquée » *Journal des Anthropologues* [en ligne] 110-111 \ 2007, mis en ligne le 01 décembre 2008. Consulté le 23 février 2015. URL : <http://www.jda.revue.org/2509>

¹⁵⁰ MARTIN Pierre, *ibid.*, p 257.

¹⁵¹ Selon la répartition partisane suivante selon le sondage : PCF 45 %, PS 44 %, UDF 48 %, RPR 38 %.

¹⁵² « Le Parti communiste et la GGT pensaient, contrairement au Parti socialiste que l’immigration devait être essentiellement provisoire. Cette vision les amenait à être partisans de la solution du retour et d’un contingentement des arrivées. », MILZA Olivier. La gauche, la crise et l’immigration [Années 1930 - Années 1980]. In: *Vingtème Siècle. Revue d’histoire*. N°7, juillet-septembre 1985. pp. 133-135
[/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1985_num_7_1_1187](http://web.revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1985_num_7_1_1187) Consulté le 17 novembre 2014.

¹⁵³ MILZA Olivier, *ibid.*, p. 134.

¹⁵⁴ *Le Midi libre* du 27 mars 1988 p. G4.

sans image » et raconte le combat des maires d'une dizaine de communes, à l'initiative de celui de Rieussec¹⁵⁵ pour obtenir l'installation d'un réémetteur par une société privée perpignanaise¹⁵⁶.

La presse, les radios locales, demeurent encore pour un certain nombre de ruraux et d'habitants de petits bourgs, les seuls moyens d'information. Toutes les grandes radios nationales ne sont pas accessibles. En 1992, Francis Cros, maire de La-Salvetat-sur-Agout, précise dans un entretien qu'il ne peut écouter que Sud-radio et les radios locales¹⁵⁷. Reste la presse, notamment par abonnement. Or jusqu'en 1984 les journaux locaux ne parlent pas du Front national¹⁵⁸. *Le Midi Libre* ne dit rien sur les résultats de Dreux. Tous les articles et éditoriaux sont consacrés aux résultats régionaux. Les journalistes dissertent sur les rapports de force droite/gauche et leurs conséquences au plan régional et municipal dans les villes. *La Marseillaise* n'en parle pas davantage. Tous les articles à propos de municipales depuis février jusqu'au 6 mars sont axés sur l'union de la gauche et la nécessité de promouvoir les listes d'union et, après le second tour et les défaites à Béziers et à Sète, sur l'urgence de tenir les promesses de 1981. Il en est de même durant la campagne des européennes. Au *Midi Libre* aucun écrit n'est dédié à Jean-Marie Le Pen, à sa liste ou à son programme. La venue d'autres têtes de listes ou de leurs représentants fait au contraire l'objet de développements. Ainsi un article du *Midi Libre* en date du 4 juin 1984¹⁵⁹ rend compte d'une interview de Jacques Chirac venu à Béziers pour défendre la liste d'union de Simone Veil. La couverture de son intervention le lendemain, durant laquelle il vilipende les futures 35 heures, est également assurée. À la veille du scrutin le vote frontiste est minoré tant par les sondages qui le situent à 7,5 %¹⁶⁰, que par la majorité des politiques¹⁶¹. Dans l'interview évoqué plus haut, à une réponse du journaliste sur le risque d'un vote en faveur de l'extrême droite, Jacques Chirac répond : « L'extrême droite représente un courant très minoritaire, environ 1 % et qui se nourrit d'un phénomène de ras le bol ».

Lors des résultats la liste « Le Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries » obtient 10,95 % des suffrages exprimés au plan national, faisant pratiquement jeu égal avec le PCF (11,20 %)¹⁶² et 15,33 % dans le département de l'Hérault. Avec ce score, il passe, dit un journaliste du *Midi Libre* le 19 juin¹⁶³ « de la marginalité à la respectabilité ». Une respectabilité qui lui sera immédiatement symboliquement et spectaculairement refusée par une politique de la chaise vide à la

¹⁵⁵ À remarquer toutefois qu'à Rieussec, lors des élections européennes 11,76 % des votants effectifs ont voté pour la liste frontiste soit 6,65 % des inscrits (4/61).

¹⁵⁶ Parmi les maires présents à cette réunion, élus de communes où entre 10 et 25 % des habitants sont dans « le cône d'ombre », se trouvent, outre le maire de Rieussec, ceux de Verreries-de-Moussans, Riols, Saint-Jean-de-Minervoies, Pardailhan, Boisset, Saint-Étienne-d'Albanian, Fraïsse-sur-Agout, Ferrals-les-Montagnes et aussi un représentant de la maire de Saint-Pons-de-Thomières, Georgette Tailhadès qui cite dans ses objectifs d'action, la résolution de ce problème, lors la présentation de son programme pour les cantonales des 25 septembre et 1^{er} octobre 1988 en vue de sa réélection - *Le Midi libre*, page consacrée à la présentation des candidats des cantons de Saint Pons et d'Olonzac le 19 septembre 1988.

¹⁵⁷ <http://www.lacitoyennete.com/magazine/portrait/crosf.php> Consulté le 05 mars 2015.

¹⁵⁸ Au contraire de la presse nationale. Fin 1984. Edwy Plenel et Alain Rollat publient aux éditions La Découverte « Monde grand format », un livre dossier sur tous les articles du *Monde* sous le titre : *L'effet Le Pen*. ISBN 2-7071-1484-7

¹⁵⁹ *Le Midi Libre* 4 juin 1984, p. 4.

¹⁶⁰ Sondage IFOP pour Magazine Hebdo, cité par *Le Midi libre* le 7 juin 1984 p. 3.

¹⁶¹ « M. Jean-Marie Le Pen avait gagné bien avant ce dimanche, gagné par forfait dans l'analyse et dans la réflexion. Gagné parce que ses adversaires désignés, la « bande des quatre » n'ont pas su ou pas voulu l'apprécier à sa juste mesure ». Edwy Plenel et Alain Rollat *ibid.*, p 3.

¹⁶² Lors des élections européennes de 1979 la liste PCF avait obtenu 20,59 % au plan national et 29,81 % dans le département de l'Hérault.

¹⁶³ *Le Midi Libre* le 19 juin 1984, p. 3.

télévision pour ne pas débattre avec le président du Front national¹⁶⁴. Cet ostracisme des politiques envers la personne de Jean-Marie-Le Pen est souvent évoqué à propos du personnage et le sert encore auprès des partisans ou des sympathisants du Front national qui évoquent, à chaque fois qu'ils sont amenés à parler de lui, l'homme seul, debout contre ses adversaires. Même chez les plus critiques cette posture de « commandeur », imposée d'abord puis recherchée, vient en contre-point des désaccords exprimés.

2.1.3. Les particularités de vote des communes-cible

Le choix des électeurs de ces villages se différencie des résultats nationaux et de ceux du département de l'Hérault sur deux points : un vote communiste quasi stable en pourcentage par rapport aux résultats de l'élection présidentielle de 1981 et une poussée frontiste inférieure de 6 points 66 aux scores observés dans l'Hérault (15,33 %).

Au soir du 24 juin 1984, pour l'ensemble des communes étudiées, avec une abstention moyenne cumulée avec les votes blancs ou nuls de 42,31 %, la gauche¹⁶⁵ est majoritaire et remporte 51,10 % des suffrages. La liste menée par Simone Veil obtient 29,87 % des suffrages et supprime d'un seul point la liste socialiste emmenée par Lionel Jospin dont le score est de 28,53 %. La liste dirigée par Georges Marchais arrive en troisième position avec 23,57 % des suffrages exprimés. La liste écologiste menée par Olivier Stirn et Brice Lalonde ne réussit à obtenir que 2,23 % des voix et celle de Lutte Ouvrière conduite par Arlette Laguiller 1,16 %. Le « Front d'opposition Nationale pour l'Europe des patries » totalise 8,67 % des bulletins validés.

Tableau 7 : Votes frontistes et communistes Élections européennes 1984

communes	Insc.	Abs. %	Exp.	Liste Marchais	%	Liste Le Pen	%	communes	Insc.	Abs. %	Exp.	Liste Marchais	%	Liste Le Pen	%
Romiguières	19	26,32	14	0	0	10	71,42	Boisset	39	64,1	14	0	0	1	7,14
Ferrières-Poussarou	83	39,76	49	3	6,12	18	36,73	Causses-et-Veyran	389	37,02	239	63	26,35	17	7,11
Montels	91	23,08	67	2	2,99	19	28,35	Verreries-de-M	125	27,2	87	28	32,18	6	6,97
Usclas d'Hérault	136	23,52	101	17	16,83	25	24,75	S ^t -Étienne-E.	330	41,52	192	79	41,15	13	6,8
Montesquieu	38	26,32	23	6	26,09	5	21,74	Minerve	105	23,81	76	15	19,74	5	6,58
Caussiniojols	106	40,57	63	4	6,35	13	20,63	Roquebrun	531	41,81	291	66	22,68	18	6,19
Pailhès	272	41,54	153	34	22,22	24	15,69	Le Pradal	116	37,93	66	13	19,7	4	6,05
Cabrerolles	214	56,07	92	8	8,7	14	15,22	Margon	171	26,9	121	36	29,75	7	5,79
Valmascle	47	36,17	29	1	3,45	4	13,79	Félines-Minervoises	367	51,77	168	45	26,79	9	5,38
Fouzilhon	127	40,94	67	8	11,94	9	13,43	Cébazan	308	38,64	169	73	43,2	9	5,33
Villeneuveville	97	52,58	45	10	22,22	6	13,33	Montouliers	168	40,48	98	39	39,8	5	5,1
Oupia	244	38,93	135	20	14,81	18	13,33	Ferrals-les-M	129	51,16	61	12	19,67	3	4,92
Aumes	225	15,56	184	33	17,93	24	13,04	St-Géniès-de-Varensal	184	47,28	85	12	14,12	4	4,71
Poilhes	389	43,45	212	44	20,75	25	11,79	Vélieux	33	18,18	27	2	7,41	1	3,7
Rieussec	61	44,26	34	3	8,82	4	11,76	Carlencas-et-Levas	46	39,13	28	6	21,43	1	3,57
La Livinière	422	41,71	239	48	20,08	24	10,04	Berlou	175	44,57	94	16	17,02	3	3,19
Lavalette	49	18,67	40	4	10	4	10	Graissessac	767	464	443	168	37,92	11	2,48
Cazedarnes	266	30,08	176	47	26,7	17	9,65	Vieussan	218	38,07	135	29	21,48	3	2,22
Roquessels	92	31,52	63	3	4,76	6	9,52	Vailhan	116	45,69	60	7	11,67	1	1,67
Le Soulié	96	36,46	58	0	0	5	8,62	S ^t -Vincent-d'Olargues	270	49,63	132	29	21,97	1	0,08
Brenas	36	27,78	26	0	0	2	7,69	Celles	19	15,79	16	5	31,25	0	0
Pierrerue	203	39,9	119	38	31,93	9	7,56	S ^t -Martin-de-l'Arçon	88	47,73	44	13	29,55	0	0
Cassagnoles	104	44,23	55	16	29,1	4	7,27	Pardailhan	111	51,35	53	8	15,09	0	0

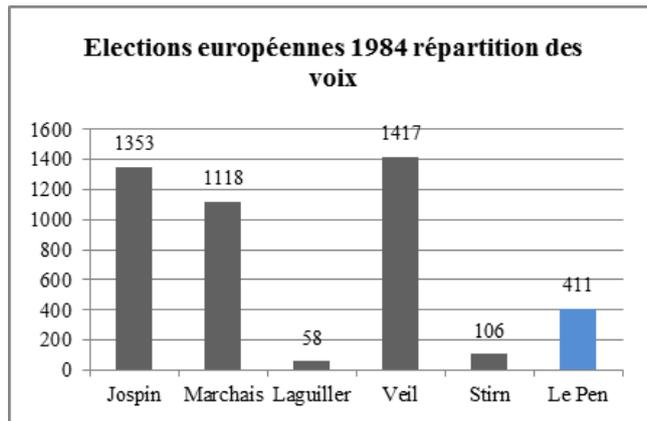
Classement des communes établi en fonction des scores réalisés par la liste frontiste.

¹⁶⁴ Au plan national au soir des résultats à la télévision Jean Poperen et André Lajoinie refusent de siéger en face de Jean-Marie Le Pen, attitude copiée dans l'Hérault où les représentants du PS et du PCF refusent de débattre avec Alain Jamet sur une radio locale (*Radio alligator*) *Le Midi libre*, ibid.

¹⁶⁵ Lutte ouvrière inclus.

Une étude quantitative des résultats sur ces deux particularités modifie quelque peu cette appréciation. Elle montre que la chute d'influence du Parti communiste est plus profonde que ne le laisse croire les pourcentages. Certes la liste de Georges Marchais est choisie à plus de 15 % dans près de 61 % des communes avec des scores qui peuvent avoisiner voire dépasser les 40 % à *Graisssac, Le Pradal et Cébazan*. Cependant si l'on s'en tient aux suffrages exprimés entre 1981 et 1984 le parti a perdu 457 voix soit une chute de 30 %. C'est seulement le nombre élevé des abstentions qui laisse croire à une stabilité en pourcentage puisque les chiffres ne varient que d'un demi-point : 24,08 % en 1981 et 23,57 % en 1984.

Elle montre aussi que le parti de Jean-Marie Le Pen n'exerce encore qu'une influence médiocre dans l'Ouest rural héraultais, hormis les coups d'éclats de quelques pourcentages très élevés, relevés



Graphique 4 : Élections européennes 1984

immédiatement dans la presse locale et nationale. Les 411 voix obtenues représentent en fait seulement 5 % des inscrits pour l'ensemble des villages. Au total dix-sept communes lui accordent 10 % des suffrages exprimés dont six à plus de 20 %¹⁶⁶. Dans trois autres¹⁶⁷, aucune voix ne se porte sur sa liste¹⁶⁸. Vingt-cinq¹⁶⁹, soit plus de 54 % de l'ensemble des villages, lui accordent moins de 10 % des suffrages mais avec une abstention importante¹⁷⁰. Les pourcentages ne dépassent le score héraultais que dans 15 %

des communes¹⁷¹. Ils sont cependant supérieurs au score national dans près d'un tiers d'entre elles (32,60 %) mais pour plupart de ces villages, l'étroitesse du nombre des votants contribue à l'exagération des taux. L'exemple le plus patent étant celui de *Romiguières* et de ses 19 inscrits.

Une comparaison des résultats obtenus lors de l'élection européenne de 1984 avec ceux réalisés par Marine Le Pen lors de l'élection présidentielle de 2012 montre que l'on ne peut pas parler dès cette époque d'implantation du vote Front national dans les villages étudiés mais que, sans doute, pour une petite minorité de communes, le phénomène s'amorce. En effet les sept localités où le score FN est supérieur à celui de l'Hérault, figurent aussi sur la liste des communes où Marine Le Pen a obtenu un score supérieur à 25 % lors du premier tour de l'élection présidentielle en 2012. Il con-

¹⁶⁶ Romiguières, 71,42 % ; Ferrières-Poussarou, 36,73 % ; Montels, 28,35 % ; Usclas-d'Hérault, 24,75 % ; Montesquieu, 21,74 % et Caussignojouls, 20,63 %.

¹⁶⁷ Celles, Pardailhan et Saint-Martin-de-l'Arçon.

¹⁶⁸ Hors ces villages, trois autres communes de la 5^{ème} circonscription n'ont pas accordé de voix à la liste dirigée par Jean-Marie Le Pen. Il s'agit de Fos et de Vailhan dans le canton de Roujan et de Villepassans dans celui de Saint-Chinian.

¹⁶⁹ Par ordre croissant de pourcentages : Saint-Vincent-d'Olargues, Vailhan, Vieussan, Graissessac, Berlou, Carlenca-et-Levas, Vélieux, Saint-Géniès-de-Varensal, Ferrals-les-Montagnes, Causses-et-Veyran, Montoulieus, Cébazan, Félines-Minervoises, Margon, Le Pradal, Roquebrun, Minerve, Saint-Étienne-Estréchoux, Verreries-de-Moussans, Boisset, Cassagnoles, Pierrerue, Brenas, Roquessels et Cazedarnes.

¹⁷⁰ Dans six villages elle dépasse les 50 % : Boisset, Félines-Minervoises, Pardailhan, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Martin-d'Olargues et Villeneuveville.

¹⁷¹ Il s'agit par ordre croissant des pourcentages de Pailhès, Caussignojouls, Usclas-d'Hérault, Montels, Montesquieu, Ferrières-Poussarou, et Romiguières.

vient de remarquer également que dans seize¹⁷² des communes où la liste frontiste avait obtenu moins de 10 %, le FN continue de réaliser des scores inférieurs à ceux des autres villages.

2.2. Les élections législatives et régionales du 16 mars 1986

Ces deux élections eurent lieu le même jour, le 16 mars 1986. Elles présentent un mode d'élection en rupture avec les usages électoraux de la cinquième République¹⁷³ pour la désignation des députés et avec celle élaborée pour l'élection des conseillers régionaux lors de la création des régions par la loi 72-619 du 5 juillet 1972¹⁷⁴. Il s'agit de deux scrutins de liste pour une élection à la proportionnelle à la plus forte moyenne avec un seuil de 5 % pour une attribution de sièges à une liste bloquée.

Les modalités pour l'élection des députés à l'assemblée furent modifiées par la loi organique L 85-688 et la loi ordinaire L 85-690 en date du 10 juillet 1985. Un tableau annexé à la loi ordinaire fixait le nombre de sièges attribué à chaque département¹⁷⁵.

Pour les élections régionales, la désignation des conseillers régionaux avait lieu au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle pour six ans sur un scrutin de liste à un tour dans le cadre départemental¹⁷⁶. Le Front national, sous le nom de Rassemblement National, va présenter dans tous les départements du Languedoc-Roussillon une liste de candidats pour chaque élection. Au contraire du scrutin de liste qui permet « une certaine prise en compte de l'inégale distance qui sépare les partis politiques », ¹⁷⁷ le scrutin proportionnel est de nature à mieux favoriser l'identification partisane. L'étude des résultats obtenus par le parti de Jean-Marie Le Pen pourrait être alors un premier indicateur de son niveau réel d'influence dans les communes étudiées.

Les élections de 1986 avaient été précédées par des élections cantonales les 10 et 17 mars 1985. Elles s'étaient déroulées dans sept des cantons¹⁷⁸ de la zone étudiée et avaient concerné un peu moins de la moitié des communes-cible. Ces cantonales avaient été présentées dans la presse comme une répétition pour les échéances électorales de 1986. Lors du premier tour dans chacun

¹⁷² Berlou, Boisset, Brenas, Cassagnoles, Celles, Graissessac, Félines-Minervois, Minerve, Montouliers, Pardailhan, Roquebrun, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Vincent-d'Olargues, Vailhan, Verreries-de-Moussans et Vieussan.

¹⁷³ Cette introduction de la proportionnelle intégrale voulue par le président de la République pour contre-carrer en partie une poussée prévisible de la droite, fut rapidement abrogée. La loi L^o86-825 du 11 juillet 1986 en revint au scrutin majoritaire uninominal à deux tours pour l'élection des députés.

¹⁷⁴ La loi L 72-619 du 5 juillet 1972 portant création des régions avait institué également des conseils régionaux, aux pouvoirs restreints, composés de députés, sénateurs locaux et de représentants des collectivités locales élus par conseils généraux, représentants de collectivités municipales désignés par leur conseil municipal.

¹⁷⁵ PÉZANT Jean-Louis, DELANNOY Jean-Pierre et CAMBY Jean-Pierre, « Connaissance de l'Assemblée N^o 8, l'élection des députés », © Assemblée nationale - octobre 1997, http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/8.asp#P391_55557 Consulté le 14 novembre 2014.

¹⁷⁶ Le système mis en place en 1986 fut appliqué sans modification jusque 1998. Les difficultés causées au fonctionnement de cette institution par la stratégie du FN et l'alliance de certains présidents de la droite classique vis-à-vis de ce parti, amena le gouvernement à modifier la loi électorale une première fois en 1999 (texte de loi non appliqué) puis une seconde fois par les lois du 20 janvier 1999 et du 11 avril 2003 qui modifient le mode d'élection des conseils régionaux, en instituant notamment une « prime majoritaire » égale au quart du nombre des sièges à pourvoir, au bénéfice de la liste ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin ou la majorité relative au second tour.

¹⁷⁷ DENQUIN Jean-Marie, 1958, *La genèse de la V^e République*, Paris, Éd.Puf, 1988, p.383.

¹⁷⁸ Capestang, Clermont-l'Hérault, Murviel-les-Béziers, Olargues, Saint-Chinian, Saint-Gervais-sur-Mare et La Salvetat-sur-Agout sont les sept cantons qui renouvellent en 1985 leur conseillers généraux.

d'entre eux un candidat représentait le parti frontiste.¹⁷⁹ Les scores obtenus avaient été médiocres. Ils n'avaient dépassé les 10 % que dans trois communes¹⁸⁰ : *Montels*, 14,63 %, *Villeneuve*, 11,84 % mais avec un taux de votes blancs ou nuls considérable¹⁸¹ et *Cazedarne*, 14,74 %.

2.2.1. *La campagne électorale vue de la presse locale*

Cette fois *Le Midi Libre* accorde une place dans ses colonnes au Front national qui joue la carte de la respectabilité en envoyant à Béziers pour débattre un ancien RPR, François Bachelot, cancérologue réputé, président du CNPL¹⁸² et candidat à la députation dans le département de Seine Saint-Denis¹⁸³.

Lors de ces élections, marquées par le poids de quatre attentats perpétrés à Paris de décembre 1985 à février 1986¹⁸⁴ et de l'émotion causée par la mort de l'otage Michel Seurat le 5 mars, l'insécurité et les mesures à prendre contre le terrorisme du djihad islamiste libanais et iranien s'imposent comme thèmes de campagne avec les problèmes économiques et la montée du chômage. L'immigration est abordée par tous les partis mais sur un plan strictement intérieur. Le terrorisme est en effet vu par tous les politiques comme un phénomène en lien avec la politique extérieure, exporté par moins d'une dizaine d'individus sans assise locale. Le 20 février 1986, on peut lire dans *Le Midi Libre* une interview de Georges Fontes, maire de Béziers et tête de liste RPR aux législatives. Interrogé à propos de l'immigration, il y déclare : « La montée du chômage et de la délinquance a exacerbé les passions sur l'immigration » et propose « une politique réaliste » alliant « fermeté et dignité » à savoir « maîtrise des flux, contrat moral et aide au retour. Les immigrés en situation régulière doivent être protégés, les clandestins doivent être refoulés, les condamnés pour crimes et délits doivent être expulsés et interdits de séjour ». Ce sont des propos, proches de ceux tenus par le Front national, qui voient toujours les immigrants comme des personnes en situation temporaire. Ce discours n'évoque pas le cas, pourtant visible à Béziers, de la « deuxième génération », française par le droit du sol. Le quartier de la Devèze, évoqué jusqu'en 1984/1985 par de touchantes photos de goûters de Noël pour retraités, tant par *Le Midi-libre* que par *La Marseillaise*, fait pour la première fois parler de lui le 7 février 1986 en terme d'insécurité avec l'intervention rapportée par *Le Midi Libre* de Raymond Couderc, alors conseiller général, appelant à lutter « contre la délinquance et pour la sécurité des résidents ».

2.2.2. *Le vote des communes*

Deux faits se dégagent nettement au soir du vote. On constate des taux d'abstention inférieurs de deux points à la moyenne nationale et un nombre de votants quasi égal pour chaque scrutin.

¹⁷⁹ Il s'agissait de messieurs Boyer pour le canton de Capestang, Marque pour celui de Clermont-l'Hérault, Belleville pour celui d'Olargues, Milhau pour celui de Saint-Chinian, Étienne pour celui de Saint-Gervais-sur-Mare et Dubombs pour celui de la Salvetat-sur-Agout.

¹⁸⁰ Caussignojouls s'en était approché avec 9,30 %.

¹⁸¹ Taux d'abstention : 12,04 % des suffrages exprimés, taux cumulé abstentions et votes blancs, ou nuls : 45,37 %.

¹⁸² CNPL : Chambre nationale des professions libérales.

¹⁸³ *Le Midi Libre* 23 février 1986, p. O2. François Bachelot fut effectivement élu comme député. Il sera exclu du parti en septembre 1988 à la suite de sa désapprobation publique de la phrase « Durafour crémaire » prononcée le 4 septembre 1988 au cap d'Agde lors de l'Université d'été du Front national.

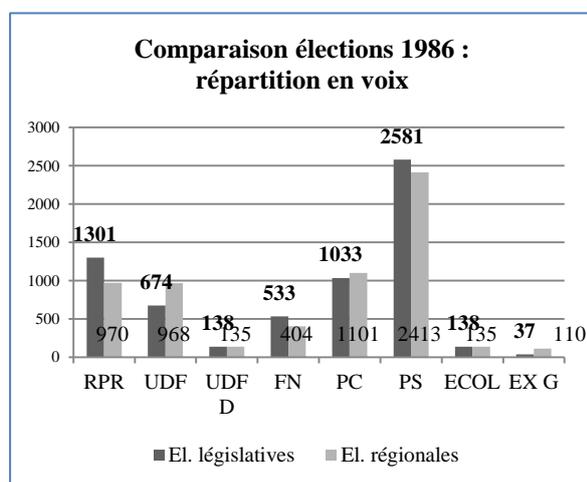
¹⁸⁴ Le 7 décembre 1985 attentat au Printemps et aux Galeries La Fayette / le 3 février 1986, bombe à l'Hôtel Claridge / et désamorçage d'une bombe à la Tour Eiffel / le 4 février, attentat à la librairie Joseph Gibert / le 5 février, attentat à la FNAC-sport au Forum de Halles.

L'abstention moyenne est très légèrement inférieure à 20 %¹⁸⁵. C'est sept points de moins que les taux constatés à Béziers¹⁸⁶ et dans les communes périphériques. Cette double démarche électorale est effectuée par un nombre égal de votants¹⁸⁷. Le nombre de bulletins nuls ou blancs varie d'avantage en fonction du type d'élections¹⁸⁸. Les variations restent marginales.

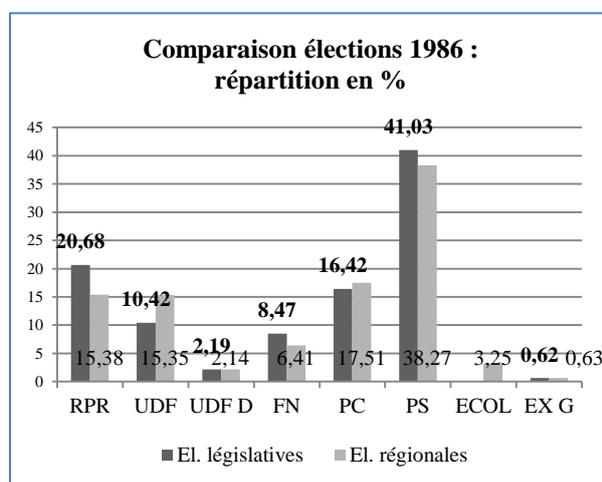
Une seconde différence concerne le choix des listes par les électeurs selon le scrutin. Avec un nombre de votants sensiblement équivalent pour les deux scrutins, une différence se dégage dans la façon dont les électeurs ont utilisé leur bulletin de vote.

Comme le montrent les graphiques infra, ce phénomène n'est pas propre au vote Front national. Il est observable pour l'ensemble des partis, si l'on excepte les écologistes absents lors des élections législatives et des partis d'extrême gauche dont les scores sont très faibles. L'écart le plus important concerne l'UDF qui perd près de cinq points à l'élection législative par rapport au scrutin régional et se retrouve dominée à droite par le RPR, une tendance confirmée au niveau du département¹⁸⁹.

Graphique 5 : Comparaison élections régionale et législative 1986 (a)



Graphique 6 : Comparaison élections régionale et législative 1986 (b)



Liste UDF D : UDF dissidente menée par Jean-Jacques Pons, conseiller municipal de Béziers, adversaire du maire Georges Fontes, tête de liste RPR.

2.2.3. Un vote FN en progression mais instable

La première caractéristique du vote frontiste est l'instabilité du choix de vote selon les scrutins. Celle-ci s'inscrit dans la tendance générale décrite pour les autres partis. Pour une partie significative des communes, les scores obtenus par la liste de Jean-Claude Martinez pour l'élection législative sont supérieurs en pourcentages et en voix¹⁹⁰ à ceux obtenus par la liste pour l'élection des con-

¹⁸⁵ Les écarts extrêmes sont 29,31 % à Pardailhan et 3 % à Montels.

¹⁸⁶ À Béziers le taux d'abstention pour les élections régionales est de 27,10%.

¹⁸⁷ On note trois exceptions. À Cabrerolles et Cassagnoles un électeur a choisi de ne pas mettre de bulletin dans l'urne dédiée à l'élection régionale et à Oupia, c'est l'inverse. Ces différences n'ont joué toutefois qu'à la marge (20,27 % et 20,75 % ; 25 % et 26,04 % ; 21,75 % et 21,34 %).

¹⁸⁸ Dans près de la moitié des communes, on décompte un nombre de bulletins valides légèrement plus important pour l'élection des conseillers régionaux. Le phénomène s'inverse pour près d'un tiers d'entre elles. Dans presque un quart des localités le nombre de suffrages exprimés est le même pour les deux scrutins.

¹⁸⁹ Au soir du second tour le RPR obtient 3 sièges avec 21,54 % des suffrages et l'UDF un seul avec 12,81 %.

¹⁹⁰ 533 votes comptabilisés pour la liste Rassemblement national pour l'élection législative, 404 pour celle des élections régionales.

seillers régionaux. Huit villages¹⁹¹ seulement accordent plus de 10 % des suffrages exprimés au Rassemblement National dirigé pour l'Hérault par l'un des fondateurs historiques du FN en 1972, ami personnel de Jean-Marie Le Pen, Alain Jamet. Dix-sept communes ont voté à 10 % et plus pour la liste dirigée par Jean-Claude Martinez¹⁹². Parmi elles, dix étaient classées à gauche en 1981¹⁹³.

Le secret des urnes empêche d'accéder à une connaissance objective de l'origine politique des voix frontistes sauf dans de rares cas où tous les inscrits choisissent d'aller voter comme à *Romiguières*¹⁹⁴. Il ne permet pas davantage de savoir précisément la liste bénéficiaire du changement. Il reste cependant possible de constater dans un certain nombre de cas, le déplacement des votes Front national pour les législatives, vers une autre liste pour les élections régionales.

Le fait est démontrable pour des communes où le nombre des suffrages exprimés est le même pour les deux consultations ainsi que l'indique le tableau suivant.

Canton	Communes	Exp. L	Martinez	%	Exp. R	Exp. R-L	Jamet	%	Martinez/ Jamet
C. CAPESTANG	Montels	93	17	18,27	93	0	14	15,05	3
C. LUNAS	Brenas	31	6	19,35	31	0	2	6,45	4
C. OLONZAC	Minerve	90	9	10	90	0	8	8,89	1
C. SAINT-CHINIAN	Cazedarnes	209	29	13,88	209	0	20	9,57	9
C. ROUJAN	Fouzilhon	82	10	12,2	82	0	6	7,32	4
C. S ^T -PONS	Boisset	31	9	29,03	31	0	5	16,13	4

Si la démonstration ne peut être faite pour les communes où le nombre des suffrages exprimés diffère selon les scrutins, elle reste possible dans les localités où le chiffre des différences des suffrages exprimés est inférieur au croît constaté des voix frontistes pour l'élection législative.

Canton	Communes	Exp. L	Martinez	%	Exp. R	Exp. R-L	Jamet	%	Martinez/ Jamet
C CLERMONT L'H	Valmascle	34	6	17,64	36	2	3	8,33	3
C LUNAS	Romiguières	18	11	61,11	19	1	6	31,57	5
MURVIEL-LES-B.	Pailhès	227	38	16,74	226	-1	24	10,62	14
C. ROUJAN	Margon	145	12	8,28	144	-1	5	3,47	6
C. SAINT-CHINIAN	Pierrerie	154	10	6,49	156	2	6	3,85	4
C. S ^T -GERVAIS	St-Géniès-de-Varensal	135	10	7,41	136	1	6	4,41	4
C. S ^T -PONS	Boisset	31	9	29,03	31	0	5	16,13	4

L'importance qualitative de ce déplacement de voix reste évidemment fonction du nombre des inscrits dans la commune plus que du chiffre atteint. Un déplacement de cinq voix à *Romiguières* représente plus de 25 % des inscrits (26,32 %) alors que celui de quatorze voix à *Pailhès* n'en concerne qu'un peu plus de 6 %.

La différence d'enjeux entre les deux scrutins peut-elle expliquer le moindre attrait de la liste frontiste pour les élections régionales ou bien la liste FN est-elle moins attractive pour un vote protestataire parce que son programme diffère peu de celui des listes concurrentes dans le choix de ses priorités ? Les programmes partisans, tels qu'on peut les lire à partir de l'ouverture officielle de la campagne¹⁹⁵ dans les journaux locaux¹⁹⁶, diffèrent selon le type d'élection. Ceux pour les élections

¹⁹¹ Par ordre de pourcentage croissant : Lavalette, Pailhès ; Villeneuve; Montels ; Boisset, Aumes, Usclas-d'Hérault, Romiguières.

¹⁹² Par ordre de pourcentage croissant : Minerve, Causses-et-Veyran, Lavalette, Verreries-de-Moussans, Fouzilhon, Cazedarnes, Vailhan, Villeneuve, Aumes, Pailhès, Valmascle, Montels, Brenas, Usclas-d'Hérault, Ferrières-Poussarou, Boisset, Romiguières.

¹⁹³ Communes où les candidats de gauche avaient obtenu la majorité des suffrages le 26 avril 1981 : Causses-et-Veyran, Cazedarnes, Minerve, Vailhan et Verrerie-de-Moussans - Communes où la gauche avait obtenu une majorité relative, Fouzilhon, Lavalette, Pailhès.

¹⁹⁴ Cinq voix frontistes sur les onze obtenues lors de l'élection législative changent de liste pour l'élection régionale. Leur apport bénéficie majoritairement à l'UDF (3 ou 4) et minoritairement au PS (1 ou 2), la marge d'erreur étant le vote de la personne qui n'a voté pour les régionales. La liste ou le candidat RPR n'obtiennent à chaque fois une seule voix.

¹⁹⁵ Le 24 février 1986 pour les élections législatives et le 3 mars pour les élections régionales.

régionales sont nettement plus axés sur des priorités locales. En conséquence de quoi, tous se recourent sur certains thèmes obligés. Jean-Claude Martinez, tête de liste frontiste aux législatives mais présentant le programme de son parti dans *Le Midi Libre* pour les élections régionales n'a pas de prises de position très différentes de celles ses concurrents lorsqu'il « exige » des actions en faveur de « La pêche, l'aquaculture, la sylviculture et bien entendu la viticulture » ou « une lutte efficace contre le chômage », ou des mesures en faveur de « la protection de la nature et du patrimoine régional ». Certes, il entend se situer en opposition avec l'existant : « Le conseil régional n'a été en fait qu'un relais pour la majorité socialo-communiste ... d'ailleurs de connivence avec une pseudo opposition. » Il parle de « libérer les citoyens des entraves bureaucratiques » et demande que les héraultais puissent « être consultés par referendum sur les grands projets d'intérêts régional. » Ce n'est là qu'une partie de son discours. De plus, la présence de personnalités, tête de liste, très connues localement, comme Georges Frêche ou Georges Fontes, maire de Béziers depuis 1983, joue obligatoirement¹⁹⁷ un rôle dans le choix des électeurs.

Il n'en reste pas moins qu'on peut s'interroger sur la signification d'une préférence marquée pour envoyer un député frontiste à l'Assemblée nationale plutôt qu'un conseiller au conseil régional. Dans son analyse de l'irruption du Front national dans la vie politique française à partir de 1984, Guy Birenbaum écrit quelques mois après les élections : « Il est difficile de parvenir à évaluer quels facteurs sont déterminants, tant la convergence entre une organisation politique et des électeurs ressort d'une alchimie peu quantifiable. Indiquons simplement ici que les scores réalisés par le Front national aux élections législatives et régionales de 1986 auront au moins contribué à « tordre le cou » au mythe qui visait à faire du comportement des électeurs lors des élections dites « intermédiaires », l'un des facteurs explicatifs de la percée du Front national, ces élections étant considérées par certains observateurs comme des " élections de défoulement " en raison de leurs faibles implications nationales »¹⁹⁸.

La seconde caractéristique du vote frontiste lors des élections législatives est d'être en progression par rapport au scrutin de 1984. Quantitativement le vote frontiste a progressé d'une centaine de voix¹⁹⁹ par rapport à 1984 ce qui représente une augmentation de 30 %²⁰⁰. Le parti de Jean-Marie Le Pen occupe alors une position intermédiaire entre les partis de gouvernement et les petits partis à faible succès électoral, de l'extrême gauche et des écologistes. Cet acquis est par ailleurs fragile car si l'on compare avec les élections européennes et celui des régionales, le Front national perd cette fois 7 voix²⁰¹ et plus de 2 points en pourcentage de suffrages exprimés, une moindre abstention ayant fait chuter son score²⁰². L'avancée en voix des législatives ne peut pas donc être considéré à cette date comme un acquis.

Une étude comparée des résultats obtenus lors des trois élections au scrutin de liste en 1984 et en 1986 à partir des communes ayant voté aux élections européennes pour le FN à plus de 10 %

¹⁹⁶ Présentation des candidats dans *Le Midi Libre* le 13 mars 1986.

¹⁹⁷ À titre d'exemple Georges Frêche draine à Poilhes près de 35% des inscrits et 45,86% des voix exprimées, un score semblable à celui réalisé par Mitterrand en 1981.

¹⁹⁸ BIRENBAUM Guy. Les stratégies du Front national (mars 1986-mai 1987). In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°16, octobre, décembre 1987. pp. 4 n 1.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1987_num_16_1_1918 Consulté le 16 novembre 2014

¹⁹⁹ 122 voix.

²⁰⁰ 29,68 %.

²⁰¹ 1984 : 411 voix – 1986 : élection législative, 533 v. ; élection régionale, 404 v.

²⁰² 1984 : 4 743 suffrages exprimés, 8,84 % / 1986 : 6 306 suffrages exprimés, 6,41 %.

des suffrages exprimés, réalisée en pourcentages par rapport aux inscrits pour éliminer l'incidence des abstentions, permet de préciser davantage la situation.

Tableau 8 : Résultats comparés des listes FN en 1984 et en 1986

Européennes 1984				Régionales 1986			Législatives 1986	
communes	Inscrits	liste Le Pen	% / inscrits	Inscrits	Liste Jamet	% / inscrits	Liste Martinez	% / inscrits
Romiguières	19	10	52,63	19	6	31,58	11	57,89
Ferrières-Poussarou	83	18	21,69	67	12	17,91	16	23,88
Usclas-d'Hérault	136	25	18,38	147	29	19,73	31	21,09
Montels	91	19	20,88	99	14	14,14	17	17,17
Aumes	225	24	10,67	253	23	9,09	34	13,43
Pailhès	272	24	8,82	303	24	7,92	38	12,54
Valmascle	47	4	8,51	51	3	5,88	6	11,76
Villeneuveville	97	6	6,19	94	10	10,38	10	10,38
Lavalette	49	4	8,16	48	4	8,33	4	8,33
Fouzilhon	127	9	7,09	129	6	4,65	10	7,78
Cabrerolles	214	14	6,54	222	15	6,76	17	7,66
Montesquieu	38	5	13,16	41	2	4,87	3	7,32
Caussiniojous	106	13	12,26	111	7	6,31	8	7,21
La Livinière	422	24	5,69	419	19	4,53	26	6,21
Poilhaes	389	25	6,43	397	16	4,03	23	5,79
Oupia	244	18	7,38	239	9	3,77	11	4,6
Rieussec	61	4	6,57	60	2	3,33	2	3,33

Le classement est effectué en fonction des taux des votes FN obtenus lors des élections législatives.

La comparaison des résultats montrent l'existence d'une dynamique générale favorable au FN avec une concordance visible dans les pourcentages de vote entre les élections européennes de 1984 et les élections législatives de 1986. Seuls quatre villages, *Cassignojous*, *Montesquieu*, *Oupia* et *Rieussec* marquent un décrochement net avec les résultats de 1984.

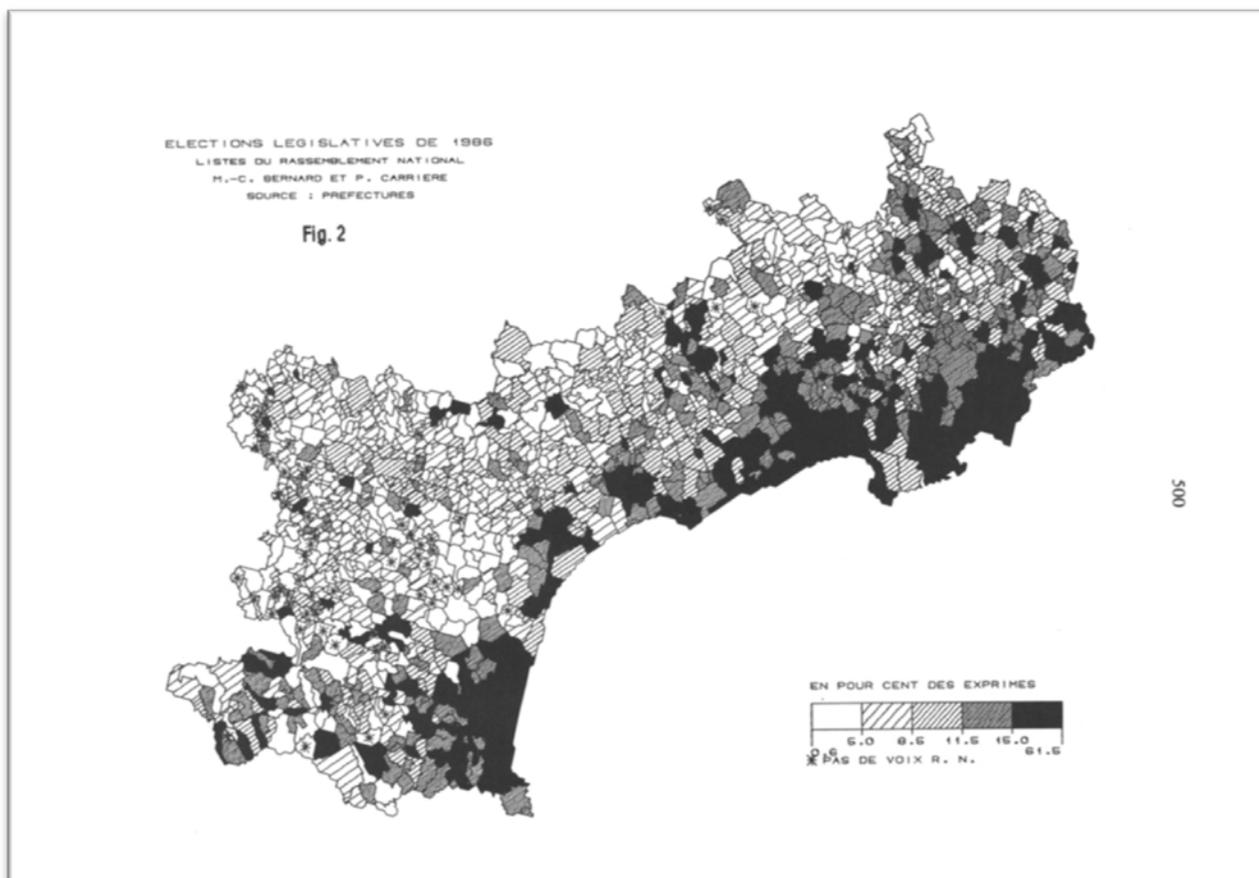
En 1984 le vote FN concerne plus de 10 % des inscrits dans sept communes. Il en concerne dix lors des législatives de 1986 puisque qu'aux huit localités déjà citées lors des élections européennes, il faut ajouter, deux très petits villages. Dans le Saint-Ponais, à *Boisset*²⁰³ les listes frontistes recueillent 11,90 % des suffrages exprimés aux régionales et 21,14 % aux législatives, soit 21,42 % des inscrits et à *Brenas* au sud-Est de Bédarieux, en limite de *Carlencas-et Levas*, 17,66 % de voix frontistes aux élections législatives représentent 16,67 % des inscrits. Les communes de *Romiguières*, *Ferrières-Poussarou*, *Montels* et *Usclas-d'Hérault* sont particulièrement concernées avec des taux qui avoisinent ou dépassent les 20 % de la population en âge de voter. En suffrages exprimés, on compte sept nouvelles communes sur les dix-sept où les scores frontistes égalent ou dépassent les 10 %. Outre *Boisset* et *Brenas* déjà citées, il s'agit de *Minerve* avec 10,00 % des voix, de *Causses-et-Veyran*, 10,09 %, de *Verreries-de-Moussans*, 12,00 %, de *Fouzilhon*, 12,20 %, de *Cazedarne*, 13,88 % et de *Vailhan*, 14,10 %.

L'étude des suffrages montre qu'il existe dans certains villages une permanence de voix en faveur du vote FN lors ces trois élections ainsi que l'on peut le suivre sur le tableau notamment pour les communes où les inscrits ne se réduisent pas à quelques familles : *Aumes*, *Cabrerolles* ou *Pailhès*.

Il ne faudrait toutefois pas surestimer l'importance du Front national dans les communes étudiées au vu des avancées décrites précédemment. Son score final demeure modeste, même si, au soir du 23 mars, il obtient un siège de député pour sa tête de liste dans l'attribution des sièges accordés au département de l'Hérault. Les listes menées par Jean-Claude Martinez et par Alain Jamet obtiennent des résultats inférieurs de moitié aux scores obtenus dans la zone littorale du départe-

²⁰³ Boisset est un village où le nombre des inscrits est supérieur de plus de 70 % à celui des habitants recensés. La situation est la même dans une proportion moindre à Brenas, Ferrières-Poussarou et Romiguières.

ment²⁰⁴. 30 % des communes accordent à la liste de Jean-Claude Martinez moins de 5 % des voix. *Celles*,²⁰⁵ un village à demi submergé par un barrage sur la rive nord du lac Salagou, ne lui en accorde aucune. Ces chiffres confirment la méfiance qui persiste dans les communes rurales de l'Ouest héraultais face au parti frontiste et que montre bien la carte concernant le Languedoc-Roussillon publiée par Marie-Claire Bernard et Pierre Carrière en 1987 dans l'article intitulé : « Le Rassemblement national en Languedoc Roussillon lors des élections de 1986 »²⁰⁶.



Carte 5 : Implantation FN en 1986 en Languedoc-Roussillon

Après les élections de 1986 l'Ouest héraultais rural reste encore majoritairement à gauche avec un Parti communiste qui conserve autour de 18 % des voix.

2.3. L'élection présidentielle du 24 avril 1988

2.3.1. Contexte général et campagne électorale locale

²⁰⁴ À Villeneuve-les-Béziers, il est de 14 % pour les élections régionales et de 16 % pour les législatives.

²⁰⁵ Celles fait partie des villages où le nombre d'inscrits dépasse celui des habitants. En 1988 il était de 21 inscrits pour 14 habitants. L'histoire de la commune un temps destiné à disparaître sous les eaux et finalement sauvée par la décision de l'arrêt de la montée en puissance du barrage et par suite très dépendante des décisions du conseil général pour sa réhabilitation, pourrait expliquer cette situation.

²⁰⁶ BERNARD Marie-Claire, CARRIERE Pierre. Le Rassemblement National en Languedoc-Roussillon aux élections de 1986. In: *Espace, populations, sociétés*, 1987-3. Populations et élections, pp. 497-509 - DOI : 10.3406/espos.1987.1227 url :

[/web/revues/home/prescript/article/espos_0755-7809_1987_num_5_3_1227](http://web/revues/home/prescript/article/espos_0755-7809_1987_num_5_3_1227) Consulté le 16 février 2015.

L'année 1988 correspond à une période électorale particulièrement dense qui voit se dérouler en avril une élection présidentielle, suivie d'une élection législative en juin et fin septembre d'un scrutin pour élire des conseillers généraux.

Durant deux années le Front national par l'action ses trente-cinq députés a été, et pour la première fois, un acteur de la vie politique. Il est désormais reconnu comme un compétiteur que les partis de gouvernement ne peuvent plus, quoi qu'ils en pensent, ignorer. Il a contraint les autres partis à se démarquer par rapport ses problématiques. Or les partis de droite ont mis longtemps à définir une politique claire vis-à-vis du Front national. Il faut attendre janvier 1985 pour que Jacques Chirac déclare alors que va débiter la campagne pour les élections cantonales, qu'aucune alliance n'est possible.

Quant au discours de la gauche « [Il] vise d'abord à provoquer des réactions affectives²⁰⁷ et à servir de repoussoir face à la dynamique lepéniste. La gauche dénonce, mobilise, mais refuse toujours de s'interroger sérieusement sur le caractère populaire du discours frontiste et sur son pouvoir d'attraction dans le monde ouvrier. Les schémas de penser ont la vie dure : seule la classe moyenne est touchée par la vague d'extrême droite. »²⁰⁸

Cette visibilité sur la scène publique est assurée par tous les média de la presse à la radio et à la télévision. Même si les séquences qui lui sont consacrées au journal télévisé pendant la campagne sont très inférieures à celles des candidats « présidentiables », leur nombre est supérieur à celles des « petits candidats »²⁰⁹ et même à celles consacrées à André Lajoinie (48/39)²¹⁰. Grâce à des émissions de grandes audiences comme l'heure de vérité à TFI dont Jean-Marie Le Pen est un invité régulier²¹¹, les thèmes chers au Front national, interprétés systématiquement en lien avec l'actualité immédiate, sont diffusés largement. Guy Barenbaum dans l'article déjà cité, n'hésite pas à parler d'une construction du phénomène Le Pen par les média. De fait lors des entretiens réalisés dans deux des petits villages ciblés qui, il faut le préciser, sont en plaine²¹² mais aussi lors de conversations non enregistrées dans diverses réunions ou « dîners patriotiques », réunissant militants et sympathisants, plusieurs personnes font allusion aux discours entendus à la télévision à cette époque et à leur impact sur leur adhésion ou leur vote qu'ils datent de la fin des années quatre-vingt²¹³. C'est également le cas, mais plus tardivement en raison de son âge, pour la jeune candidate à l'élection législative de 2012 dans la cinquième circonscription de l'Hérault, se disant dans son entretien, fascinée très jeune par les discours de Jean-Marie Le Pen entendus à la télévision²¹⁴.

²⁰⁷ Badge de la petite main jaune levée « Touche pas à mon pote » crée en décembre 1984 par une toute jeune association : SOS racisme créée par Harlem Désir avec le soutien de Julien Dray et à travers lui, celui du Parti socialiste.

²⁰⁸ En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2007/07/26/retrocontroverse-1983-dreux-le-fn-et-le-fascisme_939369_3232.html#r3HxAjICfJyw16tl.99. Consulté le 15 février 2015.

²⁰⁹ « Petits candidats » est un terme journalistique pour désigner des candidats n'ayant aucune chance d'emporter.

²¹⁰ GERSTLE Jacques, DUHAMEL Olivier, DAVIS Dennis K., "La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France", *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n°63, 63 - Campagne électorale, p.53-69. Consulté le 2015-02-18 14:22:21 . URL : <http://www.revue-pouvoirs.fr/La-couverture-televisee-des.html>

²¹¹ 9 mai 1986, 6 mai 1987, toujours un peu avant la fête de Jeanne d'Arc.

²¹² Il s'agit de Margon et de Pierrerue.

²¹³ Extrait de l'entretien du candidat aux élections municipales à Margon, effectué le 10 juillet 2014. « C'est sur le petit écran que j'ai, pour la première fois entendu Jean-Marie Le Pen vers la fin des années quatre-vingt ». Il pensait alors que la politique menée par les gouvernements de droite ou de gauche n'était pas efficace pour sortir la France de ses difficultés mais les problèmes pointés par Jean-Marie Le Pen lui semblaient correspondre à la situation. « Par exemple l'immigration ». (V. annexes p. 19) [AR].

²¹⁴ Elle habitait avec ses parents à Narbonne à cette époque. (V. annexes p. 7)

Le Midi Libre cette fois lui ouvre largement ses colonnes à l'instar des « grands » candidats, Jacques Chirac, Raymond Barre et le président sortant, François Mitterrand. Il annonce le lieu et les dates de ses déplacements²¹⁵ en Languedoc-Roussillon. Le meeting du 17 avril au vélodrome de Marseille fait l'objet de plusieurs colonnes en dernière page et a visiblement impressionné le journaliste qui en rend compte²¹⁶.

Enfin, la cohabitation qui s'est établie pour l'administration de la région Languedoc-Roussillon entre le président de région, Jacques Blanc et le Front national et, d'une façon plus générale, l'entente qui se pratique au conseil général à cette époque entre les partis de droite et le FN - Alain Jamet a été élu vice-président avec le soutien des voix UDF et RPR - sont pour les héraultais une réalité tangible.

Face, et à rebours de cette ouverture médiatique, la presse communiste se montre d'une grande virulence contre Jean-Marie Le Pen. *La Marseillaise* qui fait chaque jour campagne pour le candidat Lajoinie, axe ses attaques tout au long des mois de février et de mars sur deux thèmes de prédilection : l'Europe - les communistes tenant là un sujet qui les distingue clairement des autres partis de droite comme de gauche - et Jean-Marie Le Pen. Dans les deux cas les propos tenus sont violents. Les attaques contre le président du Front national, présenté comme raciste²¹⁷, fasciste – un éditorialiste l'appelle "le duce" dans un article sur le financement des partis politiques²¹⁸ - mais aussi comme un instrument aux mains du "grand capital" pour faire triompher le libéralisme : « Les grands bourgeois cherchent par tous les moyens à dévoyer le mécontentement des françaises et des français face à la politique d'austérité et à préserver ses intérêts de classe. Pour cela elle utilise le milliardaire Le Pen, démagogue sans scrupule et dangereux. »²¹⁹ Si la lutte contre l'intégration européenne est un argument à visée politique, on perçoit que les attaques contre Le Pen, au-delà de la lutte contre le racisme et sa banalisation, visent à abattre le concurrent le plus dangereux d'André Lajoinie.

2.3.2. *Le vote des communes*

Au soir du 24 avril la gauche reste majoritaire mais le paysage politique s'est modifié comme on peut le déduire à la vue de l'histogramme infra montrant la répartition en voix. Les nouveaux rapports de force partisans définissent à droite la primauté du RPR sur l'UDF au contraire de l'élection de 1981 et à gauche confirment la perte d'influence du Parti communiste. Le succès de Jean-Marie Le Pen qui réussit à obtenir un score de 13,24 % dans ces petits villages à la population très inférieure à mille habitants montre que le frontisme n'est pas qu'un phénomène urbain ou cantonné au seul littoral héraultais. Il commence dès la fin des années quatre-vingt à pénétrer « Ces terres éloignées des bruits et des fureurs urbaines et qui s'égrènent des Monts d'Arrée aux Cévennes, où la démono-

²¹⁵ Le 4 mars 1988 *Le Midi Libre* annonce la venue de J-M Le Pen le 5 à Montpellier avec photo et une interview en dernière page sur son avis sur la position des Pieds noirs du « Recours » ayant appelé à voter Jacques Chirac et sur sa proposition de supprimer progressivement les impôts directs ; ou bien encore le 12 mars 1988, en page 2, l'annonce d'un meeting à Perpignan le 19.

²¹⁶ « Le Pen sur la pelouse a enflammé son public », Un public que le journaliste estime à 20 000 personnes. « Ouvriers, employés du Marseille travailleur et frondeur, quelques silhouettes distinguées de la droite aristocratique provençale et les très jeunes militants ». Le journaliste de *La Marseillaise* dans son compte rendu le lendemain du meeting n'a vu qu'un stade à moitié vide.

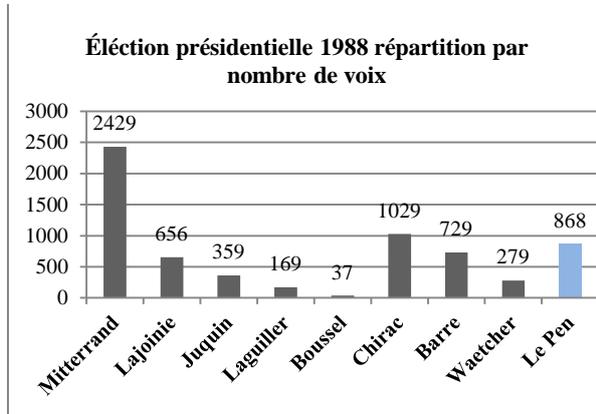
²¹⁷ Une manifestation est organisée au Peyrou (*célèbre place à Montpellier*), le 7 mars, veille de la venue de J-M Le Pen à Montpellier où sont conviés « tous les antiracistes, les démocrates » *La Marseillaise*, le 4 mars 1988.

²¹⁸ *La Marseillaise*, le 18 mars 1988, p. 3. L'expression n'est pas unique.

²¹⁹ *La Marseillaise*, le 22 mars 1988.

logie du FN construite autour des figures de l'immigré et du délinquant ne rencontre qu'un écho assourdi. »²²⁰

Graphique 7 : Élection présidentielle 1988



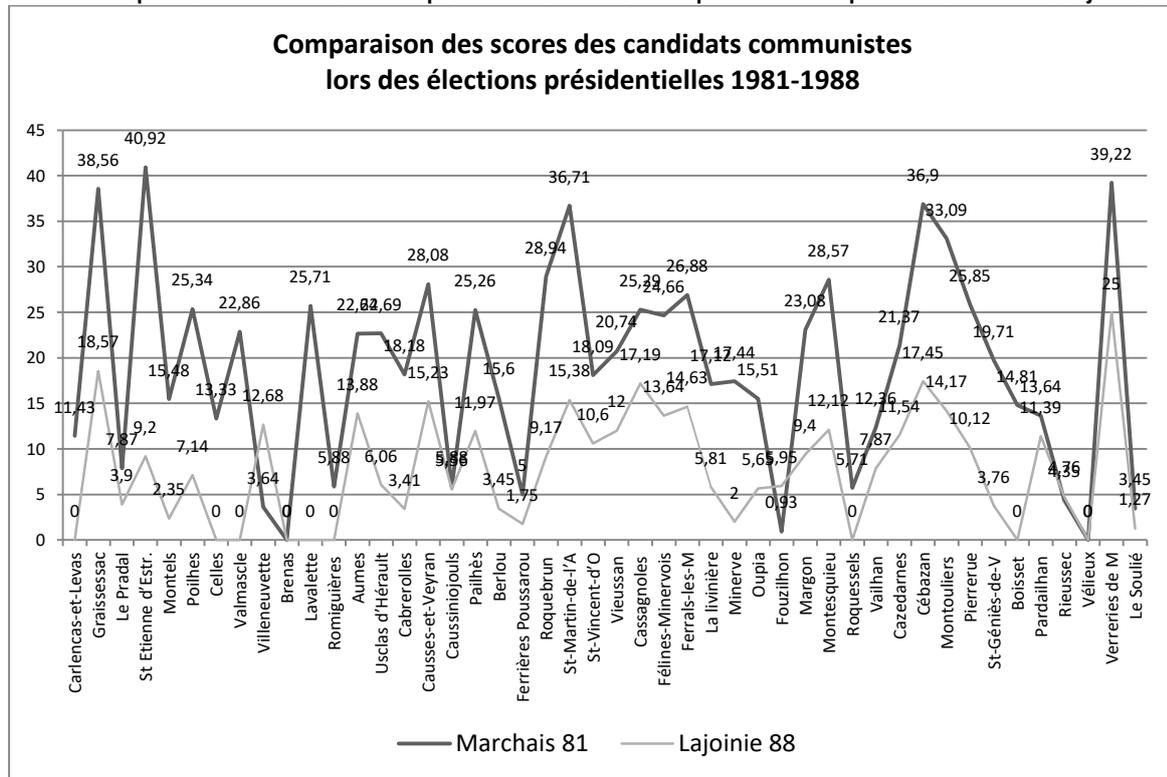
Avec le même nombre sensiblement d'inscrits et pratiquement le même pourcentage d'abstentions, François Mitterrand avec 37,26 % des suffrages, réussit à gagner sept points par rapport à avril 1981. Le candidat communiste avec 10 % des suffrages, perd presque les trois cinquièmes des voix obtenues par Georges Marchais en 1981. L'ajout des voix des renovateurs n'arrive pas à combler un écart qui reste de 656 voix. L'extrême gauche et les écologistes ne font que des scores marginaux. Jean-Marie se retrouve en troisième position.

Trois grandes tendances se dégagent :

2.3.2.1. La perte d'influence du Parti communiste

La chute des voix accordées au candidat communiste André Lajoinie est à la fois générale et spectaculaire comme le montre le graphique suivant qui reprend les voix recueillies en 1981 et en 1988 dans l'ensemble des communes étudiées. Elle est aggravée par la présence d'un candidat dissident, Pierre Juquin, chef des communistes renovateurs.

Tableau comparatif des voix obtenues au premier tour des élections présidentielles par G. Marchais et A. Lajoinie



Graphique 8 Votes communistes Élections présidentielles 1981 - 1988

Classement des communes par cantons et par ordre alphabétique.

²²⁰ PERRINEAU Pascal, *Le symptôme Le Pen, radiographie des électeurs du FN*, Paris, éd.Fayard, 1997, p. 132.

2.3.2.2. L'accroissement en voix et en pourcentage du vote lepéniste

Dans ce paysage bouleversé la candidature de Jean-Marie-Le Pen constitue dans les communes étudiées, un impact politique important.

Tableau 9 Rapports des force partisans au premier tour de l'élection présidentielle de 1988

Communes	Insc.	Vot.	Exp.	% Ab. +bl.	Barre	Ju-quin	%	Chirac	Mitterrand	Bous sel	Wae chter	Laguil-ler	Lajoi-nie	% L+J	% D B-C	%G M L	D+ FN	
Lavalette	50	46	45	10	1	2	18	40	10	11	6	3	0	0	4,44	24,44	24,44	64,44
Ferrières P.	66	57	57	13,64	3	2	22	38,59	12	15	0	2	0	1	3,51	26,32	28,07	84,21
Romiguières	17	15	14	17,65	0	0	5	35,71	4	4	0	1	0	0	0	28,57	28,57	64,29
Usclas d'Hérault	156	134	132	15,38	16	7	36	27,27	36	23	0	4	2	8	6,82	39,39	23,48	66,67
Fouzilhon	122	87	84	31,15	6	2	22	26,19	9	29	0	6	5	5	8,33	17,86	40,48	44,05
Montels	97	88	85	12,37	10	0	22	25,88	19	23	0	7	2	2	2,54	34,12	29,41	57,95
Caussiniojols	108	90	90	16,67	19	2	22	24,44	29	12	0	0	1	5	3,33	53,33	18,89	77,78
Valmascle	49	38	37	24,49	0	3	9	24,32	7	16	0	0	2	0	13,51	18,92	43,24	43,24
Boisset	38	27	27	28,95	5	0	6	22,56	9	5	0	1	1	0	0	51,85	18,52	74,7
Cabrerolles	219	179	176	19,63	26	9	39	22,16	43	38	2	9	4	6	7,39	39,2	25	61,36
Pailhès	317	267	259	18,3	25	8	54	20,85	51	70	2	12	6	31	5,41	29,34	39	50,19
Brenas	36	31	30	16,67	3	1	6	20	13	4	0	1	2	0	10	53,33	13,33	73,33
Rieussec	56	42	42	25	12	0	8	19,05	2	18	0	0	0	2	0	33,33	47,62	52,38
Poilhes	399	329	322	19,3	48	9	60	18,63	32	136	2	8	4	23	4,05	24,84	49,39	43,48
Causses-et-Veyran	419	350	348	16,95	27	5	61	17,52	67	124	2	3	6	53	3,16	27,01	50,86	33,62
Villeneuve	94	71	71	24,47	6	8	12	16,9	13	11	0	12	0	9	11,45	26,76	28,17	43,66
Carlencas-et-Levas	56	42	42	25	10	1	7	16,67	9	8	0	7	0	0	2,82	45,23	19,05	61,9
Aumes	253	218	209	17,39	44	9	33	15,79	50	39	0	2	3	29	5,26	44,98	32,54	60,76
Vailhan	113	93	89	21,24	11	3	14	15,73	9	40	0	2	3	7	6,74	22,47	52,81	38,2
Verreries-de-M.	122	104	104	14,75	3	2	16	15,38	9	38	0	5	5	26	6,73	11,54	61,54	26,92
Cazedarnes	290	238	234	19,31	32	1	35	14,95	31	92	0	8	8	27	3,85	26,92	50,85	41,88
Minerve	118	100	100	15,25	9	6	13	13	11	48	0	10	1	2	7	20	50	33
Montesquieu	43	33	33	23,26	8	0	4	12,9	6	9	2	0	0	4	0	42,42	39,39	54,55
La livinière	416	351	344	17,31	44	10	44	12,75	56	141	2	17	10	20	5,81	29,07	46,8	41,86
Ferrals-les-M ^{BNES}	120	82	82	31,67	4	6	10	12,19	8	33	0	8	1	12	8,54	14,06	54,87	26,82
S ^T -Étienne-d'Estr.	312	253	250	19,87	29	35	30	12	29	91	1	1	5	23	16	23,2	45,6	35,2
Margon	168	129	128	23,81	12	10	15	11,72	14	60	0	3	2	12	9,37	20,31	56,25	32,03
Roquessels	80	70	69	13,75	10	4	8	11,59	24	19	0	2	2	0	8,7	49,28	27,54	60,87
Roquebrun	545	446	436	20	41	27	49	11,24	41	214	3	12	9	40	8,26	18,81	58,26	30,05
Oupia	225	181	177	21,33	12	1	19	10,73	23	99	4	5	4	10	6,21	19,77	61,58	30,5
Le Pradal	119	106	103	13,45	23	7	11	10,68	19	25	0	7	7	4	13,59	40,78	28,16	51,45
Vélieux	38	29	29	23,68	2	0	3	10,34	9	12	0	2	1	0	3,44	37,93	41,38	48,28
Cébazan	306	242	235	23,2	18	13	22	9,36	38	89	1	2	11	41	9,92	23,83	55,32	33,19
St-Géniès-de-V.	172	134	133	22,67	14	11	12	9,02	25	61	0	4	1	5	9,02	29,32	49,62	38,35
Pierrerue	204	171	168	17,65	18	3	15	8,99	17	79	3	11	5	17	11,9	20,83	57,14	29,76
St-Martin-de-l'A.	87	72	65	25,29	7	3	5	7,69	13	23	0	3	1	10	6,15	30,76	50,76	38,46
Félines-Minervois	383	292	286	25,33	33	8	22	7,69	26	134	2	18	4	39	4,2	20,63	60,49	28,32
Pardailhan	114	80	79	30,7	10	2	6	7,59	13	25	0	12	2	9	5,06	29,11	43,04	36,71
Graissessac	660	525	517	21,67	42	76	38	7,35	49	189	0	7	20	96	18,6	17,6	55,13	24,95
Cassagnoles	90	66	64	28,89	2	6	4	6,25	7	26	0	4	4	11	15,63	12,5	57,81	20,31
St-Vincent-d'O.	271	224	217	19,93	35	13	12	5,53	25	82	3	15	9	23	10,14	27,65	48,39	33,17
Berliou	173	145	145	16,18	12	17	6	4,13	31	68	1	1	4	5	14,48	29,66	50,34	33,79
Vieussan	219	181	175	20,09	11	7	7	4	26	57	5	5	9	21	9,14	21,14	44,57	25,14
Le Soulié	104	81	79	24,04	15	1	3	3,80	30	24	0	5	0	1	1,27	56,96	31,65	60,75
Montouliers	166	131	127	23,49	5	17	3	2,36	20	60	1	2	1	18	14,17	19,69	61,42	22,05
Celles	21	21	21	0	6	2	0	0	5	5	0	3	0	0	0	52,38	23,81	52,38

L+ J. : A. Laguiller (LO) + P. Juquin (Communiste rénovateur) / B+ C : R. Barre + J. Chirac / M+ L : F. Mitterrand+ A. Lajoinie.

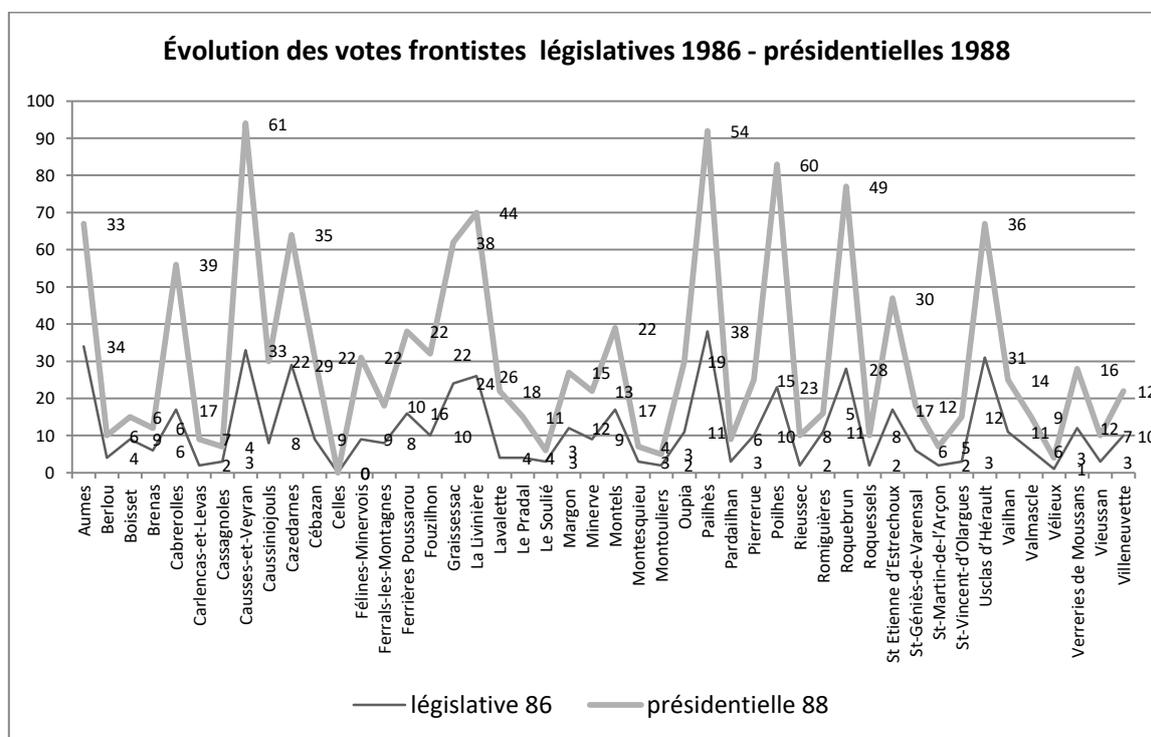
Le classement des communes est fonction des résultats obtenus par Jean-Marie Le Pen.

Les chiffres confirment l'existence d'une dynamique, dans certaines communes, enclenchée depuis 1984. Les gains sont à la fois qualitatifs et quantitatifs. Sur l'ensemble des villages étudiés, Jean-Marie Le Pen a totalisé 13,23 % des suffrages exprimés lors du premier tour, soit 10,55 % des inscrits. Sa croissance en voix par rapport aux élections législatives de 1986 est de 335 bulletins de

vote, soit une augmentation de près de 63 %²²¹. Dans près la moitié des communes²²² le candidat frontiste a recueilli plus de 15 % des suffrages exprimés et dans douze d'entre elles, soit 26 %, son score atteint ou dépasse les 20 %, surpassant les 30 % pour trois d'entre elles, *Romigières* (35,71 %), *Ferrières-Poussarou* (38,59 %) et *Lavalette* (40,00 %)²²³.

Tous les villages qui avaient voté à plus de 10 % lors des élections législatives de 1986 récidivent à plus de 15 %, parfois avec des scores pouvant dépasser les 30 % dans de très petits villages comme *Romigières*, *Brenas*²²⁴ ou *Lavalette* où 36 % des inscrits votent en sa faveur. Le nombre de localités où le score atteint ou dépasse les 10 % s'accroît de onze points. Certes la mobilisation induite par une élection présidentielle, sa dramaturgie médiatique, ne peuvent se comparer à une élection législative d'autant que les types de scrutins différents pour l'élection de 1986, mais une étude des résultats obtenus par Jean-Marie Le Pen avec ceux obtenus par la liste frontiste aux élections législatives montrent des gains en voix dans pratiquement toutes les communes même les moins perméables aux idées lepénistes à l'exception de *Celles* où le candidat FN continue à ne recueillir aucune voix.

Graphique comparatif des voix accordées à Jean-Marie Le Pen en 1988 et aux candidats de son parti lors du premier tour des élections législatives en 1986



Graphique 9 : comparaison des votes FN Élections législatives 1986 - Présidentielles 1988

Classement des communes par ordre alphabétique.

²²¹ 62,85 %.

²²² Vingt communes sur quarante-six et vingt-et-une en en comptabilisant Cazedarnes II s'agit par ordre croissant de : Cazedarnes - 14,95 % ; Verreries- de-Moussans - 15,38 % ; Vailhan - 15,73 % ; Aumes - 15,79 % ; Carlencas-et-Levas - 16,67 % ; Villeneuve - 16,90 % ; Causses-et-Veyran - 17,52 % ; Poilhes - 18,63 % ; Rieussec - 19,05 % ; Brenas - 20,00 %, Pailhès - 20,85 % ; Cabrerolles - 22,1 % ; Boisset - 22,56 % ; Valmascle - 24,32 % ; Caussiniojols - 24,44 % ; Montels - 26,02 % ; Fouzilhon - 26,19 % ; Usclas-d'Hérault - 27,27 ; Romigières - 35,71 % ; Ferrières-Poussarou - 38,59 % ; Lavalette - 40,00 %.

²²³ Dans les trois dernières communes citées le nombre d'inscrits dépasse le nombre des habitants recensés par l'Insee, une partie des électeurs frontistes ne sont donc pas obligatoirement des ruraux.

²²⁴ À Brenas aussi le nombre des inscrits est supérieur à celui des habitants recensés.

Prises aux partis de droite ou de gauche et parmi les abstentionnistes, les voix accordées à Jean-Marie Le Pen participent nécessairement au réaménagement du paysage électoral par rapport à la situation des présidentielles de 1981.

Les progrès constatés restent toutefois très inférieurs à ceux obtenus dans l'ensemble du département où le score de Jean-Marie-Le Pen atteint quasiment 20 % (19,91 %). L'accroissement reste très modéré pour une grande majorité de communes si on le compare aux autres forces politiques en présence, à l'exception de l'extrême gauche ou des communistes rénovateurs dont l'influence reste limitée, comme le montre le tableau infra.

Tableau 10 : Étude des rapports Droite / Gauche les 26 avril 1981 et 24 avril 1988 Communes ayant voté J-M Le Pen à 15 % ou plus

communes	26 avril 1981				24 avril 1988						
	Inscrits	abs+ nuls	Giscard/Chirac	Mitterrand/Marchais	Inscrits	abs+ nuls	Barre/chirac	Mitterrand Lajoinie	Juquin/Laguiller	Le Pen	%
Lavalette	35	0	28,57	42,85	50	10	24,44	24,44	4,44	18	40
Ferrières Poussarou	81	25,93	60	23,33	66	13,64	26,32	28,07	3,51	22	38,59
Romiguières	19	10,53	52,94	41,18	17	17,65	28,57	28,57	0	5	35,71
Usclas d'Hérault	134	11,19	57,14	37,82	156	15,38	39,39	23,48	6,82	36	27,27
Fouzilhon	129	17,05	28,04	44,86	122	31,15	17,86	40,48	8,33	22	26,19
Montels	93	9,68	52,38	38,1	97	12,37	34,12	29,41	2,54	22	25,88
Caussiniojous	111	23,42	67,06	21,18	108	16,67	53,33	18,89	3,33	22	24,44
Valmascle	49	28,57	45,71	51,42	49	24,49	18,92	43,24	13,51	9	24,32
Boisset	38	28,95	55,56	37,04	38	28,95	51,85	18,52	0	6	22,56
Cabrerolles	197	21,83	46,75	40,26	219	19,63	39,2	25	7,59	39	22,16
Pailhès	247	21,46	42,27	47,42	317	18,3	29,34	42,08	5,41	54	20,85
Brenas	33	15,15	60,71	25	36	16,67	53,33	13,33	10	6	20
Rieussec	60	23,33	56,52	39,13	56	25	33,33	47,62	0	8	19,05
Poilhes	352	17,05	26,37	60,96	399	19,3	24,84	49,39	4,05	60	18,63
Causses-et-Veyran	409	22,49	37,85	54,26	419	16,95	27,01	50,86	3,16	61	17,52
Villeneuveville	75	26,67	50,91	29,09	94	24,47	26,76	28,17	11,45	12	16,9
Carlencas-et-Levas	44	20,45	62,86	22,88	56	25	45,23	19,05	2,82	7	16,67
Aumes	244	13,11	48,11	42,45	253	17,39	44,98	36,84	5,26	33	15,79
Vailhan	110	19,09	25,84	59,55	113	21,24	22,47	52,81	6,74	14	15,73
Verreries-de-M.	124	17,74	17,65	76,47	122	14,75	11,54	61,54	6,73	16	15,38

1981 : G - C = Giscard – Chirac ; M – M= Mitterrand - Marchais

1988 L+ Juq : A. Laguiller (LO) et P. Juquin (Communiste rénovateur) / B+ C : R. Barre et J. Chirac / M+ L : F. Mitterrand+ A. Lajoinie.

Classement des communes par importance des votes Le Pen

Une étude comparée des rapports de force droite / gauche en 1981 et en 1988 à partir de ce tableau montre en premier un impact plus marqué dans les communes situées à droite²²⁵. Dans ces vingt-et-une communes, le vote en faveur de Jean-Marie le Pen s'est fait très largement au détriment de la droite parlementaire en dépit de la baisse importante des voix accordées au candidat communiste. Majoritaire dans onze d'entre elles en 1981, elle ne l'est plus que dans deux villages en 1988 et même dans ces localités ses scores se sont amenuisés. Les pertes en pourcentage sont spectaculaires à *Ferrières-Poussarou* où la droite passe de 60 % en 1981 à 26,32 % en 1988. Le faible nombre des inscrits dans de nombreuses communes, oblige à relativiser ces pourcentages. Pour rester dans la réalité des faits, il paraît important de pouvoir se référer au nombre de voix.

Ainsi à *Romiguières*, minuscule commune de montagne aux confins nord du département, en limite du département de l'Aveyron, 19 électeurs inscrits en 1981, 17 en 1988, les pourcentages en faveur des candidats de droite passent de 52,94 % à 28,57 %, faisant jeu égal avec les deux candidats de la gauche socialiste et communiste. En comptabilisant les bulletins de vote validés en 1981, avec

²²⁵ Le fait d'avoir une tradition de vote à droite ne conduit pas inéluctablement à devenir un village frontiste. Les électeurs de deux communes classées nettement à droite en 1981, *Celles* et *Le Soulié*, restent insensibles en 1988 au vote frontiste.

17 suffrages exprimés, on s'aperçoit que Chirac et Giscard avaient totalisé 9 voix (4 et 5), Mitterrand et Marchais 7 (6 et 1). En 1988 avec 17 inscrits et 14 suffrages exprimés, seuls Chirac et Mitterrand obtiennent chacun 4 voix. Le Pen arrive en tête avec 5 voix²²⁶. Autre exemple, à *Valmascle*, petit village du Clermontois aux limites des Hauts-Cantons où le nombre des inscrits est resté stable en 1981 et 1988. En 1981, avec 35 votants effectifs, les scores de Chirac et de Giscard étaient de 8 voix chacun, ceux de Mitterrand de 10 et de Marchais de 8 ce qui donnait un avantage aux candidats de gauche. En 1988 avec deux voix supplémentaires dues à un taux d'abstention légèrement inférieur, la droite recule. Chirac est le seul candidat à obtenir des voix (7). La situation est la même à gauche où Mitterrand recueille 16 votes. Les 5 voix obtenues par P. Juquin et A. Laguiller confirment l'avantage aux candidats de gauche qui totalisent 56,76 % des suffrages exprimés. Les voix qui se sont portées sur Jean-Marie-Le Pen venaient donc en quasi-totalité, d'électeurs ayant voté à droite en 1981. Ce déplacement des votes n'a pas modifié la tendance des habitants de *Valmascle* à voter à gauche, il l'a même amplifié.

On remarque également que le vote le Pen touche également certaines communes traditionnellement à gauche. Le vote frontiste progresse dans des villages comme *Cazedarnes*, *Causses-et-Veyran*, *Poilhaes*, *Vailhan*, *Valmascle* (déjà cité) et *Verreries-de-Moussans*, même si la gauche y demeure majoritaire, parfois uniquement grâce à l'appoint des petits partis²²⁷.

Il est quelque fois possible de saisir sur le vif un déplacement de voix communistes en faveur de J-M Le Pen. C'est le cas à *Boisset*. Ce très petit village au sud-ouest de Saint-Pons-de-Thomières dont il est séparé par la commune de *Rieussec*, comptait 38 électeurs inscrits²²⁸ en 1981 et en 1988. Il présente aussi la particularité du même nombre de votants effectifs à ces deux dates : 27. En 1981 les scores de Chirac et de Giscard étaient respectivement de 5 et 10 voix, ceux de Mitterrand 6 et de Marchais 4. Sept ans plus tard Barre et Chirac recueillaient respectivement 5 et 9 voix, Mitterrand 5 ; Lajoinie 0 ; le communiste réformateur Pierre Juquin, 0 ; Arlette Laguiller, 1 et Antoine Waechter 1. Si l'on fait les comptes, les candidats de droite n'ont perdu qu'une voix par rapport à 1981. Les six voix données à la candidature de Jean-Marie Le Pen viennent donc en majorité, incontestablement d'électeurs ayant voté communiste en 1981.

Divers facteurs explicatifs peuvent entrer en ligne de compte et se conjuguer. Certains sont subjectifs. Ils tiennent au ressenti personnel de l'électeur par rapport à la conjoncture politique et économique du moment et à son estimation des capacités d'intervention de tel ou tel candidat. Ils sont impossibles à connaître, et encore moins à quantifier.

Le poids de la personnalité du candidat intervient aussi, en raison même de la Constitution de la Ve République, Il est certain qu'en 1988 le candidat communiste André Lajoinie n'avait ni le charisme médiatique, ni la stature au plan national de son prédécesseur Georges Marchais. Cela l'a nécessairement desservi.

Enfin au plan communal une modification substantielle du nombre des inscrits depuis l'élection précédente est de nature à faire évoluer les équilibres antérieurs. Celle-ci peut être due à une arrivée significative de nouveaux habitants ou à un départ important des anciens. Plusieurs

²²⁶ La voix restante est allée à l'écologiste Antoine Waechter.

²²⁷ À Poilhaes et à Valmascle.

²²⁸ Ce nombre de 38 reste stable de 1981 à 2002. Il représente non seulement le nombre d'électeurs habitant effectivement le village mais aussi pour une part importante, des personnes ayant choisi de voter à Boisset en vertu de l'article L11 du code électoral et n'y résidant pas habituellement.

communes²²⁹ de la liste ont connu entre ces deux dates un accroissement de population entraînant une augmentation de plus de 10 % des inscrits par exemple à *Poilhès*²³⁰ (+13,35 % d'inscrits, 30 votes supplémentaires comptabilisés) ou à *Pailhès* (+ 28,34 %, soit une moyenne de 4 % par an et 65 votes supplémentaires comptabilisés). Le phénomène est amplifié en cas de population très réduite comme par exemple à *Montesquieu* où le nombre d'inscrits augmente de 19,44 % avec l'arrivée de six nouveaux électeurs. À l'inverse la commune de *Graissessac* perd un quart de ses habitants et 20 % de ses inscrits.

La même situation est observable si l'évolution intéresse le seul nombre des inscrits, indépendamment de l'évolution en parallèle du nombre d'habitants. Ce phénomène que l'on retrouve dans plusieurs villages de population réduite, offre l'avantage de pouvoir être étudié plus facilement. À *Lavalette* - 50 inscrits en 1988 - le nombre des inscrits a augmenté de plus de 40 % en sept ans²³¹ (42,83 %). En 1981 alors que tous les inscrits avaient participé au vote, les candidats de la gauche avaient obtenu 15 voix (François Mitterrand, 6 ; Marchais, 9) recueillant un total de 42,85 % des suffrages. En 1988, avec 5 suffrages supplémentaires exprimés, la droite et la gauche parlementaire font jeu égal à environ 25 %. Jean-Marie-Le Pen avec 18 voix obtient alors 40 % les suffrages. À *Ferrières-Poussarou* où la perte des inscrits s'élève à 18,5 % par rapport à 1981 contrairement au chiffre de la population en légère augmentation²³², la droite parlementaire s'effondre et passe de 60 % à 26,32 % alors même qu'une diminution importante des abstentions et des votes nuls (de 25,93 % à 13,64 %,) réduit l'écart avec les votes exprimés à seulement 3 voix. Dans ce village Jean-Marie Le Pen réalise son second meilleur score²³³ avec 38,59 %. Un tiers des inscrits a voté pour lui.

Les modifications quantitatives n'induisent pas nécessairement des changements d'orientation politique. Ainsi *Graissessac* avec 300 électeurs en moins reste en 1988 résolument à gauche avec le maintien d'un vote communiste important. La baisse du candidat Lajoinie y est compensée par les voix apportées au rénovateur Pierre Juquin²³⁴. Les habitants n'ont choisi ni l'abstention, ni le bulletin blanc ou nul ni le vote frontiste qui ne recueille que 7,35 %.

2.3.2.3. La fragilisation des équilibres politiques dans la plupart des villages

Marquée par une érosion des voix accordées à la droite avec un candidat RPR au premier tour à 15,69 % et un candidat UDF à 11,11 %, l'élection présidentielle de 1988 ne remet pas en cause la prééminence de la gauche dans une majorité de communes lors du premier tour. Contrairement à ce qui se produit dans des zones plus urbanisées, si l'on additionne les voix lepénistes à celles obtenus par les candidats de la droite et que l'on considère le tableau des rapports de force page 76 on s'aperçoit que rares sont les communes où les lignes ont véritablement bougé. Sur les quatorze communes où cette opération donne à la coalition virtuelle droite/extrême droite, la majorité des suffrages exprimés, douze avaient choisi en 1981 de voter pour les candidats de droite dont neuf à

²²⁹ Entre 1981 et 1988 une majorité des communes voient leur population croître mais avec d'importantes disparités. Une minorité comme celles de l'ancienne zone minière (*Graissessac*, *Saint-Étienne-Estréchoux*), perd des habitants à la suite de la cessation de l'activité extractive.

²³⁰ Entre les recensements de 1982 et 1990 *Poilhès* passe de 451 habitants à 517 et *Pailhès* de 306 à 421.

²³¹ La population entre les recensements de 1982 et 1990 a baissé, passant de 40 à 34 habitants. Le nombre des inscrits qui lui est paradoxalement en hausse.

²³² Recensement de 1982 : 35 habitants et recensement de 1990 : 40. Le nombre des inscrits reste cependant toujours supérieur à celui des résidents habituels.

²³³ À *Lavalette* J-M Le Pen recueille 40 % des suffrages exprimés.

²³⁴ En 1981 G. Marchais avait recueilli 30,20 % des voix. En 1988 l'addition des voix d'A. Lajoinie et P. Juquin donne 29,09 % des suffrages exprimés.

plus de 50 % des suffrages. *Lavalette* et *Montesquieu* sont les seules localités où les votes en faveur de Jean-Marie Le Pen ont modifié les choses.

Communes	RPR + UDF- 1981	PS + PCF -1981	PC dis +LO -1988	RPR + UDF -1988	PS + PCF -1988	D+ FN -1988
Lavalette	28,57	42,85	4,44	24,44	24,44	64,44
Montesquieu	46,43	53,57	0	42,42	39,39	54,55

Toutefois l'avantage de la gauche devient fragile malgré le score de François Mitterrand à 37,03 % par suite de la chute du Parti communiste qui, affaibli par la présence de la liste dissidente des rénovateurs menée par Pierre Juquin à 5,47 %, se maintient tout juste à 10 %. Contrairement aux espérances des socialistes les voix des déçus du communisme ne se sont pas reportées sur leur parti.

2.4. Les élections législatives Le scrutin du 5 juin 1988

Soumises aux nouvelles dispositions électorales initiées par la loi L°86-825 du 11 juillet 1986 qui abandonnait le scrutin de liste pour revenir au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et rendues nécessaires par la dissolution de la chambre une semaine après la réélection de François Mitterrand à la présidence de la République le 8 mai²³⁵, les élections législatives ont lieu les 5 et 12 juin 1988.

Le changement de type de scrutin modifie également le cadre administratif dans lequel vont se dérouler ces élections. Si le scrutin de 1986 se déroulait dans le cadre du département, en 1988, les communes étudiées vont se retrouver dans des circonscriptions distinctes et voter pour des candidats différents²³⁶, celles appartenant aux cantons de Clermont-l'Hérault et de Lunas relevant de la quatrième circonscription et toutes les autres appartenant à la cinquième²³⁷.

La brièveté de la campagne explique le nombre restreint des candidatures. Ni les écologistes ni l'extrême gauche ne sont représentés.

2.4.1. Le vote des communes

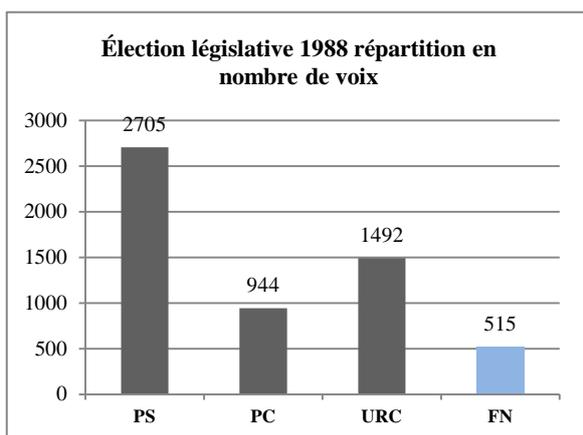
Par rapport à l'élection présidentielle qui les précède, classiquement l'abstention, conforme aux scores nationaux, est en hausse. Les taux dans les communes étudiées ont progressé d'environ douze points, passant de 20 % à plus de 32 %. Ils comportent toutefois d'importantes variations. Ils approchent ou dépassent les 40 % dans neuf communes²³⁸ et s'élèvent à plus de 50 % à *Boisset et Carlencas-et-Levas*.

²³⁵ Conformément à l'article 12 de la Constitution du 4 octobre 1958.

²³⁶ Candidats de la 4^e circonscription : Jean Cres (FN) ; Serge Fleurence (PCF) ; François-Xavier Maistre (URC) ; Georges Frêche (PS) / Candidats de la 5^e circonscription : Jacqueline Quilès (FN) ; Bernard Nayral (PS) ; Jacques Roux (PCF) ; Marcel Roques (URC).

²³⁷ Pour des questions de commodité et afin de pouvoir traiter en un seul tableau l'ensemble des communes celui-ci ne portera que les noms des partis représentés, à l'instar des tableaux des élections cantonales.

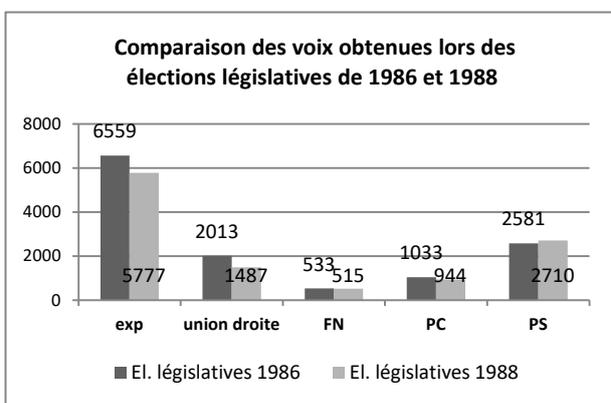
²³⁸ Boisset, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, Ferrals-les-Montagnes, Fouzilhon, Pardailhan, Roquessels, Saint-Géniès-de-Varensal, Villeneuve.



Graphique 10 : Élection législative 1988

Au soir du 5 juin, la gauche sort grand vainqueur du premier tour du scrutin et remporte 64,60 % des suffrages exprimés soit 44,38 % des inscrits dans l'ensemble des communes. Le Parti socialiste, seul, atteint presque les 50 % des suffrages et le Parti communiste remonte à 16,71 %. La droite, représentée par un seul candidat dans chaque circonscription obtient 26,41 % des voix. Le Front national à 9,12 %, est en baisse de quatre points par rapport aux scores de Jean-Marie Le Pen.

2.4.2. Recul des votes frontistes par rapport à la présidentielle



Graphique 11 : Comparaison Législatives 1986-1988

L'étude comparée des résultats obtenus lors des élections législatives du 5 juin de la même année par rapport au premier tour de l'élection présidentielle montre, à deux exceptions près : *Carlencas-et Levas* et *Montesquieu*²³⁹, une chute spectaculaire en nombre de voix. 868 voix le 24 avril, 515 le 5 juin, le FN a perdu un électeur sur trois²⁴⁰.

Dans la moitié des communes qui avaient voté à plus de 15 % pour Jean-Marie Le Pen les candidats frontistes ne recueillent que la moitié des voix obtenues deux mois plus tôt, voire

moins.

Tableau 11 : Législatives 1988 Vote FN des communes ayant voté J-M Le Pen à 15 % ou plus le 24 avril 1988

Communes	abs/nuls	Le Pen	%	abs/nuls	FN	%	Communes	abs/nuls	Le Pen	%	abs/nuls	FN*	%
Romiguières	17,65	5	35,71	23,53	8	61,54	Caussiniojols	16,67	22	24,44	24,77	11	13,41
Carlencas-et-Levas	25	7	16,67	51,79	9	33,33	Cabrerolles	19,63	39	22,16	30,14	20	13,07
Ferrières-Poussarou	13,64	22	38,59	34,85	14	32,56	Valmascle	24,49	9	24,32	34,69	4	12,5
Usclas-d'Hérault	15,38	36	27,27	22,44	32	26,45	Verreries-de-M.	14,75	16	15,38	27,87	10	11,36
Fouzilhon	31,15	22	26,19	41,8	14	19,72	Villeneuveville	24,47	12	16,9	43,75	6	11,11
Rieussec	25	8	19,05	33,93	6	16,22	Cazedarnes	19,31	35	14,95	36,21	20	10,81
Boisset	28,95	6	22,56	50	3	15,79	Causse-et-V.	16,95	61	17,52	29,98	31	10,62
Lavalette	10	18	40	18	6	14,63	Aumes	17,39	33	15,79	20	21	10,29
Montels	12,37	22	26,02	14,43	12	14,46	Poilhès	19,3	60	18,63	30,83	26	9,42
Pailhès	18,3	54	20,85	34,7	29	14,01	Brenas	16,67	6	20	31,42	2	8,33

*Jacqueline Quilès pour la 5^{ème} circonscription et Jean-Cres pour la 4^{ème}. Le classement des communes est effectué en fonction des résultats de 1988.

²³⁹ Carlencas-et-Levas où, en dépit de l'abstention, le FN gagne deux voix et Montesquieu dans le canton de Roujan, où la candidate frontiste recueille 7 voix au lieu des 4 obtenues lors de l'élection présidentielle.

²⁴⁰ 36,3% de votes en moins.

Sans doute une partie des électeurs de Jean-Marie Le Pen se retrouve-t-elle dans le camp des abstentionnistes mais il paraît assuré que d'autres, qui n'étaient que des électeurs occasionnels, ont choisi de (re)voter en faveur des candidats des partis classiques. C'est tout du moins ce qui ressort de l'étude de la répartition des voix dans les deux communes étudiées dans le canton de Capestang, *Montels* et *Poilhès*.

Avec un écart de 2 voix (85/83) les Montelois ont accordé le 24 avril 23 voix à François Mitterrand, 2 à André Lajoinie et aucune à Pierre Juquin. Le 5 juin Bernard Nayral, candidat socialiste, obtient 44 voix et Jacques Roux pour le PCF, 9 voix. Il en est de même à *Poilhès* avec 46 voix de moins pour les élections législatives (322 / 276). En avril François Mitterrand obtient 136 voix, André Lajoinie 23, Pierre Juquin 9. Le 5 juin Bernard Nayral recueille 181 voix et Jacques Roux 27. La gauche renoue avec des scores élevés. Le candidat socialiste obtient une confortable majorité avec 65,58 % des voix exprimées à *Poilhès* et 53,01 % à *Montels*. La mobilisation des électeurs en faveur de Bernard Nayral, maire de Capestang, lui donne l'avantage à *Montels*, village où les voix de droite l'avaient emporté lors des premiers tours des élections présidentielles de 1981 et 1988.

Ce déplacement des voix peut s'observer aussi en faveur de la droite comme on peut le voir à *Caussignojouls*. En avril avec 90 votes exprimés, J. Chirac et R. Barre totalisaient 48 voix. En juin avec un écart de 8 voix, le candidat d'union de la droite (URC), Marcel Roques recueillait 62 suffrages exprimés alors que le candidat FN perdait 11 voix. Même en admettant l'hypothèse improbable où tous les abstentionnistes des législatives avaient voté Front national en avril, il reste à minima 3 d'entre eux qui ont revoté pour un parti de gouvernement.

2.4.3. *La situation du vote frontiste par rapport aux élections législatives de 1986*

Le recul du Front national par rapport à l'élection présidentielle, pour spectaculaire qu'il soit sur une si courte période, cache un autre phénomène, celui d'une relative stabilité que met en évidence le graphique de comparaison entre les élections législatives de 1986 et 1988, comparaison faite en voix pour éviter les distorsions des pourcentages dues aux écarts importants du nombre d'habitants selon les communes.

Avec une perte totale d'inscrits d'une petite centaine de personnes, et 514 personnes qui ont choisi l'abstention ou le vote blanc ou nul, le Parti socialiste, sans doute par un effet du vote utile, accroît le nombre des votes en sa faveur. Le PC passe au-dessous de la barre des mille voix mais reste à 16 % des suffrages exprimés. La droite unie est la grande perdante. Elle n'a pas regagné les voix qui s'étaient portées en 1986 sur le RPR, l'UDF et la liste dissidente de Simone Veil²⁴¹ et perd plus d'un électeur sur quatre.

C'est vraisemblablement dans ses rangs qu'il faut rechercher la plus grande part des abstentionnistes. Le FN reste relativement stable. Il représente 9,12 % des suffrages, près d'un point de plus qu'en 1986, et 6,26 % des inscrits. Il en représentait 6,4 % lors des législatives de 1986.

2.5. *Les élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre 1988*

Sur les neuf cantons du département de l'Hérault concernés par le scrutin, six intéressent cette étude, Bédarieux, Lunas, Montagnac, Olonzac, Roujan et Saint-Pons-de-Thomières. Le taux d'abstention moyen au niveau des cantons est particulièrement élevé²⁴². Un électeur sur deux n'est pas venu voter.

²⁴¹ RPF, 1301 votes ; UDF, 674 et UDF dissident, 138.

²⁴² 50,20 %.

Le FN est présent partout²⁴³. Dans le canton de Saint-Pons, deux candidats se prévalent de son soutien.²⁴⁴ Dans le contexte de lassitude d'un électorat à qui l'on demande de se déplacer pour la cinquième fois depuis le 24 avril, le Front national connaît un vrai échec. Il est vrai que traditionnellement les élections cantonales voient s'affronter des notabilités locales. Les maires de communes chefs lieu de canton qui le souhaitent, débutent généralement une carrière politique à ce niveau. Il existe une forte pérennité dans la fonction. Rares sont les conseillers qui ne font qu'un mandat. Face à ces personnalités les candidats du Front national n'ont pour la plupart pas d'ancrage local si l'on excepte Philippe Delmotte, originaire de la région parisienne mais kinésithérapeute à Saint-Pons depuis plusieurs années. Les résultats obtenus le 25 septembre dans les deux communes ayant choisi à plus de 30 % Jean-Marie Le Pen en avril et concernées par le renouvellement de la moitié des conseillers généraux²⁴⁵, montrent, qu'avec un faible taux d'abstention²⁴⁶, 4,08 % à *Lavalette* et 11,76 % à *Romiguières*, J. Cerisier Duvernois, le candidat FN dans le canton de Lunas, ne recueille à *Lavalette* que 2 voix au lieu de 18 en avril et aucune à *Romiguières*. Les 15 voix des votants de *Romiguières* sont toutes allées au conseiller sortant, le socialiste Matthieu Ciffre qui a recueilli à *Lavalette* près de 80 % des suffrages exprimés avec 30 voix sur les 38 bulletins validés, le candidat Vert et celui de droite obtenant respectivement 4 et 2 voix. Cette prime au sortant, est, avec l'abstention, la caractéristique majeure de ces cantonales.

Au soir du 25 septembre, cinq cantons sur les six étudiés ont élu leurs conseillers. Dans celui de Montagnac au second tour ne reste en lice qu'un seul candidat, les autres n'ayant pu atteindre le quota des 12,5 % des inscrits nécessaire pour se représenter. L'élection est, de fait, jouée d'avance au bénéfice du candidat communiste rénovateur André Galan, maire de Montagnac depuis dix-huit ans et conseiller sortant.

[LES ANNEES QUATRE-VINGT-DIX]

Les temps historiques et politiques ne se découpent pas exactement à l'aune des années civiles mais sont plutôt définis par les changements d'inflexion qui interviennent à un moment donné. Lors des élections européennes du 18 juin 1989 l'offre électorale s'élargit avec la création tout exprès d'un nouveau parti « Chasse, Pêche et Tradition » qui prend son nom définitif de CPNT en septembre

²⁴³ Danielle Bertrand-Vivandos pour le canton de Bédarieux, Yves Soriac, né à Oran, cadre commercial, pour celui de Montagnac, Lucien Mesquida, retraité du ministère de la Défense nationale, pour celui d'Olonzac, Charles Gorgos, retraité des TP pour celui de Roujan et Daniel Bézard pour celui de Saint Pons.

²⁴⁴ Daniel Bézard, 66 ans, ancien militaire engagé durant la seconde guerre mondiale et durant la guerre d'Algérie, vraisemblablement proche ou ancien membre de l'OAS, candidat officiel investi par Alain Jamet (*Le Midi Libre*, 14/09/88, p.02) et Philippe Delmotte kinésithérapeute à Saint-Pons qui se présente sans étiquette, mais qui dans *Le Midi Libre* du 11 septembre 1988 se disait soutenu par le FN. D. Bézard sera candidat MNR dans la troisième circonscription de l'Hérault pour les élections législatives de 1997. Il y recueillera moins de 0,5 % des suffrages.

²⁴⁵ Depuis la Loi du 10 août 1971, Article 192, version abrogée au 28 octobre 1964, modifiée par la Loi 2000-629 du 7 juillet 2000 Art.2, l'élection des conseillers généraux a lieu au scrutin uninominal à deux tours. Les conseillers sont élus pour six ans. Ils sont renouvelés tous les trois ans et sont indéfiniment rééligibles ; l'élection a lieu au mois de mars <http://www.legifrance.gouv.fr/http://> Consulté le 2 mars 2015. Ce renouvellement ne concernant pas le canton d'Olargues, Ferrières-Poussarou ne fait pas partie des communes concernées.

²⁴⁶ Ce faible taux ne tient pas à la petitesse du nombre d'inscrits. Boisset au canton de Saint-Pons, 35 inscrits, affiche un taux d'abstention de 42,21% et Montesquieu, dans celui de Roujan, de 38,64%.

1989 par l'ajout du terme nature²⁴⁷ tandis que les mouvements écologistes des Verts et d'Europe écologie s'unissent pour présenter un candidat commun. Cette offre va rencontrer une adhésion immédiate dans les petites communes rurales de l'Ouest héraultais avant de se déliter par la suite en raison des divisions internes et des rivalités de ces différents mouvements.

2.6. Les élections européennes du 18 juin 1989

Quinze listes se présentent au suffrage populaire²⁴⁸. Cette élection va permettre pour la première fois une comparaison entre deux scrutins de même nature, régis par une procédure électorale inchangée²⁴⁹, et pour lesquels le Front national présente sur une liste des candidats qui sont les mêmes pour l'ensemble des localités étudiées.

Quantitativement les communes ont globalement conservé un nombre d'inscrits quasi identique entre 1984 et 1989, passant de 8 222 à 8 231. Une trentaine de ces petites localités rurales n'ont en effet pas bénéficié de la dynamique démographique de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault, en pointe pour la région avec un croît positif annuel de 1,5 de 1982 à 1990²⁵⁰. Ils connaissent au contraire durant la décennie quatre-vingt une baisse plus ou moins marquée, à quelques exceptions près comme *Le Pradal*, *Margon*, *Pailhès* ou *Poilhaes* qui voient croître leur population de façon notable.²⁵¹

2.6.1. La campagne électorale vue du département

Elle est assez terne. La campagne électorale a peu inspiré de grands titres dans la presse locale, cette première source d'information pour l'ensemble des populations de la zone étudiée si l'on excepte *La Marseillaise* qui consacre depuis la mi-mai et jusqu'à la veille de l'élection en page 3 et exceptionnellement en une, des articles en faveur de la tête de liste communiste, Philippe Herzog, en martelant jour après jour les raisons de voter pour cette liste, la défense de l'agriculture « malade de l'U.E »²⁵² étant l'un des arguments majeurs mis en avant. Le quotidien communiste renseigne aussi ses lecteurs, comme à l'accoutumée, sur les émissions télévisuelles à ne pas manquer²⁵³.

²⁴⁷ Le CPT, issu de l'Union nationale des chasses traditionnelles françaises et créé à l'occasion des élections européennes, ne sera officiellement fondé sous forme d'association sous le nom de CPNT qu'en septembre 1989.

²⁴⁸ Partis représentés au Parlement européen : *L'union UDF-RPR*, Valéry Giscard d'Estaing, tête de liste / *Majorité de progrès pour L'Europe* (PS-MGR), Laurent Fabius, tête de liste / *Europe et patrie* (FN) Jean-Marie Le Pen, tête de liste / *Les Verts-Europe-Écologie*, (Les Verts) Antoine Waechter, tête de liste / *Le Centre pour l'Europe* (UDF), Simone Veil, tête de liste / *Liste de rassemblement présentée par le PCF*, Philippe Herzog, tête de liste.

Partis non représentés au Parlement européen : *Chasse-Pêche-Nature-et-Tradition* (CPNT), Robert Goussat, tête de liste / *Lutte Ouvrière* (LO), Arlette Laguiller, tête de liste / *Liste apolitique pour la protection des animaux et de leur environnement*, Arlette Alessandri, tête de liste / *L'Alliance* (Div. D), Henri Joyeux / *Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie* (MPPT), Marc Gauquelin, tête de liste / *Europe rénovateurs* (PCF dissident), Claude Llabres, tête de liste / *Génération Europe* (Div. D), Gérard Touati, tête de liste.

²⁴⁹ Ce n'était pas le cas des élections législatives de 1986 et 1988 avec le passage du scrutin de liste à un tour au scrutin uninominal à deux tours.

²⁵⁰ Le taux du Languedoc Roussillon est 1,2 et pour la France métropolitaine 0,5.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/themes/chiffres/chi0902/chi0902_population.pdf Consulté le 25 mars 2015.

²⁵¹ Le Pradal passe entre 1980 et 1989 de 136 à 178 habitants, Margon qui commence un décollage démographique passe de 156 à 209 habitants. Pailhès croît de 306 à 421 et Poilhaes de 451 à 517.

²⁵² *La Marseillaise*, en date du 28 mai 1989, consacre au problème agricole une double page dont un entretien avec Emmanuel Maffre-Baugé, très connu localement pour avoir été l'un des chefs de la contestation viticole en 1979 et qui est alors député européen, apparenté communiste. Le quotidien communiste

Quant au *Midi Libre*, durant tout le mois de mai, il s'intéresse davantage aux élections cantonales partielles du 28 mai 1989 qui concernent le deuxième canton de Béziers. On y trouve aussi cependant plusieurs articles consacrés aux élections européennes, entretiens de responsables politiques ou compte-rendu d'émissions télévisuelles d'audience nationale. Ainsi le 15 mai il relate les propos tenus la veille par Jean-Marie Le Pen au forum FR3-RMC²⁵⁴.

Ce relatif désintérêt de la presse s'explique par la nature même du scrutin et sa situation sur l'agenda électoral. Les élections européennes sont en règle générale peu mobilisatrices. De plus, en 1989, elles ne risquent pas d'interférer sur la politique intérieure française, les échéances nationales les plus proches étant fixées à quatre ans²⁵⁵. De fait le taux d'abstention est de 51,20 % à l'échelon national.

2.6.2. *Le vote des communes*

Pour les élections de 1989 quatorze listes se disputent les suffrages des électeurs de la circonscription du Sud-Ouest. La droite s'y présente divisée avec une liste d'union UDF-RPR ayant à sa tête Valéry Giscard d'Estaing et une liste UDF dissidente entraînée par Simone Veil. Les communistes réformateurs sont également présents mais ils n'obtiennent que 0,41 % pour l'ensemble de la France et 0,73% pour le département de l'Hérault. Le score est aussi faible dans les communes étudiées²⁵⁶, hormis à Graissessac où avec 62 votes ils atteignent 16,80 % des suffrages. Ces élections marquent aussi une baisse générale des voix accordées à la liste menée par Arlette Laguiller²⁵⁷.

Au soir du 18 juin 1989, avec 4 619 suffrages exprimés et un taux d'abstention moyen de 38 %, inférieur de plus de dix points par rapport à la moyenne nationale mais avec des écarts qui vont de 12,50 % à Romiguières à plus de 50 % pour Pailhès et Saint-Étienne-Estréchoux, les votes des électeurs des communes étudiées montrent trois grandes tendances.

2.6.3. *Une érosion de tous les partis de gouvernement de droite comme de gauche*

La liste de Valéry Giscard d'Estaing obtient 16,45 % des voix, celle, dissidente, de Simone Veil 3,81 %. La liste socialiste menée par Laurent Fabius recueille 23,99 % des suffrages exprimés. Quant aux scores communistes, ils s'effondrent, passant de 23,57 % à 10,37 %. Seules quelques communes comme *Cassagnoles*, *Graissessac*, *Margon*, *Montesquieu*, et *Verreries-de-Moussans* leur accordent plus de 20 % des voix. En 1984, avec 124 suffrages exprimés en plus et une abstention moyenne inférieure d'environ 1,5 point, tous les partis, à droite comme à gauche, avaient obtenu des résultats

dénonce « La baisse des revenus, l'exode rural, les récoltes sacrifiées, résultats de la politique d'abandon dictée Bruxelles ». Il accuse la Commission de programmer la disparition de 6 000 agriculteurs en Europe du Sud avec des phrases choc : « L'arrachage des vignes ne profite qu'aux pinardiens et [la disparition] du mouton des Causses, aux éleveurs néozélandais ».

²⁵³ Par exemple le 11 mai, en une et p. 3, est signalé le passage de Philippe Herzog à l'émission « L'heure de vérité ».

²⁵⁴ Il s'y déclare partisan d'une Europe des nations, déniait à l'Europe « la capacité de lutter contre la submersion étrangère » et tonne contre le système éducatif. « On n'y enseigne que le marxisme et l'antiracisme militant. La forme d'antiracisme d'Harlem Désir est une des formes de racisme antiraciste. ».

²⁵⁵ Élections législatives prévues en 1993.

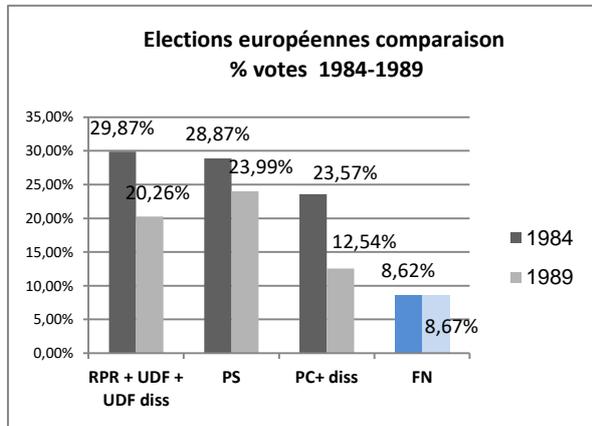
²⁵⁶ 96 voix pour l'ensemble des 46 communes.

²⁵⁷ 1,43 % seulement à l'échelon national et 1,10 pour le département de l'Hérault.

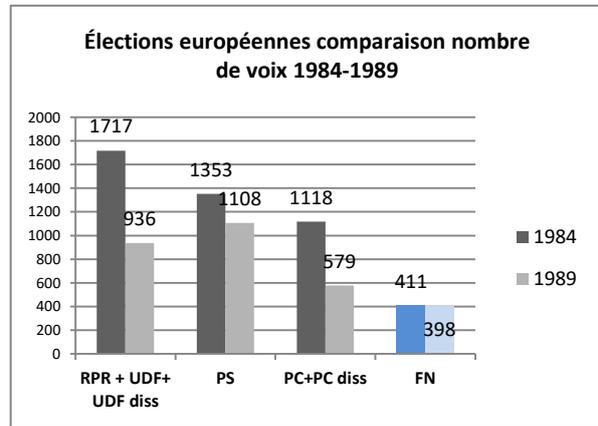
nettement supérieurs à ceux de 1989 et ce même en additionnant pour la droite les voix obtenues en 1989 par Simone Veil avec celles de Valéry Giscard d'Estaing en 1989.

Les graphiques comparatifs infra montrent l'érosion généralisée en pourcentages et en voix des partis traditionnels et la stagnation d'un Front national qui représente environ 5 % des inscrits.

Graphique 12 : comparaison élections européennes 1994-1989 en pourcentages



Graphique 13 : comparaison élections européennes 1994-1989 en voix



Les listes dissidentes (Liste Veil pour l'UDF et Liste Llabès pour les communistes rénovateurs) ne concernent que les élections 1989.

2.6.4. Une stagnation des votes frontistes

Sur l'ensemble des communes la liste frontiste avec 398 suffrages exprimés en obtient 8,60 %. Elle stagne par rapport à 1984 en perdant 13 voix. Compte-tenu de l'accroissement du nombre des abstentions de pratiquement trois points (42,55 % contre 39,81 % en 1984), le pourcentage des votes par rapport aux inscrits gagne quelques dixièmes par rapport à l'élection précédente : 4,85 % contre 4,50 %. Ces résultats sont inférieurs de plus de six points aux résultats obtenus dans l'Hérault, eux même en retrait d'un peu plus d'un point sur le score national.

En 1989 la liste « Les Français d'abord » passe à plus de 20 % dans quatre communes, qui se trouvaient déjà en tête des votes frontistes en 1984. Il s'agit de *Ferrières-Poussarou*, *Romiguières*, *Caussignojouls* et *Pailhès* où elle progresse de 15,69 % en 1984 à 20,6 % en gagnant 7 voix. À *Montels*, *Montesquieu* et *Usclas-d'Hérault*, villages qui avaient voté à plus de 20 % en 1984, les voix et les scores sont en baisse. Au total dix-neuf localités, représentant 41,49 % de l'ensemble des communes-cible, ont choisi la liste frontiste à plus de 10 %. Le Front national a progressé dans vingt-trois communes en gagnant 81 voix et a reculé dans vingt où il en a perdu 94. Les pertes de suffrages ont été particulièrement importantes dans certains villages comme *Oupia* où les votes passent de 18 à 3 ou bien *Usclas-d'Hérault* où elles chutent de 26 à 12. À l'inverse on observe des votes en faveur de la liste frontiste dans des villages où la liste précédente n'avait rencontré aucun succès tel à *Saint-Martin-de-l'Arçon* qui passe de 0 à 6 votes.

2.6.5. Le succès immédiat de la liste des Chasseurs et de celle des écologistes

La raison de ce laminage de l'ensemble des partis, plus accentué pour la droite, dont les listes peuvent perdre plus de la moitié des voix acquises en 1984²⁵⁸, et du coup de frein donné à la montée

²⁵⁸ Ce laminage est bien visible sur les deux tableaux liés aux nombre des inscrits et ce même en additionnant la liste Veil à celle de Giscard d'Estaing. Ainsi à *Saint-Géniès-de-Varensal* les votes chutent de 36 à 13 suffrages exprimés, à *Pailhès* de 52 à 29 et à *Aumes* de 89 à 52.

du FN, vient du succès obtenu d'emblée par la liste « Chasse, Pêche et Tradition » de Robert Goustat qui totalise 924 voix, soit 20 % des suffrages, et se retrouve à la seconde place devant la liste socialiste (1 108 voix). La liste d'union «Europe-écologie-les Verts » d'Antoine Waechter avec 449 voix totalise près de 10 %²⁵⁹ des voix alors qu'il n'en ralliait que 2,23 % en 1984. Il ressort de ces chiffres que pratiquement 30 % des électeurs qui se sont déplacés ont fait confiance au tout nouveau parti des Chasseurs, et aux partis écologistes unis pour ce scrutin. L'ampleur du succès des listes des chasseurs et de l'union des Verts constitue une surprise. Depuis pratiquement dix ans les divers mouvements écologistes qui avaient présenté des candidats aux différentes élections n'avaient jamais réussi à mobiliser les électeurs des communes étudiés en leur faveur et le CPT, juste créé, ne pouvait bénéficier d'aucune référence. Il est vrai qu'il pouvait se prévaloir d'un vecteur de communication efficace avec les sociétés de chasse très hostiles aux règlements bruxellois.

Tableau 12 : Comparaison des votes frontistes, chasseurs et écologistes lors des élections européennes de 1984 et de 1989

communes	1984					1989					Goustat CPNT	%	Waechter	%	% CPNT +Verts
	Insc.	Abs. %	Exp.	Le Pen	%	Insc.	Abs. %	Exp.	Le Pen	%					
Ferrières-Poussarou	83	39,76	49	18	36,73	60	33,33	39	12	30,76	2	5,13	2	5,13	10,26
Romiguières	19	26,32	14	10	71,42	16	12,5	14	4	28,57	2	14,29	1	7,14	21,43
Caussiniojous	106	40,57	63	13	20,63	109	31,19	75	21	28	10	12,33	2	2,67	16
Pailhès	272	41,54	153	24	15,69	311	51,13	150	31	20,67	15	10	21	14	24
Brenas	36	27,78	26	2	7,69	35	34,29	21	4	19,05	3	14,29	2	9,52	23,81
S ^t -Étienne-Estréchoux	330	41,52	192	13	6,8	294	51,02	142	24	16,9	21	14,79	5	3,52	18,31
Valmascle	47	36,17	29	4	13,79	50	38	28	4	14,81	7	25	5	17,86	24
Fouzilhon	127	40,94	65	9	13,84	122	48,36	63	9	14,29	16	25,96	5	7,94	33,33
Usclas-d'Hérault	136	23,52	101	25	24,75	154	42,86	85	12	14,12	8	9,41	8	9,41	18,82
Rieussec	61	44,26	34	4	11,76	58	46,55	30	4	13,33	12	40	0	0	40
Cazedarnes	266	30,08	176	17	9,65	290	42,07	157	19	12,1	22	14,01	15	9,55	23,57
Le Pradal	116	37,93	66	4	6,05	118	40,68	67	8	11,94	21	31,34	9	13,43	44,77
Carlencas-et-Levas	46	39,13	28	1	3,57	58	25,86	43	5	11,63	16	37,2	5	11,63	48,84
S ^t -Martin-de-l'Arçon	88	47,73	44	0	0	88	36,36	55	6	10,9	14	25,45	6	10,9	36,36
Cabrerolles	214	56,07	92	14	15,22	223	41,26	131	14	10,69	34	25,95	20	15,27	41,22
Margon	171	26,9	121	7	5,79	163	39,26	97	10	10,31	2	2,06	2	2,06	4,12
Aumes	225	15,56	184	24	13,04	252	32,53	165	17	10,3	28	16,97	12	7,27	24,24
La Livinière	422	41,71	239	24	10,04	431	40,6	246	25	10,16	46	18,7	27	10,98	29,67
Verreries-de-Moussans	125	27,2	87	6	6,97	120	39,17	72	7	9,72	6	8,33	5	6,94	15,28
Poilhaes	389	43,45	212	25	11,79	404	47,03	212	19	9,41	53	25	17	8,02	33,02
Causses-et-Veyran	389	37,02	239	12	5,02	417	45,41	219	20	9,13	48	21,92	16	7,31	29,22
Montels	91	23,08	67	19	28,35	101	25	74	13	9,15	27	36,49	4	5,41	40,79
St-Géniès-de-Varensal	184	47,28	85	4	4,71	163	44,79	89	7	7,87	16	17,98	3	3,37	21,35
Cébazan	308	38,64	169	9	5,33	309	48,22	156	12	7,69	20	12,82	8	5,13	17,95
Villeneuve	97	52,58	45	6	13,33	99	42,42	57	4	7,02	1	1,75	14	24,56	26,32
Vailhan	116	45,69	60	1	1,67	115	45,22	61	4	6,56	27	44,26	2	3,29	47,54
Lavalette	49	18,67	40	4	10	51	37,25	31	2	6,45	11	25,48	5	16,13	51,61
Roquessels	92	31,52	63	6	9,52	82	39,02	50	3	6	1	2	1	2	12
Celles	19	15,79	16	0	0	24	29,17	17	1	5,88	6	35,29	5	29,41	64,71
Roquebrun	531	41,81	291	18	6,19	556	41,55	323	19	5,88	92	28,48	32	9,91	38,39
Félines-Minervois	367	51,77	168	9	5,38	375	36,36	170	10	5,88	16	9,41	19	11,18	20,59
Graissessac	767	39,5	443	11	2,48	655	41,98	369	21	5,69	51	13,82	15	4,07	17,89
Pardailhan	111	51,35	53	0	0	119	37,82	70	3	4,29	17	24,29	14	20	44,29
Montesquieu	38	26,32	23	5	21,74	47	36,17	30	1	3,33	5	16,67	2	2,67	23,33
Le Soulié	96	36,46	58	5	8,62	100	39	60	2	3,33	7	11,67	4	6,67	18,33
Oupia	244	38,93	135	18	13,33	217	54,38	94	3	3,19	6	6,38	8	8,51	14,89

²⁵⁹ Le taux exact est de 9,72 %.

Ferrals-les-Montagnes	129	51,16	61	3	4,92	132	47,73	68	5	2,94	12	17,65	12	17,65	35,29
Pierrerue	203	39,9	119	9	7,56	205	31,71	139	4	2,88	38	27,34	10	7,19	34,53
S ^t -Vincent-d'Olargues	270	49,63	132	1	0,08	263	42,59	147	3	2,04	62	42,18	21	14,29	56,46
Montouliers	168	40,48	98	5	5,1	168	39,29	99	2	2,02	21	21,21	7	7,07	27,27
Vieussan	218	38,07	135	3	2,22	220	40	131	2	1,53	30	22,9	34	25,95	48,85
Minerve	105	23,81	76	5	6,58	116	37,07	73	1	1,37	22	30,14	18	24,66	54,79
Berlou	175	44,57	94	3	3,19	176	39,77	105	1	0,095	26	24,76	10	9,52	34,29
Cassagnoles	104	44,23	55	4	7,27	86	39,53	50	0	0	8	16	4	8	24
Boisset	39	64,1	14	1	7,14	40	52,5	19	0	0	6	31,58	4	21,05	52,63
Vélieux	33	18,18	27	1	3,7	39	33,33	26	0	0	10	38,46	8	30,77	69,23

Le classement par canton sert de cadre géographique au classement alphabétique des communes.

L'étude du tableau montre aussi que les électeurs qui avaient choisi de voter Front national en 1984 n'ont généralement pas reporté en 1989 leur voix sur les nouveaux partis sauf exceptions comme on peut le voir à *Montels*. Le déplacement des voix s'est fait au détriment des partis de droite et de gauche.

Un tel résultat est d'autant plus remarquable pour le CPT qu'il se démarque non seulement des petits scores réalisés par ce parti au plan national : 4,13 %, mais aussi réalisés dans le département de l'Hérault où il plafonne à 7,76 %²⁶⁰. Additionné avec les écologistes il peut dépasser les 50 % des suffrages exprimées à *Celles*, à *Saint-Martin-de-l'Arçon* et *Vélieux* où il culmine avec 69 % des suffrages mais à lui seul il réussit à obtenir un score au-dessus de 20 % dans exactement la moitié des communes-cible. Il est présent à plus de 30 % dans pratiquement un quart des villages (11/46) et à plus de 40 % dans trois. Seules deux communes, *Margon* et *Villeneuve* lui accordent moins de 5 % des voix. Incontestablement la défense de la chasse traditionnelle et de la ruralité contre Bruxelles constitue dans ces campagnes un puissant levier de mobilisation électorale. Il n'est d'ailleurs que de voir l'importance qu'accordait et qu'accorde toujours, la presse locale, toutes tendances confondues, à l'ouverture de la chasse ou à celle de la pêche à la truite, y consacrant des unes entières.

Moins importants quantitativement, les écologistes remportent des succès conséquents dans sept communes²⁶¹ où ils dépassent les 20 %. Faut-il y voir comme l'indiquent Christophe Arpaillage et Jean-Paul Cheylan, dans l'article consacré aux élections de mars 1992 en Languedoc Roussillon²⁶², l'influence des néolanguedociens d'origine plus urbanisée et nouvellement installés dans ces localités comme c'est le cas à Minerve avec le développement du tourisme lié à l'histoire des Cathares, les succès du CPT étant à mettre davantage au compte d'une population rurale, originaire du terroir ?

2.7. Les élections régionales de 1992 le scrutin du 22 mars

La Loi 90-1103 du 11 décembre 1990 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux²⁶³, comme en 1986 pour les élections législatives et régionales, les électeurs sont conviés le 22 mars 1992 à déposer deux bulletins de vote dans les urnes, l'un pour le renouvellement des conseillers régionaux, l'autre pour élire les conseillers généraux des

²⁶⁰ Les scores écologistes sont conformes aux scores nationaux (10,59 %) et départementaux (9,51 %).

²⁶¹ Boisset 21,05 % ; Celles, 29,41 % ; Minerve 24,66 % ; Pardailhan 20,00 % ; Vélieux 30,77 % ; Villeneuve 24,56 % et Vieussan 25,95 %.

²⁶² ARPAILLAGE Christophe et CHEYLAN Jean-Paul, « Les élections de mars 1992 en Languedoc-Roussillon » in *Pôle Sud*, N°2 – 1995, pp. 15-42

DOI : 10.3406/pole.1995.887

URL : [/web/revues/home/prescript/article/pole_1262-1676_1995_num_2_1_887](http://web/revues/home/prescript/article/pole_1262-1676_1995_num_2_1_887) téléchargé le 20 août 2009 dans le cadre d'un mémoire de Diplôme Universitaire, CROCHET-THERY Marie-Paule, ibid.

²⁶³ <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000161070>. Consulté le 4 mars 2015.

cantons. Contrairement aux élections de 1986, seule l'élection régionale intéresse l'ensemble des communes étudiées. L'élection cantonale ne concerne qu'une partie d'entre elles.

L'article de Christophe Arpaillage et Jean-Paul Cheylan, déjà évoqué est dédié à ces deux scrutins. Il présente pour le travail de recherche en cours, l'avantage de porter un regard qui, au-delà du département de l'Hérault, étudie l'ensemble de la région. Il offre aussi l'avantage de pouvoir lire une réflexion écrite l'année même des consultations, restituant ainsi les problématiques du moment. Pour ces deux auteurs, ces élections s'inscrivent dans « une conjoncture de contestation diffuse des modes de fonctionnement de la démocratie et de l'action publique » qui n'est pas propre à la France et « où la remise en cause de l'État-nation s'effectue par le haut à travers le processus d'intégration européenne et l'internalisation des échanges, comme par le bas à travers le développement des pouvoirs locaux et des politiques de décentralisation » alors que les partis politiques par leur structures traditionnelles n'assurent plus « qu'imparfaitement leur rôle d'intégration politique de l'électorat »²⁶⁴. La déstabilisation du système partisan au niveau national et au niveau local, dans un monde rural en proie à des difficultés de reconversions structurelles et affronté dans la vie quotidienne aux lourdeurs voire aux incohérences de la décentralisation²⁶⁵, permet de mieux comprendre le succès des nouveaux partis, frontiste, chasseurs et écologistes.

2.7.1. La campagne électorale vue de la presse locale

Le Midi Libre, dès le 29 février 1992, situe d'emblée le scrutin sur un plan national dont l'enjeu pour les partis de gouvernement est la lutte contre le Front national qui se trouve ainsi placé au centre du débat droite/gauche. Il titre en page une : « Les ténors entrent en scène », et poursuit p. 25 par l'extrait d'un discours d'Edith Cresson, Premier ministre, prononcé à Créteil le jeudi 27 février : « La droite ne constitue pas un barrage [au FN] mais un tremplin. » À quoi réplique sur la même page, une phrase de Jacques Chirac : « Face à un PS exsangue et laminé, seul le RPR-UDF [peut s'opposer] aux outrances²⁶⁶ du FN. » Le 16 mars le même journal regrette, en une, que l'essentiel des débats se soit « limité à l'affrontement : tous contre le FN. » Le lendemain, cependant il consacre une pleine page²⁶⁷ à un entretien du président de Région sortant, Jacques Blanc, qui se défend contre les accusations de Claude Allègre d'avoir été inféodé au FN. Il y défend son bilan et rejette la montée du chômage sur le gouvernement socialiste.

Neuf listes se disputent les suffrages des électeurs de l'Hérault. La droite se présente divisée²⁶⁸. À la liste commune RPR-UDF menée par Yves Marchand, maire de Sète, sous le titre de « Majorité régionale unie », s'ajoute la liste dissidente « Renouveau pour la région » de Jean-Pierre Grand, maire de Castelnau-Le-Lez. La liste du Parti socialiste, initiée mais non portée par Georges Frêche, est emmenée par Claude Allègre, un universitaire parisien peu connu localement, sous le titre ambigu de

²⁶⁴ Arpaillage Christophe et Cheylan Jean-Paul, *ibid.*, p.15.

²⁶⁵ Par exemple les problèmes posés par la fermeture de classes primaires dans les villages. Un article dans *Le Midi Libre* en date du 20 février 1992, évoque la fermeture programmée pour la rentrée suivante de trois classes uniques à Vailhan, Montouliers et Prades-sur-Vernazorbe malgré un projet de regroupement possible avec Berlou. Un autre, dans le même journal en date du 10 février 1992 est consacré à la fermeture de la clinique et maternité Saint-Luc à Bédarieux par suite de la réorganisation de la carte sanitaire.

²⁶⁶ Outrance selon le dictionnaire Larousse : « caractère de ce qui outré, de ce qui a de la démesure ». Les idées lepénistes, selon le terme employé par chef du RPR, ne sont donc condamnables qu'en raison de leur exagération. Il ne dit pas qu'elles sont erronées. On est loin d'une attaque sur le fond.

²⁶⁷ *Le Midi Libre*, 16 mars 1992, p.18.

²⁶⁸ Une troisième liste étiquetée Divers droite et conduite par Monique Berlangier-Gourdain ne recueillera dans les communes-cible que 102 voix.

« La politique autrement, pour l'Écologie sociale ». La tête de liste du Parti communiste est François Liberti, conseiller sortant, les écologistes et les Verts présentent des listes séparées dirigées par deux universitaires : la liste de Génération écologie menée par Yves Piétracenta, maire de Mèze, ancien radical de gauche, celle des Verts-Hérault-écologie dirigé par François Degans, déjà tête de liste écologiste aux régionales de 1986. Georges Cabanes, journaliste proche du Parti communiste²⁶⁹ est tête de liste pour le CPNT et Jean-Claude Martinez député européen FN depuis 1989, dirige la liste frontiste « Les Français d'abord ». Les acteurs locaux parlent peu des problèmes typiquement du ressort du conseil régional dans leur entretien avec la presse renvoyant plutôt à la dimension nationale du scrutin de cette élection intermédiaire. Ainsi René Couveinhes, alors conseiller général du 3^{ème} canton de Montpellier et patron du RPR local, se dit le 11 mars partisan de la peine de mort pour un certain nombre de crimes comme les meurtres d'enfants ou de policiers dans *Le Midi Libre*²⁷⁰ tandis qu'Yves Marchand s'emporte sur la même page contre « Les tags et les raps, culture voulue par Jack Lang ».

La Marseillaise durant le temps de la campagne électorale, cible ses attaques à la fois sur le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, et sur Jean-Marie Le Pen, tout en prévenant ses lecteurs des jours et horaires des émissions à entendre sur les radios d'audience nationales, Europe 1, RTL, RMC et/ou à visionner sur TF1 ou FR3. Ainsi, le 3 mars, en p. 3 sont dénoncées les négociations du GATT²⁷¹ au bénéfice des agriculteurs américains contre la PAC²⁷², accompagnée d'une mise en accusation de la politique communautaire menée par Jacques Delors, la Commission de Bruxelles, étant jugée responsable tout à la fois de l'arrachage des vignes, du gel des terres, de l'augmentation des impôts et de la régression sociale que représente le travail de nuit des femmes. Accusations reprises le 13 mars²⁷³, puis le 14, puis le 17 en y ajoutant dans un article, « la France défigurée », l'école et « la culture marchande ». Le combat contre Le Pen présenté comme raciste et fasciste, se manifeste principalement par l'annonce et le compte rendu de meetings pour contrecarrer sa venue²⁷⁴ mais peut prendre aussi des accents violents : « Entre nous il y a des années de luttes acharnées, il y a du sang... »²⁷⁵.

Enfin tous les candidats pour promouvoir leur campagne font appel dans les journaux locaux à la fibre contestataire des héraultais et au sentiment bien ancré d'une spécificité culturelle à sauvegarder pour s'attirer les suffrages des électeurs.

2.7.2. Le vote des communes

Deux tendances se dégagent des votes : la reprise de progression du Front national et le maintien à un haut niveau des nouveaux partis en faveur de la nature et l'environnement.

Au soir du 22 mars 1992, l'abstention cumulée avec les bulletins blancs ou nuls est de 33,30 %. La gauche l'emporte en voix et en pourcentages, les listes des partis socialiste à 20,28 % et communiste à 11,69 %, totalisant 32,67 % des suffrages et 230 voix d'écart. La liste d'union de la droite obtient 21,79 %. L'ensemble de la droite totalise 28,92 % des suffrages exprimés avec les voix de la

²⁶⁹ Ce positionnement peut expliquer son succès dans une commune comme Graissessac où il recueille près de 10 % des voix. Choisir sa liste peut être perçu comme un choix de vote protestataire mais qui reste toujours ancré à gauche.

²⁷⁰ *Le Midi libre*, 11 mars 1992, p. 01.

²⁷¹ GATT: General Agreement for Tariffs and Trade.

²⁷² PAC : Politique Agricole Commune.

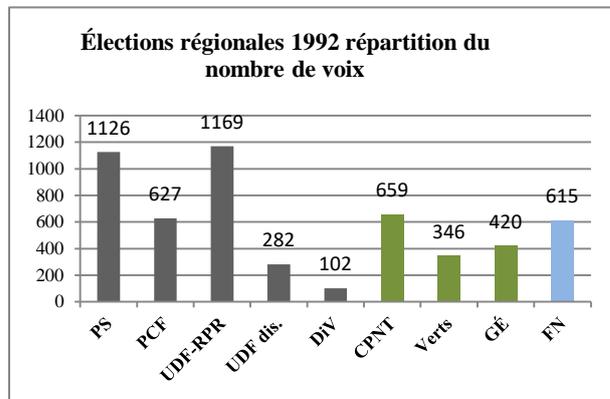
²⁷³ En page une et p. 3

²⁷⁴ *La Marseillaise*, 4 mars 1992 compte rendu du « meeting du refus » à Palavas.

²⁷⁵ *La Marseillaise*, 7 mars 1992, p.3.

liste dissidente de Jean-Pierre Grand (5,27 %) et celles qui se sont portées sur celle de Monique Ber- langer-Gourdain (1,90 %). Le parti de Jean-Marie-Le Pen, progresse par rapport aux élections euro- péennes de 1989. La liste de Génération- Écologie obtient 7,83 % des suffrages, celle des Verts, 6,50 %, celle des chasseurs, 12,28 %.

Graphique 14 : Élections régionales 1992



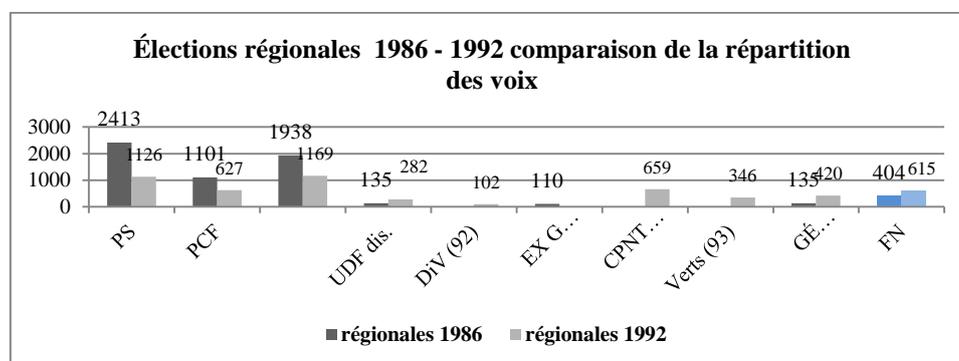
C'est le CPNT qui remporte le plus de voix. Dans neuf communes son score dépasse les 20 % et pour quatre d'entre elles *Montels*, *Rieussec*, *Montesquieu* et *Carlencas-et-Levas*, ils coexistent avec des scores égale- ment élevés du FN. Au total dix-sept villages ont voté pour le parti des chasseurs à plus de 15 %. Trois ans après son apparition la liste CPNT, conduite par Georges Cabanes,

fait jeu égal avec celle du FN et celle du PCF. Ses scores sont cependant très inférieurs à ceux obtenus lors des élections européennes de 1989. Les Verts et les écologistes progressent fortement. Ils ne sont pas loin de quadrupler le nombre de leurs électeurs additionnés, passant de 205 bulletins à 766, chaque liste dépassant le score unifié de 1986 (135 voix) Le total des voix obtenues par les trois partis favorables à la nature et l'environnement les place ainsi en troisième position avec 1 425 votes en leur faveur, soit 26,56 % des suffrages mais leur éclatement les empêche de capitaliser.

Ces résultats marquent l'instabilité d'un l'électorat qui se disperse. *Le Midi Libre* dans son édition spéciale élections du 23 mars²⁷⁶ parle d'un Parti socialiste qui « s'effrite » et d'une vie politique qui « s'atomise ».

2.7.3. Comparaison entre les élections de 1986 et celles de 1992

Le tableau comparé de répartition des voix lors des scrutins de 1986 et de 1992 permet de mesurer l'évolution des différents partis qui y présentaient des listes. Avec une abstention en hausse de neuf points²⁷⁷ et une perte d'inscrits en six ans de 269 électeurs, seuls, le parti de Jean-Marie Le Pen et Génération Écologie ont progressé en voix. Le PS et le PCF s'effondrent. Le Parti socialiste perd plus d'un électeur sur deux et le Parti communiste voit disparaître 43 % de ses partisans. L'UDF et le RPR unies s'en tirent un peu mieux mais perdent 30 % de leurs voix.



Graphique 15 : Comparaisons élections régionales 1986 - 1992

²⁷⁶ *Le Midi libre*, 23 mars 1989, p. 29.

²⁷⁷ Le taux moyen d'abstention et de votes blancs et nuls cumulés est de 24,14 % en 1986 et de 33,30 % en 1992.

2.7.4. La progression du Front national

En six ans la liste frontiste a progressé en voix et en pourcentage. Elle a gagné 211 voix et a presque doublé son score, passant de 6,41 % pour l'ensemble des communes à 11,46 %. Ce score reste cependant toujours inférieur de près de sept points à celui du département (18,29 %) et de l'ensemble de la région (17,40 %).

Tableau 13 : Comparaison des votes frontistes et environnementalistes aux élections régionales de 1986 et 1992

Communes	1986						1992											
	Ins.	Abs.	Exp.	FN	%	Ecolo	%	Ins.	Abs.	Exp.	FN	%	G.É	%	CNPT	%	Verts	%
Romiguières	19	0	19	6	31,57	0	0	18	0	15	8	53,33	1	6,67	1	6,67	1	6,67
Rieussec	60	21,67	47	2	4,26	0	0	61	32,79	39	9	23,08	0	0	11	28,21	0	0
Ferrières P.	67	11,66	59	12	20,39	5	7,46	62	11,29	54	12	22,22	2	3,7	8	14,81	4	7,41
Lavalette	48	8,33	40	4	10	2	10,52	53	24,53	36	8	22,22	0	0	1	2,78	1	2,78
Fouzilhon	129	27,91	82	6	7,32	7	8,54	125	40,8	72	15	20,83	4	5,56	18	25	7	9,72
Causses-et-V	421	18,29	331	32	9,67	5	1,51	420	26,19	286	57	19,93	29	10,14	18	6,29	9	3,15
Usclas-d'Hérault	147	16,32	123	29	23,57	2	1,63	149	26,84	96	19	19,79	9	9,38	4	4,17	0	0
Montesquieu	41	19,51	31	2	6,45	0	0	45	26,67	32	6	18,75	0	0	7	21,88	1	3,13
Montels	99	3,03	93	14	15,05	3	3,23	106	12,26	87	16	18,39	2	2,99	35	40,23	6	6,9
S ^t Etienne E.	342	23,39	253	17	6,72	5	1,98	266	37,31	158	28	17,72	9	5,7	15	9,49	7	4,43
Ferrals-les-M	126	29,37	86	7	8,14	6	6,98	124	33,87	71	12	16,9	4	5,63	5	7,04	3	4,23
Pailhès	303	20,13	226	24	10,62	9	3	314	29,94	196	33	16,84	20	10,2	10	5,1	17	8,67
Le Pradal	122	13,93	102	6	5,88	4	3,92	132	31,82	80	13	16,25	10	12,5	10	12,5	5	6,25
Margon	177	11,3	144	5	3,47	0	0	150	30	104	16	15,38	3	2,89	6	5,77	7	6,73
Carlencas-et-L	52	25	36	1	2,78	2	2,56	62	24,19	46	7	15,22	2	4,35	10	21,74	7	15,21
Cabrerolles	222	20,72	175	15	8,57	3	1,35	214	24,3	153	23	15,03	13	8,5	18	11,76	5	3,27
Brenas	36	13,89	31	2	6,45	2	6,45	38	21,05	29	4	13,79	2	6,9	7	24,14	3	10,34
Caussiniojous	111	15,32	90	7	7,78	4	4,44	107	16,82	89	12	13,48	1	1,12	3	3,38	2	2,28
Poilhès	397	20,15	303	16	5,28	4	1,32	393	26,46	268	35	13,06	19	7,09	28	10,45	12	4,45
Aumes	253	8,69	221	23	9,96	3	4,52	250	28	173	22	12,72	8	4,62	6	3,47	3	1,73
Vailhan	119	26,05	81	7	8,64	4	4,94	115	30,43	72	9	12,5	8	11,11	13	18,06	1	1,39
Cébazan	311	26,05	220	7	3,18	3	1,36	310	32,58	193	24	12,43	16	8,29	19	9,84	7	3,63
Cazedarnes	276	18,12	209	20	9,57	5	2,39	275	24,73	189	23	12,17	18	9,52	18	9,52	12	6,35
La Livinière	419	19,09	321	19	5,92	7	2,18	395	30,89	261	29	11,11	23	8,81	47	18,01	9	3,45
Villeneuve	94	23,4	71	10	14,08	13	18,31	96	40,6	55	6	10,91	8	14,54	2	3,64	13	23,64
Valmascle	51	25,49	36	3	8,33	2	5,56	53	41,51	28	3	10,07	3	10,71	7	25	1	3,57
Celles	18	16,67	15	0	0	1	6,66	24	12,5	21	2	9,52	2	9,52	4	19,05	1	4,76
Le Soulié	103	14,56	85	1	1,18	0	0	101	14,85	82	7	8,54	5	6,1	9	10,98	3	3,66
Graissessac	710	20,98	536	14	2,61	13	2,46	601	35,61	370	31	8,38	19	5,14	35	9,46	18	4,86
Oupia	239	21,34	183	9	4,92	3	1,64	218	28,89	149	12	8,05	14	9,4	16	10,74	12	8,05
Roquebrun	536	22,39	399	24	6,01	10	2,51	540	26,29	364	29	7,98	31	8,52	43	11,81	25	6,87
Félines-M.	381	27,3	256	9	3,52	3	1,17	368	43,48	190	15	7,89	19	10	31	16,32	18	9,47
Verreries-de-M	123	14,63	101	8	7,92	3	2,98	115	33,04	76	6	7,89	3	3,95	4	5,26	4	5,26
S ^t -Martin-de-l'A.	87	21,83	61	2	3,28	2	3,28	82	15,85	64	5	7,81	4	5,25	11	17,19	4	5,25
St-Géniès-de-V	180	23,33	136	6	4,41	13	9,56	161	26,71	116	9	7,76	14	12,07	9	7,76	5	4,31
Roquessels	83	26,51	60	1	1,67	3	5	80	17,5	65	5	7,69	4	6,15	4	6,15	5	7,69
Vélieux	35	14,29	30	0	0	6	2	41	34,15	26	2	7,69	5	19,23	2	7,69	7	26,92
Pierrerie	199	18,59	156	6	3,85	3	1,92	208	21,15	152	11	7,24	8	5,26	33	21,71	7	4,61
Pardailhan	115	28,7	79	3	3,79	5	6,33	118	33,9	76	5	6,58	9	11,84	12	15,79	5	6,58
Minerve	110	18,18	90	8	8,89	2	2,22	109	26,61	79	5	6,33	9	11,39	6	7,59	14	17,72
Vieussan	216	22,22	160	4	2,5	27	16,88	206	19,42	151	8	5,3	12	7,95	30	19,87	39	25,83
Boisset	42	26,19	31	5	16,13	5	16,13	39	43,58	21	1	4,76	1	4,76	2	9,52	2	9,52
Montouliers	160	25,63	112	2	1,78	0	0	164	33,54	109	4	3,67	7	6,42	17	15,6	3	2,75
S ^t -Vincent-d'O	270	21,48	187	3	2,53	5	2,67	268	17,54	205	6	2,93	20	9,76	44	21,46	27	13,17
Berlou	168	19,04	130	1	0,77	1	0,6	177	25,99	117	3	2,56	14	14,53	19	16,24	1	8,55
Cassagnoles	96	26,04	69	2	2,9	0	0	91	40,66	50	0	0	6	12	1	2	3	6

En 1986, trois communes, *Romiguières Ferrières-Poussarou et Usclas d'hérault*, avaient choisi la liste frontiste à plus de 20 %. Elles sont cinq à le faire en 1992²⁷⁸ auxquelles s'en ajoutent 11²⁷⁹ au-dessus

²⁷⁸ Les communes de Lavalette et Fouzilhon et Rieussec se sont ajoutées. Usclas d'hérault est à 19,79 %

de 15%. À l'exception de six villages, *Boisset, Cassagnoles, Minerve, Usclas-d'Hérault, Villeneuve et Aumes*²⁸⁰, où le Front national obtient des résultats inférieurs à ceux de 1986, l'augmentation des voix concerne l'ensemble des communes et l'écart positif dépasse les dix points dans neuf d'entre elles²⁸¹. À *Rieussec* le score passe de zéro à 23.08 %.

2.8. Les élections cantonales des 22 et 29 mars 1992

Ces élections concernent le renouvellement des conseillers généraux élus en 1985 dont le mandat avait été prorogé d'une année et intéressent pour les communes étudiées, les cantons de Capestang, de Clermont-l'Hérault, de Murviel-lès-Béziers, d'Olargues, de Saint-Chinian, de Saint-Gervais-sur-Mare et de La Salvetat-sur-Agout.

La Loi 90-1103 du 11 décembre 1990 en organisant la concomitance des élections régionales et des élections cantonales, était censée mettre fin au renouvellement des conseils généraux par moitié tous les trois ans. Elle avait, modifié pour ce faire le temps des mandats des conseillers élus en 1985²⁸² (Art. 9 et 11). Pour cette élection de mars 1992, le Front national²⁸³ et les Verts présentent des candidats dans chacun des cantons concernés.

2.8.1. La campagne électorale vue de la presse locale

Elle se fait en concomitance avec celle des élections régionales mais contrairement à celles-ci, les cantonales accusent un aspect plus classique d'élection intermédiaire avec, dans la presse locale, une mise en avant d'arguments spécifiques au territoire où se présente les différents candidats. La notabilité et l'ancrage local reste toujours un atout majeur. Les conseillers sortant face à leurs adversaires défendent leur bilan. « Mes promesses ont été tenues²⁸⁴ » plaide Marcel Roques, UPF, avocat et maire de Lamalou dont il est originaire depuis 1985. Conseiller du canton de Saint-Gervais-sur-Mare où il se représente, il n'a pas hésité à être parmi les manifestants pour protester contre la fermeture de la clinique et maternité Saint-Luc à Bédarieux, ville dont il avait été maire. Le même jour, sur la même page, le socialiste Jean-Luc Falip, maire de Saint-Gervais-sur-Mare, candidat de « Majorité Présidentielle » pour le même canton, présente sa candidature à l'ancienne : « Enfant du pays, issu d'une famille modeste, j'ai décidé après mes études de vivre au pays. ». Il monte également au créneau pour la défense de la clinique, mettant en avant des arguments économiques : « La vie économique du canton est impulsé par le secteur médico-social depuis longtemps à Lamalou et plus récemment dans tout le Haut canton. Il est urgent de stopper l'hémorragie de lits qui s'annonce ». À gauche, la rivalité affichée de deux patrons de la politique locale, Gérard Saumade et Georges Frêche complique la situation avec l'existence de candidats de leur courant, tel Jacques Peschiera candidat socialiste frêchiste au canton de Murviel-lès-Béziers.

²⁷⁹ Par ordre décroissant des pourcentages : Causses-et-Veyran (19,93%), Usclas-d'Hérault (19,79 %), Montesquieu (18,75 %), Montels (18,39 %), Saint-Étienne-Estrechoux (17,72 %), Ferrals-les-Montagnes (16,9 %), Pailhès (16,84 %), Le Pradal (16,25 %), Margon (15,38 %), Carlenças-et-Levas (15,22 %) et Cabrerolles (15,03 %).

²⁸⁰ À Aumes le FN perd une voix mais progresse de trois points en pourcentage.

²⁸¹ À Carlenças-et-Levas (12.44), Causses-et-Veyran (10,26), Fouzilhon, (13,51), Lavalette (12.22), Le Pradal (10.37), Montesquieu (12.3), Rieussec (23.08), Romiguières (21,76) et Saint-Étienne-Estrechoux (11).

²⁸² La loi, adoptée malgré la saisine du Conseil Constitutionnel par soixante députés (décision DC ° 90-280 DC du 06 décembre 1990, se retrouva sans effet, la Loi 94-44 du 18 janvier 1994, rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux.

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000546653>, Consulté le 4 mars 2015.

²⁸³ Aucun de ces six candidats ne se retrouve ultérieurement lors d'une élection.

²⁸⁴ *Le Midi Libre*, 12 mars 1992, p. 05.

2.8.2. La place des candidats du Front national au soir du premier tour

Face à ces notables bien implantés, les candidats frontistes progressent par rapport à 1985. Dans huit communes, *Montels, Poilhes, Cabrerolles, Pailhès, Ferrières-Poussarou, Cébazan* et *Pierrerie*, ils dépassent la barre des 10 %²⁸⁵ sans pouvoir toutefois être présents au second tour²⁸⁶ dans les trois cantons où le conseiller sortant n'a pu récupérer son siège dès le 22 mars. À Capestang, à Saint-Gervais-sur-Mare et à Saint-Chinian où le conseiller sortant, Raoul Bayou²⁸⁷ est mis pour la première fois en ballottage par son jeune adversaire UPF, Henri Fabre-Luce, le duel se réduit à un classique affrontement droite/gauche avec en arrière-plan le choc de notabilité locales. Une étude de l'évolution des votes entre 1985 et 1992 montre localement une progression.

Tableau 14 : Résultats comparatifs des candidats FN Élections cantonales 1985 - 1992

Cantons	Communes	1985						1992					
		Insc.	Vot.	Abst.	Exp.	FN	%	Insc.	Vot.	Abst.	Exp.	FN	%
Capestang	Montels	95	84	11,58	82	12	14,63	106	93	12,26	80	17	21,25
	Poilhes	399	281	29,57	276	16	5,80	393	298	24,17	276	42	15,22
Clermont-l'H.	Celles	19	17	10,53	17	0	0,00	24	21	12,50	21	1	4,76
	Valmascle	49	49	0,00	38	2	4,08	53	32	39,23	29	1	3,45
	Villeneuve	108	95	12,04	59	7	11,84	96	57	40,06	51	3	5,88
Murviel-ès-B.	Cabrerolles	219	154	29,68	149	12	8,05	214	163	23,83	157	18	11,46
	Causses-et-Veyran	404	307	24,01	303	26	8,58	420	310	26,19	296	18	6,08
	Caussiniojols	110	88	20,00	86	8	9,30	107	89	16,82	89	8	8,99
	Pailhès	285	211	25,96	200	32	16,00	314	220	29,94	204	25	12,25
Olargues	Berlou	168	124	26,19	119	4	3,36	177	128	27,68	116	2	1,72
	Ferrières-P.	76	46	39,47	46	18	39,13	62	55	11,29	52	17	32,69
	Roquebrun	546	415	23,99	408	22	5,39	540	400	25,93	375	36	9,60
	S ^t -Martin-de-l'A.	83	67	19,28	64	0	0,00	82	69	15,85	65	1	1,54
	S ^t -Vincent-d'O.	275	247	10,18	244	3	1,23	268	243	25,00	234	11	4,70
	Vieussan	220	166	24,55	163	4	2,45	206	166	19,42	147	11	7,48
S ^t -Chinian	Cazedarnes	270	210	22,22	205	30	14,74	275	207	24,73	192	18	9,38
	Cébazan	310	211	31,93	208	9	4,33	310	209	32,59	198	25	12,63
	Montouliers	168	119	29,17	118	2	1,69	164	111	32,32	108	2	1,85
	Pierrerie	202	151	25,25	151	9	5,96	203	154	24,14	146	18	12,32
S ^t -Gervais	St-Géniès-de-Var	182	124	31,87	124	7	5,64	161	119	26,09	116	4	3,45
La Salvetat.	Le Soulié	94	73	22,34	72	2	2,78	101	86	14,85	85	5	5,88

En 1985 sur les 21 communes concernées cinq avaient voté pour un candidat frontiste à plus de plus 10 % lors du premier tour. Elles sont six à le faire en 1992 dont deux²⁸⁸ à plus de 20 %. La progression la plus forte a lieu dans les deux villages du canton de Capestang qui est le canton où le parti frontiste obtient en moyenne 14 % des suffrages. Ce score reste inférieur d'environ cinq points à ceux du canton voisin de Béziers IV et des autres cantons littoraux mais il est supérieur aux six autres cantons étudiés sur le tableau.

2.9. Les élections législatives de 1993 : le scrutin du 21 mars

²⁸⁵ En 1985 quatre communes dépassaient les 10 % : Montels, Villeneuve, Ferrières-Poussarou et Cazedarne.

²⁸⁶ Un duel avec le FN aura lieu dans le canton de Montpellier 1.

²⁸⁷ Raoul Bayou (1914-1995), maire de Cessenon de 1947 à sa mort en 1995, conseiller général de Saint-Chinian de 1945 à 1995, député socialiste de 1958 à 1986. Grand défenseur du midi vinicole, il était surnommé « Le député du vin ».

²⁸⁸ Montels et Ferrières-Poussarou.

Elles ont lieu après le referendum sur Maastricht rejeté massivement en septembre 1992 par la majorité des communes²⁸⁹. Elles sont, dans le département, l'occasion de voir s'étaler au grand jour des crises internes, des tensions, qui affectent l'ensemble des partis représentés aux élections.

2.9.1. *Les particularités héraultaises de la campagne électorale vues au travers de la presse*

La crise qui éclate au PS, larvée depuis les régionales, fait le bonheur de la presse locale et alimentent les conversations au café du commerce. Dans la quatrième circonscription (Montpellier-Lodève) se présentent à la fois le maire de Montpellier et député sortant, Georges Frêche, représentant officiel du PS et Gérard Saumade, président du conseil général²⁹⁰ qui choisit pour ce faire, la dissidence et l'exclusion de son parti.

Ce n'est pas pourtant la seule dissension²⁹¹. À droite, dans la cinquième circonscription (Béziers-Saint-Pons), le candidat officiel de la droite, l'UDF Marcel Roques doit compter avec la candidature de Michel-Henri Palau, ancien maire de Saint-Thibéry jusque 1989, membre du RPR. La division entre les divers partis écologiques s'ajoute à l'incompatibilité originelle entre les Verts et le CPNT. Déjà dans un article du *Midi libre* publié le 13 juin 1989, Robert Goustat y attaquait violemment Antoine Waechter, tête de liste d'union entre les Verts et Europe écologie²⁹². En 1993 la situation n'a pas changé mais depuis l'élection de Jacques Blanc à la présidence de région au détriment d'Yves Piétracenta, maire de Mèze, avec l'aide des conseillers Verts, c'est l'union des écologistes et des Verts, réalisée en 1989, qui a volé en éclat. Des divergences sur l'orientation politique provoquent une scission au sein même des Verts²⁹³. C'est ainsi que dans la quatrième circonscription s'affrontent trois candidats se réclamant de l'écologie²⁹⁴ et dans la cinquième on en dénombre deux²⁹⁵ appartenant à des formations non représentées dans la quatrième, auxquels s'ajoute la candidature de Georges Cabanes pour le CPNT, un CPNT lui aussi divisé, ses anciens colistiers de 1989 refusant de le suivre²⁹⁶.

À toutes ces dissensions il convient d'en comptabiliser une autre qui n'a pas donné lieu à publication dans la presse. C'est celle qui frappe la fédération héraultaise du Front national. 1993 voit

²⁸⁹ Sept communes ont voté en faveur du oui : Berlou, Minerve, Pardailhan, Pierrerue, Poilhes, Romiguières et Villeneuve.

²⁹⁰ À la rivalité évidente des égos, se greffe une approche différente du socialisme. G. Saumade, issu d'une vieille famille de Saint-Martin-de-Trévières, maire de cette ville de 1965 à 2006, conseiller général du canton des Matelles depuis 1973, a une sensibilité socialiste assez proche de l'ancienne SFIO. Il appartient au courant fabusien. G. Frêche, plus « homme nouveau », appartient, lui, au courant jospiniste. (À noter que Jospin et Frêche ont été, dans leur jeunesse, adhérents au mouvement trotskiste du parti des travailleurs, tout comme Vézinhet, l'actuel président du conseil général). L'atmosphère de fin de règne à l'approche des présidentielles de 1995, active encore un peu plus leur rivalité pour asseoir leur autorité sur le département.

²⁹¹ *Le Midi libre* le 16 mars 1993 consacre un long article p. 21 pour signaler toutes les « primaires » qui auront lieu lors du premier tour.

²⁹² « [II] se voit déjà dans la peau d'un ministre. Ce n'est plus un Vert, c'est un politique qui essaie de finir comme Brice Lalonde ». Brice Lalonde, candidat écologiste malheureux lors de la présidentielle de 1981, était en 1989 secrétaire d'État à l'environnement depuis 1988 dans le gouvernement Rocard.

²⁹³ Cette scission entraîne pour les législatives la création de la Confédération des Écologistes Indépendants (CEI) aux positions souverainistes et régionalistes. SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français*, PUF, 2000, pp. 402-407.

²⁹⁴ Serge Fleurence, Écologie Gauche alternative, Jacques Garriga, Génération écologie (*courant Piétracenta*) et Maria Fourcade (Nouveaux écologistes). Seul Jacques Garriga obtient des voix dans toutes les communes, Marie Fourcade aucune et Serge Fleurence une seule, à Brenas au canton de Lunas.

²⁹⁵ Jean Coupiac, (les Verts) et Marie-Noëlle Doucé (les Nouveaux Écologistes).

²⁹⁶ *La Marseillaise*, 10 mars 1993, p.8.

se présenter à la candidature d'anciens candidats frontistes sous l'étiquette de l'Alliance Nationale²⁹⁷ fondée par Jean-François Touzé, en première²⁹⁸ rupture avec Front national. Ces personnes se présentent en rivaux du candidat officiel frontiste non pour des raisons de désaccords idéologiques mais par suite de frictions avec le « clan »²⁹⁹ Jamet, et, en arrière plan, l'antagonisme entre Montpellier et Béziers³⁰⁰. Jacqueline Quilès, ex candidate en 1987 dans le deuxième canton de Béziers lors des élections cantonales et en 1988 pour les législatives dans la cinquième circonscription³⁰¹, s'en explique dans un opuscule édité en 2011 destiné à convaincre tous les anciens partisans de Jean-Marie le Pen en rupture avec le parti, de voter pour sa fille à la présidentielle de 2012³⁰².

Le climat général de la campagne officielle qui s'ouvre le 2 mars, tel qu'on peut le déduire de la lecture de la presse, est marqué localement par l'assassinat de Jacques Roseau, président du Recours, influente association de Pieds noirs³⁰³ le 6 mars et, sur un plan international, par la crise institutionnelle russe difficilement gérée par Boris Eltsine et par la crise des Balkans avec la guerre en Bosnie. *La Marseillaise*, est le seul quotidien local à faire une campagne axée l'économie avec les thèmes du chômage et de l'emploi³⁰⁴ et des salaires et à parler de la nécessité d'une revalorisation du monde rural³⁰⁵. Son objectif affiché, appuyé sur un sondage de la SOFRES le 6 mars pour le journal *Libération*³⁰⁶, est de faire pencher vers le vote communiste une partie des indécis estimée à 32 % des électeurs à moins de quinze jours du scrutin.

2.9.2. Le vote des communes

Au soir du 21 mars, dans la quatrième circonscription représentée ici par deux cantons, la gauche est en tête avec 41,08 % des voix mais le duel des deux poids lourds socialistes se solde par la

²⁹⁷ Philippe Baume, candidat dans la quatrième circonscription et Alain Ricard dans la cinquième. Alain Ricard fera des allers et retours incessants entre le FN et l'Alliance nationale. Selon les élections il sera candidat pour l'une ou l'autre formation au gré de ses ruptures et de ses réconciliations avec la direction montpelliéraine des Jamet. Sa dernière réconciliation se fait à la toute fin de la campagne des législatives 2012, avec Guillaume Vouzellaud, candidat dans la 6^{ème} circonscription [Béziers]. Il ne participera à la campagne de Robert Ménard pour les municipales de mars 2014.

²⁹⁸ Il reviendra au FN en 1998 pour rompre à nouveau en 2008.

²⁹⁹ Le mot est de Jacqueline Quilès, *ibid.* p. 59. Elle parle plus loin de « Ces responsables de fédération ou de section qui se comportèrent comme des féodaux, jaloux de leurs premières places locales devant les micros. » p. 63.

³⁰⁰ Il serait peut être intéressant de se demander si une partie du succès auprès des électeurs FN de Robert Ménard, le maire frontiste sans l'être de Béziers, ne procède pas aussi de la fierté des biterrois de voir leur ville à la première place dans les médias avec en arrière-plan un esprit de revanche sur le clan montpelliérain en perte d'influence. Impression confirmée lors de présence de la chercheuse à des réunions de « choisir Béziers », association supportrice de Robert Ménard, telle celle tenue le 14 avril 2015 après le succès électoral aux départementales de ses candidats dans tous les cantons biterrois. L'affirmation est claire de pouvoir désormais parler d'égal à égal avec « ses alliés du Front national » dans la désignation des candidats pour les futures régionales d'abord et à plus long terme pour les législatives de 2017.

³⁰¹ En 1993 elle est candidate pour l'Alliance Nationale dans le Tarn.

³⁰² Quilès Jacqueline, *Voter Marine quand même*, éd. CB Narbonne, 2011, pp 59-71.

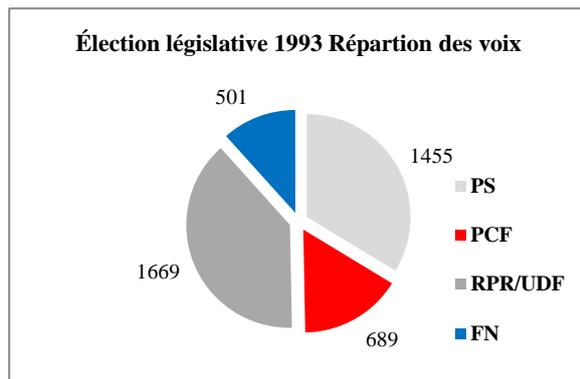
³⁰³ Les journaux *La Marseillaise* et *Le Midi Libre* consacrent à cet assassinat tous les deux leur une le 6 mars 1993 et plusieurs articles les jours suivants.

³⁰⁴ Article sur les menaces sur l'emploi des cheminots menacés par le tout TGV et sur le sort des 300 mineurs des mines d'uranium de la COGÉMA dans le Lodévois, *La Marseillaise*, 12 mars 1993, p. 8.

³⁰⁵ « [Il faut] maintenir et développer les activités industrielles et artisanales en milieu rural, maintenir et améliorer le service public. » A. Lajoinie, *la Marseillaise*, le 13 mars 1993, p. 3.

³⁰⁶ Sondage cité par la *Marseillaise* le jour suivant. Selon ce sondage les jeunes étaient particulièrement concernés, les partisans des écologistes l'étaient à 28 % et ceux du PS-PC à 32 %.

défaite du candidat officiel et député sortant, Georges Frêche qui arrivé en troisième position³⁰⁷ derrière Maurice Bousquet et Gérard Saumade, ne peut être présent le 27 mars.



Graphique 16 : Élection législative 21 mars 1993

Ce résultat général est amplifié dans les six communes concernées, G. Saumade y obtient 52 voix et 29,72 % des suffrages contre 18 voix et 11,55 % des suffrages à son rival. L'écart montre clairement une meilleure implantation du président du conseil général dans les milieux ruraux. De fait, contrairement à sa position obtenue dans l'ensemble de la circonscription, Gérard Saumade arrive ici en première position devant son concurrent de droite, Maurice Bousquet³⁰⁸.

Le candidat du Parti communiste obtient 13,51 % des voix, soit pratiquement sept points au-dessus de son score général de 6,97 %. Les écologistes paient le prix de leur division, un seul des deux candidats, celui de Génération Écologie, remporte des voix mais plafonne à 6,25 % des suffrages. Le candidat de l'Alliance Française ne remporte aucune voix. Louis Pascal, le candidat frontiste obtient avec 21 voix et 13,13 % des suffrages, la quatrième place derrière le candidat communiste. Son score est supérieur d'un point à celui totalisé dans la circonscription (11,91 %).

Dans la cinquième circonscription, qui est celle qui comporte la majorité des communes étudiées, les candidats socialiste et communiste ne recueillent que 40 % (40,47 %) des voix. À l'image des résultats de l'ensemble de la circonscription³⁰⁹, le candidat UDF Marcel Roques avec 28,77 % des suffrages, devance au premier tour le socialiste Bernard Nayral, alors maire de Capestang, avec 27,26 %. Le communiste Jean-Louis Bousquet vient en troisième position avec 13,21 % des voix, en retrait de deux points sur les résultats d'ensemble. Ensuite se place le candidat frontiste, Jacques Denis³¹⁰, avec 474 voix. Son score de 9,43 % est supérieur de trois points à celui obtenu dans la circonscription. Il devance d'un point Jean Coupiac, candidat des Verts à 8,28 %. Georges Cabanes pour le CPNT est à 6,45 % et Marie-Noëlle Doucé, candidate de Nouvelle Écologie à 1,91 %. Alain Ricard pour Alliance Populaire ne recueille que 1,01% des voix exprimées. Si l'on considère l'ensemble des communes-cible³¹¹, le graphique supra montre que l'union UDF-RPR est la formation qui arrive en tête lors du premier tour de scrutin mais aussi que la gauche reste majoritaire devant la droite sauf si l'on additionne aux voix de droite celles du Front national. C'est l'amorce d'un basculement.

2.9.3. Comparaison élections législatives 1988 à 1993, l'instabilité des votes frontistes

³⁰⁷ Georges Frêche : 17,19 % des voix.

³⁰⁸ Maurice Bousquet : 39 voix, 23,24 % des suffrages.

³⁰⁹ Marcel Roques, 15 426 voix, 28,59 %, Bernard Nayral, 12 270 voix, 22,74 % et Jean-Louis Bousquet, 8 206 voix, 15,21 %.

³¹⁰ Jacques Denis, 61 ans, retraité à Valras, ancien infirmier militaire, partisan de l'Algérie française, souhaite l'arrêt définitif de l'immigration accompagné du retour au pays et d'une réforme du code de la nationalité. *Le Midi Libre* le 5 mars 1993 (présentation des candidats).

³¹¹ Le parti des Chasseurs et les partis écologistes ne figurent pas sur le graphique leur représentation n'étant pas assurée également dans chacune des deux circonscriptions étudiées.

Les élections législatives de 1988 et de 1993 étant régies par la loi électorale du 11 juillet 1986 définissant un scrutin uninominal à deux tours, il est possible de les comparer afin d'examiner l'évolution des voix accordées aux candidats présentés par le Front national.

L'étude des votes d'après le tableau infra montre à la fois une stabilité globale du nombre des électeurs et parallèlement une grande instabilité dans le cadre communal.

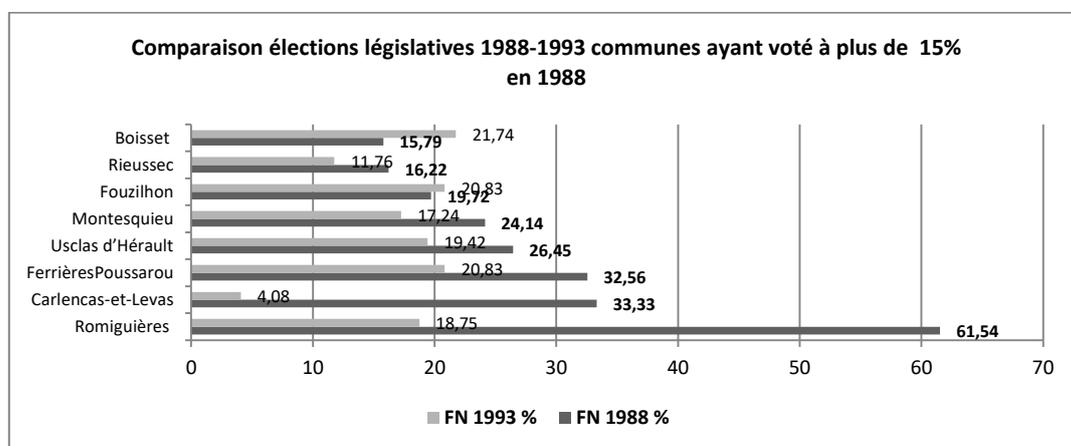
Tableau 15 : Comparaison des votes FN 1988 et 1993

Communes	1988					1993				
	Insc.	Exp.	Abs.+bl./nuls	FN	%	Insc.	Exp.	Abs.+bl./nuls	FN	%
Brenas	35	24	31,42	2	8,33	38	26	31,58	7	26,92
Celles	21	17	19,05	2	11,76	31	25	19,35	6	24
Boisset	38	19	50	3	15,79	39	23	41,03	5	21,74
FerrièresPoussarou	66	43	34,85	14	32,56	62	48	22,58	10	20,83
Fouzilhon	122	71	41,8	14	19,72	130	72	44,62	15	20,83
Usclas-d'Hérault	156	121	22,44	32	26,45	147	103	29,93	20	19,42
Romiguières	17	13	23,53	8	61,54	18	16	11,11	3	18,75
Montesquieu	43	29	32,56	7	24,14	47	29	38,3	5	17,24
Ferrals-les-Montagnes	120	72	43,33	7	9,72	128	64	50	11	17,19
Margon	168	109	35,12	7	6,42	158	113	28,48	19	16,81
Montels	97	83	14,43	12	14,46	103	84	18,44	13	15,48
Lavalette	50	41	18	6	14,63	54	42	22,22	6	14,29
Pailhès	317	207	34,7	29	14,01	312	214	31,41	30	14,02
Oupia	225	159	29,33	8	5,03	218	137	37,16	18	13,14
Causses-et-Veyran	417	292	29,98	31	10,62	414	282	31,88	35	12,41
Rieussec	56	37	33,93	6	16,22	60	34	43,33	4	11,76
Poilhaes	399	276	30,83	26	9,42	382	240	37,17	26	10,83
Félines-Minervois	383	255	33,42	17	6,67	355	185	47,89	20	10,81
Roquebrun	545	381	30,09	26	6,82	537	351	34,64	35	9,97
Graissessac	658	436	33,74	33	7,57	583	345	40,82	32	9,28
Cabrerolles	219	153	30,14	20	13,07	217	153	29,49	14	9,15
Vailhan	114	77	32,46	10	12,99	114	66	42,11	6	9,09
Verreries-de-Moussans	122	88	27,87	10	11,36	116	77	33,62	7	9,09
Pardailhan	113	71	37,17	4	5,63	119	79	33,61	7	8,86
La Livinière	414	284	31,4	22	7,75	393	234	40,56	20	8,55
Minerve	119	74	37,82	3	4,05	111	74	33,33	6	8,11
Aumes	255	204	20	21	10,29	254	174	31,49	14	8,05
S ^t -Etienne-Estréchoux	312	219	29,81	25	11,42	268	162	39,55	21	7,84
S ^t -Géniès-de-Varensal	172	100	41,86	8	8	157	92	41,4	7	7,61
Caussiniojous	109	82	24,77	11	13,41	105	96	8,57	7	7,29
Villeneuve	96	54	43,75	6	11,11	92	50	45,65	4	7,14
Cébazan	306	193	36,93	15	7,78	321	207	35,51	14	6,76
Le Pradal	119	87	26,89	2	2,3	140	90	35,71	6	6,67
S ^t -Martin-de-l'Arçon	87	61	29,89	3	4,92	86	65	24,42	4	6,15
Montouliers	166	116	30,12	0	0	161	82	19,07	5	6,1
Cazedarnes	290	185	36,21	20	10,81	289	191	33,91	11	5,76
Vieussan	221	156	29,41	7	4,49	205	149	27,32	8	5,37
Carlencas-et-Levas	56	27	<u>51,79</u>	9	<u>33,3</u>	63	49	22,22	2	<u>4,08</u>
Le Soulié	103	75	27,18	2	2,67	106	75	29,25	3	4
Valmasclé	49	32	34,69	4	12,5	50	26	48	1	3,85
Roquessels	80	49	38,75	3	6,12	85	57	32,94	2	3,51
S ^t -Vincent-d'Olargues	269	207	23,05	5	2,42	265	192	27,55	6	3,13
Berlou	173	131	24,28	4	3,05	178	108	39,33	3	2,78
Pierrerue	204	154	24,51	8	5,19	205	148	27,8	3	2,03
Cassagnoles	88	54	38,64	2	3,7	88	56	36,36	0	0
Vélieux	38	31	18,42	1	3,23	41	26	36,59	0	0

Classement effectué en fonction des résultats obtenus par le Front national en 1993. Les communes de la 4^{ème} circonscription sont en grisé.

Elle se marque par de brusques avancées ou reculs des voix frontistes dans les communes. Elle attire l'attention en cas de variations extrêmes. Ainsi sur les cinq communes où les candidats frontistes obtiennent plus 20 % des voix figurent deux nouveaux petits villages *Brenas* et *Celles* avec une progression de plus de 18 points pour l'un presque 12 pour l'autre. A contrario, à *Carlencas-et-Levas*, le Front national passe de 9 électeurs à 2 et de 33 % à 4 % des suffrages. Certes l'instabilité n'affecte pas toutes les communes mais l'évolution du nombre d'inscrits ou celui des abstentionnistes ne peuvent pas tout expliquer. À *Brenas* entre 1988 et 1993 le nombre des inscrits a augmenté de 3, le nombre des suffrages exprimés est de 26 au lieu de 24, Pascal Louis, le candidat FN, a obtenu 7 voix contre deux à Jean Cres en 1988. Cette instabilité se remarque aussi si l'on étudie l'ensemble des variations de pourcentages. Le Front national est en recul dans nombre de villages où il avait obtenu en 1988 plus de 10 % des voix. Les résultats des législatives précédentes montrent qu'en 1988 vingt-trois communes avaient choisi un candidat frontiste à au moins 10 %. Elles ne sont plus que dix-huit à le faire en 1993. Comme en 1988 cinq communes³¹², dépassent les 20 %. Il s'agit toujours de très petits villages où le faible nombre d'inscrits amplifie démesurément la valeur des pourcentages.

Le tableau infra montre qu'en 1993, à l'exception de *Rieussec* et de *Fouzilhon* les scores du FN sont en retrait, en pourcentage et en nombre de voix, pour l'ensemble des communes où il réalisait 15 % des suffrages. Parmi les communes qui avaient voté en 1988 à plus de 10 % pour un candidat frontiste, neuf le font en 1993 à un pourcentage inférieur. À l'inverse les candidats du Front national progressent dans d'autres localités. Dans six villages, *Brenas*, *Félines-Minervois*, *Ferrals-les-Montagnes*, *Margon*, *Oupia* et *Poilhaes*, ils dépassent désormais la barre des 10 %. À *Rieussec* le nombre des voix est en baisse. C'est un taux d'abstention plus élevé de dix points qui permet d'aboutir à un score plus élevé d'un point. À *Fouzilhon*, l'écart des suffrages n'est que d'un seul bulletin alors que le nombre d'inscrits a augmenté de six unités.



Graphique 17 : Comparaison des élections législatives 1988 - 1993

2.10. Les élections cantonales des 20 et 27 mars 1994

2.10.1. La campagne électorale vue de la presse locale

Elle se déroule dans un climat économique morose. Le 8 mars, *Le Midi Libre* cite une enquête de la Banque de France brossant une situation critique du tissu économique du Biterrois qui est le bassin d'emploi de la très grande majorité des communes concernées : Tassement des investissements, effondrement et médiocrité des résultats, baisse des crédits et hausse de l'endettement,

³¹² En 1988, Romiguières, Carlencas-et Levas, Ferrières-Poussarou, Usclas-d'Hérault et Montesquieu. En 1993 Brenas, Celles, Boisset, Ferrières-Poussarou et Fouzilhon.

touchent tous les secteurs et tout particulièrement le tertiaire. Le rapport pointe aussi le manque de transformations locales des productions agricoles. Ce constat est corroboré par les destructions d'emploi consécutives aux fermetures d'établissements ou à la baisse d'activité dans les Hauts-cantons dont fait état *La Marseillaise* lors de la présentation chaque semaine de ses candidats en page 9³¹³. Dans une telle conjoncture, le thème de l'incompétence gouvernementale face au chômage est exploité par les candidats de l'opposition³¹⁴ tandis que *La Marseillaise* dans la plupart de ses unes du mois de mars, axe ses attaques sur le rejet du CIP³¹⁵ baptisé « le SMIG-jeune » et en parallèle, à partir du 12 mars, sur l'emploi. Le discours de l'ensemble des candidats se rejoint pour crier haro sur Bruxelles dans la presse³¹⁶ et lors des réunions de campagne. Des réunions, qui contrairement aux élections cantonales de 1992 impliquent peu de déplacements de figures politiques nationales de premier plan. Si l'on excepte la venue à Roujan de Dominique Baudis en faveur de Charles Hey³¹⁷, c'est par courrier que Charles Pasqua apporte son soutien à Patrick Enjalric, candidat UPF pour le canton de Bédarieux. Les Verts agissent de même avec Marius Cioli, également candidat qui se présente sous l'étiquette Divers Gauche pour le même canton³¹⁸.

2.10.2. La place des candidats du Front national au soir du premier tour

Les candidats réussissent à obtenir 10 % des suffrages exprimés dans au moins une commune seulement dans trois cantons.

Tableau 16 : Votes FN Élections cantonales 20 mars 1994

Cantons	Communes	Insc	Vot	Abs %	Exp	FN	%
BÉDARIEUX	Carlencas-et-Levas	63	48	0,00	48	4	8,33
	Graissessac	576	388	32,64	369	10	2,71
	Le Pradal	133	88	33,83	84	4	4,76
	Saint-Étienne-Estréchoux.	272	178	34,55	169	17	10,06
LUNAS	Brenas	40	28	30,00	25	3	12,00
	Lavalette	55	43	21,82	39	0	0,00
	Romiguières	18	13	27,78	13	2	15,38
MONTAGNAC	Aumes	255	197	22,75	164	11	6,71
	Usclas-d'Hérault	143	89	37,76	87	13	14,94

Tous les cantons à l'exception de celui de Lunas, font l'objet d'un deuxième tour mais aucun des candidats lepénistes n'a réussi à y être présent. Hormis le canton d'Olonzac où se déroule une triangulaire, dans les autres cantons, il s'agit d'un duel où un candidat UPF affronte un candidat représentant le Parti socialiste ou le PS et ses alliés, désignés sous le nom de Majorité Départementale (MD)

³¹³ *La Marseillaise*, 2 mars 1994, Éric Macia, secrétaire général du PCF pour l'Hérault, au meeting de soutien à Guy Fabre, candidat pour le canton de Bédarieux, parle des « mauvais coups récents », fermeture ou licenciements à Fédér-Bélini, à la clinique Saint-Luc, à l'hôpital de Bédarieux, à TUVEDOC (*Entreprise de fabrication de tubes plastiques*) au Bousquet-d'Orb, à la fabrique de chaussures à Graissessac ». Le 9 mars 1994, Marie-Claude Bastide pour le canton de Lodève monte au créneau contre le désengagement de la COGÉMA « moteur de l'économie locale » et d'ÉDF qui préfèrent au nom du profit, exploiter l'uranium étranger, notamment africain.

³¹⁴ *Le Midi libre*, 4 mars 1994, p.02 : compte rendu de la réunion de l'ensemble des candidats UPF à Béziers.

³¹⁵ CIP Contrat d'Insertion Professionnelle.

³¹⁶ « Bon accueil et grand mécontentement ... dans ce canton viticole. Les gens font le lien entre Maasricht et leurs problèmes », Gérard Mathieu, candidat PCF pour le canton d'Olonzac, parlant de ses réunions dans les villages et les caves coopératives. *La Marseillaise*, le 19 mars 1994, p. 9.

³¹⁷ *Le Midi Libre*, 9 mars 1994, l'agenda des cantonales. Charles Hey est maire de Magalas depuis 1983 (Il été réélu en 2013 pour la sixième fois consécutive).

³¹⁸ *Le Midi Libre*, 13 mars 1994, p.8.

ou le MD seul dans le cas de Bédarieux, et de Montagnac où deux maires³¹⁹ anciens communistes devenus rénovateurs, se présentent en 1994 sous cette étiquette.

2.11. Les élections européennes du 12 juin 1994

2.11.1. La campagne électorale vue de la presse locale

Elle est d'une grande atonie. La presse locale ne fait mention des élections européennes que tardivement. C'est seulement à moins de deux semaines du scrutin, le 29 mai, que *Le Midi Libre* les mentionne pour la première fois pour dénoncer, en une, l'inflation des candidatures. La multiplicité des listes³²⁰ (20), dont l'une dédiée à la Bosnie et portée par le professeur Léon Schwartzberg, les démêlés médiatiques Tapie-Le Pen, « les affaires » Tapie et Pineau-Valencienne³²¹, le cinquantième anniversaire du débarquement du 6 juin, une énième discussion à la chambre sur un assouplissement de la loi Évin sur la publicité du vin le 10 juin, sont les seuls sujets traités. Il faut attendre les derniers jours de campagne et le discours le 7 juin à l'Assemblée nationale française du président Clinton pour revoir l'Europe en une. Jean-François Revel dans un article publié le 13 juin dans *Le Midi Libre* déplore que les enjeux européens, les réformes structurelles à entreprendre n'aient jamais fait de débats et que la campagne se soit déroulée uniquement en fonction des seuls enjeux nationaux.

Sous le double effet du rôle de bouc émissaire que tous les partis et leur candidats font porter à l'Europe et de la méconnaissance par la très grande majorité des électeurs des mécanismes communautaires en général et du rôle des parlementaires européens en particulier, l'abstention reste très élevée. La dispersion des voix sur une pléthore de listes entraîne une dispersion des voix et par suite une érosion plus ou moins forte des suffrages en faveur des grands partis à droite comme à gauche. À l'échelle nationale la droite est en position dominante³²². La liste RPR-UDF, la mieux placée, recueille un quart des suffrages au plan national mais elle souffre de la concurrence d'une liste souverainiste menée par Philippe de Villiers qui obtient 12 %³²³ des voix. La situation est pire pour le

³¹⁹ Antoine Martinez, maire de Bédarieux depuis 1983, conseiller sortant, élu depuis 1976 et André Galan, maire de Montagnac jusque 1995.

³²⁰ Partis représentés au Parlement Européen : *Union UDF-RPR*, Dominique Baudis, tête de liste / *L'Europe solidaire* (PS), Michel Rocard, tête de liste / *Majorité pour l'autre Europe* (UDF dissident), Philippe de Villiers, tête de liste / *Énergie Radicale* (MGR), Bernard Tapie, tête de liste / *Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France !* (FN), Jean-Marie Le Pen, tête de liste / *PCF*, Francis Wurtz, tête de liste.

Partis non représentés au Parlement Européen : *Chasse-Pêche-Nature-Tradition* (CPNT), André Goustat, tête de liste / *Union des écologistes pour l'Europe* (Les Verts), Marie-Anne Isler-Béguin, tête de liste / *L'autre politique* (Mouvement Républicain et Citoyen), Jean-Pierre Chevènement, tête de liste / *Lutte Ouvrière* (LO), Arlette Laguiller, tête de liste / *Génération-Écologie pour l'Europe* (GÉ), Brice Lalonde, tête de liste / *L'Europe commence à Sarajevo* (DvG), Léon Schwartzberg, tête de liste / *L'emploi d'abord !* (DvD), Gérard Touati, tête de liste / *Parti de la loi naturelle* (Div), Benoît Frappé, tête de liste / *Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie Parti des Travailleurs* (PT), Daniel Gluckstein, tête de liste / *Liste régionaliste et fédéraliste-régions et peuples solidaires*, Max Siméoni, tête de liste / *Démocrates pour les États-Unis d'Europe*, Armand Touati, tête de liste / *Politique de vie pour l'Europe* (Div), Christian Cotten, tête de liste / *L'Europe pour tous* (DvD), Jean Aillaud, tête de liste / *Rassemblement d'Outremer et des minorités*, Ernest Moutoussamy, tête de liste.

³²¹ Conflit entre Bernard Tapie et le Crédit Lyonnais à, propos de la vente d'Adidas et incarcération du patron de Schneider, Didier Pineau-Valencienne, accusé de dissimulation financière via une société offshore, par la justice belge mais aussi imminence du procès du sang contaminé qui met en cause Laurent Fabius et Georgina Dufóix.

³²² La liste Baudis remporte 28 sièges, la liste de Villiers 13 contre 15 pour la liste Rocard, 13 pour la liste radicale de gauche de Bernard Tapie et 7 pour la liste communiste de Philippe Wurtz, soit 41 députés européens pour la droite et 35 pour la gauche. La liste frontiste recueille pour sa part 11 sièges.

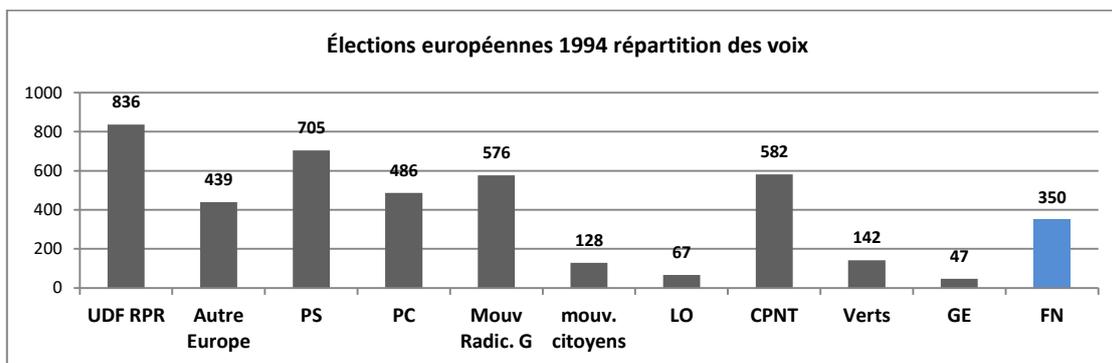
³²³ 12,34 %.

Parti socialiste. La liste Rocard est à neuf points en deçà de la liste Fabius³²⁴. Cette chute est en partie imputable au succès de la liste Tapie qui a drainé 12 %³²⁵ des suffrages. Les listes du Parti communiste et du Front national perdent chacune un point. Les Verts et les autres partis soucieux de la nature et de l'environnement sont à des scores marginaux, le CPNT, le mieux placé, n'atteignant pas 4 %.

2.11.2. Le vote des communes

On constate en 1994 une baisse de 255 inscrits par rapport à 1989 ce qui représente 3,10 % d'électeurs en moins et est imputable pour sa majeure partie à la poursuite des départs et des fermetures d'usines dans l'ancien bassin minier, à *Graissessac* et à *Saint-Étienne-Estréchoux*³²⁶. L'abstention, supérieure d'un point à celle de 1989, y est en moyenne très élevée³²⁷. Seules cinq communes ont un taux d'abstention inférieur à 30 %. Parmi elles *Romiguières* où tous les inscrits votent³²⁸ mais où le nombre des bulletins blancs ou nuls représentent un tiers des votants et donc des inscrits.

Comme au plan national, on constate une érosion de tous les partis de gouvernement. Le Parti socialiste est à 15,54 %, l'union de l'UDF et du RPR à 18,42 %. Le Parti communiste peine à dépasser les 10 %³²⁹. Les principaux bénéficiaires de cette dégradation sont à droite la liste souverainiste à 9,68 % et, à gauche, la liste radicale de Bernard Tapie à 12,69 %. Les choix électoraux diffèrent toutefois des résultats nationaux sur plusieurs points. Comme le montre le graphique infra, les voix de gauche restent majoritaires. Elles comptabilisent 1 886 bulletins et 41 % des suffrages exprimés. L'ensemble des votes à droite, même en y ajoutant les voix frontistes, reste inférieur au total des voix engrangées par la gauche³³⁰. Une autre différence est le score atteint par le parti des chasseurs, en baisse de 7 points par rapport à 1989, mais qui se classe en troisième position à 12,82% des suffrages exprimés. Il est le seul parmi les différents mouvements militants pour la protection de la nature à obtenir un score à deux chiffres. Les écologistes ne réussissent que des scores marginaux.



Graphique 18 : Élections européennes 1994

2.11.3. Le Front national en baisse par rapport à 1989

³²⁴ 14,49 % et 23,61 %.

³²⁵ 12,03 %.

³²⁶ On recensait à Graissessac en 1989, 767 inscrits contre 574 en 1994. Idem à Saint-Étienne-Estrechoux le nombre des inscrits chute de 330 à 270. Soit pour ces deux communes une perte de 253 électeurs.

³²⁷ La moyenne cumulée des abstentions et des votes blancs et nuls se situe à 43,12 %

³²⁸ Y compris ceux qui ne résident pas habituellement au village puisque le recensement de 1990 indique 16 habitants, celui de 1999, 15 soit des chiffres inférieurs à ceux des inscrits (18).

³²⁹ 10,71 %.

³³⁰ 237 voix d'écart.

La liste frontiste « Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! » recueille 7,71 % des voix exprimées. Avec 48 voix de moins elle perd un peu moins d'un point par rapport aux scores obtenus en 1989 (8,60 %). Elle ne représente plus que 4,39 % des inscrits. Le recul reste modeste au niveau de l'ensemble des communes. Il n'en traduit pas moins une tendance générale qui affecte la plupart des villages y compris ceux où le FN avait obtenu ses meilleurs scores. En 1989 quatre communes avaient choisi la liste « les Français d'abord », menée par Jean-Claude Martinez à plus de 20 %. *Ferrières-Poussarou* est le seul village à maintenir et même augmenter son score d'un point en 1994 en gagnant deux électeurs³³¹. Dans les trois autres la liste frontiste connaît une baisse marquée.

Tableau 17 : Comparaison des votes FN 1989 et 1994 Communes-cible [5 tableaux]

(a) Communes	Votes FN 1989	%	Votes FN 1994	%
Caussiniojols	21	28	10	17,54
Pailhès	31	20,67	20	10,53
Romiguières	4	28,57	1	7,69

Le même phénomène se répercute pour les quinze communes ayant voté FN entre 20 et 10%.

La liste frontiste progresse dans cinq d'entre elles en voix et en pourcentage.

(b) Communes	Votes FN 1989	%	Votes FN 1994	%
Brenas	4	19,05	7	24,14
Fouzilhon	9	14,29	12	17,65
Margon	10	10,31	16	17,2
Causses-et-Veyran	20	9,13	31	12,6

Toutes les autres affichent une baisse en voix et en pourcentage, hormis *Rieussec*, stable en voix.

(c) Communes	Votes FN 1989	%	Votes FN 1994	%
La Livinière	25	10,16	10	5,88
Aumes	17	10,3	13	8,67
Cabrerolles5 tableaux	14	10,69	14	10,94
Carlencas-et-Levas	5	11,63	1	3,24
Cazedarnes	19	12,1	9	4,89
Le Pradal	8	11,94	3	4,55
Rieussec	4	13,33	4	11,76
Saint Étienne-Estréchoux	24	16,9	24	15,69
Saint-Martin-de-l'Arçon	6	10,9	2	3,28
Usclas-d'Hérault	12	14,12	6	7,41
Valmascle	4	14,81	1	4,76

La diminution des votes frontistes affecte également une majorité de communes où la liste de Jean-Claude Martinez avait recueilli moins de 10 %. Dans trois d'entre elles *Cassagnoles*, *Boisset*, *Vélieux*, elle ne recueille aucune voix tout comme en 1989. Elle n'en obtient toujours qu'une à *Montesquieu* et à *Celles*. Elle baisse dans dix autres en voix et en pourcentage. À *Montels* la liste frontiste perd quatre voix par rapport à 1989 mais, par suite des abstentions, augmente d'un peu plus d'un point en pourcentage en passant de 9,15% à 10,84%.

(d) Communes	Votes FN 1989	%	Votes FN 1994	%
Roquessels	3	6	1	1,89
Villeneuveville	4	7,02	1	2,33
Vioussan	2	1,53	5	4,1
Graissessac	21	5,69	13	4,39
Félines-Minervoies	10	5,88	7	4,9
Vailhan	4	6,56	3	4,41
Saint-Géniès-de-Varensal	7	7,87	4	4,94
Ferrals-les-Mont	5	2,94	4	5,41
Poilhès	19	9,41	16	6,84
Verreries-de-Moussans	7	9,72	5	8,06

³³¹ Ferrière-Poussarou : élections 1989 : 12 voix pour la liste FN (30,76%) ; élections 1994 : 14 voix (31,11%).

Elle progresse de façon marginale en voix ou en pourcentage dans neuf d'entre elles tout en restant inférieure à 10%.

(e) Communes	Votes FN 1989	%	Votes FN 1994	%
Pierrerue	4	2,88	5	3,6
Minerve	1	1,37	3	4,69
Montouliers	2	2,02	4	4,44
Le Soulié	2	3,33	3	4,48
Oupia	3	3,19	7	6,42
Pardailhan	3	4,29	5	7,58
Cébazan	12	7,69	16	9,04

Cette baisse ne semble pas pouvoir être attribuée à la diminution du nombre des inscrits, la majorité des départs s'étant déroulée dans l'ancien bassin minier où le Front national avait peu pénétré. La droite UDF-RPR a perdu cent voix³³². La liste de Philippe de Villiers en a obtenu 439. Il ne semble pas déraisonnable de penser, sans qu'il soit possible le démontrer, qu'une partie de ses voix lui soit venue d'électeurs ayant précédemment voté pour le Front national.

2.12. L'élection présidentielle du 23 avril 1995

2.12.1. La campagne électorale vue de la presse locale

Les sondages deviennent une donnée importante de l'information locale. *Le Midi Libre* n'hésite pas à en commander à l'échelon de la région³³³, à citer ceux réalisés à l'échelon national tout comme l'avait fait *La Marseillaise* lors des législatives de 1993 et à en tirer des commentaires³³⁴.

Le climat social marque la campagne avec la multiplication au plan national des grèves et des débrayages qui affectent le secteur public, Renault, la SNCF, Air Inter³³⁵, mais aussi le secteur privé tels Rhône-Poulenc ou encore le secteur bancaire. Les retraites, la répartition du temps de travail, son interférence possible sur les salaires, la montée de l'exclusion dans lequel un journaliste de la *Marseillaise* rendant compte du congrès du MRAP³³⁶ en Seine Saint-Denis³³⁷, voit le terreau du rejet des immigrés, font l'objet d'articles, martelés avec insistance, quasi quotidiennement, dans *La Marseillaise* mais aussi dans *Le Midi Libre* qui n'hésite pas en fin de campagne à publier des articles récapitulatifs des programmes ou des promesses des candidats sur ces différentes thématiques développées lors de la campagne³³⁸. Les difficultés et les spécificités de la région sont abordées avec un article du *Midi libre*³³⁹ dédié au risque de fermeture de la mine d'uranium de la GOGÉMA en 1997 et par la position affichée de Jacques Chirac en faveur des harkis³⁴⁰.

Plus en retrait, sauf pour le quotidien communiste qui veut faire de l'anti-Maastricht une spécificité de la campagne communiste, l'Europe après la signature du traité et la perspective de la monnaie unique font également partie des enjeux dont débattent les candidats, Chirac n'hésitant pas, au

³³² En 1989 la liste Giscard obtenait 760 voix et la liste Veil 176 soit 936 voix soit une perte de cent voix.

³³³ Sondage Arsh-Opinion-Midi libre, en date du 2 avril 1995 : Laguiller 5 % ; Hue 13 % ; Jospin 19 % ; Voynet 1 % ; Waetcher 1 % ; Balladur 20 % ; Chirac 28 % ; de Villiers 4 % ; Le Pen 8 %.

³³⁴ Lionel Jospin, « inquiet des sondages » lance des appels aux jeunes selon un article du *Midi Libre* en date du 7 avril, p. 23.

³³⁵ Cinq conflits avec préavis de grève entre le 5 et le 12 avril 1995.

³³⁶ MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples.

³³⁷ « Le développement de l'exclusion fragilise de plus en plus les gens et favorise la logique du trop ». *La Marseillaise*, p.5.

³³⁸ *Le Midi-Libre* le 7 avril 1995, mise au point sur la fiscalité, le 9 avril 1995 programme des neuf candidats sur l'exclusion.

³³⁹ *Le Midi Libre*, 3 avril 1995, p. 25.

³⁴⁰ *Le Midi Libre*, le 9 avril 1995, p.24.

grand scepticism de Jean-Marie Le Pen³⁴¹ à parler d'une possible renégociation de Schengen, et Jospin se montrant plutôt réticent vis à vis de la monnaie unique³⁴². Peu d'articles sont consacrés à Jean-Marie Le Pen, cité soit à l'occasion d'un sondage³⁴³ soit par la mention de sa position sur un sujet - Il est contre l'intervention en Bosnie, pour la suppression des impôts directs - soit par ce qu'il fait l'objet d'une déclaration de la part d'un autre candidat qui entend se démarquer de lui³⁴⁴. Sa dernière intervention, reprise par *Le Midi Libre*, à la veille du scrutin est pour demander solennellement à ce que le FN soit lavé des accusations portées contre lui pour la profanation des tombes juives de Carpentras.

Au plan plus local les responsables de campagne pour le département font pour leurs candidats une campagne de proximité, multipliant les réunions dans les villes et les villages³⁴⁵, tel Marcel Roques député UDF de la 4^{ème} circonscription [Lodève], pour le candidat Ballardur, annonçant le 8 avril, premier jour de l'entrée officielle en campagne, par voie de presse, la parution au journal officiel de deux décrets d'application de relevant de la loi du 1^{er} février 1995 de modernisation de l'agriculture, votée sous le gouvernement Ballardur, et ³⁴⁶portant sur les nouveaux statuts de pré-traité, censés favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, et sur les pensions de réversion des agriculteurs (agricultrices) veuves ou veufs³⁴⁷.

2.12.2. *Le vote des communes*

Au soir du 23 avril 1995, avec un nombre d'électeurs moindre d'une centaine et une abstention cumulée aux votes blancs ou nuls autour de 20 %, très légèrement inférieure à 1888, la gauche est toujours en tête, en voix et en pourcentage, mais pour la première fois depuis 1981, elle n'a plus la majorité des suffrages sur l'ensemble des communes. La droite progresse de plus de sept points. Elle n'obtient toutefois pas la majorité, même en additionnant à ses voix celles du FN³⁴⁸.

En 1988 lors du premier tour, les candidats Mitterrand, Lajoinie et Juquin totalisaient 52,50 % des suffrages, en 1995 Jospin et Hue en rassemblent en peu moins de 43 %³⁴⁹. Les deux candidats de la droite, Chirac et Barre, obtenaient 1 750 voix, soit 28,36 % des suffrages. En 1995 avec trois candidats, de Villiers, Ballardur et Chirac elle totalise 2 206 voix et près de 35 % des voix³⁵⁰. Lionel Jospin perd près de 8 points par rapport aux 37 % obtenus par François Mitterrand sept ans auparavant, tout en continuant de devancer largement tous ses concurrents. Robert Hue qui, comme le remarque *Le Monde* le 22 avril, a eu la chance n'avoir contre lui pratiquement pas de concurrents rénovateurs,

³⁴¹ « Jacques Chirac est le patron du BHV : Quel que soit l'objet que vous voulez, j'en ai. Vous voulez du Schengen ? Pour ou contre ? Ya du pour, y a du contre » Citation extraite d'un entrefilet dédié à Le Pen dans le *Midi Libre*, rubrique « Objectif Président », le 7 avril 1995, p. 27.

³⁴² Le journaliste du *Midi Libre* y voit une possible tactique pour se rapprocher de ses alliés potentiels au second tour, communistes et chevènementistes.

³⁴³ Il oscille entre 12 % et 13,5 % dans les quatre sondages publiés par IFOP, BVA, Harris, SOFRES, cités dans *Le Midi Libre*, 13 avril 1995, p. 25.

³⁴⁴ Jacques Chirac, invité par des radios juives déclarant que les idées frontistes sont « incompatibles avec la tradition française » et ne permettent « pas la moindre compromission ». *Le Midi libre*, 7 avril 1995, p. 27.

³⁴⁵ *Le Midi Libre* publie régulièrement les dates de ces rencontres à la rubrique spéciale « Agenda de la campagne ». *La Marseillaise* préfère publier les heures et les jours des interventions à la télévision de Robert Hue (temps d'antenne officiel et émissions spéciales comme « Face à la Une » à TF1) et les interviews radiophoniques sur RMC, RFI ou France-Inter. *LM*, le 9 avril p. 2-3.

³⁴⁶ Loi 95 95 du 1^{er} février 1995 de modernisation de l'agriculture.

³⁴⁷ *Le Midi Libre*, 8 avril 1995, p. 2.

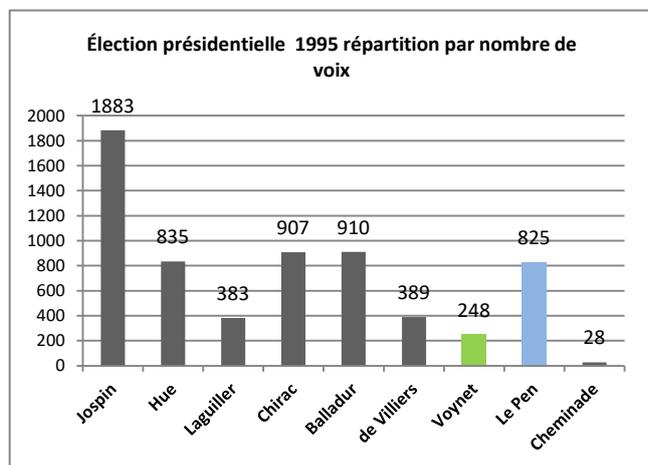
³⁴⁸ 47,46 %.

³⁴⁹ 42,42 %.

³⁵⁰ 34,43 %.

à 13,03 %, réussit un meilleur score qu'André Lajoinie mais « ne crée pas l'évènement » comme il l'espérait. Les 383 voix qui s'étaient portées en 1988 sur le communiste rénovateur Pierre Juquin ne se sont pas toutes reportées sur sa candidature. Les progrès enregistrés par Arlette Laguiller qui passe de 169 voix et 2,28 % des suffrages à 383 voix et près de 6 % peuvent y trouver une explication³⁵¹. La candidate écologiste réussit un score inférieur à celui de Waechter en 1988³⁵² et recueille 3,87 % des voix. Jean-Marie Le Pen a légèrement régressé en voix et en pourcentages³⁵³.

Graphique 19 : Élection présidentielle 1995



L'effritement des scores des candidats de gauche, calculé sur l'ensemble des communes-cible, peut être aussi appréhendé par une étude par villages. Si l'on additionne les votes en faveur des trois candidats de droite, Philippe de Villiers, Jacques Chirac et Edouard Balladur d'une part et ceux en faveur des candidats de gauche et d'extrême gauche, Lionel Jospin, Robert Hue et Arlette Laguiller

d'autre part, la répartition des communes selon ces résultats montre une gauche toujours en position dominante. Le 23 avril 1995 ses candidats emportent la majorité des suffrages dans dix-huit villages contre seulement sept pour la droite.

Tableau 18 : Répartition des forces partisanes 1995 - premier tour des élections présidentielles

Communes	% total droite	% total droite + FN	Communes	% total gauche	% total gauche + Verts
Romiguières	70,59	88,24	Montouliers	72,3	
Caussiniojols	64,1	79,01	Verreries- de-Moussans	70,83	
Brenas	61,15	84,62	Graissessac	67,84	
Carlencas-et-Levas	56	76,09	Pardailhan	62,38	
Boisset	53,33	70	Berlou	61,31	
Le Soulié	52,08	63,15	Valmascle	61,11	
Aumes	50,46	62,39	Cassagnoles	59,02	
Usclas-d'Hérault	49,15	69,49	Vailhan	58,51	
Le Pradal	46,55	58,62	St-Géniès-de-Varensal	58,06	
Montesquieu	46,34	65,85	S ^t -Vincent-d'Olargues	57,87	
Cabrerolles	43,24	59,46	Roquebrun	55,84	
Roquessels	42,5	55	Minerve	55,32	
Lavalette	41,67	66,67	Vélieux	54,29	
Montels	41,35	63,46	Félines-Minervoies	54,2	
Cazedarnes	40,82	52,2	Ferrals-les-Montagnes	53,33	
Rieussec	40	57,78	S ^t -Martin-de-l'Arçon	52,95	
Ferrières-Poussarou	38,78	67,35	Cébazan	52,82	
Oupia	37,64	52,25	Villeneuve	50	
Causses-et-Veyran	35,1	53,97	La Livinière	49,12	50,52
Pailhès	34,69	50,18	Pierrerie	47,4	52,6
Poilhes	30,15	51,07	Vioussan	45,88	62,94
S ^t -Étienne-Estréchoux.	26,63	52,26	Celles	36,84	52,63

³⁵¹ À Graissessac, en 1988, A. Lajoinie obtenait 96 voix, P. Juquin 76 et A. Laguiller 20, en 1995 R. Hue obtient 136 voix, A. Laguiller 36.

³⁵² 4,25 %.

³⁵³ En 1988, Le Pen totalisait 868 voix et 13,23 % des suffrages. En 1995 il obtient 825 voix et 12,87 % des suffrages.

Margon	22,13	50		
Fouzilhon	24,27	49,51		

La situation s'avère cependant plus complexe et l'on se retrouve presque dans une situation d'équilibre quantitatif, comme le montre le tableau supra, si on ajoute aux voix de droite, les bulletins frontistes dans dix-sept communes où la droite traditionnelle est minoritaire. À l'opposé ce sont les votes en faveur de la candidate des Verts qui donnent à la gauche une majorité à *Celles, Boisset, Vieussan* et *La Livinière*. Dans cette conjoncture le poids électoral du Parti communiste n'est pas négligeable. Dans vingt villages les scores de Robert Hue, crédité de 8,64 % à l'échelon national, dépassent les 10 %, y compris dans des communes classées à droite comme *Cabrerolles, Causses-et-Veyran, Fouzilhon, Pailhès, Saint-Étienne-Estréchoux, Usclas-d'Hérault* et *Villeneuve*. Il atteint plus de 17% à *Cébazan*, à *Montouliers, Saint-Génies-de-Varensal* ou *Vailhan* et culmine à 32,79 % à *Cassagnoles* où il devance Lionel Jospin pour atteindre 36,45 % à *Verreries-de-Moussans*, premier candidat quant aux suffrages exprimés.

2.12.3. Le Front national en légère baisse par rapport à 1988 et en net décalage par rapport aux résultats du département

Si l'on compare les résultats obtenus par Jean-Marie Le Pen en 1988 et en 1995 dans les communes considérées, on constate que le nombre de villages où sa candidature a obtenu ou dépassé les 15 % des suffrages est identique (20) et représente 43,48 % de l'ensemble des communes-cible. Le nombre des localités à plus de 20 % a toutefois baissé de deux unités. Seize villages ont voté à moins de 10 % dont sept à moins de 5 %. En 1988 leur nombre était de quatorze dont cinq à moins de 5 %. *Celles* ne lui avait alors accordé aucun suffrage.

2.12.3.1. Une variabilité importante des votes au niveau communal lors de l'élection de 1995

Cette apparente relative stabilité cache de réelles différences à l'échelon communal. Celle-ci se manifeste dans les communes les plus engagées dans le vote frontiste mais se constate aussi sur l'ensemble des communes-cible. Si l'on regarde la liste des communes ayant voté à au moins 15 % pour Jean-Marie Le Pen, des modifications importantes apparaissent dans la répartition des communes sur les listes de 1988 et de 1995. Il s'agit d'une part de l'arrivée de nouvelles communes ayant voté à gauche en 1988 qui affichent désormais des taux à plus de 15 % telles, *Margon, Montesquieu Saint-Génies-de-Varensal* ou *Pailhès*, et une variabilité significative dans les résultats obtenus en voix et pourcentages pour une même localité parmi les communes à plus de 15 % de suffrages exprimés en 1988.

Tableau 19 : Listes comparatives des votes dans les villages à 15 % ou plus en 1988 et en 1995

Liste A 1988	Le Pen	%	Liste B 1995	Le Pen	%
1 Lavalette	18	40	1 Ferrières Poussarou	14	28,57
2 Ferrières Poussarou	22	38,59	2 Margon	36	27,48
3 Romiguières	5	35,71	3 Saint-Etienne Estréchoux	51	25,63
4 Usclas d'Hérault	36	27,27	4 Fouzilhon	26	25,43
5 Fouzilhon	22	26,19	5 Lavalette	12	25
6 Montels	22	26,02	6 Brenas	6	23,08
7 Caussiniojous	22	24,44	7 Montels	23	22,12
7 Valmascle	9	24,32	8 Poilhes	68	20,92
9 Boisset	6	22,56	9 Usclas-d'Hérault	24	20,34
10 Cabrerolles	39	22,16	10 Carlencas-et-Levas	9	19,57
11 Pailhès	54	20,85	11 Montesquieu	8	19,51
12 Brenas	6	20	12 Rieussec	8	17,78
13 Rieussec	8	19,05	13 Romiguières	3	17,64

14 Poilhes	60	18,63	14 Valmascle	6	16,67
15 Causses-et-Veyran	61	17,52	15 Boisset	5	16,67
16 Villeneuveville	12	16,9	16 Cabrerolles	30	16,22
17 Carlencas-et-Levas	7	16,67	17 Saint-Géniès-de-Varensal	20	16,13
18 Aumes	33	15,79	18 Causses-et-Veyran	50	15,87
19 Vailhan	14	15,73	19 Celles	3	15,78
20 Verreries-de-Moussan	16	15,38	20 Pailhès	42	15,5
21 Cazedarnes	35	14,95	21 Caussinojous	12	14,81
			22 Oupia	26	14,61

Ainsi *Usclas-d'Hérault*, à la quatrième place de la liste A avec 36 votants frontistes, se retrouve à la neuvième place à la liste B en ayant perdu 12 électeurs. À *Caussinojous*, J-M Le Pen perd la moitié des voix obtenues en 1988. À l'inverse *Poilhes* remonte de la seizième à la huitième place en ayant gagné huit voix. Quatre villages, présents en 1988 ont disparu de la liste B³⁵⁴. Deux d'entre eux *Vailhan* et *Verreries-de-Moussans* où les votes Le Pen ont chuté de moitié, ont désormais un score inférieur à 10%. Quatre y sont apparus³⁵⁵ dont deux dans le classement de tête. *Margon* où le nombre des inscrits (et des habitants) est resté quasi stable, la poussée FN est importante tout comme à *Saint-Étienne-Estréchoux*³⁵⁶ dans un contexte de forte diminution du nombre des électeurs, resté toutefois depuis 1981 légèrement supérieur aux nombre d'habitants³⁵⁷ et dont la baisse est à mettre en lien avec les difficultés économiques des Hauts-cantons miniers.

Communes	Insc.	Vot.	Exp.	Le Pen	%	Insc.	Vot.	Exp.	de Villiers	Le Pen	%	Hue	%
Margon	168	129	128	15	11,72	167	136	131	6	36	27,48	20	15,26
St-Étienne-Estréchoux	312	253	250	30	12	267	202	199	12	51	25,63	28	14,07

Dans les deux autres communes présentes seulement en 1995, *Montesquieu* et *Saint-Géniès-de-Varensal*, les votes frontistes ont doublé pour la première et atteignent en pourcentage près de 20%. Ils progressent de 60 % dans la seconde³⁵⁸.

2.12.3.2. Une variabilité des votes importante d'une élection à l'autre

Les écarts existent à la hausse comme à la baisse. Quatorze communes³⁵⁹ accusent des baisses en pourcentage de plus de 5 points. Trois³⁶⁰ enregistrent des hausses de même amplitude. À l'opposé des progrès en voix et pourcentages comptabilisés dans les communes précitées, on constate un phénomène semblable de baisse importante en voix ou/et en pourcentages. Des six communes ayant voté à plus de 25 %, seules deux ont en 1995 des scores à ce niveau mais avec un nombre de voix et de pourcentage en baisse. *Ferrières Poussarou* avec une baisse des inscrits de plus de 10 % et des suffrages exprimés de plus de 16 % voit les votes frontistes passer de 22 à 14 et les

³⁵⁴ Par ordre de pourcentage : Villeneuveville, Aumes, Vailhan, Verreries-de-Moussans auxquels on peut ajouter Cazedarne à 14,95 %.

³⁵⁵ Par ordre de pourcentage : Margon, Saint-Étienne-Estréchoux, Montesquieu, Saint-Géniès-de-Varensal auxquels on peut ajouter Oupia à 14,65 %.

³⁵⁶ On notera qu'à Margon et à Saint-Étienne-Estréchoux l'augmentation du nombre des votes frontistes s'accompagne du maintien d'un nombre important de suffrages communistes.

³⁵⁷ De 1982 à 1990 la population recensée à Saint-Étienne-Estréchoux est passée de 354 habitants à 291. En 1999 elle était de 262 habitants. Le nombre d'inscrits sur les listes électorales était pour les élections présidentielles en 1981 de 362, en 1988 de 312 et en 1995 de 267.

³⁵⁸ À Montesquieu en 1988, J-M Le Pen obtient 4 voix, soit 12,9 % des suffrages, en 1995 il atteint 8 voix soit 19,50 % avec un nombre de suffrages exprimés en hausse (32 à 41). À Saint-Géniès-de-Varensal, Le Pen obtient 8 voix, soit 9,02 % des suffrages, en 1995, 20 voix soit 16,22 % avec un nombre de suffrages exprimés en baisse (133 à 124) consécutif à une diminution du nombre des inscrits (172 à 154) en lien avec celle des habitants recensés (223 en 1992, 207 en 1990, 209 en 1999).

³⁵⁹ Par ordre alphabétique : Boisset, Cabrerolles, Caussinojous, Celles, Ferrières Poussarou, Lavalette, Minerve, Pailhan, Romigières, Usclas-d'Hérault, Vailhan, Valmascle, Vélieux, Verreries-de-Moussans, Villeneuveville.

³⁶⁰ Margon, Montesquieu et Saint-Étienne-Estréchoux.

pourcentages baisser de dix points. La chute en pourcentage est encore plus importante à *Lavalette* où la perte de quatre voix entraîne une chute de 40 % à 25 % par suite d'une augmentation du nombre des inscrits et des votants effectifs amplifié par l'étroitesse des effectifs.

Communes	Insc.	Vot.	Exp.	Le Pen	%	Insc.	Vot.	Exp.	de Villier	Le Pen	%
Ferrières Poussarou	66	57	57	22	38,59	61	49	49	7	14	28,57
Lavalette	50	46	45	18	40	58	50	48	6	12	25

La baisse des votes en faveur de Jean-Marie Le Pen dans certaines communes est à rapprocher des scores réalisés par Philippe de Villiers, candidat souverainiste dont les thèmes de campagne sont proches de ceux du FN sur la défense de l'identité nationale et de la ruralité. Si l'on regarde les résultats des quatorze communes³⁶¹ ayant voté pour Jacques Chirac au second tour et si l'on excepte le village de *Celles* où les votes en faveur de Jean-Marie Le Pen sont en hausse le 23 avril, on peut noter une certaine concomitance. À *Ferrières Poussarou* Le candidat frontiste obtient en 1988, 22 votes, 12 en 1995 et Ph. de Villiers 6. Il en est de même à *Lavalette*. L'addition des voix des deux candidats en 1995 équivaut au nombre de votes lepénistes en 1988 (18). Il n'est pas possible d'affirmer un déplacement des votes en faveur du candidat souverainiste, compte tenu du secret des votes et de la variation du nombre de votants (+ 3 dans le cas de *Lavalette*) mais on peut toutefois noter que la coïncidence se répète, de façon plus ou moins accentuée, dans ces six villages³⁶².

Tableau 20 : Comparaison des votes FN Élections présidentielles 1988 et 1995

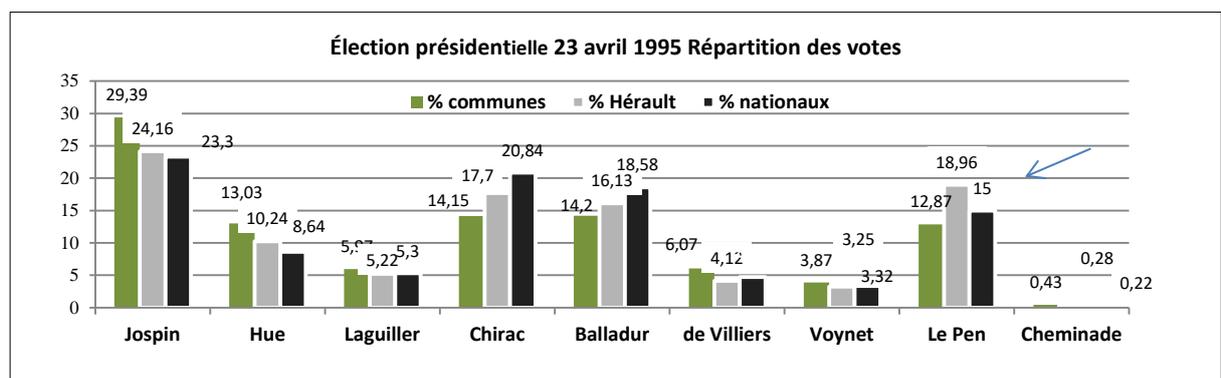
Communes	Insc.	Vot.	Exp.	Le Pen	%	Insc.	Vot.	Exp.	de Villiers	Le Pen	%	Hue	%
Ferrières Poussarou	66	57	57	22	38,59	61	49	49	7	14	28,57	1	2,04
Margon	168	129	128	15	11,72	167	136	131	6	36	27,48	20	15,26
S ^t -Etienne-Estréchoux	312	253	250	30	12	267	202	199	12	51	25,63	28	14,07
Fouzilhon	122	87	84	22	26,19	131	106	103	5	26	25,43	12	11,65
Lavalette	50	46	45	18	40	58	50	48	6	12	25	2	4,17
Brenas	36	31	30	6	20	39	29	26	3	6	23,08	0	0
Montels	97	88	85	22	26,02	118	111	104	14	23	22,12	6	5,76
Poilhès	399	329	322	60	18,63	381	331	325	20	68	20,92	34	10,46
Usclas-d'Hérault	156	134	132	36	27,27	153	121	118	17	24	20,34	12	10,17
Carlencas-et-Levas	56	42	42	7	16,67	61	50	46	3	9	19,57	0	0
Montesquieu	43	33	32	4	12,9	46	43	41	2	8	19,51	6	14,63
Rieussec	56	42	42	8	19,05	55	45	45	1	8	17,78	3	6,67
Romiguières	17	15	14	5	35,71	19	19	17	0	3	17,64	0	0
Valmascle	49	38	37	9	24,32	53	40	36	0	6	16,67	2	1,61
Boisset	38	27	27	6	22,56	41	32	30	1	5	16,67	3	15,79
Cabrerolles	216	179	176	39	22,16	235	189	185	10	30	16,22	19	10,27
S ^t -Géniès-de-Varensal	172	134	133	12	9,02	154	124	124	7	20	16,13	23	18,55
Causses-et-Veyran	419	350	348	61	17,52	412	326	315	20	50	15,87	45	14,29
Celles	21	21	21	0	0	28	19	19	1	3	15,78	0	0
Pailhès	317	267	259	54	20,85	321	277	271	15	42	15,5	43	15,87
Caussinojols	108	90	90	22	24,44	100	83	81	4	12	14,81	4	4,94
Oupia	225	181	177	19	10,73	218	180	178	13	26	14,61	12	6,74
Ferrals-les-Montagnes	120	82	82	10	12,19	133	92	90	6	12	13,13	8	8,89
Roquessels	80	70	69	8	11,59	95	82	80	1	10	12,5	6	7,5
Le Pradal	119	106	103	11	10,68	135	120	116	10	14	12,06	7	6,03
Aumes	253	218	209	33	15,79	260	220	218	13	26	11,93	31	14,22
Cazedarnes	290	238	234	35	14,95	301	251	245	26	29	11,84	26	10,61
Villeneuve	94	71	71	12	16,9	77	60	60	2	7	11,67	8	13,33
La Livinière	416	351	344	44	12,75	378	289	285	23	31	10,88	23	8,07

³⁶¹ Par ordre alphabétique : Aumes, Boisset, Cabrerolles, Caussinojols, Cébazan, Ferrières-Poussarou, Fouzilhon, Le Pradal, Le Soulié, Montels, Montesquieu, Romiguières, Roquessels et Usclas-d'Hérault.

³⁶² Aumes : 33 voix pour Le Pen en 1988, 26 en 1995 ; de Villiers : 13 / Boisset : 6 en 1988, 5 en 1995 et de Villiers 1 / Cabrerolles, 39 en 1988, 30 en 1995 et 10 pour de Villiers / Ferrières Poussarou : 22 en 1988, 7 et 14 pour de Villiers / Usclas-d'Hérault : 36 voix en 1988, 24 en 1995 et 17 pour de Villiers / Caussinojols: 22 en 1988 12 en 1995 et 4 pour de Villiers.

Le Soulié	104	81	79	3	6,12	115	96	95	3	10	10,53	4	4,21
Cébazan	306	242	235	22	9,36	312	252	248	19	24	9,68	46	18,55
Roquebrun	545	446	436	49	11,24	518	403	385	24	36	9,35	41	10,65
Graissessac	660	525	517	38	7,35	607	490	485	11	44	9,07	136	28,04
Verreries-de-Moussans	122	104	104	16	15,38	109	101	96	2	8	8,33	35	36,45
Minerve	118	100	100	13	13	110	97	94	8	7	7,45	6	6,38
Vailhan	113	93	89	14	15,73	119	95	94	3	7	7,45	16	17,02
S ^t -Vincent-d'Olargues	271	224	217	12	5,53	262	205	197	14	14	7,11	28	14,21
Vieussan	219	181	175	7	4	204	173	170	9	12	7,06	19	11,12
Pardailhan	114	80	79	6	7,59	136	105	101	4	7	6,93	6	5,94
S ^t -Martin-de-l'Arçon	87	72	65	5	7,69	92	72	68	5	4	5,88	8	11,77
Berlou	173	145	145	6	4,13	178	141	137	1	8	5,84	13	9,49
Pierrerue	204	171	168	15	8,99	209	178	173	9	10	5,78	18	10,4
Félines-Minervoises	383	292	286	22	7,69	356	268	262	19	15	5,73	35	13,36
Vélieux	38	29	29	3	10,34	39	35	35	1	2	5,71	3	17,14
Cassagnoles	90	66	64	4	6,25	79	62	61	6	2	3,28	20	32,79
Montouliers	166	131	127	3	2,36	156	122	122	3	4	3,28	17	13,93

Le graphique des résultats obtenus le soir du 23 avril montre qu'il existe un décalage net entre les votes dans les communes étudiées et le reste du département où les scores obtenus par Jean-Marie Le Pen avoisinent les 19 %. Le score des villages est inférieur également par rapport aux résultats nationaux. Il paraît comme stabilisé dix années après son entrée significative dans les scrutins électoraux.



Graphique 20 : Présidentielle 1995 votes nationaux, départementaux, communaux

Le graphique montre aussi que c'est dans les communes de l'Ouest héraultais que les candidats de gauche gardent une plus grande assise alors que ceux de droite sont très en-dessous de leur scores nationaux. Ils sont en baisse de pratiquement six points pour Jacques Chirac et de quatre points pour Edouard Balladur.

2.13. L'élection législative du 25 mai 1997

Le 21 avril 1997, Jacques Chirac, annonce à la télévision³⁶³ sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale en vertu de l'article 12 de la Constitution et de fixer les élections aux dates du 25 mai et du 1^{er} juin 1997. Cette prérogative présidentielle, utilisée à quatre reprises depuis 1958³⁶⁴, l'est cette fois non pas pour obtenir une représentation nationale en concordance avec les idées

³⁶³ Archives INA, discours de Jacques Chirac à partir de son bureau de l'Élysée <http://www.ina.fr/video/CAB97104491>, Consultées le 24 05 2015.

³⁶⁴ Le général de Gaulle recourut deux fois à l'article 12 en 1962 après le renversement du gouvernement de Georges Pompidou et en 1969 après les événements de mai 1968. François Mitterrand, le fit dès son élection en 1981 et lors de sa réélection en 1988.

politiques du président de la République comme ce fut le cas en 1981 et 1988, mais pour une reprise en main de sa majorité³⁶⁵, ce qui lui fut d'ailleurs reproché³⁶⁶.

2.13.1. La campagne électorale vue de la presse locale

Le premier mai signe l'entrée en campagne même si la clôture des candidatures intervient deux jours plus tard. L'antiracisme et l'abrogation des lois Pasqua de juillet et août 1993³⁶⁷ sont les mots d'ordre des défilés à Paris et en province. C'est, l'un des sujets majeurs de la campagne. Il place de fait le FN au centre des controverses.

Jean-Marie Le Pen, malgré l'annonce officielle de sa non candidature, justifiée par la volonté de « se préparer pour d'éventuelles³⁶⁸ élections présidentielles »³⁶⁹, est l'objet de plusieurs articles tant dans *Le Midi Libre*³⁷⁰ que dans *La Marseillaise*³⁷¹ qui attaque l'homme³⁷² avec virulence. Le FN est également au centre des préoccupations tactiques des partis. L'ignorance des scores des candidats lepénistes, régulièrement sous-estimés dans les sondages, leur fait redouter la multiplication de triangulaires au second tour. Dans cette perspective l'UDF et le RPR se présentent unis et, dès le 2 mai, *La Marseillaise* annonce à ses lecteurs un accord électoral PS/PCF.

Les enjeux liés à la conjoncture locale ne sont pas absents du débat notamment dans *La Marseillaise*³⁷³ au travers des pages consacrées à la présentation des candidats communistes, Jean-Louis Bousquet, employé municipal à Bédarieux, pour la cinquième circonscription et Michel Tali, agent d'assurance pour la quatrième, dont le suppléant est mineur à la COGÉMA, mais aussi dans d'autres articles consacrés à des déclarations de personnalités de gauche. Jean Arcas, maire d'Olargues et

³⁶⁵ L'entourage de Jacques Chirac l'avait convaincu que les sondages montraient qu'en cas d'élections anticipées la droite était en position de gagner et qu'une campagne courte lui assurerait une majorité confortable. Cette erreur d'appréciation montre l'influence prise dans la vie politique française par ce type d'enquêtes à visées prédictives faites par des sociétés commerciales spécialisées.

³⁶⁶ M. René Rémond, parlant en qualité d'historien, lors de son audition le 9 novembre 2000 devant la commission du sénat sur une proposition de loi pour fixer les élections législatives à juin 2002, avait alors rappelé que le droit de dissolution ne devait s'exercer que dans des circonstances exceptionnelles, crise de société telle celle de mai 1968 ou dysharmonie profonde entre les pouvoirs entraînant des risques de blocage comme en 1981 et en 1988. Il a alors estimé qu'au contraire, la dissolution intervenue en avril 1997, alors même que le gouvernement disposait d'une majorité écrasante à l'Assemblée nationale, s'apparentait à une anticipation d'échéances électorales dans le droit fil de la coutume britannique, mais que contrairement à cette pratique britannique, le président de la République restait en fonction même en cas d'échec, et qu'il s'agissait donc à ses yeux d'un abus du droit de dissolution. <http://www.senat.fr/rap/100-186/100-18617.html> Consulté le 14 juillet 2015.

³⁶⁷ Loi 93-1027 relative à la maîtrise et l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000530357> Consulté le 24 05 2015.

³⁶⁸ En cas de la démission supposée de Jacques Chirac face à une défaite électorale.

³⁶⁹ *La Marseillaise*, le 2 mai 1997, p. 4.

³⁷⁰ *Le Midi Libre*, le 1^{er} mai 1997 « Le Pen vise Chirac » [Dans son discours lors du rassemblement traditionnel du FN à Paris] / Le 12 mai, dans la page dédiée au programme des candidats : « Le Pen à Nice se prononce pour le prêt personnel au retour ». / Le 10 mai p. 10. L'article critique la manipulation de l'histoire de France par Le Pen [Évocation de Clovis, de Jeanne d'Arc] et donne le compte rendu de la manifestation FN à Montpellier et de la contre-manifestation des « Ras l'Front » / Le 17 mai en une : « Droite et gauche se piègent avec le FN » et p. 25 « Alain Juppé et Lionel Jospin s'accusent mutuellement de ne pas clairement rejeter les déclarations de Le Pen ».

³⁷¹ *La Marseillaise*, le 10 mai p. 13 : Appel à manifester contre un défilé FN à Montpellier. Le 13 mai, p. 3, citant Le Pen lors de ce défilé à propos de la corruption des hommes politiques : « Ils mériteraient d'être pendus comme ils l'étaient sous la monarchie ».

³⁷² « Ami de l'ancien Waffens SS Franck Schenshuler, le milliardaire Le Pen, [place] de l'argent en Suisse, spéculateur international [qui] en parallèle entend supprimer le RMI, le SMIG ». *La Marseillaise*, le 10 mai 1997 p. 13.

³⁷³ *La Marseillaise*, 4 mai 1997, p. 2.

conseiller général socialiste, est cité le 8 mai (p. 9) à propos d'un séminaire consacré à la problématique de l'eau dans le Massif Central qui eut lieu dans sa ville³⁷⁴. C'est dans la rubrique du *Midi Libre*, « Les propos de campagne », le 17 mai que le député sortant de la cinquième circonscription, Marcel Roques (RPR-UDF), dans une position traditionnelle de notable languedocien, défend son action à la chambre au service de ses électeurs : « Le problème des retraites demeurent... Je me suis battu tout au long de mon mandat pour que les retraites soient revalorisées et j'ai obtenu grâce à Jean Puech³⁷⁵ une revalorisation des retraites agricoles ».

Outre les sujets classiques liés à l'économie, de l'emploi et du chômage, sur fond de grève à la SNCF et à Air-France le week-end de Pentecôte³⁷⁶, un événement extérieur joue un rôle non négligeable dans la campagne législative de 1997, même suivie à travers la presse locale. Il s'agit de la victoire des travaillistes en Angleterre le 1^{er} mai et de la nomination de Tony Blair comme Premier ministre le lendemain. *Le Midi Libre*, en date du 22 mai, alors que les rumeurs d'une possible cohabitation justifiées par les sondages, agite la classe politique, cite le *Financial Time* qui daube « sur les partis hexagonaux qui se concurrencent pour s'approprier Tony Blair, soit pour se l'approprier, soit pour l'utiliser comme adversaire. »

Un autre facteur important de l'information diffusé par la presse écrite locale, déjà évoqué à l'occasion des élections de 1994, est le rôle grandissant de relais des sondages réalisés par les instituts comme la SOFRES ou IPSOS pour le compte de média nationaux. Ce phénomène, affecte *Le Midi Libre* et tout autant *La Marseillaise*³⁷⁷.

2.13.2. Le vote des communes

Au soir du 25 mai, avec un nombre d'électeurs inférieur pour la première fois à 8 000 inscrits et une abstention moyenne, cumulée aux votes blancs ou nuls, de 30,39 %, comportant des écarts importants³⁷⁸ et une tendance plus marquée à l'abstention dans les communes des cantons de l'Ouest³⁷⁹, la gauche obtient lors du premier tour un total de 2 685 voix. Elle rate d'un point et demi la majorité des suffrages³⁸⁰. Les candidats socialistes remportent 32,27 % des suffrages. Le Parti communiste remonte à 16,32 % retrouvant un score quasi semblable à celui obtenu en 1988 (16,71 %). Les candidats de la droite, représentée dans ces deux circonscriptions par l'UDF et le Mouvement Pour la France de Philippe de Villiers³⁸¹, totalisent 29,19 % des voix. Le FN avec un score moyen de 12,31 %, (689 bulletins en 1993 - 680 en 1997) stagne en perdant neuf voix mais gagne environ un point en pourcentage. Sur l'histogramme, les voix accordées à André Saumade, président du conseil général et député sortant, sous l'étiquette DvG dans la quatrième circonscription, ont été comptabilisées avec les voix du PS. Seules les formations écologistes présentes dans les deux circons-

³⁷⁴ Il y parle « de la présence dans la région de Ganges à Corniou d'une population néorurale du fait de la proximité de villes importantes et du littoral » et plaide pour « un désenclavement de la montagne héraultaise » par des voies routières reliées à l'autoroute A 75.

³⁷⁵ Jean Puech, sénateur de l'Aveyron une première fois en 1980 puis sans interruption de 1993 à 2008, fut ministre de l'agriculture dans le gouvernement Balladur (1993-1995).

³⁷⁶ Grèves annoncées en une du *Midi Libre* le vendredi 16 mai 1997.

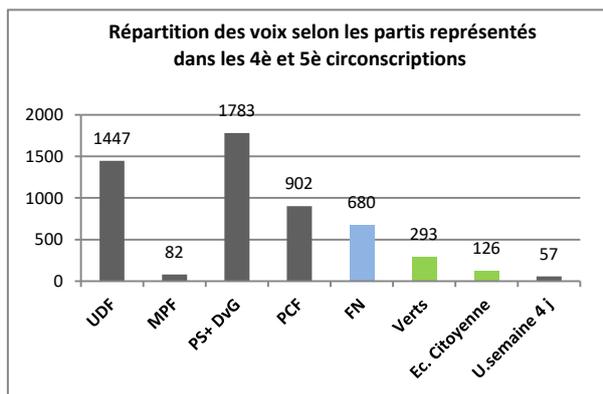
³⁷⁷ Par exemple le vendredi 9 mars en page 10, *la Marseillaise* titre : « Malaise de la droite » et cite en le détaillant un sondage IPSOS-le Point.

³⁷⁸ Les écarts d'abstention vont de zéro abstention au Soulié à 51,35 % à Boisset.

³⁷⁹ Celui d'Olargues en particulier.

³⁸⁰ 58,59 %.

³⁸¹ Avec 82 voix le MPF obtient 1,48 % des suffrages.



Graphique 21 : Répartition des voix partisans Élection législative 1997

Gérard Saumade³⁸³, un écart très accentué par rapport à l'ensemble des résultats de la circonscription³⁸⁴. Michel Tali, le candidat communiste, réalise un score médiocre à 6,14 %, inférieur de trois points à ses résultats globaux³⁸⁵. L'ensemble de la gauche totalise 47,19 % des suffrages. La droite, représentée par Robert Lecou, maire de Lodève, pour l'UDF et par Marie-Françoise Privat pour le Mouvement de Philippe de Villiers, obtient 21,35 % des voix contre un total de 25 % dans la circonscription. Les candidats des Verts et d'Écologie citoyenne réalisent chacun un peu plus de 5 % et les deux autres candidats se réclamant de l'écologie un peu plus de 2 % chacun, soit un total de près de 16 % des suffrages dispersés en quatre formations rivales. Ce résultat est le double de celui de l'ensemble des communes de la circonscription. Louis Pascal, le candidat frontiste, fait jeu égal avec Hélène Mandroux avec 26 voix et 14,61 %. Son score est en retrait de plus de deux points avec celui obtenu dans l'ensemble de la circonscription (16,81 %).

Les résultats de la cinquième circonscription, se rapprochent de ceux indiqués pour la totalité des communes-cible puisque c'est sur ce territoire administratif que se retrouve la très grande majorité des villages étudiés. On note toutefois quelques différences. Le socialiste Bernard Nayral y devance plus largement³⁸⁶ le député sortant UDF Marcel Roques. Le communiste Jean-Louis Bousquet, à 16,64 %, fait un score très légèrement inférieur au total obtenu sur l'ensemble de la circonscription. Michèle Combs, pour les Verts, dépasse seulement dans les villages les 5 % de suffrages exprimés. Le plus grand écart enregistré est le plus faible résultat obtenu par Jacques Denis. Le candidat frontiste obtient 12,09 % des voix dans les villages contre 16,06 % sur l'ensemble de la circonscription.

2.13.3. Comparaison des votes frontistes lors des élections législatives de 1993 et de 1997

L'étude des résultats de cette élection, inopinée, montre, à trois ans d'intervalle, une évolution du vote dans les communes rurales de l'Ouest héraultais, au-delà de la stagnation du nombre des voix - et des pourcentages - et du grand écart avec les résultats obtenus par le parti de Jean-Marie Le Pen dans le département de l'Hérault.

³⁸² Le total de cet émiettement partisan donne à la mouvance 8,51% des suffrages exprimés.

³⁸³ 14,61 %.

³⁸⁴ G. Saumade 20,17 % - H. Mandroux 17,11 %.

³⁸⁵ 9,92 %.

³⁸⁶ Score total de Bernard Nayral, 30,56 % ; score dans les villages, 33, 23 %. Score de Marcel Roques, 26,60 % et 26,42 %.

Tableau 21 : Comparaison des votes FN au premier tour des élections législatives de 1993 et de 1997

Communes	1993					1997				
	Insc.	Exp.	Abs.+bl/nuls	FN	%	Insc.	Exp.	Abs.+bl/nuls	FN	%
Carlencas-et-Levas	63	49	22,22	2	4,08	63	45	40	13	28,89
Fouzilhon	130	72	44,62	15	20,83	124	77	37,9	22	28,57
S ^t -Étienne Estréchoux	268	162	39,55	21	7,84	257	175	31,91	44	25,14
Montels	103	84	18,44	13	15,48	119	99	16,81	25	25,07
Romiguières	18	16	11,11	3	18,75	18	16	11,11	4	25
Caussiniojous	105	96	8,57	7	7,29	95	67	29,47	16	23,88
Poilhes	382	240	37,17	26	10,83	386	268	30,57	62	23,13
Margon	158	113	28,48	19	16,81	169	117	30,77	27	23,08
Boisset	39	23	41,03	5	21,74	37	18	51,35	4	22,22
Berlou	178	108	39,33	3	2,78	175	120	31,43	24	20
Vieussan	205	149	27,32	8	5,37	192	137	28,65	27	19,7
Ferrals-les-Montagnes	128	64	50	11	17,19	132	76	42,42	14	18,42
Cabrerolles	217	153	29,49	14	9,15	230	186	19,13	34	18,29
Lavalette	54	42	22,22	6	14,29	53	39	26,42	7	17,95
Ferrières-Poussarou	62	48	22,58	10	20,83	62	45	27,42	8	17,78
Pierrerie	205	148	27,8	3	2,03	218	163	25,23	10	16,3
Rieussec	60	34	43,33	4	11,76	56	38	32,43	6	15,79
Celles	31	25	19,35	6	24	20	13	35	2	15,38
La Livinière	393	234	40,56	20	8,55	380	249	34,47	37	14,86
Valmascle	50	26	48	1	3,85	58	35	39,66	5	14,28
Cazedarnes	289	191	33,91	11	5,76	304	217	28,62	30	13,82
Causse-et-Veyran	414	282	31,88	35	12,41	414	304	27,23	40	13,15
Cébazan	321	207	35,51	14	6,76	310	210	32,26	27	12,86
Le Pradal	140	90	35,71	6	6,67	133	96	27,82	12	12,58
Oupia	218	137	37,16	18	13,14	210	136	35,24	16	11,76
Usclas-d'Hérault	147	103	29,93	20	19,42	141	97	31,21	11	11,34
Brenas	38	26	31,58	7	26,92	39	27	30,76	3	11,11
Villeneuve	92	50	45,65	4	7,14	85	48	43,52	5	10,42
Cassagnoles	88	56	36,36	0	0	76	51	32,89	5	9,8
Pailhès	312	214	31,41	30	14,02	322	236	26,71	23	9,74
Verreries-de-Moussans	116	77	33,62	7	9,09	107	84	21,5	8	9,52
Montesquieu	47	29	38,3	5	17,24	47	34	27,66	3	8,82
Félines-Minervois	355	185	47,89	20	10,81	324	202	37,65	17	8,41
Graisssac	583	345	40,82	32	9,28	589	402	31,75	33	8,28
Pardailhan	119	79	33,61	7	8,86	131	87	33,59	7	8,05
S ^t -Géniès-de-Varensal	157	92	41,4	7	7,61	149	104	30,2	8	7,69
Minerve	111	74	33,33	6	8,11	109	74	32,11	10	7,4
Le Soulié	106	75	29,25	3	4	81	78	3,7	5	6,41
Vailhan	114	66	42,11	6	9,09	120	69	42,5	4	5,8
Montouliers	161	82	19,07	5	6,1	155	98	36,77	4	4,82
Aumes	254	174	31,49	14	8,05	255	184	27,84	6	3,26
Roquessels	85	57	32,94	2	3,51	93	64	31,18	2	3,13
Vélieux	41	26	36,59	0	0	37	32	13,51	1	3,13
Roquebrun	537	351	34,64	35	9,97	505	356	29,5	9	2,53
S ^t -Martin-de-l'Arçon	86	65	24,42	4	6,15	94	65	30,85	0	0
S ^t -Vincent-d'Olargues	265	192	27,55	6	3,13	265	188	29,06	0	0

Les communes sont classées en fonction des scores FN en 1997. Celles de la 4^{ème} circonscription sont en grisé.

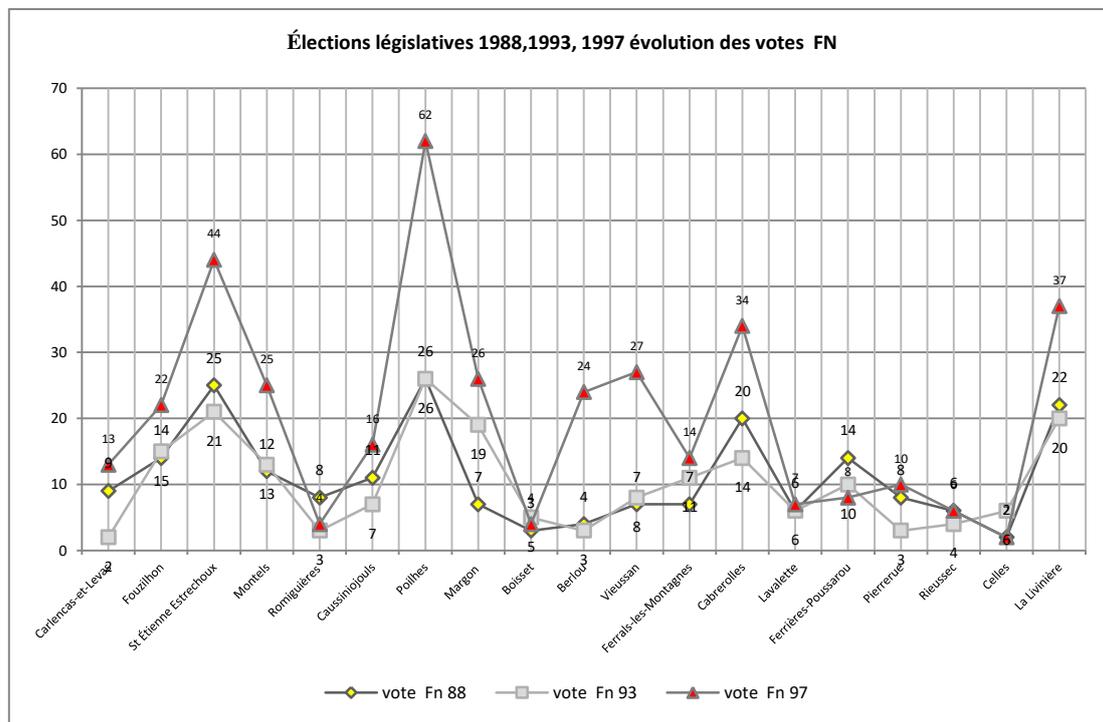
2.13.3.1. Géographiquement le Front national gagne du terrain

En 1988 et en 1993 seules quatre communes avaient voté à 20 % et plus³⁸⁷ pour un candidat lepéniste. Leur nombre double en 1997. En 1988 sept villages donnaient au candidat frontiste plus de 15 % des suffrages. Ils étaient onze en 1993. Ils sont dix-huit à le faire en 1997 - Dix-neuf si l'on compte *La Livinière* à 14,86 % - On constate un accroissement général quantitatif du nombre de voix

³⁸⁷ En juin 1988 il s'agissaient de Carlencas-et-Levas, Ferrières-Poussarou Romiguières et Usclas-d'Hérault.

qui peuvent doubler par rapport à 1993³⁸⁸. Seules les communes de *Boisset*, *Celles* et *Ferrières-Poussarou* accusent une baisse en voix et pourcentages³⁸⁹.

Graphique de l'évolution en voix des communes ayant voté à 20% et plus pour les candidats FN en 1997



Graphique 22 : Comparaison élections législatives 1988, 1993, 1997

Classement des communes par pourcentages décroissants.

La progression en voix existe aussi dans les dix communes ayant voté FN entre 10 % et 15 % avec deux exception notables : *Brenas*, commune qui en 1993 occupait avec 26,92 % la première place du classement et *Usclas-d'Hérault* au cinquième rang des villages ayant voté à plus de 20 % en 1993³⁹⁰. En 1997, parmi les dix-huit communes qui n'accordent à Jacques Denis pour la cinquième circonscription et Louis Pascal pour la quatrième, moins de 10 % des suffrages, se trouvent *Aumes*³⁹¹ avec sensiblement le même nombre d'inscrits qu'en 1988, et le petit village de *Montesquieu*. Faut-il attribuer à des mouvements démographiques la raison de cette baisse du nombre de voix accordées aux candidats frontistes à cette date ? *Aumes* durant la décennie 90 subit une baisse de sa population résidente qui passe de 286 habitants au recensement de 1982 à 168 à celui de 1990 avant de remonter à 310 lors de celui de 2002 et ce, alors même que le nombre des inscrits continue de croître. Quant au village de *Montesquieu*³⁹², les recensements de 1990 à 2002 dénombrent le même nombre d'habitants (47) dans les quatre hameaux regroupés sous cette appellation et aucun événement marquant n'est signalé dans la presse locale lors des différentes périodes électorales. Les acti-

³⁸⁸ À Poilhaes, les votes en faveur du candidat frontiste passent de 26 à 62.

³⁸⁹ Boisset perd une voix, Celles, qui passe de 6 à 2 votes, retrouve le nombre de voix lepénistes de 1988. Ferrières-Poussarou accuse une baisse continue, passant de 14 voix en 1988 à 10 en 1993 et à 8 en 1997. Faut-il y voir une incidence avec le rééquilibrage qui s'opère dans les années 1990 entre le nombre des inscrits et celui des résidents habituels, lequel reste cependant toujours inférieur à celui des inscrits ?

³⁹⁰ Brenas et Usclas-d'Hérault sont deux communes où le nombre des inscrits à cette époque l'emporte largement sur celui des habitants recensés. De 1981 jusqu'en 2011 pour Brenas et durant la décennie 90 jusque 2002 pour Usclas-d'Hérault.

³⁹¹ Depuis 2015, Aumes est dans le canton de Mèze. Avant le redécoupage des cantons de février 2014, il appartenait au canton de Roujan.

³⁹² Le village proprement dit de Montesquieu est en ruine.

vités de services, la construction et en troisième lieu la viticulture caractérisent l'activité économique d'Aumes tandis que celle de Montesquieu, basée essentiellement sur l'agriculture³⁹³, est particulièrement réduite.

2.13.3.2. Géographiquement la résistance aux votes frontistes est plus forte à l'Ouest de la cinquième circonscription

Il ne s'agit pas d'une nouveauté propre à l'élection législative de 1997, mais plutôt d'un phénomène qui perdure depuis 1984. Si l'on regarde la liste des communes où les candidats frontistes font un score inférieur à 15 %, on s'aperçoit qu'hormis le canton de Roujan où quatre communes sur six sont peu sensibles au vote lepéniste, ce sont les cantons d'Olargues, de Saint-Pons-de-Thomières et d'Olonzac où le Front national a le plus de mal à obtenir des voix³⁹⁴. C'est également le cas pour deux cantons représentés dans le cadre de cette étude par une seule commune celui de Saint-Gervais-sur-Mare et celui de La Salvetat-sur-Agout. Dans les cantons à l'Est et dans celui de Capetang, aucun village étudié ne se situe en dessous de la barre des 10 %.

2.14. Les élections régionales de 1998 : le scrutin du 15 mars

Une année après la victoire de la gauche aux élections législatives, le calendrier électoral impose deux consultations électorales pour l'élection des conseillers régionaux et le renouvellement des conseillers généraux dont le mandat est arrivé à échéance. Le choix des dates, le 15 mars 1998 pour les élections régionales et les 15 et 22 mars 1998 pour les élections cantonales, est annoncé le 3 octobre 1997 par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Fixé ultérieurement par décret, il ne modifie pas les règles de scrutin en vigueur mais une loi en date du 7 mars 1998 relative au fonctionnement des conseils régionaux visent à une meilleure visibilité des alliances lors de l'élection du président de région et donne à celui-ci une plus grande latitude d'action en matière de budget. Les élections régionales du 15 mars 1998 se caractérisent en Languedoc-Roussillon par leur singularité. L'enjeu de la présidence de région fait se dresser l'un contre l'autre Jacques Blanc, prétendant à sa propre succession et se voulant l'unique compétiteur à droite et le maire de Montpellier, Georges Frêche, qui profitant de l'effacement de son rival, le président du conseil général, Gérard Saumade³⁹⁵, a fédéré patiemment derrière lui les fédérations socialistes languedociennes et roussillonnaises dès 1996³⁹⁶. Le département de l'Hérault est l'épicentre de leur affrontement puisque c'est dans ce département qu'ils ont choisi l'un et l'autre d'être candidats.

³⁹³ Viticulture et fromagerie avec le lait de chèvres : le pélardon au Mas-Roland (C'est dans ce hameau que se situe le bâtiment de la mairie). Montesquieu est depuis le découpage de 2014 dans le canton de Cazouls-lès-Béziers.

³⁹⁴ Au canton d'Olargues : Roquebrun, Saint-Martin-de-l'Arçon, Olargues et Saint-Vincent-d'Olargues ; au canton d'Olonzac : Cassagnoles, Félines-Minervois, Minerve ; au canton de Saint-Pons-de-Thomières : Pardailhan, Vélioux et Verrieres-de-Moussans ; au canton de Roujan : Montesquieu, Roquessels, Vailhan ; au canton de Bédarieux : Graissessac ; au canton de Montagnac : Aumes ; Au canton de Murviel-lès-Béziers : Pailhès, au canton de Saint-Chinian : Montouliers, au canton de Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Génies-de-Varensal et au canton de la Salvetat-sur-Agout, Le Soulié.

³⁹⁵ Gérard Saumade, exclu du PS pour s'être présenté avec succès contre Georges Frêche aux législatives de 1993, avait publiquement déclaré qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat de conseiller général en 1998.

³⁹⁶ « Les cinq fédérations socialistes de la région ont entamé dès le printemps 1996 un travail de mise en synergie et d'acceptation du leadership régional de Georges Frêche. », Allès Paul, Baraize François, Cheylan Jean-Paul, Genieys William, Négrier Emmanuel, Brossier Patrick, Jourda Marie-Thérèse. « Les élections régionales du 15 mars 1998 en Languedoc-Roussillon. Une nouvelle singularité politique régionale ? » in *Pôle Sud*, N°8 - 1998. p. 9. DOI : 10.3406/pole.1998.992.

2.14.1. La campagne électorale vue de la presse locale

Le point de vue est dual selon que l'on lise *Le Midi Libre* qui commente largement le « combat des chefs » ou *La Marseillaise* qui n'en parle pas. Le quotidien communiste entend démontrer la rélité de l'union à gauche avec de grandes manifestations hors-région³⁹⁷ ou des événements de portée nationale comme l'adoption par l'Assemblée de la proposition Chevènement relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile³⁹⁸. Il traite l'information locale soit en s'appuyant sur la parution de sondages, tel le 5 mars, en une : « *La Gauche en tête en Languedoc Roussillon* » et en p. 9, le détail du sondage CSA-FR3-France-Inter-France-Info et *L'Express*³⁹⁹, soit en donnant la parole à la candidate communiste, tête de liste de la gauche plurielle, Jeannine Collerais⁴⁰⁰ qui parle d'ouverture à gauche et « de sortir du chômage avec tous les acteurs de la région ».

Les éditorialistes du *Midi libre* vont toutefois plus loin que le seul compte-rendu du duel et des invectives sur le terrain pour gagner le fauteuil de la présidence régionale. Ils abordent sous cet angle le problème de la multiplication des petites listes, présentes souvent dans un seul département, et posent la question de savoir dans quelle mesure il ne s'agit pas de « sous-marins » téléguidés par l'un ou l'autre des deux adversaires pour affaiblir l'autre en dispersant ses voix potentielles⁴⁰¹. Ils abordent aussi des enjeux de société⁴⁰² comme le projet Aubry sur l'exclusion⁴⁰³ ou sur le droit du sol avec la loi Guigou⁴⁰⁴ mais ces projets d'intérêt national, ne sont en rien spécifiques de la région Languedoc-Roussillon. Si les compétences décisionnelles du conseil régional et de son président attisent la rivalité des deux compétiteurs majeurs qui y voient l'un comme l'autre le moyen d'acquérir la primauté dans l'exercice du pouvoir régional et un renforcement de leur stature politique au plan national, cette polarisation autour de deux personnalités⁴⁰⁵ n'entraîne, comme le déplore *Le Midi Libre* le 13 mars, aucun débat d'idées sur le pouvoir régional ni sur une amélioration de l'existant.

2.14.2. Le vote des communes

Au soir du 15 mars avec un chiffre des inscrits en nette progression⁴⁰⁶ sur celui des législatives de 1997, et une abstention moyenne, cumulée avec les votes blancs ou nuls, de 35,05% soit un peu

url : [/web/revues/home/prescript/article/pole_1262-1676_1998_num_8_1_992](http://web/revues/home/prescript/article/pole_1262-1676_1998_num_8_1_992) Téléchargé le 14 septembre 2010 pour un travail de recherche précédent et consulté à nouveau le 4 juin 2015.

³⁹⁷ Annonce de meetings politiques à Lille et à Paris. *La Marseillaise*, le 3 mars 1998.

³⁹⁸ Loi n°98-349, définitivement votée le 11 mai 1998.

³⁹⁹ Selon ce sondage la gauche plurielle obtiendrait 45 % des voix contre 30 % à la droite.

⁴⁰⁰ *La Marseillaise*, le 9 mars 1998, p. 9.

⁴⁰¹ « Pour qui roule - ou contre qui - éventuellement par exemple Maryse Lapergue, [liste présente dans le département des Pyrénées orientales] élue précédemment sur la liste écologiste de Brice Lalonde qui durant toute la mandature a soutenu Jacques Blanc, en 1998 à la tête d'une liste « Écologie de la Région » ou bien Marcel Peytavi, proviseur du lycée Hoche à Montpellier, ancien communiste, déçu du fréchisme, ou enfin cette liste de « femmes apolitiques » [liste présente dans le département du Gard], conduite par une ex RPR, Joëlle Pijot qui a sur sa liste trois exclues du FN ? *Le Midi Libre* le 10 mars 1998, p. 19.

⁴⁰² *Le Midi Libre*, le 5 mars 1998, pp. 20 et 21.

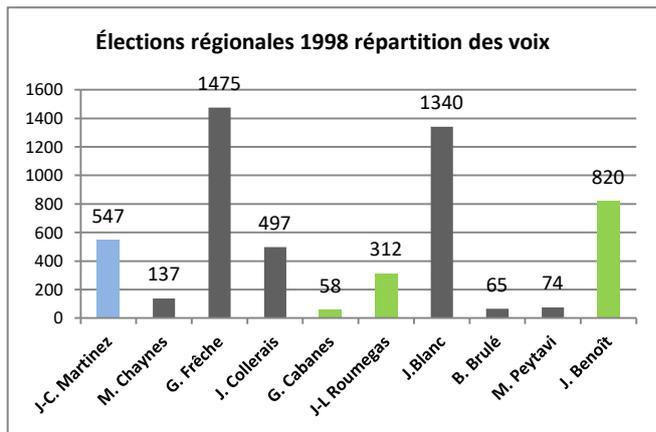
⁴⁰³ Loi n° 98 657, du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions intéressait aussi les zones rurales en ce qu'elle modifiait l'article 1031 du code rural ancien traitant des dispositions afférentes à la mutualité agricole et à la sécurité sociale agricole.

⁴⁰⁴ Loi n° 98 170 du 16 mars 1998 qui abolissait la démarche volontaire, exigée par la loi Pasqua pour l'obtention de la nationalité pour un enfant né en France de parents étrangers.

⁴⁰⁵ La personnalisation du scrutin tant pour les principaux compétiteurs que pour le duel Cabanes/Benoît a fait choisir pour l'histogramme de répartition des voix une présentation des candidats par noms et non par partis.

⁴⁰⁶ 7 939 en juin 1997, 8 143 en mars 1998 soit 204 électeurs nouveaux, soit une progression de 2,57% en moins d'une année.

plus de deux points au-dessus des pourcentages des élections régionales de 1992 (33,30%), la liste de Georges Frêche arrive en tête avec 1 475 voix.



Graphique 23 : Élections régionales 1998

Elle surclasse de deux points le score obtenu par celle menée par Jacques Blanc⁴⁰⁷ qui obtient dans ces villages, contrairement à la liste de son principal adversaire - dont les pourcentages sont en conformité avec ceux obtenus dans le département - un résultat inférieur de près de trois points⁴⁰⁸ à celui constaté sur l'ensemble de l'Hérault. La liste dirigée par la représentante de la gauche plurielle, la communiste Josiane Collerais, ne réussit pas à atteindre celui de 10%. Celle de Chasse et Ruralité arrive en troisième position et remporte

15,50% des suffrages. Il s'agit avant tout d'un succès personnel pour sa tête de liste, Jean-Benoît, président pour le département de l'Hérault de Chasse-Pêche-Nature-et-Tradition, en dissidence avec le président de l'association, Georges Cabanes, lui-même présent dans la compétition. Ce succès ne se retrouve pas au niveau du département où la liste Chasse et Ruralité n'obtient que 4,47% des suffrages. Avec un total de 1 190 voix les partis en faveur de la ruralité et de l'écologie ont mobilisé près d'un électeur sur quatre⁴⁰⁹. Pour le Front national, la liste de Jean-Claude Martinez réussit à passer la barre des 10% mais perd un point⁴¹⁰ et 68 voix par rapport à 1992. L'extrême gauche représentée par la liste Lutte ouvrière de Maurice Chayne conserve une influence marginale⁴¹¹, conforme aux scores obtenus dans le département de l'Hérault.

2.14.3. Comparaison entre les élections régionales de 1992 et de 1998

Avec une centaine d'électeurs supplémentaires mais une perte de soixante-seize suffrages exprimés, les élections régionales de 1998 montrent une remontée de la liste socialiste de plus de sept points en pourcentage, une baisse continue mais lente pour les communistes et un effritement de la droite UDR/RPR pourtant sans la concurrence de listes dissidentes comme en 1992. La recomposition du total des voix en faveur de l'environnement montre moins la volatilité des votes (1 186 voix en 1992/1 190 en 1998) que la non-structuration des divers mouvements et partis de cette sensibilité. Le Front national accuse une baisse de 11% (16% en Languedoc-Roussillon).

⁴⁰⁷ G. Frêche : 27,89 % - J. Blanc 25,34 %.

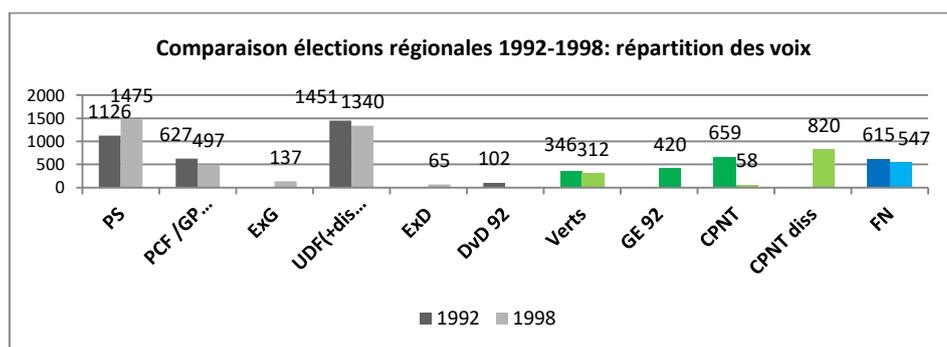
⁴⁰⁸ 28 %.

⁴⁰⁹ 22,50 % des suffrages exprimés.

⁴¹⁰ 10,34 % contre 11,46 % en 1992.

⁴¹¹ 2,59 % et pour le département 2,7 %.

Comparaison en voix des élections régionales 1992-1998



Graphique 24 : Comparaison élections régionales 1992 - 1998

Contrairement aux observations faites par Paul Alliès, François Baraize, Jean-Paul Cheylan, William Genieys, Emmanuel Négrier, Patrick Brossier et Marie-Thérèse Jourda dans l'article « Les élections régionales du 15 mars 1998 en Languedoc-Roussillon, Une nouvelle singularité politique régionale ? »⁴¹², il n'existe pas pour ces très petites communes de véritable corrélation entre absentéisme et vote FN, comme le montre le tableau des communes où le pourcentage d'abstention est supérieur à 40 %. Une corrélation entre le pourcentage d'abstentions et l'absence d'élections cantonales conjointes, semble par contre plus évidente. Ainsi, des taux d'abstention particulièrement élevés sont observés dans tous les villages du canton d'Olonzac⁴¹³, à l'exception de *Minerve*. De plus, pour les plus petits d'entre eux, le pourcentage d'abstention dépend en partie des électeurs non-résidents, phénomène particulièrement visible lors des scrutins dits « intermédiaires »⁴¹⁴.

Tableau 22 : Etude des rapports des votes FN/abstentions en 1998

Commune	Insc.	Abs %	FN %	Commune	Insc.	Abs %	FN %
Celles	24	51,85	0	La Livinière	395	43,94	12,44
Boisset	39	48,84	9,09	S ^t -Étienne-Estréchoux	266	43,66	25,34
Villeneuveville	96	47,56	9,52	Rieussec	61	40,98	20
Vailhan	115	47,01	7,14	Graissessac	601	40,47	4,34
Roquebrun	540	45,61	7,69	Oupia	218	40,2	11,3
Valmascle	53	45,61	3,45				

Ces communes entrent par contre assez bien dans ces zones géographiques décrites comme favorables à une implantation frontiste tels la remontée des axes de communication des vallées, orientées grossièrement Sud/Nord (axe Béziers-Lodève) où des déplacements de population entraînent un phénomène de périurbanisation dans certains villages et, plus à l'Ouest entre Aude et Hérault, cette périphérie rurale hors des dynamiques régionales et départementales dont *Rieussec* est un bon exemple. Il n'est évidemment pas question ici d'évoquer un quelconque déterminisme géographique. C'est aussi dans cet Ouest enclavé que se trouve *Cassagnoles*⁴¹⁵ l'un des villages parmi les plus imperméables à l'attrait d'un vote frontiste.

2.14.4. Une baisse très modérée du Front national

À l'instar des résultats départementaux⁴¹⁶, la liste frontiste n'a perdu qu'un point et moins d'une centaine de suffrages. Le vote des communes étudiées reste toujours à un niveau très inférieur

⁴¹² Paul Alliès et al., Ibid., pp.13 et 25.

⁴¹³ Cassagnoles, 34,61 % ; Félines-Minervoies, 37,01 % ; La Livinière, 43,94 % ; Oupia 40,2 %.

⁴¹⁴ Celles, 51,84% d'abstention. Aucune voix pour la liste FN.

⁴¹⁵ Aucune voix pour la liste FN en 1992 et 1998.

⁴¹⁶ Département de l'Hérault : résultats liste FN : 1992 18,29 % ; 1998 17,32 %. Les résultats engrangés permettent à la liste frontiste menée par Jean-Claude Martinez de conserver cinq élus⁴¹⁶ héraultais au con-

à celui des scores réalisés dans le département de l'Hérault et à ceux obtenus à l'échelon national (15,01 %).

Tableau 23 : Comparaison des votes FN lors des élections européennes de 1992 et 1998

1992							1998					
Communes	Insc.	Vot.	Abs.	Exp.	Martinez	%	Insc.	Vot.	Abs.	Exp.	Martinez	%
Romiguières	18	18	0	15	8	53,33	19	19	0	18	5	27,78
Montels	106	93	12,26	87	16	18,39	122	89	27,05	83	23	27,71
Fouzilhon	125	74	40,8	72	15	20,83	131	80	38,93	78	20	25,64
S ^t -Étienne-Estréchoux	266	168	37,31	158	28	17,72	268	151	43,66	146	37	25,34
Ferrières Poussarou	62	55	11,29	54	12	22,22	61	47	22,95	47	11	23,4
Margon	150	105	30	104	16	15,38	191	126	34,03	125	25	20
Rieussec	61	41	32,79	39	9	23,08	61	36	40,98	35	7	20
Pailhès	314	220	29,94	196	33	16,84	320	232	27,5	224	39	17,41
Usclas-d'Hérault	149	109	26,84	96	19	19,79	146	105	28,08	101	17	16,83
Carlencas-et-Levas	62	47	24,19	46	7	15,22	68	43	36,76	42	7	16,67
Ferrals-les-Montagnes	124	82	33,87	71	12	16,9	122	76	37,7	73	12	16,44
Lavalette	53	40	24,53	36	8	22,22	54	43	20,37	40	6	15
Poilhaes	393	289	26,46	268	35	13,06	402	268	33,33	257	38	14,79
Caussiniojous	107	89	16,82	89	12	13,48	102	81	20,59	80	11	13,75
Aumes	250	180	28	173	22	12,72	270	187	30,74	183	25	13,66
Montesquieu	45	33	26,67	32	6	18,75	47	41	12,76	40	5	12,5
La Livinière	395	273	30,89	261	29	11,11	396	222	43,94	217	27	12,44
Oupia	218	155	28,89	149	12	8,05	204	122	40,2	115	13	11,3
Causses-et-Veyran	420	310	26,19	286	57	19,93	432	346	19,91	339	38	11,21
Cazedarnes	275	207	24,73	189	23	12,17	314	220	29,94	212	22	10,38
Villeneuveville	96	57	40,6	55	6	10,91	82	43	47,56	42	4	9,52
Cébazan	310	209	32,58	193	24	12,43	308	209	32,14	203	19	9,36
Boisset	39	22	43,58	21	1	4,76	43	22	48,84	22	2	9,09
Verreries-de-Moussans	115	77	33,04	76	6	7,89	109	72	33,94	71	6	8,45
Brenas	38	30	21,05	29	4	13,79	37	27	27,03	26	2	7,69
Roquebrun	540	398	26,29	364	29	7,98	524	285	45,61	273	21	7,69
Félines-Minervoies	368	208	43,48	190	15	7,89	331	208	37,16	203	15	7,39
Vailhan	115	80	30,43	72	9	12,5	117	62	47,01	56	4	7,14
Le Pradal	132	90	31,82	80	13	16,25	130	89	31,54	85	6	7,06
Cabrerolles	214	162	24,3	153	23	15,03	230	158	31,3	157	11	7,01
St-Géniès-de-Varensal	161	118	26,71	116	9	7,76	147	113	23,13	112	7	6,25
Le Soulié	101	86	14,85	82	7	8,54	107	82	23,36	81	5	6,17
Pierrue	208	164	21,15	152	11	7,24	222	176	20,72	164	9	5,49
Minerve	109	80	26,61	79	5	6,33	105	79	24,76	77	4	5,19
S ^t -Vincent-d'Olargues	268	221	17,54	205	6	2,93	282	221	21,63	213	11	5,16
Pardailhan	118	78	33,9	76	5	6,58	126	84	33,33	82	4	4,88
Graissessac	601	387	35,61	370	31	8,38	593	353	40,47	346	15	4,34
Vieussan	206	166	19,42	151	8	5,3	195	147	24,62	142	5	3,52
Valmascle	53	31	41,51	28	3	10,07	57	31	45,61	29	1	3,45
Berlou	177	131	25,99	117	3	2,56	178	127	28,65	119	4	3,36
Montouliers	164	109	33,54	109	4	3,67	163	104	36,97	99	3	3,03
S ^t -Martin-de-l'Arçon	82	69	15,85	64	5	7,81	97	82	15,46	79	1	1,27
Celles	24	21	12,5	21	2	9,52	27	13	51,85	11	0	0
Cassagnoles	91	54	40,66	50	0	0	78	51	34,61	50	0	0
Roquessels	80	66	17,5	65	5	7,69	88	66	25	65	0	0
Vélieux	41	27	34,15	26	2	7,69	37	27	27,03	27	0	0

Une étude des résultats des élections de 1998 montre deux tendances contradictoires : d'une part un renforcement des votes dans les communes les plus favorables aux idées lepénistes - Le nombre des localités ayant voté à plus de 20 % des suffrages exprimés, étant passé de cinq à sept - d'autre part une augmentation du nombre des villages où le nombre des votants frontistes descend

seil régional où le Front national garde le même nombre de conseillers (13) que lors de la précédente assemblée.

en-deçà de 10 %. Le total de ces communes passe en effet de vingt à vingt-cinq et dans cinq d'entre elles aucun électeur ne choisit de voter pour la liste du Front national. En conséquence de quoi, le nombre des communes de 15 % à 20 % a fortement diminué, passant de onze à cinq. Parmi les communes en tête dans ce tableau, si l'on excepte *Romiguières* et son très petit nombre d'électeurs, facteur d'une trop grande amplitude dans les pourcentages, et *Rieussec* où une diminution du nombre des votants a joué sur les pourcentages, le phénomène de renforcement des voix se voit clairement dans un village comme *Margon* qui connaît une augmentation importante du nombre des inscrits et des votants effectifs ou à *Saint-Étienne-Estréchoux* avec une population d'inscrits quasi stable et sept votants de moins par rapport à 1992.

Parmi les vingt-cinq communes en dessous de 10 %, cinq avaient voté six ans auparavant entre 10 % et 20 %. Il s'agit de *Cébazan* qui passe de 24 à 19 voix et de 12,43 % à 9,36 %, de *Brenas* qui passe de 4 à 2 voix et de 13,74 % à 7,69 %, de *du Pradal* qui passe de 13 à 6 voix et de 16,25 % à 7,06 %, de *Cabrerolles*, qui passe de 23 à 11 voix et de 15,03 % à 7,01 % et de *Valmascle* qui passe de 3 à 1 voix et de 10,57 % à 3,43 %. Un regard sur l'ensemble des votes par commune montre qu'à *Valmascle* et à *Cébazan*, deux villages étiquetés « à gauche » au début de cette étude, les électeurs ont massivement choisi la liste de Georges Frêche avec respectivement 41,14 % et 36 % des suffrages exprimés. *Brenas*, étiqueté alors « à droite », a voté Jacques Blanc à 42,31 %. À *Cabrerolles* et au *Pradal*, la liste Chasse et ruralité réussit des scores supérieurs à 17 %⁴¹⁷.

2.15. Les élections cantonales du 15 mars 1998

Ce scrutin, couplé comme en 1992 avec les élections régionales, concerne le renouvellement des conseillers généraux élus en 1992, soit quinze sièges à pourvoir sur trente-cinq. Seuls les cantons de Capestang, de Clermont-l'Hérault, de Murviel-lès-Béziers, d'Olargues, de Saint-Chinian, de Saint-Gervais-sur-Mare et de la Salvetat-sur-Agout font ici l'objet d'une brève étude basée sur vingt-et-une communes-cible, soit moins de la moitié des villages étudiés mais un peu plus de la moitié des électeurs inscrits. Dans ces cantons, les élections de 1998 n'offrent guère de perspective pour un renouvellement important du personnel politique en place. Hormis le canton de Murviel-Lès-Béziers, où le conseiller général sortant, élu depuis 1973, Jean Sénégas ne se représente pas, partout ailleurs, les conseillers sortants sont candidats à leur propre succession⁴¹⁸. Sur ces six anciens conseillers un seul est de droite, Jean-Marie Oustry, pour le canton de Saint-Gervais-sur-Mare. Les maires de communes⁴¹⁹ forment le gros bataillon des autres compétiteurs⁴²⁰, à l'exception des candidats frontistes.

⁴¹⁷ Cabrerolles : liste Benoît, 28 voix, liste Martinez, 11 ; Le Pradal : liste Benoît, 15 voix, liste Martinez, 6.

⁴¹⁸ Canton de Capestang, Bernard Nayral (PS), maire de Capestang ; canton de Clermont-l'Hérault, Marcel Vidal (PS) qui se présente pour la sixième fois ; canton d'Olargues, Jean-Arcas, maire d'Olargues (PS) depuis 1983 et conseiller Général depuis 1979 ; canton de Saint-Chinian, Robert Tropéano, maire de Saint-Chinian, conseiller général depuis 1996, successeur de Raoul Bayou ; canton de Saint-Gervais-sur-Mare, Jean-Marie Oustry (DVD), maire d'Hérépian et canton de la Salvetat-sur-Agout, Francis Cros, maire de la Salvetat (DVG) .

⁴¹⁹ Ils se remarquent généralement par le nombre élevé de voix obtenues dans la commune dont ils sont le premier magistrat. Ainsi Gérard Baro, maire de Causses-et-Veyran obtient dans cette localité 192 voix sur 333 exprimées, soit près de 60 % des suffrages (57,66 %). Certains maires ont d'ailleurs une aura qui dépasse leur petite ville et s'étend aux communes limitrophes qui dépendent de la fonction commerçante de celle-ci. C'est le cas d'Alain Berthezène maire de Laurens qui fait d'excellents scores à Cabrerolles : 84 voix sur 154 et Cassinojous : 30 voix sur 77.

⁴²⁰ « Lorsqu'on est maire d'un chef-lieu de canton, il est naturel de vouloir faire entendre la voix du canton à l'assemblée départementale ». Klébert Mesquida, annonçant sa candidature le 6 février 2001, relaté par *Le Midi libre*, le même jour, p. 10.

La stabilité des candidats des cantonales s’oppose au renouvellement important des candidats aux élections régionales qui ont lieu le même jour. Le Front national présente partout des candidats sauf dans le canton de Clermont-l’Hérault où postule un villiériste, Patrick Tresserenc⁴²¹.

2.15.1. La campagne électorale vue de la presse locale

Elle est peu visible dans une presse locale beaucoup plus focalisée sur les élections régionales. *La Marseillaise* consacre le 7 mars, une page⁴²² au candidat communiste pour le canton de Saint-Gervais-sur-Mare, Patrick Taurine, maire de Saint-Géniès-de-Varensal, qui y prône « un après la mine » basé sur le tourisme vert. Ce coup de projecteur est-il dû au fait que ce canton est le seul dont le conseiller est à droite depuis 1974 ? Les autres candidats ne bénéficient pas d’un tel traitement mais seulement de quelques lignes dans les rubriques « Agenda de campagne ». *Le Midi Libre*, est quasi muet sur le sujet, hormis une présentation des candidats le 3 mars en page 11, précédée d’une critique sur la surreprésentation des cantons ruraux dans ce type d’élection le 7 mars, et d’un récit anecdotique le 5 mars des démêlés du candidat socialiste avec le candidat frontiste du quatrième canton de Béziers à propos d’une distribution de bonbons aux enfants des écoles du quartier de La Devèze.

2.15.2. Le vote des communes

Au soir du 15 mars 1998 avec une abstention moyenne de 28,56 %, en fait légèrement inférieure, le calcul de pourcentage étant quelque peu biaisé par les taux élevés observés dans les trois très petits villages du canton de Clermont-l’Hérault⁴²³, seuls deux cantons sont en ballottage. Bernard Nayral pour le canton de Capestang, Jean-Arcas pour celui d’Olargues, Robert Tropéano pour celui de Saint-Chinian, Jean-Marie Oustry pour celui de Saint-Gervais-sur Mare et Francis Cros pour celui de La Salvetat-sur-Agout où il obtient le score de 75,76 % des suffrages, sont réélus. Le 22 mars c’est un communiste, Norbert Étienne qui remporte le canton de Murviel-Lès-Béziers à près de 70 % dans le cadre d’une triangulaire. À Clermont-l’Hérault, le sénateur maire du chef-lieu, Marcel Vidal parvient à garder son siège. Aucun candidat frontiste⁴²⁴ n’a pu se maintenir au second tour.

2.15.3. L’évolution des votes frontistes depuis les élections cantonales de 1992

Les élections de 1998 sont moins favorables aux candidats représentant le Front national que celles de 1992 à l’exception du canton de Capestang où le parti progresse en voix et en pourcentage avec même un quasi doublement des voix à *Montels*.

Tableau 24 : Comparaison des résultats des candidats FN lors des cantonales de 1992 et 1998

Cantons	Communes	1992					1998						
		Insc.	Vot.	abst	Exp	FN	%	Insc.	Vot.	abst	Exp	FN	%
Capestang	Montels	106	93	12,26	80	17	21,25	122	89	27,05	81	32	39,51
	Poilhaes	393	298	24,17	276	42	15,22	402	268	33,33	249	62	24,90

⁴²¹ Il sera présent lors de la triangulaire du second tour.

⁴²² *La Marseillaise*, le 7 mars 1998, p. 3.

⁴²³ Celles, 51,85 % Valmascle, 45,61 % et Villeneuve, 48,78 %.

⁴²⁴ Il s’agit de Bernard Magne pour le canton de Capestang ; de Martine Bolléat, pour celui de Murviel ; de Jean Vaillant pour celui d’Olargues ; de Jean-Louis Somazzi pour celui de Saint-Chinian ; de Jacques Philippe pour celui de Saint-Gervais-sur-Mare et de Philippe Delmotte pour celui de la Salvetat-sur-Agout.

Clermont-l'H.	Celles	24	21	12,50	21	1	4,76	27	13	51,85	12		
	Valmascle	53	32	39,23	29	1	3,45	57	31	45,61	29		
	Villeneuve	96	57	40,06	51	3	5,88	82	42	48,78	40		
Murviel lès B.	Cabrerolles	214	163	23,83	157	18	11,46	230	158	31,30	154	14	8,97
	Causses-et-Veyran	420	310	26,19	296	18	6,08	432	347	19,68	333	16	4,80
	Caussiniojous	107	89	16,82	89	8	8,99	102	79	22,54	77	5	6,49
	Pailhès	314	220	29,94	204	25	12,25	330	232	29,70	221	34	15,38
Olargues	Berlou	177	128	27,68	116	2	1,72	178	127	28,65	121	2	1,65
	Ferrières-Poussarou	62	55	11,29	52	17	32,69	61	47	22,95	46	13	28,26
	Roquebrun	540	400	25,93	375	36	9,60	524	337	35,69	360	18	5,00
	S ^t -Martin-de-l'A.	82	69	15,85	65	1	1,54	97	82	15,46	76	2	2,63
	S ^t -Vincent-d'O.	268	243	25,00	234	11	4,70	282	224	20,58	218	5	2,29
	Vieussan	206	166	19,42	147	11	7,48	195	148	24,10	144	6	4,17
S ^t -Chinian	Cazedarnes	275	207	24,73	192	18	9,38	314	220	29,94	206	8	3,88
	Cébazan	310	209	32,59	198	25	12,63	308	211	31,49	203	11	5,42
	Montouliers	164	111	32,32	108	2	1,85	162	104	35,80	95	5	5,26
	Pierrerue	203	154	24,14	146	18	12,32	222	176	20,72	167	6	3,59
S ^t -Gervais	St-Géniès-de-Var	161	119	26,09	116	4	3,45	147	113	23,13	103	1	0,97
La Salvetat.	Le Soulié	101	86	14,85	85	5	5,88	107	82	23,36	80	4	5,00

En 1992 sept communes avaient voté pour un candidat frontiste à plus de 10 % des suffrages exprimés, elles ne sont plus que quatre à le faire en 1998. Hormis le canton de Capestang déjà cité, on assiste à une baisse générale des votes en faveur des candidats lepénistes à l'exception de la commune de *Pailhès*. La candidature de maires influents notamment au canton de Clermont-l'Hérault peut expliquer partiellement cette désaffection, une plus grande abstention aussi⁴²⁵. Il n'en demeure pas moins que pour ces élections à enjeux purement locaux, la dimension strictement politique intervient moins, les électeurs dans leur grande majorité continuent de faire confiance aux conseillers en place, interlocuteurs de plus en plus indispensables pour la gestion de ces petites entités incapables de gérer par elles-mêmes les charges accrues nées de la décentralisation et dépendantes du conseil général pour toutes les infrastructures inter et supra communautaires : routes, collèges, organisation de la voirie, etc.

2.16. Les élections européennes du 13 juin 1999

Dix-neuf listes sollicitent des suffrages des électeurs⁴²⁶.

⁴²⁵ Ainsi à Ferrières-Poussarou, le nombre de votants passe de 52 à 47 et celui des voix frontistes de 17 à 13. On retrouve une configuration semblable à Roquebrun. Cela ne veut évidemment pas dire que les électeurs frontistes défaillants sont tous devenus abstentionnistes ou à l'inverse que les abstentionnistes sont des sympathisants de Jean-Marie Le Pen.

⁴²⁶ Partis représentés au Parlement Européen : *Construisons notre Europe* (PS, MDC, PRG), François Hollande, tête de liste / *Rassemblement Pour la France et l'indépendance de L'Europe* (RPR diss. MPF), liste de Charles Pasqua, tête de liste / *Union pour l'Europe, L'opposition unie avec le RPR et Démocratie Libérale*, Nicolas Sarkozy tête de liste / *L'Écologie, Les Verts*, Daniel Daniel Cohn-Bendit, tête de liste / *Avec l'Europe, prenons une France d'avance* (UDF), François Bayrou, tête de liste / *Bouge L'Europe!* (PCF), Robert Hue / *Chasse-Pêche-Nature et Traditions* (CPNT), Jean Saint-Josse, tête de liste / *L.E.P.E.N, Front national avec Jean-Marie Le Pen, pour une France libre changeons d'Europe* (FN), Jean-Marie Le Pen, tête de liste / *Lutte Ouvrière et Ligue Communiste Révolutionnaire*, (LO, LCR), Arlette Laguiller tête de liste.

Partis non représentés au Parlement Européen : *Européens d'accord, Français d'abord*, Mégret l'avenir (MNR), Bruno Mégret, tête de liste / *Moins d'impôts maintenant!* (Div D), Nicolas Miguet / *Écologie, le choix de la vie*, liste présentée par le Mouvement Écologiste Indépendant, Antoine Waechter, tête de liste / *Combat pour l'emploi* (Div G), Pierre Larrourou, tête de liste / *Vivant énergie-France* (Div D), Gérard Maudru, tête de liste / *Liste du Parti de la loi naturelle* (Div), Benoît Frappé, tête de liste / *Le Parti Humaniste* (Div), Marie-Laurence Chanut-Sapin, tête de liste / *Ligue nationaliste* (EX D), Guy Guérin, tête

Six mois avant ces élections, le Front national est ébranlé par une violente crise interne résultant de la scission mégrétiste. Débutée officiellement le 5 décembre par des huées au conseil national contre Jean-Marie Le Pen, elle aboutit les 23 et 24 janvier 1999⁴²⁷ à la création d'un nouveau parti « Le Front national, Mouvement national ». Dans l'esprit de ses promoteurs, il convient de refonder le parti pour le transformer en un parti de gouvernement dont Bruno Mégret⁴²⁸ entend prendre la tête. S'en suit pour le Front national un effondrement des inscriptions. Jacqueline Quilès, qui a vécu cette période quasi de l'intérieur⁴²⁹, décrit un parti exsangue⁴³⁰ dans son opuscule, « *Voter Marine quand même* » déjà cité. Les deux partis ennemis, en guerre ouverte, présentent chacun une liste aux élections européennes.

2.16.1. La campagne vue de la presse locale

Contrairement aux campagnes précédentes de 1994 et de 1989, les élections européennes intéressent la presse locale. L'Europe et le scrutin proprement dit font l'objet de nombreux articles en mai et juin. C'est *La Marseillaise* qui y consacre le plus d'espace dans ces colonnes. *Le Midi Libre*, la veille du scrutin offre à ses lecteurs un encart de quatre pages avec cartes, entièrement dédié à l'Europe et à l'élection des parlementaires européens. Presque tous les jours dans *La Marseillaise* en juin paraît un article sur le sujet, souvent annoncé en page une et complété en page intérieure. Ainsi le 3 juin, en page 20, se trouve une interview du chef de liste des Verts, Daniel Cohn-Bendit⁴³¹, à propos de sa venue la veille à Montpellier la veille. Le 4 juin, est relaté un entretien avec Josiane Collerais, partisane d'une « campagne de proximité ». Le 9 juin, à la rubrique actualité, page 24, Jean-Marie Le Pen souhaite le retrait de la liste concurrente mégrétiste tout en traitant son chef de file de « fanfaron », de « matamore ». Enfin, le jour même du scrutin, un grand titre en première

de liste / *Politique de vie pour L'Europe*, Collectif associations citoyennes (Div), Christian Cotten, tête de liste / *Vive le fédéralisme!*, Jean-Philippe Allenbach, tête de liste.

⁴²⁷ Il est possible de consulter des extraits audiovisuels du congrès de Marignane, tirés des archives du journal télévisé.

<http://fresques.ina.fr/reperes-mediterraneens/fiche-media/Repmed00527/la-scission-des-megretistes-au-congres-du-fn-a-marignane.html>

⁴²⁸ Bruno Mégret est un polytechnicien, un haut fonctionnaire qui, venu du RPR a adhéré au FN en 1986. Il en est devenu au bout de quelques années le numéro deux malgré la méfiance grandissante de Jean-Marie Le Pen. Ayant réussi à s'installer un bastion en Provence à Vitrolles, il est arrivé en tête des élus au comité central du Front national en 1997. Appuyé par de nombreux cadres, il conteste la ligne politique du chef du parti, ses provocations, et souhaite voir le FN devenir un parti de gouvernement allié à la droite classique. La crise éclate au grand jour le 5 décembre 1998 lors d'un conseil national où Jean-Marie Le Pen est hué pour avoir voulu suspendre deux mégrétistes. Le 9 décembre Bruno Mégret demande alors la réunion d'un congrès extraordinaire. Jean-Marie Le Pen refuse la proposition et démet Bruno Mégret de ses fonctions. Celui-ci, fort de ses appuis dans les délégations régionales - près de 60% des cadres lui sont acquis - en organise un à Marignane les 23 et 24 janvier 1999 où ne siègent que des représentants des fédérations qui lui sont favorables. Parmi les « putschistes », la fille aînée de Jean-Marie Le Pen, Marie-Caroline et son compagnon, Philippe Olivier. Le congrès entérine la scission en créant le FN-MN (Front national-Mouvement national) devenu en septembre le MNR (Mouvement national républicain) après qu'une décision de justice le 12 mai 1999 ait reconnu Jean-Marie Le Pen comme seul habilité à désigner son parti sous le nom de Front national (Nom et sigle). C'est suite à cette scission que Jean-Marie Le Pen fait entrer sa plus jeune fille, Marine, au conseil national du parti.

⁴²⁹ Même si à l'époque elle ne faisait plus partie du Front national, elle y restait attachée idéologiquement et connaissait très bien tous les protagonistes, d'où la valeur de son témoignage car il est très difficile de parler chiffres avec les responsables.

⁴³⁰ « Déserté par les deux tiers de ses militants... [Avant 2002] le FN n'a pratiquement aucun cadre, juste quelques centaines de militants de base, souvent âgés et socialement modestes. » QUILÈS Jacqueline, *ibid.*, p. 62.

⁴³¹ Le journaliste lui donne son surnom « Dany le rouge ».

page : « Un vote qui peut changer l'Europe » appelle les électeurs à aller voter. Cet aspect volontariste en faveur d'un vote pour l'élection des parlementaires européens se retrouve également dans les colonnes du *Midi Libre*.

La lutte judiciaire et verbale sans merci que se livrent Jean-Marie Le Pen et son ancien bras droit est un bon sujet pour la presse qui se fait l'écho de leur querelle et de leurs opinions anti européennes. Le 3 mai, dans *Le Midi Libre*, en page 16⁴³², une présentation du programme de Bruno Mégret s'oppose frontalement à la liste « Le Pen-de Gaulle⁴³³ ». Le chef de file du « Front national, mouvement national » (FN-MN)⁴³⁴ y déclare vouloir « déchirer les traités de Maastricht et d'Amsterdam »⁴³⁵. Le 13 mai paraît un contre-rendu du discours de Jean-Marie Le Pen à Perpignan sur le thème de la trahison des promesses avancées lors de la construction européenne : moins de chômage, plus de sécurité et la paix entre les peuples.

Il est vrai que la guerre issue du démembrement de l'ancienne Yougoslavie - un conflit né en 1989 mais réactivé violemment durant l'année 1998 - place l'Europe au cœur de l'actualité depuis le début de l'année 1999 avec les bombardements au Kosovo par l'ONU le 23 mars, les échecs d'une médiation européenne par l'OSCE⁴³⁶, la pression américaine sur les Serbes et l'intervention des chars russes. Les unes et les articles se succèdent tant au *Midi Libre* que dans *La Marseillaise*⁴³⁷ tout au long de la campagne jusqu'au jour du vote.

La sécurité intérieure, thème de campagne des anti-européens, se trouve illustrée par l'ouverture le 2 juin, relatée par *Le Midi Libre*, du procès des auteurs de la série d'attentats de 1995 à Paris⁴³⁸ et auparavant, sur un plan plus local, fin mai, par des émeutes à Vauvert (Gard), après la mort d'un jeune homme d'une cité⁴³⁹. Charles Pasqua n'oublie pas lors de son meeting à Perpignan quelques jours plus tard, de magnifier son rôle d'ancien ministre de l'intérieur⁴⁴⁰.

Un autre sujet, début juin, va également agiter le problème de la sécurité, alimentaire cette fois, des pays européens : celui du scandale des poulets belges à la dioxine⁴⁴¹. D'autres enfin, abordés dans la presse, pourraient aussi influencer sur le scrutin du 13 juin tels une relative embellie économique, sensible même en Languedoc-Roussillon, qui rend plus aisé l'idée d'une certaine ouverture à

⁴³² C'est dans cette même page que le lecteur apprend que Marine Le Pen vient d'être nommé par son père au bureau politique du FN.

⁴³³ Ainsi désignée ironiquement parce que l'un des petit fils de de Gaulle, prénommé comme son grand père, est sur la liste frontiste. La charge est évidente, une très grande partie de l'électorat pied-noir de J-M Le Pen étant violemment anti-gaulliste.

⁴³⁴ L'interdiction judiciaire de porter le nom Front national intervient seulement quelques jours plus tard.

⁴³⁵ Signé en juin 1997 lors de la conclusion de la conférence intergouvernementale, ouverte en mars 1996, le traité d'Amsterdam complète les dispositions antérieures de coopération entre états, sur différents aspects, notamment ceux touchant la sécurité et la justice. Il prévoit également que les accords de Schengen, mis en place progressivement à partir de 1995, deviennent effectifs après la signature. <http://www.senat.fr/europe/traiteamsterdam.html> - Consulté le 23 juin 2015.

⁴³⁶ OSCE Organisation de Sécurité et de Coopération européenne.

⁴³⁷ *La Marseillaise*, les 3, 6, 8, 9, 9 juin 1999 / *Le Midi Libre* le 2 mai (Huit marines américains otages), 11, 15 mai, les 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12 juin 1999 « Russes et occidentaux se disputent l'entrée au Kosovo » (Après le retrait de l'armée Serbe).

⁴³⁸ Ces attentats ont déjà été évoqués dans ce travail à l'occasion des élections de 1995. Cette série d'attentats fit plusieurs morts et de nombreux blessés. Ainsi 250 personnes furent blessées dans le seul attentat du RER.

⁴³⁹ Mounir Aubaja, avait été tué par le propriétaire d'une voiture qu'il tentait de cambrioler. Sa défense avait mobilisé immédiatement SOS-Racisme. *Le Midi Libre* les 17, 18 mai 1999.

⁴⁴⁰ *Le Midi Libre*, le 31 mai 1999.

⁴⁴¹ *Le Midi Libre*, le 2 Juin 1999 « L'Europe malade des poulets belges », suivi d'articles les 5, 9 et 10 juin 1999.

l'Europe⁴⁴² mais également les événements en Corse à la suite de l'assassinat du préfet Érnigac en février 1999. Au-delà de l'événementiel que représente « l'incendie de la paillote » et de ses conséquences, l'arrestation du préfet Bonnet, c'est la mise en évidence des difficiles rapports de l'État avec une volonté de faire reconnaître une nation [le peuple corse] dans le cadre d'une République une et indivisible⁴⁴³. *Le Midi Libre* se contente de souligner l'impact probable de ces problèmes sur le gouvernement Jospin⁴⁴⁴.

2.16.2. *Le vote des communes*

À l'inverse des précédentes élections européennes, le nombre des inscrits a augmenté et a dépassé légèrement les chiffres de 1984 et de 1989⁴⁴⁵. Ce croît se retrouve dans le nombre des suffrages exprimés lui-même supérieur près de 200 voix (193) à celui de 1994 ; soit une augmentation de 4,26 % en dépit d'une abstention moyenne à près de 40 % (39,84 %), très légèrement en retrait par rapport aux taux observés lors de l'élection précédente, et d'un vote blanc ou nul à 5 %. Au soir du 13 juin 1999⁴⁴⁶, le vote des communes présente des caractéristiques assez semblables à celles du vote national, et plus encore à celles du vote régional et du vote départemental avec toutefois une accentuation marquée, mais déjà observée depuis 1989, en faveur de la liste CPNT menée cette fois par Jean Saint-Josse (26,24 %), liste qui dépasse de plus près de 300 votes et près de six points la liste de François Hollande, arrivée en seconde position. La droite divisée, en dépit du nom donné à la liste RPR-Démocratie Libérale⁴⁴⁷, s'est pour ces élections, scindée en trois. Par rapport à 1994, elle perd des voix⁴⁴⁸ et plus de cinq points (5,33) en pourcentages. On constate, dans les communes étudiées, une recomposition très nette en faveur des thèmes souverainistes⁴⁴⁹ et un déclin de l'UDF. Les listes de gauche ne bénéficient pas vraiment de ces difficultés, tant pour le Parti communiste que pour le Parti socialiste et ses alliés électoraux même si leur poids électoral les place au-dessus d'une droite éclatée. Il faut en effet y ajouter les Verts pour obtenir un pôle à gauche à près de 40 %⁴⁵⁰. L'influence du Parti communiste continue de décroître. Avec plus d'une centaine de voix en moins, il ne remporte que 7,70 % des suffrages.

⁴⁴² Le 10 juin 1999 un journaliste du *Midi Libre* évoque la proximité avec l'Espagne comme un fait positif et décompte les entreprises européennes qui se sont implantées en Languedoc comme une opportunité d'emploi.

⁴⁴³ « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». Article 1 de la Constitution tel qu'il se présentait en 1999 après la révision de 1995 (Loi constitutionnelle n° 95-880 du 4 août - Art.8). La phrase « Son organisation est décentralisée » qui délimite strictement au domaine administratif les possibilités d'autonomie régionale ne sera ajoutée qu'en 2003.

Loi constitutionnelle 3002-276 du 28 mars 2003 Art. 1 <http://www.legifrance.gouv.fr/> Consulté le 25 juin 2015.

⁴⁴⁴ *Le Midi Libre* le 5 mai 1999 : « Un fiasco qui ébranle Jospin, la droite soupçonne le gouvernement d'avoir couvert l'incendie ».

⁴⁴⁵ 1984, 8222 inscrits ; 1989, 8 231 inscrits ; 1999, 8 276 inscrits.

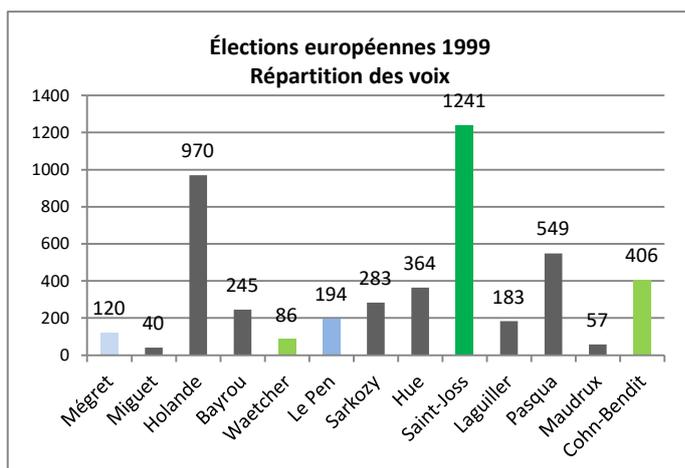
⁴⁴⁶ Les listes présentes sur l'histogramme sont celles ayant obtenus au moins 1% des voix dans le département

⁴⁴⁷ « L'Union pour l'Europe, l'opposition unie... ».

⁴⁴⁸ 1 077 suffrages exprimés en 1999 au lieu de 1275 en 1994 pour une abstention sensiblement équivalente et un nombre d'inscrits inférieur.

⁴⁴⁹ 439 voix en 1994 à la liste villiériste, 549 à celle de Charles Pasqua.

⁴⁵⁰ Résultats des communes-cible : liste PS et alliés 20,51 %, liste PCF, 7,70 %, liste Verts, 8,58 %, total 36,79 % / Département Hérault : liste PS et alliés, 21,16 %, liste PCF, 7,92 %, liste Verts 10,42 %, total 39,50 % Région Languedoc-Roussillon, liste PS et alliés, 22,03 %, liste PCF, 8,60 %, liste Verts, 8,84 %, total, 39,47 %.



Graphique 25 : Élections européennes 1999

La liste menée par Robert Hue ne dépasse les 10 % que dans deux communes du bassin minier *Graissessac* (19,19 %) et *Saint-Étienne-Estréchoux* (10 %) et deux autres villages, *Villeneuve* (11,11 %) et *Aumes* (16,46 %). Quant à la liste réunissant la gauche non communiste et fédérant les socialistes, les Radicaux de Gauche et le Mouvement des Citoyens son recul est important. En 1994, ces trois partis avaient choisi d'être indépendants. Leur addition comptabilisait 1 409 voix. En 1999 le total des pertes se chiffre

à 31,16%. Près d'un électeur de gauche sur trois s'est, soit abstenu, soit détourné de la liste commune menée par François Hollande. Il ne s'agit pas d'une singularité communale. Au plan national on constate un écart de points semblable⁴⁵¹. Cette situation, accentuée par un phénomène conjoncturel, l'effet Tapie ayant porté en 1994 les Radicaux de Gauche très au-delà de leur score, a semble-t-il servi les intérêts de l'extrême gauche où La liste LO/LCR⁴⁵² menée par Arlette Laguillier atteint 5,18 % au plan national. Dans les communes-cible, on retrouve trace du même phénomène. Son score, toujours marginal, passe de 1,48 % à 3,87 %.

Les grands bénéficiaires du report des voix sont incontestablement les partis se revendiquant de la défense de la nature. Hormis le succès du parti des chasseurs, directement concerné par les règlements édictés par Bruxelles et qui double ses voix⁴⁵³, le parti des Verts a également considérablement progressé. Le nombre des suffrages recueillis a pratiquement triplé, passant de 142 voix à 406. C'est, avec la poussée souverainiste, le grand mouvement décelable au soir du vote avec le net recul au plan national, mais aussi régional et local, du Front national.

2.16.3. L'évolution des voix frontistes lors des élections européennes de 1994 et 1999

Bruno Mégret a perdu son pari électoral. Aucune commune ne lui accorde 10 % des suffrages et seules dix lui accordent 5 % et plus. L'effet de la scission est sensible dans certains villages, tel *Oupia*, *Caussinjoûls* où la liste L.E.P.E.N. souffre de sa concurrence. Dans quelques-uns, les voix se sont réparties entre les deux tendances, parfois également comme à *Pailhès*. Cette division est sans doute aussi la cause première de la désaffection d'une partie de l'électorat frontiste.

Tableau 25 : liste des communes où la liste du Mouvement National a obtenu au moins 5 % des voix en 1999

Communes	1994					1999						
	Insc	Abs	Exp	Le Pen	%	Insc	Abs	Exp	Mégret	%	Le Pen	%
Ferrières-Poussarou	62	25,81	45	14	31,11	65	32,31	43	4	9,3	2	4,65
Oupia	223	47,09	109	7	6,42	200	40	112	10	8,93	0	0
Romiguières	18	0	13	1	7,69	19	21,05	12	1	8,33	2	16,67
Margon	160	40,63	93	16	17,2	199	36,68	124	9	7,26	15	12,1
Caussinjoûls	103	40,78	57	10	17,54	101	41,58	59	4	6,78	1	1,69

⁴⁵¹ Liste Rocard, 14,49 %, liste Chevènement, 1,57 %, liste Tapie, 12,08 % soit un total à environ 28 %.

⁴⁵² LO, Lutte Ouvrière/LCR, Ligue Communiste Révolutionnaire, dirigée par Alain Krivine.

⁴⁵³ 582 voix en 1994/1 241 en 1999.

Lavalette	55	23,63	38	7	18,42	55	34,55	33	2	6,06	2	6,06
Pailhès	317	35,96	190	20	10,53	348	44,25	186	11	5,91	11	5,91

Le Front national subit une forte érosion quantitative au regard du nombre de communes où il a acquis un électorat significatif et en nombre de votes favorables par commune. Seules cinq d'entre elles lui accordent plus de 10 % des voix. Elles étaient dix-huit à le faire en 1994. Une seule, et très petite localité, *Boisset*, lui accorde plus de 20 % des voix mais avec seulement quatre bulletins et un taux d'abstention record de près de 60 %. Jean-Marie Le Pen perd dans les communes-cible près de la moitié de ses électeurs (44,57 %) de 1994 et passe de 7,71 % à 4,10 % des suffrages exprimés. C'est un peu plus que la baisse constatée dans le département.

Tableau 26 : Communes où la liste L.E.P.E.N a obtenu au moins 5% des voix en 1999

Communes	1994					1999						
	Insc.	Abs.	Exp.	Le Pen	%	Insc.	Abs.	Exp.	Mégret	%	Le Pen	%
Boisset	43	69,78	12	0	0	44	59,09	17	0	0	4	23,53
Fouzilhon	133	46,62	68	12	17,65	131	45,8	64	1	1,56	12	18,75
Romiguières	18	0	13	1	7,69	19	21,05	12	1	8,33	2	16,67
Valmascle	49	55,10	21	1	4,76	53	47,17	27	0	0	4	14,81
Margon	160	40,63	93	16	17,2	199	36,68	124	9	7,26	15	12,1
S ^t Etienne-Estréchoux	270	39,62	153	24	15,69	264	53,41	120	3	2,5	13	10,83
Montesquieu	50	24	37	1	2,7	47	25,53	34	0	0	3	8,82
Rieussec	57	40,35	34	4	11,76	67	23,88	46	0	0	4	8,7
Montels	108	19,44	83	9	10,84	123	24,39	87	3	3,45	7	8,05
Usclas-d'Hérault	143	40,56	81	6	7,41	142	33,8	87	2	2,3	7	8,05
Causses-et-Veyran	414	35,27	246	31	12,6	453	39,96	258	4	1,55	19	7,36
Aumes	252	36,9	150	13	8,67	271	36,16	164	8	4,49	10	6,1
Lavalette	55	23,63	38	7	18,42	55	34,55	33	2	6,06	2	6,06
Pailhès	317	35,96	190	20	10,53	348	44,25	186	11	5,91	11	5,91
Montouliers	156	39,74	90	4	4,44	155	41,29	87	0	0	5	5,75
Cébazan	322	41,92	177	16	9,04	315	41,27	176	1	0,57	10	5,68
Poilhes	283	10,95	234	16	6,84	418	40,91	230	5	2,17	12	5,22
Cabrerolles	225	40,89	128	14	10,94	224	45,98	118	2	1,69	6	5,08

La défaite est sévère pour le FN mais l'addition des listes frontistes et mégretistes montre cependant qu'il ne s'agit pas d'une totale débâcle. La différence se solde alors par un seul point en moins⁴⁵⁴. La lutte pour les urnes des deux formations en Languedoc-Roussillon ainsi que leurs résultats ont été analysés dans un article de Paul Alliès, François Baraize, Emmanuel Négrier et Philippe Secondy paru en 1999 dans la revue *Pôle Sud* et intitulé : « Les élections européennes du 13 juin 1999 de la nationalisation du vote à la régionalisation des particularismes »⁴⁵⁵. Cette analyse permet de replacer l'étude des communes dans une aire plus vaste et particulièrement concernée par l'implantation du Front national. Elle permet aussi de confirmer à la fois l'absence d'un réel partage géographique entre les deux partis et la réalité d'une implantation frontiste, qui devient visible si l'on additionne les résultats obtenus par les deux listes, et ce, même si cette base de fidèles reste circonscrite à une minorité de villages et ne peut se comparer à celle des zones où le FN est profondément implanté comme c'est le cas dans les communes de la périphérie de Béziers ou plus généralement sur l'ensemble de la zone littorale.

⁴⁵⁴ 6,64% en 1999 contre 7,70% en 1994.

⁴⁵⁵ ALLIÉS Paul, BARAIZE François, NÉGRIER Emmanuel, Secondy Philippe. « Les élections européennes du 13 juin 1999 en Languedoc-Roussillon : de la nationalisation du vote à la régionalisation des particularismes ». In: *Pôle Sud*, N°11 - 1999. pp. 100-112. pp. 105-111.

DOI : 10.3406/pole.1999.1055

url : [/web/revues/home/prescript/article/pole_12621676_1999_num_11_1_1055](http://web.revues/home/prescript/article/pole_12621676_1999_num_11_1_1055) Consulté le 03 juillet 2015.

La comparaison avec une autre élection, dite intermédiaire, proche, les élections régionales de 1998, montre aussi, au-delà d'une baisse générale des électeurs et pour certaines communes du nombre élevé d'abstentions, la persistance d'un vote que l'on pourrait qualifier d'adhésion.

Les noms des communes, en tête des pourcentages de votes frontistes en 1998 se retrouvent majoritairement aussi en tête en 1999 tels *Fouzilhon* en troisième position mais aussi *Margon* où le nombre de votants est resté quasi stable.

Tableau 27 : Évolution des votes FN Élections européennes 1999 et régionales 1998 - Communes ayant voté à 15 % ou plus aux élections régionales de 1998

Élections européennes 13 juin 1999			Élections régionales 1998		
communes	Total listes MN /L.E.P.E.N.	%	communes	Liste FN	%
Romiguières	3	25	Romiguières	5	27,78
Boisset	4	23,53	Montels	23	27,71
Fouzilhon	13	20,31	Fouzilhon	20	25,64
Margon	24	19,35	S^t-Étienne-Estréchoux	37	25,34
Valmascle	4	14,81	Ferrières-Poussarou	11	23,4
Ferrières-Poussarou	6	13,95	Margon	25	20
S^t-Étienne-Estréchoux	16	12,9	Rieussec	7	20
Lavalette	4	12,12	Pailhès	39	17,41
Pailhès	22	11,83	Usclas-d'Hérault	17	16,83
Montels	10	11,49	Carlencas-et-Levas	7	16,67
Aumes	18	10,97	Ferrals-les-Montagnes	12	16,44
Usclas-d'Hérault	9	10,34	Lavalette	6	15

L'année même du scrutin, les auteurs de l'article indiquaient : « On aurait tort de considérer que le scrutin européen sonne le glas de l'ancrage politique de l'extrême-droite en Languedoc-Roussillon »⁴⁵⁶, ajoutant que ces partis étaient toujours présents là où la configuration socio-économique leur était favorable.

[LES ANNÉES 2000]

2.17. Les élections cantonales des 11 et 18 mars 2001

En 2001 le scrutin est jumelé avec celui des élections municipales. Cette conjonction a une incidence positive sur les taux d'abstention qui diminuent pratiquement de trois points⁴⁵⁷. En 1994 onze communes, principalement dans les cantons de Bédarieux et d'Olonzac, avaient affiché des taux supérieurs à 30 %, seule la commune de *Brenas* atteint de tel taux en 2001 mais il a déjà été fait mention de l'importance dans ce petit village du nombre des inscrits non-résidents. Ajouté à l'augmentation générale des inscrits, liée directement à un accroissement de la population dans ces communes⁴⁵⁸, on constate un gain de plus de cinq cents bulletins (553), soit 22,29 % de votes exprimés supplémentaires en 2001.

⁴⁵⁶ ALLIÈS Paul et alii, *ibid*, p. 111.

⁴⁵⁷ Taux en 1994 : 20,29 %, taux en 2001 : 17,48 %.

⁴⁵⁸ Cette arrivée de nouveaux habitants, n'est pas sans faire parfois surgir des problèmes non prévus, tel ceux d'intégration scolaire. Comme cet exemple, déjà cité au chapitre « Cadre administratif et socio-économique », sous chapitre « un territoire en profonde mutation », *La Marseillaise* en date du 10 juin 1999 avait, sous le titre « Les difficultés des Hauts cantons, les zones rurales donnent de la voix », relaté une réunion à Saint-Pons d'enseignants et de parents d'élèves déplorant le manque de structure d'accueil adaptés à des enfants en difficulté et ayant l'impression d'être « abandonnés » par les autorités compétentes. « Derrière les paysages superbes de l'arrière-pays où l'on a incité les familles en difficulté des ZUP à se mettre au vert, se cache un manque de moyens criant » et de dénoncer des incohérences « Menaces de suppression de poste dans une maternelle inaugurée le mardi précédent », des insuffisances, « un seul internat de collège, et pas de maître d'internat ». « De Maurassan à Roquebrun, [ce sont] 130 enfants [du primaire] en difficulté d'adaptation répartis sur onze écoles... [Et] un seul psychologue à mi-temps à

Dans la zone étudiée, cette élection qui renouvelle les conseillers des cantons de Bédarieux, de Lunas, de Montagnac, de Roujan et de Saint-Pons-de-Thomières intéressent vingt-cinq communes soit un peu moins de la moitié de la population étudiée. Au canton de Montagnac six compétiteurs se disputent la succession d'André Galan⁴⁵⁹ qui ne se représente pas. Partout ailleurs les conseillers en place demandent le renouvellement de leur mandat, à Bédarieux pour la sixième fois consécutive⁴⁶⁰, à Olonzac pour la quatrième fois⁴⁶¹ et à Roujan pour la troisième fois⁴⁶².

Le Front national présente des candidats dans chaque canton. Pour Bruno Mégret la présentation de candidats du MNR⁴⁶³ aux élections cantonales est avant tout tactique. Il s'agit « d'enraciner sa présence dans les départements et de se faire mieux connaître de l'ensemble des Français avant les échéances de 2002 »⁴⁶⁴. Le mouvement est présent au canton de Bédarieux, représenté par Jean-Charles George. Dans celui de Montagnac sa candidate est Éliane Belot.

2.17.1. La campagne électorale vue de la presse locale.

La nouvelle présentation de *La Marseillaise* avec son découpage sectoriel par ville, Montpellier, Lunel, Sète et Béziers, a pour inconvénient de réduire à peu de chose les articles de fond et surtout l'information sur les cantons ruraux. Les élections cantonales sont pratiquement absentes du journal. Il faut attendre la veille du scrutin pour voir un article en page 10, intitulé « N'oubliez pas les cantonales » qui donne l'ensemble des candidats pour les vingt-trois cantons concernés.

Contrairement au journal communiste, *Le Midi Libre*, tout en donnant comme lui la priorité aux élections municipales, ne néglige pas les élections cantonales avec, chaque semaine en pages intérieures, un article consacré à un canton, à sa situation géographico-économique,⁴⁶⁵ et aux principaux candidats qui s'y présentent.

2.17.2. Le vote des communes

Par comparaison avec 1994, le Front national a progressé dans toutes les communes à l'exception de *Cassagnoles*, l'un des rares villages où le nombre des votants effectifs est resté quasi stable. Toutefois, cet accroissement est sans doute un leurre si l'on tient compte de celui, beaucoup plus important, du nombre de suffrages exprimés. L'écart d'avec 1994 peut s'avérer considérable.

Saint-Pons. » Toutes les petites villes de la zone, Saint-Chinian, Cessenon... sont concernées, mais aussi de plus petites communes telles Berlou, Cazedarne, Roquebrun...

⁴⁵⁹ Dont Roger Fages, maire de Montagnac depuis 1995, qui sera élu.

⁴⁶⁰ Antoine Martinez (PS) dont le principal adversaire est le secrétaire de la fédération PCF de l'Hérault, Jean-Louis Bousquet. *Le midi Libre* leur consacre un très long article le 5 février 2001 en page 11 sous le titre « Martinez-Bousquet qui a la clé des mines ? ».

⁴⁶¹ René Chabbert, (DVD). Ses actions de lutte contre les inondations après celles catastrophiques de novembre 1999, rencontrent la critique de certains maires qui trouvent leur mise en place trop lente. *Le Midi libre*, 12 février 2001, p. 10.

⁴⁶² Francis Boutes, conseiller depuis 16 ans. *Le Midi libre* lui consacre un article le 5 mars 2001, p.10, en le désignant du nom de l'animal totemique de sa ville, Magalas : « le dragon ». C'est l'un des rares conseillers non maire. Il est professeur de collège. L'un des enjeux locaux de ces cantonales est le choix entre l'agrandissement du collège à Magalas ou la construction d'un bâtiment neuf.

⁴⁶³ MNR : Mouvement National Républicain.

⁴⁶⁴ Document MNR sur les élections cantonales de 2001, trouvé sur le site <http://www.m-n-r.net/> le 9 juillet 2015.

⁴⁶⁵ « Cette fatalité de la déchéance industrielle qui a frappé toutes les vallées de piedmont ... sous l'implacable logique de la rentabilité ... Années 60, 70 le canton de Bédarieux traverse la crise, l'an 2000 le bout du tunnel enfin ? Oui répond Antoine Martinez... ». *Le Midi Libre* le 5 février 2001, p.11. Autre exemple à propos du canton de Roujan : « Le canton qui vit traditionnellement de la vigne », Francis Boutes, le Conseiller sortant, « espère l'arrivée de l'A75 pour ... développer des implantations industrielles ».

Ainsi à *Margon* les votes passent de 112 à 191 soit un accroissement de plus de 70 %⁴⁶⁶. Avec de tels taux, la comparaison entre 1994 et 2001 s'en trouve en grande partie biaisée, même si les pourcentages marquent une certaine stabilité. Seules quatre communes⁴⁶⁷ montrent des écarts importants. *Brenas* avec un nombre de votants équivalent à celui de 1994, se distingue en accordant en 2001 toutes ses voix au conseiller socialiste sortant et à la candidate des Verts.⁴⁶⁸ À l'inverse, à *Boisset*, autre très petite commune qui voit plus que doubler le nombre des votants effectifs, le FN passe de une à sept voix et gagne plus de dix points (10,4). Ces petits villages correspondent tout à fait à la remarque des auteurs de l'article cité supra⁴⁶⁹. Le FN peut y constituer « Un fort courant en valeur relative mais faible en valeur réelle. »⁴⁷⁰.

La comparaison des votes comptabilisés dans les six communes des deux cantons où coexistent l'offre FN et MNR avec les voix obtenues en 1994 n'est pas significative en vertu du nombre trop restreint de villages concernés et du différentiel du nombre de votants. Ce qui ressort néanmoins c'est l'incapacité pour le MNR de s'imposer, son meilleur score étant de trois points inférieur à celui obtenu par le Front national.

Tableau 28 : Votes FN/MNR Cantonales 2001

Canton de Bédarieux														
1994							2001							
Communes	Insc.	Vot.	Abs. %	Exp.	FN	%	Insc.	Vot.	Abs.	Exp.	MNR	%	FN	%
Carlencas-et-Levas	63	48	7,62	48	4	8,33	73	64	12,33	62	0	0,00	6	9,68
Graissessac	576	388	32,64	369	10	2,71	606	514	15,18	490	9	1,84	15	3,06
Le Pradal	133	88	33,83	84	4	4,76	139	113	18,71	110	7	6,36	6	5,45
S ^t -Étienne-Estréchoux	272	178	34,55	169	17	10,06	255	185	27,45	177	6	3,39	18	10,17
Canton de Montagnac														
Communes	Insc.	Vot.	Abs. %	Exp.	FN	%	Insc.	Vot.	Abs.	Exp.	MNR	%	FN	%
Aumes	255	197	22,75	164	11	6,71	288	227	21,18	218	10	4,59	9	4,13
Usclas-d'Hérault	143	89	37,76	87	13	14,94	161	138	14,29	133	6	3,73	12	9,02

Au soir du premier tour le socialiste Kléber Mesquida est réélu à la fois maire de Saint-Pons et conseiller général du canton avec près de 70 % (69,28 %) des suffrages. Il en est même pour René Pailhès au canton de Lunas. Les candidats des autres cantons sont en ballottage. Un second tour sans enjeu au canton de Bédarieux laisse Antoine Martinez seul en lice⁴⁷¹. Francis Boutes retrouve également son siège pour le canton de Roujan. À Olonzac, René Fabbert, ne retrouve pas son siège qui revient à Gérard Macouïre (DvD) et c'est un homme de centre droit, Roger Fages, qui succède à l'ancien conseiller, communiste réformateur au canton de Montagnac. Pour ces deux derniers cantons le changement a eu lieu à droite.

2.18. La réforme du quinquennat et ses conséquences

Le calendrier des échéances électorales nationales est bouleversé au début du vingt-et-unième siècle par à la fois une modification constitutionnelle, l'introduction du quinquennat, adopté par referendum, et par une loi organique modifiant les dates des élections législatives. Le mandat de

⁴⁶⁶ 70,54 %.

⁴⁶⁷ Il s'agit de Brenas, Boisset, Oupia et Verrierres-de-Moussans.

⁴⁶⁸ 19 voix à Rémi Pailhès et 6 voix à Michelle Combs.

⁴⁶⁹ Allès Paul et alii, *ibid.*, p. 109.

⁴⁷⁰ Pour les communes-cible à faible nombre d'inscrits cette constatation représente un phénomène récurrent déjà signalé au cours de cette étude, par exemple pour Romiguières et sa vingtaine d'inscrits.

⁴⁷¹ Il sera donc réélu à 100% des votants et 17,86 % d'abstentions.

l'Assemblée nationale, élue en 1997, arrive normalement à échéance en 2002, date qui coïncide également avec l'échéance du mandat présidentiel. Cette simultanéité, fortuite, relance l'idée du quinquennat⁴⁷² - évoquée pour la première fois par Georges Pompidou en 1973 - qui permettrait de rendre ces deux élections concomitantes⁴⁷³. Lionel Jospin, Premier ministre et rival du président Chirac pour l'élection présidentielle, s'en était déclaré partisan en 1995. Jacques Chirac, sur les conseils d'Alain Juppé, s'y rallie, mais souhaite le faire par voie référendaire⁴⁷⁴ avec, si l'on suit la pensée du journaliste de *Libération* en date du 15 mai 2000, l'arrière-pensée de « booster » sa candidature par un accord massif populaire⁴⁷⁵. Ni le président ni son Premier ministre ne souhaitent laisser aux seuls parlementaires de soin de cette réforme. Le choix d'un référendum est approuvé le 7 juin 2000 en Conseil des ministres. Le projet de loi constitutionnelle étant ensuite adoptée par les deux chambres, l'annonce officielle en est faite le 6 juillet par le président de la République, et la date fixée au 24 septembre 2000.

La campagne, débutée le 11 septembre, se passe dans une indifférence générale, prévisible pour des raisons décrites dès 1984 par Françoise Decaumont⁴⁷⁶, aggravée par l'histoire des fausses factures du RPR, débutée le 6 septembre et qui explose, à deux jours du scrutin, avec la révélation de la cassette posthume de Jacques Méry qui met en cause directement Jacques Chirac. Au plan local, les unes du *Midi Libre* parlent pénurie d'essence et jeux olympiques, les communistes, sans grand risque d'être désavoués, prônent l'abstention. Au soir du 24 septembre le « oui » l'emporte à 73 % mais avec une abstention record de 70 %. La situation est la même dans les communes-cible où deux villages, *Lavalette* et *Montesquieu*, choisissent le « non ».

Reste alors à résoudre la question de la date des élections législatives. Faut-il les laisser à leur date initiale⁴⁷⁷, les jumeler avec l'élection présidentielle ou les avancer pour les faire précéder celle-ci ? Le choix fait l'objet de controverses⁴⁷⁸. La question est tranchée par la loi organique 2001-419 du 15 mai 2001⁴⁷⁹. L'article 1^{er} fixant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale le troisième mardi de juin, les élections auront lieu les 9 et 16 juin 2002.

⁴⁷² Le septennat choisi conjonctuellement en 1873, non remis en cause dans les textes constitutionnels de la III^e République ni de la IV^e République, avait été repris dans la Constitution de 1958. Ses partisans pouvaient arguer d'une longue tradition républicaine.

⁴⁷³ Le rapport Vedel, remis à François Mitterrand en 1993 évoquait la coïncidence des élections présidentielles et des élections législatives.

⁴⁷⁴ En utilisant l'article 89 de la Constitution.

⁴⁷⁵ http://www.liberation.fr/politiques/2000/05/15/quinquennat-a-quand-le-referendum-jospin-le-veut-au-plus-vite-chirac-l-associe-a-la-presidentielle_325112 Consulté le 14 juillet 2015

⁴⁷⁶ « Le chef de l'État risque de se trouver dans l'alternative suivante ou bien il s'engage à fond sous peine d'être désavoué par le peuple et le référendum met en lumière la précarité de l'institution présidentielle ou bien il refuse de lier son sort aux résultats du vote et, en l'absence de dramatisation, il s'expose à l'indifférence de l'opinion. » DECAUMONT Françoise. Le quinquennat, échec d'hier, solution de demain ? in: *Revue française de science politique*, 34^e année, n°4-5, 1984. P. 1080. DOI : 10.3406/rfs p.1984.394163 url : [/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1984_num_34_4_394163](http://web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1984_num_34_4_394163) Consulté le 14 juillet 2015.

⁴⁷⁷ Les élections de 1997 avaient eu lieu les 5 et 12 juin.

⁴⁷⁸ Audition de René Rémond et Guy Carcassonne le 9 janvier 2000 devant la commission sénatoriale sur une proposition de loi organique relative à la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale - Le texte en discussion tendait à reporter du premier mardi d'avril au troisième mardi de juin la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale, cette modification conduisant, en 2002, à l'organisation des élections présidentielles avant les élections législatives - Rappel de Pierre Fauchon, président de la commission <http://www.senat.fr/rap/100-186/100-18617.html> Consulté le 14 juillet 2015.

⁴⁷⁹

[://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000404920&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000404920&dateTexte=&categorieLien=id) Consulté le 15 juillet 2015.

2.19. L'élection présidentielle 2002 : le scrutin du 21 avril

L'élection se déroule moins d'un an après le quadruple attentat du 11 septembre 2001. L'impact des images en direct de l'effondrement des tours jumelles du World Trade Center, la mise en images télévisuelles qui en est faite, analysée par Jean-Marc Vernier dans la revue *Quaderni* à l'automne 2002, mondialise la charge émotive de l'attaque et de la destruction de l'un des symboles de la mondialisation marchande par un terrorisme religieux. Elle a pu faire croire au téléspectateur occidental et donc français, que le monde « basculait⁴⁸⁰ ». L'insécurité devient à la fois proche et planétaire, à la fois inquiétante et imprévisible⁴⁸¹. Un tel contexte explique en partie que le thème de l'insécurité allié à celui de la délinquance, ait été exploité électoralement par le président de la République sortant, candidat à sa réélection, au risque de banaliser encore un peu plus les idées lepénistes⁴⁸².

2.19.1. La campagne vue par la presse locale

La presse nationale, les sondages et à leur suite la presse locale, font très tôt de Jacques Chirac et de Lionel Jospin les deux candidats majeurs de cette élection⁴⁸³, nonobstant les nombreux compétiteurs⁴⁸⁴. Pour cette campagne, « à couteaux tirés⁴⁸⁵ », les journalistes du *Midi Libre* analysent les discours, les interventions télévisées pour en tirer et commenter les thèmes sur lesquels les deux rivaux s'affrontent. Ils mettent l'accent sur celui de la sécurité dont Chirac a fait dès début mars⁴⁸⁶ l'enjeu majeur de la campagne, n'hésitant pas à accuser son Premier ministre d'avoir « une lourde responsabilité dans la montée de la délinquance »⁴⁸⁷. Le thème est repris, et non remis en cause, par tous ses concurrents soit pour aller dans le même sens, soit, à l'instar des trois candidats d'extrême gauche⁴⁸⁸, de Christiane Taubira⁴⁸⁹ et de l'écologiste Noël Mamère⁴⁹⁰, pour lui trouver une explica-

⁴⁸⁰ VERNIER Jean-Marc. « "L'image-absolue" du 11 septembre 2001 : une image télévisuelle pas comme les autres ». In: *Quaderni*. N. 48, Automne 2002. Le risque : les choix technopolitiques. pp. 53-61. DOI :10.3406/quad.2002.1741, url : [/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2002_num_48_1_1741](http://web.revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2002_num_48_1_1741) - Consulté le 26 août 2015

⁴⁸¹ La catastrophe d'AZF, à Toulouse, dix jours plus tard, avive encore le sentiment d'inquiétude.

⁴⁸² Jean-Marie Le Pen voit dans les sondages de fin de campagne la preuve du succès de ses idées. *Le Midi Libre* 17 avril 2002, p. 18 : « Je suis normalisé parce que tout le monde parle comme moi. C'est ce qu'on appelle la lepénisation des esprits ».

⁴⁸³ Les instituts de sondage en effet s'intéressent dès le début de la campagne officielle aux résultats possibles du second tour. Ainsi Le sondage SOFRES, Nouvel-Obs du 3 avril donne Jospin vainqueur avec 52 % des voix, l'institut Louis Harris à la même date lui accorde 51,5 %, Chirac et lui arrivant à égalité au premier tour avec respectivement selon les sondeurs, 20 % et 21 % des suffrages. Incontournables depuis l'élection présidentielle de 1995, systématiquement repris dans les quotidiens locaux, les sondages scandent régulièrement le temps de la campagne, participent à la dramaturgie et influencent la stratégie de communication des candidats.

⁴⁸⁴ Le 13 mars 2002 *Le Midi libre* parle de 50 candidats à la candidature. Ils seront finalement seize à pouvoir se présenter.

⁴⁸⁵ L'expression est dans *Le Midi libre* le 12 mars 2002 en une. De fait les deux concurrents pour se départager n'hésitent pas devant des attaques personnelles telle celle de Lionel Jospin évoquant l'âge d'un président « fatigué, vieilli ». Ils ne sont pas d'ailleurs les seuls à le faire. Les « petits » candidats rivalisent aussi d'amabilité les uns envers les autres ce dont se délecte le journaliste du *Midi Libre* le 4 mars 2002, p. 16 à propos de leur visite obligée au salon de l'agriculture. Selon J-M Le Pen « José Bové est un bolchevique qui ressemble à un agriculteur comme [lui] à une bonne sœur converse » ou Robert Hue expliquant qu'« Il ne suffit pas de taper sur le cul des vaches pour apporter des réponses concrètes aux problèmes agricoles ».

⁴⁸⁶ « Chirac durcit le ton, dénonce le système d'impunité... la culture de de la permissivité », première page du *Midi libre* le 5 mars 2002.

⁴⁸⁷ Discours à Strasbourg le 6 mars 2002 relaté le lendemain en une dans *Le Midi Libre*.

⁴⁸⁸ Arlette Laguiller, Olivier Besancenot et Daniel Gluckstein.

tion socio-économique. Son corollaire, le volet répressif et notamment une éventuelle remise en cause de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, est acceptée, avec plus ou moins de rigueur par les candidats de droite mais divise⁴⁹¹ ceux de gauche⁴⁹².

L'Europe fait également partie des thèmes obligés de campagne avec la tenue les 15 et 16 mars, à cinq semaines de l'élection présidentielle, du conseil européen de Barcelone consacré aux réformes sur le marché de l'énergie et à la situation internationale au Proche-Orient⁴⁹³. Le devenir politique de l'Europe, Europe des nations ou Europe fédérale, est un sujet clivant à droite comme à gauche qui oblige les deux rivaux à exprimer leur convictions européennes avec circonspection, soucieux qu'ils sont de ne pas s'aliéner des concurrents issus de leur famille politique dont ils espèrent le ralliement au second tour⁴⁹⁴. Leurs différences sont plus nettes sur les choix économiques et sociaux bien que Robert Hue ne se prive pas de dénoncer la « droitisation » de Lionel Jospin⁴⁹⁵ « qui désarçonne les électeurs de gauche ».

À l'opposé de ces « vainqueurs désignés » du premier tour par les instituts de sondage, les autres candidats qui s'estiment exclus du second tour⁴⁹⁶, entendent à la fois se démarquer de leurs concurrents les plus proches⁴⁹⁷ et, pour reprendre l'expression de l'un d'eux, Jean Saint-Josse, candidat CPNT, profiter de leur audience et de leur temps de parole, pour « apporter de l'eau au moulin de tous [leurs] candidats aux législatives ». Hors du calendrier électoral et de son orchestration médiatique, quelques événements ou célébrations peuvent interférer localement. Ainsi en est-il du quarantième anniversaire du retour de rapatriés d'Algérie, sujet sensible en Languedoc et dans l'Hérault où leur nombre est important et donc leur poids électoral non négligeable. *Le Midi Libre* célèbre cette commémoration le 10 mars avec une particulière attention lui consacrant plusieurs pages avec des photos d'époque et des enquêtes.

⁴⁸⁹ Christiane Taubira, sans contester formellement la réalité de la délinquance et de l'insécurité ; propose pour les combattre des mesures sociétales, telles la mise en place de peines de substitutions à l'emprisonnement, la dépénalisation des drogues douces, la lutte contre l'homophobie. *Le Midi libre* 14 avril 2002, p. 19.

⁴⁹⁰ « La véritable source de la violence et de l'insécurité c'est la précarité. », *Le Midi Libre* 8 mars 2002, p. 20.

⁴⁹¹ Le 14 avril 2002 *Le Midi Libre* en page 19 présente le panorama des différents points de vue des candidats avec ce titre : « Le quasi consensus répressif ».

⁴⁹² Chevènement est pour et parle de « droit à la sécurité ». Robert Hue évoque des « actes intolérables » qui engagent « la responsabilité de leurs auteurs ».

⁴⁹³ La seconde intifada, débutée en septembre 2000 avec son cycle de violences, de morts, d'attentats-suicide, le blocage d'Arafat dans Ramallah par Ariel Sharon dès janvier 2002, les tentatives diplomatiques américaines de conciliation, tous ces événements font régulièrement la une du *Midi Libre* au gré d'événements tragiques ou de la venue en Israël d'émissaires étrangers. Ainsi le 9 mars 2002 il titre : « La haine dévaste le Proche-Orient ». Autres articles les 11, 12 mars, 4, 9, 13, 14 avril 2002.

⁴⁹⁴ Chevènement pour Jospin et Pasqua, encore en lice jusqu'au 5 avril, et le courant souverainiste pour Chirac.

⁴⁹⁵ *Le Midi Libre*, 9 mars 2002, p. 18.

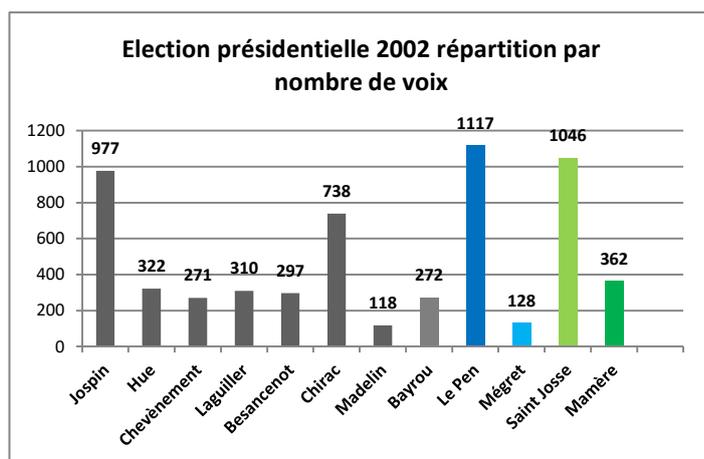
⁴⁹⁶ Ce n'est évidemment pas le cas de Jean-Marie Le Pen dont *Le Midi Libre* du 18 avril 2002 (p. 18) dit « qu'il se sent pousser des ailes » après les bons pourcentages (15 %) que lui attribuent le sondage BVA, effectué du 10 au 13 avril, à seulement trois points cinq de Jacques Chirac.

⁴⁹⁷ Le Parti communiste, électoralement sur la défensive, et son candidat Robert Hue, s'en prennent violemment à Arlette Laguiller qui bénéficie de bons sondages : « Arlette Laguiller n'a rien apporté depuis trente ans. C'est la gauche inefficace, la gauche qui va disparaître au lendemain des élections ». *Le Midi Libre* 13 mars 2002, p. 21. Lionel Jospin n'est pas en reste avec ses adversaires de gauche opposant le 14 avril la « gauche réelle » [celle de son gouvernement] à la « gauche incantatoire ».

Assurée en début de campagne, la victoire du candidat socialiste l'est moins à quelques jours du scrutin⁴⁹⁸. Le risque d'une abstention importante par démotivation devant une élection qui paraît jouée d'avance est évoqué par la presse et les sondages, d'autant qu'une relative embellie de l'économie n'a pas fait des revendications sociales le thème majeur de la campagne.

Au soir du 21 avril, Jean-Marie Le Pen est au second tour avec 16,86 % des voix. Il est en tête dans le département de l'Hérault avec 22,33 % des suffrages, Chirac n'y étant qu'en troisième position. *Le Midi Libre* dans son édition du 22 avril titre « Le Séisme » et « Le choc Le Pen » dans son cahier spécial élections.

2.19.2. Le vote des communes



Graphique 26 : Election présidentielle 21 avril 2002

Depuis 1995 le nombre des électeurs a augmenté d'un peu plus de 5 % passant de 8 098 à 8 555, inversant la tendance constatée depuis 1988. La croissance démographique languedocienne est maintenant visible dans l'Ouest héraultais, alimentée principalement par les migrations intérieures proches et plus lointaines. Si cette augmentation n'affectait pas l'ensemble des communes lors du recensement de 1999, elle est générale lors de celui de 2006. Seuls les villages de *Boisset, Félines-Minervois, la Livinière, Le Soulié, Roquebrun, Saint-*

Vincent-d'Olargues et *Viéussan* continuent de perdre faiblement des habitants. Lors de l'élection présidentielle de 2002, par suite d'un taux plus fort des abstentions, cet accroissement ne s'est pas répercuté sur le nombre des suffrages exprimés qui est inférieur de près de 200 voix aux chiffres du 23 avril 1995⁴⁹⁹. L'abstention moyenne des communes (23,79 %) reste cependant inférieure de près de trois points à celle de l'Hérault (25,66 %) et de plus de cinq points par rapport à la moyenne nationale (28,40 %).

Au soir du 21 avril⁵⁰⁰ Jean-Marie Le Pen arrive en tête avec 17,83 % des voix, un score inférieur de plus de quatre points à celui du département. Jean Saint-Josse est second à 16,57 %. Lionel Jospin, en troisième position, à 15,09 %, a perdu la moitié des voix qu'il avait obtenues en 1995⁵⁰¹ Jacques Chirac, en baisse de 2.3 points, est quatrième et totalise 11,85 % des voix. Des douze candidats restants, seuls Robert Hue, dont les scores se sont effondrés de 13,03 % à 5,14 %, et Noël Mamère en hausse de deux points par rapport à Dominique Voynet, réussissent à franchir la barre des 5 %. Bruno Mégrét est à 2,04 %. Il ne dépasse les 5 % que dans trois communes⁵⁰².

⁴⁹⁸ « Les sondages soufflent le chaud et le froid » constate le directeur du CEVIPOF, Pascal Perrineau, cité par *Le Midi libre* le 15 avril 2002, p. 18.

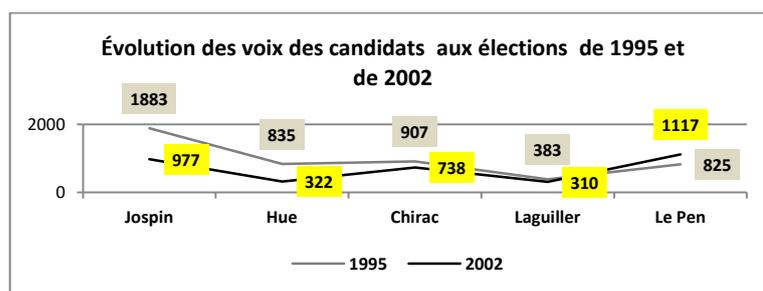
⁴⁹⁹ 6 408 suffrages exprimés lors du premier tour de 1995, 6 267 en 2002.

⁵⁰⁰ Quatre candidats, Christine Boutin, Daniel Gluckstein, Corine Lepage et Christiane Taubira dont les scores départementaux sont inférieurs à 3 % ne figurent pas sur l'histogramme.

⁵⁰¹ Son score était alors 29,39 %.

⁵⁰² Aumes avec 5,53 % des suffrages exprimés, Lavalette, avec 6,98 % et Caussignojouls avec 6,94 %.

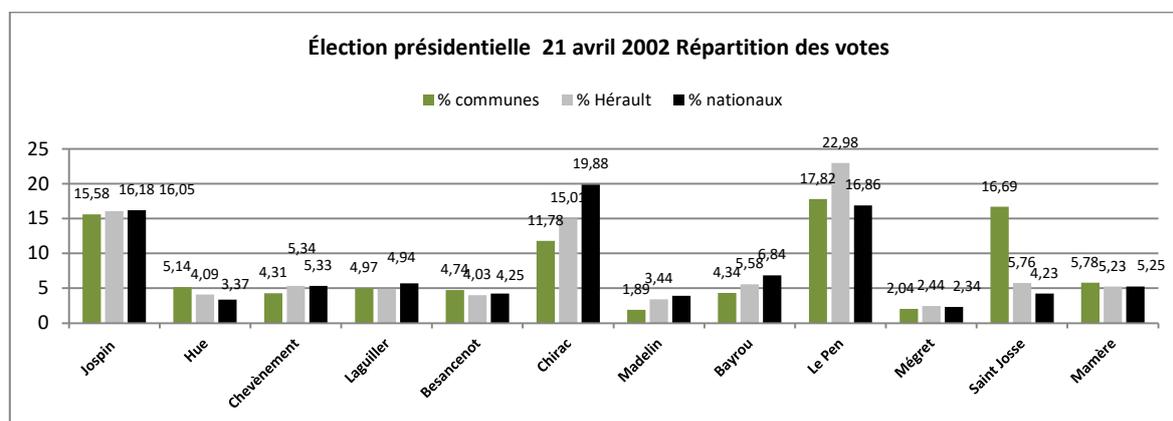
Graphique 27 : Comparaison présidentielles 1995 - 2002



Le graphique supra montre l'évolution des choix sur les quatre candidats présents lors du premier tour des élections présidentielles de 1995 et 2002.

Un troisième graphique permet de situer les votes des communes par rapport aux résultats à l'échelon départemental et national. Il montre des convergences mais aussi des particularismes récurrents des communes-cible depuis 1989 dont le plus caractéristique est le succès du candidat CNPT.

Graphique 28 : Présidentielle 21 avril 2002 : votes nationaux, départementaux, communaux



Certes la première place accordée à Jean-Marie Le Pen est conforme aux résultats des votes du département, à un degré cependant plus proche du score national que de celui de l'Hérault, mais le second vainqueur du scrutin est Jean Saint-Josse. Il réalise un score triple de celui de l'Hérault⁵⁰³, lui-même à peine supérieur au vote national. Rares sont les villages⁵⁰⁴ où il obtient moins de 10 %. Il dépasse les 25 % dans neuf d'entre eux⁵⁰⁵ pouvant aller jusqu'à 40 % à *Rieussec*.

Ces communes se situent géographiquement dans cette zone d'arrière-pays, décrite par Paul Alliès, François Bazaise et Emmanuel Négrier dans un article paru dans la revue *Pôle-Sud*, fin 2002⁵⁰⁶, où les communautés de chasse constituent une force réelle qui entend défendre une certaine idée du monde rural et de ses valeurs. Les auteurs expliquent ainsi le poids électoral des candidats CPNT et font remarquer, qu'au contraire du Front national, « Les chasseurs ne font pas peur ». Le troisième graphique, comparatif, permet aussi de noter d'autres différences.

⁵⁰³ 16,57 % et 5,76 %

⁵⁰⁴ Aumes, Brenas, Cazedarnes, La Valette, Oupia, Usclas-d'Hérault, Valmasclé et Villeneuveville.

⁵⁰⁵ Boisset, Cabrerolles, Cassagnoles, Montesquieu, Rieussec, Saint-Vincent-d'Olargues, Vélioux et Vieussan.

⁵⁰⁶ ALLIÈS Paul, BARAIZE François, NÉGRIER Emmanuel. « Une recomposition incertaine. Les élections présidentielles et législatives de 2002 en Languedoc-Roussillon ». In: *Pôle Sud*, N°17 - 2002. pp. 101-118. DOI : 10.3406/pole.2002.1288 url : [/web/revues/home/prescript/article/pole_1262-1676_2002_num_17_1_1288](http://web.revues/home/prescript/article/pole_1262-1676_2002_num_17_1_1288) Consulté et téléchargé le 20 août 2009. Consulté à nouveau le 28 août 2015. p.108.

La plus importante est sans doute que, pour la première fois depuis le début de cette étude (1981), le candidat socialiste obtient dans les communes-cible un score inférieur à celui du département et à celui de l'ensemble des votants en France.

Pourcentages des votes Jospin	Échelon des communes-cible 15,09	Échelon départemental 16,05	Échelon national 16,18
--------------------------------------	--	---------------------------------------	----------------------------------

En dépit de l'effondrement général des voix communistes, Robert Hue réussit dans les villages à dépasser les 5 % grâce à quelques communes où des électeurs fidèles lui accordent encore un score à deux chiffres : *Graissessac*, *Cassagnoles*, *Saint-Géniès-de-Varensal* et *Verreries-de-Moussans* où il obtient même 22,08 % des voix. Dans les autres communes où le Parti communiste conservait une certaine audience en 1995 la chute est brutale.

Cet affaïssement de la gauche - Paul Alliès, François Bazaise et Emmanuel Négrier parlent d'un « grand reflux de la gauche », d'un reflux « linéaire », - est un phénomène « amorcé depuis 1981 »⁵⁰⁷. Selon ces auteurs la multiplicité des candidatures⁵⁰⁸ en 2002 n'en est pas le facteur explicatif. Dans les communes-cible si l'on additionne les voix chevènementistes à celles de Lionel Jospin et de Robert Hue, on obtient un total de 1 532 voix, soit un chiffre inférieur de 351 voix par rapport aux résultats obtenus par le seul candidat socialiste en 1995.⁵⁰⁹ Pour reprendre l'expression des chercheurs précités : « On assiste à une évasion d'un électorat populaire... « en partie vers l'extrême droite ... en partie vers l'extrême gauche »⁵¹⁰. Le mouvement en faveur de l'extrême gauche, se retrouve aussi dans les villages, sans doute amorcée dès 1995 par le bon score autour de 6 % d'Arlette Laguiller, alors seule candidate. Il se manifeste avec plus de force en 2002. Alain Besancenot fait pratiquement jeu égal avec la candidate de Lutte Ouvrière à presque 5 %. Ce glissement vers l'extrême gauche dans ces petites communes est conforme, à un point près, aux résultats nationaux et départementaux.

La droite aussi sort fortement bousculée du scrutin de premier tour. En 1995 deux candidats rivaux, Édouard Balladur et Jacques Chirac avaient totalisé 1 817 voix dans les communes-cible. Ils avaient en outre dû compter avec la candidature du souverainiste Philippe de Villiers qui en avait obtenu 389. Au soir du premier tour tous trois totalisaient près de 35 % des voix. En 2002, la providentielle impossibilité pour Charles Pasqua d'obtenir les cinq cents signatures, a débarrassé Jacques Chirac d'un concurrent capable de lui siphonner des voix sur sa droite. Son score de 2002 est pourtant inférieur au précédent de 167 voix. La perte d'influence de l'UDF accentuée par la création de l'UMP qui n'est encore qu'un rassemblement pour une majorité présidentielle, se manifeste par les mauvais scores de François Bayrou, inférieurs à ceux obtenus par Arlette Laguiller ou par Olivier Besancenot. Les autres candidats de droite, Alain Madelin et Christine Boutin, ne recueillent que des pourcentages inférieurs à 2 %. Au premier tour de l'élection présidentielle, le total de la droite dans les villages n'atteint pas 20 %. Même en y additionnant les voix lepénistes et mégrétistes le score n'atteint pas 40 %. On ne peut donc pas parler de droitisation de l'électorat dans ces communes mais on assiste bien à une recomposition du paysage électoral dont Jean-Marie Le Pen est le premier bénéficiaire.

⁵⁰⁷ Ibid., p. 103.

⁵⁰⁸ En 2002 seize candidats ont réussi à obtenir les parrainages nécessaires contre neuf en 1995.

⁵⁰⁹ Ce chiffre est supérieur à la différence du nombre des votants effectifs par suite d'une plus forte abstention en 2002.

⁵¹⁰ On pourrait aussi ajouter vers l'abstention.

2.19.3. L'évolution des votes frontistes de l'élection présidentielle de 1995 à celle de 2002 : une poussée quantitative et qualitative

En 1995 le vote lepéniste dans les communes représentait 10,26 %. En 2002 il atteint 17,83 %, en progression de près de huit points sur l'élection précédente. Bruno Mégret n'a pas réussi à entamer son capital de voix. En 2002, les villages où le président du Front national n'atteint pas les 10 % de suffrages exprimés ne représentent guère plus de 20 % (21,4 %) contre pratiquement 35 % (34,78 %) en 1995. À cette date le nombre de communes où le score de Jean-Marie Le Pen avait atteint ou dépassé les 20 % était alors minoritaire (9/46). En 2002, il concerne quasiment le tiers des communes-cible. À *Margon, Montels, Usclas-d'Hérault et Boisset*, les taux ont bondi à plus de 30 %, gagnant plus de dix points pour trois d'entre eux. À *Margon*, où le vote Le Pen culmine à 35 %, avec un accroissement de 49 votes, le nombre de bulletins désignant J-M Le Pen est passé de 36 à 63. Si l'on additionne les 3 voix attribuées à Bruno Mégret, le total représente 30 % des inscrits. Robert Hue passe de 20 voix à 4 et ne représente plus que 2,22 % des suffrages au lieu de 15,27 % en 1995.

Tableau 29 : Comparaison des votes FN Élections présidentielles 1995 - 2002

Communes	23 avril 1995					21 avril 2002							
	Insc.	Vot.	Exp.	Le Pen	%	Insc.	Vot.	Abs	Exp	Le Pen	%	Mégret	%
Margon	167	136	131	36	27,48	220	182	17,27	180	63	35	3	1,67
Montels	118	111	104	23	22,12	146	121	17,12	117	40	34,19	3	2,56
Usclas-d'Hérault	153	121	118	24	20,34	170	138	18,82	136	43	31,62	0	0
Boisset	41	32	30	5	16,67	38	29	23,68	29	9	31,03	0	0
S ^t -Etienne-Estréchoux	267	202	199	51	25,63	255	162	36,47	157	47	29,94	2	1,27
Fouzilhon	131	106	103	26	25,43	148	122	17,57	121	35	28,93	0	0
Lavalette	58	50	48	12	25	54	43	20,37	43	12	27,91	3	6,98
Romiguières	19	19	17	3	17,64	20	16	20	16	6	27,25	0	0
Pailhès	321	277	271	42	15,5	373	306	17,96	299	81	27,09	5	1,67
Valmascle	53	40	36	6	16,67	68	49	27,94	49	13	26,53	0	0
Carlencas-et-Levas	61	50	46	9	19,57	75	58	22,67	57	15	26,32	1	1,75
Aumes	260	220	218	26	11,93	290	224	22,76	217	52	23,96	12	5,53
Poilhes	381	331	325	68	20,92	410	317	22,68	304	69	22,7	11	3,62
Causses-et-Veyran	412	326	315	50	15,87	461	359	22,13	344	77	22,38	7	2,03
Oupia	218	180	178	26	14,61	201	159	20,9	154	32	20,78	3	1,95
Verreries-de-Moussans	109	101	96	8	8,33	117	92	21,37	86	17	19,77	0	0
Cébazan	312	252	248	24	9,68	337	244	27,6	238	47	19,75	3	1,26
Cazedarnes	301	251	245	29	11,84	337	252	25,22	240	46	19,17	8	3,33
Roquessels	95	82	80	10	12,5	109	72	33,94	55	12	18,45	3	4,62
Montesquieu	46	43	41	8	19,51	53	49	7,55	49	9	18,37	2	4,08
Le Pradal	135	120	116	14	12,06	141	104	26,24	99	17	17,17	2	2,02
Ferrière-Poussarou	61	49	49	14	28,57	61	53	13,11	49	8	16,33	0	0
Pierrerue	209	178	173	10	5,78	227	191	15,86	185	30	16,22	3	1,62
Graissessac	607	490	485	44	9,07	585	422	27,86	405	65	16,05	5	1,23
La Livinière	378	289	285	31	10,88	413	309	25,18	301	47	15,61	11	3,65
Cabrerolles	235	189	185	30	16,22	234	162	30,77	155	24	15,48	2	1,29
Causiniøjouls	100	83	81	12	14,81	99	74	25,25	72	11	15,28	5	6,94
Ferrals-les-Montagnes	133	92	90	12	13,13	133	104	21,8	100	15	15	1	1
Le Soulié	61	50	46	10	10,53	161	116	27,95	112	16	14,29	2	1,79
Minerve	110	97	94	7	7,45	106	87	17,92	80	10	12,5	1	1,25
Roquebrun	518	403	385	36	9,35	526	391	25,67	373	43	11,53	10	2,68
Berlou	178	141	137	8	5,84	181	136	24,86	129	14	10,85	2	1,55
S ^t -Vincent-d'Olargues	262	205	197	14	7,11	276	219	20,65	213	23	10,8	2	0,94
Félines-Minervoises	356	268	262	15	5,73	328	244	25,61	230	22	9,57	5	2,17
Vailhan	119	95	94	7	7,45	119	88	26,05	82	7	8,54	2	2,44
Brenas	39	29	26	6	23,08	34	28	17,65	28	2	7,14	1	3,57
Villeneuve	77	60	60	7	11,67	73	46	36,99	44	3	6,82	0	0
Pardailhan	136	105	101	7	6,93	138	105	23,91	103	7	6,8	5	4,85
Montouliers	156	122	122	4	3,28	162	131	19,14	126	8	6,35	0	0
Vélieux	39	35	35	2	5,71	44	34	22,73	33	2	6,06	0	0
Celles	28	19	19	3	15,78	29	22	24,14	18	1	5,56	0	0
S ^t -Martin-de-l'Arçon	92	72	68	4	5,88	104	89	14,42	77	4	5,19	0	0

S ^t -Géniès-de-Varensal	154	124	124	20	16,13	138	97	29,71	97	4	4,12	0	0
Cassagnoles	79	62	61	2	3,28	75	56	25,33	53	2	3,77	0	0
Vioussan	204	173	170	12	7,06	218	166	23,85	160	6	3,75	1	0,63
Rieussec	55	45	45	8	17,78	68	54	20,59	52	1	1,92	0	0

Un tableau comparatif des communes ayant voté à plus de 20 % lors des deux élections, permet de voir que la très grande majorité des villages qui avaient accordé à Jean-Marie Le Pen en 1995 ses meilleurs scores se retrouvent, dans un ordre légèrement différent, également en tête de tableau en 2002 avec une augmentation substantielle en voix et en pourcentages.

Tableau 30 : Listes comparatives des communes ayant voté Le Pen à 20 % ou plus en 1995 et 2002

23 avril 1995	N de voix%	21 avril 2002	N de voix%
Ferrières-Poussarou	28,57%	Margon	35%
Margon	27,48%	Montels	34,19%
S ^t -Etienne-Estréchoux	25,63%	Usclas-d'Hérault	31,62%
Fouzilhon	25,43%	Boisset	31,03%
Lavalette	25%	S ^t Etienne-Estréchoux	29,94%
Brenas	23,08%	Fouzilhon	28,93%
Montels	22,12%	Lavalette	27,91%
Poilhaes	20,92%	Romiguières	27,25%
Usclas-d'Hérault	20,34%	Pailhès	27,09%
Carlencas-et-Levas	19,57%	Valmascle	26,53%
Montesquieu	19,51%	Carlencas-et-Levas	26,32%
		Aumes	23,96%
		Poilhaes	22,7%
		Causses-et-Veyran	22,38%
		Oupia	20,78%

À Boisset (non figuré en 1995), avec un nombre de suffrages exprimés inférieur d'une unité en 2002, J-M Le Pen est passé de 5 à 9 voix et de 16,67 % à 31,03 %.

Seules deux communes se démarquent de cet accroissement général au point de disparaître du tableau. Dans le très petit village de *Brenas* le président du Front national passe de 6 à 2 voix alors qu'une plus faible abstention avait permis, malgré la baisse des inscrits, d'obtenir une augmentation (+2) des suffrages exprimés. Il en est de même à *Ferrières-Poussarou* où en dépit d'un nombre égal de suffrages exprimés il perd quasiment la moitié des bulletins à son nom, passant de 14 à 8 et de 28,27 % à seulement 16,33 %.

Le gain en voix est général et assez souvent substantiel, notamment dans les anciens fiefs communistes, dans un contexte de baisse des suffrages exprimés. Une telle progression avait aussi été notée par Paul Alliès, François Bazaise et Emmanuel Négrier à propos du bassin minier d'Alès dans le Gard⁵¹¹.

Communes	23 avril 1995					21 avril 2002					
	Insc.	Vot.	Exp.	Le Pen	%	Insc.	Vot.	Abs %.	Exp.	Le Pen	%
Verreries-de-Moussans	109	101	96	8	8,33	117	92	21,37	86	17	19,77
Cébazan	312	252	248	24	9,68	337	244	27,6	238	47	19,75
Graissessac	607	490	485	44	9,07	585	422	27,86	405	65	16,05

Six communes seulement sont concernées par une baisse des voix et des pourcentages⁵¹². L'exemple le plus frappant est celui de Saint-Géniès-de-Varensal, seule exception parmi les villages restés jusque-là à forte influence communiste, une localité où le nombre des inscrits accuse une baisse importante depuis 1988⁵¹³. Ici le score de Jean-Marie Le Pen s'effondre de plus de dix points tandis que le décompte de ses voix passe de vingt à quatre.

⁵¹¹ Alliès Paul, Baraize François, Négrier Emmanuel, *ibid.*, p. 130.

⁵¹² Il s'agit de Brenas, Celles, Rieussec, Saint-Géniès-de-Varensal, Vioussan et Villeneuve.

⁵¹³ Élections présidentielles 1988 : 172 inscrits ; 1995 : 154 ; 2002 : 138. Cette baisse ne reflète pas exactement l'évolution démographique telle que l'indiquent les recensements : 1990, 207 habitants ; 1999, 209 ha ; 2006, 242 ha. La non-inscription sur les listes électorales de nouveaux résidents paraît une cause probable du décalage constaté.

2.19.b. L'élection présidentielle 2002 le scrutin du 5 mai

2.19. b.1. L'entre deux tours vu par la presse locale

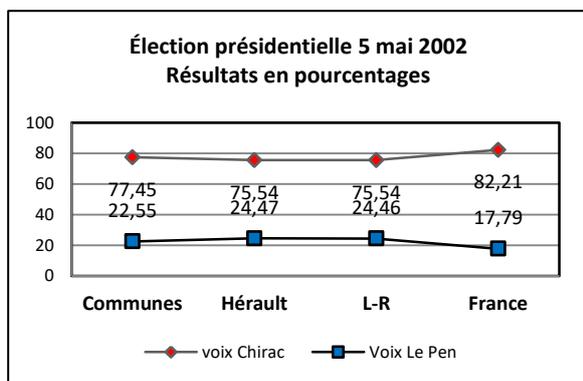
Passé le choc du soir du 21 avril, la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour va engendrer des réactions les plus vives et donner lieu à de grandes manifestations de protestation à Paris et en province qui réunissent des foules nombreuses⁵¹⁴ et dont rend compte l'ensemble des médias nationaux et régionaux.

Pour en rester à une dimension locale, *Le Midi Libre* le 2 mai, en page 2, montre en photo le défilé de protestation des Francs-maçons du Languedoc-Roussillon, revêtus des insignes maçonniques, se dirigeant vers la statue de Jean Moulin à Béziers. Sur la même page, un article est consacré au maire de Coulobres, « coupable » d'avoir parrainé Jean-Marie Le Pen et pour ce fait, acculé à démissionner sous la pression des villageois voisins d'Abeilhan, de Roujan, de Servian et de Margon⁵¹⁵. De son côté le président du FN contre-attaque, se posant comme seul capable de faire barrage contre la corruption, traitant Jacques Chirac de « parrain des clans » et s'étonnant de l'impossibilité pour Charles Pasqua d'avoir pu obtenir les cinq cents signatures nécessaires à sa candidature⁵¹⁶.

Dans son édition du lundi 6 mai, *Le Midi Libre* parle d'une élection « en forme de plébiscite » et titre « Chirac et après ? ». La gauche, traumatisée par le résultat du 21 avril et encouragée par les déclarations de ses leaders, a voté majoritairement pour un président de droite, d'où ce chiffre paradoxal d'un président de la République française élu à 82,21 % des suffrages exprimés. Plus que le taux d'abstention, c'est celui des votes blancs ou nuls à plus de 5 % qui montre le malaise de certains électeurs. Jean-Marie Le Pen à moins de 18 %, même s'il a augmenté son nombre des voix par rapport au premier tour, n'a pu fédérer sur son nom au-delà de son électorat, mégrétistes compris.

2.19.b.2. Le vote des communes

Il est dans l'ensemble assez conforme à celui de la région et à celui du département de l'Hérault.



Graphique 29 : Election présidentielle 5 mai 2002

Son taux d'abstention, sensiblement équivalent à celui des résultats nationaux, est de 18,55 % contre 18,44 % pour le Languedoc-Roussillon et 18,55 % pour le département. Il s'en distingue d'abord par un taux de votes blancs ou nuls particulièrement élevé, à plus de 10 % (10,04 %), soit à plus de trois points au-dessus de ceux, de l'Hérault et de la région⁵¹⁷. Ces votes blancs ont pour effet de ramener le nombre des suffrages exprimés à la même hauteur que celle du premier tour à deux unités près. Une seconde différence

place le vote des communes entre les résultats nationaux et les régionaux et départementaux.

⁵¹⁴ *Le Midi libre* du 2 mai 2002, en une, évalue à un million trois cents mille les manifestants anti-Le Pen à Paris et en province tandis que les « troupes » frontistes sont évaluées pour le défilé traditionnel du 1^{er} mai entre dix et trente mille personnes.

⁵¹⁵ Ces mêmes villages d'où venaient les protestataires, avaient voté tous à plus de 20 % en faveur de J-M Le Pen : Abeilhan à 26,80 %, Roujan à 21,62 %, Servian à 26,59 % et Margon à 35 %. Il est tentant de voir là un effet de catharsis.

⁵¹⁶ *Le Midi Libre*, 2 mai 2002, p. 19.

⁵¹⁷ 6,89 % pour le Languedoc-Roussillon et 6,66 % pour l'Hérault.

Ce rapprochement des taux résulte d'un net accroissement en voix et en pourcentages par rapport à 1995. D'un tour à l'autre Jean-Marie Le Pen a engrangé pratiquement trois cents voix, soit un gain de 27 %. Il est en tête à Romiguières. Neuf électeurs sur dix-sept l'ont choisi. À Montels, avec un score de 49,11 %, Jacques Chirac ne le devance que de 2 voix.

Le tableau comparatif des voix accordées à Jean-Marie Le Pen le 21 avril et le 5 mai est éloquent.

Tableau 31 : Comparaison des votes Le Pen 21 avril 2002 et 5 mai 2002

Communes	21 avril 2002					5 mai 2002				
	Insc.	Abs.	Exp.	Le Pen	%	Abst.	Bl. /n.	Exp.	Le Pen	%
Romiguières	20	20	16	6	27,25	5	10,53	17	9	52,94
Montels	146	17,12	117	40	34,19	13,01	11,81	112	55	49,11
Lavalette	54	20,37	43	12	27,91	16,67	8,89	41	17	41,46
Boisset	38	23,68	29	9	31,03	21,05	6,67	28	10	35,71
Margon	220	17,27	180	63	35	17,27	8,79	166	59	35,54
Vélieux	44	22,73	33	2	6,06	18,18	5,56	34	12	35,29
Carlencas-et-Levas	75	22,67	57	15	26,32	14,67	6,25	60	21	35
Usclas-d'Hérault	170	18,82	136	43	31,62	14,12	3,42	141	46	32,62
Poilhès	410	22,68	304	69	22,7	19,76	6,99	306	99	32,35
S ^t -Étienne-Estréchoux	255	36,47	157	47	29,94	25,49	8,42	174	53	30,46
Montesquieu	53	7,55	49	9	18,37	5,66	4	48	14	29,17
Causses-et-Veyran	461	22,13	344	77	22,38	17,35	8,92	347	101	29,11
Valmascle	68	27,94	49	13	26,53	29,41	18,75	39	11	28,21
Ferrières-Poussarou	61	13,11	49	8	16,33	9,84	7,27	51	14	27,45
Pailhès	373	17,96	299	81	27,09	12,87	6,77	303	80	26,4
Le Soulié	161	27,95	112	16	14,29	21,12	6,3	119	31	26,05
Verreries-de-Moussans	117	21,37	86	17	19,77	14,53	14	86	22	25,58
Fouzilhon	148	17,57	121	35	28,93	15,54	11,2	111	28	25,23
Pierrerie	227	15,86	185	30	16,22	15,42	16,67	160	39	24,38
Oupia	201	20,9	154	32	20,78	22,89	9,68	140	33	23,57
Ferrals-les-Montagnes	133	21,8	100	15	15	13,64	12,28	100	23	23
Graissessac	585	27,86	405	65	16,05	24,27	11,29	393	88	22,39
Cébazan	337	27,6	238	47	19,75	19,88	6,67	252	56	22,22
Cazedarnes	337	25,22	240	46	19,17	18,75	10,26	245	53	21,63
La Livinière	413	25,18	301	47	15,61	21,36	9,57	293	62	21,16
Cabrerolles	234	30,77	155	24	15,48	16,67	11,28	173	36	20,81
Aumes	290	22,76	217	52	23,96	16,21	7	226	47	20,8
Le Pradal	141	26,24	99	17	17,17	15,6	15,13	101	21	20,79
Caussiniojous	99	25,25	72	11	15,28	19,19	3,75	77	16	20,78
Roquessels	109	33,94	55	12	18,45	20,18	10,34	78	15	19,23
S ^t -Vincent-d'Olargues	276	20,65	213	23	10,8	17,03	12,66	200	37	18,5
Roquebrun	526	25,67	373	43	11,53	17,87	10,42	387	68	17,57
Minerve	106	17,92	80	10	12,5	6,6	8,08	91	15	16,48
Félines-Minervois	328	25,61	230	22	9,57	20,67	14,56	223	31	13,9
Montouliers	162	19,14	126	8	6,35	16,54	13,51	111	15	13,51
Brenas	34	17,65	28	2	7,14	20,59	14,81	23	3	13,04
S ^t -Génès-de-Varensal	138	29,71	97	4	4,12	22,46	11,21	95	12	12,63
Rieussec	68	20,59	52	1	1,92	16,18	1,75	56	7	12,5
Vailhan	119	26,05	82	7	8,54	17,65	17,35	81	9	11,11
Vieussan	218	23,85	160	6	3,75	22,94	10,12	151	16	10,6
Pardailhan	138	23,91	103	7	6,8	21,74	10,19	97	10	10,31
Celles	29	24,14	18	1	5,56	13,79	8	23	2	8,7
Berlou	181	24,86	129	14	10,85	20,44	16,67	120	9	7,5
Cassagnoles	75	25,33	53	2	3,77	20	5	57	4	7,02
S ^t -Martin-de-l'Arçon	104	14,42	77	4	5,19	12,5	16,48	76	3	3,95
Villeneuve	73	36,99	44	3	6,82	21,92	7,02	53	1	1,89

Classement des communes en fonction des votes lepénistes au second tour.

Hormis *Berlou*, *Saint-Martin-de-l'Arçon* et *Villeneuve* dont les scores étaient déjà très bas, toutes les communes ont connu un accroissement des voix en faveur de Jean-Marie Le Pen et la plupart de façon substantielle. Ce croît généralisé affecte même des villages jusque-là réfractaires au vote frontiste, tels *Cassagnoles* ou *Roquebrun*.

Il est certes impossible dans ce contexte si singulier de savoir où le FN a trouvé son réservoir de voix et encore moins de connaître les motivations des nouveaux électeurs du second tour mais il apparaît certain que, lors de cette élection présidentielle, le fait de « voter Le Pen » s'est banalisé. Cette envolée des voix au second tour doit moins sans doute à une soudaine adhésion aux thèses défendues par le président du FN, qu'à une manifestation de protestation et de défiance vis-à-vis de l'autre concurrent et ancien président, Jacques Chirac. Il ne faut pas oublier en effet et sans doute un certain nombre de votants de la dernière heure devaient en être conscients, qu'il s'agissait d'un geste sans risque réel, les chances de l'emporter pour le président du Front national étant arithmétiquement quasi nulles.

2.20. L'élection législative 2002 le scrutin du 9 juin

L'ombre du 21 avril pèse sur les élections mais n'occulte pas les ambitions des candidats locaux notamment dans la cinquième circonscription où la compétition est vive pour la succession du socialiste Bernard Nayral qui ne se représente pas⁵¹⁸. Certes le président de la République souhaite une nette victoire du nouveau parti UMP⁵¹⁹ créé tout exprès et dont Alain Juppé prend la direction le 14 juin, pour assoir son autorité et éloigner le spectre de la cohabitation. De son côté Jean-Marie Le Pen espère obtenir au moins trois sièges de députés dont l'un en Languedoc-Roussillon, à Beaucaire-Saint-Gilles. Il inquiète d'ailleurs moins les états-majors des partis de gouvernement par le nombre possible de ses députés, le scrutin majoritaire à deux tours lui étant par nature défavorable, que par le nombre de candidats susceptibles de dépasser la barre de 12,5 % des inscrits et, de ce fait, aptes à imposer une triangulaire au second tour. Le risque est d'autant plus plausible que les candidats frontistes pourraient bénéficier de divisions à droite où la peur d'une UMP hégémonique fait se dresser debout le président de l'UDF, François Bayrou et, en début de campagne, Alain Madelin pour Démocratie Libérale⁵²⁰. L'inquiétude des partis traditionnels est confortée par le contexte européen où l'on observe une poussée concomitante des partis populistes, en Autriche, aux Pays-Bas, en Norvège, en Italie, au Danemark et en Suisse⁵²¹.

2.20.1. La campagne vue par la presse locale

Dans un climat international qui reste lourd d'incertitudes avec le conflit palestinien et surtout la pression américaine pour obtenir une participation française en cas de conflit en Irak⁵²², et avant même l'entrée en campagne officielle, *Le Midi Libre*, le 13 mai, en une, replace les problèmes économiques au cœur des préoccupations régionales. Sous le titre « La grande déprime des salaires », il

⁵¹⁸ Dès le 10 mars 2000, soit deux années avant la date des élections, *Le Midi Libre*, donne en page 5 un aperçu des ambitions à droite à propos de la cinquième circonscription. Sont alors sur les rangs Fernand Bouty (RPR) et Josiane Garcia de Démocratie Libérale qui veulent dans cette circonscription « casser le monopole des socialistes » et battre le maire de Saint-Pons, Kléber Mesquida, dauphin désigné par le PS. Vis-à-vis de la très probable candidature du maire de Lamalou, l'UDF et ex député Marcel Roques, ils comptent lui apporter leur soutien mais, seulement, au second tour : « pour faire barrage au socialiste et frêchiste Kléber Mesquida ».

⁵¹⁹ UMP acronyme de : Union pour la Majorité présidentielle qui, le 17 novembre 2002, se transforme en Union pour un Mouvement Populaire.

⁵²⁰ *Le Midi Libre*, 14 mai 2002, p. 3.

⁵²¹ Tels le fpö autrichien, la formation de Pim Fortuyn aux Pays-Bas, le Parti du Peuple danois, l'Union démocratique du Centre en Suisse mais aussi la Ligue du Nord italienne et le Vlaams Blok flamand en Belgique.

⁵²² Visite de Georges Bush à Paris pour tenter de décider Jacques Chirac à engager la France en cas de conflit. *Le Midi Libre*, 26 mai 2002, p. 15.

commente la publication d'un document par l'Insee⁵²³ qui révèle la faiblesse des rémunérations en Languedoc-Roussillon et pointe sa cause principale⁵²⁴ : la faible qualification des emplois et de l'encadrement⁵²⁵.

Tableau 32 : Comparaison du salaire moyen en Languedoc-Roussillon en 1999

	Ensemble	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Moyenne nationale	9,80	18,80	10,40	7,30	7,30
Ile-de-France	12,30	21,20	11,10	7,90	8,10
Province	8,90	16,90	10,10	7,10	7,20
Languedoc-Roussillon	8,60	15,40	10,00	7,00	6,90

Source : INSEE - DADS 1999⁵²⁶

Cet aspect d'un contexte économique local difficile est repris le 21 mai avec une page spéciale titrée : « Ressources, économies, emploi » où il est précisé qu'avec le chiffre de plus 70 000 attributaires, le Languedoc-Roussillon se place en tête des régions de France métropolitaine pour le nombre de personnes bénéficiaires du RMI⁵²⁷.

Le jour de l'ouverture officielle de la campagne, le 21 mai, le journal titre sur l'inflation⁵²⁸ et la grande diversité des candidatures, parle de cacophonie et explique la prolifération de candidats se réclamant de petites formations inconnues et dispersées sur l'échiquier politique, par un système de financement permettant « à chacun [des candidats] de percevoir quelques euros par voix⁵²⁹ » et de citer au nombre de ces formations « champignons », « le parti du trèfle », « Le Mouvement des contribuables français » ou bien « La Nouvelle Donne ». Ce foisonnement - Seize candidats sont en lice dans la cinquième circonscription⁵³⁰ et vingt-et-un dans la quatrième⁵³¹ - impose aux candidats re-

⁵²³ Insee, coll. *Repères-Synthèse*, n°6, mai 2002, [En Languedoc-Roussillon, un salarié gagne en moyenne 1450 € par mois en 1999](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/themes/synthese/syn0206/syn0206.pdf). Consulté le 19 septembre 2015.

« Si on neutralise les effets de structure liés à la répartition des salariés par conditions d'emploi, sexe, catégories socioprofessionnelles, âge, activités et tailles des établissements qui les emploient, on peut analyser l'effet propre de chacune des régions sur le niveau de salaire. En supprimant ces effets de structure... le salaire offert en Languedoc-Roussillon rétrograde aux derniers rangs des régions françaises... 2,6 % en dessous de celui offert dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est légèrement moins attractif que celui de la région Midi-Pyrénées et de la Corse. (p. 3).

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/themes/synthese/syn0206/syn0206.pdf Consulté le 19 septembre 2015.

⁵²⁴ À 60 % selon l'auteur de l'article, Bernard Tailhadès.

⁵²⁵ Les différences entre les bassins d'emploi concernant les communes-cible s'expliquent selon l'Insee essentiellement en fonction des taux d'encadrement : très faibles dans le bassin de Lodève, supérieurs dans celui de Béziers-Saint-Pons mais qui restent cependant nettement inférieurs aux taux existant pour celui de Montpellier.

⁵²⁶ Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) constituent une formalité déclarative que doit remplir chaque année tout établissement employant au moins un salarié.

⁵²⁷ Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), créé par la Loi du 1^{er} décembre 1988 a été en usage jusqu'au 1^{er} mai 2009. Il a été remplacé par le RSA (Revenu de Solidarité Active).

⁵²⁸ 32 % de plus que pour les élections de 1997.

⁵²⁹ Référence à article L52-11 du Code électoral (Version en vigueur du 1^{er} janvier 2002 au 20 avril 2011) : « Le plafond des dépenses pour l'élection des députés est de 38 000 euros par candidat. Il est majoré de 0,15 euro par habitant de la circonscription ». <http://legifrance.gouv.fr/>

⁵³⁰ Il s'agit de Max Alliès, Chasse, Pêche, Nature et Tradition ; de Kléber Mesquida, Parti socialiste ; de Philippe Delmotte, Front national ; d'Annie Desettre, Mouvement National Républicain ; de Jeanne d'Ambrosio, Droit de chasse (extrême droite mégrétiste) ; de Suzanne Bouisset, Divers, écologiste ; de Michelle Combs, Les Verts ; de Marcel Roques, l'Union pour un Mouvement Populaire ; de Guy Pages, Parti des travailleurs ; de Francis Gonzales, de Lutte Ouvrière ; de René Pons, Cap 21 (écologiste) ; de Jean-Claude Millan le Trèfle (écologiste) ; de Danielle Le Dudal, Ligue communiste révolutionnaire ; de Stéphane Avedissian, Divers, écologiste, de Catherine Villa, Génération-Écologie de Catherine Valignat, Nouvelle Donne (classée Divers Gauche par le nuancier du ministère de l'Intérieur).

⁵³¹ Il s'agit de Ferdinand Jaoul, Chasse-Pêche-Nature-et-Tradition ; de France Jamet, Front national ; de Robert Lecou, Union pour un Mouvement Populaire, de Geneviève Foulde, Ligue Communiste Révolu-

présentant les partis traditionnellement présents, à gauche comme à droite, une stratégie de recherche d'alliances voire d'encouragement au désistement dont rend compte le journal.

Le Parti communiste, conformément à une politique nationale de désistement quand le candidat socialiste paraît le mieux placé⁵³², choisit de retirer Jean-Louis Bousquet dans la 5^{ème} circonscription pour favoriser Kléber Mesquida qui fait une campagne de proximité en visitant systématiquement les 141 communes de sa circonscription, sur les grands thèmes du maintien du service public, de la crise viticole⁵³³ et de la sécurité⁵³⁴. Sur ce dernier point il tient des propos musclés que ne renierait pas son rival à droite, l'avocat Marcel Roques, ni même Philippe Delmotte, le candidat du FN. Dans une configuration d'éclatement de l'écologie en candidatures multiples⁵³⁵, un accord entre les socialistes et les Verts, élaboré dans la quatrième circonscription sur le nom de Marie Meunier, échoue à la suite de la candidature dissidente socialiste d'Hélène Mandroux-Colas⁵³⁶.

Dès le début de la campagne⁵³⁷, le président de la fédération 34 du Front national, Alain Jamet, fait des propositions à Jacques Blanc en vue d'un accord au second tour qui pourrait concerner une majorité de circonscriptions régionales. Dans le droit fil de cette volonté d'ouverture, Philippe Delmotte, candidat frontiste dans la cinquième, maintient sa candidature pour le premier tour, mais pour le second tour, et à condition de n'avoir pas à transiger sur son opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne, se dit « ouvert à des propositions réalistes et concrètes »⁵³⁸.

Max Alliès, candidat du CPNT, s'inscrit en rupture avec cette stratégie d'alliance⁵³⁹. Maire depuis 1978 de Castanet-le-Haut⁵⁴⁰, une petite commune rurale⁵⁴¹ des Hauts-Cantons, il proclame son refus « de rabattre du gibier pour les gros partis »⁵⁴² quelles que soient ses sympathies personnelles pour l'un ou l'autre de ses concurrents⁵⁴³. Il se veut un élu de proximité⁵⁴⁴ « qui parle avec le cœur et l'accent du terroir ». Son crédo reste la défense de la ruralité. Il fait campagne pour la sauvegarde du

tionnaire ; de Felix Alary, Radical de Gauche ; de Manuel Diaz, Parti communiste, d'Hélène Mandroux-Colas, Parti socialiste ; de Patrick-Marcel Henry, Trèfle (écologiste) ; de Marie Meunier, les Verts ; de Béatrice Négrier, Pôle Républicain ; d'Éliane Belot, Mouvement National Républicain ; d'Abdelkader Bensaïdi, Divers ; d'Anne Alba, Droit de chasse (Extrême droite mégrétiste) ; de Patrick Lourdières, Mouvement Pour la France ; de Fabrice Muret, Divers ; de Laurence Duverger, Parti des Travailleurs ; Régine Wernimont, Lutte Ouvrière ; Michel Levert, Rassemblement des contribuables français ; Magali Manus, Cap 21 ; Éric Macia, Nouvelle Donne ; Abdelfatah Dahmani, Classé autre écologiste par le nuancier du ministère de l'Intérieur).

⁵³² À charge de réciprocité, avec l'espoir de pouvoir ainsi sauver un maximum de sièges dans ses bastions traditionnels.

⁵³³ Le thème de la défense de la viticulture n'est pas un marqueur politique mais un marqueur culturel et aucun candidat ne saurait l'omettre dans ses propos de campagne.

⁵³⁴ « On a trop laissé faire. Il faut plus de moyens, plus de fermeté, des sanctions adaptées et immédiates ». *Le Midi Libre*, le 1^{er} juin 2002, p. 2.

⁵³⁵ Quatre candidats se réclament de l'écologie dans la quatrième circonscription et quatre également dans la cinquième.

⁵³⁶ *Le Midi Libre* le 25 mai 2002, p. 16.

⁵³⁷ 17 sur 21 circonscriptions seraient concernées. *Le Midi Libre*, le 23 mai 2002.

⁵³⁸ *Le Midi Libre*, le 28 mai, p.3.

⁵³⁹ Il est de plus ulcéré par l'apparition d'un « sous-marin » mégrétiste, le parti Droit de chasse, créé tout exprès pour participer aux élections législatives et retirer des voix au CPNT.

⁵⁴⁰ Castanet-le-Haut faisait partie alors du canton de Saint-Gervais-sur-Mare – Depuis 2014 il se situe dans celui de Saint-Pons-de-Thomières.

⁵⁴¹ Son suppléant Francis Barthes est le maire de Saint-Jean de-Minervois, autre très petite commune, voisine de Pardailhan, qui faisait partie du canton d'Olonzac jusque 2014.

⁵⁴² *Le Midi Libre*, le 30 mai 2002, p.2.

⁵⁴³ Il se dit ami intime avec Kléber Mesquida mais son suppléant est proche de Marcel Roques.

⁵⁴⁴ Le mot « proximité » est l'un des maitre-mot de la campagne. Quasiment tous les candidats, de droite ou de gauche, se réclament de cette qualification.

service public en milieu rural, pour l'emploi dans les campagnes mais aussi pour le maintien des traditions⁵⁴⁵ et plaide pour l'harmonisation des politiques fiscales au niveau européen.

À trois jours du scrutin, l'éditorialiste du *Midi Libre* penche pour une victoire de la droite au vu des sondages « euphoriques » mais « la dispersion des candidats, le poids de l'extrême droite, le retour au réel, social et économique » lui font dire que « rien n'est acquis ».⁵⁴⁶ Le lundi 10 juin *Le Midi Libre* titre « Le troisième tour de Chirac ».

2.20.2. Le vote des communes

Au soir du premier tour la pléthore des candidats, n'a pas véritablement dispersé les voix. Dans la quatrième circonscription avec une abstention à 31,27 %, quinze candidats sur vingt-et-un n'ont pas réussi à dépasser la barre des 2 % et onze d'entre eux ont des scores inférieurs à 1 %⁵⁴⁷ représentant un total de 5,44 % des suffrages. Seuls sont au-delà des 5 %, cités par ordre d'importance des votes, les candidats de l'UMP, du PS, du FN, des Verts, du PCF⁵⁴⁸ et du CPNT⁵⁴⁹. L'Extrême gauche (LCR) mais aussi Les Radicaux de Gauche et le Pôle Républicain de J-P Chevènement sont à moins de 2 %.

La situation est assez semblable dans la cinquième circonscription. Avec une abstention à 31,74 %, neuf candidats sur seize n'ont pas réussi à obtenir 2 % des voix dont sept ont des résultats inférieurs à 1 % des suffrages⁵⁵⁰ et ne représentent que 3,07 % des suffrages exprimés. Seuls les représentants de quatre formations ont réussi à dépasser les 5 %. Ce sont, par ordre décroissant, les candidats du PS, de l'UMP, du Front national et du CPNT⁵⁵¹. LCR, Lutte Ouvrière et les Verts franchissent difficilement les 2 %. Le mouvement d'inspiration mégrétiste, Droit de Chasse, et le trèfle tourne autour de 1 %. Le contexte de l'après 21 avril a sans doute favorisé « le vote utile ».

Le vote des communes-cible n'est pas très différent de celui de leurs circonscriptions respectives hormis une abstention plus élevée autour de 35 %⁵⁵², le bon score des Verts dans la quatrième et celui du parti des chasseurs dans la cinquième. Le poids infime des six petites communes-cible⁵⁵³ appartenant à la quatrième circonscription (0,02%) rend hasardeuse une comparaison avec les résultats globaux mais ici aussi Robert Lecou (UMP) arrive en tête avec 32,18 %. Il est par contre suivi par la candidate des Verts, Marie Meunier, qui obtient 20,68 % des voix, soit plus de sept points de mieux que dans l'ensemble de la circonscription. France Jamet, pour le FN, arrive en troisième position avec 13,2 % des suffrages devant Hélène Mandroux-Colas (PS) à 12,07%.

Les villages situés dans la cinquième circonscription représentent 87% des communes-cibles et un peu moins de 10 % de la totalité de la circonscription. Au soir du 9 juin 2002, Kléber Mesquida arrive en tête avec 32,24 % des suffrages exprimés, un score équivalent à celui obtenu dans la circonscription. Il est suivi par Marcel Roques avec 27,08 % des voix dont le score est inférieur de près de trois points à celui de l'ensemble. Max Alliès, pour le CPNT, avec 14,37 % des suffrages, est nettement au-dessus de son score général à 9,20 %. Il n'est toutefois pas en mesure d'être présent au

⁵⁴⁵ Il évoque celle du sacrifice du cochon.

⁵⁴⁶ *Le Midi Libre*, le 7 juin 2002, p. 15.

⁵⁴⁷ Lutte Ouvrière (0,79 %) et le MNR (0,76 %) sont dans ce cas.

⁵⁴⁸ Avec seulement 21 voix et 1,21 %, des suffrages le Parti communiste paraît être en voie de disparition dans les communes-cible. Il se maintient à 5,22 % pour l'ensemble de la quatrième circonscription.

⁵⁴⁹ l'UMP, 32,12 % ; le Parti socialiste, 18,03 % ; le Front national, 14,95 % ; Les Verts, 13,45 % ; le PCF, 5,22 % et le CPNT, 5,15 %.

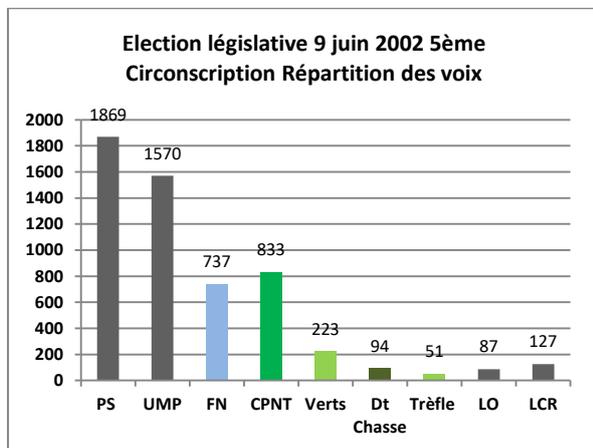
⁵⁵⁰ Le MNR est à 0,88 %

⁵⁵¹ Le PS, 32,39 % ; l'UMP, 30,13 % ; le Front national, 15,79 % et le CPNT, 9,20 %.

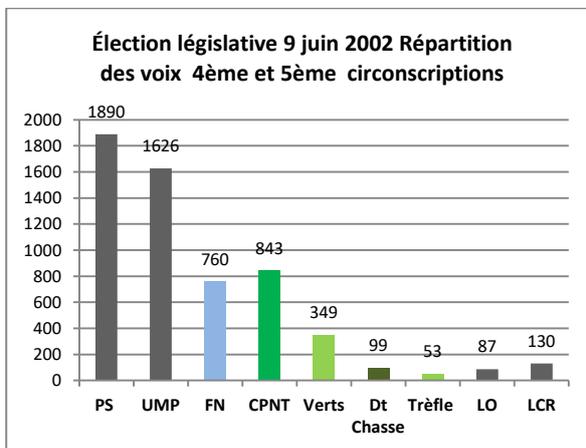
⁵⁵² 35,61 % pour la quatrième circonscription et 34,3 % pour la cinquième circonscription.

⁵⁵³ Leur nombre d'inscrits est très inférieur à la centaine.

second tour⁵⁵⁴. Philippe Delmotte, en quatrième position, obtient 12,66 % des suffrages, en retrait de trois points sur les résultats totaux (15,79%). Michèle Comps, pour les Verts, à 3,48 %, obtient un point de mieux que son score total et, parmi les autres concurrents, seul Francis Gonzales pour Lutte Ouvrière, réussit à dépasser les 2 %. Les scores des candidates MNR et du Droit de chasse sont en deçà, et dans les communes-cible et dans la circonscription. C'est pour Bruno Mégret un échec avéré.



Graphique 30 : Élection législative 2002 5^e circonscription



Graphique 31 : Élection législative 2002 4^e et 5^e circonscriptions

Ne figurent pas dans le tableau les candidats des partis n'ayant pu obtenir 1% des suffrages.
5^{ème} circonscription Communes-cible : 8 261 inscrits 5 798, suffrages exprimés.

Le parti Radical de Gauche ne figure pas dans le tableau. Son score dans la 4^{ème} circonscription est de 1,72% et 3 voix.
4^{ème} circonscription, communes-cible : 278 inscrits, 174 suffrages exprimés.

Même si le fait d'additionner les voix pour un même parti dans deux circonscriptions différentes donne un résultat nécessairement biaisé en ce qu'il fait abstraction de facteurs comme le charisme personnel du candidat ou la puissance de ses réseaux, éléments nécessairement présents dans une élection nominative, il permet cependant de dégager un instantané des choix des communes-cible prises dans leur ensemble.

Avec une augmentation des inscrits qui touche essentiellement la cinquième circonscription qui passe de 7 666 à 8 261 électeurs, et un total, pour les deux circonscriptions, de 446 suffrages exprimés supplémentaires, le PS maintient pratiquement son score de 1997 sans l'appui de ses alliés d'alors. L'absence d'un candidat communiste dans la cinquième ne lui a pas fait gagner les 890 voix qui s'étaient portées sur Jean-Louis Bousquet en 1997. La gauche, même en lui ajoutant les Verts et l'extrême gauche, représente à peine plus de 41 %. La droite, incarnée dans l'union pour la majorité présidentielle, progresse d'une centaine de voix tandis que les Verts régressent de près de deux points⁵⁵⁵. Entre droite et gauche, le CPNT et le Front national pèsent 26,67 %. Près d'un cinquième des inscrits a choisi de voter pour eux. Leur thème commun est la défense de la ruralité et de ses spécificités culturelles locales. Cette béance entre les partis traditionnels montre la rupture qui existe entre l'offre partisane classique et les aspirations des électeurs.

2.20.3. La situation des votes frontistes le 9 juin 2002 et l'évolution depuis les législatives de 1997

Par rapport aux résultats au soir du 25 mai 1997, le Front national, a globalement augmenté le nombre de ses électeurs dans les deux circonscriptions de près de 12 % (11,76 %) mais seulement

⁵⁵⁴ Son score représente seulement 10,08 % des inscrits.

⁵⁵⁵ Ils sont sans doute victimes des nombreuses candidatures se réclamant de l'écologie.

d'un peu moins d'un demi-point en pourcentage, eu égard à l'accroissement des inscrits et des suffrages exprimés.

L'examen du tableau comparatif des résultats montre une situation assez contrastée au niveau communal.

Tableau 33 : Comparaison des votes frontistes 1^{er} tour des élections législatives 1997 et 2002

Communes	25 mai 1997						9 juin 2002					
	Insc.	Vot.	% Abs.	Exp.	FN	%	Insc.	Vot.	% Abs.	Exp.	FN	%
Lavalette	53	44	16,98	39	7	17,95	54	37	31,48	36	12	33,33
Boisset	37	18	51,35	18	4	22,22	38	21	44,74	21	7	33,33
Montels	119	100	15,97	99	25	25,07	146	109	25,34	106	33	31,13
Margon	169	122	27,81	117	27	23,08	220	162	26,36	161	43	26,71
Romiguières	18	16	11,11	16	4	25	20	18	10	17	4	23,53
Poilhes	386	282	26,94	268	62	23,13	410	289	29,51	279	65	23,3
Fouzilhon	124	82	33,87	77	22	28,57	148	101	31,76	97	22	22,68
S ^t Étienne-Estréchoux.	257	179	30,35	175	44	25,14	256	153	40,23	149	32	21,48
Usclas-d'Hérault	141	101	28,37	97	11	11,34	171	115	32,75	112	24	21,43
Pailhès	322	246	23,6	236	23	9,74	374	293	21,66	289	59	20,42
Aumes	255	190	25,49	184	6	3,26	291	220	24,4	211	43	20,38
Causses-et-Veyran	414	314	24,15	304	40	13,15	461	343	25,6	335	61	18,21
Pierrerue	218	177	18,81	163	10	16,3	227	179	21,15	174	25	14,37
Carlencas-et-Levas	63	50	20,63	45	13	28,89	75	50	33,33	49	7	14,29
Oupia	210	143	31,9	136	16	11,76	202	140	30,69	138	18	13,04
Le Soulié	81	81	0	78	5	6,41	160	112	30	108	14	12,96
Valmascle	58	37	36,21	35	5	14,28	68	42	38,24	40	5	12,5
Cabrerolles	230	192	16,52	186	34	18,29	234	171	26,92	169	21	12,43
Cazedarnes	304	226	25,66	217	30	13,82	324	225	32,63	219	27	12,33
Ferrals-les-Montagnes	132	81	38,64	76	14	18,42	132	99	25	98	12	12,24
Graissessac	589	418	29,03	402	33	8,28	581	370	36,32	361	40	11,08
La Livinière	380	262	31,05	249	37	14,86	413	272	34,14	267	29	10,86
Caussiniojols	95	69	27,37	67	16	23,88	99	75	24,24	74	8	10,81
Ferrières-Poussarou	62	46	25,81	45	8	22,22	61	49	19,67	48	5	10,42
Verreries-de-Moussans	107	87	18,69	84	8	9,52	117	83	29,06	80	8	10
Vélieux	37	32	13,51	32	1	3,13	44	35	20,45	32	3	9,38
Roquessels	93	67	27,96	64	2	3,13	109	67	38,53	67	6	8,96
Félines-Minervois	324	206	36,42	202	17	8,41	329	219	33,44	266	18	8,74
Cébazan	310	219	29,35	210	27	12,86	337	246	27	241	20	8,3
Roquebrun	505	375	25,74	356	9	2,53	519	362	30,25	353	29	8,22
Rieussec	56	40	28,57	38	6	15,79	68	57	16,18	56	4	7,14
Le Pradal	133	107	19,55	96	12	12,58	141	103	26,95	99	7	7,07
Celles	20	13	35	13	2	15,38	29	16	44,83	15	1	6,67
Minerve	109	80	31,61	74	10	7,4	107	86	19,63	83	5	6,02
Montesquieu	47	35	25,53	34	3	8,82	53	37	30,19	37	2	5,41
Vieussan	192	148	22,68	137	27	19,7	218	164	24,77	161	8	4,97
Vailhan	120	73	39,17	69	4	5,8	118	86	27,12	81	4	4,94
Brenas	39	28	28,21	27	3	11,11	34	22	35,29	22	1	4,55
Montouliers	155	105	32,26	98	4	4,82	164	115	22,88	110	5	4,55
S ^t -Vincent-d'Olargues	265	203	23,4	188	0	0	275	204	25,82	201	9	4,48
Pardailhan	131	90	31,3	87	7	8,05	138	99	28,26	99	4	4,04
Cassagnoles	76	54	28,95	51	5	9,8	77	56	27,27	53	2	3,77
Berlou	175	126	28	120	24	20	182	141	22,53	135	5	3,7
St-Géniès-de-Varensal	149	108	27,52	104	8	7,69	138	96	30,43	96	3	3,13
Villeneuve	85	49	42,24	48	5	10,42	73	44	39,73	44	0	0
S ^t -Martin-de-l'Arçon	94	72	23,4	65	0	0	104	83	20,19	83	0	0

Les communes sont classées en fonction des scores FN en 2002. Celles de la 4^{ème} circonscription sont en grisé.

Le nombre de votes accordé aux candidats du Front national est en baisse dans plus de 45 % des communes (45,65 %) ⁵⁵⁶. Les écarts sont particulièrement importants, à *Caussiniojols*, à *Cabre-*

⁵⁵⁶ 21 communes sont dans ce cas. Il s'agit de Berlou, Brenas, Cabrerolles, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Celles, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, La Livinière, Le Pradal, Minerve, Montesquieu, Pardailhan, Rieussec, Saint-Étienne-Estrechoux, Saint-Géniès-de-Varensal, Vieussan et Villeneuve. (Classement par ordre alphabétique).

rolles, Cébazan, Ferrières-Poussarou, Le Pradal, Minerve, Saint-Étienne-Estréchoux et Vieussan. Le phénomène n'est pas géographiquement délimité. Il est présent aussi bien dans des villages à forte abstention comme celui de *Ferrières-Poussarou*, que dans d'autres où l'on observe un accroissement du nombre des votes exprimés, conséquence de l'augmentation du nombre d'inscrits comme c'est le cas à *Vieussan* (+17,52 %). Outre le choix de l'abstention, ce reflux pourrait s'expliquer, pour reprendre une expression de Paul Allières, François Bazaise et Emmanuel Négrier, par « la grande porosité des électorats de droite et d'extrême droite » dans le contexte particulier régional. Pourquoi en effet ne pas envisager, qu'habituellement à passer de l'un à l'autre, certains électeurs frontistes aient choisi dès le premier tour le vote utile ? Il est possible d'y voir également un effet d'entraînement du succès de Jacques Chirac le 5 mai⁵⁵⁷.

Cependant, dans le même temps, dans un peu plus de 39 % des communes, le Front national progresse⁵⁵⁸. Une progression se manifeste même dans des villages à faible implantation frontiste comme *Roquebrun* où Philippe Delmotte obtient 29 voix contre 9 en 1997, voire jusque-là réfractaires comme à *Saint-Vincent-d'Olargues* où le FN passe de 0 à 9 voix. Elle concerne aussi des communes où le parti de Jean-Marie Le Pen bénéficiait d'une implantation ancienne comme celui de *Montels*. Les progrès les plus importants se constatent en plaine viticole, majoritairement au Nord-Est de Béziers, toujours en présence d'un net accroissement du nombre de votants. Ainsi à *Causses-et-Veyran* les votes passent de 40 à 60, à *Margon* de 27 à 43, à *Aumes* de 6 à 43, à *Pailhès* 23 à 59, à *Usclas-d'Hérault* de 11 à 24. C'est le cas aussi à l'Ouest dans le Minervois. À *Pierrerue* ils passent de 10 à 25. Comme le montre le tableau infra, les électeurs de la quasi-totalité des communes concernées avaient déjà choisi Jean-Marie Le Pen le 21 avril à plus de 20 %. Ils confirment leur vote lors des législatives et il devient possible de parler alors pour ces localités d'un vote en cohérence.

Tableau 34 : Listes comparatives des communes à votes FN supérieurs à 20 % les 21 avril et 9 juin 2002

Communes	21 avril 2002		Communes	9 juin 2002	
	votes	%		votes	%
Margon	63	35	Lavalette	12	33,33
Montels	40	34,19	Boisset	7	33,33
Usclas-d'Hérault	43	31,62	Montels	33	31,13
Boisset	9	31,03	Margon	43	26,71
S ^t -Étienne-Estréchoux	47	29,94	Romiguières	4	23,53
Fouzilhon	35	28,93	Poilhes	65	23,3
Lavalette	12	27,91	Fouzilhon	22	22,68
Romiguières	6	27,25	S ^t -Étienne-Estréchoux	32	21,48
Pailhès	81	27,09	Usclas-d'Hérault	24	21,43
Valmascle	13	26,53	Pailhès	59	20,42
Carlencas-et-Levas	15	26,32	Aumes	43	20,38
Aumes	52	23,96			

Cette avancée quantitative modeste et encore peu stabilisée du Front national d'une élection législative à l'autre, s'inscrit dans une recomposition des forces partisans due à l'effritement continu du socle de gauche. Elle montre que les petites communes rurales de l'Ouest héraultais participent pleinement à cette « recomposition incertaine⁵⁵⁹ » du paysage électoral languedocien.

2.21. Les élections régionales des 21 et 28 mars 2004

Ces trois scrutins vont se succéder avant l'été 2004. Les élections régionales et les élections cantonales les 21 et 28 mars et les élections européennes le 13 juin.

⁵⁵⁷ ALLIÈS Paul et Alii, *ibid.*, pp. 110-113.

⁵⁵⁸ Aumes, Boisset, Causses-et-Veyran, Félines-Minervois, Graissessac, Lavalette, Le Soulié, Margon, Montels, Montouliers, Oupia, Pailhès, Pierrerue, Poilhes, Roquebrun, Roquessels, Saint-Vincent-d'Olargues et Usclas-d'Hérault. (*Classement par ordre alphabétique*).

⁵⁵⁹ Titre de l'article de Paul Allières, François Bazaise et Emmanuel Négrier.

Le mode d'élection a été modifié par la loi du 11 avril 2003⁵⁶⁰. Le scrutin reste un scrutin de liste mais il est désormais à deux tours. Le système choisi est de combiner les règles des scrutins majoritaires et proportionnels⁵⁶¹. Le nombre de sièges pour chaque liste, calculé d'abord à l'échelon régional, est ensuite réparti entre les sections départementales en fonction des suffrages obtenus dans le département. Une prime majoritaire de 25 % est accordée à la liste arrivée en tête au premier tour afin de faciliter l'émergence d'une majorité au conseil régional.

Ces consultations, les premières après le 21 avril 2002 et la reprise de la barre à droite à l'occasion des élections législatives qui ont suivi l'élection présidentielle de Jacques Chirac, sont attentivement suivies par les commentateurs politiques et les instituts de sondage. Les élections régionales suscitent un particulier intérêt à la fois par les nouvelles modalités du scrutin mises en place et par la dimension nationale que lui donne un possible vote sanction contre la politique du gouvernement Raffarin⁵⁶². Le Languedoc-Roussillon où se rejoue le duel d'ambition entre Georges Frêche, et Jacques Blanc, fait l'objet très tôt d'articles dans la presse nationale. Ainsi en date du 24/25 janvier 2004, C. Belmont, en page 6 du *Figaro*, titre : « En Languedoc-Roussillon, Bayrou veut terrasser Blanc et Frêche », mettant ainsi en lumière la dualité de niveau des enjeux : Enjeu régional illustré par le combat sans merci que se livre le maire de Montpellier et le président du conseil régional, en place depuis 1986, pour la maîtrise de la région mais présence aussi, en arrière-plan, d'un enjeu national à l'horizon de 2007. La perspective de l'élection présidentielle éclaire le positionnement au centre que François Bayrou entend faire donner officiellement à son candidat Marc Dufour⁵⁶³.

2.21.1. La campagne dans la presse locale

La lecture du *Midi Libre* des mois de février et de mars 2004 montre bien les entrelacs des enjeux régionaux et nationaux. L'enracinement de la campagne dans l'espace régional se marque par des thèmes que l'on retrouve chez pratiquement tous les candidats. Avec une belle unanimité les principaux concurrents se penchent sur le monde rural. Les Hauts-Cantons héraultais, épice de cette étude, font particulièrement l'objet de déclarations d'intention. Dès février Georges Frêche en campagne dans le canton d'Olargues prédit « des grues partout et des idées en mouvement ». À Ro-

⁵⁶⁰ [Loi n°2003-327 du 11 avril 2003 - art. 2 JORF 12 avril 2003 - Art. L338 du Code électoral.](#)

⁵⁶¹ « Au premier tour de scrutin, il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal au quart du nombre des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sous réserve de l'application du quatrième alinéa ci-après.

Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un second tour. Il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal au quart du nombre des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. En cas d'égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête, ces sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sous réserve de l'application du quatrième alinéa ci-après. »

⁵⁶² Le 23 janvier 2004, le journal *Le Monde* fait état des premières mesures du baromètre TNS-Sofres pour *Le Monde*, RTL, LCI, indiquant que deux tiers des électeurs envisagent un vote sanction du gouvernement à 50 % en fonction des paramètres nationaux et à 65 % pour manifester leur mécontentement dont 98 % d'électeurs proches du FN, 30 % d'électeurs proches de l'UDF et 25 % d'électeurs proches de l'UMP. Sondage réalisé du 1^{er} au 14 janvier 2004 sur une population 1 000 personnes. La gauche dans ce contexte serait en position plutôt favorable mais le journaliste précise que les choix indiqués ne sont pas définitifs.

⁵⁶³ Protestation de Marc Dufour, soutenu par François Bayrou, contre l'indication de candidat de droite donné par la préfecture lors la réception de candidature et exigence d'un changement d'appellation dans le nuancier. Il importe de se démarquer de l'UMP et du ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy.

quebrun, il prêche le développement du tourisme vert⁵⁶⁴ pour « cette région magnifique ... qui ne capte que 15 à 20 % des touristes » et parle de création de gîtes, d'hôtels de charme, de centres d'oéologie⁵⁶⁵.

Le 17 février, Jean-Claude Gayssot, ancien ministre de Lionel Jospin et tête de liste du PC, lors d'une table ronde à Béziers pour la liste « Union toute » dirigée par Georges Frêche, évoque l'aménagement du territoire et la remise en état de la ligne SNCF Béziers-Neussargues⁵⁶⁶ « pour faciliter l'aménagement des Hauts-Cantons ». Le 3 mars p. 18 dans l'éditorial qui lui est consacré le président sortant, Jacques Blanc parle de l'aménagement du rural comme « de son principal combat dans une vision multipolaire du territoire » avec la volonté de « privilégier le rural à l'urbain⁵⁶⁷ ». Michèle Combs, autre alliée de la liste Frêche, pour les Verts⁵⁶⁸, cible les décharges illégales particulièrement nombreuses en Languedoc-Roussillon dont cinq concernent des villages étudiés⁵⁶⁹. Le souci écologique entre d'ailleurs pour cette élection dans la liste des préoccupations affichées. Ainsi s'ajoute-t-il aux revendications habituelles du Front national défendues⁵⁷⁰ par Alain Jamet qui évoque cette fois la prévention des risques⁵⁷¹. David Hermet, le représentant de l'Extrême gauche, réunie pour la première fois, en une liste commune pour tenter d'obtenir les 10 % de suffrages exprimés nécessaires pour figurer au second tour, déclare dans sa présentation, vouloir lutter contre la mondialisation mais aussi être « partisan du rail et du cabotage » pour « protéger l'environnement »⁵⁷².

Une conjoncture économique locale tendue⁵⁷³, marquée en premier lieu pour le département de l'Hérault par la disparition d'Air Littoral - du non renouvellement de la licence de vol de 14 février⁵⁷⁴ à la cessation effective de toute activité malgré quelques soubresauts en mars - impose le thème de l'emploi et de son corollaire celui du chômage. C'est ce qui ressort du sondage exclusif commandé par *Le Midi Libre* et commenté le 12 mars⁵⁷⁵ pour un classement des principales listes en fonction des intentions de vote. Pour les personnes interrogées, qui imputent aux politiques les difficultés spécifiques⁵⁷⁶ de la région, l'emploi est le premier enjeu de la campagne, loin devant la sécuri-

⁵⁶⁴ La priorité donnée au tourisme est évidemment critiquée vivement par le chef de liste régional, Alain Esclopé du CPNT, et la tête de liste pour l'Hérault Ferdinand Jaoul.

⁵⁶⁵ *Le Midi libre*, le 6 février 2004, p. 2.

⁵⁶⁶ Neussargues se situe dans le département du Cantal. Il s'agit de la ligne de chemin de fer électrifiée qui traverse les Causses et va de Béziers à Clermont-Ferrand via Millau. Son origine date du milieu du XIXe siècle avec la création de la compagnie des chemins de fer de Béziers à Graissessac, à Béziers en 1851, pour désenclaver la région minière. Économiquement non rentable, son avenir reste menacé. Le désenclavement des Hauts-cantons est un objectif affirmé du conseil régional qui a lancé en 2013 le billet Béziers-Roquedonde à 1€(via Bédarieux) mais à certaines conditions.

⁵⁶⁷ Cette option fait l'objet de critiques virulentes de ses adversaires qui l'accusent de faire fi des dynamiques territoriales, et dans cette optique, de mener à une politique de saupoudrage inefficace.

⁵⁶⁸ *Le Midi libre* en date du 19 février 2004 en page 18 annonce l'accord Verts-PS en Languedoc-Roussillon, aux côtés des communistes et du Mouvement des Radicaux de Gauche, avec 7 places éligibles pour les Verts.

⁵⁶⁹ 109 au total dans toute la région. Dans les villages sont concernées les communes de Berlou, Carlencas-et-levas, Graissessac, Pierrerue et Roquebrun. *Le Midi libre*, le 25 février 2004, p. 16.

⁵⁷⁰ La baisse des impôts, l'amélioration de la sécurité en milieu scolaire et dans les transports et la préférence nationale.

⁵⁷¹ *Le Midi Libre*, le 17 février 2004, p. 16.

⁵⁷² *Le Midi Libre*, le 3 mars 2004, p. 19.

⁵⁷³ Dans le Gard conflit social à Perrier, les difficultés de Formica à Limoux dans l'Aude.

⁵⁷⁴ *Le Midi Libre*, le 14 février p.16 le 15 février 2004 en une, le 18 février 2004 avec ce titre en une : « Air Littoral c'est fini »

⁵⁷⁵ Pp. 24 et 25.

⁵⁷⁶ Record de chômage, faiblesse des revenus, inégalités de développement.

té. Ce classement existe d'ailleurs au-delà du Languedoc-Roussillon puisque lors du sondage CSA-*Marianne*, réalisé le 1^{er} mars 2004, et relayé par *Le Midi Libre* le 12 mars, l'emploi passe au premier rang des préoccupations des sondés à 57 %, devant la sécurité à 38 % et l'éducation à 25 %.

Plusieurs événements dramatiques visant des transports de masse, survenus dans le contexte international durant les périodes de pré campagne et de campagne électorale, tels le 6 février l'attentat tchéchène dans le métro de Moscou, et surtout l'attentat à la bombe de trains de banlieue à Madrid⁵⁷⁷ le 11 mars 2004, rappellent la réalité d'un danger imprévisible⁵⁷⁸. En France même, le chantage par voie de presse⁵⁷⁹, adressé dès fin 2003 au gouvernement, et dirigé contre la SNCF, par un groupe inconnu appelé AZF, la pose d'engins explosifs sur les voies sans faire de victimes les 21 février et 4 mars, font la une du *Midi Libre*. Au plan local, le 17 février, une église et un temple vandalisés par des inconnus à Montpellier dans le quartier de La Paillade sont à la une du journal qui fait référence à des actes semblables conduits quelques jours plus tôt contre des écoles.

Deux autres éléments, circonstanciels mais largement relayés par les médias, agitent le monde politique et les médias et ne sont pas sans influence sur la campagne⁵⁸⁰. Il s'agit de la condamnation d'Alain Juppé le 30 janvier 2004 pour l'affaire des emplois fictifs et les débats à la chambre et le vote de la loi du 15 mars 2004⁵⁸¹ sur l'interdiction du port de signes religieux ostensibles à l'école qui cible en fait le port du voile. Si l'UMP garde une unité de façade envers Alain Juppé qui vient même à Cazoul-lès-Béziers⁵⁸² pour soutenir la liste de son parti et y parler de « rassembler les régions viticoles », les démêlés judiciaires de la droite et tout le battage médiatique fait autour du port du voile, réjouissent Jean-Marie Le Pen⁵⁸³ dont les lecteurs du *Midi Libre* ont par ailleurs pu suivre dans leur journal toutes les péripéties de sa candidature annulée en région PACA.

2.21.2. Le vote des communes

Le lendemain *Le Midi Libre* titre « La mobilisation profite à la gauche et au FN ». Sans surprise cette fois par rapport aux sondages, les listes en tête pour l'ensemble de la région sont celle de Georges Frêche avec 36,32 % des voix, suivie par celle de Jacques Blanc à 24,23 %. La liste menée par Alain Jamet arrive en troisième position et obtient 17,17 % des suffrages. Dans le département de l'Hérault les scores sont respectivement de 58,58 %, 23,41 % et 17,13 %.

Avec près de cinq cent électeurs inscrits de plus qu'en 1998, représentant une augmentation totale de près de 6 % en six ans, et un nombre de suffrages exprimés également en forte hausse, conjugué à une abstention moindre⁵⁸⁴, la liste « Union toute », forte des accords passés durant la campagne, obtient, à plus de 37 %, sensiblement le même pourcentage que les scores additionnés de

⁵⁷⁷ Le 12 mars 2004 *Le Midi Libre* y consacre sa une avec un titre « Assassins », une photographie quart de page et à l'intérieur quatre pages spéciales, pp. 19, 20, 21, 22.

⁵⁷⁸ Le 16 février 2004 *Le Midi libre* (p. 1) consacre une page au réseau Al QAïda et à sa stratégie de la terreur évoquant l'Irak, l'Afghanistan, les Philippines.

⁵⁷⁹ Par un système de petites annonces dans le journal *Libération*.

⁵⁸⁰ Le vote de la loi Perben le 9 mars 2004, créant un régime spécial pour la délinquance organisée et modifiant la législation anti-terroriste, combattue par l'opposition au gouvernement hostile à l'augmentation de la durée de la garde à vue, ne fait pas l'objet de commentaires particuliers.

⁵⁸¹ Loi 2004-228 du 15 mars 2004, mise en application en mai par le ministère de l'Éducation nationale, [bulletin officiel \[B.O.\] n°21 du 27 mai 2004 - CIRCULAIRE N°2004-084 Du 18-5-2004 JO du 22-5-2004](#). Texte adressé aux Recteurs.

⁵⁸² *Le Midi Libre*, le 5 mars 2004, p 23.

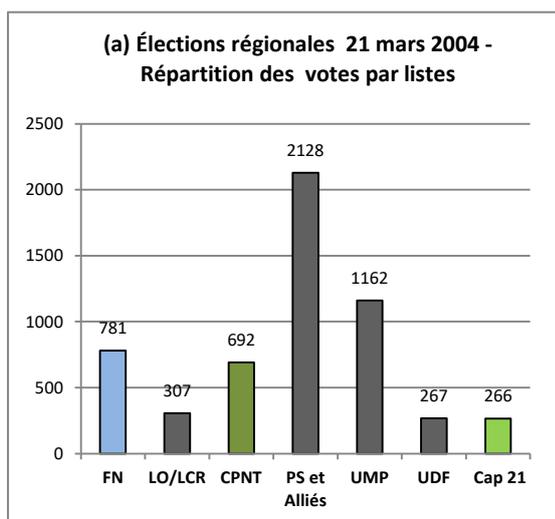
⁵⁸³ « Les manifestations en faveur du voile, les affaires de corruption, autant de choses qui ne me réjouissent pas mais qui jouent en notre faveur », *Le Midi Libre*, le 17 février 2004, p 16.

⁵⁸⁴ Le pourcentage d'abstention et de votes blancs ou nuls cumulés est de 33,66 % contre 35,05 %. Il retrouve les scores de 1992 (33,30 %).

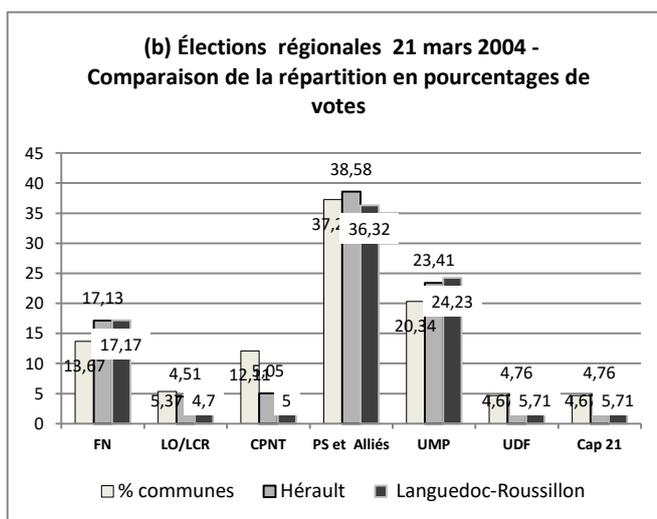
la liste Collerais représentant la Gauche plurielle et celle du PS menée par Georges Frêche⁵⁸⁵ en 1998. Le total des voix obtenues par la liste de Georges Frêche en 2004 est supérieur à l'addition des voix obtenues en 1998 par la liste socialiste et la liste de la Gauche plurielle. Elle est toutefois inférieure d'une centaine de voix au total obtenu si l'on y inclut les voix accordées en 1998 à la liste des Verts, intégrés en 2004 à la liste menée par le maire de Montpellier. La liste de Jacques Blanc a sans doute davantage souffert d'un phénomène d'usure du pouvoir que de la concurrence d'une liste UDF dont les scores médiocres à moins de 5 % (4,67) s'expliquent en partie par le choix comme tête de liste de Marc Dufour président de la compagnie Air Littoral, mise en liquidation judiciaire. D'une élection régionale à l'autre le président de région a perdu près de 13,28 % de ses voix⁵⁸⁶ et son écart avec son rival est passé de deux points cinq à près de dix-sept points, une position difficile pour le second tour. La liste CPNT perd la troisième place au profit de celle du Front national. L'union de l'Extrême gauche fait plus que doubler ses voix et dépasse la barre des 5 %, devançant plus d'un point la liste de l'UDF et celle de Cap 21 à égalité.

Comme le montre l'histogramme b, hormis les deux spécificités récurrentes concernant le CPNT et le Front national, les votes des communes-cibles se différencient assez peu de ceux du département de l'Hérault ou de ceux de la région Languedoc-Roussillon.

Graphique 32 : Élections régionales 2004 (a)

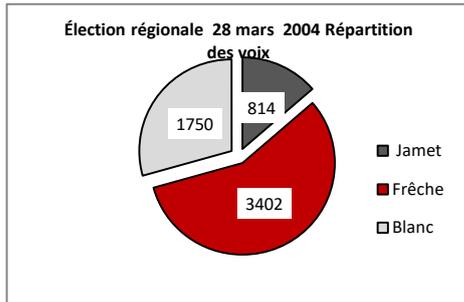


Graphique 33 : Élections régionales 2004 (b)



⁵⁸⁵ 37,28 % pour les listes Frêche et Colleraix en 1998, 37,25 % pour la liste « Union toute » en 2004.
⁵⁸⁶ 174 voix.

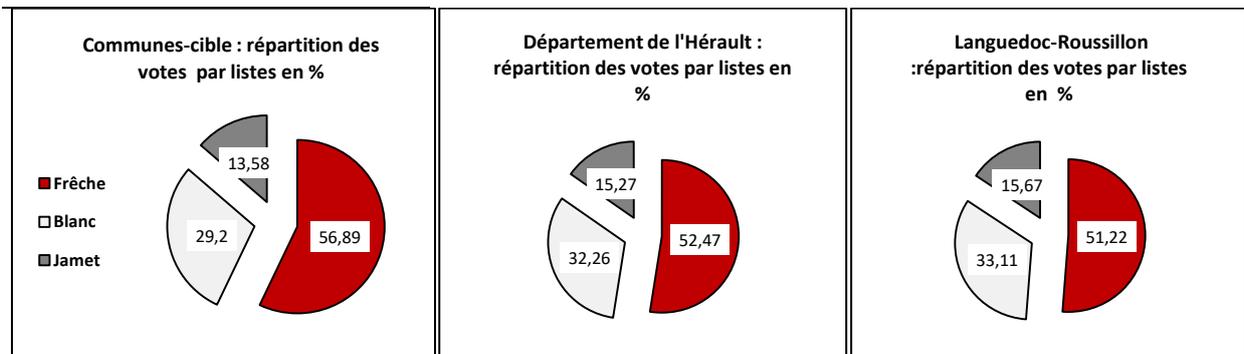
La mise en place d'un second tour prolonge la campagne d'une semaine sans modifier les rap-



Graphique 34 : Élection régionale 28 mars 2004

ports des forces en présence en dépit des efforts de Jacques Blanc qui se voit opposer un refus de fusion de liste par Georges Fandos⁵⁸⁷, tandis que Marc Dufour indique ne pas vouloir donner de consignes de vote à ses électeurs. Le 25 mars un sondage⁵⁸⁸ donne la liste Frêche à 53 % des intentions de vote et celle d'Alain Jamet à 14 %.

Au soir du 28 mars, avec un taux d'abstention à 26,72 %, en baisse de 4 points 6 par rapport au 21 mars, la liste d'union de Georges Frêche remporte 58 % des voix (57,98 %) devant celle de Jacques Blanc à 29,32 % et celle d'Alain Jamet à 13,64 %. En Languedoc-Roussillon, le succès de la liste de Georges Frêche signe la fin du « règne » de Jacques Blanc et lui assure une future élection aisée à la présidence de région. Le vote des communes est, à quelques nuances près, conforme à celui du département et de la région.



Graphique 35 : votes communes 28 mars 2004

Graphique 36 : votes Hérault 28 mars 2004

Graphique 37 : votes L-R 28 mars 2004

Le lundi 29 mars, en une, une carte montre au lecteur du *Midi libre* une France des régions unicolore, rose, à la seule exception de l'Alsace. Cependant comme le note le 29 mars, un journaliste du *Midi Libre*: « Malgré la bérézina à droite, le FN sauvegarde une large part de son capital ». C'est le cas en Languedoc Roussillon où il perd toutefois 5,32 % de ses électeurs dont 6,11 % dans l'Hérault. Pour leur part les communes-cibles se démarquent en accordant à la liste Jamet une trentaine de voix supplémentaires⁵⁸⁹.

2.2.1.3. Situation et évolution des votes frontistes

En six ans le gain en voix constaté est considérable puisqu'il atteint 42,78 % par rapport aux élections régionales de 1998 et 27,00 % par rapport à celles de 1992. Les électeurs qui choisissent d'élire des conseillers frontistes représentent en 2004 presque un dixième des inscrits (9,07 %).

⁵⁸⁷ La liste soutenue par Cap 21 ayant régionalement obtenu plus de 5 % des voix était en capacité de pouvoir fusionner.

⁵⁸⁸ *Le Midi Libre*, le 25 mars 2004 en une.

⁵⁸⁹ Ce modeste gain en voix au second tour ne s'est pas répercuté dans les pourcentages qui sont très légèrement inférieurs par suite d'une abstention moindre : 13,58 % au lieu de 13,67 %.

Tableau 35 : Comparaison des votes frontistes 1^{er} tour des élections régionales 1998 - 2004

Communes	15 mars 1997						21 mars 2004					
	Insc.	Vot.	% Abs.	Exp.	FN	%	Insc	Vot.	% Abs.	Exp.	FN	%
Romiguières	19	19	0	18	5	27,78	20	17	15	14	5	35,71
Lavalette	54	43	20,37	40	6	15	56	37	33,93	34	12	35,29
Fouzilhon	131	80	38,93	78	20	25,64	157	100	36,31	95	31	32,63
Montels	122	89	27,05	83	23	27,71	156	116	25,64	114	32	28,07
Boisset	43	22	48,84	22	2	9,09	40	20	50	18	5	27,78
Carlencas-et-Levas	68	43	36,76	42	7	16,67	79	51	35,44	51	14	27,45
S ^t -Étienne-Estréchoux	268	151	43,66	146	37	25,34	246	149	39,43	146	36	24,66
Poilhes	402	268	33,33	257	38	14,79	415	133	32,05	260	59	22,69
Margon	191	126	34,03	125	25	20	232	167	28,02	164	37	22,56
Pailhès	320	232	27,5	224	39	17,41	388	304	21,65	291	62	21,31
Usclas d'Hérault	146	105	28,08	101	17	16,83	191	142	25,65	137	29	21,17
Montesquieu	47	41	12,76	40	5	12,5	55	46	16,36	44	9	20,45
Verreries-de-Moussans	109	72	33,94	71	6	8,45	116	87	25	78	13	16,67
Causse-et-Veyran	432	346	19,91	339	38	11,21	473	317	32,98	306	47	15,36
La livinière	396	222	43,94	217	27	12,44	394	273	30,71	261	40	15,33
Cazedarnes	314	220	29,94	212	22	10,38	321	252	23,87	242	36	14,88
Valmascle	57	31	45,61	29	1	3,45	67	52	22,39	49	7	14,29
Graissessac	593	353	40,47	346	15	4,34	593	369	37,77	351	47	13,39
Pierrerue	222	176	20,72	164	9	5,49	228	162	28,95	150	20	13,33
Cabrerolles	230	158	31,3	157	11	7,01	233	169	27,47	165	22	13,33
Causiniojous	102	81	20,59	80	11	13,75	97	79	18,56	76	10	13,16
Vélieux	37	27	27,03	27	0	0	48	34	29,17	24	3	12,5
Le Soulié	107	82	23,36	81	5	6,17	157	115	26,75	112	14	12,5
Le Pradal	130	89	31,54	85	6	7,06	144	101	29,86	96	12	12,5
Roquessels	88	66	25	65	0	0	99	50	49,49	49	6	12,24
Cébazan	308	209	32,14	203	19	9,36	348	238	31,61	211	25	11,85
Aumes	270	187	30,74	183	25	13,66	286	195	31,82	180	21	11,67
Minerve	105	79	24,76	77	4	5,19	113	91	19,47	88	10	11,36
Ferrières-Poussarou	61	47	22,95	47	11	23,4	73	59	19,18	56	6	10,71
Ferrals-les-Montagnes	122	76	37,7	73	12	16,44	144	95	34,03	86	9	10,47
Roquebrun	524	285	45,61	273	21	7,69	520	376	27,69	361	34	9,42
Oupia	204	122	40,2	115	13	11,3	210	145	30,95	139	10	7,19
Vieussan	195	147	24,62	142	5	3,52	222	170	23,42	156	11	7,05
Berlou	178	127	28,65	119	4	3,36	179	125	30,17	118	8	6,78
Félines-Minervoises	331	208	37,16	203	15	7,39	315	206	34,6	190	11	5,79
S ^t -Vincent-d'Olargues	282	221	21,63	213	11	5,16	277	212	23,47	186	10	5,38
Montouliers	163	104	36,97	99	3	3,03	163	113	30,67	105	5	4,76
S ^t -Geniès-de-Varensal	147	113	23,13	112	7	6,25	127	104	18,11	102	4	3,92
Brenas	37	27	27,03	26	2	7,69	35	28	20	26	1	3,85
Pardailhan	126	84	33,33	82	4	4,88	134	98	26,87	89	3	3,37
Vailhan	117	62	47,01	56	4	7,14	118	74	37,29	69	2	2,9
Cassagnoles	78	51	34,61	50	0	0	85	48	43,53	46	1	2,17
Rieussec	61	36	40,98	35	7	20	70	50	28,57	46	1	2,17
S ^t -Martin-de-l'Arçon	97	82	15,46	79	1	1,27	102	88	13,73	80	1	1,25
Celles	27	13	51,85	11	0	0	27	15	44,44	12	0	0
Villeneuve	82	43	47,56	42	4	9,52	57	41	28,07	39	0	0

Classement effectué par pourcentage décroissant des votes effectués le 21 mars 2004.

L'étude comparée des votes par commune montrent une forte extension du nombre de villages concernés par un vote à plus de 20 % de suffrages exprimés. Sept étaient dans ce cas en 1998⁵⁹⁰ et vingt au total avaient voté pour la liste de Jean-Claude Martinez à plus de 10 %. Aucune localité n'atteignait le score de 30 %. En 2004, douze communes ont choisi la liste d'Alain Jamet à plus de 20 % dont trois à plus de 30 %⁵⁹¹. Voter pour la liste FN à plus de 10 % concerne désormais près de 60 % de l'ensemble des communes-cible. En 2004 seules seize localités ont des scores inférieurs à 10 % de suffrages exprimés. Elles étaient vingt-six dans ce cas en mars 1998. À cette date, la

⁵⁹⁰ Par ordre de pourcentage décroissant : Romiguières, Montels, Fouzilhon, Saint-Étienne-Estréchoux, Margon et Rieussec.

⁵⁹¹ Romiguières, Lavalette et Fouzilhon.

liste frontiste ne recueillait aucune voix dans quatre villages⁵⁹², leur nombre est tombé à deux en 2004⁵⁹³. Certes en fin de tableau, de *Berlou* à *Villeneuve*, treize communes forment le noyau dur des localités rétives mais le mouvement général va dans le sens d'une banalisation du vote et dans certaines de ces communes résistantes même, telles *Roquebrun*, *Vieussan* et dans une moindre mesure *Montouliers*, on remarque pour ces élections une progression des votes en voix et en pourcentage. Il est vrai qu'il existe une exception notable, *Rieussec*, où le vote frontiste s'effondre à un seul bulletin de vote tandis que les pourcentages passent de 20 % à 2,17 %.

Outre l'existence d'un noyau dur, identifié par les scores élevés que le Front national y obtient, qui, apparu précocement, s'est consolidé au fil des élections dans certains villages tels, *Romiguières*, *Saint-Étienne-Estréchoux* ou *Montels*, l'étude du tableau supra rend visible un facteur qui nécessairement modifie les résultats électoraux. C'est l'apport dans une très grande majorité de communes, de nouveaux inscrits⁵⁹⁴, apport qui peut être parfois supérieur à 20 % comme à *Margon*, un phénomène particulièrement marqué en plaine et à proximité d'une localité plus importante, souvent un chef-lieu de canton⁵⁹⁵, voire de Béziers.

Le second tour n'inverse pas la tendance. On constate d'un tour à l'autre une légère progression de trente-trois voix qui ne se traduit pas dans les pourcentages par suite d'une mobilisation plus forte des électeurs. À l'échelon communal, la comparaison des votes montre une situation contrastée : vingt-deux villages dont *Montels* ou *Féline-Minervo* voient croître les votes en faveur de la liste frontiste. Pour quinze localités, dont *Minerve*, on assiste au phénomène contraire.

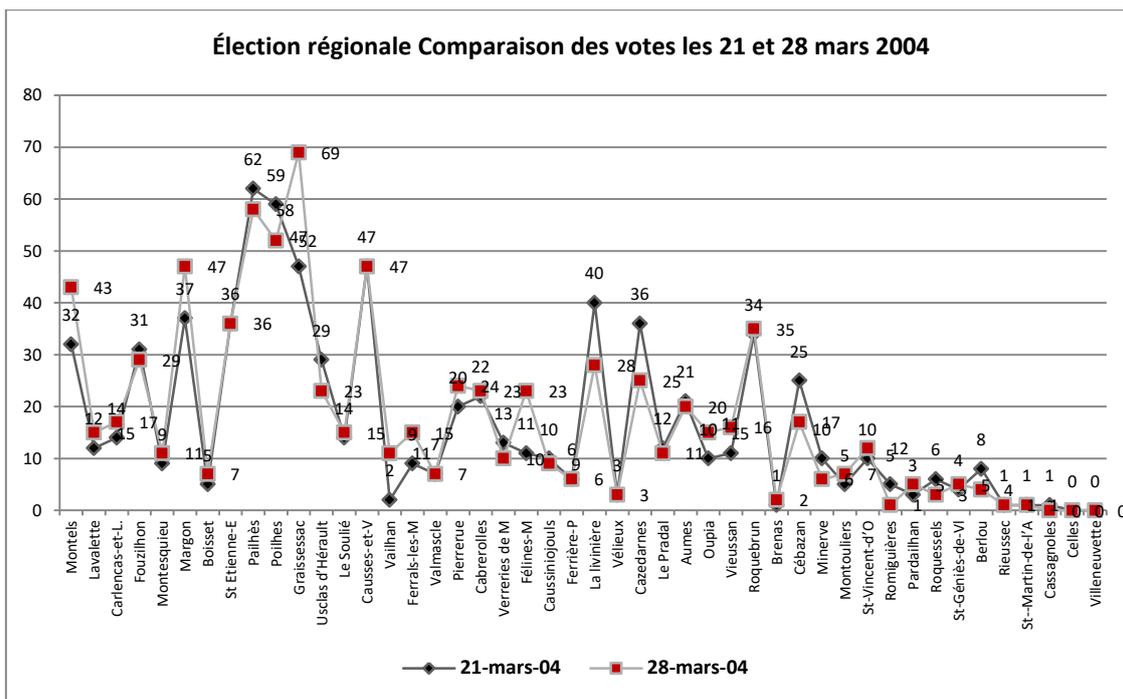
Les succès remportés par la liste d'Alain Jamet s'expliquent aussi sans doute par l'habitude de voir des élus frontistes depuis 1986 siéger au conseil régional ce qui aide à leur notoriété, leurs noms venant à être cités dans la presse. Les bonnes relations entretenues, au moins jusque 1998 avec le président de région, Jacques Blanc, ont pu également jouer.

⁵⁹² Casagnoles, Celles, Roquessels et Vélioux.

⁵⁹³ Celles et Villeneuve.

⁵⁹⁴ Seules neuf communes accusent une diminution modérée du nombre des inscrits à deux exceptions près. *Saint-Géniès-de-Varensal* accuse depuis 1998 une baisse de 13,61 % d'électeurs inscrits sur la liste électorale alors que le recensement de 2004 indique que ce village d'économie montagnarde, qui avait connu une baisse de sa population avec la fermeture de la mine, depuis 1999 a regagné des habitants (209 habitants en 1999, 224 en 2006). Autre exception, *Villeneuve*, village-conservatoire d'une manufacture drapière datant de Louis XIV, qui voit le nombre des inscrits s'effondrer de 30 % pour une population effectivement en baisse (85 en 1999, 69 en 2006).

⁵⁹⁵ Par exemple *Pailhès*, limitrophe de *Murviel-lès-Béziers* et à une dizaine de kilomètres seulement de Béziers.



Graphique 38 : Élections régionales 21 et 28 mars 2004

Classement des communes par pourcentages décroissants.

2.22. Les élections cantonales des 21 et 28 mars 2004

Le renouvellement des conseillers généraux dont le mandat arrive à son terme⁵⁹⁶ s'effectue le même jour que les élections régionales, les élections cantonales restent beaucoup moins sensibles aux aléas de la politique nationale. Dans les cantons ruraux, les notabilités locales continuent d'y jouer un rôle prédominant⁵⁹⁷ qui se juxtapose à celui des partis et l'apport de nouveaux inscrits n'est pas en mesure de modifier radicalement les règles du jeu. C'est aussi dans ces cantons que le Parti communiste choisit de mesurer le maintien de son influence en présentant systématiquement des candidats. Aucun accord ne lie en effet les partis de gauche et les Verts pour une représentation commune contrairement à la stratégie adoptée pour les élections régionales.

En 2004 le renouvellement des conseillers généraux élus en 1998 intéresse vingt-et-une communes situées dans les cantons de Capestang, de Clermont-l'Hérault, de Murviel-lès-Béziers, d'Olargues, de Saint-Chinian, de Saint-Gervais-sur-Mare et de la Salvetat-sur-Agout.

2.22.1. La campagne vue par la presse locale

Contrairement à la campagne de 1998, les élections cantonales ne sont pas entièrement éclipsées dans la presse par les élections régionales concomitantes. Leur intérêt est en effet avivé par la non-représentation de trois conseillers généraux sur sept. Dès le 5 février *Le Midi Libre*, en page 3,

⁵⁹⁶ Les conseillers sont élus à l'origine pour six ans. La loi 2005-1563, promulguée le 15 décembre 2005, en prorogeant la durée des conseillers municipaux et des conseillers généraux élus en 2001, prévoit également la prorogation de leur mandat d'une année : « Par dérogation aux dispositions de l'article L. 192 du code électoral, le renouvellement de la série des conseillers généraux élus en mars 2004 aura lieu en mars 2011 ». Art.3.

⁵⁹⁷ « Ici c'est le bonhomme qui compte, pas le parti. Au zinc du bar-restaurant « Le chantier » à Hérépian où tout candidat qui se respecte passe payer sa tournée, on ne laisse pas un glaçon fondre dans l'anisette pour le regretter » À propos du départ pour un poste à Wallis et Futuna, du conseiller sortant du canton de Saint-Gervais-sur-Mare, Jean-Marie Oustry, maire de la ville, qualifié lors de la précédente élection de « candidat incontournable ». *Le Midi Libre*, le 16 mars 2004, p. 2.

fait « Le point dans les Hauts-cantons » et, tout en annonçant qu'il faut ne pas s'attendre à un basculement, cible en rouge, page 26, sur une carte, les trois cantons concernés : Le canton de Capestang avec la succession ouverte par le retrait après cinq mandats successifs de Bernard Nayral, le canton de Saint-Gervais-sur-Mare après celui de Jean-Marie Oustry, sur le départ pour un poste à Wallis-et-Futuna, et celui de Clermont-l'Hérault, de par l'absence dans la compétition du sénateur socialiste Marcel Vidal, déjà remplacé à la mairie de Clermont-l'Hérault depuis 2001 par Alain Carzola, candidat cette fois pour devenir conseiller général. Partout ailleurs les conseillers sortants demandent leur renouvellement : Norbert Étienne pour le canton de Murviel, Jean Arcas pour celui d'Olargues, Francis Cros à la Salvetat-sur-Agout et Robert Tropéano à Saint-Chinian. À l'exception de Norbert Étienne, communiste, tous sont membres du Parti socialiste.

Sur les trois cantons où la compétition est ouverte, deux attirent l'attention de l'éditorialiste du *Midi Libre* et feront d'ailleurs l'objet d'autres articles, le 16 mars en page 2 pour le canton de Saint-Gervais-sur-Mare et le lendemain également en page 2 pour celui de Capestang.

Au canton de Saint-Gervais, le départ de Jean-Marie Oustry, seul conseiller de droite des Hauts Cantons, donne sa chance à Jean-Michel Magnan, premier adjoint au maire des Aires. Bien qu'adoubé par l'UMP et l'UDF il doit cependant compter avec la candidature d'un ami personnel de François Bayrou, résident à Lamalou, René Gaudin. Son adversaire le plus inquiétant est Jean-Luc Falip, maire de Saint-Gervais-sur-Mare et challenger malheureux de Jean-Marie Oustry en 1998 mais, comme le fait remarquer le journaliste, Max Alliès, maire de Castanet-Le-Haut et candidat CPNT pour les régionales, « en embuscade », peut aussi l'emporter. Les chances de Jacques Gleize, soutenu par le PCF sont plus réduites.

Au canton de Capestang la succession de l'ancien maire du chef-lieu de canton provoque un duel à gauche entre Jean-Noël Badéas, le candidat désigné par le PS⁵⁹⁸, conseiller municipal à Puisserguier, et président de la Communauté de Communes « Entre Lirou et canal du Midi », soutenu sans chaleur par Bernard Nayral, et Jean-Paul Sost, maire de Montady qui a reçu l'appui du Rassemblement des Radicaux de Gauche et celui du sénateur Gérard Delfau. En face d'eux, Grégoire Huéni de l'UMP, Armand Lecoq, retraité de l'enseignement, communiste, une écologiste Claude Leclerc, adjointe au maire de Montady et un candidat Front national, viculteur, Jean-Philippe Échalier.

Le siège de conseiller général pour le canton de Clermont-l'Hérault est lui aussi très convoité. Contre la candidature d'Alain Carzola se dressent deux rivaux à gauche. L'une, Claude Blaho-Poncé, exclue du PS pour cette candidature, est son adjointe à la mairie, l'autre est un radical de gauche Bernard Baron. Au total sept postulants déclarés dont André Chevalier pour Lutte Ouvrière, Laurent Dupont pour les Verts, Claude Revel, maire de Canet depuis 2001 pour l'UMP et Julien Sanchez pour le FN.

Au-delà de l'étude de ces trois cantons, un regard sur l'ensemble des candidatures montre, qu'outre les candidatures classiques d'hommes, plus rarement de femmes, représentant les partis de gouvernement ou associés à eux comme les Verts, les partis contestataires ont profité d'une conjoncture favorable pour présenter des candidats. L'extrême gauche, en hausse depuis la présidentielle de 2002, a choisi d'être présente dans tous les cantons à l'exception de ceux de Capestang et

⁵⁹⁸ Selon le journaliste, il est soupçonné de s'être arrangé pour augmenter le nombre de cartes de la section locale afin de barrer la route à la candidature de Geneviève Tapie, vicultrice à Nizan, qui comptait l'obtenir en application de la résolution du précédent congrès socialiste établissant que, lorsqu'un siège de conseiller général se libérerait, il serait attribué prioritairement à une femme.

de la Salvetat⁵⁹⁹. L'offre frontiste existe partout.⁶⁰⁰ Le CPNT par contre n'a que deux représentants, Max Alliès pour le canton de Saint-Gervais-sur-Mare et Joseph Mestre dans celui d'Olargues. Le MNR a renoncé ou n'a pas été en mesure d'être représenté.

2.22.2. Le vote des Communes

Au soir du premier tour, seuls deux cantons ont élu leurs conseillers : dans le canton de la Salvetat Francis Cros est réélu avec 74,20 % des suffrages exprimés et dans celui de Saint-Chinian Robert Tropéano l'est avec 59,54 % des voix. Ailleurs les électeurs doivent retourner voter le 28 mars. Si, pour les cantons de Clermont-l'Hérault⁶⁰¹, d'Olargues⁶⁰² et de Saint Gervais⁶⁰³, il s'agit de duels dont le FN est absent, les deux autres cantons font l'objet de triangulaires avec maintien du candidat frontiste.

Tableau 36 Votes FN Élections cantonales 21 et 28 mars 2004

Canton de Capestang	Candidat	% des voix le 21 mars	% des voix le 28 mars
	Jean-Noël Badénas	33,78	57,70
	Grégoire Kuény (UMP)	16,58	22,24
	Jean-Philippe Échalier (FN)	19,30	20,06
Canton de Murviel-lès-Béziers	Norbert Étienne (PC)	41,86	53,01
	François Anglade (UMP)	28,79	33,30
	Robert Beaufiles (FN)	14,51	13,69

Le 28 mars le Parti socialiste obtient tous les sièges de conseillers. Le canton de Saint-Gervais-sur-Mare repasse à gauche.

2.22.3. L'évolution comparée des votes frontistes lors des élections régionales et cantonales de 2004

Une telle étude ne peut concerner l'ensemble des communes-cible. Elle ne peut se faire que sur les villages des cantons où l'on votait pour le renouvellement des conseillers généraux.

Une première comparaison des votes obtenus par la liste Jamet au premier tour des élections régionales et ceux des différents candidats à l'élection cantonale montre un vote globalement plus important dans le cadre de l'élection régionale (413 voix / 368 voix).

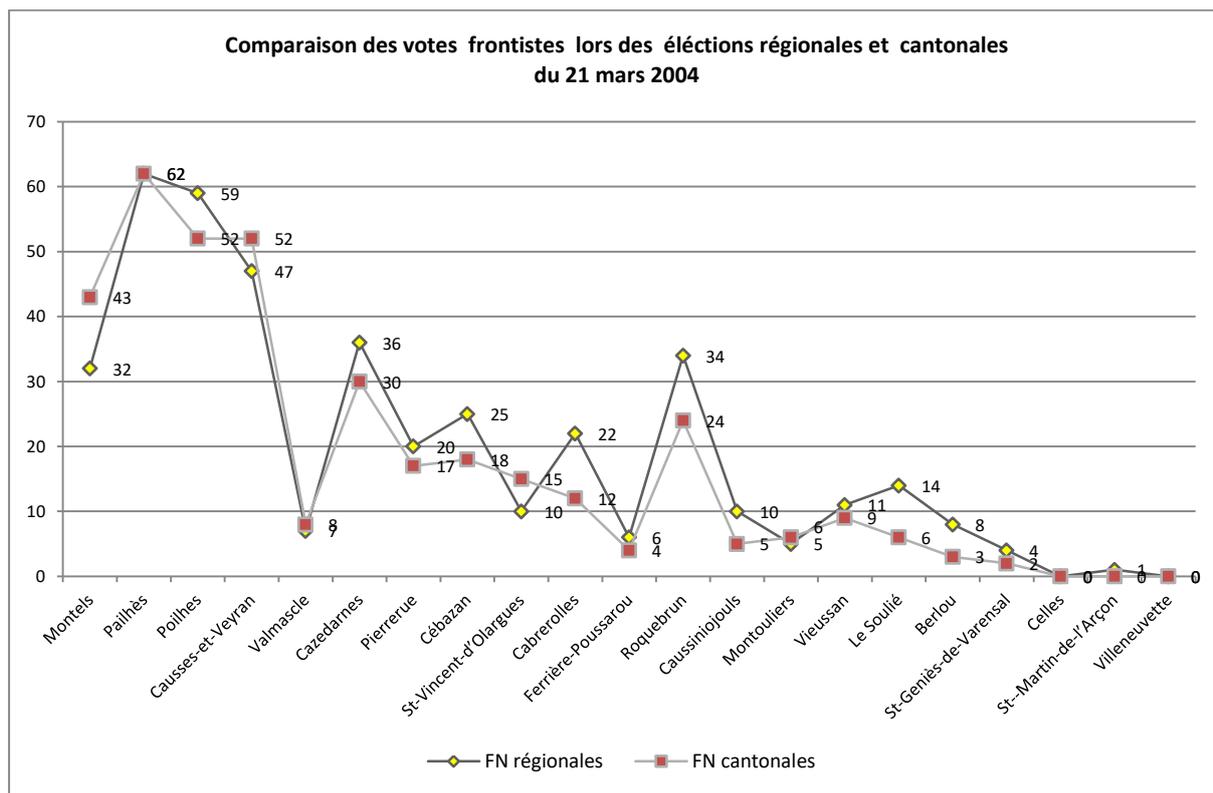
⁵⁹⁹ LO est présente pour les cantons de Clermont-l'Hérault, Murviel-lès-Béziers, Saint-Gervais-sur-Mare et Saint-Chinian, la LCR est présente pour le canton d'Olargues.

⁶⁰⁰ Jean-Paul Échalier pour le canton de Capestang, Julien Sanchez pour celui de Clermont-l'Hérault, Robert Beaufiles pour celui de Murviel-lès-Béziers, Jean-François Roux pour celui d'Olargues, Albert Sauvanet pour celui de Saint-Chinian, Marie Gerber pour celui de Saint-Gervais-sur-Mare et Philippe Delmotte pour celui de la Salvetat-sur-Agout.

⁶⁰¹ Duel PS/UMP entre Alain Carzola, (49,55 %) et Jean-Luc Lauze (16,37 %). Jean-François Roux (FN) battu a obtenu 6,88% des suffrages. Alain Carzola l'emporte au second tour.

⁶⁰² Duel PS/UDF entre Jean Arcas, (35,57 %) et Claude Revel (24,34 %). Julien Sanchez (FN) battu a obtenu 14,54% des suffrages. Jean Arcas l'emporte au second tour.

⁶⁰³ Duel PS/CPNT entre Jean-Luc Falip, (37,95 %) et Max Alliès (15,72 %), Jean-Michel Magnan arrivé second avec 22,36% s'étant désisté. Marie Gerber (FN) battue a obtenu 7,70 % des suffrages. Jean-Luc Falip l'emporte au second tour.



Graphique 39 : Comparaison élections régionales et cantonales 11 mars 2004

Classement des communes par pourcentage décroissant.

Cette règle souffre cependant quelques exceptions. À *Montels* l'écart est de 10 voix en faveur de l'élection du conseiller général et le score FN passe de 28,07 %, à 38,39 %. Il en est de même à *Causses-et-Veyran*, à *Valmascle*, à *Saint-Vincent d'Olargues* et à *Montouliers* mais avec de faibles écarts. La fidélité au conseiller sortant quand il se représentait a certainement joué.

Les électeurs de quatre communes ont voté à plus de 20 % en faveur des candidats du Front national dont les deux villages appartenant au canton de Capestang où Jean-Philippe Échallier a obtenu 19,30 % des suffrages. Quatorze communes ont crédité les candidats frontistes de moins de 10 %. Elles sont seulement de onze à le faire pour l'élection régionale.

Tableau 37 : Comparaison des votes FN Élections régionales et cantonales 2004

Communes	FN régionales	%	FN cantonales	%
Montels	32	28,07	43	38,39
Pailhès	62	21,31	62	20,95
Poilhès	59	22,69	52	19,85
Causses-et-Veyran	47	15,36	52	16,77
Valmascle	7	14,29	8	16
Cazedarnes	36	14,88	30	12,35
Pierrerrue	20	13,33	17	11,33
Cébazan	25	11,85	18	8,14
St-Vincent-d'Olargues	10	5,38	15	7,54
Cabrerolles	22	13,33	12	7,14
Ferrières-Poussarou	6	10,71	4	7,14
Roquebrun	34	9,42	24	6,63
Caussiniojols	10	13,16	5	6,41
Montouliers	5	4,76	6	5,83
Vieussan	11	7,05	9	5,59
Le Soulié	14	12,5	6	5,45
Bertou	8	6,78	3	2,44
St-Geniès-de-Varensal	4	3,92	2	1,98
Celles	0	0	0	0

S ^t -Martin-de-l'Arçon	1	1,25	0	0
Villeneuve	0	0	0	0

Une comparaison avec les élections antérieures corroborent cet accroissement quantitatif. Pour ne pas biaiser les résultats plutôt que l'élection cantonale de 1998 où le Front national en présentait pas de candidat dans le canton de Clermont-l'Hérault, le choix de la comparaison s'est porté sur le premier tour de l'élection cantonale de 1992.

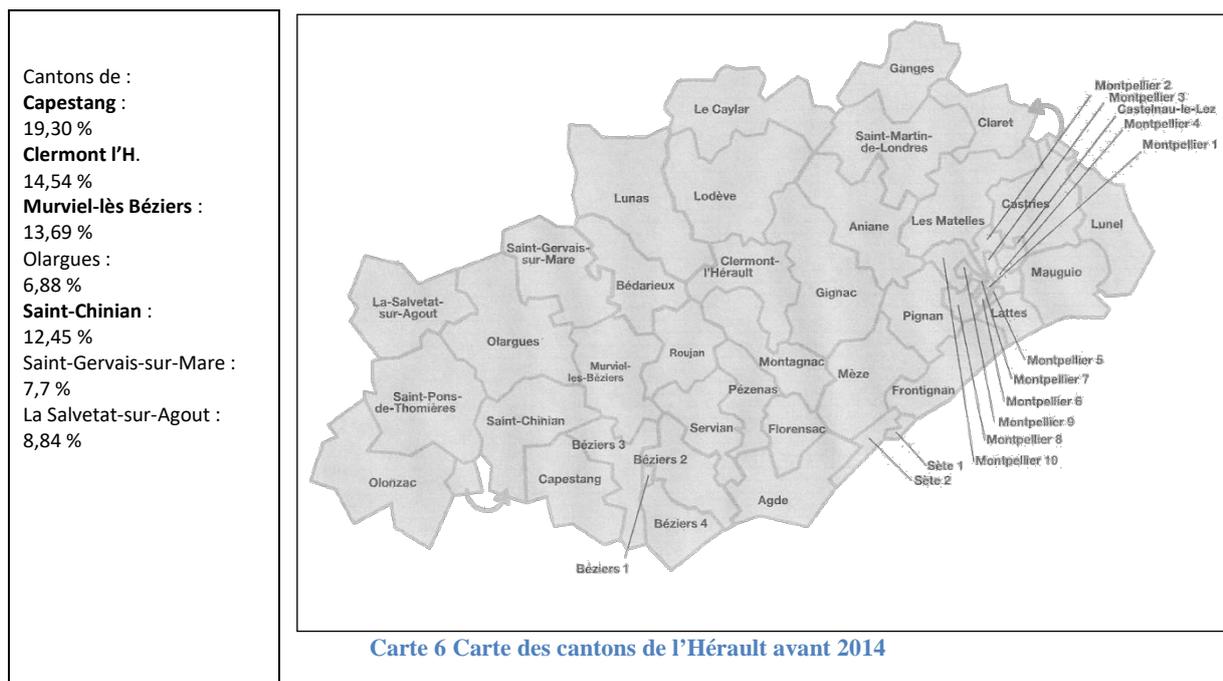
Dans un contexte d'accroissement important du nombre des inscrits (+8) qui se répercute en partie sur celui des suffrages exprimés (+6,66 %), on constate un croît en voix et de plus de deux points en pourcentage en faveur des candidats qui se réclament de Jean-Marie Le Pen.

Tableau 38 Comparaison des voix FN aux élections cantonales 1992 et 2004

Élections cantonales	Total inscrits	Total exprimés	FN	%
1992	4 276	3 037	283	9,33
2004	4 620	3 238	380	11,76

Cette avancée du Front national se fait malgré un contexte électoral à priori défavorable par suite de l'absence de notabilité de la quasi-totalité de ses candidats. Elle est cependant très variable d'un canton à l'autre : La carte infra permet de visualiser que trois des cantons où les scores sont les plus élevés, se trouvent directement au contact des cantons biterrois. Les trois où les pourcentages sont en deçà des 10 %, sont aussi les cantons les plus éloignés de cette ville.

Carte des cantons avant 2014 : Source : site conseil général de l'Hérault www.herault.fr Consulté 24 novembre 2010



2.23. Les élections européennes du 13 juin 2004

Ces élections se déroulent un mois après l'adhésion le 1^{er} mai 2004 de dix nouveaux pays à l'Union Européenne⁶⁰⁴. C'est, selon les dires du démographe Alain Monnier⁶⁰⁵ de l'Ined⁶⁰⁶, « Une

⁶⁰⁴ Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.

⁶⁰⁵ MONNIER Alain. « L'Union européenne à l'heure de l'élargissement », in: *Population*, 59^e année, n°2, 2004. pp. 361-384. http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_2004_num_59_2_7479 Consulté le 17 septembre 2015.

⁶⁰⁶ Institut National des Etudes démographiques.

étape cruciale dans la construction européenne... l'élargissement [démographiquement] le plus important... il concerne des pays dont le régime démocratique est sensiblement différent des quinze pays déjà membres... ». Selon cet auteur, « Dans l'immédiat, l'élargissement va se traduire par un rajeunissement de la population et par un ralentissement de son économie ».

L'opinion française est peu et mal informée des enjeux d'un élargissement, imposé par voie juridique et normative qui n'a jamais fait l'objet de véritables débats démocratiques transeuropéens. Elle a conscience des clivages au sein même des partis politiques de droite comme de gauche à propos de l'EU et de cet élargissement⁶⁰⁷, et est, parmi tous les anciens pays-membres, la plus réticente devant cet accroissement, subi plus que choisi⁶⁰⁸ qui pourrait, selon ses détracteurs, mettre en péril « l'héritage communautaire »⁶⁰⁹.

Le 13 juin 2004, les électeurs inaugurent aussi un nouveau mode de scrutin. La loi 2003-327 du 11 avril 2003 relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au parlement européen a modifié le mode de scrutin en remplaçant la circonscription nationale unique par la création de huit circonscriptions regroupant plusieurs régions⁶¹⁰, l'élection se faisant toujours au scrutin de liste à la représentation proportionnelle selon la méthode de la plus forte moyenne⁶¹¹. Le choix fait par le gouvernement Raffarin et son ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, d'un découpage inter-régional, inégal en nombre d'élus⁶¹² et celui de la méthode d'Hondt pour la répartition des sièges vise à privilégier les listes arrivées en tête, celles des grands partis, au détriment des listes des formations plus petites (CPNT, FN, LCR et LO).

2.23.1. La campagne vue par la presse locale

Contrairement aux campagnes antérieures, l'Union Européenne, de par la double conjoncture de l'élargissement et du projet de Constitution européenne destiné à donner une plus forte structuration politique et institutionnelle communautaire⁶¹³, est cette fois au premier plan des thèmes de campagne. Elle est, de ce fait, traitée très régulièrement par la presse locale dès le mois d'avril. Le 8

⁶⁰⁷ « Le PS refait son unité sur l'Europe. La question du projet de Constitution est mise entre parenthèse... Le compromis trouvé autour de l'Europe sociale et politique, l'éloignement des thèses les plus europhiles (Rocard) pourraient favoriser un rapprochement avec le PC, inquiet devant les délocalisations... ». *Le Midi Libre* le 18 avril 2004, en une et p. 18.

⁶⁰⁸ RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux*, Paris, Presses de Sciences Po « Académique », 2004 et en particulier le chapitre écrit par GRUNBERG Gérard et LEQUESNE, Christian, « France une société méfiante, des élites sceptiques », p. 47 à 63.

⁶⁰⁹ CUETO Carlos de, PÉRÈS Hubert. « L'élargissement oriental de l'Union européenne : un processus inachevé de révision institutionnelle » in : *Pôle Sud*, n°16, 2002. L'Espagne du politique, (dir.) William Genieys. pp. 143-156. DOI : 10.3406/pole.2002.1144 Consulté le 9 octobre 2015. Carlos de Cueto est professeur à l'Université de Grenade.

www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2002_num_16_1_1144 Consulté le 9 octobre 2015.

⁶¹⁰ Le Languedoc-Roussillon fait désormais partie de la circonscription du Sud-Ouest qui regroupe aussi l'Aquitaine et la région Midi Pyrénées.

⁶¹¹ L. 2003-327, 2, 1, Art. 13 : « L'élection a lieu, par circonscription, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel. Les sièges sont répartis, dans la circonscription, entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne ». <http://legifrance.gouv.fr/>

⁶¹² La règle des 5 % pour obtenir un député européen est maintenu mais dans les faits, si autrefois il suffisait effectivement à une liste d'obtenir 5 % à l'échelon national pour avoir un élu, après le vote de la loi, dans les circonscriptions qui comptent le moins d'élus, le quotient électoral augmente mécaniquement et le seuil pour obtenir un député s'élève. Ajouté au choix de la règle de la plus forte moyenne, le résultat aboutit logiquement à un laminage de la représentation des petits partis.

⁶¹³ Source : Questions sur la convention sur l'avenir de l'Europe à Jean-Luc Sauron, Maître des Requêtes au Conseil d'état, professeur associé à l'Université Robert Schuman de Strasbourg, 6 juin 2002 <http://www.vie-publique.fr> Consulté le 9 octobre 2015.

avril c'est Philippe de Villiers qui, selon *Le Midi Libre*⁶¹⁴, donne le coup d'envoi de la campagne, en présentant huit listes et en se positionnant sur l'un des sujets brûlants de cette campagne : l'entrée éventuelle de la Turquie dans l'Union Européenne⁶¹⁵. Un point de vue dont n'est pas très éloigné Alain Juppé, cité à la même page : « Les pays proches de l'UE n'ont pas vocation à y entrer sous peine de la dénaturer ». Cette prise de position du maire de Bordeaux montre bien l'ambiguïté existante entre la position volontariste de Jacques Chirac et celle de sa majorité sur le sujet. Le 19 avril le journaliste du *Midi Libre* Claude Imbert dans sa libre chronique, page 18, met l'accent sur la difficile construction de l'Union Européenne. Il parle « d'un sac de nœuds » pour évoquer l'obligation de faire le deuil d'une Europe-puissance, face aux USA, le blocage français devant le projet de constitution, les disparités économiques entre pays-membres, l'inconsistance de la politique commune internationale et sa très grande prudence « dans le guêpier arabe ».

Le 30 avril *Le Midi Libre* titre en une : « La grande Europe voit le jour demain » mais le 1^{er} mai, sous le titre « L'Europe nouvelle se cherche encore » et dans différents articles sur deux pages intérieures⁶¹⁶, le journal se montre dubitatif sur les bienfaits de cet élargissement⁶¹⁷, pose le problème du déséquilibre démographique⁶¹⁸ et pointe le risque d'une délocalisation de l'emploi à l'Est⁶¹⁹.

Le 10 mai, il est rendu compte d'une émission télévisée questions/réponses Tony Blair/Jacques Chirac en faveur d'une adoption de la Constitution européenne avant les 17 et 18 juin 2004, dates de la réunion à Bruxelles des 25 chefs d'États et de gouvernement de l'Union Européenne⁶²⁰. L'opportunité d'un référendum⁶²¹ pour sa ratification nationale fait partie des thèmes évoqués. Le 17 mai, il est question de la concordance de point de vue entre le chancelier Schröder et Jacques Chirac sur la Constitution et d'une possibilité d'accord avec le nouveau Premier ministre espagnol José Luis Zapatero. Le 23 mai la page 20 est consacrée aux « enjeux⁶²² et mode d'emploi » de l'élection et le 30 mai (p. 17) sont interviewés trois députés européens de la région : Alain Esclopé (CPNT), Yves

⁶¹⁴ *Le Midi Libre*, 8 avril 2004, p. 18.

⁶¹⁵ Sur son site internet, il justifie son refus de voter la confiance au gouvernement par son opposition irréductible à cette entrée. Le projet de l'entrée de la Turquie est très ancien puisque l'article 28 des accords d'Ankara en 1963 faisait référence à une possibilité de demande d'admission qui fut effectivement faite en 1987 et refusée une première fois en 1990.

C'est en 2004, à l'occasion des élections régionales et des européennes, que les partis créent des sites Internet pour mieux diffuser leurs idées. Réalisées à l'échelon national, le manque de compétences explique qu'à l'échelon régional, à cette date, tous les partis ne sont pas présents sur la toile. Certains dont le FN se contentent de renvoyer sur leur site national.

⁶¹⁶ p. 20, 21.

⁶¹⁷ Est-ce un hasard si quelques jours après l'élargissement, le 19 mai la mise en arrestation « d'un gang de roumains qui écumait le Midi » se retrouve dans le journal placé en page une ? La Roumanie ne fait certes pas partie des nouveaux pays-membres mais c'est un pays de l'Europe de l'Est.

⁶¹⁸ « Dix ans après l'effondrement du bloc communiste la « fiancée de l'Est... va rejoindre... des époux d'âge murs de l'Ouest ».

⁶¹⁹ Déjà le 26 avril 2004, sous le titre « l'Europe à l'épreuve de l'élargissement », l'échec de la réunification de Chypre, futur nouveau membre, avait été évoqué comme le prélude à une série de difficultés futures.

⁶²⁰ Les 17 et 18 juin 2004, les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union européenne sont parvenus à un accord sur le texte du projet de traité constitutionnel. Le texte est signé à Rome le 29 octobre 2004. Son rejet par les électeurs français et néerlandais lors des référendums du 29 mai et du 1er juin 2005 a empêché sa mise en application.

⁶²¹ Nicolas Sarkozy, devenu depuis le remaniement ministériel d'avril, ministre d'État, de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, se positionne clairement en faveur du référendum dans une posture de compétiteur pour la présidentielle de 2007.

⁶²² Le journaliste parle des pouvoirs parlementaires, codécisionnaires de la Commission en matière d'immigration, de coopération judiciaire et policière depuis Maastricht et de l'augmentation de ceux-ci dans le cadre de la future Constitution.

Piétracenta (Génération-Écologie) et Jean-Claude Martinez (FN) sur leur rôle au parlement de Strasbourg.

L'Europe et son devenir ont beau être omniprésents dans la campagne ils ne sont pas les seuls thèmes débattus dans la presse. L'arrestation de suspects un an après l'attentat de Casablanca⁶²³, l'expulsion de l'imam de Vénissieux⁶²⁴, immédiatement exploité électoralement par Jean-Marie Le Pen⁶²⁵, les attentats d'Al Qaïda sur les champs pétroliers d'Arabie⁶²⁶ en pleine hausse des prix de l'essence à la pompe, tous ces événements font l'objet d'articles. Sont aussi évoquées les difficultés spécifiques locales, la pauvreté en Languedoc Roussillon⁶²⁷, les problèmes posés par la décentralisation⁶²⁸, les difficultés du monde agricole avec le manque de terres des éleveurs d'ovins en zone montagnarde⁶²⁹. Un climat social fortement dégradé à la mi-mai⁶³⁰ par la hausse des prix des carburants, les blocages des transporteurs routiers, ceux des ports par les marins en colère début juin⁶³¹ auxquels s'ajoutent des mouvements de grèves à la SNCF, à la Poste et plus localement, la grève des bus à Sète, tous ces problèmes qui affectent la vie quotidienne replacent l'élection dans un cadre très classique franco-français avec, pour l'électeur, la tentation du vote sanction.

2.23.2. Le vote des communes

Vingt-six listes ont été présentées au suffrage des électeurs pour la circonscription Sud-Ouest, soit sept de plus qu'en 1999. Neuf d'entre elles n'ont recueilli aucune voix dans le département de l'Hérault⁶³². Sept autres y obtiennent des scores inférieurs à 2 % des suffrages⁶³³. Ces seize listes ne font pas ici l'objet d'étude. Parmi elles se trouve celle du MNR, représentée par Séverine Souville. Les scores réalisés par la liste "Europe oui, Turquie non" : 0,32 % pour la totalité de la circonscription et 0,41 % pour le département de l'Hérault, confirment l'échec irrémédiable des ambitions de Bruno Mégret.

Au soir du 13 juin le fait majeur est le nombre massif des abstentions. Beaucoup moins d'un électeur sur deux a choisi d'aller voter. La désaffection est générale. Pour l'ensemble de la France les

⁶²³ *Le Midi Libre*, 11 avril 2004. L'attentat de Casablanca dont Ben Laden fut sans doute l'inspirateur, eut lieu le 16 mai 2003, contre divers lieux représentant des intérêts européens et israéliens. Il fit au total 41 morts.

⁶²⁴ *Le Midi Libre*, 22 avril 2004, p.21.

⁶²⁵ « Les tartuffes qui nous gouvernent cherchent à empêcher les français de constater les conséquences de la criminelle politique d'immigration. » *Le Midi Libre*, 22 avril 2004, p. 21.

⁶²⁶ Attentats à Al Kobar dans l'Est du royaume saoudien. *Le Midi Libre*, 30 mars 2004, p.20.

⁶²⁷ « Comment survivre avec 602€ par mois ? » *Le Midi Libre*, 9 avril 2004, en une.

⁶²⁸ « Les présidents de région [la plupart socialistes donc opposants au gouvernement] se rendent massivement à Paris pour demander « des sous » à Matignon. », *Le Midi Libre* le 19 avril 2004 en une.

⁶²⁹ *Le Midi Libre*, 13 avril 2004, p.19.

⁶³⁰ *Le Midi Libre*, les 14 et 15 mai 2004.

⁶³¹ *Le Midi Libre*, les 4 et 5 juin 2004

⁶³² Il s'agit des listes : *Alliance royale*, tête de liste Marc-Alexandre Boyer ; *Diversité pour l'Europe Sud-Ouest*, tête de liste Ousmane Cissé ; *Herritarren zerrenda*, tête de liste Mirentchu Laco ; *France unie des travailleurs salariés et indépendants*, tête de liste Elisabeth Patry ; *Parti Humaniste*, tête de liste Françoise Baritel ; *WWW.jevoteautrement.com*, tête de liste Ahmed Mansouri, *F.R.A.N.C.E.*, tête de liste Denise Scheiwiler ; *Parti des socioprofessionnels*, tête de liste Rudi Sordes *Jus cogens* tête de liste Christian Joubert.

⁶³³ Il s'agit des listes : *Europe Démocratie Esperanto*, tête de liste Thierry Saladin - Scores obtenus dans le département de l'Hérault, 0,24 % ; *La France d'en bas*, tête de liste Jean-Pierre Garrigues, (1,50 %) *Europe oui, Turquie non*, (Bruno Mégret) tête de liste Séverine Souville (0,41 %) ; *Parti des travailleurs*, tête de liste Sylvette Chevalier (0,84 %) ; *Moins-d'impôt-gérer-utilement-l'emploi-pour-tous M.I.G.U.E.T.*, tête de liste Philippe Roy (0,77 %) ; *Vivre mieux avec L'Europe*, tête de liste Nadine Langhi (0,12 %) ; *Les régionalistes : Occitanie-Catalogne-Euskadi*, tête de liste Christian Lacour (0,38 %).

taux d'abstention passent de 53,24 % en 1999 à 57,24 % en 2004. À l'échelon régional, dans la circonscription Sud-Ouest qui, outre le Languedoc-Roussillon, comporte aussi l'Aquitaine et la région Midi Pyrénées, le taux est de 54,40 % pour l'ensemble de la circonscription et de 57,40 % pour le département de l'Hérault. En 1999, le Languedoc-Roussillon affichait un taux d'abstention de 50,10 % et le département de l'Hérault un taux de 50,03 %. Le phénomène est également visible dans les communes-cible puisque les taux ont progressé de dix points depuis 1999 passant de 39,84 % à 49,16 %. Ils restent toutefois légèrement inférieurs à 50 %.

Le nombre des inscrits sur les listes électorales des communes-cible est en forte augmentation, passant de 8 276 en 1999 à 8 834 cinq ans plus tard. Cette croissance, supérieure à celle observée lors des élections régionales trois mois auparavant, permet de visualiser la réalité de la mise en application de la loi organique du 25 mai 1998⁶³⁴ accordant la possibilité pour des électeurs européens, non français mais ayant choisi de résider en France, d'être inscrits sur des listes électorales pour participer aux scrutins municipaux et européens⁶³⁵. Phénomène peu visible lors de l'élection de 1999, d'autant que les chiffres comparatifs⁶³⁶ étaient antérieurs d'une année, les électeurs européens apparaissent clairement en 2004 où l'on peut comptabiliser 242 inscrits dans ce cas. Ils représentent alors en moyenne 2,74 % de l'ensemble des inscrits. Quelques communes ne sont pas concernées⁶³⁷. La majorité l'est mais de façon inégale. Dans plusieurs villages, *Boisset* (17,50 %), *Pardailhan* (13,43 %), *Rieussec* (11,43 %), *Romiguières*, (10 %), *Ferrals-les-Montagnes* (9,72 %) et *Margon* (8,19 %), le taux d'inscription peut avoisiner ou dépasser les 10 % de la totalité des inscrits⁶³⁸. Cette nouvelle catégorie d'électeurs fait d'ailleurs son apparition dans les articles du *Midi Libre* non seulement pour recenser leur nombre en France et les nationalités les plus présentes, mais aussi dans les annonces de festivités dans les pages locales⁶³⁹.

L'ampleur de l'abstention est cependant si forte qu'elle annule les effets de la croissance du nombre des inscrits. On assiste même à un déficit de 419 voix par rapport à l'élection de 1999, soit pratiquement 10 % de votants effectifs en moins. Si l'on étudie les histogrammes du premier tour des élections régionales et ceux, trois mois plus tard, des élections européennes en se référant à la répartition du nombre de voix partisans, tout en sachant que deux scrutins de liste n'ayant pas les mêmes enjeux ne peuvent être véritablement comparés, il semble bien que les abstentions aient

⁶³⁴ Loi organique n° 98-404 du 25 mai 1998 déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive 94/80/ CE du 19 décembre 1994. <http://legifrance.gouv.fr/>

⁶³⁵ Le poids des électeurs européens dans ces petites communautés villageoises est réel et fait l'objet de commentaires dans les entretiens à propos des élections municipales de mars 2014. Jean-Marie Delmotte à Pierrerue indique que la liste vainqueur des élections a su tirer judicieusement parti de leur poids électoral en incitant les européens résidents à aller voter pour elle et ainsi faire pencher la balance en sa faveur. À Margon les trois interlocuteurs parlent de l'habileté politique du maire (réélu au moment de l'entretien) à engranger les voix des Anglais qui forment au village une communauté très active, en prenant l'un d'entre eux parmi ses colistiers alors qu'il en disait du mal avant l'élection. (**V. annexes p. 24 et p. 30**) [*Accès restreint*].

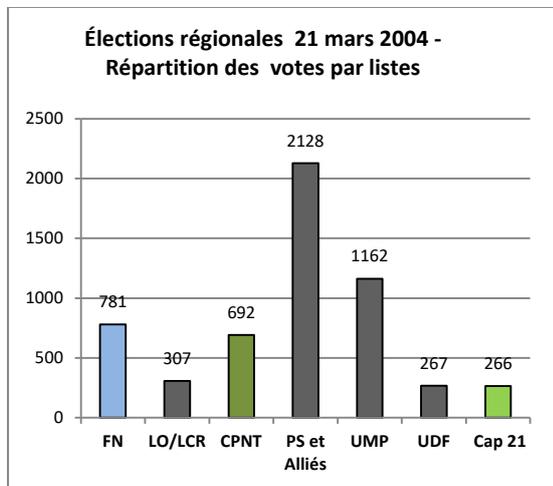
⁶³⁶ Il s'agit du chiffre des inscrits sur les listes électorales pour les élections régionales.

⁶³⁷ Seuls six villages affichent des chiffres d'inscrits semblables lors des élections régionales et des élections européennes. Il s'agit de Minerve, Montesquieu, Montouliers, Vélioux, Verrières-de-Moussans et Le Soulié. Cassagnoles offre la particularité d'avoir perdu 6 électeurs en trois mois.

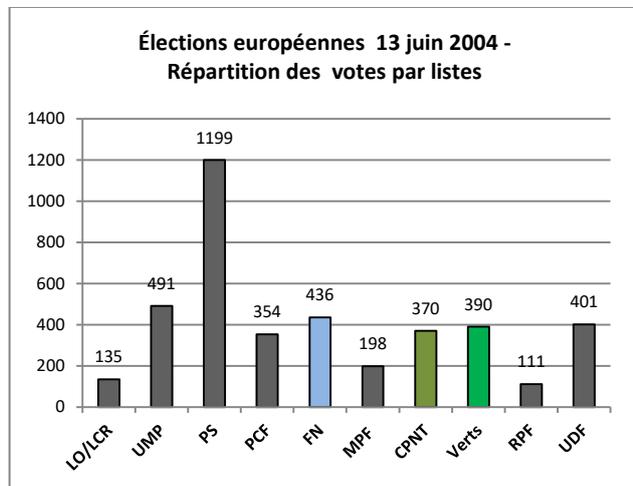
⁶³⁸ Le nombre total d'étrangers européens résidant dans les communes-cible est certainement plus élevé, toutes les personnes en capacité de s'inscrire sur les listes électorales ne le faisant pas obligatoirement.

⁶³⁹ Le 5 juin 2004 en page 17 un article consacré à « Ces électeurs venus d'ailleurs » et le 12 juin, page 12, on lit le compte rendu d'une « country-party » culinaire préparé par la communauté anglaise d'Olonzac si réussie d'après l'auteur de l'article, que les Suisses et les Allemands dont les manifestations sont prévues à l'automne, auront fort à faire pour la surpasser.

touché l'ensemble des formations partisanes sans modifier structurellement dans les communes-cible les rapports gauche/droite : 36,29 % pour le PS et le PCF d'une part et 28,06% pour les quatre partis représentant la droite⁶⁴⁰ d'autre part. Le PS reste, à gauche le parti dominant face à un PCF toujours plus affaibli. À droite l'UMP ne réussit pas à s'imposer de façon hégémonique devant l'UDF.



Graphique 40 : Élections régionales (a)



Graphique 41 : Élections européennes (b)

À gauche, si l'on additionne les voix des listes PS, PCF et les Verts⁶⁴¹, dont une partie avait peut-être voté Cap 21 en 1999, il manque presque 200 voix pour atteindre les résultats réalisés par la liste « Union toute » menée par Georges Frêche. Le Parti communiste qui se présente cette fois en tant que tel, voit sa liste obtenir 8,27 % des suffrages avec exactement le même nombre de voix qu'en 1999⁶⁴². On constate du reste le même phénomène pour les Verts dont la liste obtient aussi le même nombre de suffrages que lors des élections européennes précédentes. À droite, la perte en voix est légèrement supérieure à celle de la gauche si l'on s'en tient au strict total des voix obtenues par chaque liste partisane⁶⁴³. Elle est nettement plus élevée si l'on estime que, vraisemblablement, une partie des voix qui manquent au Front national se retrouvent dans celles accordées au mouvement de Philippe de Villiers ou à celui de Charles Pasqua. La division en quatre listes dont deux souverainistes, nées de la rupture entre Philippe de Villiers et Charles Pasqua, permet de mesurer, au moins pour les personnes qui sont allées voter, les rapports de force des différents courants de la droite classique⁶⁴⁴. À ce moment, dans les communes-cible le courant souverainiste y représente environ le tiers des suffrages. À l'intérieur de celui-ci, le parti de Philippe de Villiers l'emporte nettement sur le nouveau mouvement créé par Charles Pasqua⁶⁴⁵. L'UDF se retrouve en meilleure position qu'en mars et obtient 9,37 % des suffrages exprimés mais la baisse importante de ses voix lors des élections régionales est en partie conjoncturelle et peut s'expliquer par le choix de Marc Dufour comme tête de liste⁶⁴⁶. L'UMP, reste le parti le plus important de la droite classique avec 11,45 % des suffrages mais c'est sans doute celui à qui l'abstention a retiré le plus de voix. Les plus grands per-

⁶⁴⁰ UMP, UDF, RPF et MPF.

⁶⁴¹ Le total de cette addition est de 1943 voix. La différence est donc de 185 voix.

⁶⁴² En 1999, avec une abstention plus faible son pourcentage n'était que de 7,70 %.

⁶⁴³ L'addition des voix des listes de l'UPM, de l'UDR, du MPF et du RPF donne un total de 1 200 voix. Lors des régionales l'addition des listes UMP et UDF était de 1 429 voix soit une perte de 224 voix.

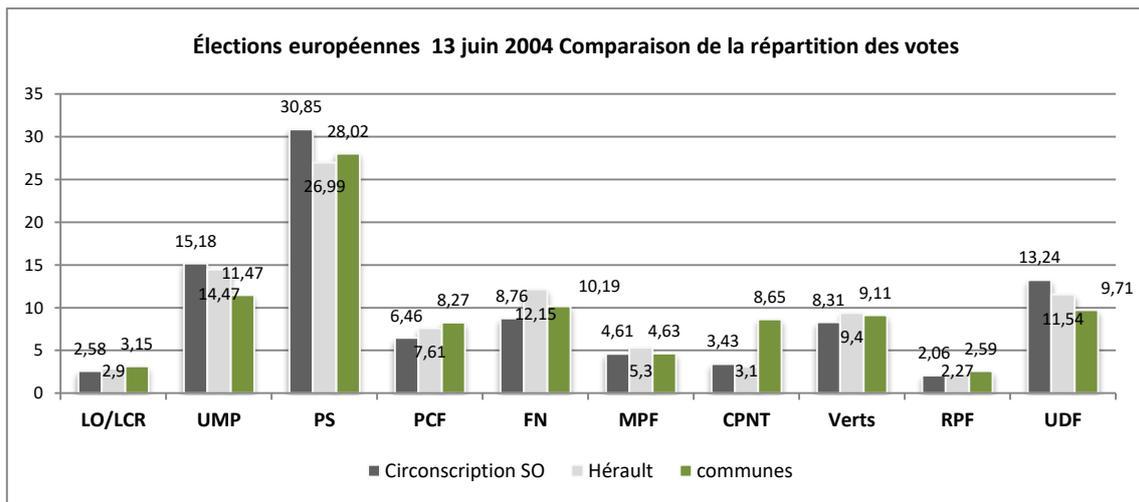
⁶⁴⁴ Le scrutin européen est sans doute celui où les électeurs votent le plus en fonction de leur appartenance ou affinité envers un parti et où la part de l'influence personnelle des candidats est la plus réduite.

⁶⁴⁵ Charles Pasqua avait pourtant repris le sigle du parti gaulliste avant la création de l'UMP en 2002.

⁶⁴⁶ Le très mauvais score de l'UDF lors des élections régionales peut s'expliquer par la captation d'une partie ses voix par l'UMP au nom du vote utile, les raisons ne s'excluant pas l'une l'autre.

dants sont sans conteste les partis dits contestataires que sont le CPNT et Le Front national. Le CPNT est sans doute celui à qui les urnes ont été le plus défavorable. Non seulement il a perdu 46,53 % des voix qu'il avait obtenues lors des élections régionales mais la chute par rapport à juin 1999 est impressionnante. À cette date, la liste menée par Jean Saint-Josse culminait à 26,24 % des suffrages. 1 241 personnes avaient choisi de voter pour la liste CPNT.

Comme le montre l'histogramme infra on assiste pour cette élection, à une normalisation des votes des électeurs des communes-cible par rapport à ceux du département avec un effacement des écarts relatifs aux suffrages exprimés qui les caractérisaient concernant le parti des chasseurs et celui de Jean-Marie Le Pen.



Graphique 42 : Élections européennes 2004 votes nationaux, départementaux, communaux

2.23.3. Le Vote FN simple récupération ou progression ?

Le 13 juin le Front national obtient un député européen⁶⁴⁷ venant de l'Hérault mais il a perdu 44,14 % de son électorat du 15 mars 2004. Il s'agit d'une chute plus importante quantitativement que qualitativement puisqu'en pourcentage l'écart est de trois points, passant de 13,67 % à 10,19 %. Cependant si l'on se réfère à l'élection régionale de 1999, on constate au contraire un net accroissement quantitatif. Le nombre des électeurs ayant choisi les listes FN est passé en cinq ans de 194 à 436 et ce malgré une abstention en hausse de dix points. Il est vrai que les élections européennes de 1999 avaient été particulièrement défavorables au parti de Jean-Marie Le Pen. Il avait alors perdu 44,17 % de ses voix de 1994. À cette date, avec 350 suffrages, la liste « Allez la France » représentait 7,70 % des suffrages exprimés. En juin 2004 le score de la liste FN est supérieur à 10 %. L'ampleur de l'abstention fait que les votes frontistes ne représentent que 4,94 % des inscrits. Un pourcentage légèrement supérieur aux précédents depuis 1986. C'est donc pour cette élection en termes de croissance qu'il convient de parler.

En 1999 seul le petit village de *Boisset* (44 inscrits / 17 bulletins validés) avait voté à plus de 20 % et quatre communes, *Fouzilhon*, *Margon*, *Romigières* et *Saint-Étienne-Estréchoux*, l'avaient fait à plus de 10 %. Les scores de vingt localités étaient à inférieurs à 5 %⁶⁴⁸. Dans huit⁶⁴⁹ d'entre elles, les

⁶⁴⁷ Jean-Claude Martinez.

⁶⁴⁸ Berlou, Brenas, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, Caussiniojols, Cazedarnes, Celles, Félines-Minervoises, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Graissessac, La Livinière, Le Pradal, Le Soulié, Minerve, Oupia, Pardailhan, Pierrerue, Roquebrun, Roquessels, Saint-Géniès-de-Varensal, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Vincent-d'Olargues, Vailhan, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Viéussan et Ville-neuvette.

électeurs n'avaient attribué aucun bulletin aux listes frontistes et/ou mégrétiste, à l'exception d'Oupia qui avait voté à 8,93 % pour la liste du Mouvement national.

En 2004 la situation est totalement différente et le tableau comparatif entre les deux scrutins montre les progrès en voix et pourcentages qui affectent peu ou prou la majorité des communes. Seuls six villages, dont *Boisset*, voient le nombre des votes frontistes baisser ⁶⁵⁰. En opposition certains gains sont considérables. C'est le cas par exemple au village *Le Soulié* qui passe de 2 - 3 avec la liste MN - à 16 voix et 20 % de suffrages exprimés. Sept communes ont des scores égaux ou supérieurs à 20 %. Au total dans dix-neuf localités, les votes en faveur de la liste frontiste sont au-dessus de la barre des 10 %. À l'exception de *Fouzilhon*, *Romigières* et *Margon*, ils étaient en juin 1999 tous inférieurs, voire très inférieurs, à un tel pourcentage.

Tableau 39 : Votes FN comparaison élections européennes 1999 - 2004

Communes	Élections européennes 1999				Élections européennes 2004					
	Ins.	Exp.	FN	%	Mégrét	%	Ins.	Exp.	FN	%
Lavalette	55	33	2	6,06	2	6,06	59	40	13	32,5
Montels	123	87	7	8,05	3	3,45	157	72	17	23,61
Fouzilhon	131	64	12	18,75	1	1,56	165	72	16	22,22
Romigières	19	12	2	16,67	1	8,33	22	9	2	22,22
Margon	199	124	15	12,1	9	7,26	251	123	26	21,14
S ^t -Étienne-Estréchoux	264	120	13	10,83	3	2,5	249	137	28	20,44
Le Soulié	120	80	2	2,5	1	1,25	158	80	16	20
Caussiniojols	101	59	1	1,69	4	6,78	99	50	9	18
Poilhès	418	230	12	5,22	5	2,17	414	180	29	16,11
Cabrerolles	224	118	6	5,08	2	1,69	239	94	15	15,96
Usclas-d'Hérault	142	87	7	8,05	2	2,3	194	94	14	14,89
Montesquieu	47	34	3	8,82	0	0	55	36	5	13,89
Cazedarnes	321	161	4	2,48	9	5,59	337	157	21	13,38
Pierrèrue	218	147	3	2,04	1	0,68	231	131	17	12,98
Ferrals-les-Montagnes	119	82	2	2,44	1	1,22	159	118	15	12,71
Carlencas-et-Levas	77	49	1	2,04	1	2,04	88	44	5	11,36
Pailhès	348	186	11	5,91	11	5,91	393	161	18	11,18
Le Pradal	139	75	2	2,67	2	2,67	150	74	8	10,81
Minerve	109	73	2	2,74	4	5,48	113	56	6	10,71
Graissessac	598	297	5	1,68	7	2,36	592	236	22	9,32
Vailhan	113	53	1	1,89	0	0	118	43	4	9,3
Aumes	271	164	10	6,1	8	4,49	287	131	12	9,16
Valmascle	53	27	4	14,81	0	0	67	33	3	9,09
Causse-et-Veyran	453	258	19	7,36	4	1,55	495	240	21	8,75
Vélieux	39	27	0	0	0	0	47	23	2	8,7
Félines-Minervois	337	181	2	1,1	5	2,76	318	141	10	7,09
Vieussan	213	131	0	0	0	0	229	116	8	6,9
Cébazan	315	176	10	5,68	1	0,57	354	166	11	6,63
Verreries-de-Moussans	107	68	3	4,41	0	0	116	64	4	6,25
Berlou	183	105	1	0,95	2	1,9	182	98	6	6,12
La Livinière	391	217	2	0,92	8	3,69	406	197	12	6,09
Oupia	200	112	0	0	10	8,93	213	107	6	5,61
S ^t -Vincent-d'Olargues	286	187	3	1,6	0	0	287	146	8	5,48
Pardailhan	136	81	2	2,47	3	3,7	152	74	4	5,41
Ferrières-Poussarou	65	43	2	4,65	4	9,3	75	40	2	5
Roquebrun	520	309	7	2,27	5	1,62	533	273	13	4,76
Boisset	44	17	4	23,53	0	0	47	25	1	4
Montouliers	155	87	5	5,75	0	0	163	80	3	3,75
St-Génies-de-Varensal	145	82	0	0	0	0	130	82	3	3,66
Rieussec	67	46	4	8,7	0	0	78	41	1	2,44
Roquessels	96	48	2	4,17	0	0	102	32	0	0
S ^t -Martin-de-l'Arçon	102	75	1	1,33	0	0	108	57	0	0
Celles	27	10	0	0	0	0	27	14	0	0

⁶⁴⁹ Brenas, Cassagnoles, Celles, Oupia, Saint-Génies-de-Varensal, Vélieux, Vieussan et Villeneuve.

⁶⁵⁰ Aumes, Boisset, Montouliers, Oupia, Rieussec et Valmascle.

Villeneuveville	76	45	0	0	0	0	61	32	0	0
Brenas	35	20	0	0	1	5	35	24	0	0
Cassagnoles	75	43	0	0	0	0	79	36	0	0

Un regard comparatif sur les noms des douze communes où les listes du Front national ont fait leurs meilleurs scores en mars et en juin 2004 montre qu'il s'agit majoritairement des mêmes (9/12).

Tableau 40 : Listes des 12 communes aux scores FN les plus élevés - Élections régionales et européennes 2004

Election régionale 2004		Election européenne 2004	
Romiguières	Saint-Étienne-Estréchoux	Lavalette	<i>Le Soulié</i>
Lavalette	Poilhaes	Montels	<i>Caussiniojols</i>
Fouzilhon	Margon	Fouzilhon	Poilhaes
Montels	<i>Pailhès</i>	Romiguières	<i>Cabrerolles</i>
<i>Boisset</i>	Usclas-d'Hérault	Margon	Usclas-d'Hérault
<i>Carlencas-et-Levas</i>	Montesquieu	Saint-Étienne-Estréchoux	Montesquieu

Il est donc possible de parler d'une cohérence dans les choix et d'un vote d'adhésion pour les électeurs frontistes de ces communes.

2.24. L'élection présidentielle 2007 le scrutin du 22 avril

2.24.1. L'impact du referendum du 29 mai 2005 sur l'élection présidentielle de 2007

Les referendums ne font pas partie de l'étude entreprise puisque leur formulation même interdit de distinguer l'appartenance partisane des votants. Si celui de 2005 est brièvement abordé ici c'est en raison de ses répercussions sur la vie partisane et par suite, de son influence sur la campagne présidentielle de 2007.

Contrairement au referendum précédent sur le quinquennat, celui sur la ratification de la constitution européenne a provoqué un grand intérêt électoral. À quelques semaines de ce scrutin, la décision gouvernementale de supprimer le lundi de Pentecôte en tant que jour férié a suscité un vif mécontentement qui a eu pour effet de renforcer la mobilisation contre la ratification du traité⁶⁵¹ dans l'opinion populaire. *Le Midi Libre* rend compte largement de la campagne et des débats qu'elle suscite. Les partisans du non ne sont pas seulement des partis comme le PCF ou à l'extrême gauche, le LO et le LCR, ou bien à droite le Front national et les partis souverainistes. Les chefs de file des principaux courants socialistes affichent des points de vue divergents. Certains choisissent de s'opposer publiquement à la position officielle de leur parti⁶⁵². Arnaud Montebourg, en meeting le 1^{er} mai aux arènes de Béziers, n'hésite pas à se référer à un discours de Jean Jaurès fait le 30 avril 1905 devant les mineurs de Graissessac, les verriers du Bousquet d'Orb et les viticulteurs du Piscénois pour dire « Non à une unité despotique »⁶⁵³. Quant à Laurent Fabius, il se pose en interlocuteur et adversaire direct de Jacques Chirac sur les ondes et à la télévision tandis que la rumeur d'un éventuel « plan B », en cas de non au referendum, sème la confusion dans les esprits et les sondages⁶⁵⁴. Ces

⁶⁵¹ Lors des traditionnels défilés du 1^{er} mai, tant à Montpellier qu'à Béziers le non au projet du traité constitutionnel européen se mêle à celui de la suppression du jour férié. *Le Midi Libre* 2 mai 2005, 2^{ème} cahier, p.1.

⁶⁵² Ligne qui est celle de son secrétaire général, François Hollande et de l'ancien Premier ministre Lionel Jospin.

⁶⁵³ *Le Midi Libre* 2 mai 2005, 2^{ème} cahier, p.6.

⁶⁵⁴ À dix jours du scrutin, un sondage IFOP *Midi Libre*, publié le 20 mai 2005 et repris le 21, prévoyait un oui majoritaire en Languedoc Roussillon et un non dans l'Hérault avec une carte divisant le département entre l'Est [région montpelliéraine] favorable au oui s'opposant à l'Ouest massivement contre le traité. Le 30 mai c'est le non qui l'emporte dans l'ensemble du département à 60,14 % et une abstention à 28,86 %. Les communes ont voté massivement contre le projet de constitution européenne à l'exception du petit village de Romiguières et celui de Villeneuveville où les votes s'équilibrent. (V. annexes p. 88 [p. 62]).

affrontements ne sont pas sans laisser de traces. Au moment du choix de l'investiture du parti pour un candidat à la présidentielle, le 17 novembre 2006, elles ont peut-être facilité la victoire d'une candidature inopinée, celle de Ségolène Royal⁶⁵⁵ dont Gérard Grunberg⁶⁵⁶ fait remarquer que l'un de ses atouts est sans doute d'être la compagne du secrétaire général, ce qui, selon son expression, lui permet d'être « un pied en dehors du parti pour l'opinion et un pied dedans ».

A contrario, le score national à 1,97 %⁶⁵⁷ de Marie-George Buffet, inférieur de moitié à celui déjà catastrophique obtenu par Robert Hue en 2002 (3,37 %), doit sans doute quelque chose à la déception de militants anti-libéraux et altermondialistes. En 2005, à la suite du succès massif et populaire du non⁶⁵⁸ se crée très vite un collectif de partis et de mouvements de gauche et d'extrême gauche pour une Europe anti-libérale et laïque dont font partie entre autres ATTAC, Le MRAP, la LCR et aussi le PCF. Le mouvement est relayé par de nombreux « collectifs du 29 juin » locaux. Leur intention de porter une candidature unitaire lors des élections présidentielles va toutefois échouer et éclater finalement en trois candidatures, la LCR puis le PCF choisissant chacun un candidat représentant leur propre parti. Le 19 février 2007⁶⁵⁹ *Le Midi Libre* sous le titre : « La stratégie Buffet exaspère les militants » évoque la frustration des partisans d'une candidature unique « qui décident de claquer la porte » et de soutenir José Bové.

2.2.4.2. La campagne vue par la presse locale

La campagne de 2007 présente trois caractéristiques qui la différencient des campagnes présidentielles étudiées précédemment.

Elle se distingue par son omniprésence dans la presse et par une durée inhabituelle. Trois mois avant le scrutin la lecture du *Midi libre* montre que la campagne est, de fait, déjà engagée depuis novembre 2006. Depuis près de deux ans les étapes médiatisées de la candidature de Ségolène Royal ont créé une atmosphère de campagne présidentielle, laquelle débute donc logiquement avec l'annonce de sa victoire sur les « éléphants » de son parti. Certes Nicolas Sarkozy son adversaire à droite, ne peut se déclarer officiellement⁶⁶⁰ avant l'annonce de la non-représentation de Jacques Chirac mais chacun sait, comme l'écrit le 11 mars 2007 *Le Midi Libre*, qu'il s'agit d'un « vrai-faux suspense ». Sa volonté de se maintenir à un poste ministériel jusque fin mars lui est d'ailleurs un avantage.

Une autre différence remarquée : le centrage autour de la personne des candidats⁶⁶¹, de leur image. Les deux principaux concurrents, jeunes quinquagénaires, briguent pour la première fois la

⁶⁵⁵ Une candidature par ailleurs soigneusement préparée et habilement mise en scène depuis septembre 2005. Cette stratégie de mise en exergue de la personnalité par Ségolène Royal qui entend s'appuyer sur les attentes exprimées par les électeurs - notamment grâce à son site : « Désir d'avenir » - et qui joue du décalage de ses propositions en regard des thèmes classiquement défendus par le PS, a rencontré une véritable adhésion dans l'opinion publique, scandée par les sondages, jusqu'au 17 novembre 2006.

⁶⁵⁶ <http://www.ina.fr/video/3222079001003> à propos de la candidature officielle de Ségolène Royal le 17 novembre 2006. Consulté le 18 octobre 2015. Il convient aussi de noter que la grande campagne d'adhésion lancée via Internet à prix réduit fin mars 2006 par le PS - et donc par son secrétaire général - a opportunément accru le nombre de militants plus jeunes et potentiellement favorables à sa candidature au moment des votes des fédérations pour le choix du candidat officiellement désigné.

⁶⁵⁷ 2,16 % dans le département de l'Hérault. En 2002 Robert Hue y avait obtenu 4,09 % des suffrages.

⁶⁵⁸ 54,67 % pour le non avec une abstention de 30,63 %.

⁶⁵⁹ 2^{ème} cahier, p. 1.

⁶⁶⁰ Il démissionnera de ses fonctions au gouvernement le 26 mars 2007.

⁶⁶¹ LEFEBVRE Rémi, « L'opinion et la participation : la campagne présidentielle de Ségolène Royal. », *Hermès, La Revue* 3/2008 (n° 52), p. 163-170 URL : www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-163.htm. Consulté le 18 octobre 2015.

présidence de la République⁶⁶². Ils ont en commun d'appuyer leur projet sur des études de l'état de la société française, une volonté de casser les codes et d'être en rupture avec une certaine « bien-pensance » en usage dans leur parti. Ils n'hésitent pas de s'en référer directement à l'opinion publique⁶⁶³ pour obtenir son adhésion. La présentation de leur programme au cours de grands meetings savamment orchestrés⁶⁶⁴, largement couverts et commentés par les médias, participe de cette stratégie de communication. Cette campagne d'opinion n'est pas sans présenter des analogies pour ses détracteurs avec une démarche « marketing⁶⁶⁵ ».

Une dernière spécificité de cette campagne vue par la presse locale est la référence constante aux sondages. Certes il ne s'agit pas d'une nouveauté et le phénomène se remarquait déjà en 1995 mais en 2007 ce type d'information devient prégnant. Pour reprendre l'expression du journal lui-même, une « avalanche de sondages⁶⁶⁶ » emplit chaque semaine une ou plusieurs colonnes du deuxième cahier⁶⁶⁷ après avoir été annoncée en page une. Au gré de la parution des publications des différents instituts⁶⁶⁸ le lecteur héraultais est tenu au courant des scores potentiels des uns et des autres, de leur montée ou de leur descente de quelques points. Dès la mi-janvier 2007, à quelque exceptions près, Ségolène Royal est annoncée perdante au second tour. Avril voit la montée en puissance dans les sondages de François Bayrou qui se trouve placé au cœur des débats, objet d'attaques et de tentatives de rapprochement tout à la fois⁶⁶⁹.

Hormis ces caractéristiques, *Le Midi Libre* classiquement entreprend de février à avril de présenter dans ses colonnes l'ensemble des candidats potentiels⁶⁷⁰ ou officiels et de faire vivre à ses lecteurs le suspense des parrainages. Il relate les propos et les meetings⁶⁷¹ du candidat Le Pen qui rêve de renouveler le 21 avril 2002 et qui estime que les propos sur l'immigration tenus par Nicolas

⁶⁶² Ils sont en cela en phase avec l'opinion publique telle que la présente un sondage commandé par le *Midi Libre* sur le thème « le Languedoc et la présidentielle », publié le 9 février 2007, 2^{ème} cahier p. 3. 37 % des personnes interrogées souhaitent voir arriver au pouvoir une personnalité neuve. La fidélité à un parti venait en second avec 30 % et « donner plus de poids à des idées qui n'en ont pas assez » recueillait 29 % d'assentiment.

⁶⁶³ *Le Midi libre* le 21 février 2007, 2^{ème} cahier p.3, signale une audience record pour la prestation de Ségolène Royal, invitée le 19 février sur TF1 à répondre à cent téléspectateurs dans l'émission « J'ai une question à vous poser », émission dont le journal avait annoncé la tenue le jour même de son passage.

⁶⁶⁴ À La Porte de Versailles en janvier pour Nicolas Sarkozy ou à Villepinte le 11 février pour Ségolène Royal.

⁶⁶⁵ « J'ai un peu le sentiment d'une campagne marketing et zapping » Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière, propos rapportés dans *Le Midi Libre*, le 9 avril 2007, 2^{ème} cahier, p. 7.

⁶⁶⁶ *Le Midi libre* le 7 mars, 2^{ème} cahier p.5. Le Journal publie même ce jour-là les résultats d'un sondage sur l'utilité des enquêtes d'opinion et leur risque d'interférence sur les résultats du vote avec des résultats parfois curieux. Seules 30 % des personnes interrogées trouvent les sondages trop nombreux, 57 % ne pensent pas qu'ils soient un moyen utile à la compréhension de la vie politique. 59 % croient en leur influence sur le vote mais seuls 15 % pensent être personnellement influencés. – Sondage IFOP-Syntec.

⁶⁶⁷ Déjà existante en 2005, la nouvelle présentation du *Midi Libre* scinde le journal en deux parties. Une première partie - hormis la une qui sert aussi au signalement des articles phares du second cahier - est consacrée à la vie locale. Une seconde dite « 2^{ème} cahier » est intitulée : « Régions, France, Monde, Sport ».

⁶⁶⁸ Sont cités le Baromètre TNS-Sofres pour le Figaro, Ipsos pour Le Point, IFOP pour Le Point CSA, LH2 pour RMC, BVA pour le Midi Libre.

⁶⁶⁹ *Le Midi Libre*, 14 avril 2007, 2^{ème} cahier, p.1 « Rocard propose de marier Bayrou et Royal ».

⁶⁷⁰ Le 11 février 2007 (2^{ème} cahier, p. 4) présentation d'un candidat, Soleih Bencheik, docteur en sciences religieuses à l'École Pratique des Hautes-Études, ancien grand mufti de Marseille, se déclarant en tant que républicain soucieux d'adapter l'Islam aux exigences de la société française.

⁶⁷¹ Le 4 mars 2007 (2^{ème} cahier, p.4) l'article le plus important, avec photo, est consacré au discours de Jean-Marie Le Pen à Marseille où celui-ci fustige « l'immigration et les pilleurs du système » dénonçant les faux touristes, l'immigration positive, la discrimination positive, l'institutionnalisation de l'Islam en France, et l'aide à la construction de mosquées.

Sarkozy⁶⁷² et les mesures envisagées⁶⁷³ lui seront électoralement favorables. Le président du Front national déclare se battre seul contre tous ses concurrents⁶⁷⁴ tous « européistes ». Le journal consacre deux articles, le 25 et le 26 février 2007, à son programme, annoncé sous les titres « Le Pen vers le social » et « Le Pen mêle le social au national ». Ce virage, où Jean-Marie Le Pen se pose en défenseur des travailleurs pauvres⁶⁷⁵ est effectué sous l'influence conjointe de Jean-Claude Martinez, d'Alain Soral et de sa fille Marine qui est également sa directrice de campagne. Il est annoncé intentionnellement à Lille.

Les petits candidats, parmi lesquels il faut compter Marie-George Buffet, font également l'objet d'articles, avec plus d'insistance pour deux d'entre eux : José Bové et ses démêlés judiciaires, qui ont un temps menacé sa candidature, et Gérard Schivardi, artisan maçon, maire de *Mailhac*, petite commune de l'Aude et conseiller général du canton de Ginestas. Résolument anti-européen, il est soutenu par le Parti des travailleurs mais se définit comme non trotskyste⁶⁷⁶. La présentation de sa candidature « Le candidat des maires », lui vaudra de voir refuser ses affiches par la commission de contrôle de la campagne⁶⁷⁷. Il peut être intéressant de noter que *Le Midi Libre* ayant publié le 16 mars la liste, non exhaustive, des parrainages des maires héraultais, sur les quatorze communes-cible citées⁶⁷⁸ la majorité n'a accordé aucun parrainage, deux édiles ont refusé de dire leur choix, le maire de *Cazedarnes* a choisi Ségolène Royal, celui de *Ferrières-Poussarou*, Olivier Besancenot, celui de *Vieussan* Gérard Nihous et celui de *Roquessels*, Gérard Schivardi.

En dehors de la campagne électorale sont traitées des informations à caractère plus spécifiquement régionales. Telles, l'exclusion du Parti socialiste de Georges Frêche⁶⁷⁹, ses ennuis judiciaires, conséquence de ses propos sur les harkis et sur les policiers⁶⁸⁰, ou la demande de redressement fiscal⁶⁸¹ adressée la société Prodexport qui met directement en cause la gestion de Jacques Blanc lors de sa présidence de région⁶⁸². S'y trouvent aussi au gré des événements : le débat sur la laïcité, réactivé par la relaxe le 22 mars du directeur de *Charlie-Hebdo* concernant publication des caricatures de Mahomet l'année précédente, les inquiétudes envers le terrorisme à la suite des attentats d'Alger le 11 avril⁶⁸³ revendiqués par Al QAïda au Maghreb islamiste. L'écho de difficultés économiques illus-

⁶⁷² « Plus il en fait, mieux je me porte » *Le Midi Libre*, 9 février 2007, 2^{ème} cahier, p.3.

⁶⁷³ « Je veux un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. » Nicolas Sarkozy le 8 mars 2007 lors de l'émission de France 2 « À vous de juger ».

⁶⁷⁴ Comme d'ailleurs les instituts de sondage, il n'en voit que trois : Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy et François Bayrou.

⁶⁷⁵ « Prendre la défense des « douze millions de travailleurs pauvres dans tout le pays... Reprendre l'héritage des combats qui arrachèrent de haute lutte les droits essentiels aux patrons de droit divin... [Être] des adversaires du capitalisme financier, planétaire, à la différence des Bayrou, Sarkozy, Royal, tous partisans du oui à la constitution. » *Le Midi Libre* le 26 février 2007, 2^{ème} cahier, p. 2.

⁶⁷⁶ Il se dit « républicain, socialiste et laïque ».

⁶⁷⁷ *Le Midi Libre*, 30 mars, 2^{ème} cahier, p. 4,5. Un second article lui est consacré le 8 avril (2^{ème} cahier, p. 1). Il s'agit d'un reportage illustré dans le village audois dont Gérard Schivardi est maire avec un titre « Mailhac gagné par la schivardimania ».

⁶⁷⁸ Aumes (aucun), Berlou (aucun), Cabrerolles (aucun), Cazedarnes (Royal), Ferrières-Poussarou (Besancenot), Margon (aucun), Pailhan (refus de dire), Pardailhan (refus de dire), Pézènes-les-Montagnes (aucun), Roquebrun (aucun), Roquessels (Schivardi), Le Soulié (aucun), Vailhan (aucun) et Vieussan (Nihous). Le représentant des chasseurs a dépassé dans l'Hérault le maximum de parrainages autorisé (55 obtenus au lieu de 50 autorisés).

⁶⁷⁹ *Le Midi Libre*, 6 février 2007, en une : « Georges Frêche, président sans étiquette ».

⁶⁸⁰ *Le Midi Libre*, 22 février 2007, en une : « Georges Frêche, à nouveau devant la justice ».

⁶⁸¹ 500 000€ de redressement demandé par le fisc.

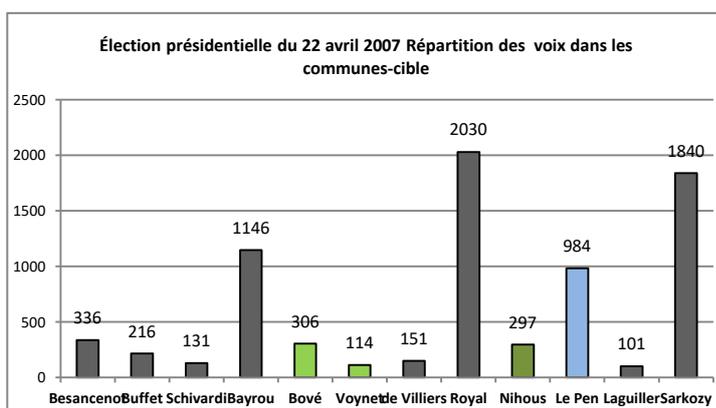
⁶⁸² *Le Midi Libre*, 24 mars 2007, 2^{ème} cahier, p.1.

⁶⁸³ *Le Midi Libre*, 13 avril 2007, 2^{ème} cahier, p.1. Le journaliste rappelle alors que la France est en vigilance rouge du plan Vigipirate depuis le 7 décembre 2006.

trées par l'annonce en début février d'une perte massive d'emplois à Airbus à Toulouse⁶⁸⁴, explique que le chômage soit le premier des thèmes, cité par 16 % les personnes interrogées fin mars, pour se déterminer. Il dépasse la précarité (13 %), l'insécurité (8 %) et l'immigration (6 %)⁶⁸⁵. S'y ajoute un autre motif d'inquiétude local, la flambée des prix de l'immobilier et par voie de conséquence, l'allongement des prêts bancaire, dans un contexte de forte croissance démographique allié à une faiblesse des salaires déjà évoquée⁶⁸⁶.

2.24.3. Le vote des communes

L'accroissement du nombre des inscrits, sensible en 2002 se poursuit⁶⁸⁷. En douze ans, le nombre d'électeurs potentiels est passé de 8 098 en 1995 à 8 923. L'intérêt suscité par la campagne a fait chuter le nombre des abstentions et fait progresser celui des suffrages exprimés de près de



Graphique 43 : Élection présidentielle de 2007

23 %⁶⁸⁸. Il s'ajoute dans certaines communes, telles celle de Margon⁶⁸⁹, à « l'effet lotissement »⁶⁹⁰.

Au soir du 22 avril contrairement au vote national et à celui de leur département les électeurs des communes-cible dans leur ensemble ont placé en premier Ségolène Royal qui recueille 25,85 % des suffrages exprimés. Son score, supérieur de dix points à celui

obtenu par Lionel Jospin en 2002, n'atteint toutefois pas celui du même Jospin en 1995. (29,39 %) Nicolas Sarkozy est second avec 23,94 % des voix mais il dispose d'une réserve de voix à droite non négligeable, visible sur l'histogramme ci-contre, même si une partie des 15 % des voix de François Bayrou, arrivé troisième, ne lui sont pas obligatoirement acquises. Le score de Marie-George Buffet, 2,81 %, réduit le Parti communiste à l'état de groupuscule au même titre que le Mouvement pour la France et les Verts. À l'extrême gauche, seule la LCR avec Olivier Besancenot réussit à conserver les pourcentages acquis en 2002 et à augmenter légèrement en voix. Long-

⁶⁸⁴ *Le Midi Libre*, 1^{er} mars 2007, en une et 2^{ème} cahier, p.1. / le 5 mars en une et 2^{ème} cahier « L'embarrassant dossier Airbus s'invite dans la campagne » « Sarkozy et Bayrou rencontrent les syndicats, Ségolène Royal ira lundi à Berlin pour discuter avec Angéla Merkel ».

⁶⁸⁵ *Le Midi Libre*, 9 mars 2007, 2^{ème} cahier, p.4.

⁶⁸⁶ *Le Midi Libre*, 22 avril 2007, 2^{ème} cahier, p.1.

⁶⁸⁷ « Depuis 1999, la campagne semble à nouveau attractive. Le nombre d'habitants de l'espace rural a en effet augmenté de 1,5 % par an entre 1999 et 2006. Le taux de croissance de la population rurale a doublé par rapport à la période 1982-1999. Il atteint aujourd'hui le taux observé dans l'espace urbain. Ce regain d'activité pour la " vie à la campagne " est particulièrement fort dans l'Hérault, où le nombre d'habitants de l'espace rural a augmenté de 2,2% par an, entre 1999 et 2006 »

INSEE, collection *Repères* janvier 2009 « La campagne et les centre villes de plus en plus attractifs en Languedoc ». http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=1&ref_id=14197 Consulté le 29 octobre 2015.

⁶⁸⁸ 6 267 suffrages exprimés en 2002, 7 685 en 2007, Taux cumulés des abstentions et des bulletins blancs ou nuls en 2002, 26,74 %, taux en 2007 13,87 %.

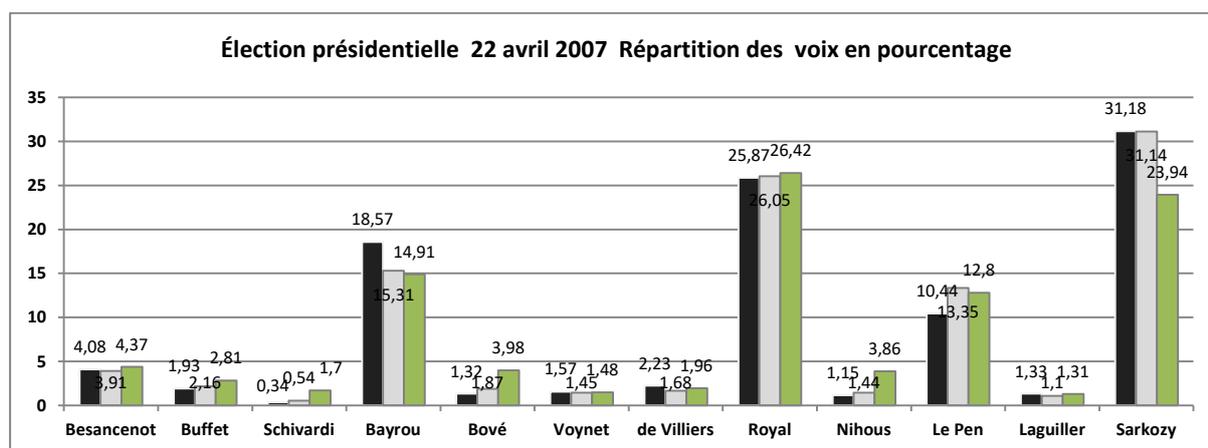
⁶⁸⁹ Margon 167 inscrits en 1995, 259 en 2007.

⁶⁹⁰ Le 18 mars 2007 *Le Midi Libre* (2^{ème} cahier p. 1) publiait un entretien avec Paul Allières qui voyait dans l'extension des villages par la multiplication des lotissements, « un phénomène de masse inédit » capable de modifier la donne électorale en signant « la fin des particularismes locaux ». (Déjà cité chapitre 2.2.)

temps soutenu dans les petits villages de l'Ouest héraultais, le CPNT s'effondre, passant de 16,69 % avec Jean Saint-Josse, candidat il est vrai proche et connu régionalement, à seulement 3,86 % avec Gérard Nihous. Quant à Jean-Marie Le Pen, il est passé de pratiquement 18 % des voix en 2002 à un peu moins de 13 %.

L'histogramme comparatif des votes infra montre que dans ces petites communes les électeurs ont été moins sensibles qu'ailleurs - Le département de l'Hérault a choisi Nicolas Sarkozy au même taux que l'ensemble des français - à l'opération de récupération des droites à son profit, même si celle-ci a en partie fonctionné. Il n'en demeure pas moins que pour la première fois, l'addition des voix des candidats de droite avec celle de Jean-Marie Le Pen atteint 53,62 % des suffrages. La gauche a perdu la majorité dans les communes-cible.

Élection du 22 avril 2007 histogramme de répartition comparative des voix



Graphique 44 : Élection présidentielle 2007 votes nationaux, départementaux, communaux

Si l'on compare les résultats avec ceux du 21 avril 2002⁶⁹¹, on constate que l'affaiblissement de la gauche dans les communes rurales se poursuit. Même si la candidate socialiste est en tête, l'effacement quasi complet du PCF, le manque de crédibilité gouvernementale de l'extrême gauche et la faiblesse des Verts signent l'échec d'une gauche plurielle. L'effondrement brutal du parti des chasseurs en plein ascension depuis sa création en 1989 et, en opposition, la résurrection momentanée du centre avec le succès de François Bayrou⁶⁹², montre l'instabilité de l'électorat.

2.24.4. La situation du Front national au soir du premier tour : Repli ou coup d'arrêt

Au soir du premier tour Jean-Marie Le Pen, dans les communes-cible, est à cinq points en deçà de son score d'avril 2002. Quantitativement il a perdu 133 voix. Il se retrouve, en pourcentages, dans la position qu'il occupait en 1995⁶⁹³. Cependant, même si certains commentateurs insistent sur son âge⁶⁹⁴ et l'existence de tiraillements internes⁶⁹⁵ après la défaite pour lui prédire des difficultés à pouvoir rebondir, on est loin en avril 2007 d'un effondrement tel que le connaît le CPNT.

⁶⁹¹ Jospin, 15,58 % ; Hue 5,14 % ; Chevènement, 4,9 % ; Laguiller, 4,97 ; Besancenot 4,74 % Chirac, 11,78 % ; 11, Madelin, 1,89 % ; Bayrou, 4,34 % ; Le Pen, 17,82 % ; Mégret, 2,04 % ; Saint-Josse, 16,69 % ; Mamère, 5,78 %.

⁶⁹² Un succès immédiatement fragilisé et remis en cause par la captation d'une partie importante des députés UDF par Nicolas Sarkozy dès l'entre-deux tours.

⁶⁹³ 12,89 % de suffrages en 1995, 12,80 % en 2007.

⁶⁹⁴ « À 79 ans, Jean-Marie Le Pen a peu d'espoir de se relever politiquement d'une telle rebuffade. Son espace se réduit du fait des positions plus à droite de Nicolas Sarkozy. » Philippe Braud, cité par *Le Midi*

Tableau 41 : Comparaison vote FN/MNR Élections présidentielles 2002 - 2007

Communes	21 avril 2002						22 avril 2007					
	Insc.	Abs. %	Exp.	Le Pen	%	Mégret	%	Insc.	Abs. %	Exp.	Le Pen	%
Montels	146	17,12	117	40	34,19	3	2,56	176	10,23	156	47	30,13
Fouzilhon	148	17,57	121	35	28,93	0	0	180	14,14	153	42	27,45
Romiguières	20	20	16	6	27,25	0	0	20	15	16	4	25
Montesquieu	53	7,55	49	9	18,37	2	4,08	56	7,14	52	11	21,15
S ^t -Etienne-Estréchoux	255	36,47	157	47	29,94	2	1,27	254	20,08	199	42	21,11
Boisset	38	23,68	29	9	31,03	0	0	45	13,33	39	8	20,51
Valmascle	68	27,94	49	13	26,53	0	0	55	10,91	49	10	20,41
Lavalette	54	20,37	43	12	27,91	3	6,98	52	3,85	49	10	20,41
Pailhès	373	17,96	299	81	27,09	5	1,67	401	7,48	366	74	20,22
Rieussec	68	20,59	52	1	1,92	0	0	73	10,96	65	12	18,46
Cabrerolles	234	30,77	155	24	15,48	2	1,29	253	13,44	212	39	18,4
Margon	220	17,27	180	63	35	3	1,67	259	12,36	227	40	17,62
Poilhès	410	22,68	304	69	22,7	11	3,62	431	11,14	370	65	17,57
Ferrals-les-Montagnes	133	21,8	100	15	15	1	1	144	14,58	120	21	17,5
Carlencas-et-Levas	75	22,67	57	15	26,32	1	1,75	84	16,67	69	12	17,39
Ferrières-Poussarou	61	13,11	49	8	16,33	0	0	76	13,16	66	11	16,67
Le Pradal	141	26,24	99	17	17,17	2	2,02	174	8,62	159	24	15,09
Aumes	290	22,76	217	52	23,96	12	5,53	312	9,94	277	41	14,8
Cébazan	337	27,6	238	47	19,75	3	1,26	384	20,05	303	38	14,54
Pierrerue	227	15,86	185	30	16,22	3	1,62	222	9,11	198	29	14,15
Graissessac	585	27,86	405	65	16,05	5	1,23	594	14,81	501	65	12,97
Causse-et-Veyran	461	22,13	344	77	22,38	7	2,03	476	16,18	396	51	12,88
Usclas-d'Hérault	170	18,82	136	43	31,62	0	0	207	11,59	176	20	11,36
Félines-Minervois	328	25,61	230	22	9,57	5	2,17	345	12,17	297	32	10,77
Caussiniojols	99	25,25	72	11	15,28	5	6,94	96	10,42	85	9	10,59
Minerve	106	17,92	80	10	12,5	1	1,25	110	4,55	104	11	10,58
La Livinière	413	25,18	301	47	15,61	11	3,65	392	11,48	341	36	10,56
Cazedarnes	337	25,22	240	46	19,17	8	3,33	343	9,62	305	31	10,16
Oupia	201	20,9	154	32	20,78	3	1,95	207	12,56	179	17	9,5
Vailhan	119	26,05	82	7	8,54	2	2,44	122	13,11	106	10	9,43
Vieussan	218	23,85	160	6	3,75	1	0,63	234	13,08	200	17	8,5
Roquessels	109	33,94	55	12	18,45	3	4,62	98	14,29	83	7	8,43
S ^t -Vincent-d'Olargues	276	20,65	213	23	10,8	2	0,94	277	11,53	244	19	7,79
Roquebrun	526	25,67	373	43	11,53	10	2,68	502	11,55	440	33	7,5
Le Soulié	161	27,95	112	16	14,29	2	1,79	154	16,88	127	9	7,09
Verreries-de-Moussans	117	21,37	86	17	19,77	0	0	109	13,76	93	6	6,45
Montouliers	162	19,14	126	8	6,35	2	1,59	166	12,05	144	9	6,25
Brenas	34	17,65	28	2	7,14	1	3,57	43	11,63	37	2	5,41
Vélieux	44	22,73	33	2	6,06	0	0	44	13,64	38	2	5,26
S ^t -Martin-de-l'Arçon	104	14,42	77	4	5,19	0	0	127	7,09	113	4	3,54
Berlou	181	24,86	129	14	10,85	2	1,55	175	10,86	154	5	3,25
Pardailhan	138	23,91	103	7	6,8	5	4,85	156	16,67	130	4	3,08
St-Géniès-de-Varensal	138	29,71	97	4	4,12	0	0	143	12,59	123	3	2,44
Villeneuve	73	36,99	44	3	6,82	0	0	51	5,88	47	1	2,13
Cassagnoles	75	25,33	53	2	3,77	0	0	78	24,36	59	1	1,69
Celles	29	24,14	18	1	5,56	0	0	23	21,74	18	0	0

Comme il est possible de le voir sur le tableau, le groupe de tête des communes à fort vote frontiste reste stable à quelques exceptions près. La chute en pourcentage est sévère mais elle s'explique en partie par la hausse du nombre des votants effectifs d'une élection à l'autre⁶⁹⁶. Ainsi au village *Le Pradal* sept bulletins supplémentaires ne peuvent enrayer la baisse de 2 points du pourcen-

Libre, le 25 avril 2007, 2^{ème} cahier, p.3. Il vrai que dans ce même article Nonna Mayer se montre plus circonspecte : « Il suffit que le futur président déçoive ou que l'enjeu sécuritaire ou celui du rapport à l'Islam reviennent en force pour que Le Pen ou quelqu'un d'autre au FN en profite ».

⁶⁹⁵ Les critiques, notamment celles de Buno Gollnisch, ont comme cible principale Marine Le Pen, directrice de campagne de son père alors que se profile la question de la succession de Jean-Marie Le Pen à la tête du parti.

⁶⁹⁶ Pour obtenir un point il faut aux compétiteurs engranger plus de voix qu'avec une participation plus faible.

tage. À *Poilhes*, 5 voix manquantes par rapport à 2002 occasionnent une perte de 5 points. La situation se répète à *Caussignojouls*, à *Aumes...* À l'inverse, les gains, qui restent modestes, s'avèrent peu productifs. À *Félines-Minervoises* dix bulletins supplémentaires par rapport à l'élection de 2002 ne procurent qu'un point de plus à Jean-Marie-Le Pen. Les seules communes ayant voté en 2002 à plus de 20 % où se produit une chute importante en voix et en pourcentages, sont *Oupia* et *Usclas-d'Hérault*. À l'inverse, dans huit communes le vote frontiste continue de progresser⁶⁹⁷ dont *Montels* et *Fouzihon*, deux villages où le Front national est déjà très ancré. La progression la plus remarquable a lieu à *Rieussec*. Jean-Marie Le Pen y fait une percée spectaculaire passant de 1 voix à 12, l'accroissement du nombre des inscrits étant seulement de 5 électeurs.

Au soir du 22 avril 2007 il paraît difficile de savoir si ce recul par rapport aux résultats de 2002 constitue un repli momentané ou un coup d'arrêt. Le Front national, compte tenu de l'accroissement du nombre des votants, représente alors 11 % des inscrits de l'ensemble des communes-cible contre, il est vrai, 13 % en 2002. 60 % des villages ont cependant choisi la candidature de Jean-Marie Le Pen à plus de 10 %. Il n'est pas alors possible de connaître où se porteront ultérieurement les voix qui viennent de faire défaut au CNPT.

2.25. L'élection législative 2007 Le scrutin du 10 juin

Pour la seconde fois l'élection présidentielle précède d'un mois celle des législatives, réduisant d'autant la campagne électorale.

2.25.1. La campagne vue par la presse locale

Elle n'a fait l'objet que de rares mentions lors de la campagne présidentielle⁶⁹⁸. Après le 6 mai, ce qui frappe à la lecture du *Midi Libre* c'est le peu de place donnée à l'action et aux déclarations des candidats locaux. Le 8 mai⁶⁹⁹, sous le titre « La nouvelle donne de la Ve circonscription » le journaliste du *Midi Libre* pose la question des chances que possède Kléber Mesquida de pouvoir « résister à la vague Bleue⁷⁰⁰ ». Il évoque l'inconnu que représente le vote des 7 193 nouveaux électeurs recensés dans cette circonscription. Le 21 mai, la seconde page du second cahier est consacrée à la publication non commentée des noms des candidats dans les différentes circonscriptions de l'Hérault. Enfin la multiplicité des petites candidatures⁷⁰¹ et des petits partis, déjà évoquée lors des élections législatives de 2002 est reprise une première fois, le 24 mai⁷⁰², et fait l'objet d'un second article, le 7 juin 2007. À cette date le journaliste fait l'historique de certaines de ces petites « listes écologiques alternatives », « pompes à fric » bien rodées, et les inscrit pour plusieurs d'entre elles, dont Le Trèfle - présent dans les deux circonscriptions étudiées - dans une mouvance très droitiste⁷⁰³. Une dernière

⁶⁹⁷ Cabrerolles, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fouzihon, Minerve, Montels, Le Pradal et Vieussan.

⁶⁹⁸ « Photo de famille » des candidats Verts dans *Le Midi libre* 9 mai 2007, 2^{ème} cahier, p.3.

⁶⁹⁹ *Le Midi libre* 8 mai 2007, p.13.

⁷⁰⁰ Sur les 131 communes de la Ve circonscription Nicolas Sarkozy, avait surpassé Ségolène Royal de 2 800 voix.

⁷⁰¹ « Très nombreux dans notre région, 11 [candidats] Trèfle, 24 FLEA... » *Le Midi libre* le 7 juin, 2^{ème} cahier, p.6 2007, 2^{ème} cahier, p.3.

⁷⁰² « 1,63€par voix, ce scrutin vaut de l'or » Le titre est explicite. *Le Midi libre* 24 mai 2007, 2^{ème} cahier, p.5.

⁷⁰³ Selon *le Midi Libre*, l'avocat Bernard Manovelli, fondateur de Marseille-sécurité [Parti d'extrême droite très actif en 1995 lors des élections municipales et allié objectif alors du socialiste Gaston Deferre],

mention interviendra après le premier tour pour signaler le refus des Verts de soutenir Kléber Mesquida, et commenter l'échec du Front national⁷⁰⁴.

La campagne est traitée avant tout sur un plan national et comme une prolongation de la présidentielle. Trois sondages *BVA-Midi Libre-Orange* – quatre en comptabilisant celui de l'entre-deux-tours - donnent le rythme en positionnant les différents partis concernés selon leurs scores potentiels tels que définis par les intentions de votes, le premier servant de référence.⁷⁰⁵ Le journal focalise l'attention de ses lecteurs sur les crises d'ajustement qui secouent violemment les forces partisans⁷⁰⁶. Il multiplie les articles sur la recomposition du PS après la défaite électorale, le choc des personnalités et celui des ambitions qui s'ensuivent⁷⁰⁷, la constitution du Mouvement Démocrate et l'éclatement immédiat du rêve de François Barou d'un grand parti au centre, anihilé par l'arrivée de trois centristes « transfuges » au gouvernement⁷⁰⁸, la stratégie de reconquête de Jean-Marie Le Pen qui mise sur un durcissement de ses positions sur l'immigration⁷⁰⁹. Quand le journal traite de candidatures personnelles, il s'agit le plus souvent de celles de personnalités hors région tels Jean-Marie Cavada ou Dominique Strauss-Kahn (DSK).

Hors campagne, la commémoration⁷¹⁰ du centenaire de la révolte des vigneron et de la mutinerie du 107^e régiment d'infanterie à Béziers en mai-juin 1907 occupe une part importante des pages dédiées à l'actualité locale durant une semaine. S'y ajoutent l'annonce commentée d'une publication de l'Insee sur l'économie sociale et solidaire en Languedoc⁷¹¹, l'importance des coopératives - pas obligatoirement vinicoles - et le suivi de problèmes économiques régionaux⁷¹².

À la veille du scrutin, les candidatures, moins nombreuses⁷¹³ qu'en 2002, sont politiquement tout aussi dispersées. Dans la cinquième circonscription, à gauche, le socialiste Kléber Mesquida est

est à l'origine de la création dans les années 1990 du « Trèfle » et des « Nouveaux écologistes ». *Le Midi libre* le 7 juin 2007, 2^{ème} cahier, p.6. « Le Trèfle » est présent dans les deux circonscriptions étudiées.

⁷⁰⁴ *Le Midi libre* 12 juin 2007, 2^{ème} cahier, p.4.

⁷⁰⁵ LO, 5 %, PCF, 3 %, PS, 30 %, MD, 9 %, UMP, 35 %, Les Verts, 6 %, Autre droite 4 %, FN, 8 %. Sondage publié le 10 mai 2007 (une et 2^{ème} cahier, p.2) avec un titre « Cap à droite ». Le sondage du 24 mai voit monter les intentions de vote pour l'UMP à 42 %.

⁷⁰⁶ Hormis bien sur l'UMP victorieux.

⁷⁰⁷ « DSK-Royal, la bataille » à la veille d'un conseil national du parti *Le Midi libre* le 12 mai 2007, 2^{ème} cahier, p.1.

⁷⁰⁸ *Le Midi libre* le 11 mai 2007, 2^{ème} cahier, p.3. : « Morin reçu à l'Élysée » et le 21 mai (2^{ème} cahier, p.2) : « L'éclatement, cauchemar des centristes, s'est réalisé. Les candidats UDF sarkozystes, se présenteront aux élections sous le label Majorité Présidentielle mais seront inscrits à la préfecture sous le sigle PSLE (parti Libéral Européen), le MoDem reste Bayrou ».

⁷⁰⁹ « Oublié l'appel aux étrangers fait durant la campagne présidentielle, jugé par certains cadres dange-reux. » *Le Midi Libre*, le 28 mai 2007, 2^{ème} cahier, p.4.

⁷¹⁰ Sous la présidence de Jean Sagnes, l'historien du « Midi Rouge ».

⁷¹¹ [Economie sociale et solidaire : de l'aide ménagère à Marvejols au banquier à Montpellier](#) Insee, Re-pères, août 2007, n°7. Consulté le 25 octobre 2015. Cette économie regroupe 94 000 personnes et représente 13 % des salariés de la région.

⁷¹² Telle la fermeture d'une usine de chaussures de travail dans le Gard : Jalatte.

⁷¹³ Les candidats de la 4^{ème} circonscription pour les législatives de 2007 sont au nombre de treize : Robert Lecou, UMP ; France Jamet, FN ; Jean-Pierre Moure, PS ; Olivier Cousin de Mauvaisin, LO ; Christian Clausier MPF ; Arlette Claparède, CPNT ; Bruno Chichignoud, les Verts ; Yvan Garcia SEGA (Sans étiquette, Gauche alternative), Hadj Monani, Démocratie Française, Mouvement Démocrate (MoDem), Delphine Simon, LFEA (La France en Action) ; Ernest Comunale, Les Nouveaux Écologistes ; Elisabeth Martel, MNR et Jean-Luc Passaro Le Trèfle.

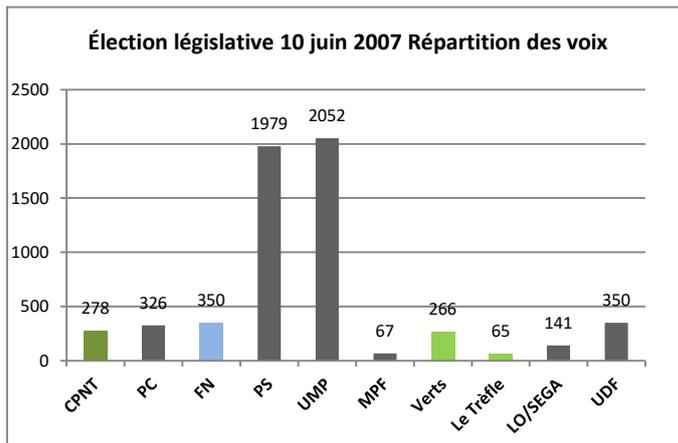
Ceux de la 5^{ème} circonscription pour les législatives de 2007 sont au nombre 14. Il s'agit de Joseph Mestre, CNPT ; de Jean-Louis Bousquet, PCF, de Myriam Roques, FN, de Kléber Mesquida, PS, de Marcel Roques, UMP, de Cécile Delpech, MPF, de Michèle Combs, les Verts, le Trèfle de Didier Ribo, LCR, de Guilhem Johanain, Union pour la Démocratie Française, Mouvement Démocrate ((MoDem), Annie

un homme seul contre son principal adversaire Marcel Roques. Il a contre lui le communiste Jean-Louis Bousquet qui s'était désisté en sa faveur en 2002 et aucun accord n'existe avec les Verts.

2.25.2. Le vote des communes

Au soir du 10 juin, avec une abstention autour de 31 %⁷¹⁴, on constate un phénomène très net de bipolarisation. Comme le montre l'histogramme⁷¹⁵, les candidats du PS et de l'UMP concentrent 67 % des suffrages exprimés avec un avantage de deux points pour ceux de l'UMP. Ce phénomène de bipolarisation se retrouve aussi à l'échelon national.

Tous les candidats des autres partis, dont le FN, se trouvent laminés. Le PCF, Le FN et l'UDF-



Graphique 45 Élection législative 2007

Modem peinent à dépasser les 5 %, le CPNT et les Verts sont en deçà. Les électeurs villiéristes ont quasiment disparu. L'extrême gauche, éclatée entre deux candidats dans la quatrième circonscription et trois dans la cinquième, ne réussit un bon score que dans la quatrième avec un candidat altermondialiste, Yvan Garcia, qui obtient 6,49 % des suffrages.

Une comparaison entre les résultats obtenus en France métropolitaine et ceux obtenus dans l'ensemble des deux circonscriptions étudiées et dans les communes-cible montre que c'est dans ces petites localités, et dans la 5^{ème} circonscription, que le PS résiste le mieux à la pré-éminence de l'UMP. Le Parti communiste, qui fait ses meilleurs scores dans la 5^{ème} circonscription, se maintient au-dessus de 5 % dans les villages grâce à quelques points forts où il obtient encore des pourcentages à deux chiffres⁷¹⁶. C'est également le cas pour le CPNT malgré une chute de 67 % du nombre de bulletins en sa faveur. Le Front national lui aussi y réussit un score légèrement supérieur à celui du département de l'Hérault où sa chute est spectaculaire⁷¹⁷.

Desette, MNR, Michèle Pignat-Taulier, la France en Action, Maryse Launay, Parti des travailleurs et Francis Gonzales, LO.

⁷¹⁴ 28,60 % pour les communes de la quatrième circonscription, 31,60% pour celles de la cinquième soit un total pour l'ensemble des villages étudiés de 31,05 %.

⁷¹⁵ Pour une question d'uniformisation des données ce sont les partis et non les candidats qui sont mentionnés en abscisse. Ne figurent pas sur cet histogramme les partis des candidats ayant recueilli moins de 1 % des voix dans leur circonscription à la seule exception du candidat du Trèfle dans la 4^{ème} circonscription, Jean-Luc Passaro, ce parti étant présent à 1,03 % dans la 5^{ème} circonscription où se trouvent 97% des électeurs étudiés. Il s'agit pour la 4^{ème} circonscription de Delphine Simon, candidate de la LFEA (la France en action), 841 voix soit 0,99% des votes exprimés, d'Ernest Comunale, candidat du Mouvement des écologistes indépendants, 743 voix soit 0,87% des votes exprimés et d'Elisabeth Martel, candidate MNR, 231 voix soit 0,27% des votes exprimés. Pour la 5^{ème} circonscription il s'agit d'Annie Desette, candidate MNR 174 voix soit 0,28% des votes exprimés, de Maryse Launay candidate du Parti des travailleurs, 254 voix soit 0,41% des votes exprimés, de Michèle Pignat-Taulier, candidate de la LFEA, 337 voix soit 0,55% des votes exprimés et de Francis Gonzales, LO, 560 voix soit 0,91% des votes exprimés.

⁷¹⁶ Cassagnoles, 10,87 %, Graissessac, 17,27 %, Ferrières-Poussarou, 14,29 %, Saint-Géniès-de-Varensal, 12,15 % et Verrerries-de-Moussans, 16,87 %.

⁷¹⁷ À titre d'exemple, dans la sixième circonscription [Béziers et quelques communes limitrophes], les scores passent de 21,77 % à 8,04 %.

À l'inverse, l'UDF de François Bayrou qui avait choisi en 2002 de s'allier à l'UMP, y réalise des scores plus faibles que ceux obtenus sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Tableau 42 : Comparaison des pourcentages des votes partisans le 10 juin 2007

Circonscription	PS	PCF	UMP	MPF	FN	Verts	MoDem	CPNT	Ext G
France métropolitaine	24,73	4,29	39,54	1,2	4,29	3,25	7,66	0,82	3,41
4 ^{ème} circ. Hérault	28,12		42,74	1,09	5,29	3,08	7	1,85	10,43
5 ^{ème} circ. Hérault	31,61	6,45	37,48	1,28	6,48	2,61	5,42	2,97	3,82
Communes-cible	32,75	5,4	33,97	1,1	5,79	4,4	5,79	4,6	3,82

Les quelques voix attribuées à deux candidats de Lutte Ouvrière : Olivier Cousin de Mauvoisin dans la 4^{ème} circonscription et Francis Gonzales dans la 5^{ème} ne sont pas comptabilisés ici dans le pourcentage des communes pour l'Extrême gauche.

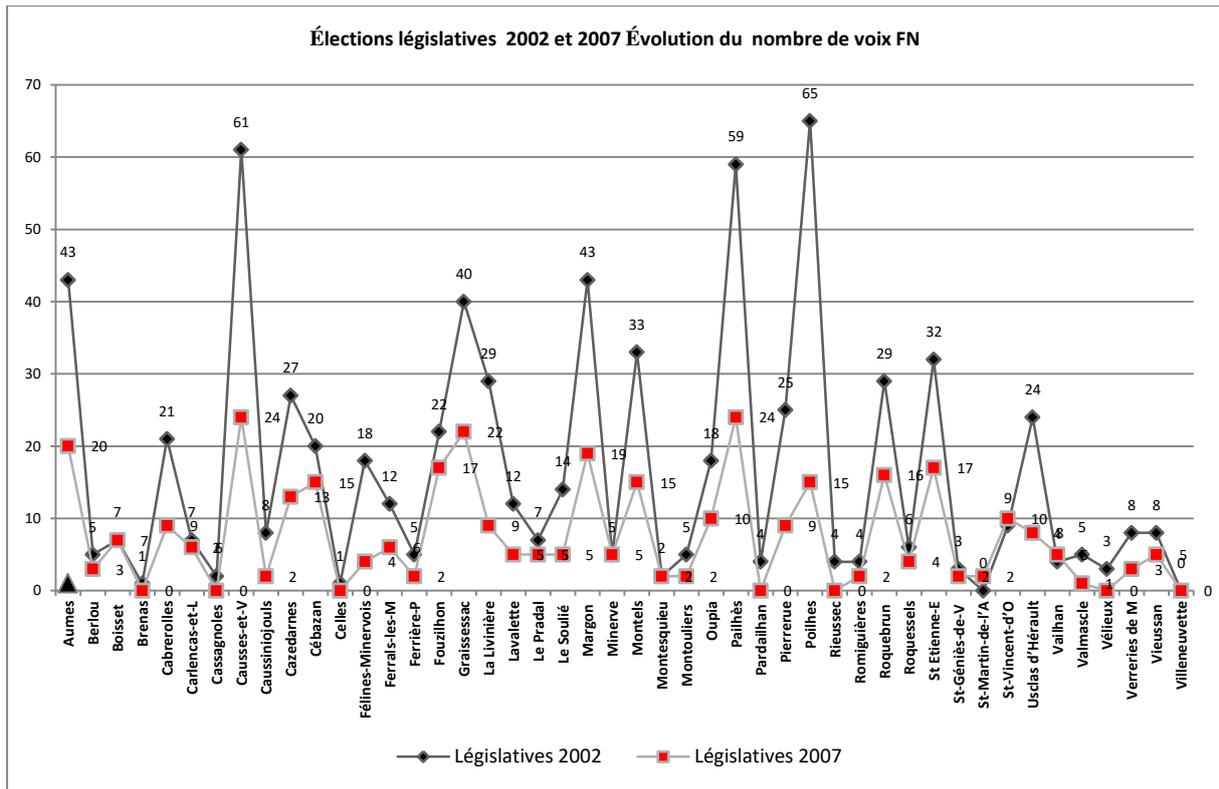
2.25.3. La situation du Front national au soir du premier tour : une chute spectaculaire.

Le 12 juin *Le Midi Libre*, dans son second cahier, en page 4, titre « L'échec jusqu'en petite Camargue ». Le bastion le plus important du Front national en Languedoc n'a pas tenu. Le journaliste avance le vote utile et les promesses tenues de Nicolas Sarkozy⁷¹⁸ pour causes principales de la baisse substantielle des votes frontistes. Il cite un candidat gardois désabusé : « Les gens m'ont dit : pour une fois on est dans le camp des vainqueurs ». La stratégie du candidat de l'UMP⁷¹⁹ a réussi à redonner confiance à une importante partie d'électeurs déçus par la politique chiraquienne et leur a fait quitter le vote Le Pen. Pour reprendre l'analyse de Pascal Perrineau, cette stratégie s'est construite « À partir d'une analyse d'une société française inquiète, s'interrogeant sur sa place dans un monde ouvert (Europe, globalisation) et souffrant de la perte de repères forts et protecteurs à la fois sur les plans politique et social. À partir de ce constat, le candidat de la droite a construit un projet politique articulé autour des valeurs d'autorité, de morale, d'identité nationale, de respect, de travail et de mérite. Il a porté ce projet avec énergie, fermeté et en s'émancipant du « politiquement correct ». La confiance dans l'homme nouvellement élu, a poussé bien des électeurs qui votaient Le Pen à lui donner les moyens de réaliser le programme promis ».

La chute est conséquente tant en voix qui s'effondrent de 54 %, qu'en pourcentages qui tombent à 5,79 % pour un taux d'abstention légèrement inférieur à celui de 2002 (31 %/34 %). Elle affecte la totalité des communes à quelques exceptions près. Quatre localités, *Boisset*, *Minerve*, *Montesquieu* et *Villeneuve* affichent le même nombre de suffrages qu'en 2002 et deux, *Saint-Vincent-d'Olargues* et *Vailhan* marquent une très faible augmentation.

⁷¹⁸ La création effective d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, une promesse de campagne, apparaît aux électeurs frontistes de bon augure.

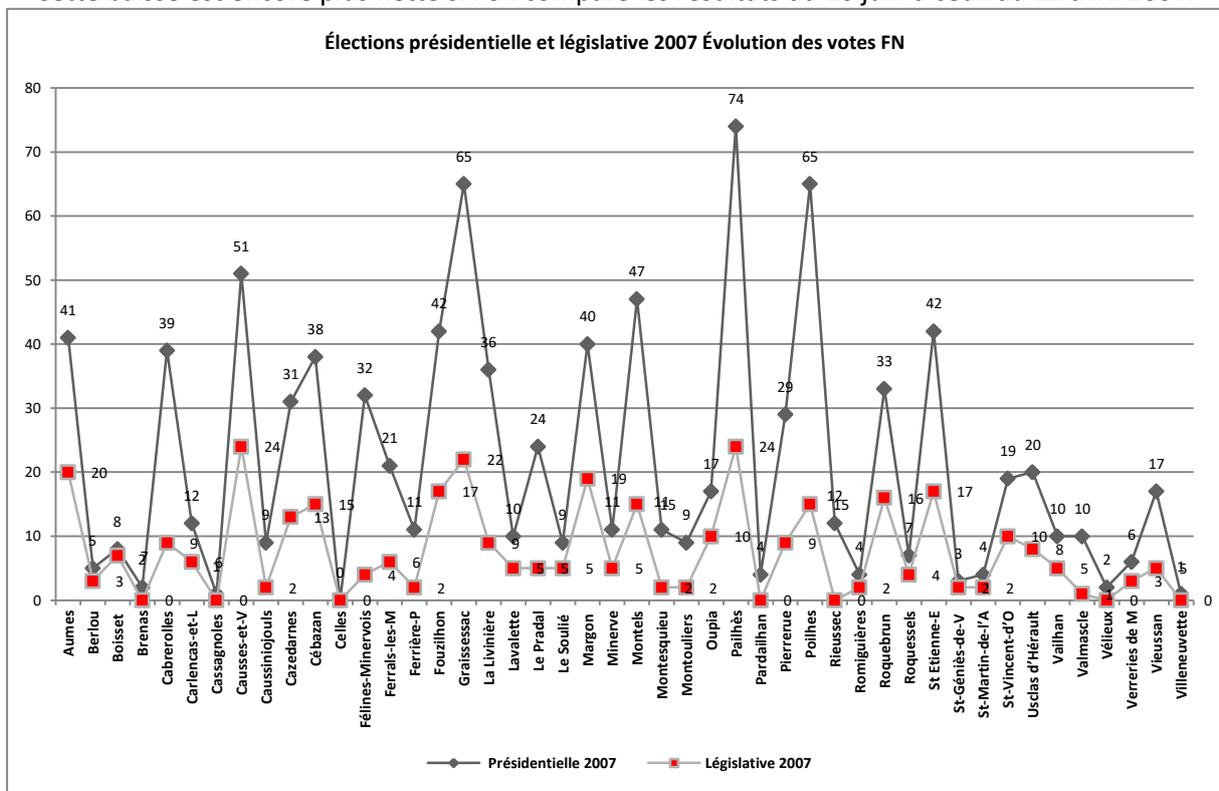
⁷¹⁹ PERRINEAU Pascal, « Les nouveautés de la séquence électorale d'avril-juin 2007. », *Cités* 3/2007 (n° 31), p. 140 URL : www.cairn.info/revue-cites-2007-3-page-137.htm. DOI : [10.3917/cite.031.0137](https://doi.org/10.3917/cite.031.0137). Consulté le 26 octobre 2015.



Graphique 46 : Évolution des votes FN Législatives 2002 - 2007

Classement des communes par ordre alphabétique.

Cette baisse est encore plus nette si l'on compare les résultats du 10 juin à ceux du 22 avril 2007.

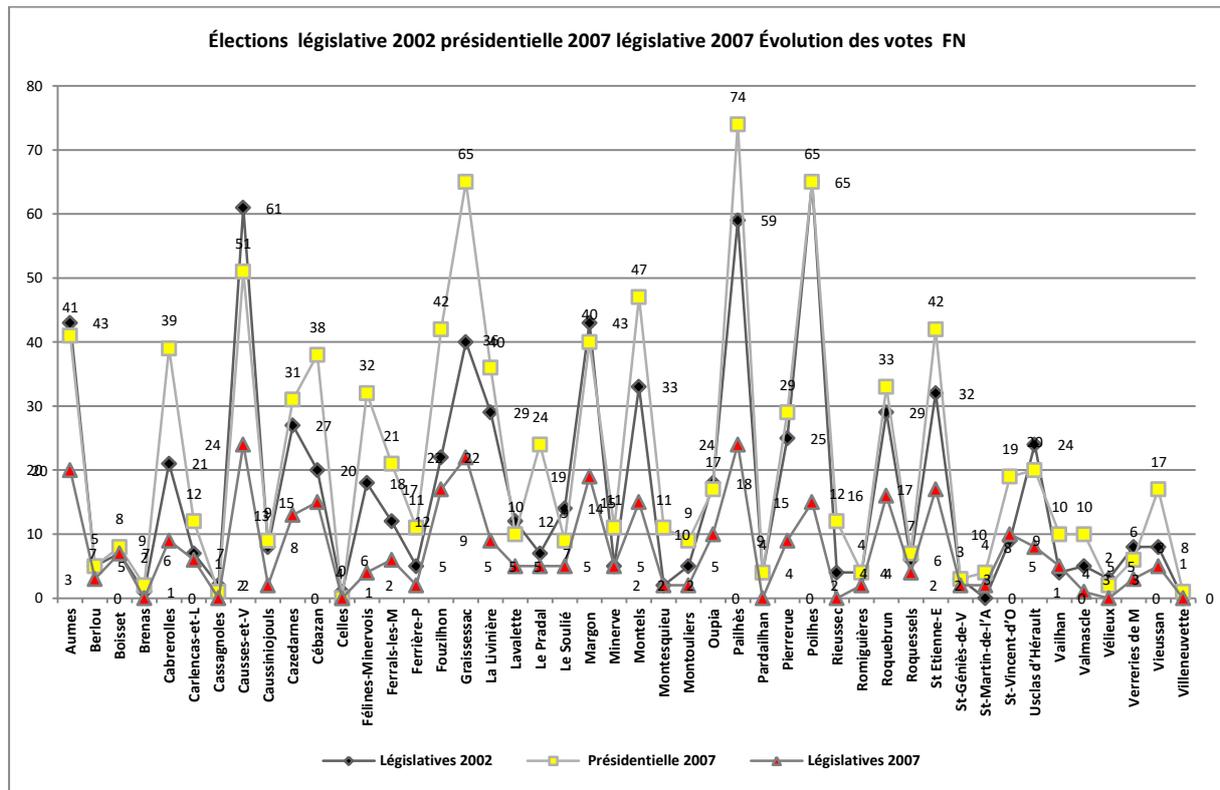


Graphique 47 : comparaison votes FN Élections présidentielle et législative 2007

Classement des communes par ordre alphabétique.

Le décrochage est visible en faveur des partis de gouvernement et en premier de l'UMP. Il l'est d'autant plus que dans bon nombre de communes il y avait eu des gains en voix lors de l'élection

présidentielle 2007 par rapport au scrutin législatif de 2002, un accroissement en partie dissimulé par une baisse importante des pourcentages d'abstention.



Graphique 48 : Comparaison votes FN Élections législative 2002, présidentielle 2007, législative 2007

Classement des communes par ordre alphabétique.

Ce désengagement n'affecte pas seulement les communes où l'implantation du vote lepéniste était récente ou peu importante tel le village *Le Soulié* où seulement trois personnes avaient voté pour Jean-Marie Le Pen en 1988 (6,12 % des suffrages). Même les communes les plus fidèles au vote frontiste depuis les années quatre-vingt, quel que soit le type d'élection, sont concernées. C'est par exemple le cas de *Lavalette* qui lors de l'élection présidentielle de 1988 avait voté à 40 % pour Jean-Marie Le Pen, de *Fouzilhon* qui l'avait fait à 26,19 % ou de *Montels*, à 26,16 %. Toutes voient fondre l'électorat frontiste.

Communes	9 juin 2002	22 avril 2007	10 juin 2007
Lavalette (51 inscrits en 2007)	12 voix - 33,33 %	10 voix - 20,41 %	5 voix - 13,51 %
Fouzilhon (181 inscrits en 2007)	22 voix - 22,68 %	42 voix - 27,45 %	17 voix - 13,93 %
Montels (177 inscrits en 2007)	33 voix - 31,13 %	47 voix - 30,13 %	15 voix - 13,51 %

Le coup d'arrêt de la progression frontiste est sévère mais directement lié à la confiance en un homme. Les raisons structurelles qui ont amené à un tel vote sont toujours présentes. Comme le rappelait Nonna Mayer au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle : « Il suffit que le futur président déçoive ou que l'enjeu sécuritaire ou celui du rapport à l'Islam reviennent en force pour que Le Pen ou quelqu'un d'autre au FN en profite. »⁷²⁰

2.26. Les élections cantonales des 9 et 16 mars 2008

Prévues au calendrier électoral pour 2007, elles ont été repoussées d'un an pour ne pas interférer avec les élections présidentielles et législatives⁷²¹ et ont été jumelées avec les élections municipi-

⁷²⁰ Phrase citée par *Le Midi Libre*, le 25 avril 2007, 2^{ème} cahier, p.3 et déjà mentionnée p. 172.

⁷²¹ Loi 2005-1563, promulguée le 15 décembre 2005.

pales. La nouveauté de cette élection est la mise en place effective du « ticket électoral ». La loi du 31 janvier 2007 impose en effet qu'un suppléant au conseiller général soit élu en même temps que lui et que les deux soient de sexe différent⁷²².

Cette élection concerne dans le cadre de cette étude les cantons de Bédarieux, Lunas, Montagnac, Olonzac, Roujan et Saint-Pons-de-Thomières.

Un an après sa défaite aux élections législatives, le Front national ne présente pas de candidat dans trois cantons, Bédarieux, Olonzac et Roujan. Dans ces trois cantons le siège de conseiller est pourvu dès le premier tour⁷²³. Seuls les cantons de Lunas, de Montagnac et de Saint-Pons-de-Thomières font ici l'objet d'étude.

2.26.1. La campagne électorale vue par la presse locale

Elle est quasi inexistante. Toutes les attentions de la presse depuis le début de l'année sont tournées vers la campagne des municipales, enjeu de toute les convoitises du Parti socialiste qui entend bien profiter des difficultés rencontrés par le président Sarkozy et de ses initiatives contestées⁷²⁴. C'est sous cet unique prisme qu'elle fait une première apparition le 19 février. Dans *Le Midi Libre*, en page 2, André Vézinhet, le président du conseil général, présente sa liste de candidats investis⁷²⁵ sous le titre de « Majorité départementale ». Parmi eux se trouvent un Vert, au canton de Mèze, et un dissident du Parti socialiste, le conseiller sortant du canton de Lunas, maire du chef-lieu, Rémi Pailhès. Ces deux derniers candidats se présentent contre des candidats officiels du PS. Les dissensions internes de la fédération apparaissent ainsi au grand jour. Elles s'enrichissent des coups d'éclats de Georges Frêche, toujours exclu, contre Kléber Mesquida⁷²⁶. Le journal revient le 1^{er} mars sur cette « lutte intestine » au PS et sur les candidatures rivales du canton de Lunas tout en estimant que les élections du 9 mars ne présentent aucun danger de changement de majorité pour le président socialiste du conseil général, André Vézinhet. Le 5 mars, une colonne en page 3 est consacrée à un concurrent socialiste de Rémi Pailhès, Jean-Paul Arnaud, artisan entrepreneur de travaux publics à *Dio-et-Valquières*, qui finalement se présente aux élections sous l'étiquette divers gauche⁷²⁷, la candidature officielle ayant été officiellement attribuées à Guy Caballe, dirigeant de groupement forestier à Avènes, un proche de Robert Navarro, dirigeant alors la section socialiste de l'Hérault. Sans

⁷²² Loi n° 2007-128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, art.4. <http://www.legifrance.gouv.fr/> Consulté le 27 octobre 2015.

⁷²³ - Au canton de Bédarieux, Antoine Martinez (PS) obtient 51,80 % des voix exprimées, Françoise Curbells-Bousquet (PCF), remporte 19,11 % des voix, Christian Olive (les Verts), 8,17 %, Jean-Claude Rouquays (UMP), 8,52 % et Jean-François Martin, entrepreneur à Bédarieux, qui se présentait sans étiquette, 12,41 %.

- Au canton Olonzac, le conseiller sortant, Gérard Macouïre, Divers droite, entrepreneur et maire d'Olonzac, remporte le siège avec 55,19% des voix exprimées contre Martine Olmos (PS) qui en obtient 35,04 %, et un candidat sans étiquette, Gérard Lombarde, 11,76 %.

- Au canton de Roujan, le scrutin donne également la victoire au conseiller sortant Francis Boutes (PS), professeur de collège à Magalas, maire de Gabian depuis 2004, conseiller depuis 1988, avec 66,43 % des voix exprimées. Renée Vergnes (PCF) en totalise 15,99 % et un candidat sans étiquette, Pascal Bouchind Homme, entrepreneur en électricité à Roujan, 17,59 %.

⁷²⁴ Telle celle qui consistait à faire parrainer un enfant de la Shoah par un élève de CM2.

⁷²⁵ Pour les cantons où se trouvent des communes-cible il s'agit d'Antoine Martinez dans le canton de Bédarieux, de Rémi Pailhès dans celui de Lunas, d'Yves Navarro dans celui de Montagnac, de Martine Olmos dans celui d'Olonzac, de Francis Boutes pour celui de Roujan et Kléber Mesquida à Saint-Pons.

⁷²⁶ Les deux hommes s'invectivent sur le terrain et par voie de presse avec en arrière-plan les enjeux des sénatoriales. *Le Midi Libre* le 6 février en une et le 13 février 2007, 2^{ème} cahier, p.4.

⁷²⁷ Tout comme Rémi Pailhès.

doute par suite de ces péripéties, le canton de Lunas est le seul à faire l'objet d'articles de presse durant toute la campagne électorale. Il est peut-être possible d'y trouver une explication en regardant la liste des candidats maires des chefs-lieux de canton publiée le 23 février⁷²⁸. La majorité des principaux prétendants au siège de conseiller général mènent campagne pour leur réélection conjointement avec celle de maire⁷²⁹ or la campagne des municipales au plan national et local est le thème dominant traité par le journal.

2.26.2. *Le vote des communes*

Contrairement à l'ensemble des résultats en France métropolitaine⁷³⁰, l'abstention de constituée pas dans les communes-cible un fait majeur de ces élections groupées⁷³¹ sans doute de par la « sociabilité périphérique », terme employé par Emmanuel Négrier⁷³² pour décrire la pression du voisinage et la crainte du qu'en dira-t-on en cas d'absentéisme dans une petite localité. Elle se caractérise davantage dans les trois cantons étudiés par le nombre restreint de candidats. Deux seulement dans le canton de Saint-Pons de-Thomières⁷³³, le socialiste Kléber Mesquida, candidat à sa succession à la mairie de Saint-Pons et conseiller sortant et Philippe Delmotte, représentant le Front national et déjà son adversaire en 2001. Au canton de Lunas également la bataille se limite un duel entre le FN, représenté par Laurent Saint-Aubin, et le Parti socialiste mais cette fois au travers de trois candidatures, une officielle et deux dissidentes. Le canton de Montagnac présente un plus grand éventail de choix. Le conseiller sortant, Roger Pages, sans étiquette, y est opposé à une candidate communiste, Maryse Kérampran-Martinez, à un socialiste, Yves Navarro, et à un frontiste Lucien Farnet.

Au soir du premier tour, le canton de Saint-Pons-de-Thomières a retrouvé son conseiller général depuis 1974. Kléber Mesquida l'emporte avec 83,29 % et 88,29 % des suffrages dans les communes-cible⁷³⁴.

Les deux autres cantons sont en ballottage. Aucun candidat frontiste n'a pu se maintenir au second tour. Le 16 mars 2008, au canton de Lunas, où les deux candidats divers gauche sont en lice, Rémi Pailhès, socialiste, retraité de l'Education Nationale et conseiller général depuis 1979, est réélu avec 59,84 % des voix. Le canton de Montagnac voit le succès de Roger Fages, maire de Montagnac et conseiller général depuis 2001 contre le socialiste Yves Navarro, professeur de collège à Montagnac avec 58,72 % des voix.

2.26.3. *La place des candidats du Front national au soir du premier tour*

Les résultats des candidats frontistes sont fortement contrastés d'un canton à l'autre.

Au canton de Lunas, Laurent Saint-Aubin, tant à Lavalette qu'à Romiguières est en difficulté et le Front national perd la quasi-totalité de ses électeurs de 2001. À l'inverse, au canton de Montagnac, on constate une augmentation des votes, visible surtout dans la commune d'Aumes. Dans ces villages de plaine le phénomène pourrait être mis en relation avec l'arrivée, déjà évoquée, de nouveaux électeurs qui, étrangers au canton, ignorants ou indifférents à ses habitudes électorales, cassent les an-

⁷²⁸ *Le Midi Libre*, le 23 février 2007, 2^{ème} cahier, p.3.

⁷²⁹ Rémi Pailhès à Lunas, Roger Fages à Montagnac, Gérard Macouïre à Olonzac.

⁷³⁰ 35,03 au premier tour et 44,69 % au second.

⁷³¹ Canton de Lunas, 18,66 % le 9 mars, 35,69 %, le 16 mars ; canton de Magalas, 21,27 % et 36,72 % ; canton de Saint-Pons, 23,22 % le 9 mars.

⁷³² *Le Midi Libre*, le 15 mars 2007, 2^{ème} cahier, p.1.

⁷³³ L'importance inhabituelle des votes blancs dans une majorité de communes dont Boisset, Verreries-de-Moussans, Pardailhan, Vélioux, traduit le malaise d'un certain nombre d'électeurs devant le choix imposé.

⁷³⁴ 91,80 % Rieussec à 94,23 à Vélioux et 91,25 % à Verreries-de-Moussans.

ciennes fidélités au profit d'un vote partisan. Quant au canton de Saint-Pons-de-Thomières, l'augmentation des suffrages constatés, à Boisset et à Pardailhan, peut, en plus de l'hypothèse évoquée précédemment, être l'une des conséquences d'un choix de vote binaire et par trop antinomique.

Tableau comparatif des voix frontistes lors des élections cantonales du 2001 et 2008.

Tableau 43 : Comparaison des voix FN Élections cantonales 2001 - 2008

Cantons	Communes	11 mars 2001					9 mars 2007				
		Insc.	Abs. %	Exp.	FN	%	Insc.	Abs. %	Exp.	FN	%
Lunas	Brenas	39	30,77	25	0	0,00	48	10,42	42	0	0
	Lavalette	54	18,52	38	7	8,55	50	14,00	41	0	0
	Romiguières	21	4,76	20	3	14,29	20	15,00	16	1	6,25
Montagnac	Aumes	288	21,18	218	9	4,13	316	19,50	247	30	12,15
	Usclas-d'Hérault	161	14,29	133	12	9,02	226	11,06	182	15	10,44
Saint-Pons	Boisset	43	9,3	35	7	16,28	47	6,38	39	10	25,64
	Pardailhan	136	20,59	106	6	4,41	118	16,22	102	22	17,74
	Rieussec	67	17,91	53	4	5,9	74	16,22	61	5	8,20
	Vélieux	43	13,95	34	2	5,88	62	4,84	52	3	5,77
	Verreries-de-Moussans	116	18,1	88	12	13,64	112	19,64	80	7,	8,75

2.27. Les élections européennes du 7 juin 2009

La création du Parti de gauche, en novembre 2008 par Jean-Luc Mélenchon et Marc Dollet, en rupture avec le Parti socialiste, en droite ligne du refus du traité européen, suivie immédiatement par la signature d'un accord électoral avec le Parti communiste, traumatisé par ses résultats de 2007, ont quelque peu modifié l'offre partisane à gauche. Le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) fondé officiellement en février 2009 en remplacement de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ne les a pas rejoints.

La crise économique internationale de 2008, et ses conséquences directes sur l'activité économique de toute la région⁷³⁵ sont lisibles dans la presse⁷³⁶ et pèsent sur l'élection, accentuant sans doute le désintérêt populaire envers le scrutin⁷³⁷. Le 1^{er} juin Le Midi Libre, en une, titre que le RSA concerne en Languedoc 220 000 personnes.

⁷³⁵ « Les premiers signes de retournement conjoncturel de l'économie du Languedoc-Roussillon sont apparus mi-2007. Amplifiée par la crise financière internationale, la récession s'est installée au second semestre 2008 et s'étend encore sur la première partie de l'année 2009... Les secteurs de la construction et de l'industrie sont les plus impactés et ... [cela] renforce l'effet récessif. L'activité du commerce de détail diminue avec la réduction de la consommation des ménages confrontés à la crise financière et à des incertitudes sur l'emploi et leurs revenus. L'activité fléchit également dans les services, secteur prépondérant dans la région et traditionnellement porteur de croissance. L'agriculture connaît, elle aussi, une année difficile... Le fléchissement de l'activité entraîne une forte dégradation du marché du travail... accompagnée d'une perte nette d'emplois... ». Insee, *Repères*, « [L'année économique et sociale 2009 en Languedoc-Roussillon](#) » Consulté le 29 octobre 2015.

⁷³⁶ Titres d'articles du *Midi libre* : « La crise éprouve la région dopée par sa démographie » le 2 mai 2009 ; « Les très petites entreprises résistent mieux à la crise » [Il s'agit d'entreprises créées avec un nouveau statut celui d'auto-entrepreneur] le 11 mai ; « Vivre au camping une solution d'urgence et cache-misère », le 12 mai ; « Le rachat d'or en pleine expansion » le 17 mai ; « Le coup de blues des agents de Pôle-Emploi » le 21 juin et le même jour « Crise du lait et baisse des prix ».

⁷³⁷ « À 24 jours du scrutin ... le débat ne passionne pas les Français. Le danger, c'est qu'ils s'en détournent... peu de gens dans les meetings... À qui la faute ? À cette tourmente économique, à la perte des repères et de la confiance dans les institutions... Pouvoir d'achat en berne, chômage qui flambe et les dégâts des délocalisations n'arrangent pas les affaires des hommes politiques qui plaident pour une Europe influente et solidaire. En face, ils trouvent des citoyens à la peine, ne voyant dans cet espace collectif qu'un carcan individuel, qu'administration et réglementation, que pénalité et rigidité. » *Le Midi Libre*, le 14 mai 2009, 2^{ème} cahier, p. 5. Article signé par Philippe Palat, directeur de la rédaction du journal.

2.27.1. La campagne électorale vue par la presse locale

Un large espace est quotidiennement, ou presque, consacré durant tout le mois de mai tant aux déclarations des chefs de files des partis et à leurs meetings qu'à des articles de type didactique ou à des synthèses de propositions des uns et des autres sur des sujets économiques ou de société tels l'emploi, la sécurité, l'immigration. S'y ajoutent évidemment les résultats des sondages.

Il est notable que ce soient rarement les têtes de liste pour le parlement européen qui sont aussi têtes d'affiche dans les grandes réunions face à leurs sympathisants, sauf s'ils ont comme José Bové, une notoriété qui les rend attractifs⁷³⁸. C'est Nicolas Sarkozy en personne qui se rend à Nîmes le 5 mai⁷³⁹. C'est Jean-Marie Le Pen, il est vrai tête de liste en PACA, qui « tente de conjurer » le 10 mai à Marseille « le déclin du FN », les termes sont du journaliste, lors d'un banquet patriotique de deux cents couverts⁷⁴⁰. C'est Bayrou, candidat sur aucune liste mais omniprésent dans la campagne, qui vient à Montpellier le 17 mai⁷⁴¹. C'est Martine Aubry, secrétaire du PS depuis novembre 2008, qui est accueillie dans cette même ville par André Vézinhét, président du conseil général, Robert Navarro, responsable de la section socialiste de l'Hérault et la maire de Montpellier, Hélène Mandroux⁷⁴² tandis que Béziers reçoit la visite de François Hollande le 15 mai. Tous sont en campagne mais voient bien au-delà du scrutin du 7 juin. Leurs objectifs s'appellent les régionales de 2010 et la présidentielle de 2012⁷⁴³.

Comme en 2004 les élections européennes ont vu fleurir à côté des listes émanant des partis classiques, balayant le champ des idées de l'extrême droite à l'extrême gauche, une multitude d'autres, certaines très exotiques. Le journal consacre quelques articles à celle menée par un artiste satyrique, Dieudonné, créateur d'une liste « antisioniste » en Ile-de-France⁷⁴⁴ et objet de beaucoup de controverses. Ce foisonnement, facteur de dispersion des voix, explique que sur les vingt-quatre listes de la circonscription du Sud-Ouest, sept seulement vont obtenir des sièges au Parlement de Strasbourg⁷⁴⁵.

⁷³⁸ « José Bové, Voinet, Joly à Montpellier », *Le Midi Libre* le 29 mai 2009, 2^{ème} cahier, p.2.

⁷³⁹ *Le Midi Libre* les 5, 6 mai 2009, 2^{ème} cahier, p. 1.

⁷⁴⁰ *Le Midi Libre* le 11 mai 2009, 2^{ème} cahier, p.2. Fustigeant « l'Europe mondialiste », Jean-Marie Le Pen traite Christine Lagarde, directrice du FMI de « ministre américain du gouvernement ». Le journaliste constate que qu'il n'attire plus autant les foules et qu'un certain vide se fait autour de lui avec le départ des catholiques traditionnalistes de Bernard Antony.

⁷⁴¹ *Le Midi Libre* le 18 mai 2009, 2^{ème} cahier, p.5.

⁷⁴² Meeting du 3 juin annoncé dans *le Midi Libre* le 14 mai 2009, 2^{ème} cahier, p. 5.

⁷⁴³ « Il ne faut pas rater la première marche. Ces élections c'est aussi une étape importante pour 2012 » François Hollande le 15 mai au Centro espagnol à Béziers. *Le Midi Libre* le 16 mai, 2^{ème} cahier, p.5.

⁷⁴⁴ Elle sera finalement validée par le Conseil d'État.

⁷⁴⁵ Nom des listes représentées au parlement de Strasbourg : *Majorité Présidentielle* [alliance UMP, Nouveau centre et Gauche moderne], tête de liste Dominique Baudis, *Parti Socialiste*, tête de liste Kader Arif, *Europe-Écologie*, tête de liste José Bové, *Mouvement Démocrate*, tête de liste Robert Rochefort, *Front de gauche-PCF*, tête de liste Jean-Luc Mélenchon, Front national, tête de liste Louis Aliot et >*Libertas* [Alliance MPF (Philippe de Villiers) – CPNT (Gérard Nihous)], tête de liste Eddie Puyjalon.

Nom des listes non représentées : *Nouveau Parti Anticapitaliste*, tête de liste Myriam Martin, *Alliance Écologiste indépendante*, tête de liste Patrice Drevet, *Debout la République*, tête de liste Henri Temple, *Lutte Ouvrière*, tête de liste Sandra Torremocha, *L'Europe de la vie !*, tête de liste Jean-Claude Martinez, *Euskal Herriaren Alde*, tête de liste Ixabel Echeverria, *Euskadi europain* (Parti nationaliste basque), tête de liste Jean Tellechea, *Europe Démocratie Espéranto*, tête de liste Raymond Faura, *Alternative Libérale*, tête de liste Douce de Franclieu, *Europe décroissance*, tête de liste Sylvie Barbe, *Newropeans*, tête de liste David Carayol, *Pouvoir d'achat- Chomage-Taxes-Immigration-Insécurité-Patrons-voyous-Casse du service public. Où est la rupture ? Stop !*, tête de liste Jean-Jacques Fanchtein, *Union des gens*, tête de liste Vincent Jacob, *Parti humaniste*, tête de liste Robert Raich, *Rassemblement pour l'initiative citoyenne*, tête de liste Alain Terrien, *Communistes*, tête de liste Yves Gras, et *Centre National des Indépendants et Paysans* (CNI), tête de liste Pierre Dulong.

Aux dires des sondages qui donnent assez vite un avantage à la liste UMP, les socialistes n'arrivent pas à tirer parti du climat économique difficile pour s'imposer. Selon Gérard Grunberg, le PS, en dépit du congrès de Reims, n'a pas encore « résolu son problème de Leadership, [ni] défini une ligne politique claire⁷⁴⁶. Il n'a pas été capable de dépasser son anti-sarkozysme⁷⁴⁷ ». Jérôme Fourquet, directeur adjoint du pôle opinion et stratégie de l'institut IFOP, en commentaire des résultats d'un sondage publié le 17 mai, explique les difficultés du Parti socialiste par une concurrence multiple sur sa gauche, avec le Front de gauche, le NPA et la LO, et sur sa droite avec le mouvement de François Bayrou⁷⁴⁸. Face à lui l'UMP par la voix du président de La République durcit le ton dans un discours de plus en plus axé sur la sécurité. Nicolas Sarkozy n'hésite pas, fin mai, à inverser les termes d'un thème classique à la gauche et à l'extrême gauche, déclarant à l'Élysée devant un parterre de policiers, gendarmes et magistrats : « C'est la criminalité qui favorise la misère en aggravant l'exclusion »⁷⁴⁹.

La dernière semaine de campagne des incidents à répétitions sur les plateaux télévision entre leaders des différents partis⁷⁵⁰ offre aux électeurs un spectacle qui risque de les pousser encore un peu plus vers l'abstention.

Le vote des communes

Le rapide accroissement démographique qui caractérise le Languedoc-Roussillon, se poursuit aussi dans les communes-cible. Il se voit sur les listes électorales par l'augmentation du nombre des inscrits. Depuis les scrutins présidentiels et législatifs de 2007 ce sont près de 350 électeurs potentiels supplémentaires qui sont susceptibles de voter pour les élections européennes soit une progression de près de 4 % en deux ans⁷⁵¹. L'importance de l'abstention, supérieure d'un point à celle de 2002⁷⁵² et qui dépasse cette fois la moitié des inscrits (50,16 %), va diminuer drastiquement le nombre suffrages exprimés et réduire l'avantage à une centaine de voix supplémentaires par rapport à 2004⁷⁵³.

Au soir du 7 juin, c'est la liste de l'UMP et de ses alliés du Nouveau Centre qui arrive en premier avec 21,44 % des bulletins suivie de la liste menée par José Bové qui l'emporte de pratiquement cent voix (93) sur celle du PS alors que les deux listes font jeu égal dans la circonscription avec un léger avantage pour le Parti socialiste. Ce décrochage du PS à la troisième place est d'ailleurs plus accentué dans le département de l'Hérault comme on peut le voir sur l'histogramme comparatif infra. Dans les communes la liste de droite est cependant inférieure de cinq points à son score dans la circonscription Sud-Ouest et de six points à celui obtenu dans l'Hérault. Un taux plus faible en faveur de la droite que ne l'est celui du département est une des caractéristiques des communes-cible qui perdure jusqu'à cette date.

⁷⁴⁶ Le 3 juin, (2^{ème} cahier, p.5) *Le Midi Libre*, sous le titre « Le PS entre gestion et révolution » décrit un parti tiraillé entre un courant majoritaire gestionnaire et un autre plus à gauche et altermondialiste.

⁷⁴⁷ Cité par *Le Midi Libre*, le 4 mai 2009, 2^{ème} cahier, p.6.

⁷⁴⁸ *Le Midi Libre*, le 17 mai 2009 2^{ème} cahier, pp. 4,5.

⁷⁴⁹ *Le Midi Libre*, le 29 mai 2009, 2^{ème} cahier, p.5.

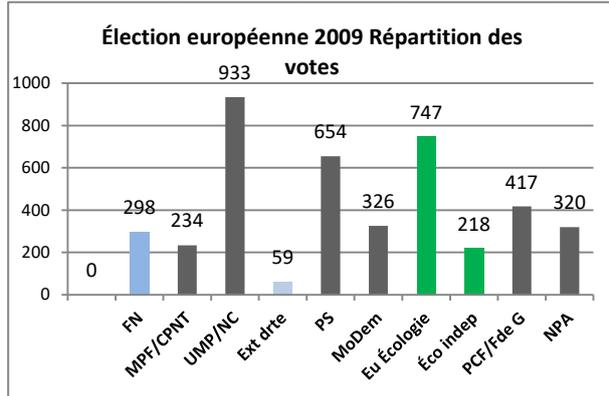
⁷⁵⁰ L'un des plus violents est l'échange d'insultes que se jettent à la tête François Bayrou et Daniel Cohn-Bendit dans l'émission « À vous de juger ». *Le Midi Libre*, le 5 juin 2009, 2^{ème} cahier, p.5.

⁷⁵¹ 3,9 %.

⁷⁵² Taux d'abstention, 49,16 % en 2004, 50,16 % en 2009.

⁷⁵³ 129.

On constate également que « la gauche de la gauche » (PCF-Front de gauche et le NPA) fait ses meilleurs scores dans les villages étudiés. L’alliance des souverainistes et des chasseurs, ne leur a pas permis de dépasser la barre des 5 % sauf dans les communes-cible.



Graphique 49 : Élections européennes 2009

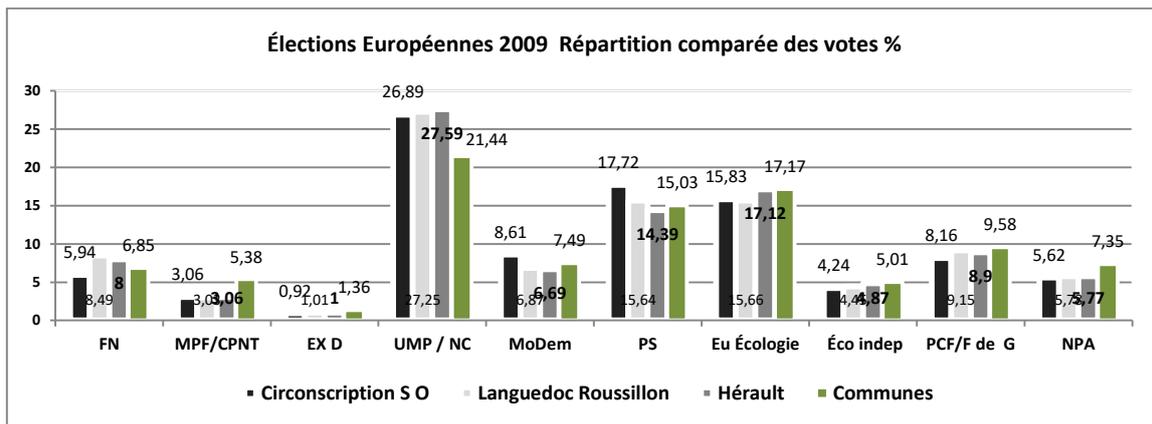
Le Front national, à 6,85 % des suffrages exprimés, perd 32 %⁷⁵⁴ de ses électeurs et plus de trois points par rapport à 2004. Il ne représente plus que 3,21 % des inscrits dont le nombre désormais dépasse les 9 000⁷⁵⁵. Une baisse

aussi importante affecte le département de l’Hérault où les scores du FN passent de

12,15 % des voix à 8 %. Quant à la liste dissidente créée et menée par Jean-Claude Martinez, ancien vice-président du FN, qui vient de rompre avec Jean-Marie Le Pen, elle subit un échec avéré recueillant à peine 1 % des voix malgré la notoriété - à cause de ? - de son créateur dans les milieux frontistes du Languedoc.

12,15 % des voix à 8 %. Quant à la liste dissidente créée et menée par Jean-Claude Martinez, ancien vice-président du FN, qui vient de rompre avec Jean-Marie Le Pen, elle subit un échec avéré recueillant à peine 1 % des voix malgré la notoriété - à cause de ? - de son créateur dans les milieux frontistes du Languedoc.

Tableau comparatif des votes selon les différentes circonscriptions électorales



Graphique 50 : Élections européennes 2009 - votes région S.O, L-R, Hérault et communes

La situation du Front national lors de l’élection du 7 juin 2009

Comme les chiffres indiqués au paragraphe précédent l’attestent, cette élection s’inscrit dans un contexte baissier depuis l’élection présidentielle qui contraste avec la reprise quantitative et l’extension géographique constatée lors de l’élection précédente de juin 2004.

L’étude du tableau comparatif de l’élection du 13 juin 2004 et 7 juin 2009 montre, à la fois l’importance de la dégradation puisque seules neuf communes ont choisi la liste frontiste à plus de 10 % contre dix-huit en 2004 et seulement quatre à plus de 20 % contre six en 2004, mais aussi une situation locale contrastée.

Tableau 44 : Comparaison des votes FN - Élections européennes 2004 - 2009

Communes	Élection du 13 juin 2004			Élection du 7 juin 2009						
	Ins.	Abs. %	Exp.	FN	%	Ins.	Abs. %	Exp.	FN	%
Romiguières	22	27,27	9	2	22,22	22	31,82	12	3	25
Montels	157	53,5	72	17	23,61	184	50,54	92	20	21,74

⁷⁵⁴ 31,65 %.

⁷⁵⁵ 9 270 inscrits.

Montesquieu	55	30,91	36	5	13,89	60	36,67	33	7	21,21
Fouzilhon	165	54,55	72	16	22,22	187	54,01	83	17	20,48
Carlencas-et-Levas	88	50	44	5	11,36	101	58,42	41	7	17,07
Margon	251	48,61	123	26	21,14	395	48,1	194	22	11,34
Aumes	287	49,83	131	12	9,16	326	50,61	149	16	10,74
S^t-Étienne-Estréchoux	249	40,56	137	28	20,44	261	65,13	88	9	10,23
Cébazan	354	52,26	166	11	6,63	376	58,78	150	15	10
Cazedarnes	337	50,74	157	21	13,38	353	53,26	152	15	9,87
Pailhès	393	57,25	161	18	11,18	398	48,99	194	19	9,79
Causses-et-Veyran	495	49,87	240	21	8,75	284	56,57	208	20	9,62
Poilhaes	414	54,83	180	29	16,11	445	57,53	176	15	8,52
Vailhan	118	61,02	43	4	9,3	118	51,69	50	4	8
Pierrerrue	231	40,69	131	17	12,98	227	44,05	120	9	7,5
Félines-Minervoises	318	52,83	141	10	7,09	381	49,34	172	12	6,98
Ferrals-les-Montagnes	159	20,13	118	15	12,71	158	50,63	72	5	6,94
Brenas	35	28,57	24	0	0	51	41,18	29	2	6,9
Valmascle	67	50,75	33	3	9,09	52	40,38	30	2	6,67
Boisset	47	46,81	25	1	4	56	44,64	30	2	6,67
Usclas d'Hérault	194	50	94	14	14,89	239	59,41	94	6	6,38
Cabrerolles	239	59,41	94	15	15,96	287	59,58	114	7	6,14
Ferrières-Poussarou	75	41,33	40	2	5	82	37,8	49	3	6,12
S ^t -Martin-de-l'Arçon	108	45,37	57	0	0	138	50,72	66	4	6,06
Roquesels	102	67,65	32	0	0	105	68,57	33	2	6,06
Caussinojous	99	49,49	50	9	18	109	47,71	50	3	6
Berlou	182	45,6	98	6	6,12	181	42,54	96	4	4,17
Rieussec	78	43,59	41	1	2,44	81	30,86	51	2	3,92
Graissessac	592	58,45	236	22	9,32	517	55,13	218	8	3,67
Verreries-de-Moussans	116	41,38	64	4	6,25	112	47,32	55	2	3,64
Roquebrun	533	46,34	273	13	4,76	541	48,98	266	9	3,38
S ^t -Vincent-d'Olargues	287	47,74	146	8	5,48	299	44,48	153	5	3,27
Lavalette	59	28,81	40	13	32,5	52	32,69	31	1	3,23
Minerve	113	43,36	56	6	10,71	118	38,98	62	2	3,23
Le Pradal	150	49,33	74	8	10,81	185	55,68	97	3	3,09
Oupia	213	47,42	107	6	5,61	243	56,38	101	3	2,97
Vélieux	47	48,94	23	2	8,7	61	42,62	34	1	2,94
La Livinière	406	48,52	197	12	6,09	414	56,28	172	5	2,91
Le Soulié	158	46,84	80	16	20	164	50,61	73	2	2,74
Vieussan	229	47,6	116	8	6,9	254	42,52	132	2	1,52
Pardailhan	152	47,37	74	4	5,41	161	52,8	73	1	1,37
Montouliers	163	47,85	80	3	3,75	183	50,27	86	1	1,16
St-Géniès-de-Varensal	130	36,15	82	3	3,66	151	41,06	89	1	1,12
Celles	27	48,15	14	0	0	25	56	14	0	0
Villeneuve	61	44,26	32	0	0	52	38,46	32	0	0

Les communes où les résultats sont en rupture avec des scores frontistes habituellement élevés sont en caractères gras

Dans les quatre communes où le pourcentage des votes atteint 20 % on constate une augmentation du nombre des voix par rapport à l'élection européenne précédente. Trois d'entre elles, *Romiguières*, *Montels* et *Fouzilhon* figuraient déjà parmi les cinq communes en tête de liste en 2004⁷⁵⁶. On constate aussi une légère hausse des voix dans huit autres communes situées au Nord et à l'Ouest de Béziers⁷⁵⁷.

À l'inverse dans sept villages⁷⁵⁸ la baisse des voix est importante. La plus spectaculaire se produit à *Lavalette*, où, en parallèle avec une diminution significative des inscrits, le nombre des électeurs qui choisit la liste du FN passe de 13 à 1. Il s'agit néanmoins d'un très petit village. La commune de *Poilhaes*, au canton de Capestang, qui affiche 445 inscrits et perd pratiquement la moitié des voix frontistes de 2004, est plus représentative de la fuite des voix vers d'autres listes.

⁷⁵⁶ Montesquieu figurait à la 12^{ème} place.

⁷⁵⁷ Il s'agit de Cébazan, Félines Minervoises, Pailhès, Pierrerrue, Roquesels, Saint-Martin-de-l'Arçon, et Valmascle.

⁷⁵⁸ Il s'agit de Cabrerolles, Cassinojous, Ferrals-les-Montagnes, Lavalette, Minerve, Poilhaes, le Pradal, le Soulié et Usclas-d'Hérault.

Si l'on prend l'exemple de cette localité, la répartition des voix en pourcentage par listes montre que dans cette commune où le Parti socialiste a bénéficié durant longtemps d'une base solide, la gauche, représentée par le PS, le Front de gauche et le NPA, n'atteint pas pour cette élection à très forte abstention⁷⁵⁹, 25 % des suffrages exprimés. Le déplacement des voix frontistes a bénéficié à la liste UMP-Nouveau Centre et à celle de José Bové.

Répartition des votes à Poilhes le 7 juin 2009

	FN	MPF/CPNT	UMP/NC	FN dissident	PS	MoDem	Eu. Écologie	Éco indep.	PCF/FG	NPA
Poilhes	8,52%	6,25	27,84	2,27	11,93	14,97	14,77	6,25	9,66	2,27

2.28. Les élections régionales des 14 et 21 mars 2010

Elles se retrouvent en tête de l'agenda de tous les partis dès le lendemain de l'élection européenne⁷⁶⁰. De par leur mode de scrutin à la proportionnelle et de l'établissement de listes départementales, ce scrutin représente un enjeu particulièrement important pour l'ensemble des partis et pour ceux de gauche en particulier⁷⁶¹. Les bons résultats engrangés par l'alliance électorale passée entre le parti communiste, le Parti de gauche et la Gauche unitaire les entraînent dans le sens d'un nouvel accord pour mars 2010 sans entente avec le PS ou les Verts⁷⁶². Du côté des écologistes le succès de la liste Europe-Écologie, menée par José Bové, les met en position de pouvoir présenter une liste indépendante. La situation du parti socialiste est particulière. Alors qu'il se trouve dans l'opposition, il est, depuis 2004, maître de vingt conseils régionaux sur vingt-deux. Sa suprématie et les avantages induits ne sauraient, aux yeux de ses dirigeants, être remis en cause.

En Languedoc-Roussillon, le Parti socialiste, et au premier chef sa Première secrétaire, sont affrontés dès ce moment à un choix cornélien : accepter ou s'opposer à la candidature probable à sa propre succession de Georges Frêche qui, bien qu'exclu officiellement du parti, jouit toujours de l'appui de l'ensemble des secrétaires de sections départementaux. Le choix premier de Martine Aubry est de la récuser⁷⁶³ et de rechercher une alliance électorale avec les Verts. À cette décision, approuvée rue Solferino le 17 juin⁷⁶⁴, le président du conseil régional, fort de ses appuis locaux⁷⁶⁵ riposte en annonçant dès le lendemain sa volonté de créer une liste de large union. Du côté des Verts, en juin 2009, leur chef de file, l'héraultais, Jean-Louis Roumégas, pense pouvoir être tête de liste d'un rassemblement avec le PS qui serait basé sur un accord comprenant l'éviction de Frêche et le rejet d'une alliance électorale avec le MoDem.

⁷⁵⁹ 57,53 % d'abstentions à Poilhes.

⁷⁶⁰ « La gauche déjà en surchauffe pour élections régionales » *Le Midi Libre*, le 9 juin 2009, 2^{ème} cahier, p.1.

⁷⁶¹ « Les élections européennes passées, l'agenda des partis de l'ex-gauche plurielle et du parti socialiste en particulier a été tout particulièrement dominé, non par la crise économique et sociale, mais par l'enjeu interne que constituent les préparatifs des élections régionales et l'épineuse question de la composition des listes » LEFEBVRE Rémi, « La composition des listes socialistes aux élections régionales. Vellétés rénovatrices et néo-féodalisation du PS », *Savoir/Agir* 1/2010 (n° 11), pp. 55,56

URL : www.cairn.info/revue-savoir-agir-2010-1-page-55.htm DOI : [10.3917/sava.011.0055](https://doi.org/10.3917/sava.011.0055). Consulté le 31 octobre 2015.

⁷⁶² Il sera complété le 7 janvier 2010 par un accord pour le premier et le second tour, du Front de gauche avec le NPA.

⁷⁶³ « Georges Frêche ne sera pas notre candidat ». *Le Midi Libre*, le 17 juin 2009, 2^{ème} cahier, p.1.

⁷⁶⁴ Décision immédiatement contestée par Robert Navarro, secrétaire de la section héraultaise « Ce n'est pas le Premier secrétaire qui désigne, se sont les militants ».

⁷⁶⁵ « Il n'y a que Vézinhét et Mesquida qui sont contre moi. ». *Le Midi Libre*, le 18 juin 2009, 2^{ème} cahier, p.2.

2.28.1. La campagne électorale vue par la presse locale

Au début de l'année 2010, la constitution de la Liste Frêche étant achevée et comportant en bonne place les secrétaires de section, insensibles aux incitations pressantes parisiennes⁷⁶⁶, Martine Aubry se résigne par pragmatisme à accepter d'avaliser la candidature de l'actuel président du Languedoc-Roussillon pour éviter de perdre la région. Les propos de Georges Frêche à l'encontre de Laurent Fabius et de sa « tronche pas catholique », lors d'une réunion du conseil régional à Montpellier fin décembre 2009, divulgués par les Verts, mais seulement fin janvier dans *L'Express*, vont lui permettre de faire vote face et d'invoquer la défense des « valeurs de gauche ». Elle suscite alors contre lui la candidature de la maire de Montpellier, Hélène Mandroux, officiellement désignée le 3 février, tandis que les socialistes présents sur la liste Frêche sont sommés de la rejoindre⁷⁶⁷. Le 4 février Georges Frêche contre-attaque en déposant un recours contre cette liste auprès du tribunal de Paris⁷⁶⁸. À partir de cette date les lecteurs du *Midi libre* vont pouvoir journalièrement, à longueur de pages, suivre les péripéties de la bataille qui oppose Georges Frêche et ses fidèles lieutenants à la direction de son (ex) parti et à sa rivale désignée. L'affrontement qui, selon les termes de l'intéressé transforme l'élection régionale en un referendum sur sa personne, dépasse de par son retentissement, le cadre local et est d'une rare violence. Il permet au président sortant de poser en victime de l'autoritarisme centralisateur parisien, un thème éminemment porteur dans l'électorat languedocien⁷⁶⁹. La position d'Hélène Mandroux, obligée de constituer une liste en quinze jours, est d'autant plus inconfortable que les négociations avec les Verts et le Front de gauche pour un accord ont tourné court⁷⁷⁰. Les sondages commandés à l'institut TNS-Sofres par *Le Midi Libre*⁷⁷¹ montrent la fragilité d'un accord à gauche et l'avantage du président sortant sur tous ses concurrents au premier et au second tour quels que soient les cas de figure⁷⁷². L'ampleur donnée à la querelle inter-socialiste dans le journal est telle que les autres listes bénéficient d'un traitement moindre.

À la gauche du PS, le Parti communiste est profondément divisé entre une majorité qui tient pour l'accord électoral avec le Front de gauche signé début janvier⁷⁷³ et ceux qui, comme Jean-Claude Gayssot ou Josiane Collerais, ont choisi d'être sur la liste de Georges Frêche.

À droite, le maître du jeu est Raymond Couderc. Le sénateur-maire de Béziers est officiellement adoubé par l'UMP mais il doit compter avec la liste dissidente du maire de Palavas-les-Flots, Christian Jeanjean, qui s'estime trahi par les manœuvres « politiciennes » de son adversaire.⁷⁷⁴ La

⁷⁶⁶ « Frêche lance son navire en mettant la barre à gauche ». *Le Midi Libre*, le 24 janvier 2010, 2^{ème} cahier, p.2.

⁷⁶⁷ *Le Midi Libre*, le 13 février 2010, 2^{ème} cahier, p.2.

⁷⁶⁸ Son argumentation était que sa propre liste avait été validée lors de la Convention nationale à Tours en décembre 2009. *Le Midi Libre*, le 13 février 2010, 2^{ème} cahier, p.2.

⁷⁶⁹ *Le Midi Libre*, le 9 février 2010, 2^{ème} cahier, p.1. Edito de Philippe Palat parlant du refus instinctif des languedociens à « immoler Frêche sur l'autel de règlements de compte politico parisiens ».

⁷⁷⁰ La direction des Verts y est clairement hostile : « Pas de leadership régional à Mandroux » Propos de Cécile Duflot, rapportés dans *Le Midi Libre*, le 29 janvier 2010, 2^{ème} cahier, p. 1. Il était alors question seulement des négociations engagées par Jean-Louis Roumégas fin janvier avec Hélène Mandroux pour sa présence sur la liste des Verts avant la candidature de celle-ci pour la liste PS.

⁷⁷¹ Sondages publiés dans les seconds cahiers du *Midi Libre* les 9, 17 février et le 7 mars 2010. Celui du 17 février en lui attribuant 6 % d'intentions de vote, prédisait son empêchement à concourir au second tour.

⁷⁷² Ces sondages inquiètent d'ailleurs suffisamment la direction du Parti socialiste pour l'obliger à une étrange contorsion intellectuelle. Elle reste ferme sur l'exclusion des socialistes de la liste Frêche mais une commission régionale de réconciliation pour les exclus est dès à présent prévue pour après les élections. *Le Midi Libre*, le 24 février 2010, 2^{ème} cahier, p.1.

⁷⁷³ *Le Midi Libre*, le 8 janvier 2010, 2^{ème} cahier, p.5.

⁷⁷⁴ *Le Midi Libre*, le 16 janvier 2010, 2^{ème} cahier, p.2. Il l'accuse en outre de manquer à sa parole pour un accord de répartition des sièges fait entre eux lors des sénatoriales. Christian Jeanjean fait partie de la

défection de Marc Dufour à la tête d'une liste MoDem⁷⁷⁵, à la suite d'un désaccord avec les écologistes de Patrice Drevet⁷⁷⁶ pour créer une liste commune, est pour lui un atout mais représentant du parti au pouvoir il doit endosser l'impopularité du gouvernement et celle du président Sarkozy.

Le Front national présente comme candidate, tête de liste, France Jamet, fille d'Alain Jamet à qui elle entend succéder au conseil régional (**V. annexes pp. 110, 111 [pp. 84-85]**). Le Midi lui consacre, comme à tous les candidats, une page de présentation⁷⁷⁷ à laquelle s'ajoute un article sur sa campagne de reconquête de l'électorat frontiste sur un marché, à Saint-Gilles dans le Gard.

Au total, ce sont onze listes qui se présentent le 14 mars au suffrage des électeurs⁷⁷⁸. La personnalisation intense de la campagne, son entrisme sur la « la guerre des roses⁷⁷⁹ », ont laissé peu de place à l'énoncé des programmes même si l'emploi est souvent évoqué à gauche mais aussi à droite puisque Raymond Couderc n'hésite pas à s'engager sur un programme de création de 40 000 emplois⁷⁸⁰. Il est vrai que selon l'Insee, cité par le 21 janvier par *Le Midi Libre*⁷⁸¹, le bassin d'emploi de Béziers dont dépend la quasi-totalité des communes-cible, se situe en 2010 au sixième rang des plus mauvais chiffres pour l'emploi.

Au premier trimestre 2010, les pages du *Midi libre* qui ne sont pas consacrées à l'élection, parlent des aléas naturels survenus, comme le tremblement de terre à Haïti le 14 janvier 2010, ou plus près, en France, la tempête Xynthia dans la nuit du 27 au 28 février 2010, d'autres aussi, moins dramatiques mais qui ont des incidences sur la vie locale. La neige qui paralyse le Midi le 9 mars, fait la une pendant deux jours. D'autres pages et éditoriaux renvoient les lecteurs à un monde difficile. Ils évoquent des problèmes de société, comme celui de l'allongement éventuel de l'âge de la retraite⁷⁸² mais aussi la question de l'interdiction du port du voile intégral et le même jour - hasard du calendrier ? - des dangers du terrorisme international avec un message de menace d'Oussama ben Laden

droite dite « de courtoisie », favorisée par Jacques Blanc pour contrecarrer le FN en professant des idées très proches. C'est sans doute cette proximité qui explique que le meeting de Jean-Marie Le Pen (Et ultérieurement celui de Marine Le Pen le 16 mars 2012), le 17 février ait eu lieu dans sa ville. *Le Midi Libre*, le 17 février 2010, 2^{ème} cahier, p.2.

⁷⁷⁵ *Le Midi Libre*, le 21 février 2010, 2^{ème} cahier, p.3.

⁷⁷⁶ Alliance écologique.

⁷⁷⁷ *Le Midi Libre*, le 8 février 2010, 2^{ème} cahier, p.8.

⁷⁷⁸ Citée par ordre de présentation officielle, déterminée par tirage au sort, les différentes listes sont désignées ici par le nom de leur chef de liste.

1. Georges Frêche, *Pour le Languedoc-Roussillon* (DvG) ; 2. Richard Roudier, *Ligue du Midi* (Ex. D) (0,66% des voix exprimées à l'échelon départemental) ; 3. Jean-Claude Martinez, *La Région, La France, La vie* (Ex D) (0,77% des voix exprimées à l'échelon départemental) ; 4. Hélène Mandroux, *Retrouvons nos valeurs* (PS) ; 5. René Révol, *A Gauche maintenant* (FdG) ; 6. Raymond Couderc, *Changer en Languedoc-Roussillon*, (UMP) ; 7. Patrice Drevet, *Ecologie indépendante* ; 8. Christian Jeanjean, *Union républicaine populaire* (DvD) ; 9. France Jamet, *Front national pour le Languedoc-Roussillon*, (FN) ; 10. Liberto Plana, *Lutte Ouvrière* (LO) (0,55% des voix exprimées à l'échelon départemental) ; 11. Jean-Louis Roumégas, *Europe-Ecologie*.

⁷⁷⁹ Allusion au titre donné par Emmanuel NÉGRIER, Marie-Thérèse JOURDA et Stéphane RATINEAU à leur article paru dans la revue *Pôle Sud* n° 34 pp.61-99. Le titre exact est « Guerres des Roses en Languedoc. Les Élections régionales en 2010 ».

⁷⁸⁰ *Le Midi Libre*, le 23 février 2010, 2^{ème} cahier, p.2. À noter que Raymond Couderc et Georges Frêche citent, le premier, Roosevelt, le second parle dans son programme de « Nouvelle donne ». La référence à la grande crise des années trente est explicite. On peut opposer les promesses du candidat tête de liste UMP sur le terrain, avec les propos de Nicolas Sarkozy qui pourfend « l'assistanat », un thème cher à l'électorat du Front national.

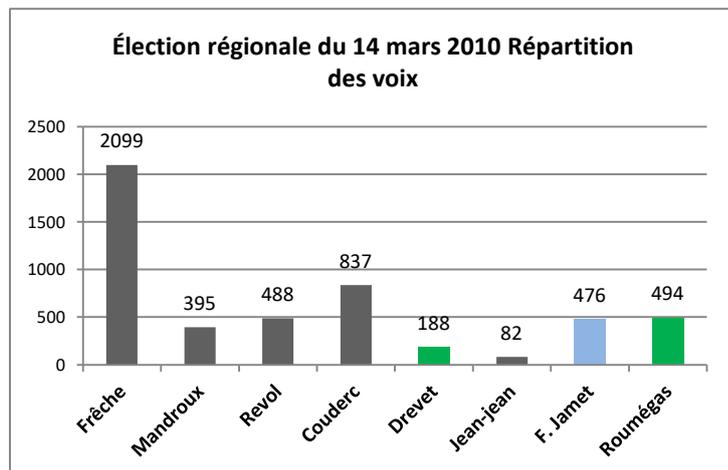
⁷⁸¹ *Le Midi Libre*, le 21 janvier 2010, 2^{ème} cahier, p.5.

⁷⁸² *Le Midi Libre*, le 20 janvier 2010, 2^{ème} cahier, p. ; 15 février 2010, 2^{ème} cahier, p.2.

à Obama⁷⁸³. À quelques jours du vote, le récit détaillé en première page de l'agression d'une famille d'agriculteurs évoque l'insécurité dans les campagnes.

2.28.2. Le Vote des communes le 14 mars

Au soir du premier tour le fait le plus marquant est l'importance de l'abstention qui contraste avec la mobilisation lors des régionales de 2004. Le taux d'abstention dans les communes-cible, à 44,21 % des suffrages exprimés, est onze points au-dessus de celui obtenu lors de l'élection précédente.



Graphique 51 : Élection régionale 14 mars 2010

Le second est l'importance du vote en faveur de liste de Georges Frêche qui arrive largement en tête. Le score des villages étudiés est plus élevé de dix points à celui obtenu pour l'ensemble de la région. Avec 42,47 % des suffrages, Le total de ses voix représente deux fois-et-demi celui de la liste UMP de Raymond Couderc qui plafonne à 16,94 %. L'ensemble de la droite en comptabilisant les votes en faveur du

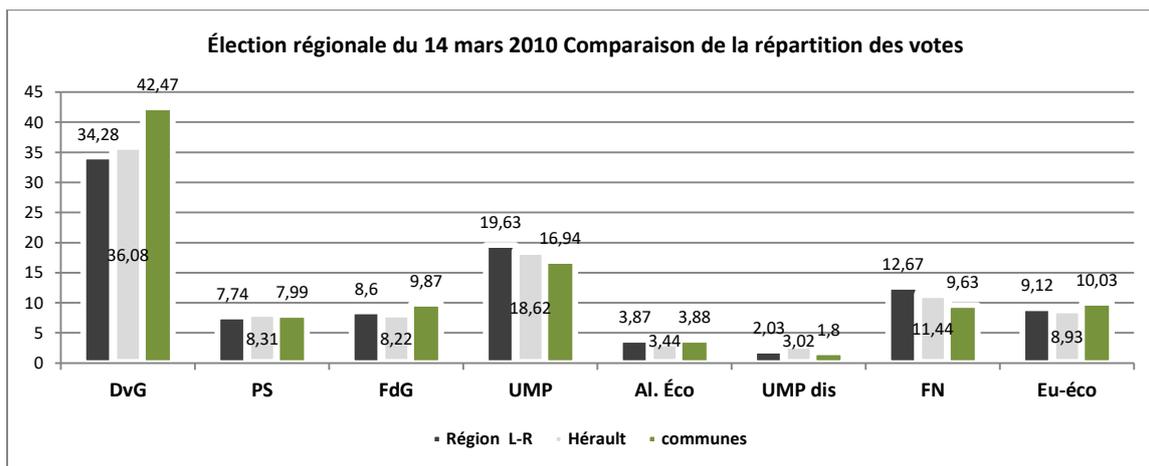
maire de Palavas est à moins de 20 % des suffrages exprimés (18,60 %).

C'est un résultat inférieur de deux points à ceux obtenus dans l'Hérault et en région Languedoc-Roussillon (21,63 %/21,67 %). La droite paie le prix d'être au pouvoir et son score est de près de cinq points inférieur à celui de 2004. À l'inverse, l'addition des listes Frêche et Mandroux totalise plus de la moitié des suffrages exprimés (50,47 %). Avec un score proche de 10 % pour le Front de gauche et de plus de 10 % pour Europe-Écologie, le courant anti-libéral qui s'était manifesté fortement lors du référendum de 2005, fait mieux que la droite mais dispersées, ses listes ne peuvent se maintenir au second tour. La grande perdante est Hélène Mandroux dont la liste obtient un score autour de 8 %, un résultat trop médiocre pour pouvoir prétendre figurer le 21 mars. La liste frontiste de France Jamet, qui affleure dans les communes la barre des 10 % (9,63 %), réussit à totaliser 12,67 % des suffrages sur l'ensemble de la région. C'est plus de quatre points perdus par rapport à 2004⁷⁸⁴ mais c'est suffisant pour être au second tour qui sera donc une triangulaire.

Quant aux trois listes absentes sur les histogrammes, leurs scores sont inférieurs à 1 %. Deux d'entre elles, « la Ligue du Midi », menée par Richard Roudier et « La Région, La France, La vie » de Jean-Claude Martinez se classent à l'extrême droite. La troisième est celle de Lutte ouvrière, effondrée à 0,50 % des voix dans le département de l'Hérault et 0,63 % pour l'ensemble de la région.

⁷⁸³ *Le Midi Libre*, le 25 janvier 2010, 2^{ème} cahier, p.4 et5.

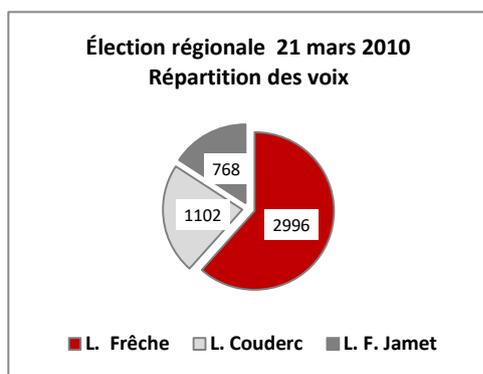
⁷⁸⁴ 7 points 47 de moins pour les communes-cible.



Graphique 52 : Élection régionale 14 mars 2010 : votes régionaux, départementaux, communaux

2.28.b. Le scrutin du second tour le 21 mars 2010

La semaine qui précède le second tour un ultime sondage IFOP-*Midi Libre* publié le 18 mars, prédit une victoire écrasante de Georges Frêche.



Graphique 53 : Élection régionale 21 mars 2010

Au soir du 21 mars la liste du président sortant est effectivement en tête dans toutes les communes à l'exception d'une seule, *Lavalette* où elle arrive en troisième position. Trente-sept communes sur quarante-six, soit 80 %, lui ont donné la majorité des voix et 60 % l'ont fait à plus de 60 %.

Quantitativement lui manque cependant un millier des voix qui s'étaient porté en 2004 sur la liste d'union qu'il dirigeait dont beaucoup ont dû grossir le nombre des abstentions. La liste Raymond Couderc ne recueille que 23,4 % des suffrages contre près de 30 % à celle de Jacques

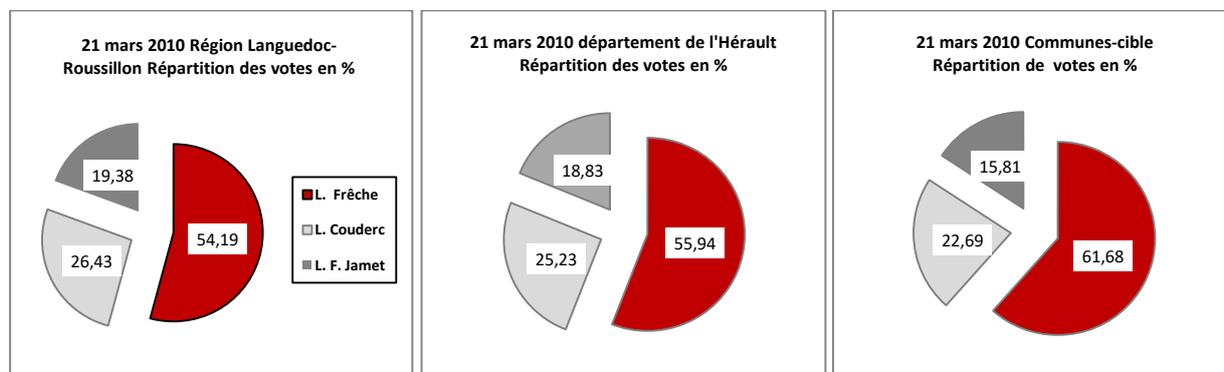
Blanc lors de l'élection précédente. Elle n'obtient dans aucune commune la majorité des suffrages et son score est supérieur à 30 % dans seulement sept localités⁷⁸⁵. La liste frontiste arrive en troisième position à près de 16 % (15,91 %). Passant de 481 voix le 14 mars à 768 le 21 mars, son gain quantitatif atteint 60 %. En pourcentage son taux de réussite est supérieur au score obtenu par son père le 28 mars 2004 (13,58 %). Il ne l'est toutefois pas en nombre de voix.

Il convient en effet de relativiser les chiffres énoncés en les mettant en regard avec ceux élevés de l'abstention à 42,53 % - très légèrement inférieurs à ceux du premier tour - mais surtout avec le taux inhabituel et généralisé de votes blancs ou nuls, autour de 8 % en moyenne, qui signe les difficultés des électeurs à choisir. Ainsi la commune de *Celles* offre à Georges Frêche un score de 100 %. En réalité sur 23 électeurs potentiels, 14 se sont rendus au bureau de vote mais seuls 9 bulletins ont été validés. La liste n'a donc recueilli que 39,13 % des inscrits. En 2004 le même nombre d'électeurs s'était manifesté mais tous avaient choisi un candidat. La liste d'union de Georges Frêche avait alors obtenu 12 voix soit 44,44 % des inscrits. Son score de 2010 est donc moins bon que celui de 2004. De même, en calculant les pourcentages par rapport au nombre d'inscrits, les 87 % obtenus à *Vélieux* (58 inscrits/24 votants) représentent seulement 36,2 % des inscrits, les 70,61 % à *Ferrals-Les Mon-*

⁷⁸⁵ Par ordre décroissant le Soulié, Brenas, Rieussec, Ceilles-et-Rocossels, Aumes, Caussignojouls et Pailhès.

tagnes (139 inscrits/58 votants) en représentent 29,5 % et les 64,06 % à *Roquebrun* (512 inscrits/275 votants), 39,59 %. Il en est de même pour les résultats des deux autres listes.

Les élections régionales du 21 mars 2010



Graphique 54 : Régionale 21 mars 2010 - votes L-R

Graphique 55 : Régionale 21 mars 2010 - votes Hérault

Graphique 56 : Régionale 21 mars 2010 - votes communes

L'étude comparée des résultats montrent que le vote des communes-cible reste en cohérence avec ceux obtenus en région et dans le département de l'Hérault tout en gardant ses particularités : un score plus élevé à gauche et de moindre importance, bien qu'en net progrès, pour la liste frontiste. Le taux constaté dans l'ensemble des villages étudiés est d'ailleurs très légèrement supérieur à ceux constatés dans les cantons biterrois⁷⁸⁶.

2.28.3. Situation et évolution du vote frontiste : une situation stationnaire par rapport à 2004.

Il semble au vu des résultats recueillis par la liste frontiste les 14 et 21 mars 2010 que les performances médiocres des élections législatives de 2007, ne les aient pas trop affectées. Malgré une abstention de vingt points supérieure à celle de 2004, le nombre de bulletins en faveur de la liste menée par France Jamet est inférieur seulement de 5,65 % à celui obtenu par son père lors du second tour des régionales précédentes. En 2004 neuf communes avaient voté pour la liste d'Alain Jamet à plus de 20%⁷⁸⁷. Elles sont onze à le faire pour la liste de sa fille six ans plus tard. Hormis le village de *Romiguières* qui avaient en mars 2004 voté massivement en faveur de Jacques Blanc en 2004, les communes en tête du classement en pourcentage (+20 %) en 2010 marquent une progression en voix et en pourcentages à l'exception de trois d'entre elles *Montels*, *Lavalette* et *Poilhes*. Cependant si l'on considère la liste des localités où les scores se situaient au-dessus de 20 % précédemment on constate que dans deux d'entre elles, *Carlencas-et-Levas* et *Margon*, la liste frontiste perd des voix.

Tableau 45 : Comparaison des votes FN Élections régionales 2004 - 2010

Communes	28 mars 2004					14 mars 2010					21 mars 2010				
	Ins.	Abs.%	Exp.	L. A. Jamet	%	Ins.	Abs.%	Exp.	L. Fr. Jamet	%	Ins.	Abs.%	Exp.	L. Fr. Jamet	%
Fouzilhon	157	35,03	100	29	29	191	52,36	89	21	23,6	191	51,31	88	31	35,23
Romiguières	20	15	17	1	5,88	20	25	14	4	28,57	20	30	12	4	33,33
Montesquieu	55	18,18	40	11	27,5	60	31,67	41	9	21,95	60	23,33	45	13	28,89
Ferrières-Poussarou	73	17,81	55	6	10,91	78	41,03	42	8	19,05	78	42,31	39	11	28,21
Caussiniojols	97	19,59	78	9	11,54	105	44,76	52	7	13,46	105	43,81	51	14	27,45

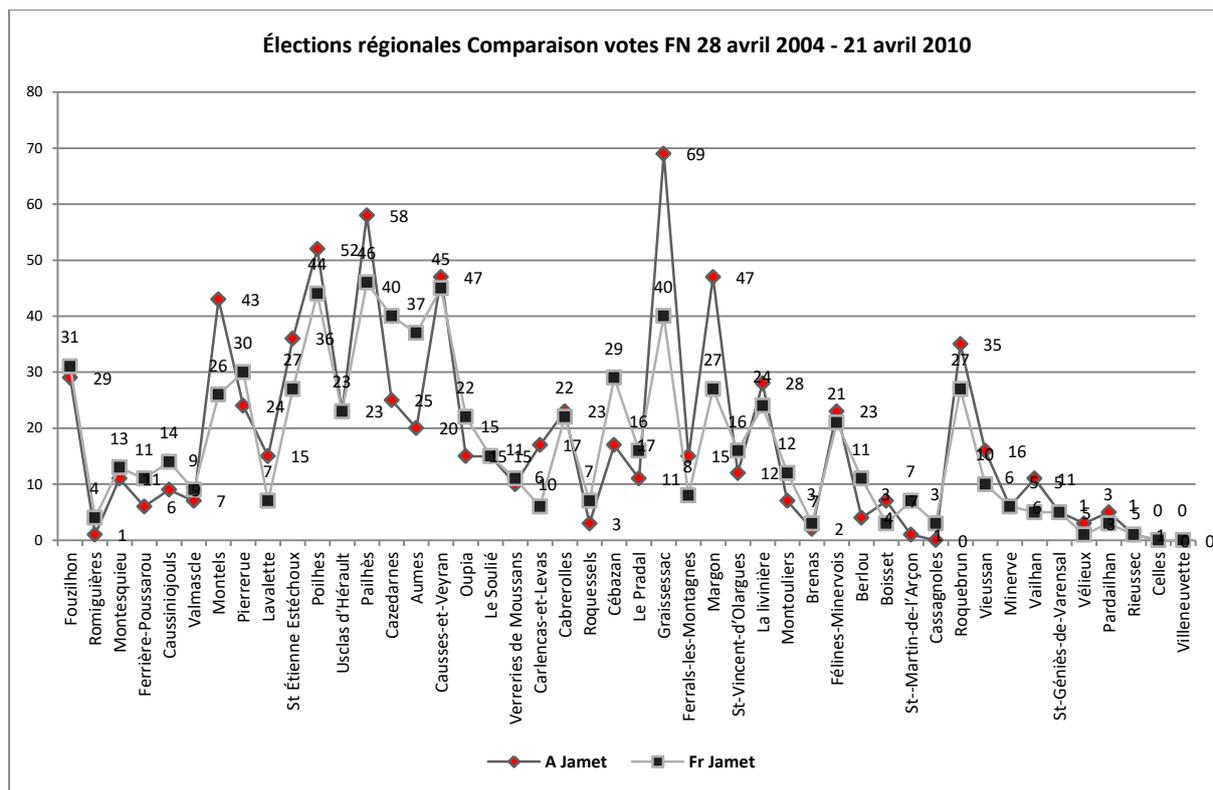
⁷⁸⁶ Le centre-ville (Béziers I) est à 14,9 %, Béziers II est à 15,11 %, Béziers III à 15,24 % et Béziers IV à 15,67 %.

⁷⁸⁷ Par ordre de pourcentage décroissant il s'agit de Montels, Lavalette, Carlencas-et-Levas, Fouzilhon, Montesquieu, Margon, Boisset, Saint-Étienne-Estréchoux et Pailhès.

Valmascle	67	22,39	48	7	14,58	57	40,35	34	2	5,88	57	38,6	33	9	27,27
Montels	156	24,36	111	43	38,74	185	52,97	98	27	27,55	185	44,86	98	26	26,53
Pierrerie	228	23,68	170	24	14,12	222	37,84	131	11	8,4	222	34,23	133	30	22,56
Lavalette	56	25	42	15	35,71	50	40	28	2	7,14	50	34	32	7	21,88
S ^t -Étienne-Estéchoux	246	35,77	155	36	23,23	254	56,3	107	13	11,74	254	49,21	124	27	21,77
Poilhes	415	39,6	265	52	19,62	402	49	197	32	16,24	402	43,28	217	44	20,28
Usclas-d'Hérault	191	24,61	140	23	16,43	238	51,26	112	17	15,18	238	47,06	120	23	19,17
Pailhès	388	22,16	281	58	20,64	405	38,52	238	39	16,39	405	38,52	232	46	19,16
Cazedarnes	331	27,79	235	25	10,64	345	40	200	25	12,5	345	36,52	212	40	18,87
Aumes	286	28,67	191	20	10,47	331	42,3	184	20	10,87	331	38,07	199	37	18,59
Causses-et-Veyran	473	30,66	313	47	15,02	483	47,41	246	22	8,94	483	53	243	45	18,52
Oupia	210	26,67	148	15	10,14	228	48,68	11	13	11,71	228	42,54	120	22	18,33
Le Soulié	157	35,67	96	15	15,63	163	54,6	70	10	14,29	163	45,4	83	15	18,07
Verreries- de-Moussans	116	24,14	82	10	12,2	115	41,74	63	7	11,11	115	41,74	63	11	17,46
Carlenas-et-Levas	79	30,38	53	17	32,08	88	50	42	7	16,66	88	55,68	35	6	17,14
Cabrerolles	233	26,18	167	23	13,77	275	45,45	145	14	9,66	275	45,09	138	22	15,94
Roquessels	99	39,39	60	3	5	105	58,1	44	5	11,36	105	55,24	44	7	15,91
Cébazan	348	29,02	234	17	7,26	369	45,53	195	15	7,69	369	43,63	192	29	15,1
Le Pradal	142	22,54	105	11	10,48	205	44,39	104	4	3,88	205	43,41	106	16	15,09
Graissessac	593	30,02	401	69	17,21	505	44,95	270	23	8,51	505	40,79	283	40	14,13
Ferrals-lès-Montagnes	144	24,31	102	15	14,71	139	50,36	66	6	9,09	139	50,36	58	8	13,79
Margon	232	17,24	185	47	25,41	364	40,38	211	22	10,43	364	40,93	209	27	12,92
S ^t -Vincent-d'O	277	16,61	200	12	6,00	289	42,21	160	9	5,63	289	47,75	130	16	12,31
La livinière	394	29,7	260	28	10,77	397	46,35	204	12	5,88	398	45,48	198	24	12,12
Montouliers	163	27,61	110	7	6,36	178	46,63	91	5	5,49	178	42,13	99	12	12,12
Brenas	35	22,86	27	2	7,41	50	32	32	1	3,13	50	28	25	3	12
Félines-Minervois	315	32,7	199	23	11,56	368	45,92	186	9	4,84	368	43,48	180	21	11,67
Berliou	179	27,93	118	4	3,39	181	37,57	110	11	10	181	38,12	110	11	10,38
Boisset	40	27,5	28	7	25,00	50	24	35	4	11,43	50	38	19	3	10,34
S ^t -Martin-de-l'A	102	10,78	82	1	1,22	129	43,41	69	6	8,7	129	41,09	68	7	10,29
Cassagnoles	85	45,88	41	0	0	82	48,78	40	0	0	82	53,66	30	3	10
Roquebrun	520	24,05	377	35	9,28	512	41,41	296	16	5,41	512	42,19	275	27	9,82
Vieussan	222	19,82	165	16	9,7	239	43,1	132	7	5,3	239	45,61	110	10	9,09
Minerve	113	15,93	88	6	6,82	118	31,36	80	3	3,75	118	33,05	72	6	8,33
Vailhan	118	29,66	74	11	14,86	121	42,15	68	4	5,55	121	42,98	64	5	7,81
S ^t -Géniès-de-V	127	13,39	101	5	4,95	143	34,27	91	2	2,2	143	23,78	90	5	5,56
Vélieux	48	25	28	3	10,71	58	41,38	33	0	0	58	51,72	24	1	4,14
Pardailhan	134	29,1	91	5	5,49	146	39,73	86	1	1,16	146	36,3	81	3	3,7
Rieussec	70	28,57	47	1	2,22	75	36	47	0	0	75	30,67	42	1	2,38
Celles	27	51,85	14	0	0	23	34,78	15	1	6,67	23	39,13	9	0	0
Villeneuve	57	21,05	44	0	0	55	40	33	0	0	55	47,27	22	0	0

Le graphique infra montre bien une situation variable d'une commune à l'autre.

À moins de 5 % des suffrages exprimés, les villages de *Saint-Geniès-de-Varensal*, de *Pardailhan*, de *Rieussec*, de *Celles* et de *Villeneuve*, restent réfractaires à un vote lepéniste, Dans les deux dernières localités citées, il ne s'est trouvé aucun électeur pour faire ce choix.



Graphique 57 : Comparaison des votes FN aux élections régionales 2004 - 2010

Le classement des communes est fonction des pourcentages décroissants.

2.29. Les élections cantonales de mars 2011

La loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales⁷⁸⁸ a remplacé les conseillers généraux par des conseillers territoriaux (Titre I, Art. 1) siégeant pour six ans au conseil général, sans changement du mode de scrutin mais le seuil de pourcentage nécessaire par rapport au nombre d'inscrits pour se présenter au second tour a été relevé de 10 % à 12,5 % (Art. 2). Ce changement qui s'inscrit dans un cadre de réformes plus vastes en cours d'élaboration⁷⁸⁹, avait pour objectif d'aboutir à un regroupement de cantons au sein d'une circonscription administrative plus importante avant 2015 et en conséquence, de faire élire les conseillers de 2011 pour un mandat de trois ans et non de six. Dans la profession de foi adressée aux les électeurs de leur canton⁷⁹⁰ deux candidats Francis Cros, conseiller général sortant du canton de la Salvetat-sur-Agout et Michèle Combs candidate EELV au canton d'Olargues marquent explicitement leurs désaccords sur cette réforme.

Le 20 mars 2011, tous les conseillers sortants se représentent devant les électeurs. Les candidats socialistes prennent bien soin de se recommander dans leur profession de foi⁷⁹¹, du président du conseil

⁷⁸⁸ Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 <http://www.legifrance.gouv.fr/>

⁷⁸⁹ Réforme territoriale qui aboutira en mai 2013 avec la promulgation de la [Loi organique n° 2013-402 du 17 mai 2013](#) et de la [Loi n° 2013-403 du 17 mai 2013](#) relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral.

⁷⁹⁰ « Dès 2014 notre canton serait associé à ceux de Saint-Pons, Olargues et Olonzac. Dans l'Hérault sur 55 cantons qui devraient voir le jour. 45 seront urbains et 10 seront ruraux. Cette décision voulue par Paris sonne le glas des territoires ruraux ». Francis Cros, candidat à sa propre succession dans le canton de La Salvetat-sur-Agout. Michèle Combs, candidate d'Europe-Écologie-les Verts dans le canton d'Olargues, parle explicitement d'un mandat réduit à trois ans. Le refus de la nouvelle réforme est unanime parmi les conseillers sortants.

⁷⁹¹ L'ensemble des professions de foi des candidats a été aimablement fourni par les services de la préfecture de Montpellier et a donc pu être étudié. Par ailleurs Guillaume Vouzellaud, alors secrétaire général

général André Véhzinet et de Klébert Mesquida l'homme fort du Saint-Ponais, en s'affichant « Majorité Départementale » [PS et Radicaux de Gauche]. Le seul conseiller communiste, Norbert Étienne du canton de Murviel-les-Béziers, soutenu par le Parti socialiste, s'en réclame aussi, tout en revendiquant une sensibilité propre.

Le Front national présente des candidats dans tous les cantons sous l'étiquette « La vague Bleue Marine » Tous veulent « surfer » sur la popularité de Marine Le Pen, devenue présidente du Front national au congrès de Tours les 16 et 17 janvier 2011, après un vote interne des militants⁷⁹² et dont les sondages estiment au moment où se déroule la campagne électorale qu'elle arriverait en tête au premier tour des élections présidentielles en 2012⁷⁹³. France Jamet qui a pris la présidence de la fédération FN 34 où elle succède à son père, dit espérer retrouver dix des vingt-quatre candidats alignés par le Front national présents au second tour.⁷⁹⁴

Le 20 mars, le nombre des candidatures varie d'un canton à l'autre de trois à sept.

Au canton de Capestang, Jean-Noël Badéas, conseiller sortant, toujours conseiller municipal de Puisserguier et président de la communauté de communes de « Canal-Lirou », a pour adversaires un communiste, Christian Harquel, retraité de l'Éducation nationale et deux jeunes candidats, Janson Onderwalter, 29 ans, soutenu par l'UMP, le Nouveau Centre et le parti Radical, et Matthieu Esteyries, étudiant, candidat « mariniste ».

Au canton de Clermont-l'Hérault, le maire de Clermont, Alain Carzola, candidat à sa succession, doit affronter six adversaires : Marie-Agnes Vailhé Sibertin-Blanc pour l'UMP et ses alliés, Michel Capron du PCF⁷⁹⁵, Myriam Hubert du Front de gauche dont le suppléant est membre d'Europe-Ecologie-les Verts, Bernard Soto, maire de Paulhan et, en opposition avec Alain Carzola au sein de la communauté de communes dont il a claqué la porte le 9 décembre 2010, sans étiquette, et un candidat du Front national, Julien Ruche, frigoriste.

Au Canton de Murviel-les-Béziers, le candidat sortant Norbert-Etienne, communiste candidat du Front de gauche soutenu par le Parti socialiste, affronte deux concurrents Marc Mirabet, sapeur-pompier professionnel et propriétaire agricole, soutenu par l'UMP et ses alliés et un candidat FN Alexandre Lucas, vigneron.

Au canton de La Salvetat-sur-Agout, Francis Cros, conseiller sortant et maire de La Salvetat, est vent debout contre la réforme territoriale⁷⁹⁶. Contre lui se présente un de ses adjoints, Michel Brunet, un jeune candidat UMP, Mickaël Camilleri, ancien attaché parlementaire de Raymond Couderc, parachuté dans le canton, qui mise sur sa jeunesse et une volonté d'apaisement et Philippe Delmotte, Kinésithérapeute à Saint-Pons, déjà candidat FN en 2004.

Au Canton d'Olargues, Jean Arcas, professeur retraité, conseiller général depuis 1979, maire d'Olargues, a devant lui Pierre Blondeau du Front de gauche. Originaire de Tours, arrivé à Saint Pons en 1999, buraliste, libraire, altermondialiste, il est fort connu dans tout le canton. En face de lui, l'UMP

du FN34, a donné la liste des candidats présentés par le parti avec mention de leur profession. (**V. annexes pp. 111 à 114**) [pp. 86 à 88]).

⁷⁹² Elle l'a emporté avec 67% des voix contre Bruno Gollnisch, malgré les critiques qui lui avait été adressées après la contre-performance de son père lors de l'élection présidentielle en avril 2010.

⁷⁹³ Sondage Harris interactive pour *Le Parisien*, effectué sur Internet, les 24 et 25 février et publié par *Le Midi Libre*, le 6 mars, 2^{ème} cahier, p.4.

⁷⁹⁴ *Le Midi Libre*, le 17 mars 2011, 2^{ème} cahier, p.4. Elle en obtiendra 14 mais aucun ne sera élu.

⁷⁹⁵ Sur la plaquette de profession de foi du candidat est aussi mentionné le Front de gauche en soutien, parti qui a déjà une candidate officiellement investie dans ce canton.

⁷⁹⁶ Après le démantèlement de la perception en 2010, la menace plane aujourd'hui sur deux postes d'instituteurs aux écoles de Fraisse et de la Salvetat. C'est la conséquence directe de la disparition de 16 000 postes d'enseignants. ». Extrait de sa profession de foi.

présente Laurent Gomez (42 ans) qui joue la carte du renouvellement. Les deux autres candidats sont l'écologiste Michèle Combs, maire adjoint de Vieussan et un candidat FN, Thierry Busson, agent polyvalent.

Au Canton de Saint-Chinian, le conseiller sortant Robert Tropéano, sénateur maire de Saint-Chinian se représente. En face de lui le communiste Jacques Gros, déjà candidat en 2004, Gérard Affre, maire de Cébazan depuis 1989, et le candidat du FN, Philippe Py, entrepreneur, artisan façadier à Margon, au canton de Roujan.

Au Canton de Saint-Gervais-sur-Mare le conseiller sortant, le socialiste Jean-Luc Falip est en concurrence avec le maire de Villemagne-sur-Argentière, Luc Salles sans étiquette mais soutenu à la fois par Marcel Roques⁷⁹⁷ et l'ancien conseiller Jean-Marie Oustry, un candidat d'Europe-écologie-les Verts, Jean Coupiac, architecte et professeur de génie civil, arrivé dans la région depuis 2001 auxquels s'ajoute le candidat frontiste, Patrick Bevilacqua, employé dans une entreprise de matériel de sécurité.

Contrairement aux élections cantonales de mars 2004, aucun autre scrutin n'interfère avec celles de mars 2011, ce qui fait craindre aux commentateurs un taux élevé du nombre des abstentions.

2.29.1. La campagne vue par la presse locale

Phénomène inhabituel, durant les premiers mois de 2011, ce sont des événements internationaux, politiques et climatiques, qui occupent fréquemment la première page du *Midi Libre*, en alternance avec des affaires criminelles locales retentissantes⁷⁹⁸.

« Les révolutions arabes » qui débutent le 17 décembre 2010 en Tunisie et qui se poursuivent par un effet domino⁷⁹⁹, sont régulièrement couvertes par les journalistes du quotidien languedocien qui intéressent aussi le lecteur aux problèmes connexes rencontrés par Michèle Aliot-Marie, ministre des Affaires étrangères⁸⁰⁰ et le Premier ministre lui-même, François Fillon, à propos de voyages privés en Tunisie et en Égypte. D'autres épisodes à caractère international, retiennent ponctuellement l'attention, telle la délivrance de l'une quatre des otages français au Niger⁸⁰¹, originaire du Gard, mentionnée le 26 février.

À une semaine des élections, un aléa, d'une dramatique ampleur, va tout éclipser: le tsunami au Japon survenu le 11 mars et ses conséquences inquiétantes sur les réacteurs nucléaires de l'usine électrique de Fukushima. Localement, au même moment, de fortes intempéries dans le biterrois qui occasionnent une forte crue de l'Orb et une importante coulée de boue dans les hauts cantons, sont également largement commentées.

⁷⁹⁷ Victime d'un AVC en 2010, il préfère ne pas se présenter sans pour autant renoncer à être présent pour les élections législatives de 2012.

⁷⁹⁸ Tels le procès pour le meurtre de son épouse d'un notable montpelliérain et de ses complices qui fait la une du quotidien à plusieurs reprises.

⁷⁹⁹ Elles gagnent début février l'Égypte, agitent l'Algérie, et atteignent la Lybie à la mi-février 2011 et entraînent la chute des pouvoirs autoritaires en place, celui de Ben Ali en Tunisie en janvier et de Mubarak en Égypte en février. (En Lybie le colonel Mouammar Kadhafi sera tué le 20 octobre 2011). Toutes les manifestations de contestation du pouvoir en place en Afrique du nord et au Moyen-Orient ne sont pas couvertes par le journal ainsi celles survenues au Yémen, à Bahreïn, à la même période ne sont pas évoquées.

⁸⁰⁰ Conséquence des voyages contestés et des propos de la ministre des Affaires étrangères début janvier devant l'Assemblée nationale, le 28 février 2011 Nicolas Sarkozy annonce lui-même, un remaniement ministériel à la suite duquel Michèle Aliot-Marie ne retrouve aucun ministère.

⁸⁰¹ Françoise Larribe, retenue au Niger avec son mari et deux autres personnes depuis septembre 2010 par des hommes d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique).

Au Plan national, la fronde des magistrats contre Nicolas Sarkozy en février mais surtout, à partir du 6 mars l'annonce du procès de l'ancien président Jacques Chirac dans l'affaire des emplois fictifs à la mairie de Paris, font durant plusieurs jours les manchettes de la une.

La première mention des élections cantonales date seulement du 17 février 2011 avec l'annonce par André Vézinhet de demander le renouvellement de son mandat et son souhait de conserver au Parti socialiste 24 cantons sur les 26 renouvelables⁸⁰². Deux jours auparavant⁸⁰³, Kléber Mesquida, en tant que député et président de l'association départementale des maires, est venu expliquer aux maires de sa circonscription l'état des travaux sur la réforme territoriale, les communautés de communes et les regroupements des communes intégrées dans ces communautés par l'autorité préfectorale. Ce projet, très sensible et fortement contesté par les petites communes, est au cœur de la campagne des cantonales.

Les 1^{er} mars, 14 et 16 mars, *Le Midi Libre* consacre dans son premier cahier, une page à une description géographique et économique de trois des cantons renouvelables. Il décrit d'abord celui de la Salvetat-sur-Agout, dont la première ressource est le bois grâce à la forêt du Somail qui occupe la moitié de sa superficie, et où le parc des résidences secondaires atteint 63 %. Vient ensuite celui de Murviel-lès-Béziers « entre Puech (colline) et Vignes », un canton rural, peu fréquenté des touristes - 32 % de résidences secondaires - dont la grande proximité avec Béziers explique la hausse depuis 1999 du nombre de ses habitants (+ 19 %). Le journal expose enfin les caractéristiques du canton de Capestang, résumé d'un titre : « Vignes et canal », un autre canton resté rural en dépit de sa proximité avec Béziers⁸⁰⁴, où l'agriculture - vigne et maraîchage - occupent encore 41 % des actifs mais où, là aussi, la population a beaucoup augmenté. Il s'agit d'un canton économiquement fragile en raison de la petitesse des exploitations mais qui espère tirer parti des ressources touristiques amenées par le canal du Midi. La présentation des candidats donne lieu à des articles en nombre réduit. On peut noter celui dédié au canton de Saint-Gervais-sur-Mare, le 8 mars dans le premier cahier à la page « Bédarieux-Pays d'Orb » qui, sous le titre : « Jean-Luc Falip seul contre tous », décrit la rivalité de celui-ci avec Luc Salles, et à travers elle, parle du poids électoral grandissant du sud du canton, plus peuplé⁸⁰⁵, face aux petites communes montagneuses du nord dont fait partie Saint-Gervais-sur-Mare. Le 13 mars un autre article est consacré au canton d'Olargues et à sa farouche résistance⁸⁰⁶ pour sauver les infrastructures du service public, présents dans les communes, Poste, maintien de classes dans les écoles mais aussi lutte contre la désertification médicale⁸⁰⁷.

2.29.2. *Le Vote des communes*

Au soir du premier tour les cantons de Murviel-lès-Béziers, Olonzac et la Salvetat-sur-Agout ont renouvelé les mandats des conseillers sortants avec un taux d'abstention qui va de 23,24 % pour le canton de La Salvetat-sur-Agout à 49,08 % dans celui de Murviel-Lès-Béziers et des écarts importants d'un

⁸⁰² *Le Midi Libre*, 17 février 2011, 2^{ème} cahier, p.2.

⁸⁰³ *Le Midi Libre*, 15 février 2011, 1^{er} cahier, p.9.

⁸⁰⁴ Montady, la commune la plus peuplée, une des trois localités qui dépassent les 2 000 habitants, est seulement à 8 km de Béziers.

⁸⁰⁵ Bédarieux, Hérépian et les villages environnants, très accessibles, par des voies rapides de circulation (DP 909).

⁸⁰⁶ « Olargues, terre de résistance »

⁸⁰⁷ Michèle Combs dans sa profession de foi, se plaint qu'il n'y ait plus que trois médecins généralistes dans tout le canton. Cf. aussi la carte de densité des cabinets médicaux dans l'Hérault mise en annexe (V. **annexes p. 106 [p. 80]**).

village à l'autre, parfois voisins⁸⁰⁸. Norbert Étienne est réélu avec 61,72 % des suffrages exprimées, Jean Arcas l'est avec 55,94 % et Francis Cros l'emporte avec 57,50 %. Les candidats marinistes ont obtenu des résultats contrastés. Si leurs scores sont médiocres dans les cantons de la Salvetat, 4,87 %⁸⁰⁹ et de Saint-Gervais-sur-Mare, 11,64 %⁸¹⁰, ceux atteints dans le canton de Murviel-lès-Béziers, confirment une implantation frontiste dans ce secteur. À 28,42 % de moyenne, ils sont particulièrement élevés. Hormis *Cabrerolles* dont le taux est de 14,76 %, les trois autres communes étudiées sont très au-dessus des 20 %. *Causses-et-Veyran* a voté pour Alexandre Lucas à 31,56 %, *Pailhès* à 30 % et *Caussignojouls* à 22,95 %.

Dans les trois autres cantons les conseillers sortants sont en ballottage. Au canton de Saint-Gervais-sur-Mare on assiste le 27 mars à une quadrangulaire, aucun des candidats en position de se maintenir n'a voulu se désister. Dans cette conjoncture compliquée Jean-Luc Falip récupère son siège avec 62,64 % des voix pour une abstention à 40,72 %⁸¹¹. Dans le canton de Saint-Chinian Robert Tropéano est réélu et l'emporte sur le maire de Cébazan avec 55,24 % des suffrages.

Dans les deux autres cantons, celui de Capestang et celui de Clermont-l'Hérault le duel a lieu entre le conseiller sortant et le candidat « mariniste ». Au soir du 27 mars, Jean-Noël Badéna l'emporte avec 57,48 % des voix mais Matthieu Esteyries, très jeune et parfaitement inconnu, obtient presque 45 % des suffrages (42,52 %). Plus de 20 % des inscrits a voté pour lui. Dans le canton de Clermont-l'Hérault, la situation est presque semblable. Alain Cazorla, est réélu mais Julien Ruche, tout aussi inconnu que Matthieu Esteyries, obtient 36,90% des voix, soit 16,78 % des inscrits. Tous les conseillers sortants ont réussi à conserver leurs fauteuils mais la poussée du Front national est indéniable. Dans deux communes son candidat obtient la majorité des suffrages. La notoriété, pour la première fois, n'a pas obligatoirement joué en faveur des sortants.

communes	20 mars 2011							27 mars 2001						
	Ins.	Vot.	Abst.	%	expr.	% bl	FN	%	%	expr.	% bl	FN	%	
Montels	190	96	94	49,47	94	2,08	41	43,62	38,95	110	5,17	57	51,82	
Valmascle	55	34	21	38,18	34	0	8	23,53	36,36	35	0	19	54,29	

S'il ne remporte toujours pas de siège, jamais le Front national n'avait obtenu dans ce type d'élection, à priori défavorable pour lui, un tel succès en voix et en pourcentage dans les cantons ruraux de Capestang, Clermont-l'Hérault et Murviel-lès-Béziers. L'examen de la carte 6 (p. 159) montre que les cantons de Capestang et de Murviel-lès-Béziers enserrant le canton de Béziers III où, au second tour, le candidat frontiste Pascal Loubet, âgé de 20 ans, obtient 45 % des voix. Quant à la situation géographique du canton de Clermont-l'Hérault il est parcouru par un axe de communication, la D 909, qui met Béziers et les communes du sud du canton à moins d'une demi-heure de trajet. Cette progression souffre cependant d'exceptions. Dans ce canton les communes de *Celles* et de *Villeneuve*⁸¹² plus excentrées et dotées d'une histoire particulière, sont restées réfractaires⁸¹³.

2.30. L'élection présidentielle le scrutin du 22 avril 2012

⁸⁰⁸ À titre d'exemple, dans le canton de Murviel on relève 40,13% d'abstentions à Caussignojouls et 52,65 % à Causses-et-Veyran.

⁸⁰⁹ 9 % au Soulié.

⁸¹⁰ À Saint-Géniès-de-Varensal un seul bulletin favorable.

⁸¹¹ Le candidat des Verts, Jean Coupiac obtient 9,46 % des suffrages, Luc Salles (DvG) 16,33 % et Patrick Bevilacqua, 6,64 %.

⁸¹² Celles est un village à demi englouti, stabilisé par l'arrêt de la montée en eau du lac artificiel du Salagou et Villeneuve est située sur l'emplacement d'une manufacture royale de drap datant du XVIII^e siècle.

⁸¹³ Aucun bulletin n'est accordé au candidat frontiste à Celles et un seul à Villeneuve.

En 2011 le parti socialiste innove en organisant une primaire ouverte. Proposée durant l'été 2009 au congrès de La Rochelle par la Première secrétaire du Parti socialiste⁸¹⁴, Martine Aubry, ses modalités ont été fixées fin janvier 2011. Appelée « Primaire citoyenne », le vote des militants et des sympathisants désigne le 9 octobre 2011 François Hollande comme le candidat socialiste à l'élection présidentielle⁸¹⁵. Cette primaire, ponctuée par trois émissions télévisées sur le plateau de BFMTV et plusieurs sondages, suscite un vrai intérêt dans l'opinion publique et donne un atout non négligeable à François Hollande. Dès le début de 2011 l'ensemble des forces partisans et les sondages participent de cette mobilisation. Le 15 février *Le Midi Libre*⁸¹⁶ annonce les candidatures de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon, le 24 il évoque à droite la rupture entre Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy⁸¹⁷. Les intentions de vote sont, dès cette période, traquées par les sondages. L'importance de celles accordées d'emblée à Marine Le Pen, donnée le 6 mars 2011 en tête au premier tour⁸¹⁸, inquiète les états-majors à droite comme à gauche⁸¹⁹ et influence directement la pré-campagne durant toute l'année 2011.

2.30.1. La campagne électorale vue par la presse locale

La campagne électorale de 2012 retrouve des caractéristiques qui avaient marqué la campagne de 2007 et, en premier lieu, la longueur de la pré-campagne et son omniprésence dès le début de l'année 2012. Trois mois avant le premier tour, la campagne électorale est un thème quotidien du *Midi Libre*. Il faudra une série d'évènements dramatiques pour distraire en partie l'attention des éditorialistes à partir du 17 mars et jusque début avril. Il s'agit de « L'affaire Mohammed Merah »⁸²⁰ à l'occasion de laquelle le journaliste du *Midi libre* évoque un précédent : l'assassinat le 1^{er} septembre 2001, à Béziers, par Saphir Bghioua, un jeune de la Devèze de 25 ans, en 2001, de Jean Farret, chef de cabinet du maire Raymond Couderc, et l'attaque au bazooka par le même homme du commissariat de la Devèze⁸²¹. Cette actualité dramatique n'arrête cependant pas la campagne ni les articles qui lui sont consacrés. Les sondages sont toujours partie prenante des informations obligées données par le quotidien mais de façon plus modérée qu'en 2007, le journal préférant citer ceux qu'il a lui-même commandités. Tous, de celui du premier

⁸¹⁴ BERGOUNIOUX Alain, « Primaires or not primaires? », *Pouvoirs* 3/2011 (n° 138), p. 47-56 URL : www.cairn.info/revue-pouvoirs-2011-3-page-47.htm. DOI : [10.3917/pouv.138.0047](https://doi.org/10.3917/pouv.138.0047).

⁸¹⁵ Dominique Strauss-Kahn, grand favori, étant hors-jeu, le scrutin du 9 octobre 2011 où s'affrontaient Martine Aubry, Ségolène Royal, François Hollande, Arnaud Montebourg, Manuel Valls, et le président du Parti radical de gauche (PRG), Jean-Michel Baylet qui s'est invité au dernier moment dans la compétition, voit Hollande obtenir 56 % des suffrages contre environ 43 % à Martine Aubry.

⁸¹⁶ *Le Midi Libre*, 15 février 2011, 2^{ème} cahier, p.4. « Les deux populistes lancent leur campagne sur RMC et BFTV ».

⁸¹⁷ *Le Midi Libre*, 24 février 2011, 2^{ème} cahier, p.4.

⁸¹⁸ Sondage Harris-Interactive, *Le Parisien*, Marine Le Pen y est créditée de 23 % des intentions de vote.

⁸¹⁹ L'adhésion d'une partie de l'électorat populaire inquiète le Parti socialiste qui trouve une explication sociétale à ces votes : « On sent une exaspération, un sentiment de déclassement à des niveaux qui ne sont plus tolérables. » Benoît Hamont alors porte-parole du PS, cité par *Le Midi Libre*, 9 mars 2011, 2^{ème} cahier, p.5.

⁸²⁰ Le journal relate ce jour-là les attentats contre trois militaires à Montauban et un à Toulouse quatre jours auparavant. La une des jours suivants est consacrée à la traque du « tueur à scooter », jusqu'à l'attaque meurtrière le 20 mars de l'école juive de Toulouse. Le 22 mars l'identification du tueur, « un petit voyou toulousain » de 23 ans radicalisé qui se réclame d'Al Qaïda et sa mort par les policiers sont en première page. De la fin mars à début avril des articles sont consacrés aux réactions engendrées : l'arrestation de son frère, l'expulsion d'imans salafistes mais aussi les perquisitions et les arrestations menées dans le Gard en Languedoc, et dans le Vaucluse.

⁸²¹ À l'époque *Le Midi Libre* avait indiqué que la haine de la police était la seule motivation déclarée par le tueur mais le 1^{er} septembre 2011, dans un article rétrospectif, l'éditorialiste titre : « Saphir Bghioua qui se rêvait en soldat du Djihad » et relie la mort de Jean Farret aux attentats du 11 septembre survenus dix jours plus tard.

février au dernier paru entre les deux tours le premier mai⁸²², prédisent la victoire de François Hollande au premier et au second tour.

Classique obligé d'une élection présidentielle, le problème des parrainages, crucial pour les candidats non investis par les grands partis de gouvernement⁸²³, est évoqué à plusieurs reprises notamment à propos de la question prioritaire de constitutionnalité posée par Marine Le Pen pour obtenir l'anonymat des parrains⁸²⁴ mais aussi par le président des maires ruraux qui prône le refus par mesure de rétorsion à l'indifférence des pouvoirs en place à leur égard une fois ce service rendu⁸²⁵. Les lecteurs peuvent suivre la montée en puissance dans les sondages des deux principaux candidats⁸²⁶ aidée par le désistement ou l'abandon de concurrents⁸²⁷ de leur bord ou encore par des ralliements⁸²⁸ de personnalités. Les idées, les slogans, que ces candidats souhaitent voir repris par les médias pour façonner leur personnage de présidentiable, se retrouvent dans *Le Midi Libre*. Dans ses discours de meeting, ses interventions dans les médias télévisés ou non - dont celle donnée au *Midi Libre* à l'occasion de son meeting à Montpellier⁸²⁹ - Nicolas Sarkozy, a mis l'accent très tôt, avant même l'annonce officielle de sa candidature, sur le travail, la sécurité, l'autorité⁸³⁰. À son slogan « La France Forte » répondent les thèmes de la lutte pour l'emploi⁸³¹, la solidarité, l'attention à la jeunesse⁸³² développés par François Hollande dans les mêmes circonstances. Le journal privilégie dans ses colonnes les manifestations prévues dans le Sud de la France et notamment en Languedoc. Dès le 22 mars il annonce (2^{ème} cahier, p. 4) la présence de cinq candidats, Nicolas Sarkozy, François Hollande, François Bayrou, Marine Le Pen, Éva Joly, Nicolas Dupont-Aignan et Jacques Cheminade, le 29 mars à Montpellier au congrès de la FNSEA pour parler de leur projet pour l'agriculture⁸³³. Les autres candidats ne sont pas oubliés. Si François Bayrou, en difficulté selon les sondages dès la mi-mars, bénéficie de peu d'articles, il n'en est pas de même pour les deux concurrents directs des deux présidentiables, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen. Le créateur du Front de gauche même une campagne virulente dont *Le Midi-Libre* se fait largement l'écho. Le 19 mars il relate son discours du 17 mars à la Bastille. Partisan d'une sixième République et de la relance économique contre l'austérité, Jean-Luc Mélenchon dont le slogan de sa profession de foi est « Prenez le pouvoir », en appelle à « l'insurrection civique » et se déclare « En guerre démocratique contre Marine Le Pen. »⁸³⁴ La présidente du Front national que les sondages de mi-février présentent « à la recherche d'un second souffle »⁸³⁵, fait également l'objet d'éditoriaux. L'annonce le jour même, en première page, de sa venue

⁸²² Sondages BVA-le Midi Libre. Celui publié le 1^{er} février prévoit neuf points d'écart entre Hollande et Sarkozy au lendemain d'une émission télévisée, Celui du 1^{er} mai prédit au candidat socialiste une victoire à 53 %.

⁸²³ Ils sont encore treize courant mars.

⁸²⁴ *Le Midi Libre*, 3 février 2012, 2^{ème} cahier, p.5.

⁸²⁵ *Le Midi Libre*, 9 février 2012, 2^{ème} cahier, p.5.

⁸²⁶ Nicolas Sarkozy annonce officiellement sa candidature sur TF1 le 15 février 2012 au journal de 20h.

⁸²⁷ L'abandon de Jean-Pierre Chevènement au profit de François Hollande ou le retrait fin mars de Dominique de Villepin, adversaire déclaré de Nicolas Sarkozy, susceptible de lui faire perdre des voix à droite sont autant d'obstacles levés sur la route des candidats.

⁸²⁸ Tels celui d'Hervé Morin, un moment tenté par la candidature, et celui de Jean-Louis Borloo en fin de campagne au profit de Sarkozy.

⁸²⁹ *Le Midi Libre*, le 28 février 2012, 2^{ème} cahier, p.4.

⁸³⁰ « Sarkozy met la barre très à droite, travail, autorité, valeurs d'un président presque candidat ». *Le Midi Libre*, le 10 février 2012, 2^{ème} cahier, p.5, relate un entretien du président paru dans le *Figaro magazine* où il développe ces thèmes et celui de l'immigration pour laquelle il affiche la plus grande rigueur.

⁸³¹ Meeting de François Hollande à Marseille relaté par *Le Midi Libre*, le 15 mars 2012 p.7 où il évoque aussi « la sécurité dans les quartiers ».

⁸³² Discours à Narbonne, relaté par *Le Midi Libre*, le 2 avril 2012, 2^{ème} cahier, p.1.

⁸³³ *Le Midi Libre*, le 29 mars 2012, 2^{ème} cahier, p.1 et 2 et le 30 mars, 2^{ème} cahier, p.1.

⁸³⁴ Compte rendu dans *Le Midi Libre*, le 18 mars 2012, 2^{ème} cahier, p.5.

⁸³⁵ *Le Midi Libre*, le 18 février 2012, 2^{ème} cahier, p.4.

à Palavas-les-Flots le 15 mars pour un « diner patriotique » de plus de mille couverts⁸³⁶ au cours duquel elle attaque le bilan de Nicolas Sarkozy et reprend les thèmes chers au FN sur l'insécurité et l'immigration, est complétée par un interview⁸³⁷ où elle récusé la montée du racisme mais déplore la montée du « multiculturalisme » et ajoute « Les Français se sentent dépossédés de leur culture, de leurs mœurs ».

En dehors de la campagne mais y participant, d'autres sujets sont traités durant les mois précédant l'élection. Le thème de l'emploi a un impact direct régional. En 2012, le taux de chômage du Languedoc-Roussillon est l'un des plus importants de métropole avec 14,3 % de la population active au chômage⁸³⁸. S'y ajoutent deux préoccupations plus spécifiquement locales : la fermeture des classes en milieu rural⁸³⁹ et la situation inquiétante de l'accès aux soins au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone littorale⁸⁴⁰. L'Ouest héraultais est particulièrement touché par ces deux problèmes déjà évoqués lors de la campagne des cantonales en 2011. De grands projets de communication pour la région font aussi l'objet d'articles. Sont annoncé celui le doublement de l'autoroute A9, celui d'un TGV à grande vitesse entre Montpellier et Perpignan ou d'autres aménagements routiers entre plusieurs communes de l'intérieur du département⁸⁴¹, des projets plus modestes mais plus rapidement réalisables car dépendant seulement du conseil général. Enfin, de même que la mort de deux journalistes le 22 février avait entraîné la publication d'un article sur le conflit syrien⁸⁴², les tueries de Montauban et de Toulouse entraînent la publication d'articles sur l'Islam intégriste et ces « jeunes français dans la mouvance Al QAïda »⁸⁴³, « soldats perdus ou loups solitaires qui ont séjourné au Pakistan ou en Afghanistan ».

2.30.2. Le vote des communes

L'accroissement du nombre des inscrits s'est poursuivi depuis 2007 à un rythme légèrement inférieur à 1 %⁸⁴⁴. Les 385 électeurs potentiels sont inégalement répartis. La commune de *Margon* connaît une croissance en cinq ans de près de 70 %. Au contraire celle de *Graissessac* perd 104 électeurs, ce qui représente 18 % de ses inscrits⁸⁴⁵.

Au soir du 22 avril avec un taux d'abstention moyen de 16,28 % où seules trois communes affichent des taux supérieur à 20 %⁸⁴⁶, quatre candidats se détachent largement de leurs concurrents, formant une configuration particulière où, aux deux partis classiques, représentant la droite et la gauche, sont oppo-

⁸³⁶ (V. annexes p. 115 à 119 [p. 89 à 93]).

⁸³⁷ *Le Midi Libre*, le 15 mars 2012, 2^{ème} cahier, p.6.

⁸³⁸ Insee, *Synthèse-Repères*, [En 2012, 95 000 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an en Languedoc-Roussillon](#), Cette publication réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Insee, la Direction du Languedoc-Roussillon, en association avec Pôle emploi. Consulté le 3 novembre 2015.

⁸³⁹ *Le Midi Libre*, le 5 février 2012, p. 13, le 15 février 2012 « le Comité départemental de l'Éducation nationale, CDEN, confirme la fermeture de classes dans le département. Les fermetures prévues à la Salvetat et à Cazédarnes ont été annulées.

⁸⁴⁰ *Le Midi Libre* relate le 23 février 2012 l'inquiétude d'un député héraultais devant la refonte du secteur médico-social envisagé par l'ARS en zone rurale incluant le seul maintien de 3 pôles sur les 8 existants. Le thème de la désertification médicale et de la pénurie de médecins généralistes dans l'Ouest héraultais en zone rurale, est traité le 24 mars 2012 et illustré par une carte de la densité médicale selon les bassins de vie éditée par l'ordre des médecins sur des bases statistiques arrêtés en juin 2011. (V. annexes p. 106 [p. 80]).

⁸⁴¹ Par exemple : Saint-Pons-de-Thomières/Pardailhan ou Bédarieux/Hérépian ou bien encore Creissan/Cébazan.

⁸⁴² *Le Midi Libre*, le 23 février, 2012, 2^{ème} cahier, p.3.

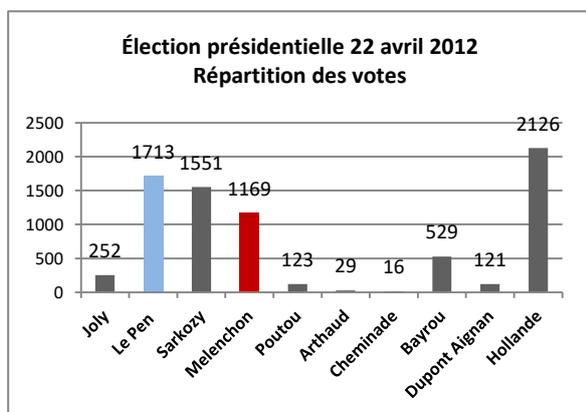
⁸⁴³ *Le Midi Libre*, le 22 mars, 2012, 2^{ème} cahier, p.2, 3.

⁸⁴⁴ 4,3 % en 5 ans.

⁸⁴⁵ Le village de Roquebrun est également touché par une baisse de 4,18 %.

⁸⁴⁶ Saint-Martin-de-l'Arçon, 26, 77 %, Romiguières, 30 %, Roquessels, 31,63 % et Cassagnoles, 34,57 %.

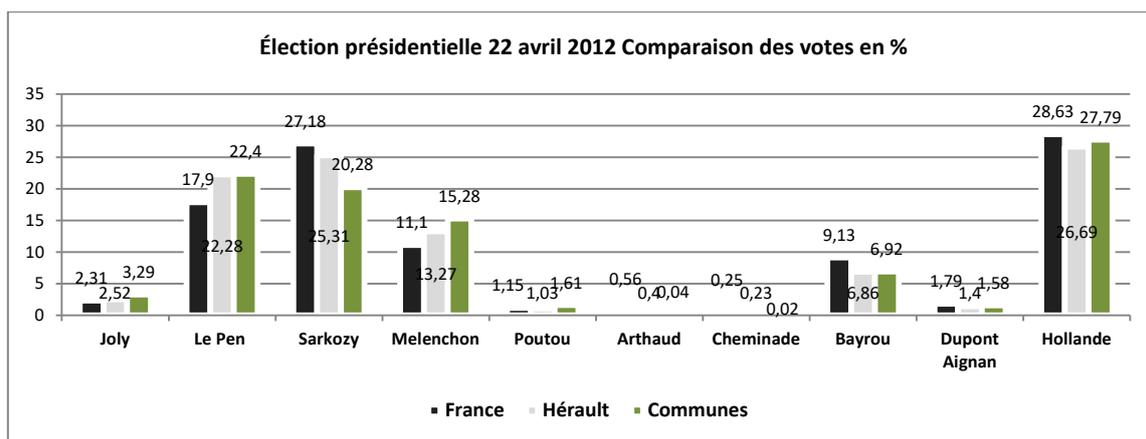
sés leurs extrêmes⁸⁴⁷. Comme en 2007, le pôle formé par la droite et le Front national⁸⁴⁸ dépasse les 50 %. Il totalise à près de 4 000 voix⁸⁴⁹, 51,17 % des suffrages exprimés et l’emporte en voix et pourcentage sur celui formé par la gauche et le Front de gauche, le Nouveau parti anticapitaliste et Lutte ouvrière, qui accuse un déficit d’environ 500 voix⁸⁵⁰ et n’atteint au total que 45 % des suffrages.



Graphique 58 : Élection présidentielle 2012

François Hollande obtient 27,79 % des suffrages et s’affirme en première position, à cinq points de Marine Le Pen, seconde à 22,40 %. Nicolas Sarkozy, troisième, est à plus de sept points du candidat socialiste (20,28%) Jean-Luc Mélenchon est quatrième et remporte 15,28 % des suffrages. Très loin de sa prestation obtenue en 2002, François Bayrou est à moins de 7 % (6,92 %). Éva Joly pour Europe-Écologie-Les Verts et plus encore les candidats de l’extrême gauche ou le souverainiste Nicolas Dupont-Aignan n’ont pas suscité l’adhésion des électeurs⁸⁵¹.

Une comparaison des résultats du vote des communes-cible avec ceux de la France métropolitaine et ceux du département de l’Hérault montre le maintien de caractéristiques qui leur sont propres et l’apparition de nouvelles.



Graphique 59 : Élection présidentielle 2012 votes, nationaux, départementaux, communaux

Les différences les plus importantes ont lieu par rapport aux résultats obtenus pour l’ensemble de la France métropolitaine. La première est un écart plus accentué en faveur de François Hollande par rapport à Nicolas Sarkozy. Cette minoration des scores du candidat de la droite est une donnée observée de façon récurrente tout comme le plus faible score remporté par le candidat centriste qui est une particularité partagée avec le département de l’Hérault. La deuxième caractéristique est la seconde place accordée à Marine Le Pen avec un score à 22 % (22,40 %), légèrement supérieur pour la première fois au taux obtenu dans l’ensemble du département (22,28 %). Enfin, la troisième spécificité du vote des communes est le score atteint par le candidat du Parti de gauche, plus de quatre points au-dessus de son

⁸⁴⁷ Ceux que *le Midi libre* le 15 février 2011 appelaient « Les deux candidats populistes ».

⁸⁴⁸ Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen.

⁸⁴⁹ 3 914 bulletins.

⁸⁵⁰ 467 voix séparent le total des voix de droite du total celles de gauche, à l’avantage de la droite.

⁸⁵¹ Eva Joly, 3,29 %, Nicolas Dupont-Aignan, 1,58 %, Philippe Poutou, 1,61 % et Nathalie Arthaud, 0,04 %. Jacques Cheminade, candidat inclassable, obtient 0,02 %.

score national. Dans quinze villages, soit pratiquement un tiers de l'ensemble des communes-cible, Jean-Luc Mélenchon a dépassé en voix Marine Le Pen et dans deux localités les deux candidats font jeu égal.

Tableau 46 : Liste des communes où le vote Mélenchon l'emporte sur le vote LePen le 22 avril 2012

communes	M Le Pen	Mélenchon	Communes	M Le Pen	Mélenchon
Graissessac	82	85	Pardailhan	14	19
Saint-Vincent-d'Olargues	29	79	Minerve	11	15
Roquebrun	50	67	Vélieux	8	10
Félines-Minervoises	43	60	Brenas	3	9
Ferrals-les-M	19	37	Boisset	7	8
St-Géniès-de-Varensal	17	30	Villeneuveville	5	6
Verreries-de-Moussans	11	26	Berlou	19	19
Saint-Martin-de-l'Arçon	12	24	Montouliers	21	20
Cassagnoles	4	23			

Si on compare le score atteint par Jean-Luc Mélenchon d'une part à la faiblesse de celui de la candidate écologiste, Éva Joly, lequel est pratiquement divisé par deux par rapport à celui de Noël Mamère en avril 2002, et d'autre part aux bons résultats obtenus alors par Olivier Besancenot et Arlette Laguiller, compte tenu du faible taux des abstentions, il devient logique de penser qu'une grande partie des voix perdues s'est reportée sur la nouvelle offre présentée par le Front de gauche.

2.30.3. Situation et évolution des voix frontistes

L'étude des deux tableaux juxtaposés montre l'ampleur d'une progression généralisée aussi bien quantitative qu'en pourcentage.

Tableau 47 : Comparaison des votes FN Présidentielles 2007 - 2012

Communes	22 avril 2007					22 avril 2012				
	Insc.	Vot.	Exp.	Le Pen	%	Insc.	Abs %.	Exp.	Le Pen	%
Valmasscle	55	10,91	49	10	20,41	54	12,96	46	17	36,95
Montels	176	10,23	156	47	30,13	191	16,23	160	59	36,88
Fouzilhon	180	14,14	153	42	27,45	201	20,4	160	54	33,75
Carlencas-et-Levas	84	16,67	69	12	17,39	82	14,63	69	23	33,33
Romiguières	20	15	16	4	25	20	30	12	4	33,33
Roquessels	98	14,29	83	7	8,43	98	31,63	67	21	31,34
Poilhès	431	11,14	370	65	17,57	424	13,68	356	108	30,34
Margon	259	12,36	227	40	17,62	435	17,93	351	105	29,91
Lavalette	52	3,85	49	10	20,41	54	16,67	44	13	29,55
Caussiniojols	96	10,42	85	9	10,59	109	15,6	90	26	28,89
Montesquieu	56	7,14	52	11	21,15	57	7,02	52	15	28,85
Oupia	207	12,56	179	17	9,5	225	18,67	178	51	28,65
S ^t -Etienne-Estréchoux	254	20,08	199	42	21,11	241	22,82	184	52	28,26
La Livinière	392	11,48	341	36	10,56	396	16,92	317	86	27,13
Aumes	312	9,94	277	41	14,8	362	13,81	305	82	26,89
Pailhès	401	7,48	366	74	20,22	398	10,3	351	94	26,78
Cazedarnes	343	9,62	305	31	10,16	386	13,47	330	88	26,67
Cébazan	384	20,05	303	38	14,54	391	20,2	305	80	26,23
Pierrerie	222	9,11	198	29	14,15	229	15,72	191	50	26,18
Le Pradal	174	8,62	159	24	15,09	212	15,57	177	46	25,99
Causses-et-Veyran	476	16,18	396	51	12,88	462	16,88	378	97	25,66
Ferrières-Poussarou	76	13,16	66	11	16,67	80	10	71	18	25,35
Cabrerolles	253	13,44	212	39	18,4	263	13,69	224	56	25
Le Soulié	154	16,88	127	9	7,09	152	17,11	121	27	22,31
Graissessac	594	14,81	501	65	12,97	490	12,86	426	82	19,25
Usclas-d'Hérault	207	11,59	176	20	11,36	259	18,08	207	39	18,84
Boisset	45	13,33	39	8	20,51	48	18,75	39	7	17,95
Ferrals-les-Montagnes	144	14,58	120	21	17,5	136	18,38	108	19	17,59
Vélieux	44	13,64	38	2	5,26	62	12,9	53	8	15,09
Vailhan	122	13,11	106	10	9,43	121	16,53	100	15	15
Rieussec	73	10,96	65	12	18,46	79	11,39	68	10	14,71
Félines-Minervoises	345	12,17	297	32	10,77	367	14,99	303	43	14,19

Montouliers	166	12,05	144	9	6,25	178	14,61	150	21	14
Berliou	175	10,86	154	5	3,25	173	17,92	138	19	13,77
S ^t -Martin-de-l'Arçon	127	7,09	113	4	3,54	127	26,77	93	11	13,04
Roquebrun	502	11,55	440	33	7,5	481	18,5	381	50	13,12
St-Géniès-de-Varensal	143	12,59	123	3	2,44	127	26,77	92	12	13,04
Verreries-de-Moussans	109	13,76	93	6	6,45	109	19,27	87	11	12,64
Pardailhan	156	16,67	130	4	3,08	146	13,79	123	14	11,38
S ^t -Vincent-d'Olargues	277	11,53	244	19	7,79	313	15,97	258	29	11,24
Villeneuveville	51	5,88	47	1	2,13	51	11,76	45	5	11,11
Minerve	110	4,55	104	11	10,58	121	15,7	101	11	10,89
Vieussan	234	13,08	200	17	8,5	239	14,64	197	21	10,66
Brenas	43	11,63	37	2	5,41	48	18,25	37	3	8,11
Cassagnoles	78	24,36	59	1	1,69	81	34,57	53	4	7,55
Celles	23	21,74	18	0	0	22	9,91	18	1	5,56

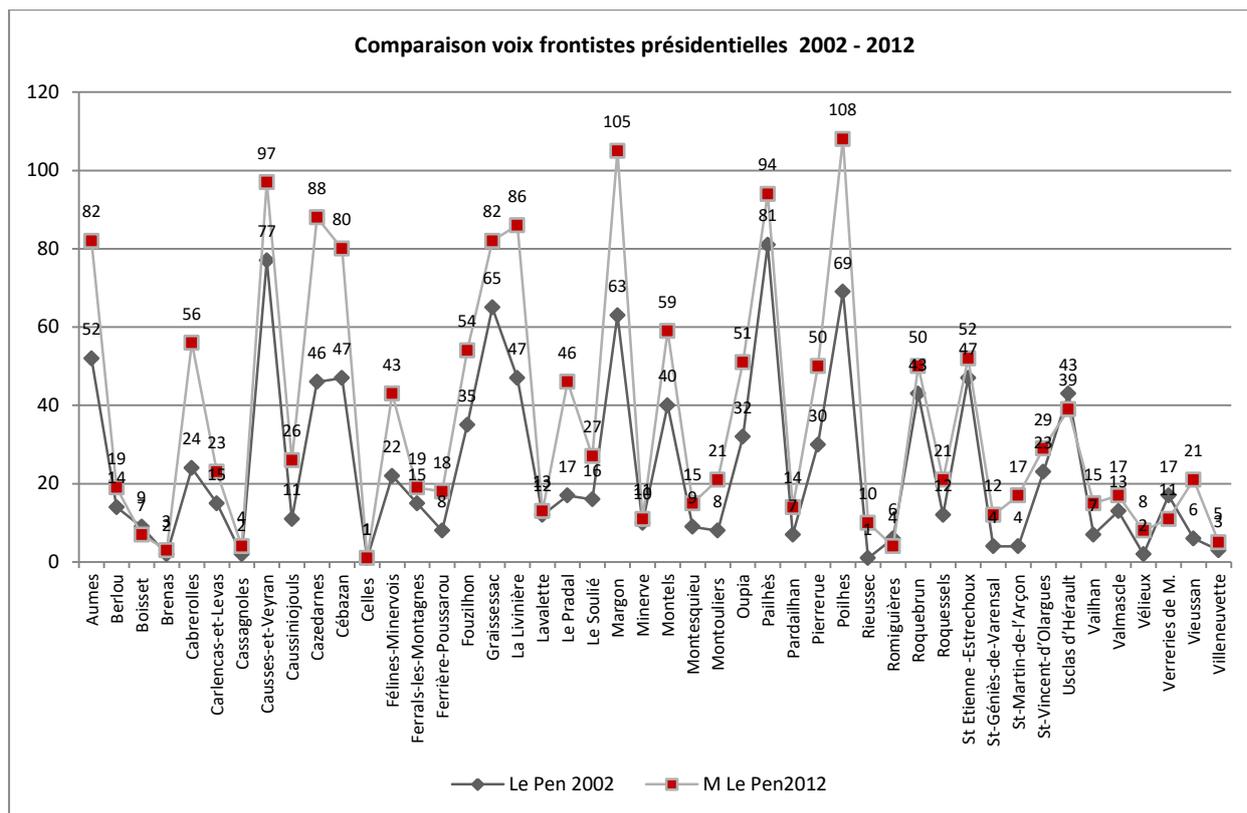
Passant de 984 à 1 713 suffrages exprimés, le total des voix en sa faveur est presque le double de celui obtenu par son père en 2007. L'augmentation concerne toutes les communes à l'exception de trois, *Boisset, Ferrals-les-Montagnes et Rieussec* où la perte n'est que d'une ou deux voix. Dans certaines localités ayant voté à plus de 20 %, les écarts constatés sont supérieurs à un doublement des voix.

Les votes ont triplé à *Oupia*, à *Cassignojouls*. À *Cazedarnes* les chiffres ont été multipliés par 2,84. Ils l'ont été par 2,39 % à *Minerve* et à *La Livinière*, par un peu plus de deux fois-et-demi à *Margon*. Pour cette commune ces chiffres sont également à mettre en regard avec un accroissement important du nombre des électeurs inscrits qui sont passés en cinq ans de 259 à 435, un croît très supérieur à celui constaté dans la majorité des villages. Les voix frontistes ont doublé à *Aumes* et à *Cébazan* (2,11). Proportionnellement l'augmentation est encore plus conséquente dans les communes où le taux de pourcentage est plus faible comme à Saint-Géniès-de-Varensal où le nombre des bulletins frontistes passent de 3 à 12. Si l'on se réfère aux taux en pourcentage, sept villages l'ont choisi à plus de 30 %, quatorze avec un score compris entre 30 % et 25 %.

Le phénomène le plus marquant est l'effondrement du nombre des communes à faible score frontiste. En 2012 seules trois communes, *Brenas, Cassagnoles* et *Celles* ont un score inférieur à 10 %.

L'accroissement joue également si l'on considère les résultats obtenus par son père lors du 21 avril 2002. Le gain en voix est alors de près de six cents. (596) Il correspond à une augmentation de 35 % (34,79 %).

Le graphique infra montre que ce croît affecte la très grande majorité des communes-cible à deux exceptions près : *Usclas-d'Hérault* et *Romiguières* où Jean-Marie Le Pen avait obtenu un plus grand nombre de suffrages.



Graphique 60 : Élections présidentielles avril 2002 – avril 2012

Au vu de ces courbes, et de l'augmentation de cinq points en pourcentage, il devient possible de parler dans les communes-cible d'un effet « Marine » dont la conséquence est de « normaliser » les votes frontistes des localités par rapport aux moyennes observées dans le département de l'Hérault.

2.31. L'élection législative 2012, le scrutin du 10 juin

Vingt-trois ans après celui effectué par Charles Pasqua, un nouveau découpage des circonscriptions électorales est effectué à la demande du président Sarkozy, par les soins d'Alain Marleix, secrétaire d'État aux collectivités territoriales. Mise en place par l'ordonnance du 29 juillet 2009⁸⁵², validée par le Conseil Constitutionnel le 18 février 2010⁸⁵³, la nouvelle carte établie, sur une base essentiellement démographique, découpe le département de l'Hérault en neuf circonscriptions. Elle entre en application pour la première fois pour les élections législatives de 2012. Les communes-cible se trouvent désormais toutes dans la cinquième circonscription dont le territoire se trouve agrandi et recoupe largement l'Ouest héraultais.

2.31.1. La campagne électorale vue par la presse locale

Le 7 mai 2012 sur un bandeau en première page *Le Midi Libre* annonce « Et maintenant place aux législatives ». De fait, la campagne avait commencée dès le début de l'année en concomitance avec celle des présidentielles par l'annonce des premières candidatures. À titre d'exemple, c'est le 20

⁸⁵² Ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés, <http://www.legifrance.gouv.fr>

⁸⁵³ *Les cahiers du Conseil Constitutionnel* n° 28, « Commentaire de la décision n° 2010-602 DC du 18 février 2010 »

http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/download/2010602DCccc_602dc.pdf Consulté le 15 novembre 2015.

février que Maryse Launais⁸⁵⁴ annonce dans *Le Midi Libre* son intention d'être candidate pour le POI⁸⁵⁵ dans la cinquième circonscription. Durant le mois de mai et les jours de juin qui précèdent le scrutin, alors que le gouvernement de Jean-Marc Hayraut se met en place, le journal s'intéresse tout à la fois à la campagne électorale dans ses dimensions nationale et locale. Au plan national sont mentionnés les sondages, qui prévoient en fin de campagne, d'après les intentions de vote, une avance pour le Parti socialiste et pour la gauche en général⁸⁵⁶, mais aussi les débats spéculatifs sur les scores éventuels des candidats « marquistes »⁸⁵⁷ et leur capacité à susciter des triangulaires, bête noire des partis de gouvernement. La présentation de la candidature de quelques personnalités politiques de premier plan fait également l'objet d'articles⁸⁵⁸. Au plan local sont abordées les difficultés d'entente interpartisane en vue de promouvoir un candidat commun mais aussi les difficultés internes rencontrées par les sections locales partisans à droite comme à gauche. En premier lieu le journal parle de celles de la section héraultaise du Parti socialiste qui a connu selon les termes du *Midi libre* un véritable « chemin de croix » en mars avec la levée de l'immunité parlementaire de son patron, le sénateur Robert Navarro en pleine campagne présidentielle⁸⁵⁹ et qui souffre depuis la présidence de Georges Frêche d'une mésentente chronique entre le président du conseil général, et le président de région, André Vézinet. Celles de la droite, affrontée à un manque de leader régional⁸⁶⁰ et dont l'électorat montre une grande porosité avec le Front national donnent lieu également à des articles⁸⁶¹.

Le journal entreprend aussi la présentation des différentes circonscriptions dont celle de la cinquième, objet de cette étude. Il commence, dès le 7 mai, par une rapide présentation de ses caractéristiques administratives, un tiers du département, 141 communes, 13 cantons, rappelle que ces villes et villages ont voté pour François Hollande à 55, % et émet l'hypothèse d'un maintien à gauche pour les législatives par le renouvellement du mandat de Kléber Mesquida. Le 15 mai⁸⁶² les lecteurs intéressés par ce canton apprennent le brusque désistement de Marcel Roques, l'habituel rival à droite du maire de Saint-Pons et son remplacement par Catherine Cecchi du Nouveau Centre, montpelliérain, candidate avec le soutien de l'UMP. Le 1^{er} juin, si la première page consacre sa manchette à Gilbert Collard, désigné comme l'« atout maître du FN en région », la page 2 sous le titre « Face au député sortant les "petits s'organisent" » évoque les concurrents du maire de Saint-Pons. Le journaliste commente l'occupation du terrain par les adversaires de Kléber Mesquida donné vainqueur dès le premier tour. Arpentage des marchés, rencontres avec les habitants dans des porte-à-porte se font dans une ambiance très « confraternelle »⁸⁶³ et de citer à l'appui de sa démonstration

⁸⁵⁴ Maryse Launais habite Roquebrun. Elle combat pour le maintien des services publics en milieu rural. Son action a permis de maintenir la présence d'un bureau de poste dans sa commune.

⁸⁵⁵ POI : Parti ouvrier international.

⁸⁵⁶ Le sondage IFOP-Midi Libre publié par le journal le 30 mai 2012, p.5, prévoit 11 points d'avance pour la gauche au premier tour des législatives.

⁸⁵⁷ La « déconfiture de 2002 » peut-elle se reproduire en 2012 ? Telle est la question posée par l'article « Le mythe Le Pen » publié dans *Le Midi libre* le 9 mai 2012, 2^{ème} cahier, p.3.

⁸⁵⁸ « La Rochelle, lutte socialo-socialiste » à propos de la compétition de Ségolène Royal et Olivier Falorni pour l'investiture socialiste à la candidature. *Le Midi libre* le 27 mai 2012, 2^{ème} cahier, p.4.

⁸⁵⁹ « Législatives le chemin de croix des socialistes ». *Le Midi libre* le 24 mars 2012, 2^{ème} cahier, p.2.

⁸⁶⁰ *Le Midi libre* le 30 mai 2012, 2^{ème} cahier, p.4.

⁸⁶¹ Le 11 mai, en page 4 du second cahier, paraît un écrit de Jean-Yves Dormagne, directeur du département Sciences Politiques à l'Université de Montpellier III sur ce sujet.

⁸⁶² *Le Midi libre* le 15 mai 2012, cahier 1, p.2.

⁸⁶³ Seul accrochage dans une campagne somme toute assez consensuelle, une agression lors d'un collage d'affiche en fin de journée à Montagnac de la candidate FN par des colleurs d'affiches du Front de gauche pour laquelle elle aurait porté plainte. *Le Midi libre* le 7 juin 2012, cahier 1, p.7. Aggression restée

Grégoire Annet (Debout la République) et Michèle Combs (EELV) marchant de conserve sur un marché et tenant sur l'élection des propos similaires : « On est présent mais difficile de toucher tous les gens (141 communes). Faire des réunions de dix personnes ça ne sert à rien ». L'auteur de l'article étend cette remarque aux autres candidates, Maryse Launay, Myriam Huillier du Front de gauche et même à Constance Calandri⁸⁶⁴, la candidate du Front national, qui lui déclare : « Sur les marchés on fait la demande d'aller vers les gens, les viticulteurs, [les gens] des écoles, des maisons de retraite » et qui prévoit une seule réunion, à Olargues, avant le premier tour.

La croyance générale en une réélection de Kléber Mesquida dès le 10 juin est telle que le journaliste précise, parlant de Constance Calandri : « Elle est la seule à se voir au second tour. », une remarque confirmée en entretien par l'intéressée⁸⁶⁵. La certitude d'un seul tour de scrutin semblait justifiée au regard de la multiplicité des candidatures face à un homme politiquement bien établi⁸⁶⁶. Au total, dans la cinquième circonscription, douze personnes briguent les suffrages des électeurs⁸⁶⁷. Comme pour les élections européennes de 2004, le journal incrimine la subvention de 1,63€ par vote pour tout candidat ayant remporté plus de 1 % des suffrages, véritable manne pour les caisses d'associations plus ou moins improbables⁸⁶⁸.

2.31.2. *Le vote des communes*

Les communes ont voté avec un taux d'abstention moyen de 35,85 %, un taux inférieur de sept points à celui relevé pour l'ensemble de la France (42,78 %), de trois points par rapport à celui du département (38,94 %). Onze communes affichent un score à plus de 40 %.⁸⁶⁹

Au soir du 10 juin 2012 sur les dix candidats en compétition, plus de la moitié n'obtient moins de 1 % des voix⁸⁷⁰. Ce sont les candidats de deux petits partis que l'on pourrait qualifier d'opportunistes, Carole Néri pour le Mouvement anti radar (10 bulletins, 0,1 %) et Claude Trouvé pour l'Union pour la France (38 bulletins, 0,6 %) mais aussi ceux des deux partis d'extrême gauche, Lutte Ouvrière en voie de disparition, représentée par Morgane Lachiver, (29 bulletins, 0,5 %) et le Parti Ouvrier International dé-

verbale est corroborée par Constance Calandri dans son entretien qui précise toutefois n'avoir pas porté plainte contrairement aux dires du journal.

⁸⁶⁴ Constance Calandri a accepté de parler de sa campagne électorale et de ses objectifs dans le cadre d'un entretien qui s'est déroulé le 12 février 2014. L'entretien de Constance Calandri se trouve dans les documents annexés. (V. **annexes pp.6 à 13**).

⁸⁶⁵ « J'ai été rapidement convaincue que je serai au second tour. Je ne pensais pas forcément à un duel, peut-être une triangulaire. Je l'ai senti par rapport à mon contact avec les gens » Entretien du 14 février 2014, (**Id. p. 9**.)

⁸⁶⁶ On peut noter le nombre impressionnant de femmes - Sept sur dix candidats - que les partis ont désigné pour cette élection qu'ils estimaient perdue d'avance. La désignation de Constance Calandri n'échappe pas à la règle : « Quand on me l'a proposé, j'étais un peu étonnée. J'avais 19 ans quand on me l'a proposé ! J'avais 20 ans quand je me suis présentée... On m'a dit : « On a une circonscription à te proposer mais à savoir que cette circonscription, elle n'est pas facile : 141 communes, que de la ruralité ». On me disait aussi : « Ça va être compliqué, tu ne feras pas beaucoup de voix. Ça va te former mais ça va être difficile ». Bref on me faisait partir un peu comme perdante. J'ai décidé de relever le défi ». (**Id. p. 8**)

⁸⁶⁷ Sont cités par ordre d'inscription à la préfecture de l'Hérault : Constance Calandri (Front national), Caroline Larmée (Centre pour la France), Grégoire Annet (Debout la République), Myriam Hubert (Front de Gauche), Maryse Launay, Parti Ouvrier Indépendant, Jean-Yves Gavaland (Alliance écologie indépendante), Kléber Mesquida (parti socialiste), Claude Trouvé (Union pour la France), Carole Néri, Mouvement anti radar, Morgane Lachiver, Lutte Ouvrière et Catherine Cecchi (Nouveau centre).

⁸⁶⁸ *Le Midi libre*, 20 mai 2012, 2^{ème} cahier, p.4. Comme pour justifier cette assertion, l'une des candidates, Carole Néri se présente au nom du « Mouvement anti radar ».

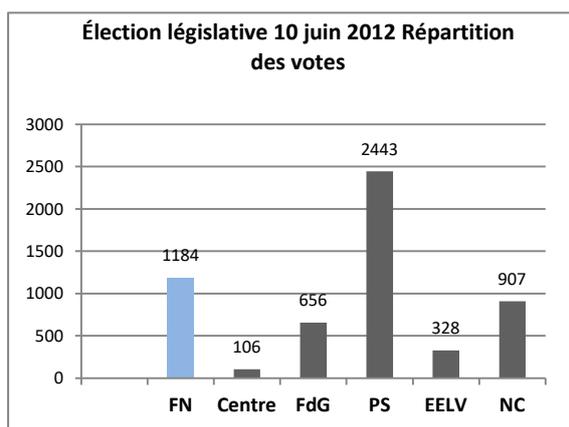
⁸⁶⁹ Usclas-d'Hérault, 46, 92 %, Cassagnoles, 46,25 %, Roquessels 45,92 %, Cabrerolles, 45,08 %, Saint-Martin-d'Olargues 42,52 %, Roquebrun, 41,56 %, Vailhan, 41,32 %, Margon, 40,69 %, La livinière, 40,51 %, Fouzilhon, 40,50 % et Oupia 40 %.

⁸⁷⁰ Ils ne figurent pas sur les histogrammes.

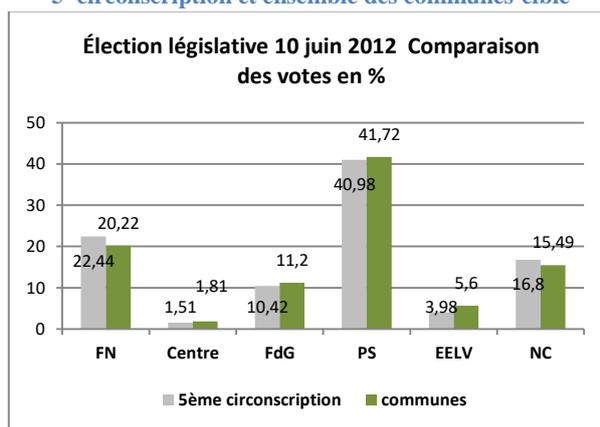
fendu par Maryse Launais, (51 voix et 0,87 %). Il faut y ajouter les représentants de partis à la marge de leur famille politique, Grégoire Annet pour « Debout la République » (55 bulletins, 09 %) et Jean-Yves Gavaland pour « l'Alliance Écologie indépendante » (49 bulletins et 0,84 %).

Kléber Mesquida remporte 44,72 % des voix mais il ne peut obtenir sa réélection au premier tour⁸⁷¹. Constance Calandri, à la surprise générale, réussit à être présente le 21 juin. Catherine Cecchi la candidate du Nouveau Centre soutenue par l'UMP a souffert sans doute de la présence d'une concurrente centriste, Caroline Larmée, mais, même en additionnant leurs voix, elle n'aurait pu égaliser avec la candidate du Front national qui l'emporte encore de près de 200 voix (174)⁸⁷². Michèle Combs fait un score assez semblable à ceux obtenus antérieurement par son parti, recueillant de bons résultats seulement dans de très petits villages, comme *Brenas* (35,15 %) ou *Celles* où elle recueille plus de la moitié des voix. Le Front de gauche, à 11,2 %, est en retrait par rapport à ses scores obtenus lors de l'élection présidentielle (15,28 %). Il se place comme la seule force partisane à la gauche du PS au vu des scores dérisoires réalisés par les deux partis d'extrême gauche présents. Plus d'un tiers des communes (34,79 %) le choisit à plus de 10 %. Ses meilleurs scores se retrouvent dans les anciens villages à forte implantation communiste, comme *Saint-Géniès-de-Varensal*, *Ferrals-les-Montagnes*, *Verreries-de-Moussans*, *Ville-neuvette* et *Cassagnoles* où, Myriam Hubert obtient même la majorité avec 51,22 % des suffrages exprimés.

Graphique 61 : Élection législative 2012



Graphique 62 : Élection législative 2012 5^e circonscription et ensemble des communes-cible



La comparaison des communes-cible avec les résultats obtenus sur l'ensemble de la circonscription, montre, avec moins d'écart que lors de l'élection présidentielle, une surreprésentation des forces de gauche (Verts compris) et un décrochage de deux points en défaveur du FN et d'un point avec les centristes.

2.31.3. La situation du Front national, un retour en force

Le retour en force du Front national à l'occasion des élections législatives est visible à l'échelon national où les candidats se réclamant de Marine Le Pen obtiennent 13,14 %. Il est plus net encore en Languedoc et dans le département de l'Hérault. Dans la cinquième circonscription de ce département

⁸⁷¹ « Les succès obtenus par les candidat(e)s de gauche sont, dans 6 cas, très largement inférieurs à 50% des voix ». Emmanuel Négrier, parlant des candidats socialistes obligés de se représenter le 21 juin. NÈGRIER, Emmanuel, «Le Pen et le peuple. Géopolitiques du vote FN en Languedoc-Roussillon » <http://www.cairn.info/revue-pole-sud-2012-2-page-153.htm>, *Pôle Sud* 2012/2 (n° 37), p. 157. Consulté le 6 novembre 2015.

⁸⁷² Au lendemain du scrutin du premier tour, *Le Midi libre* se demande en page 4 (2^{ème} cahier) : « Où vont les électeurs de droite ? ».

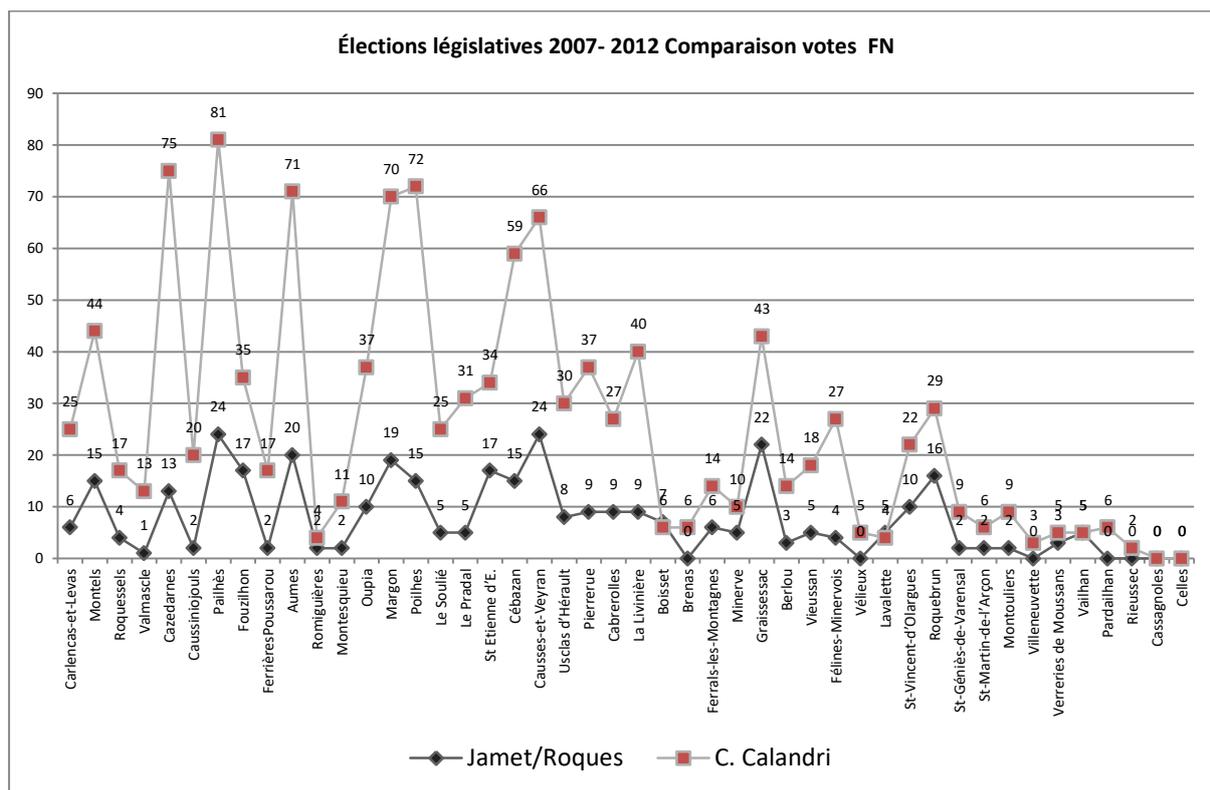
les votes frontistes passent de 6,48 % à 22,44 % ; un essor que l'on retrouve dans les communes-cible. L'étude du tableau comparatif entre le 10 juin 2007 et le 10 juin 2012 montre une progression comparable.

Tableau comparatif des votes FN lors des élections législatives de 2007 et 2012

Tableau 48 : Comparaison des votes FN - Élections législatives 2007 - 2012

Communes	10 juin 2007					10 juin 2012				
	Insc.	Abs.%	Exp.	F. Jamet	%	Insc.	Abs.%	Exp.	C. Calendri	%
Carlencas-et-Levas	84	30,95	57	6	10,53	83	31,33	56	25	44,64
Montels	177	36,72	111	15	13,51	190	36,84	118	44	37,29
Roquessels	98	42,86	54	4	7,41	98	45,92	52	17	32,69
Valmascle	55	38,18	33	1	3,03	54	24,07	41	13	31,71
Cazedarnes	344	28,2	241	13	5,39	387	35,66	241	75	31,12
Caussiniojous	96	25	70	2	2,86	109	38,53	66	20	30,3
Pailhès	402	30,1	278	24	8,63	398	31,41	268	81	30,22
Fouzilhon	181	31,49	122	17	13,93	200	40,5	116	35	30,17
Ferrières-Poussarou	76	34,21	49	2	4,08	80	22,5	58	17	29,31
Aumes	312	31,09	213	20	9,39	361	20,75	248	71	28,63
Romiguières	20	15	14	2	14,29	20	30	14	4	28,57
Montesquieu	56	25	42	2	4,76	57	29,82	39	11	28,21
Oupia	208	26,92	149	10	10,71	225	40	134	37	27,61
Margon	259	26,25	190	19	10	435	40,69	255	70	27,45
Poilhes	430	31,61	289	15	5,19	422	35,31	267	72	26,97
Le Soulié	154	25,97	109	5	4,59	155	34,84	99	25	25,25
Le Pradal	175	22,22	132	5	3,79	214	39,72	127	31	24,41
S ^t -Étienne-Estréchoux.	253	38,34	155	17	10,97	242	39,67	143	34	23,78
Cébazan	385	33,25	252	15	5,95	391	31,2	261	59	22,61
Causses-et-Veyran	475	33,47	312	24	7,69	464	35,56	297	66	22,22
Usclas-d'Hérault	208	39,9	121	8	6,61	260	46,92	135	30	22,22
Pierrerie	221	23,53	166	9	5,42	229	24,89	168	37	22,02
Cabrerolles	253	28,85	177	9	5,08	264	45,08	141	27	19,15
La Livinière	394	38,32	236	9	3,81	395	40,51	231	40	17,32
Boisset	45	28,89	32	7	21,88	48	27,08	35	6	17,14
Brenas	43	30,23	30	0	0	48	22,92	37	6	16,22
Ferrals-les-Montagnes	143	34,37	94	6	6,38	136	33,82	90	14	15,56
Minerve	110	21,82	84	5	5,95	120	33,33	75	10	13,33
Graissessac	593	32,38	388	22	5,67	489	33,54	323	43	13,31
Berlou	176	28,98	125	3	2,4	172	36,63	107	14	13,08
Vieussan	232	28,45	159	5	3,14	240	34,17	152	18	11,84
Félines-Minervois	343	34,99	219	4	1,83	366	35,79	231	27	11,69
Vélieux	44	38,64	27	0	0	63	31,75	43	5	11,63
Lavalette	51	27,45	37	5	13,51	54	27,78	37	4	10,81
S ^t -Vincent-d'Olargues	277	28,16	195	10	5,13	314	33,76	205	22	10,73
Roquebrun	501	29,54	347	16	4,61	486	41,56	275	29	10,55
S ^t -Génies-de-Varensal	142	24,65	107	2	1,87	135	22,22	98	9	9,18
S ^t -Martin-de-l'Arçon	126	24,6	92	2	2,17	127	42,52	71	6	8,45
Montouliers	170	32,94	112	2	1,79	179	39,86	107	9	8,41
Villeneuve	52	21,15	41	0	0	51	21,57	39	3	7,69
Verreries-de-Moussans	109	28,44	78	3	3,85	109	35,78	69	5	7,25
Vailhan	122	36,07	78	5	6,41	121	41,32	70	5	7,14
Pardailhan	154	31,17	105	0	0	145	30,34	98	6	6,12
Rieussec	73	19,18	58	0	0	79	25,32	59	2	3,39
Cassagnoles	79	40,51	46	0	0	80	46,25	41	0	0
Celles	23	34,78	15	0	0	22	13,64	19	0	0

Le graphique infra montre l'ampleur des voix acquises ou regagnées par rapport à 2002



Graphique 63 : Comparaison des votes FN Élections législatives 2007 - 2012

Classement par ordre décroissant de pourcentages obtenus par les candidates frontistes.

Toutes les communes sont concernées à l'exception de *Cassagnoles* et de *Celles* où les candidates frontistes n'obtiennent aucun bulletin, de *Vailhan* où le nombre de voix reste le même et de *Lavalette* et *Boisset* où il baisse d'une unité.

Une comparaison avec l'élection de juin 2002 montre que la progression existe aussi par rapport à ce scrutin. Le tableau infra des communes au premier tour qui avaient voté à plus de 20 % pour les candidats présentés par le Front national lors des élections législatives de 2002, 2007 et 2012, montre, à une exception près, le très petit village de *Lavalette*, à la fois la permanence d'un vote FN pour les électeurs des communes repérés en 2002 et aussi la présence de nouveaux noms de localités. Ces nouvelles communes représentent plus de la moitié des villages listés en 2012.

Tableau 49 : Listes comparées des communes à vote FN supérieur à 20 % Élections législatives 2002, 2007, 2012

9 juin 2002		10 juin 2007		10 juin 2012	
Lavalette	33,33	Boisset	21,88	Carlencas-et-Levas	44,64
Boisset	33,33	Villeneuveville	14,29	Montels	37,29
Montels	31,13	Fouzilhon	13,93	Roquessels	32,69
Margon	26,71	Lavalette	13,51	Valmascle	31,71
Romiguières	23,53	Montels	13,51	Cazedarnes	31,12
Poilhaes	23,3	Roquessels	10,97	Caussiniojols	30,3
Fouzilhon	22,68	Oupia	10,71	Pailhès	30,22
S ^t Etienne d'E.	21,48	Carlencas-et-Levas	10,53	Fouzilhon	30,17
Usclas d'Hérault	21,43	Margon	10	FerrièresPoussarou	29,31
Pailhès	20,42	Aumes	9,39	Aumes	28,63
Aumes	20,38			Romiguières	28,57
				Montesquieu	28,21
				Oupia	27,61
				Margon	27,45
				Poilhaes	26,97
				Le Soulié	25,25
				Le Pradal	24,41
				S ^t Etienne d'E.	23,78

			Cébazan	22,61
			Causse-et-Veyran	22,22
			Usclas-d'Hérault	22,22
			Pierrerue	22,02
			Boisset ⁸⁷³	17,14
			Lavalette	10,81

Les noms de communes non cités en 2002 sont en grisé.

En 2002, onze communes avaient voté à plus de 15 %, elles sont vingt-sept à le faire en 2012. Onze avaient voté à moins de 5 % en 2002, elles ne sont plus que trois en 2012. Constance Calandri, qui, malgré son inexpérience politique, espérait réussir un score semblable à celui obtenu par Marine Le Pen, a réussi son objectif⁸⁷⁴. L'effet de banalisation des votes frontistes dans les communes-cible, déjà amorcé depuis quelques années, s'accélère avec la présence de Marine Le Pen en tant que présidente de Front national et le lancement du Mouvement Bleu Marine pour la campagne présidentielle de 2012⁸⁷⁵. Une partie des électeurs votant traditionnellement à droite - mais pas seulement⁸⁷⁶ - a voté Front national, justifiant la porosité dont parlait Jean-Yves Dormagne mais aussi Paul Alliès et Emmanuel Négrier à propos des élections législatives de 2002.

2.31.b. Le scrutin du 17 juin 2012

Le 15 juin, *Le Midi Libre* publie en page « Spéciale élection », le programme des deux candidats restés en compétition. Tel qu'il est formulé dans le journal, celui de Kléber Mesquida se différencie peu de celui de sa jeune rivale. Tous deux parlent de la défense de la ruralité, de l'environnement, de la sécurité⁸⁷⁷, de la fiscalité à réformer. Le scrutin va se jouer à la fois sur la capacité à rassembler au-delà de son camp pour Constance Calandri et sur le passé politique et la personnalité du député sortant qui reste le grand favori. L'intérêt de ce second tour dans la cinquième circonscription réside moins dans l'annonce du résultat final, l'écart des voix étant dès le premier tour en faveur du candidat socialiste, mais dans le score atteint par la candidate frontiste dans ce scrutin dual.

2.31.b. 1. Le vote des communes et la position du Front national

Au soir du 17 juin Kléber Mesquida retrouve son siège de député avec près de 65 % des voix. Constance Calandri en recueille 35,14 %. Son gain en voix est de 705 voix ce qui correspond à une augmentation de 61 % par rapport au premier tour. Toutes les communes sont concernées. Seuls les électeurs du très petit village de *Celles* continuent de refuser de voter en sa faveur. Quatre localités, *Caussignojouls* (56,45 %), *Usclas-d'Hérault* (53,52 %), *Carlencas-et-Levas* (51,85 %) et *Le Soulié* (50,68 %) lui accordent la majorité des suffrages exprimés, treize lui attribuent plus de 40 %, dix autres plus de 20 %. Au total 80 % des électeurs des communes-cible dont le bulletin a été validé, ont donné leur voix à la

⁸⁷³ À Boisset une seule voix de différence et une abstention moins élevée explique une baisse en taux beaucoup plus importante. À Lavalette la baisse est réelle les suffrages passant de 12 à 4.

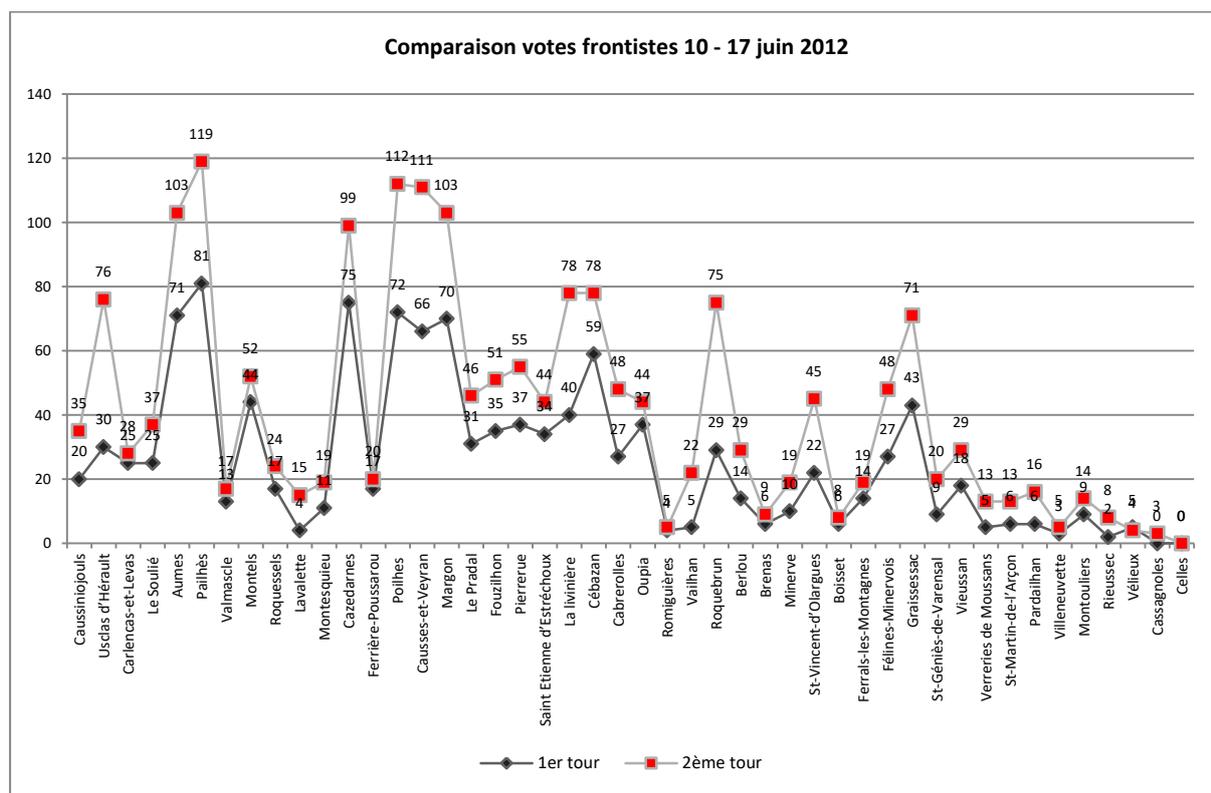
⁸⁷⁴ « Le 22 avril, premier tour de la présidentielle et là on découvre les résultats de Marine dans la 5^{ème} circonscription : arrivée en 2^{ème} position avec un score autour de 23 % et je me dis qu'en tant que représentante officielle du Front je dois faire de même ». Entretien du 14 février 2014. (V annexes p 9)

⁸⁷⁵ On peut toutefois noter que ces phénomènes n'ont pas le même impact au niveau des adhésions. Dans la cinquième circonscription, en zone rurale, celles-ci progressent fort peu. Observation faite à partir de plusieurs entretiens et conversations avec des militants de terrain, engagés notamment dans la campagne municipale de mars 2014.

⁸⁷⁶ La disparition d'une candidature CPNT, l'apport de nouveaux habitants d'origine urbaine, tous ces facteurs ont aussi joué un rôle.

⁸⁷⁷ Kléber Mesquida y réclame l'embauche de 10 000 policiers.

candidate frontiste à plus de 20 %. Le total des votes en sa faveur est supérieur de près de deux cents voix (176) à celui obtenu par Marine Le Pen le 22 avril⁸⁷⁸.



Graphique 64 : Élections législatives - votes FN 10 et 17 juin 2012

Classement par ordre décroissant des pourcentages obtenus par la candidate frontiste

Cet indéniable succès d'une candidate de 20 ans, novice en politique, inconnue du terrain, montrerait une adhésion de plus en plus massive à un vote frontiste⁸⁷⁹ s'il n'était pas remis en partie en cause par suite des taux élevés d'abstentions et par celui, plus inhabituel, des votes blancs ou nuls lors du second tour.

Le 17 juin 2012, 480 électeurs supplémentaires par rapport au scrutin du 10 juin ne sont pas rendus dans les bureaux de vote soit une hausse de l'abstention de plus de huit points (8,2) par rapport au 10 juin. Dans onze communes⁸⁸⁰ l'abstention dépasse 40 %. Elle est supérieure à 50 % à *Cassagnoles* (51,25 %). Dans un certain nombre de villages, elle se jumelle avec des taux anormalement élevés de votes blancs ou nuls. Les quatre communes, *Carlencas-et-Levas*, *Caussiniojols*, *Le Soulié* et *Usclas-d'Hérault* où Constance Calandri obtient plus de 50 % sont dans ce cas⁸⁸¹. Dans dix communes⁸⁸² les taux sont supérieurs à 10 %. Le refus d'un certain nombre d'électeurs de choisir entre les seules alternatives présentées, explique sans doute les taux élevés des votes blancs ou nuls. Ces

⁸⁷⁸ 1889 voix recueillies par Constance Calandri ; 1713 voix pour Marine Le Pen le 22 avril.

⁸⁷⁹ La localisation des communes ayant voté FN à plus de 30 % montre une généralisation spatiale qui touche tous les cantons à l'exception de celui de Saint-Pons-de-Thomières où Kléber Mesquida est maire du chef-lieu et conseiller général.

⁸⁸⁰ Cabrerolles, Caussiniojols, La Livinière, Le Soulié, Margon, Montouliers, Roquebrun, Roquessels, Saint-Étienne-Estréchoux, Saint-Martin-de-l'Arçon et Usclas-d'Hérault.

⁸⁸¹ Carlencas-et-Levas, abstentions, 24,1 % mais votes blancs ou nuls, 14,29 % ; Caussiniojols, abstentions 40,37 %, votes blancs ou nuls 4,33 % ; Le Soulié, abstentions 43,23 %, votes blancs ou nuls 17,05 % et Usclas-d'Hérault, abstentions 40,38 %, votes blancs ou nuls 8,39 %.

⁸⁸² Cassagnoles, Cébazan, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Minerve, Roquessels, Saint-Vincent-d'Olargues, Vélieux, Vieussan et Villeneuve.

chiffres limitent mécaniquement la portée du succès de la candidate frontiste qui demeure toutefois incontestable. C'est le meilleur score jamais obtenu par le parti frontiste dans ce secteur. Il pose la question de la fin d'un tabou dans l'esprit des villageois jusque-là réticents.

2.32. Les élections européennes du 25 mai 2014

2.32.1. L'impact des municipales de mars 2014

Le renouvellement des conseils municipaux a lieu les 23 et 30 mars 2014, deux mois avant les élections européennes. Les élections municipales n'entrent pas dans le sujet de cette étude. Dans ces petites communes de moins de mille habitants, la complexité - toujours maintenue - des possibilités de vote par panachage, raturage, candidature spontanée, l'existence dans un grand nombre de cas de listes uniques faites de coalitions de personnes pour lesquelles l'appartenance droite/gauche ne recouvre pas toujours une donnée évidente, apparente les élections à une « anarchie électorale organisée » pour reprendre l'expression d'Aurélia Troupe⁸⁸³. C'est pourquoi elles avaient été écartées de ce travail de recherche.

Il convient d'y faire cependant cette fois allusion dans la mesure où, pour la première fois, des listes frontistes voient le jour dans de petites communes rurales⁸⁸⁴. Il s'agit clairement d'une volonté stratégique de l'appareil partisan qui souhaite voir se réaliser une implantation du FN sur le terrain. La liste fournie fin janvier 2014 par la secrétaire générale du FN 34, Marie-Christine Aubert⁸⁸⁵ montre cinq candidatures dans l'espace délimité pour la présente recherche. Trois concernent des localités de moins de 1 000 habitants et de 500 inscrits : *les Aires* - hors des communes-cible, en limite d'Hérépian et Lamalou-les-bains - , *Margon* et *Pierrerie*. Si le cas *des Aires* s'apparente davantage à l'initiative personnelle d'un homme, issu d'une vieille famille du village, désireux de peser par sa candidature, sur les décisions du conseil municipal⁸⁸⁶, les autres ont été menées avec constitution d'une liste, édition d'un programme⁸⁸⁷, organisation de réunions et travail militant de porte à porte.

L'issue du scrutin n'a pas été à la mesure des espoirs suscités par les scores réalisés par Marine Le Pen dans ces communes⁸⁸⁸. Aucune des listes présentée n'a réussi à obtenir l'élection d'un conseiller municipal. Mais, comme le fait remarquer Emmanuel Négrier dans l'article « Une vague Bleue en Midi Rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon », publié en février 2015, à propos il est vrai de villes ou de communes au-dessus du seuil de 1 000 habitants, si une première implantation est toujours difficile, elle permet par la suite d'assurer de meilleurs résultats. La campagne municipale passée, l'effervescence dans les structures partisans FN locales s'est alors reportée de façon

⁸⁸³ BARONE Sylvain, TROUPEL Aurélia, « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud* 2/2008 (n° 29), p. 103 URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2008-2-page-95.htm. Consulté et téléchargé le 10 janvier 2014.

⁸⁸⁴ La campagne pour les municipale dans ces petites communes a eu aussi le grand avantage de pouvoir nouer pour, la première fois en milieu rural et hors du cadre institutionnel, des contacts directs et suivis avec les acteurs de ces campagnes et avec leur entourage.

⁸⁸⁵ (V. annexes p. 124 [p. 98]).

⁸⁸⁶ FA, qui n'est pas encarté et ne souhaite pas l'être, a mené sa liste seul, sans colistier. Il ressort des propos échangés que l'importance des anciennes familles diminue avec l'implantation des lotissements, ce qui le navre : « On a voté pour des conseillers municipaux qui habitent les Aires depuis six mois et des membres des quatre familles natives qui se présentaient n'ont pas été élus ». Entretien à Hérépian le 28 juin 2014. (V. annexes p. 18) [Accès restreint].

⁸⁸⁷ (V. annexes pp. 125 à 130 [pp. 99 à 104]).

⁸⁸⁸ Résultats aux Aires, Francis Avignon, 20 voix, 4,75 % des suffrages, à Margon, Philippe Py, 64 voix 13,85 %, (Le premier à ne pas être élu) et à Pierrerie, Jean-Marie Delmotte, 42 voix, 20,38 % des suffrages.

palpable pour qui les approchait, sur la préparation des européennes qui leur semblait à portée de main.

2.32.2. La campagne électorale vue par la presse locale

Les élections municipales ayant accaparé l'agenda bien avant de début de l'année 2014, la campagne pour les européennes, obligatoirement courte, est traitée tardivement dans la presse locale. Courant mai 2014 *Le Midi Libre* rend compte des manifestations qui se déroulent en Languedoc. Ainsi le 10 mai est commenté le meeting tenu la veille à Béziers par Marine Le Pen et Louis Aliot, tête de liste pour le Front national⁸⁸⁹. De plus, à deux semaines du scrutin, une série d'entretiens, retranscrits à chaque fois en page « région », est organisée avec les principaux chefs de file de liste résidants ou de passage localement. Le 12 mai un journaliste interviewe Virginie Rozière, montpelliéraine qui dirige la liste PS-PRG pour la région Sud-Ouest. Elle y plaide tout à la fois pour une Europe solidaire et progressiste et lutte contre l'incompréhension populaire⁸⁹⁰ et le danger de l'abstention. Le 17 mai c'est au tour de Daniel Cohn-Bendit venu pour promouvoir la liste des Verts, d'être interrogé à propos du FN⁸⁹¹. Le journal annonce le 18 mars Rama Yade, venue à Béziers le samedi suivant à Béziers pour soutenir la tête de liste locale de l'UDI-MoDem, Muriel Boulme. De passage dans cette même ville le 23 mai, Michèle Aliot-Marie, tête de liste UMP, répond aux questions d'un journaliste sur sa campagne et appelle à voter utile pour contrecarrer la multiplication des listes. Vingt-cinq sont en effet en compétition⁸⁹².

À l'image des autres campagnes électorales, les sondages et leurs commentaires font obligatoirement partie de l'information donnée par *Le Midi Libre*. Objets de publications régulières, ils sont censés tenir au courant le lecteur de l'état de l'opinion. Tous décrivent un FN puissant face à un Parti

⁸⁸⁹ *Le Midi Libre*, 10 mai 2014, p.3.

⁸⁹⁰ « C'est compliqué [de parler de l'Europe] parce que la campagne est très courte et qu'il est nécessaire d'expliquer comment fonctionne l'Europe. Il faut que les politiques nationaux cessent d'accabler l'Union européenne pour se dédouaner de leur responsabilité et n'oublient pas d'en souligner les avancées... Cela ne rend pas service à l'Europe, ni à la France, que certains confondent l'élection européenne avec une tribune nationale... La politique menée depuis plusieurs années par la droite européenne a fait énormément de mal. Les populistes jouent sur cette situation avec un discours simpliste et mensonger... » Extraits de l'entretien. *Le Midi Libre*, 10 mai 2014, page régionale.

⁸⁹¹ « Les gens se sentent agressés ce qui ne veut pas dire qu'ils le sont et ça ne veut pas dire que les gens ont raison. »

⁸⁹² Liste des vingt-cinq listes en compétition :

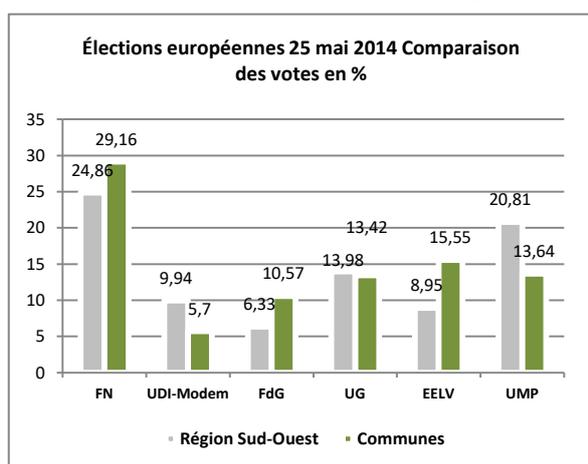
Bleu Marine non à Bruxelles oui à la France, tête de liste Louis Aliot. ; *Pour La France, Agir En Europe Avec Michèle Aliot-Marie* (UMP), tête de liste Michèle Aliot-Marie ; *Choisir notre Europe* (UG), tête de liste Virginie Rozière ; *Europe-Écologie-Les Verts*, tête de liste José Bové ; Front de Gauche, tête de liste Jean-Luc Mélenchon, *UDI-MoDem Les Européens* (liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo), tête de liste Robert Rochefort ; *Parti Fédéraliste Européen* (LDIV), tête de liste Fairouz Hondema-Mokrane ; *Lutte Ouvrière Faire Entendre Le camp des travailleurs*, tête de liste, Sandra Terremocha ; *Euskadi European*, tête de liste Jean Tellechea ; *Pour une France royale au cœur de l'Europe*, tête de liste Gaël Courosse, *Nous, Citoyens*, tête de liste Philippe Marty. *Programme Libertaire pour une Europe exemplaire contre Le sexisme et La précarité*, tête de liste Nicole Praladier ; *Europe Citoyenne*, tête de liste Marie-Jeanne Husset ; *So Pirate*, tête de liste Éric Mahuet ; *Pour une Europe des peuples et des travailleurs, envoyons valser l'austerité et Le gouvernement*, tête de liste Philippe Poutou ; *Nouvelle Donne*, tête de liste Joseph BouSSION ; *Citoyens du vote blanc*, tête de liste François Lenne. ; *Féministes Pour une Europe solidaire*, tête de liste Anne Nègre ; *UPR-Sud-Ouest*, tête de liste Régis Chamagne ; *Démocratie Réelle*, tête de liste Sami Ghazouane ; *Force et Vie*, tête de liste Jean-Claude Martinez. ; *Debout La France ! Ni système ni extrêmes* avec Nicolas Dupont-Aignan, tête de liste Pascal Lesellier ; *Espéranto Langue commune équitable pour l'Europe*, tête de liste Monique July ; *liste Antiremplaciste-Non au Grand Remplacement*, tête de liste Renaud Camus et *Pour Une Europe des peuples/Occitania Per una Europa dels pòbles*, tête de liste Martine Gros.

socialiste en grande difficulté bien que toujours maître du pouvoir régional en Languedoc-Roussillon, face à une droite qui ne parvient pas à le rattraper. Ainsi, celui du 14 mai 2014, réalisé par IPSOS pour *Le Monde*, le Cévipof et Terra nova, donne la liste FN en tête à 24 %, devant celle de l'UMP à 23 % et celle du PS à 17 %. Le dernier sondage, réalisé à deux jours du scrutin par le CSA pour BFMTV et *Nice-Matin* voit le PS tomber à 16 %, l'UMP à 21 % tandis que le FN se maintient à 23,5 %.

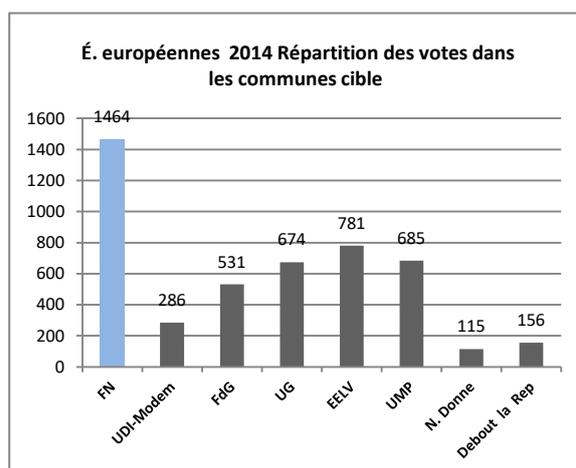
Le dernier jour de la campagne ce n'est pourtant pas l'élection européenne qui occupe la première page du *Midi Libre* mais à Montpellier la colère des élus opposés à la réforme territoriale qui vise à supprimer les Conseils généraux et réduire de moitié le nombre des régions. Une phrase en bandeau est placée en bas du cliché de la manifestation qui réunit 600 personnes, pour illustrer la situation: « De Robert Ménard à André Vézinhét : les clivages politiques traditionnels étaient dépassés ». Au lendemain du scrutin, le lundi 26 mai, les résultats du scrutin ne seront pas davantage annoncés car entre-temps, le samedi 24 mai, un événement dramatique s'est produit en Belgique, l'attentat contre le musée juif à Bruxelles.

2.32.3. Le vote des communes

Au soir du 25 mai 2014, sur les vingt-cinq listes en présence dans le département de l'Hérault, seize listes ont recueilli moins de 1 % des suffrages exprimés dont l'une n'a obtenu aucune voix⁸⁹³ auxquelles s'ajoute une liste au score légèrement supérieur à 1 %⁸⁹⁴.



Graphique 65 : Élections européennes 2014 - Vote Région S-O/communes



Graphique 66 : Élections européennes 2014 - Vote des communes

⁸⁹³ *Euskadi European*, (0,00 %) ; *Parti Fédéraliste Européen (LDIV)*, 0,01 % ; *Pour une France royale au cœur de l'Europe*, 0,01 % ; *Nous, Citoyens*, 0,93 % ; *Programme Libertaire pour Une Europe exemplaire contre Le sexisme et la précarité*, 0,02 % ; *Europe Citoyenne*, 0,83 % ; *So Pirate*, 0,44 % ; *Pour Une Europe des peuples et des Travailleurs*, 0,41 % ; *Citoyens du vote Blanc*, 1,13 % ; *Féministes pour une Europe solidaire*, 0,28 % ; *UPR-Sud Ouest*, 0,32 % ; *Démocratie Réelle*, 0,03 ; *Espéranto Langue commune équitable pour l'Europe*, 0,15 % ; *Pour une Europe des peuples/Occitania per una Europa dels pòbles*, 0,01 %. Aucune de ces listes ne figure dans les histogrammes élaborés à l'occasion de ce travail.

⁸⁹⁴ Parmi elles deux listes d'extrême-droite, celle de Renaud Camus, auteur de la théorie du remplacement à terme de la population française sous l'afflux des immigrés (0,03 %), celle de Jean-Claude Martinez, en rupture du FN depuis 2009 (0,85 %) - Classée DvD sur le nuancier électoral - et, à l'extrême gauche, celle de Lutte Ouvrière (0,71 %). Deux listes ont réalisé des scores inférieurs à 3 % : celle de La Nouvelle Donne (2,89 %) et de Debout la France de Nicolas Dupont-Aignan (2,83 %). Aucune de ces listes ne figure dans les histogrammes.

Avec un accroissement du nombre des électeurs dont le total se rapproche désormais des 10 000 inscrits - soit un accroissement de 7,6 % en cinq ans, français et européens inclus⁸⁹⁵ - avec une abstention à 47,46 %, inférieure de dix points à celle constatée dans la région du Sud-Ouest (57,57 %), la liste du Front national obtient 29,16 % des suffrages exprimés, surclassant largement les listes de l'union de la gauche (13,42 %) et de l'UMP (13,64 %) que seules dix voix séparent.

La défaite socialiste est sévère avec des résultats très en dessous des pires scénarii des sondages. Celle de la droite, classique et souverainiste, l'est tout autant. La liste menée par José Bové est seconde en voix et en pourcentages mais son score est inférieur de deux points à celui obtenu lors de l'élection précédente. Elle l'emporte alors sur la liste du Parti socialiste et de ses alliés. L'Union du centre, à 5,7 %, est en retrait d'une centaine de voix et de deux points. Quant au Front de gauche, s'il gagne une centaine de voix par rapport à 2009, il n'a pas profité pleinement de l'absence du NPA qui avait obtenu à cette date 320 voix et 7,35 % des suffrages.

Les résultats des communes-cible diffèrent notablement de ceux de la circonscription dont ils font partie comme le montre l'histogramme supra qui reprend les listes ayant obtenu des représentants au parlement européen. La différence la plus marquante est de voir la liste FN obtenir un score important de plus de quatre points par rapport à la région Sud-Ouest, et de constater la quasi concordance des pourcentages de voix quant à la liste Union de la gauche, autant de nouveautés par rapport aux scrutins précédents - Et pas seulement les scrutins européens - La minorisation des pourcentages en faveur de la droite est par contre un phénomène récurrent. La supériorité de la liste EELV dont le score est quasiment le double de celui de la circonscription a sans doute à voir avec la défense de la ruralité et la méfiance vis-à-vis de la mondialisation en relation directe avec la personnalité de sa tête de liste, José Bové, d'autant que les chasseurs ont abandonné leur créneau électoral.

2.32.4. La situation du Front national

Une comparaison avec les résultats obtenus avec la liste frontiste en 2009 dont Louis Aliot était également la tête de liste est sans ambiguïté. Le village de Montels accorde à la liste Rassemblement Bleu-Marine la majorité de ses suffrages, huit communes ont voté pour cette liste à plus de 40 % et dans plus de six communes sur dix, les électeurs effectifs ont choisi de voter pour elle à plus de 25 %. Quatre communes seulement sont en dessous de 10 %.

Tableau comparatif des votes frontistes lors des élections européennes de 2009 et 2014

Tableau 50 : Comparaison des votes FN - Élections européennes 2009 - 2014

Communes	7 juin 2009						25 mai 2014					
	Insc.	Vot.	Abs.%	Exp	Aliot	%	Insc.	Vot.	Abs.	Exp.	Aliot	%
Montels	184	93	50,54	92	20	21,74	181	105	41,99	101	55	54,46
Caussiniojols	109	57	47,71	50	3	6	99	63	36,36	54	26	48,15
Fouzilhon	187	86	54,01	83	17	20,48	184	99	46,2	99	47	47,47
Valmascle	52	31	40,38	30	2	6,67	77	36	53,25	35	16	45,71
S ^t -Étienne-Estréchoux	261	91	65,13	88	9	10,23	248	102	58,87	100	42	42
Le Pradal	185	103	55,68	97	3	3,09	230	135	41,3	128	52	40,63
Margon	395	205	48,1	194	22	11,34	550	279	49,27	266	108	40,6
Montesquieu	60	38	36,67	33	7	21,21	64	46	28,13	45	18	40
Usclas-d'Hérault	239	97	59,41	94	6	6,38	294	162	44,9	160	62	38,75
Causses-et-Veyran	284	218	56,57	208	20	9,62	484	240	50,41	231	89	38,53
Pierrerue	227	127	44,05	120	9	7,5	235	138	41,28	134	50	37,31
Poilhes	445	189	57,53	176	15	8,52	417	209	49,88	198	69	34,85

⁸⁹⁵ Le nombre des étrangers européens, résidant et votant est en augmentation. D'environ 350 en 2009, leur nombre a presque doublé (Inscrits français de référence : 9303 électeurs inscrits le 21 avril 2012).

Cébazan	376	155	58,78	150	15	10	428	218	49,07	206	71	34,47
Pailhès	398	203	48,99	194	19	9,79	414	205	50,48	199	68	34,17
Lavalette	52	35	32,69	31	1	3,23	62	44	29,03	37	12	32,43
Roquessels	105	33	68,57	33	2	6,06	94	45	52,13	44	14	31,82
Cabrerolles	287	116	59,58	114	7	6,14	267	132	50,56	127	40	31,5
Cazedarnes	353	165	53,26	152	15	9,87	425	214	49,65	205	64	31,22
Vailhan	118	57	51,69	50	4	8	127	65	48,82	61	19	31,15
Ferrières-Poussarou	82	51	37,8	49	3	6,12	100	64	36	59	18	30,51
Boisset	56	31	44,64	30	2	6,67	51	31	39,22	30	9	30
La Livinière	414	181	56,28	172	5	2,91	421	205	51,31	200	59	29,5
Le Soulié	164	81	50,61	73	2	2,74	171	88	48,54	83	24	28,92
Aumes	326	161	50,61	149	16	10,74	387	216	44,19	209	57	27,27
Vélieux	61	35	42,62	34	1	2,94	59	35	40,68	34	9	26,47
Ferrals-les-Montagnes	158	78	50,63	72	5	6,94	168	78	53,57	76	20	26,32
Minerve	118	72	38,98	62	2	3,23	140	83	40,71	76	20	26,32
St-Géniès-de-Varensal	151	89	41,06	89	1	1,12	160	96	40	90	23	25,56
Oupia	243	106	56,38	101	3	2,97	242	126	47,93	126	32	25,4
Graissessac	517	232	55,13	218	8	3,67	492	242	50,81	235	56	23,83
Carlecas-et-Levas	101	42	58,42	41	7	17,07	106	57	46,23	55	13	23,64
Verreries- de-Moussans	112	59	47,32	55	2	3,64	102	57	44,12	55	12	21,82
Roquebrun	541	276	48,98	266	9	3,38	517	244	52,8	237	51	21,52
S ^t -Vincent-d'Olargues	299	166	44,48	153	5	3,27	343	178	48,1	168	32	19,05
Pardailhan	161	76	52,8	73	1	1,37	151	91	39,74	85	14	16,47
Berlou	181	104	42,54	96	4	4,17	178	102	42,7	99	16	16,16
Félines-Minervoises	381	193	49,34	172	12	6,98	402	202	50	191	27	14,14
Rieussec	81	56	30,86	51	2	3,92	84	51	39,29	45	6	13,33
Montouliers	183	91	50,27	86	1	1,16	185	89	51,89	87	11	12,64
Brenas	51	30	41,18	29	2	6,9	63	46	26,98	45	5	11,11
Romiguières	22	15	31,82	12	3	25	23	20	13,04	18	2	11,11
Vieussan	254	146	42,52	132	2	1,52	253	137	45,85	126	13	10,32
S ^t -Martin-de-l'Arçon	138	68	50,72	66	4	6,06	129	63	51,16	62	6	9,68
Cassagnoles	81	36	55,56	35	0	0	90	44	51,11	44	4	9,09
Villeneuve	52	32	38,46	32	0	0	50	40	20	38	3	7,89
Celles	25	14	56	14	0	0	26	18	30,77	18	0	0

Les votes acquis à l'occasion de l'élection présidentielle d'avril 2012, conservés lors du premier tour des législatives deux mois plus tard, sont en 2014 des votes consolidés, et ce, même si une plus grande abstention par rapport à l'élection présidentielle a mécaniquement augmenté dans une majorité de cas les pourcentages lors du scrutin européen et que le nombre des électeurs frontistes, comparé à celui des inscrits, est nettement moins important en 2014⁸⁹⁶. Il n'en demeure pas moins que 30 % d'électeurs ont choisi la liste Rassemblement Bleu-Marine. Ils représentent 14,68 % des inscrits. Ce chiffre est le triple de celui des meilleurs scores antérieurs pour ce type d'élection. Près de la moitié des communes-cible (45,65 %) a voté pour la liste de Louis Aliot à plus de 30 %. Seules dix sont en deçà de 15 % dont quatre, *Saint-Martin de l'Arçon*, *Cassagnoles*, *Villeneuve* et *Celles* lui accordent moins de 10 % des suffrages exprimés.

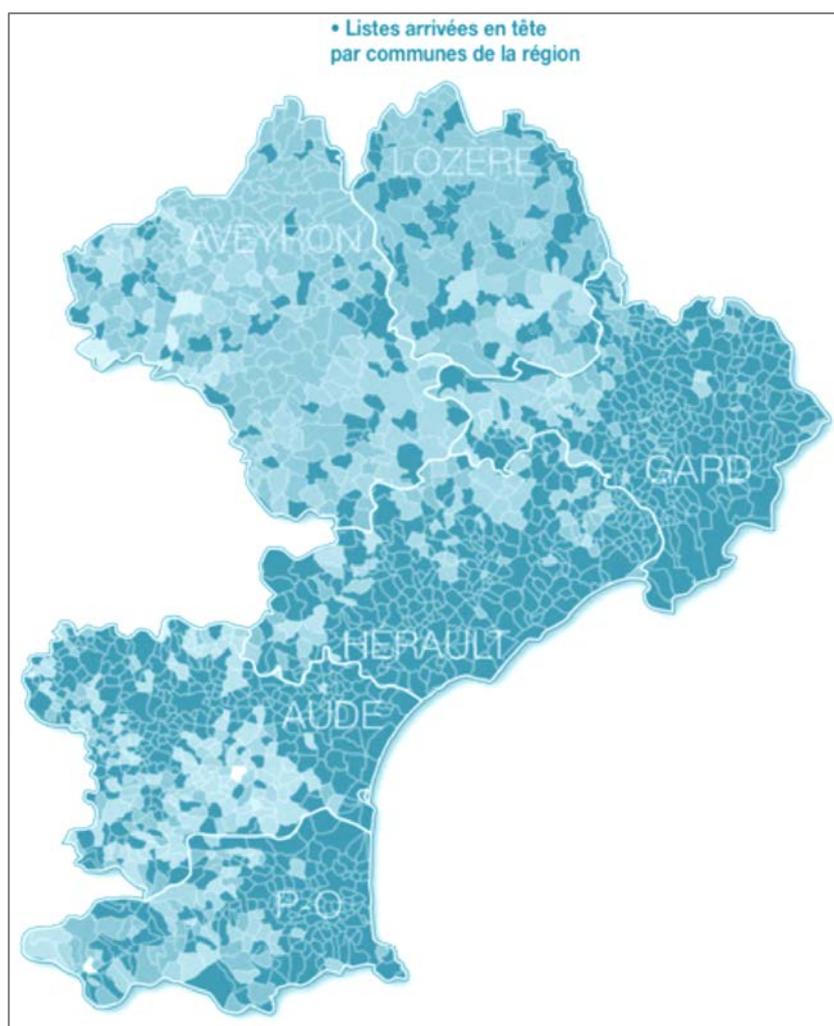
Il est même possible de se poser la question de savoir si la diminution du nombre des abstentions par rapport à 2009, n'est pas due au travail de mobilisation des électeurs « marinistes », par les équipes de militants qui avaient préparé les élections municipales de mars et qui souhaitaient transformer l'essai. Une étude du tableau penche en faveur de cette hypothèse.

Emmanuel Négrier dans l'article déjà cité « Une vague Bleue dans le Midi rouge, les élections 2014 en Languedoc-Roussillon »⁸⁹⁷ montre, à l'échelle régionale, la progression de l'implantation du

⁸⁹⁶ Ainsi à Saint-Étienne-Estréchoux, les 47 voix de la liste frontiste représentent 42 % des votants effectifs mais 17 % des inscrits (16,94 %).

⁸⁹⁷ NÉGRIER Emmanuel, « Une vague Bleue en Midi Rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon. », *Pôle Sud* 2/2014 (n° 41), p. 211. URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2014-2-page-203.htm. Consulté le 21 novembre 2015.

Front national et, dans le cas du département de l'Hérault, son essaimage à partir de ses bastions littoraux. Sur la carte qu'il reproduit à la fin de son article, les petites communes-cible de l'Ouest héraultais n'offrent plus de différences marquantes avec la zone littorale et les taches plus claires représente les quelques villages où les listes FN ne sont pas arrivées en tête.



Carte 7 : Implantation FN en 2014 en Languedoc-Roussillon

Source : Midi Libre 2014 - les communes de couleur foncée sont celles où le FN est arrivé en tête

La comparaison de cette carte, avec celle de l'implantation frontiste en Languedoc-Roussillon en 1986 (Carte 5, p 70) montre la transformation profonde en un peu moins de trente ans du paysage électoral en faveur d'un vote Front national.

3. Étude de cas particuliers

Pour tenter d'aller plus avant dans la réalité du processus d'implantation du Front national en zone rurale, il a paru intéressant d'examiner le vote frontiste dans des communes où avant même la cinquième République et jusqu'à 1981 la droite était minoritaire. Il s'agissait d'appréhender le phénomène non seulement par son aspect quantitatif mais aussi de voir dans quelle mesure cette nouvelle offre électorale avait pu modifier en profondeur la physionomie générale du vote dans ces localités en s'appuyant sur les résultats de deux consultations aux modalités de scrutin différentes : un scrutin uninominal à deux tours, celui des élections présidentielles depuis 1988, choisi pour son faible taux d'abstention et un scrutin de liste, celui des élections régionales depuis 1986⁸⁹⁸ avec le souci d'en comparer dans la mesure du possible l'évolution des résultats.

3.1. *Choix et présentation des communes étudiées*

Le choix de cinq villages, parmi les quarante-six communes-cible, a été effectué en fonction de plusieurs critères.

Les très petites communes ont été éliminées du champ⁸⁹⁹. Certes c'est parmi elles que se trouvent les votes les plus tranchés et les plus constants vis à vis des offres frontistes mais le très faible nombre des votants fausse gravement les statistiques.

De plus une étude systématique des votes lors des élections présidentielles durant la période 1984-2014 a montré l'importance des résidents non permanents qui choisissent de s'inscrire sur les listes électorales de ces communes et, qui, de par leurs votes, entraînent des résultats biaisés. Comme il a été dit lors de l'étude des mutations démographiques, si une commune-cible sur cinq est concernée par ce phénomène sur une période englobant trois élections présidentielles ou plus, il s'agit toujours de petits villages dont la population est inférieure ou sensiblement égale à une centaine d'habitants. Une partie des votants serait alors des électeurs non pas ruraux mais urbains ou périurbains.

Les deux communes classées à droite en 1981⁹⁰⁰ qui n'étaient pas écartées par le précédent critère, n'ont pas été retenues. La très grande majorité des villages ayant voté en faveur de François Mitterrand en 1981, il apparaissait intéressant d'étudier l'évolution de cinq de ces communes à majorité de gauche au cours des trente années qui ont suivi l'élection européenne de 1984.

Si la réalisation d'entretiens avec plusieurs habitants, militants ou sympathisants FN, a été déterminante dans le choix de deux d'entre elles, *Margon*, au canton de Roujan et *Pierrerie* dans celui de Saint-Chinian, d'autres facteurs ont aussi joué. Est ainsi entré en compte un souci de diversification géographique et d'évolution démographique au cours de la période. Aux deux premières ont été ajoutées trois autres communes : *Graissessac*, qui appartenait au canton de Bédarieux, *Montouliers* à celui de Saint-Chinian et *Pardailhan* à celui de Saint-Pons-de-Thomières.

Les villages choisis sont historiquement très anciens. Ce furent des seigneuries médiévales. Leur histoire écrite remonte au Moyen âge⁹⁰¹ y compris dans le cas de *Pierrerie* pour l'un de ses hameaux constitutifs⁹⁰².

⁸⁹⁸ La loi du 11 avril 2003 qui modifia le scrutin de liste à un tour en usage depuis l'élection de 1986 en y introduisant un second tour.

⁸⁹⁹ Communes où le nombre d'inscrits est inférieur à la centaine (Réfèrent : listes électorales 2012).

⁹⁰⁰ Usclas-d'Hérault et Caussignojouls.

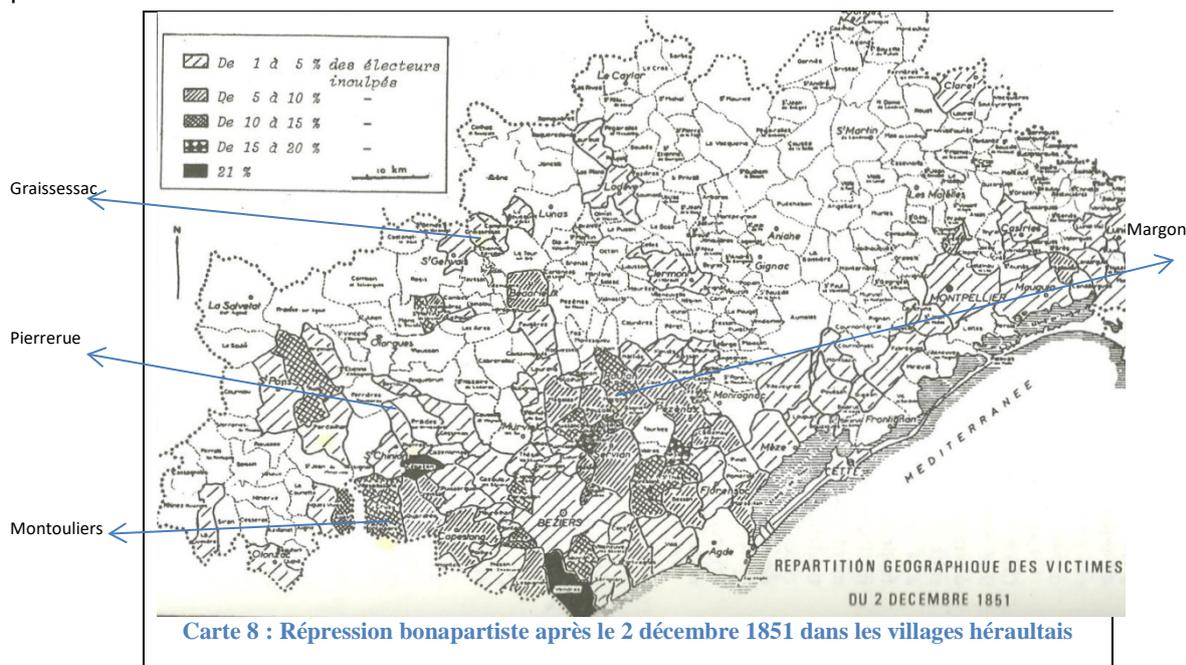
⁹⁰¹ THOMAS Eugène, Dictionnaire topographique du département de l'Hérault, Paris imprimerie impériale, 1865. Disponible en ligne sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110096s.r=.langFR>

3.1.1. Quelques caractéristiques géographiques

Ni *Pierrerue* ni *Pardailhan* ne constituent un village groupé comme peuvent l'être autour de leur château *Margon* et *Montouliers* ou bien *Graissessac*, village édifié le long d'une vallée, lieu de passage vers un col et centre d'un bassin d'extraction du charbon dès la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la fermeture de la mine à partir de 1960. La commune de *Pardailhan* compte dix hameaux⁹⁰³, celles de *Pierrerue* quatre⁹⁰⁴. *Graissessac* et *Pardailhan* se situent dans la zone montagneuse du département au climat hivernal plus rude qu'en plaine. *Graissessac* est au cœur des Monts d'Orb. *Pardailhan* est terre de culture, de forêts et non de vignes. Ce village, au fort dénivelé, porte un nom homonymique des montagnes qui l'entourent et qui surplombent le Saint-Chinianais. *Pierrerue* se trouve dans une zone de transition collinaire avec la plaine. *Margon* et *Montouliers* sont en plaine littorale. *Montouliers* est limitrophe du département de l'Aude.

3.1.2. Une longue tradition républicaine

Toutes ces communes s'inscrivent dans une longue tradition républicaine. À *Graissessac*, une des rares terres d'implantation du protestantisme héraultais⁹⁰⁵, la création d'un club patriotique est attesté⁹⁰⁶ en 1792. La révolte contre le coup d'État du 2 décembre 1851 est particulièrement vive dans l'Ouest du département de l'Hérault. *Pierrerue* est cité par Jean Sagnes au nombre des municipalités renversées⁹⁰⁷.



Jean SAGNES, *Le Midi rouge mythe et réalité* p. 36. (Édition 1982)

⁹⁰² Combejean, (Cuminjanum villa) cité en 889 au cartulaire de l'église de Béziers, THOMAS Eugène, *ibid.*, p. 47.

⁹⁰³ Pardailhan (le chef-lieu), Rodomouls, Coulouma, Rieussec, Pez, Catalo, Copujol, La Garrigue, La Louvière et Pardailho.

⁹⁰⁴ La commune de Pierrerue se compose de quatre hameaux distants de quelques km : Pierrerue, Combejean, La Bosque et le Priou. La mairie est un bâtiment isolé à la croisée des chemins qui y mènent.

⁹⁰⁵ Il s'agit d'une part de la région de Bédarieu dont fait partie Graissessac, et d'autre part de Faugères.

⁹⁰⁶ DUBOST Jean-François, « Le réseau des Sociétés Politiques dans le département de l'Hérault pendant la Révolution Française (1789-1795) », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°278, 1989. pp. 374-416. DOI : 10.3406/ahrf.1989.1279, carte p. 378.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahrf_0003-4436_1989_num_278_1_1279 - Consulté le 5 juin 2014.

⁹⁰⁷ SAGNES Jean, *Le Midi rouge mythe et réalités*, Éd. Antropos, 1982, p. 36.

La carte des emprisonnements élaborée par cet auteur montre que toutes les localités choisies ont été affectées à des degrés divers.

Marquée par l'anticléricisme, leur sensibilité, radicale ou socialiste, à la fin du XIX^e⁹⁰⁸ siècle va évoluer au cours du XX^e siècle, le Parti communiste devenant après 1946 une composante importante, voire essentielle des choix de vote. En 1981 les scores conjugués de François Mitterrand et de Georges Marchais varient de 75 % à *Montouliers* à 54,55 % des suffrages exprimés à *Pardailhan*. Le candidat communiste arrive en tête à *Graissessac* et à *Montouliers*.

La révolte de 1907, longuement développée par Jean Sagnes⁹⁰⁹ met en évidence une autre composante de la sensibilité des villes et villages du Languedoc, vieux pays d'État sous la monarchie, la défiance envers un gouvernement centralisateur.

3.1.3. *Des modifications inégales de leur statut de communes rurales*

Hormis *Graissessac* qui représente un cas particulier, au début des années quatre-vingt ces localités sont des communes rurales comptant entre une et quelques centaines d'habitants⁹¹⁰. *Graissessac* est un village minier dont la situation démographique et économique a changé radicalement avec la fermeture d'abord des différents puits dès 1964 puis l'arrêt de toute exploitation à ciel ouvert en 1994. En 1999 une intervention du sénateur Gérard Delfau à l'adresse de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dominique Voynet⁹¹¹ brosse un tableau particulièrement sombre de la situation. Le sénateur héraultais n'hésite pas à employer le terme de « sous-développement »⁹¹² pour la caractériser. À cette époque le chômage atteint à *Graissessac* le taux de 21,2 % (source Insee).

En 2012 le statut de ces communes a évolué. Toutes font désormais partie d'une communauté de communes. Aucune n'est rattachée administrativement à un pôle urbain, l'Insee depuis 2010 les classe différemment en fonction du lieu de travail de 40 % au moins de leurs résidents⁹¹³. Si *Pierrerue* et *Pardailhan* restent des « communes isolées hors influences des pôles », *Margon* et *Montouliers* sont désormais classées en « aire urbaine multipolaire »⁹¹⁴ et *Graissessac* en « autre multipolarisé »

⁹⁰⁸ À la fin des années 1880 une enquête officielle, citée par Jean Sagnes (p. 190) jugent les Graissessacois non collectivistes⁹⁰⁸ [non socialistes] mais « républicanistes et anticléricaux ». Dans l'Hérault où plus de la moitié des ouvriers agricoles et des mineurs autochtones étaient également possesseurs d'un lopin de terre ou de vigne, le collectivisme suscitait une réelle méfiance.

⁹⁰⁹ Sagnes Jean, *ibid.*, 3^e partie ch. 2.

⁹¹⁰ Pierrerue, 280, Margon 209, Montouliers 187 et Pardailhan, 102.

⁹¹¹ Reconversion du bassin minier de Graissessac 11^{ème} législature - Question orale sans débat n° 0465S de Gérard Delfau http://www.senat.fr/senateur/delfau_gerard80015a.html, consulté le 24 février 2014.

⁹¹² « La grande misère budgétaire et morale du bassin minier de Graissessac qui comprend, en outre, les communes de Camplong et Saint-Étienne-Estréchoux. L'extraction du charbon, durant un siècle, a donné à ce territoire, jusqu'au début des années 60, une prospérité, payée, il est vrai, par la souffrance des hommes et par la destruction de magnifiques paysages. Aujourd'hui, Graissessac, par exemple, n'a plus un seul emploi industriel sur son site et la commune est passée de 2 500 habitants au début du siècle à environ 600. Plus grave encore, une politique mal conduite de reconversion industrielle a accumulé les friches industrielles... Faute d'intervention spécifique des pouvoirs publics, les communes de ce bassin minier n'ont aucune chance de sortir de ce sous-développement, car tous les projets se heurtent à des lignes de financement établies selon des critères qu'elles ne peuvent respecter ».

⁹¹³ <http://www.Insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/zonages/commune.asp>? Consulté le 11 01 2016.

⁹¹⁴ À Margon en 2009 le nombre des actifs travaillant hors de la commune s'élève à 80,11 % (149/186). Il est de 72,60 % à Montouliers (53/73). Source Insee chiffres-clés.

indiquant par-là que 40 % au moins de sa population active travaille effectivement hors de la commune⁹¹⁵ mais de façon dispersée entre petits, moyens et grands pôles d'emploi.

3.1.4. Une évolution démographique différente, son rapport avec les inscriptions sur les listes électorales

Comme l'ensemble des communes héraultaises ces villages connaissent un accroissement de leur population résidente qui se répercute inégalement sur les listes électorales. Dans ce contexte de croît démographique *Graissessac* constitue une exception. Durant la plus grande partie de la période étudiée le nombre des électeurs inscrits ne fera que décroître alors même que le nombre d'habitants après avoir baissé de façon drastique durant les vingt dernières années du XXe siècle se stabilise et remonte après l'an 2000.

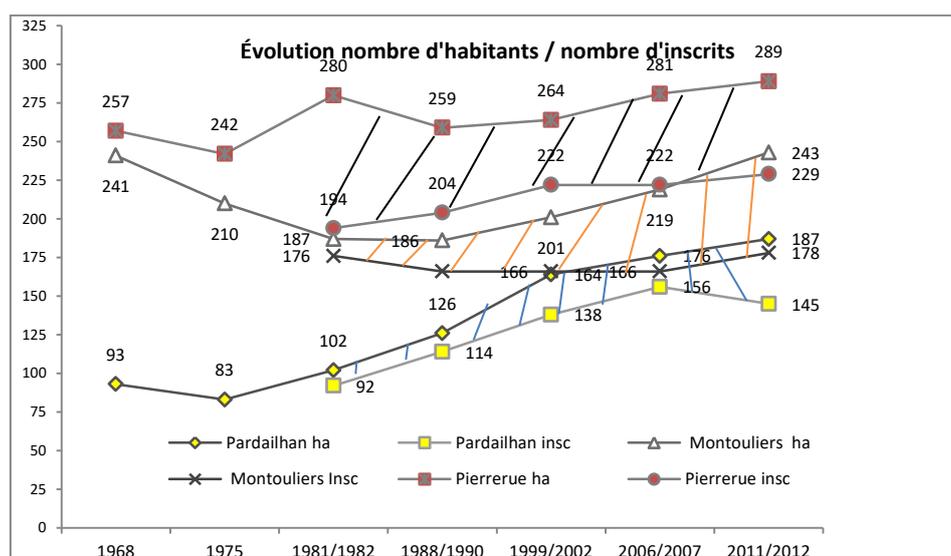
Margon se caractérise par un accroissement particulièrement rapide de sa population durant la première décennie du XXIe siècle. La variation annuelle moyenne de la population est de + 6,8 % entre 1999 et 2012 et atteint +13 % entre 2007 et 2013⁹¹⁶. Ce dynamisme est uniquement dû à un apport de population⁹¹⁷. Lors du recensement de 2011 plus de la moitié des margonais n'habitait pas la commune quatre ans auparavant. La pyramide des âges s'en trouve complètement modifiée. Les moins de 20 ans représentent un quart de la population et les plus de 65 ans seulement 16,07 %. En conséquence la composition des listes électorales est aussi profondément bouleversée.

Montouliers gagne, entre 1982 et 2011, 56 habitants, passant de 187 à 243 mais sa courbe de croissance ne s'élève qu'à partir de 1999.

Pierrerue perd des habitants durant la décennie quatre-vingt-dix et jusqu'au recensement de 2006. Après quoi la commune renoue faiblement avec la croissance et dépasse légèrement en 2012 le niveau démographique de 1982 (280 ha/289 ha). C'est un village à la population vieillissante où en 2011 près de 68 % des habitants avaient plus de 45 ans.

Pardailhan connaît une progression démographique continue et passe de 102 habitants en 1982 à 187 en 2011.

Rapport entre l'évolution démographique et le nombre d'inscrits de 1991 à 2012



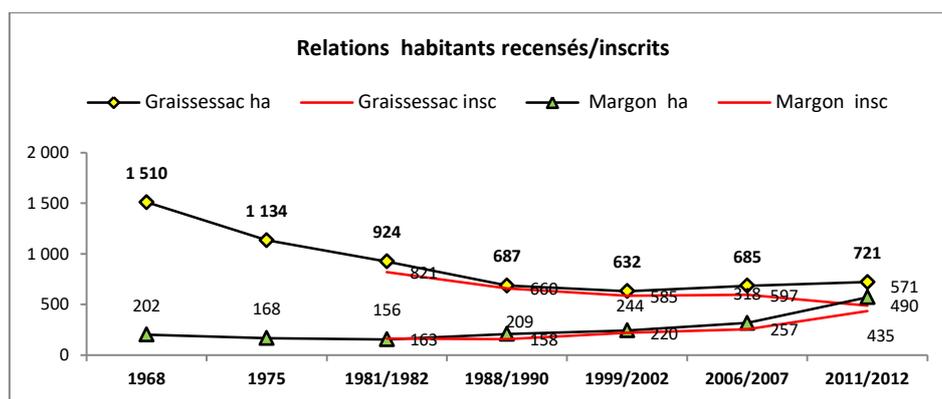
Graphique 67 : Évolution démographique entre 1968-2012 de Montouliers, Pardailhan et Pierrerue

⁹¹⁵ À Graissessac le nombre des actifs travaillant hors de la commune s'élève à 65,78 % (141/216). Source Insee chiffres-clés.

⁹¹⁶ Insee, Margon chiffres clés

⁹¹⁷ Le solde apparent des entrées sorties est de 11,8 % à partir de 2007.

Courbes des rapports entre population et inscrits à Graissessac et à Margon



Graphique 68 : Évolution démographique entre 1968 -2012 de Graissessac et Margon

Vouloir étudier l'évolution des votes sur trente ans, soit sur plus d'une génération, même dans le cadre restreint de petits villages, se heurte à un obstacle de taille, celui de la permanence des votants. Pour une partie difficilement quantifiable ce ne sont pas les mêmes. Les listes électorales évoluent. Les électeurs qui votaient aux élections européennes pour la liste Le Pen en 1984 ou lors des législatives et des régionales en 1986 ont vieilli, certains ont disparu ou sont partis ailleurs. Il peut être intéressant de tenter d'appréhender les différences de renouvellement sur les listes électorales dans ces communes en cherchant à connaître l'importance du « socle » d'électeurs susceptibles d'avoir voté durant toute la période étudiée.

Il existe un indice intéressant pour mesurer l'état de vieillissement de la population d'une commune. C'est le poids des retraites et pensions sur l'ensemble des revenus déclarés. Il est en 2012 de 60,5 % à Pierrerue, de 57,2 % à Montouliers, de 56,4 % à Pardailhan, de 55,9 % à Graissessac, de 36,1 % seulement à Margon⁹¹⁸. Il ne permet pas cependant de faire la distinction entre les personnes ayant toujours habité la commune et celles qui sont venues y passer leur retraite⁹¹⁹.

Les indications fournies par cet indice peuvent être complétées par certaines données démographiques sur le logement publiées par l'Insee qui permettent de savoir le pourcentage d'habitants présents dans la commune avant l'an 2000.

Tableau de l'ancienneté d'habitation des ménages dans la résidence principale en 2012⁹²⁰.

Tableau 51 Ancienneté des ménages à Graissessac, Margon, Montouliers, Pardailhan, Pierrerue

A) Ancienneté des ménages (2012)	Graissessac	Margon	Montouliers	Pardailhan	Pierrerue
30 ans et + (1982)	23,9 %	9 %	13,9 %	9,7	26,5
20 à 29 ans (1983-1992)	11,8 %	9 %	13,9 %	7,8	15,2
19 à 10 ans (1993-2002)	17,5 %	14 %	17,2	39,9 %*	22,5
Total	53,2 %	32 %	45,1 %	55,9 %	64,2 %

Un état de la situation à des dates différentes permet parfois d'affiner la connaissance.

B) Ancienneté des ménages (2009) ⁹²¹	Graissessac	Margon	Montouliers	Pardailhan	Pierrerue
30 ans et + (1979)	23,9 %	9 %	18,5 %	14,4	21,1
20 à 29 ans (1980-1989)	11,8 %	9 %	13,9 %	7,8 %	15,6

⁹¹⁸ Caisse d'Épargne *Diagnostic socio-économique et financier Le bilan santé des communes* [http://www.diagnostic-socio-eco.com/diagnostic-epci-commune/\[nom commune-code postal\]/#revenus](http://www.diagnostic-socio-eco.com/diagnostic-epci-commune/[nom commune-code postal]/#revenus)
Ex: <http://www.diagnostic-socio-eco.com/diagnostic-epci-commune/PIERRERUE-34360/#revenus> Consulté le 9 janvier 2016.

⁹¹⁹ Le cas de distorsion le plus frappant est Montouliers qui affiche 45 % de ménages installés depuis plus de 10 ans et où le poids des retraites et pensions est de 57,2 %.

⁹²⁰ Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

⁹²¹ Source : Insee, RP2009 exploitation principale. Les chiffres du recensement 2012 publiés pour la première fois en 2015 et mentionnés en A) sont identiques pour Graissessac et Margon à ceux de 2009.

19 à 10 ans (1990-1999)	17,5 %	14 %	18,8	16,7 %*	22,7
Total	53,2 %	32 %	51,2%	38,9 %	59,4 %

*La majorité des ménages qui se sont installés à Pardailhan entre 5 et 9 ans (29,9%) avant 2009 étaient donc arrivés entre 2000 et 2002.

En pourcentage il reste fort peu de gens à *Margon* qui ont pu voter en faveur de François Mitterrand ou de Georges Marchais en 1981, il y en a davantage à Pierrerue ou à Graissessac.

3.1.5. Les caractéristiques de leur situation socio-économique

Il ne peut être question ici de faire une étude approfondie de la situation socio-économique de ces cinq villages, trois aspects sont abordés ici brièvement, le maintien ou non d'un secteur agricole important, le poids et les fluctuations du chômage et le niveau de vie des habitants de la commune tel qu'on peut l'appréhender par l'étude des données de l'Insee sur l'imposition des ménages⁹²².

3.1.5.1. Le secteur agricole (Essentiellement viticole en plaine)

Hormis à *Graissessac* où il n'existe pratiquement pas - 1,9 % en 2013 selon les chiffres de l'Insee – le secteur agricole demeure dans ces villages une composante de l'activité économique⁹²³ encore importante, en baisse nette cependant depuis 2009. En 2013, il génère 43,3 % des emplois salariés existants à *Montouliers* et 46,44 % à *Pierrerue*. Il représente 29,17 % des emplois à *Pardailhan*⁹²⁴. À *Margon* toutefois, le secteur agricole, qui n'emploie qu'un seul salarié, est marginal dans l'offre salariale locale qui se répartit principalement entre le bâtiment (33,33 %) et l'administration publique, éducation, santé, action sociale⁹²⁵ (52,4 %). Les vigneron qui sont sur la commune exploitent seuls leurs propriétés.

Une autre caractéristique de ces villages est l'absence d'infrastructures touristiques si l'on excepte le nombre des résidences secondaires⁹²⁶. Seule au premier janvier 2015 la commune de *Margon* possède un hôtel de 12 chambres.

3.1.5.2. Le chômage et ses fluctuations

Le chômage constitue une donnée importante pour l'étude de la population de ces communes dont les revenus des habitants dépendent en grande partie du secteur des services. À *Margon* où le salariat représente 81 % des actifs en 2012, près d'un quart (24,6 %) des chômeurs hommes, inscrits à Pôle emploi en 2009, déclarait l'être devenu après la fin d'un contrat à durée déterminée. Le taux des personnes en CDD atteint à la même époque 35 % (34,9 %) à *Graissessac*.

Les titulaires d'un emploi public ou d'un CDI varient en effet très sensiblement d'une commune à l'autre. Ils représentent en 2012 39,39 % des actifs à *Pardailhan* où le salariat, essentiellement féminin, ne concerne que 22 % des hommes. Leur taux atteint à peine la moitié des actifs à

⁹²² Ces données ne sont plus en ligne depuis juin 2015. Les dossiers chiffres-clés des communes, concernant les communes étudiées à l'exception de Montouliers, comprenant la rubrique « revenus » non tronquée, ayant été téléchargées au format PDF en 2014, il a été possible de les utiliser. (V. un résumé des chiffres-clé pour les villages de Margon, Pierrerue et Graissessac (**annexe pp. 102, 103 [pp.77-78]**)).

⁹²³ Importance des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2010 : Graissessac : 0 ; 1,9 en 2013 / Margon, 44,7 % (21/47 établissements) mais seulement 16,1 % en 2012 / Pardailhan 57,9 % (22/38) et 27,6 % en 2012 ; Pierrerue 70,4 % (54/38), 54,3 % en 2012 et Montouliers (31 décembre 2013) 42,9 % (11/28). Source Insee, chiffres clés.

⁹²⁴ Le secteur commerce, transports, service, fournit en 2013 58,33 % des emplois locaux.

⁹²⁵ Terme de la nomenclature de l'Insee.

⁹²⁶ Un projet de village de vacances à Pardailhan à la fin des années quatre-vingt a tourné court.

Pierrerue (49,11 %) et à Montouliers (49,32 %) ⁹²⁷, mais il monte à 68,28 % à Margon et à près de 70 % à Graissessac ⁹²⁸.

L'étude de l'évolution du taux de chômage et de la part des chômeurs dans la population active sur une période donnée permet d'établir une comparaison de l'impact du chômage dans ces cinq communes depuis 1999

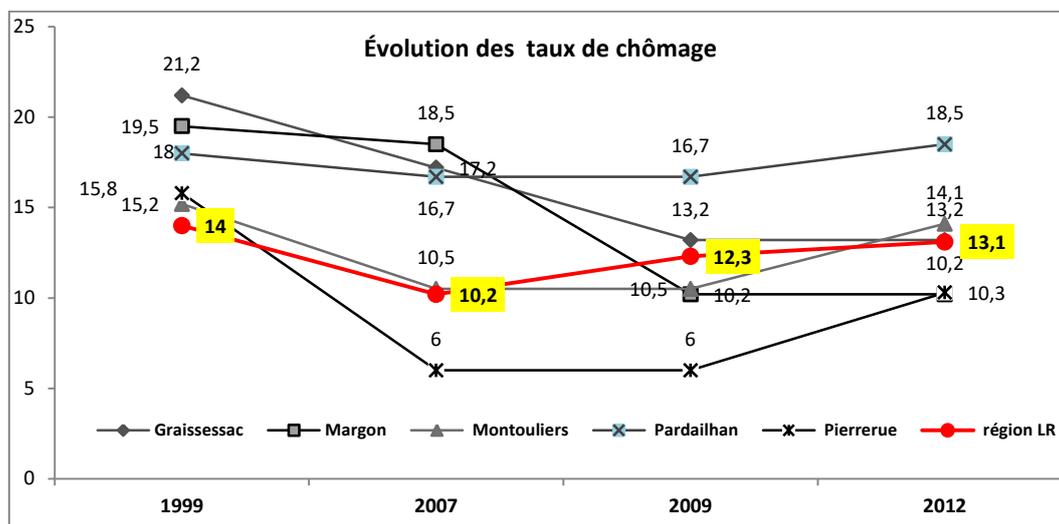
Tableau comparatif du chômage dans les communes étudiées de 1999 à 2012

Tableau 52 : Étude comparée de l'évolution du chômage de 1999 à 2012 à Graissessac, Margon, Montouliers, Pardailhan, Pierrerue

	1999			2007			2009			2012		
	% Actifs avec emploi	% Chômeurs / actifs	Taux de chômage	% Actifs avec emploi	% Chômeurs / actifs	Taux de chômage	% Actifs avec emploi	% Chômeurs / actifs	Taux de chômage	% Actifs avec emploi	% Chômeurs / actifs	Taux de chômage
Graissessac	49,7%	13,4%	21,2% (h 17,3% / f 25,9%)	47,8%	9,9%	17,2% (h 19,4% / f 14,9%)	53,7%	8,2%	13,2% (h 15,9% / f 10,5%)	53,7%	8,2%	13,2% (h 15,9% / f 10,5%)
Margon	43%	10,8%	19,8% (h 14,6 / f 26,3%)	49,2%	11,2	18,5% (h 13,1% / f 24,1)	60,7%	6,9%	10,2% (h 5,5% / f 15,6%)	60,7%	6,9%	10,2% (h 5,5% / f 15,6%)
Montouliers	58,9	10,7	15,2% (h 10,4% / f 22,6%)	54,8%	6,5%	10,5% (h 9,8% / f 11,4%)	54,8%	6,5%	10,5% (h 9,8% / f 11,4%)	55,7%	9,2%	14,1% (h 17,5% / f 11,1%)
Pardailhan	46,6%	10,2%	18% (h 15,4% / f 20,8%)	47,4%	9,5%	16,7% (h 12,5% / f 23,1%)	47,4%	9,5%	16,7% (h 12,5% / f 23,1%)	53,7%	12,2%	18,5% (h 11,4% / f 27%)
Pierrerue	56,5	8,9	15,8 (h 16,1% / f 15,4%)	72,7%*	4,3%	6% (h 7,7% / f 3,8%)	68,3%	4,3%	6% (h 7,7% / f 3,8%)	61,1%	7%	10,3% (h 15,4% / f 5,5%)

Travail personnel de réorganisation de données extraites des documents EMPT2 « Les pourcentages de Population de 15 à 64 ans par type d'activité » et PMT4 « Chômage au sens du recensement » Source : Insee, RP1999 RP2007 RP2009 et RP 2012 exploitation principale.

Si les grandes inflexions de la courbe du chômage en Languedoc ⁹²⁹ se retrouvent au niveau des villages étudiés - Taux élevés en 1999 avec plus de 10 % de la population actives concernées, baisse en 2007 et remontée à partir de 2009 - le chômage ne les atteint pas de la même façon ni au même moment comme on peut le voir sur le graphique infra.



Graphique 69 : Évolution du taux de chômage 1999-2012

⁹²⁷ 51,5 % pour les hommes mais 47,5 % pour les femmes.

⁹²⁸ 69,23 %.

⁹²⁹ Insee, Taux de chômage localisé par région Identifiant : 001515863 Mise à jour du jeudi 14 janvier 2016

<http://www.Insee.fr/fr/bases-de-donnees/bsweb/serie.asp?idbank=001515863> Consulté le 19 janvier 2016 pour l'établissement de la courbe du chômage en région Languedoc-Roussillon.

En 1999 toutes les communes sont touchées, avec des taux nettement supérieurs à la moyenne régionale.

Graissessac et *Margon* restent en 2007 à des taux avoisinant les 18 % - Leur courbe du chômage chute fortement ensuite de 2007 à 2009 - de 8 points pour *Margon* et de 5,3 pour *Graissessac*. De 2009 à 2012 les taux se stabilisent à 13,2 % à *Graissessac* et à 10,2 % à *Margon*. À *Margon*, dès 2009, les pourcentages sont inférieurs à ceux de la courbe régionale, de plus de 2 points à cette date, de près de 3 en 2012. La situation de l'emploi se caractérise alors par un taux de chômage de la population active masculine particulièrement faible (5,5 %). À *Graissessac* après 2009, les taux remontent et en 2012 sont connexes à ceux de la courbe du chômage régional.

Après une baisse de 5 points entre 1999 et 2007, la courbe de *Montouliers* connaît un palier de stabilité entre 2007 et 2009. La commune passe alors en-dessous de la courbe régionale de 1,8 point, sa proportion de chômeurs restant stable à 10,5%. Après 2009 les taux remontent et deviennent supérieurs d'un point à ceux de la courbe languedocienne.

À pratiquement 16 % en 1999, les taux de chômage de *Pierrerue*, accusent une forte baisse et sont, en 2007, inférieurs de 4 points à ceux de la région. Stables jusqu'en 2009, ils remontent ensuite mais restent en deça des taux régionaux. Sur la durée c'est le village le moins affecté par le chômage.

Pardailhan présente des taux très élevés durant toute la période, constamment au-dessus de la courbe régionale de référence. La proportion de chômeurs affleure et le plus souvent dépasse les 10 % d'actifs. La raison en est l'importance du chômage féminin qui excède les 20 % et atteint les 27 % en 2012. La proportion des femmes parmi les chômeurs en 2012 est de 66,7 %, en hausse depuis 1999. Elle était alors de 55,6 %. En comparaison, à *Pierrerue* ce pourcentage est de 28,6 %. En 2012 plus de 60 % des pardailhanais sont des personnes seules. Les couples mariés ne représentent que 38,6 % de la population. 39,2 % des habitants sont célibataires et 13,9 % sont divorcés, 8,4 % veufs ou veuves⁹³⁰. La population de *Pardailhan* est démographiquement structurellement fragile.

3.1.5.3. Le niveau de vie des habitants

Il est appréhendé ici par le biais des données fiscales. La première donnée à considérer est le rapport entre les foyers fiscaux imposables et non imposables⁹³¹. En 2012 les communes étudiées ont un ratio inférieur au ratio national (56.4) et à celui de la région Languedoc-Roussillon (49.5). Seul le village de *Margon* surpasse d'un point le ratio du département (51.2). Pour la première fois, à cette date, plus de la moitié de ses foyers fiscaux sont imposables (52,4 %). À *Graissessac*, *Montouliers* et *Pierrerue* entre 4 et 5 foyers sur 10 sont concernés⁹³². À *Pardailhan* à peine plus d'un tiers des foyers fiscaux est imposé (34,6 %). Dans un contexte de variation du nombre des foyers fiscaux en lien avec l'évolution démographique⁹³³ le pourcentage des foyers assujettis à l'impôt a cependant généralement augmenté depuis 2006 comme le montre le tableau infra.

Tableau 53 Pourcentage des ménages assujettis à l'impôt de 2006 à 2012 Graissessac, Margon et Pardailhan

Communes	2006	2007	2008	2009	2012
Graissessac	35,1	35,8	35,8	36,5	45,4
Margon	44,7	41,2	43,8	44,7	52,4

⁹³⁰ À *Pierrerue* les taux sont respectivement de 56,9% de couples mariés, 27 % de célibataires et 8,5 % de divorcés, 7,7 % de veufs ou veuves.

⁹³¹ Le terme foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage. Définition Insee.

⁹³² Montouliers, 42,6%, Graissessac, 45,4 %, Pierrerue, 47,6 %.

⁹³³ Par exemple à *Margon* le nombre de foyers fiscaux en 2006 était de 159 et de 309 en 2012 ; à *Graissessac* en 2006 il était de 425 et de 423 en 2012 et à *Pardailhan* en 2006 on comptabilisait 111 foyers, 107 en 2012.

Pardailhan	28,8	28,3	32	35	34,6
------------	------	------	----	----	------

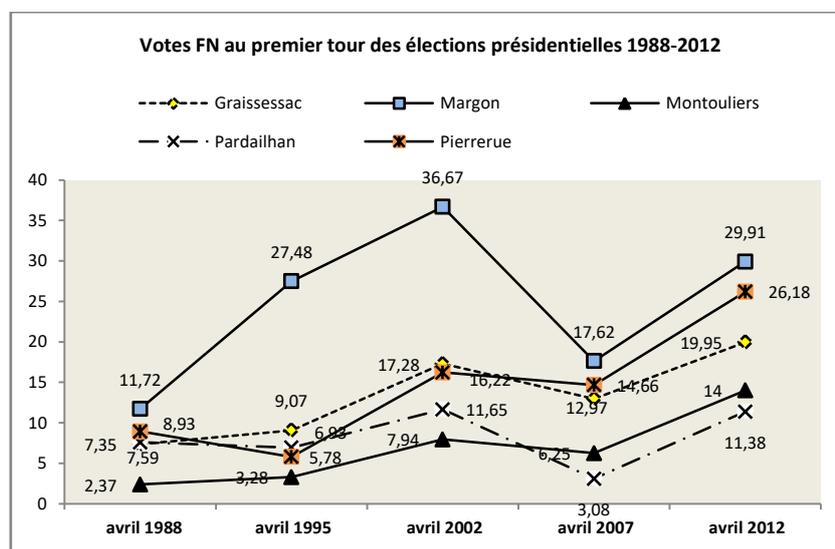
Travail personnel à partir des données statistiques fournies par l'Insee. Années 2006-2009 Source DGFiP, impôt sur le revenu des personnes physiques (Insee chiffres clé). Pour l'année 2012 source Caisse d'épargne Diagnostic socio-économique et financier, le bilan santé des communes 2015.

La seconde donnée concerne le revenu net déclaré moyen des foyers imposables et non imposables. En 2009, dans des communes comme *Pardailhan* et *Graissessac*⁹³⁴ où plus de six foyers fiscaux sur dix ne sont pas assujettis à l'impôt direct, le revenu moyen déclaré de ces foyers est inférieur à 9 000€⁹³⁵. Dans les autres villages cette situation concerne un peu plus d'un foyer sur deux. Les revenus déclarés s'échelonnent entre 10 000 et 11 000€⁹³⁶. À cette date « En France... une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur à 954 € par mois, valeur correspondant par convention à 60 % du niveau de vie médian mensuel national⁹³⁷ ». Une partie des foyers fiscaux non imposables de ces communes se retrouve dans cette définition. La crise économique tend à favoriser les inégalités. Les chiffres du revenu net déclaré moyen des foyers imposables sont plus élevés à *Pardailhan* (31 578€) qu'à *Margon* (29 027€) et l'écart est plus grand à *Pardailhan* qu'à *Margon* entre le revenu moyen des foyers imposables et celui des non imposables. C'est moins le cas à *Graissessac* (24 443€).

Dans sa collection *Insee Première* N° 1513 édité en septembre 2014 sous le titre « Les niveaux de vie en 2012 »⁹³⁸, il est dit « qu'en France métropolitaine, le niveau de vie médian de la population s'élève à 19 740 euros annuels ». Aucune des communes n'atteint ce montant. Celle qui s'en rapproche le plus est *Pierruerue* (18 162€). Ensuite viennent *Margon*, (17 717€), *Montouliers* (17 213€), *Graissessac* (16 167€) et enfin *Pardailhan* (13 347€) avec un niveau inférieur au montant du SMIG⁹³⁹. La population des cinq communes se situe dans la moitié inférieure de la population française en fonction des revenus.

3.2. Les élections présidentielles évolution des votes

Un premier graphique permet de visualiser l'évolution des votes dans les cinq villages lors des élections de 1988, 1995, 2002, 2007 à 2012.



Graphique 70 : Courbes élections présidentielles 1988 -2012 dans 5 villages

⁹³⁴ Graissessac 63,5 % et Pardailhan 65 %

⁹³⁵ 8 148€ à Pardailhan, 8 976€ à Graissessac.

⁹³⁶ En 2009 le SMIG est à 12 612€

⁹³⁷ RABIER Roger, « Entre 2008 et 2009, la crise a accentué les inégalités », Insee coll. *Repères chiffres* n°4, mars 2012

⁹³⁸ http://www.Insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1513#inter4 Consulté le 19 janvier 2016.

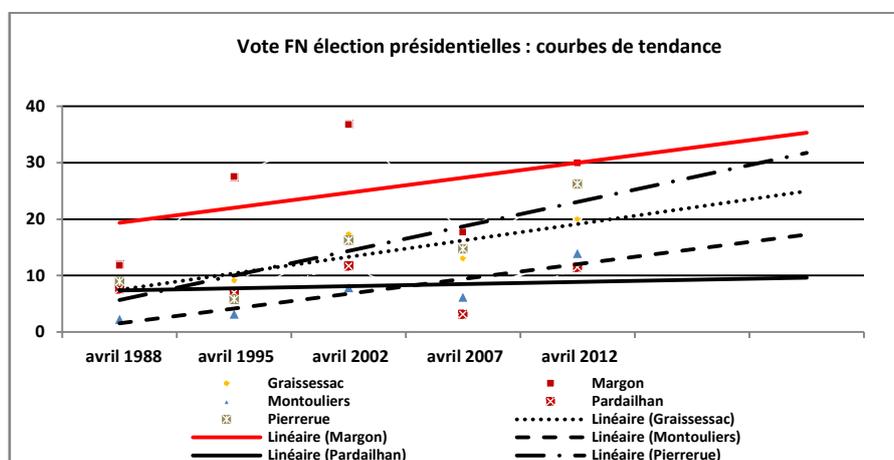
⁹³⁹ Montant du SMIG brut mensuel en 2012 : 1398,37€ - Source Insee.

Les cinq communes ont en commun deux inflexions de la courbe en 2002 et en 2007. Toutes montrent, après la baisse de 2007, une importante remontée en 2012 qui permet de retrouver, voire de dépasser, les taux atteints en 1995 à l'exception de *Margon* et de *Pardailhan* où ils sont sensiblement les mêmes, autour de 11 %. Cette récupération des voix entre 2007 et 2012 a sans doute bénéficié de « l'effet Marine » mais elle permet d'appréhender la réalité d'un vote frontiste par un nombre croissant d'électeurs, même dans les villages les plus réticents. Le vote frontiste en raison de sa durée dans le temps est différent de l'engouement dont a pu bénéficier en 2002⁹⁴⁰, le parti Chasse, Pêche, Nature et Tradition qui monopolisa sur le nom de Jean Saint-Josse jusqu'à 25 % des suffrages dans un certain nombre de communes-cible avant de s'effondrer en 2007.

La courbe de *Margon* présente la plus grande amplitude et une montée en puissance des votes FN dès 1995. Elle ne présente que deux inflexions majeures, l'une en 2002 qui coïncide avec l'accession de Jean-Marie Le Pen en avril 2002 au second tour et l'autre en 2007 qui correspond à l'opération séduction de Nicolas Sarkozy sur une partie de l'électorat FN, un scrutin qualifié d'« élection de rupture » par Jean Claude Parodi dans un article paru la même année dans la Revue française de sciences politiques⁹⁴¹.

La courbe de *Graissessac* offre la même configuration avec moins d'amplitude. C'est seulement en 2002 que le taux des votes frontistes dépasse la barre des 10 % (16,22 %). La baisse des voix en 2007 n'est que de deux points et demi. L'accroissement pour être moins spectaculaire n'en n'existe pas moins. Entre 1988 et 2012 les pourcentages ont plus doublé soit une croissance moyenne de près d'un demi-point par an.

La Courbe de *Montouliers* présente la même caractéristique que celle de Graissessac mais avec des taux très bas⁹⁴². Il faut attendre avril 2012 pour voir les pourcentages de voix dépasser la barre des 10 %.



Graphique 71 : Votes FN Présidentielles Courbes de tendance des 5 villages

⁹⁴⁰ Ces scores, ajoutés à ceux particulièrement élevés du candidat écologiste Noël Mamère, ont participé à faire du scrutin du 21 avril 2002, dans ces communes, un scrutin à part.

⁹⁴¹ « Dans ses caractéristiques comme dans sa rhétorique, l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007 restera dans l'histoire de la cinquième République comme une élection de rupture. ... rupture de la démobilisation croissante avec le quasi-record de participation au premier tour (83,7 %) comme au second (84 %), rupture de l'implantation régulière du Front national dans l'espace politique français avec son double effondrement présidentiel (10,5 %, - 6,5) et législatif ... » PARODI Jean-Luc, « Temps, mémoire et personnalité politique sur quelques enseignements d'une élection de rupture » In *Revue française de science politique*, 2007/3 Vol. 57, p. 285-291. DOI : 10.3917/rfsp.573.0285 <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-3-page-285.htm> Consulté le 12 janvier 2014.

⁹⁴² 2,37 % des suffrages exprimés en 1988, 3,28 % en 1995, 7,97 % en 2002.

Les courbes des deux autres villages présentent quatre inflexions. Une première en 1995 correspondant à une baisse des pourcentages par rapport à 1988 puis, après la montée des votes frontistes en 2002, on constate une baisse accentuée en 2007 suivie d'une vigoureuse remontée.

L'établissement de tracés qui permettent de lisser les taux extrêmes du 21 avril 2002 et du 22 avril 2007, montre une progression régulière du candidat du Front national à des vitesses différentes selon les communes.

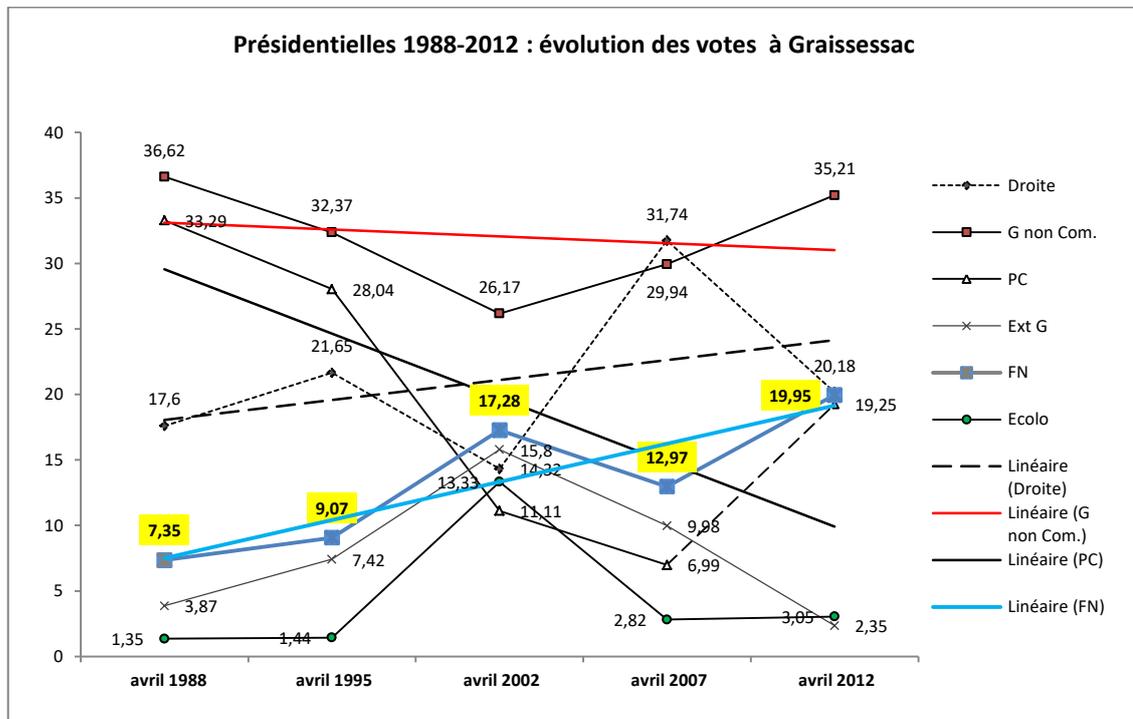
La pente la plus rapide est celle de *Pierrerue* dont la trajectoire est en passe de rattraper Margon pourtant nettement en tête dès 1988. La projection les situe autour de 35 %. À des niveaux plus bas mais en parallèle avec *Margon*, se trouvent deux autres courbes celle de *Graisessac* et de *Montouliers*. *Montouliers* fait partie avec *Pardailhan* des communes où l'implantation frontiste s'avère la plus difficile.

Il convient aussi d'évaluer l'évolution des voix frontistes en la confrontant à celle conjointe des autres forces partisanes pour mesurer son importance et la force de son implantation. L'étude de l'évolution des votes frontistes commune par commune, à l'aide de cinq tableaux, représentant l'évolution de l'ensemble des votes partisans en pourcentage lors des cinq élections présidentielles de 1988 à 2012 dans une commune donnée, permet voir la place prise par les votes Front national et d'en étudier la dynamique au-delà de la conjoncture propre à chaque élection.

Les tableaux ainsi constitués montrent une grande variété de situations et mettent en évidence des différences d'implantation depuis *Margon* qui paraît de tous ces cinq villages celui où la présence d'un groupe important de votants réguliers FN est la plus précoce, jusqu'aux mauvais résultats régulièrement obtenus par Jean-Marie Le Pen à *Montouliers* ou à *Pardailhan* où le FN reste jusqu'en 2012 confiné à une place secondaire de « petit parti ».

3.2.1. Le cas de Graissessac

Graphique 72 : Élections présidentielles 1988-2012



Le trait discontinu qui prolonge la courbe du PCF après 2007 représente le Front de Gauche. Ne figurent pas sur le graphique les votes en faveur du CPNT présent aux seuls scrutins de 2002 et 2007. Ils représentent alors 11,60% des suffrages en 2002 et 2,2 % en 2007.

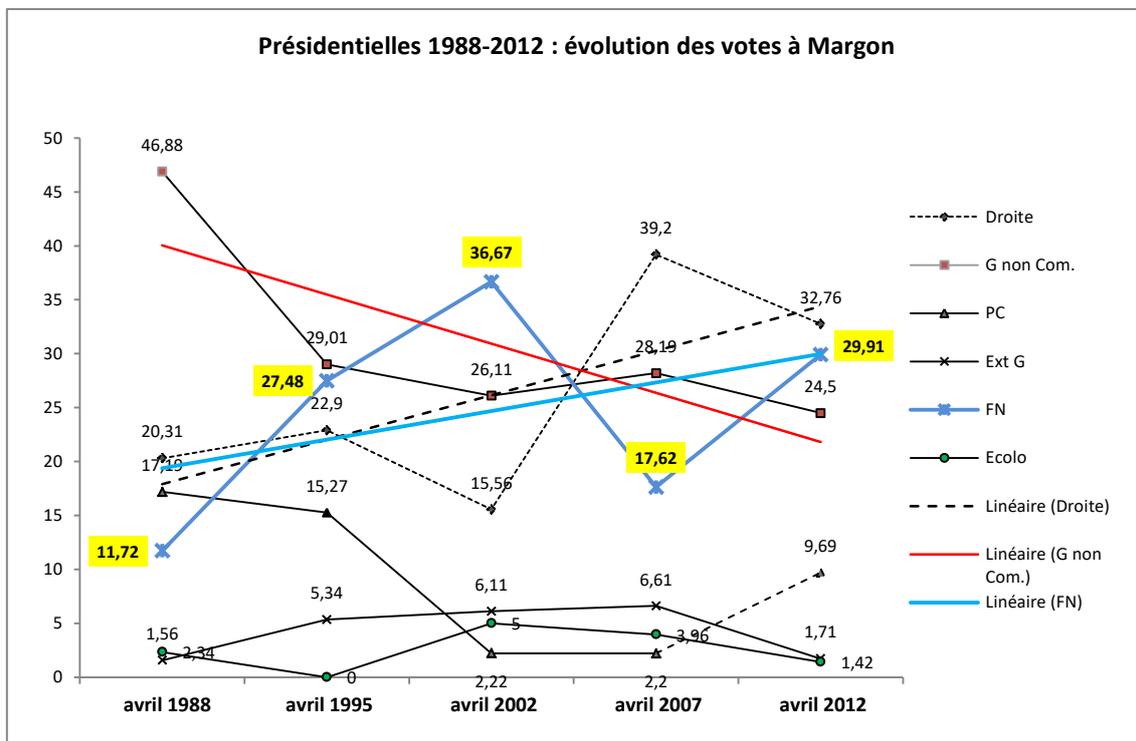
Sur une évolution à 24 ans, le Front national apparaît en position de troisième force, en progression mais très loin derrière la droite et la gauche non communiste.

En 2012 les voix en faveur de Marine Le Pen sont inférieures de dix points au total des trois candidats de droite Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan et à plus de quinze points de François Hollande.

La gauche non communiste reste la première force politique à Graissessac même si la courbe de tendance montre son érosion. En avril 2012, avec 13 % d'abstentions et de votes blancs confondus, Graissessac continue de voter majoritairement à gauche. Les scores du Front de gauche participent à ce résultat⁹⁴³. La droite et le Front national atteignent à peine les 40 %.

3.2.2. Le cas de Margon

Graphique 73 : Margon Élections présidentielles 1988-2012



*Le trait discontinu qui prolonge la courbe du PCF après 2007 représente le Front de Gauche.
Non figurés en 2002 CPNT 8,33 % / en 2007 CPNT 2,20 %*

L'étude du graphique de Margon montre un rapport de force très différent. Trois groupes de partis sont marginalisés et n'obtiennent tout au long de la période des scores inférieurs à 10 %. Ce sont l'extrême gauche, les écologistes et le Parti communiste après 1995. Contrairement à ce qui se passe à Graissessac le Front de Gauche ne fait pas remonter le score au-delà de la barre des 10 %. Au-delà des 15 % de suffrages se trouvent la droite, la gauche non communiste et le FN.

Dès 1995 le FN est en seconde position derrière la gauche non communiste. Les courbes de tendance de la droite et du Front national se recoupent après 1995. Ce point, théorique, reflète une réalité : celle d'une droitisation progressive de la commune de Margon.

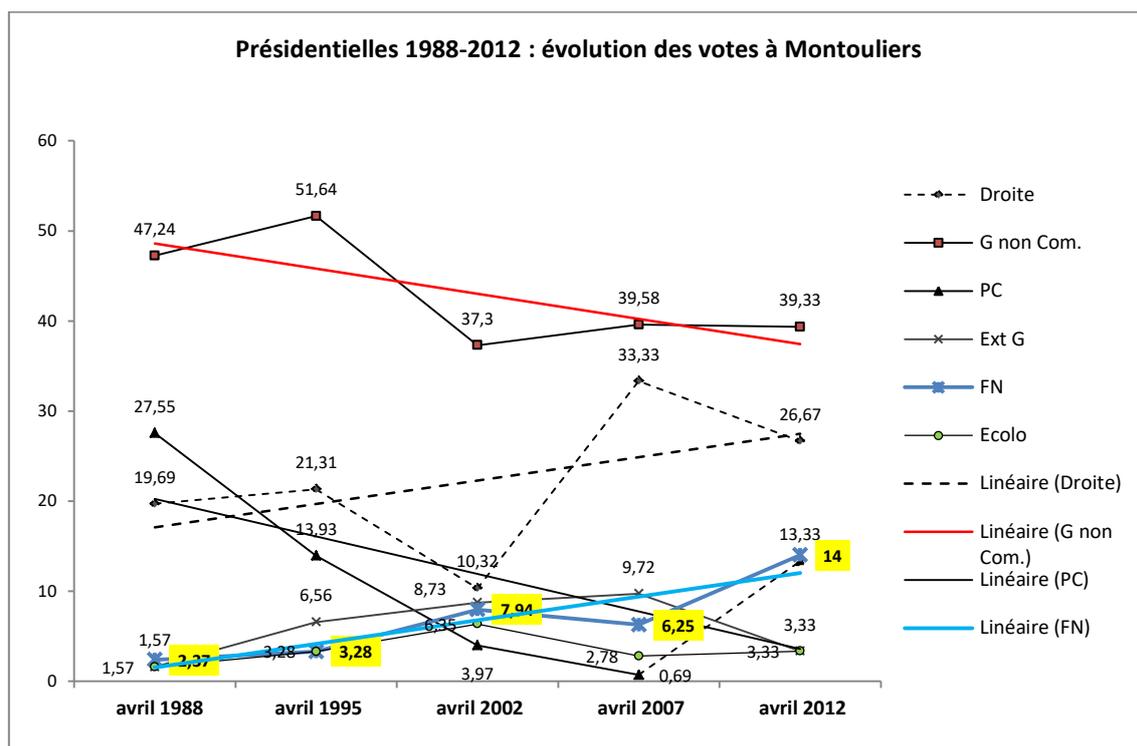
La droite y devient la première force politique au détriment d'une gauche en perte de vitesse depuis 1995. Le rapt des voix FN par Nicolas Sarkozy n'a pas été qu'un accident. Au-delà du gonfle-

⁹⁴³ Ce nouveau parti a attiré une partie des voix qui s'étaient portées sur l'extrême gauche en 2002 mais son score élevé n'arrive pas à enrayer la chute sur la durée des voix communistes et sa nouveauté rend hasardeuse toute prospective.

ment occasionnel des pourcentages, il s'inscrit dans cette tendance. La courbe du Front national, en lissant les écarts extrêmes des élections de 2002 (36,7 %) et de 2007 (17,62 %), fait apparaître une progression régulière qui aboutit en 2012 au score de 30 % des suffrages exprimés qui fait du FN la seconde force politique à Margon. Cette période correspond à une poussée démographique qui accroît le nombre des inscrits dont le nombre double pratiquement entre 2002 et 2012, l'augmentation atteignant 68 % pour la période 2007-2012⁹⁴⁴. On remarquera cependant que le phénomène de droitisation avait commencé avant.

3.2.3. Le cas de Montouliers

Graphique 74 : Montouliers Élections présidentielles 1988-2012



Le trait discontinu qui prolonge la courbe du PCF après 2007 représente le Front de Gauche.
Non figurés CPNT 2002, 25,40 % - 2007 7,64 %.

À Montouliers seules la droite et la gauche non communiste obtiennent des pourcentages entre 20 % et 50 % avec une prédominance affirmée pour la gauche non communiste mais avec un écart entre les deux qui se réduit comme le montre sur le tableau la courbe de tendance même si en 2012 il est encore de plus de 12 points.

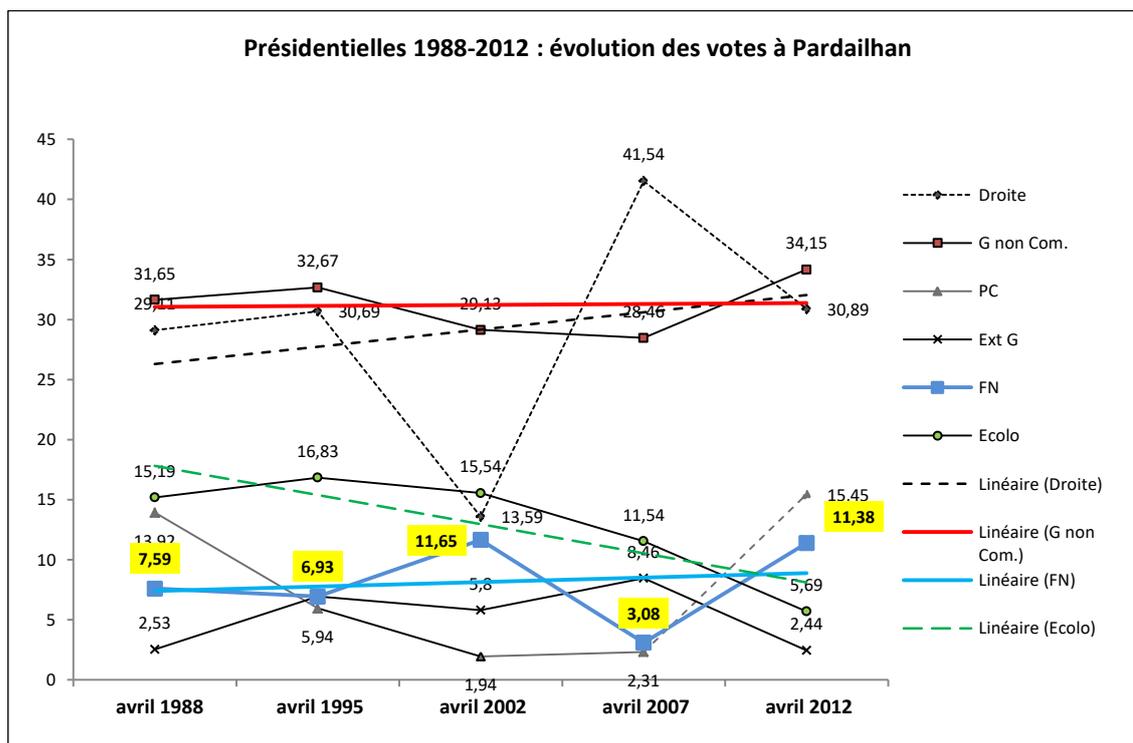
Le Parti communiste, parti de près de 30 % en 1988, poursuit depuis sa chute rapide d'audience, un peu ralentie par le Front de Gauche dont les scores en 2012 n'atteignent pas ceux enregistrés par Robert Hue en 1995.

Quant au FN il se retrouve bien la troisième position mais il sort à peine en 2012 du lot du groupe des « petits partis » dont les scores n'arrivent pas à franchir la barre des 10 %. Son audience politique reste peu importante même si elle progresse.

⁹⁴⁴ Ils passent de 220 en 2002 à 259 en 2007 et 435 en 2012.

3.2.4. Le cas de Pardailhan

Graphique 75 : Pardailhan Élections présidentielles 1988-2012



Non figurés CPNT : 2002 22,33 %, 2007, 3,85 %

Pardailhan offre un paysage politique original. C'est la seule commune où la gauche non communiste, en première position, affiche une courbe quasi plane et constamment au-dessus de 30 % de suffrages avec, en 2012, une progression de 3 points par rapport aux scores obtenus en 1988 (34.15 % - 31,65 %). La droite, en phase générale ascendante, a connu en cinq élections présidentielles, des écarts importants avec un effondrement en 2002 - à mettre vraisemblablement en relation avec les succès de Jean Saint-Josse (22,33 % des suffrages) - suivi d'un pic à 41,54 % en 2007. Elle talonne en 2012 la gauche socialiste à 3 points.

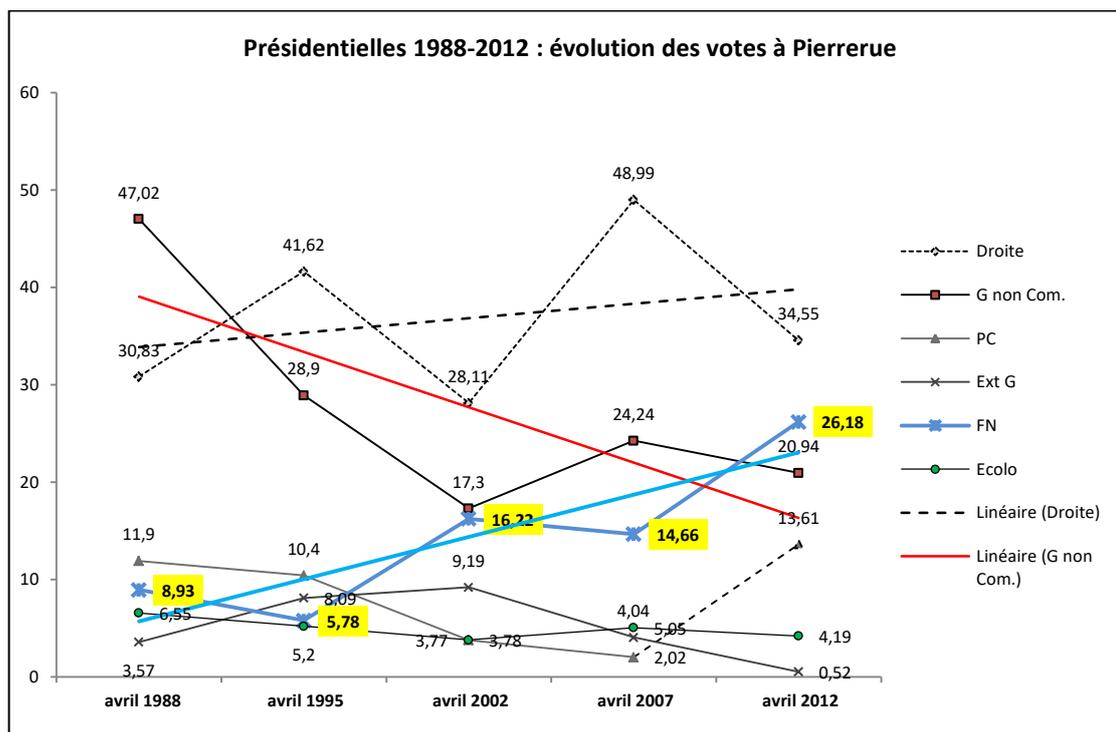
L'autre originalité est l'importance des votes écologistes qui se maintiennent autour de 15 % lors des élections de 1988, 1995 et 2002 avant de baisser de moitié en 2012.

Cette position explique pour ce village le caractère à part de l'élection de 2002. Au premier tour du scrutin les partisans de la nature (Scores des écologistes et du CPNT additionnés) avaient remporté presque 40 % des suffrages.

La courbe du FN présente la même caractéristique quasi étale que montre celle de la gauche non communiste avec une progression faible sur le long terme (3 points depuis 1988). Elle se situe dans la zone des partis à faible audience, à moins de 10 % où se retrouve :- le PCF dont l'importance a toujours été restreinte - et l'extrême gauche.

3.2.5. Le cas de Pierrerue

Graphique 76 : Pierrerue: Élections présidentielles 1988-2012



Le trait discontinu qui prolonge la courbe du PC après 2007 représente le Front de Gauche.
Non figurés CPNT 2002 17,30 % -2007 1,01 %

La primauté de la droite dès l'élection de 1995 est la caractéristique la plus remarquable de Pierrerue avec, en contrepoint, la chute rapide de la gauche non communiste qui, partant d'une position hégémonique en 1988⁹⁴⁵, perd près de 19 points lors de l'élection de 1995 et ne parvient ensuite que difficilement à sauvegarder un score au-dessus de 20 %. La droite conserve au contraire tout au long des élections présidentielles des pourcentages élevés avec des scores qui restent supérieurs à 30 % des suffrages⁹⁴⁶.

Le Front national est en 2012 la seconde force politique de Pierrerue. Sa progression est de 17,25 points depuis 1988, soit un croît annuel moyen de 0,72 %. Sa croissance est pratiquement linéaire depuis 1995, élection où les scores de Jean-Marie Le Pen avait marqué une légère baisse par rapport à celle 1988. Dans les partis d'audience secondaire, se retrouvent le PCF dont la meilleure performance est de 11,9 % en 1988, les écologistes et les partis d'extrême gauche qui stagnent le plus souvent en deçà de 5 % des votes.

3.2.6. Étude comparée des situations

Une étude comparée de ces tableaux permet, au-delà de la variété des situations politiques communales, de faire ressortir des lignes de convergence.

3.2.6.1. L'effacement du Parti communiste du paysage électoral

⁹⁴⁵ C'est à la fin des années quatre-vingt que MP, viticulteur retraité, ayant été ouvrier dans une briqueterie durant un temps avant d'être licencié, en 1984, syndiqué CGT « comme tout le monde à l'usine », peu intéressé jusque-là par le vote, décide de voter FN après avoir été tenté par la droite une fois redevenu viticulteur. Extrait des entretiens à Pierrerue le 6 octobre 2014. (V. annexes p. 33) [Accès restreint].

⁹⁴⁶ Même en 2005 ils ne descendent pas en dessous de 28 %.

Quelle que soit la position qu'il occupait encore en 1988, au fil du temps le Parti communiste a perdu toute force électorale. La chute commence dès 1995 pour s'accroître en 2002 et 2007 dans les cinq villages. À Montouliers le vote PCF finit par quasiment disparaître en 2007. Envisager une reprise d'influence au travers du Front de gauche est un pari risqué au vu du peu d'années d'existence du mouvement et des forces contradictoires qui coexistent en son sein.

3.2.6.2. Le maintien de la gauche non communiste malgré la montée en puissance de la droite

La gauche non communiste a réussi à se maintenir à la première place en dépit d'une érosion de ses scores dans trois villages sur cinq, *Graissessac*, *Montouliers* et *Pardailhan*. Dans cette dernière commune elle a même légèrement progressé.

La droite lui a ravi la première place à *Margon* à partir de 2007 et à *Pierrerie* dès 1995. Les courbes des cinq villages la montrent en progression mais la multiplicité de candidatures de « présidentiables » (Il n'y eu jamais un seul candidat à droite au contraire à la gauche en 2012) a sans doute nui à la visibilité de cette progression dans un décompte par candidat.

3.2.6.3. La place à part du Front national

Les tableaux montrent clairement l'existence de deux niveaux qui départagent les candidats et donc les partis : en deçà de 10 % et au-delà de 20 %. Le phénomène est très net pour *Margon* mais il est aussi visible pour les autres communes à l'exception de *Graissessac*.

Le Front national présente l'originalité de procéder suivant les villages de l'un ou de l'autre. Il est parmi les « grands », à *Margon* depuis 1995, à *Pierrerie* et à *Graissessac* mais seulement depuis 2012. Dans cette commune les courbes de tendance montrent toutes un écart important avec la droite à l'exception de *Margon* où seulement trois points les séparent. Le FN reste encore un parti secondaire à *Montouliers* et plus encore à *Pardailhan*. Cependant quelle que soit sa position sur l'échiquier, les courbes montrent aussi qu'il est partout en progression.

3.2.6.4. L'échec relatif d'une droitisation de l'électorat

En dehors des résultats obtenus le 6 mai 2002 qui avait laissé en lice Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen, les résultats des seconds tours des autres scrutins présidentiels confortent cette observation.

Si en 1995 Jospin triomphe dans les cinq communes⁹⁴⁷, en 2007 *Margon* choisit Nicolas Sarkozy à 52,97 % et *Pierrerie* à 56,97 %. Les trois autres communes ont désigné Ségolène Royal⁹⁴⁸. En 2012 *Margon* continue de choisir Nicolas Sarkozy à 58,38 %, *Graissessac*, *Montouliers* et *Pardailhan* ont voté pour François Hollande⁹⁴⁹. *Pierrerie* constitue la surprise puisque ses habitants choisissent le candidat socialiste à 52,17 %. Avec une abstention à 14,85 % et des votes blancs ou nuls à hauteur de 5,64 % au regard des pourcentages obtenus par chacun des candidats lors du premier tour il apparaît qu'une partie des voix frontistes s'est reportée sur sa candidature. Le total de l'ensemble des voix de la gauche, de l'extrême gauche et des écologistes compris atteignait à peine les 40 % le 22 avril.

3.3. Les élections régionales, évolution des votes

⁹⁴⁷ À Graissessac Jospin obtient 73,00 % des voix, à Margon 53,24 %, à Montouliers 74,17 %, à Pardailhan 59,05 % et à Pierrerie 59,43 %.

⁹⁴⁸ À 58,97 % à Graissessac, à 65,22 % à Montouliers et à 65,47 % à Pardailhan.

⁹⁴⁹ Graissessac à 69,92 %, Montouliers à 66,00 % et Pardailhan à 71,79 %.

3.3.1. Les particularités du scrutin

En 1986, pour la première fois les électeurs sont appelés à élire leurs conseillers régionaux au suffrage universel direct et à le faire par le scrutin de liste à la proportionnelle à un tour. Ce type de scrutin, au contraire de celui de l'élection présidentielle, permet la représentation des partis minoritaires avec en limite un seuil minimum fixée par la loi à 5 % des suffrages exprimés pour l'obtention d'un siège. Le Front national constitue une liste sous le nom de Rassemblement national⁹⁵⁰. Il sera présent à toutes les compétitions ultérieures. Il est donc possible de suivre son évolution dans chacune des communes étudiées.

Le fait que le législateur ait choisi le département à la fois comme cadre territorial de l'élection - cadre non remis en cause par la réforme du mode de scrutin de 2003⁹⁵¹ - et comme section des listes régionales⁹⁵², influe sur le profil des candidats au siège de conseiller régional. Olivier Nay⁹⁵³ en 1997 définissait le département comme « L'arène privilégiée où se construisent les systèmes de pouvoir durables dans l'espace politique ». La décentralisation a eu pour conséquence d'instaurer une âpre compétition entre les partis ou des groupes pour la maîtrise politique de l'espace régional. Elle a, par voie de conséquence, encouragé des personnalités locales, connues dans leur département, leur canton, leur ville, à se faire élire conseiller régional avec l'appui de leur parti mais aussi parfois contre lui⁹⁵⁴. Cette donnée, ajoutée à d'autres facteurs conjoncturels nationaux ou/et locaux, a pour effet une grande variabilité des suffrages d'une consultation à l'autre envers telle ou telle formation et accroît d'autant la difficulté d'analyse des scrutins.

Que la personnalité des candidats, leur charisme, leur expérience aient un impact dans les choix des électeurs n'est pas une spécificité des élections régionales. Il n'est pas niable que la personnalité des candidats lors de l'élection présidentielle joue et ait joué un rôle - positif ou négatif - au moment du choix de vote d'autant qu'il s'agit d'un scrutin uninominal à deux tours et que la circonscription électorale est nationale. Les candidats communistes d'André Lajoignie à Marie-George Buffet en ont fait l'expérience tout comme Nicolas Sarkozy en 2007 et 2012. Il n'y a pas de doute que la posture d'homme seul contre tous, adoptée par Jean-Marie Le Pen l'ait servi auprès d'électeurs protestataires. Que les candidats des partis de gouvernement à l'élection présidentielle aient tous connus, à un moment ou l'autre, des candidatures rivales aux idées politiques très proches d'eux est aussi une réalité mais jusqu'à présent, le mode de scrutin a fait qu'aucune d'elles n'a jamais réussi à émerger lors d'un second tour d'une élection uninominale de ce type.

Pour les élections régionales la situation s'avère différente. Le cadre est plus restreint. Les personnalités en lice, misent en premier sur leur notoriété locale⁹⁵⁵ de maire, de conseiller général et choisissent de concourir en s'appuyant d'abord sur leurs électeurs de base et donc en les assurant de la défense de leurs intérêts devant les instances du conseil régional. L'ambition personnelle et la volon-

⁹⁵⁰ Le titre « Rassemblement » est justifié par un accord avec une petit parti d'extrême droite le parti ouvrier européen.

⁹⁵¹ La réforme de janvier 2015 ne le modifie pas davantage.

⁹⁵² Les listes sont régionales mais constituées d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région.

⁹⁵³ NAY Olivier. « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux ». In: *Politix*, vol. 10, n°38, Deuxième trimestre 1997. P. 21. DOI : 10.3406/polix.1997.1666

www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1997_num_10_38_1666 Consulté le 26 janvier 2016.

⁹⁵⁴ Le cumul des mandats est pratique courante chez les conseillers régionaux.

⁹⁵⁵ Le Front national qui présente comme tête de liste aux régionales entre 1986 et 2012 tour à tour le sétois et professeur des universités Jean-Claude Martinez puis les membres du clan Jamet, père puis fille, liés depuis 1972 à Jean-Marie Le Pen, est d'ailleurs sur la même ligne de présentation de candidats sinon notables du moins connus dans le département.

té d'accroître leur espace de décision jouent également un rôle déterminant d'autant que le scrutin de liste favorise leurs chances de succès si leur liste dépasse le seuil requis. Des rivalités éclatent à chaque élection régionale en candidatures dissidentes au sein des partis. À l'exception du Parti communiste jusqu'en 2010, aucun parti n'est épargné, ni l'UDF⁹⁵⁶, ni l'UMP⁹⁵⁷ ni le Parti socialiste⁹⁵⁸ ni le CPNT⁹⁵⁹, ni les écologistes qui n'en finissent pas de se déchirer et de se recomposer, ni le FN après la scission de Bruno Mégret à la fin de 1998 qui va susciter une liste rivale au FN, en 2004⁹⁶⁰ et en 2008. S'y ajoute l'entrée en dissidence de Jean-Claude Martinez et sa candidature à la tête de sa propre liste en 2010. Le succès dépend alors beaucoup de la stature du concurrent et de la force de ses réseaux. Si les dissidences à droite s'avèrent sans grand effet sur les résultats en 1992 et se contentent d'amoindrir les scores de la liste d'union UDF-RPR en 1998, il n'en est pas de même quand elle se produit à gauche en 2010 et qu'elle est menée par le président du conseil régional, ancien maire de Montpellier. Car la bataille se joue aussi en vue du « troisième tour » c'est-à-dire de l'élection du président du conseil régional, seul « organe exécutif de la région »⁹⁶¹, en raison de l'importance de ses pouvoirs décisionnels en matière d'administration et de finances mais aussi de son rôle d'intermédiaire obligé avec l'État. L'importance de l'enjeu explique la lutte sans merci menée par Georges Frêche contre Jacques Blanc en 1998 et 2004 et, cet objectif atteint, sa volonté de conserver son fauteuil de président en 2010.

Tableau 54 Listes des votes partisans aux élections régionales 1986 – 2015 Graissessac, Margon, Montouliers, Pardailhan, Pierrerue

16 mars 1986 Communes	Insc	Abs %	exp	Couvein- he RPR	%	Mar- Chand UDF	%	Jamet FN	%	Liberti PCF	%	Pons Dissid. UDF	%	Degans Ecolo.	%	Huillet L. R.	%	Sauma- de PS	%
Graissessac	710	20,98	536	60	11,19	63	11,75	14	2,61	200	37,31	11	2,05	13	2,43	5	0,93	170	31,72
Margon	177	11,30	144	13	9,03	15	10,42	5	3,47	22	15,28	5	3,47	0	0	5	3,47	79	54,86
Montouliers	160	25,63	112	17	15,18	4	3,71	2	1,78	30	26,79	2	1,79	0	0	1	0,89	56	50
Pardailhan	115	28,70	79	8	10,13	14	17,72	3	3,79	13	16,46	5	6,33	5	6,33	1	1,27	30	37,97
Pierrerue	199	18,59	156	13	8,33	26	16,67	6	3,85	34	21,79	4	2,56	3	1,92	2	1,28	68	43,59

Sources : Arch. dép. du département de l'Hérault 2242W/45

22 mars 1992 Communes	Insc.	Abs.	Exp.	Marti- nez FN	%	Grand DVD	%	Mar- chand UDF-RPR	%	Pietra- centa G. É	%	Liberti PCF	%	Berlan- ger DVD	%	Cabanes CNPT	%	Allègre PS	%	Degans Vert	%
Graissessac	601	35,61	370	31	8,38	22	5,95	47	12,70	19	5,14	103	27,84	2	0,54	35	9,46	93	25,14	18	4,86
Margon	150	30,00	104	16	15,38	3	2,88	20	19,23	3	2,88	16	15,38	0	0	6	5,77	33	31,73	7	6,73
Montouliers	164	33,54	109	4	3,67	4	3,67	22	20,18	7	6,42	16	14,68	4	3,67	17	15,60	32	29,36	3	2,75
Pardailhan	118	33,90	76	5	6,58	5	6,58	21	27,63	9	11,84	5	6,58	0	0	12	15,79	14	18,42	5	6,58
Pierrerue	208	21,15	152	11	7,24	6	3,95	27	17,76	8	5,26	17	11,18	1	0,65	33	21,71	42	27,63	7	4,61

Source : Arch. dép. Hérault 2198 W 44

⁹⁵⁶ Élection 1986 candidature de Jean-Jacques Pons, adversaire du maire de Béziers Georges Fontes.

⁹⁵⁷ Élection 1992 candidature Jean-Pierre Grand, maire de Castelnau-le-Lez.

⁹⁵⁸ Élection 1998 candidature de Marcel Peytavi, proviseur du lycée Joffre à Montpellier et ancien communiste, contre le maire de la ville Georges Frêche. Élection 1992, candidature de Monique Berlangier-Jourdain, militante socialiste, exclue du parti pour s'être présentée aux élections avec une liste entièrement féminine pour défendre le principe de la parité, adopté depuis 1974 par le PS, réaffirmé au congrès de Rennes en 1990 mais peu mis en pratique, les femmes se retrouvant le plus souvent en place inéligible, en queue de liste « *comme les raisins au fond d'un cake* ». L'expression est d'Yvette Roudy, alors secrétaire nationale au PS chargée des femmes (ROUDY Yvette, « *Mais de quoi ont-ils peur* », Paris, éd. Albin Michel 1995 p. 143). Élection 2010 candidature de Georges Frêche, exclu du PS, contre Hélène Mandoux, officiellement désignée par le PS.

⁹⁵⁹ Élection 1998, candidature de Jean Benoit, président de la CPNT de l'Hérault, en opposition au conseiller sortant, Georges Cabanes.

⁹⁶⁰ Lors de l'élection de 2010, il n'existe pas de liste MNR mais en rivalité avec la liste FN se présentent aussi aux suffrages la liste de Jean-Claude Martinez et celle menée par le président du bloc identitaire Richard Roudier à la tête d'une liste de la ligue du Midi.

⁹⁶¹ Code général des collectivités territoriales, Art. L 4231-1 Légifrance.

15 mars 1998 Communes	Insc.	Abs.	Exp.	Martinez FN	%	Chayne LO	Frêche PS	Colle- rais G pl.	Caba- nes CPNT	Rou- mégas Verts	Blanc UDF- RPR	Brulé l'olivier Ex D	Pey- tavi DvG	Benoît Chasse ruralité									
Graissessac	593	40,47	346	15	4,34	12	3,47	112	32,28	68	19,65	0	0	9	2,60	51	14,74	5	4,45	5	1,45	69	19,94
Margon	191	34,03	125	25	20,00	1	0,8	47	37,6	11	8,8	3	2,4	5	4,00	24	19,2	1	0,8	0	0	8	6,4
Montouliers	163	36,97	99	3	3,03	0	0	53	53,54	4	4,04	2	2,02	3	3,03	17	17,17	0	0	0	0	17	17,17
Pardailhan	126	33,33	82	4	4,88	1	1,22	32	12,20	3	3,66	0	0	9	10,98	18	21,95	3	36,59	0	0	12	14,63
Pierrerue	222	20,72	164	9	5,49	7	4,27	52	31,71	7	4,27	1	0,61	7	4,27	43	26,22	1	0,61	1	0,61	36	21,95

Source, Arch. dép. Hérault 2206W24

16 mars 2004 Communes	Ins.	Abs. %	expr.	Jamet FN	%	Hermet LO	%	Esclopé CPNT	%	Frêche PS/ PC/Verts	%	Blanc UMP	%	Dufour UDF	%	Fandos Cap 21	%	Pascal MNR	Lacour Régio.		
Graissessac	593	37,77	351	47	13,39	22	6,27	51	14,53	157	44,73	51	14,53	6	1,71	15	4,27	0	0	2	0,57
Margon	232	28,02	164	37	22,56	4	2,44	18	10,98	71	43,29	23	14,02	3	1,83	6	3,66	2	1,22	0	0
Montouliers	163	30,67	105	5	4,76	3	2,86	15	14,29	56	53,33	19	18,10	6	5,71	0	0	0	0	1	0,95
Pardailhan	134	26,87	89	3	3,37	4	4,49	16	17,98	32	35,96	15	16,85	7	7,87	6	6,74	0	0	6	6,74
Pierrerue	228	28,95	150	20	13,33	7	4,67	19	12,67	52	34,67	34	22,67	9	6,00	5	3,33	1	0,67	3	2,0

Source, site Web duministère de l'Intérieur

28 mars 2004 Communes	Ins.	Abs. %	expr.	A Jamet	%	Frêche	%	Blanc	%
Graissessac	593	30,02	401	69	13,39	258	64,34	74	18,45
Margon	232	17,24	185	47	22,56	107	57,41	31	16,76
Montouliers	163	27,61	110	7	4,76	79	71,82	24	21,82
Pardailhan	134	29,1	91	5	3,37	64	70,33	22	24,18
Pierrerue	228	23,68	170	24	13,33	87	51,18	59	34,71

Source, site Web duministère de l'Intérieur

14 mars 2010 Communes	Ins.	Vot.	Abs. %	expr.	Frêche DVG	%	Man- Droux PS	%	Revol PC/GdG	%	Couderc UMP/NC	%	Drevet Alliance	%	Jean-Jean CNI	%
Graissessac	505	278	44,95	270	127	47,04	17	6,3	39	14,44	30	11,11	6	2,22	5	1,85
Margon	364	215	40,38	211	91	43,13	16	7,58	16	7,58	32	15,17	10	4,74	3	1,42
Montouliers	178	95	46,63	91	55	60,44	7	7,69	3	3,30	11	12,09	0	0	0	0
Pardailhan	146	88	39,73	86	23	26,74	16	18,6	9	10,47	12	13,95	8	9,30	0	0
Pierrerue	222	138	37,84	131	67	51,15	11	8,4	12	9,16	14	10,69	4	3,05	4	3,05
14 mars 2010 Communes (Suite)	F Jamet FN	%	Roumégas E Ec	%	Martinez FN D	%	Plana LO	%	Roudier Bloc Id	%						
Graissessac	23	8,51	11	4,07	6	2,22	3	1,11	3	1,11						
Margon	22	10,43	15	7,11	2	0,95	0	0	4	1,9						
Montouliers	5	5,49	9	9,89	0	0	0	0	1	1,1						
Pardailhan	1	1,16	17	19,77	0	0	0	0	0	0						
Pierrerue	11	8,40	8	6,11	0	0	0	0	0	0						

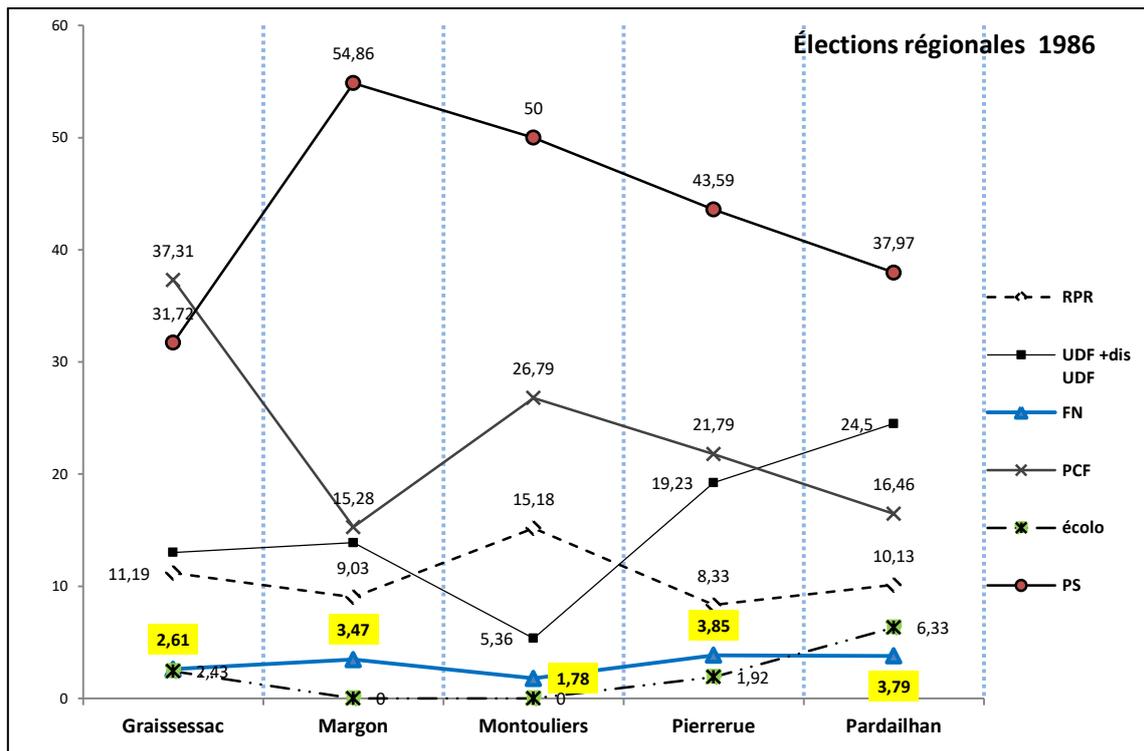
Source, site Web duministère de l'Intérieur

21 mars 2010 Communes	Ins.	Abs. %	expr.	Fr. Jamet	%	Frêche	%	Couderc	%
Graissessac	505	40,79	283	40	14,13	198	69,96	45	15,9
Margon	364	40,93	209	27	12,92	135	64,59	47	22,49
Pardailhan	146	36,3	81	3	3,7	54	66,67	24	29,63
Pierrerue	222	34,23	133	30	22,56	81	60,9	22	16,54

3.3.2. L'élection de 1986

En tant que premier scrutin après l'établissement du suffrage universel direct pour l'élection des conseillers régionaux, le scrutin de 1986 sert de base de référence pour une comparaison avec les élections ultérieures avec le double souci de savoir comment et dans quelles proportions évoluent les voix en faveur du Front national et celui d'observer dans quelle mesure elles s'inscrivent en concordance ou non avec les résultats des élections présidentielles.

Tableau des résultats en pourcentages des listes présentes le 16 mars 1986



Graphique 77 : Élections régionales 1986 dans 5 villages

Les élections de 1986, avec une abstention moyenne autour de 20 %, ne montrent guère de différence de tendance avec les résultats de l'élection présidentielle de 1981. Le paysage électoral est resté sensiblement le même.

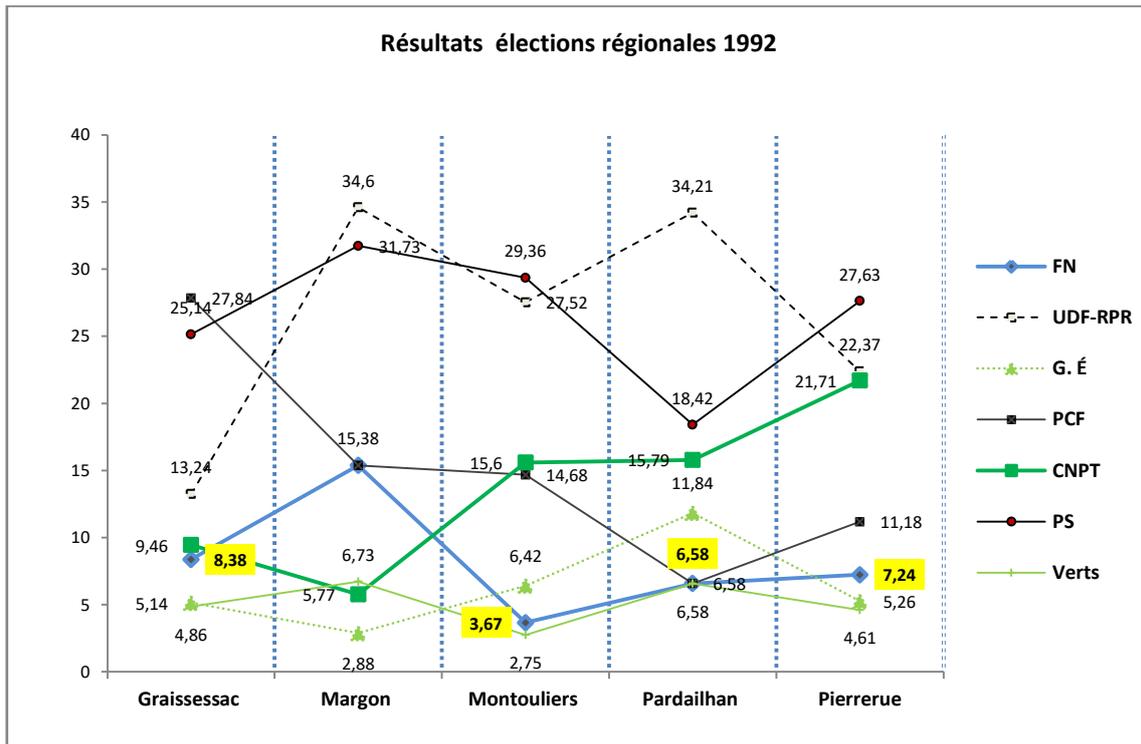
On observe la même prééminence des votes socialistes et communistes. La liste socialiste réussit même dans certains villages des scores supérieurs. À *Margon* et à *Montouliers* elle obtient ou dépasse la majorité des suffrages exprimés. La liste de François Liberti, réalise pratiquement d'aussi bons résultats que ceux de Georges Marchais⁹⁶², sauf à *Margon*. Les listes de droite sont très en retrait. Celle de l'UDF devance celle du RPR (sauf à *Montouliers*) et arrive même à occuper la seconde place à *Pardailhan*. La liste « Rassemblement national » ne réussit pas plus à émerger que celle des écologistes.

3.3.3. L'élection de 1992

La situation évolue lors de l'élection de 1992.

⁹⁶² Scores de G. Marchais en .1981 : Graissessac, 38,56 %, Margon, 23,08 %, Montouliers, 33,09 %, Pardailhan, 14,64 % et Pierrerue 25,85 %.

Tableau des résultats en pourcentages des listes présentes le 22 mars 1992



Graphique 78 : Élections régionales 1992 dans 5 villages

Les voix de la liste de Jean-Jacques Pons sont comptabilisées avec celles de la liste UDF-RPR. La liste de Monique Berlangier-Jourdain ne figure pas sur le tableau.

Comme ailleurs en Languedoc Roussillon on constate une baisse très accentuée des scores de la liste du Parti socialiste⁹⁶³. Les effets de l'impopularité du gouvernement Cresson se jumèlent avec le choix d'une tête de liste parisienne peu notabilisée, Claude Allègre, et celui d'un nom de liste ambigu qui parle d'écologie mais pas de socialisme⁹⁶⁴. Les socialistes n'arrivent en tête qu'à *Montouliers* et à *Pardailhan*. Le Parti communiste maintient ses scores à *Margon*, reste en tête à *Graissessac* mais chute spectaculairement dans les trois autres communes. La droite, unie, améliore partout ses scores. Sa liste est en tête à *Margon* et à *Pardailhan*. On constate sur le graphique que la liste CPNT, nouvellement apparue à l'occasion des élections européennes de 1989, et celle du FN, hormis à *Graissessac* où elles font jeu égal à un peu moins de 10 %, suivent des courbes parallèles et antagonistes. Aux pourcentages élevés de l'une correspondent les faibles taux enregistrés par l'autre. Ainsi à *Margon* la liste « les Français d'abord » obtient 15,38 % des voix et la liste de Cabanes, 5,77 %. À *Pierrerue*, la liste frontiste est à 7,24 % et celle du CPNT à 21,72 %. S'ils n'ont pas préféré l'abstention dont les taux sont en forte augmentation⁹⁶⁵ - entre un cinquième et un quart des inscrits - les électeurs ont choisi soit une offre, soit l'autre pour exprimer leur volonté de ne pas voter pour les formations classiques de droite comme de gauche. Cette situation a profité au FN dont les scores, il est vrai

⁹⁶³ 1986 Margon liste PS 54,86 %/1992 31,73 %, écart 23,13 points ; Montouliers, 1986 PS 50 %/1992, 29,36 % écart 20,64 points.

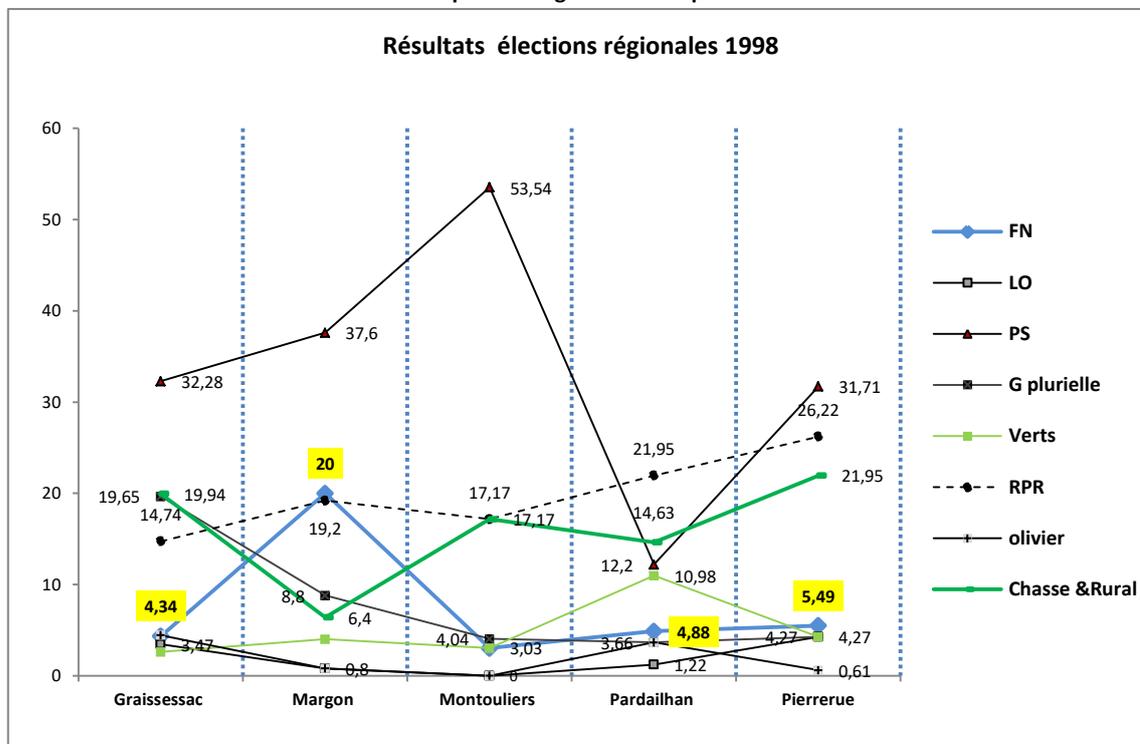
⁹⁶⁴ « La politique autrement, pour l'écologie sociale ».

⁹⁶⁵ Graissessac 35,61 % au lieu de 20,98 %, Margon 30 % au lieu de 11,30 %, Montouliers 33,54 % au lieu de 25,63 %, Pardailhan 33,9 % au lieu de 28,7 % et Pierrerue 21,15 % au lieu de 18,59 %.

particulièrement faibles en 1986, font plus que quadrupler à *Margon*⁹⁶⁶, plus que tripler à *Graissessac* et double environ dans les trois autres communes.

3.3.4. L'élection de 1998

Tableau des résultats en pourcentages des listes présentes le 15 mars 1998



Graphique 79 : Élections régionales 1998 dans 5 villages

Les listes menées par Cabanes (PCNT) et par Peytavi, 0,74 % des voix, l'une et l'autre, ne figurent pas sur le tableau.

En 1998 la situation politique française diffère profondément de celle de 1992. Jacques Chirac a remporté les élections présidentielles de 1995 contre Lionel Jospin et a nommé Alain Juppé à la fonction de Premier ministre. Régionalement la liste du Parti socialiste est menée comme en 1986 par Georges Frêche qui a pris soin dès 1996 de s'assurer de l'accord sur son nom des fédérations socialistes du Languedoc et du Roussillon. La volonté affichée du maire de Montpellier est de ravir la place de président de région à Jacques Blanc qui l'occupe depuis 1986.

Le tableau des résultats par communes montre une remontée importante de la liste socialiste qui arrive en tête dans les cinq localités. À *Montouliers* le pourcentage des suffrages exprimés dépasse les scores de 1986. Dans les quatre autres communes les taux restent toutefois inférieurs. Ils baissent même de 6 points à *Pardailhan* par rapport à 1992. L'effondrement des voix communistes se poursuit hormis à *Graissessac* où la liste de la Gauche plurielle résiste à près de 20 %. La liste de droite menée par Jacques Blanc perd des voix sauf à *Pierrerue*. À *Margon* la liste Front national fait jeu égal avec elle.

Dans un contexte de concurrence accrue, quant au nombre de listes, on constate le même phénomène de parallélisme contradictoire entre les votes FN et ceux attribués en 1998 non pas au CPNT mais à une formation dissidente par opposition à la personne de Georges Cabanes. La tête de liste de « Chasse et ruralité » est Jean Benoit, président du CPNT de l'Hérault dont la personnalité, bien con-

⁹⁶⁶ Le nombre des électeurs triple, passant de 5 à 16 avec un taux d'abstention de 30 % au lieu de 11,3 %, soit 104 suffrages exprimés au lieu de 144 en 1986.

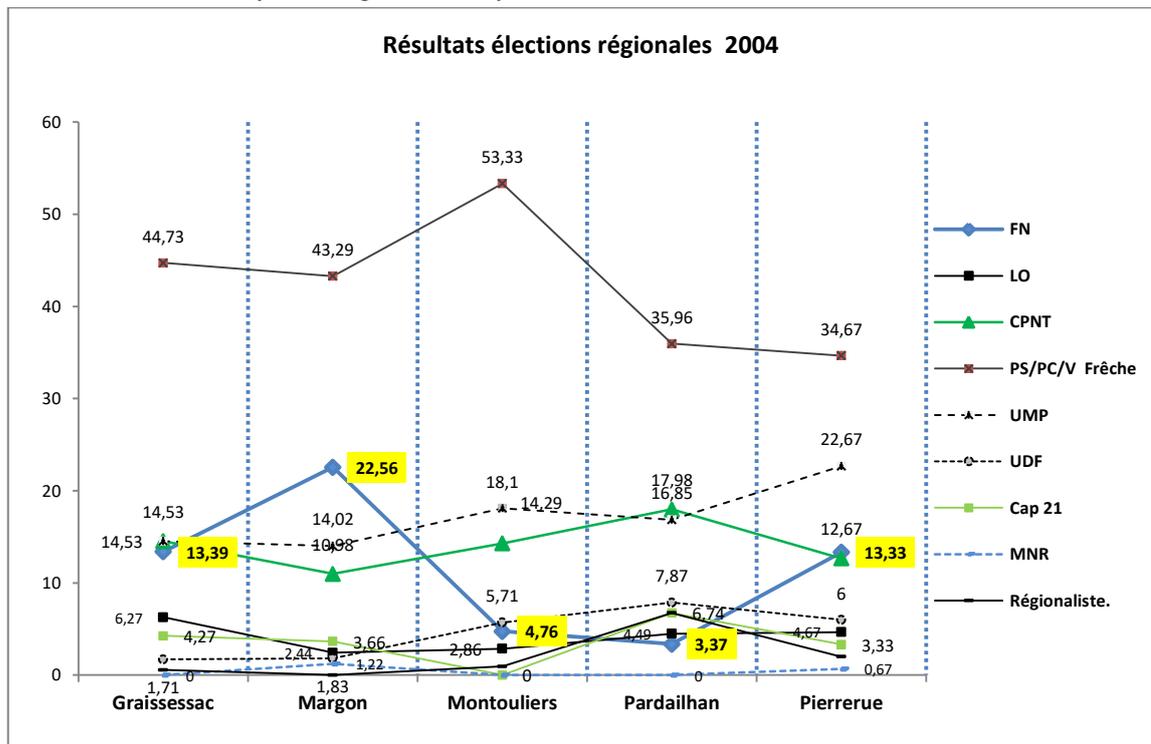
nue et apprécié localement, explique des scores à près de 20 % et à quasi égalité avec la liste gauche plurielle.

En 1998 la liste frontiste reperd la plupart des voix gagnées en 1992 sauf à *Pardailhan*. Son ancrage à *Margon* se confirme.

3.3.5. L'élection de 2004

La réforme des procédures de scrutin telle que définie par la loi du 11 avril 2003 est pour la première fois mise en place et donne lieu à un second tour le 28 mars 2004. La polarisation médiatique autour de la rivalité entre Georges Frêche et Jacques Blanc a entraîné une baisse de plusieurs points de l'abstention, sauf à *Pierrerue*⁹⁶⁷.

Tableau des résultats en pourcentages des listes présentes le 21 mars 2004



Graphique : Élections régionales 2004 dans 5 villages

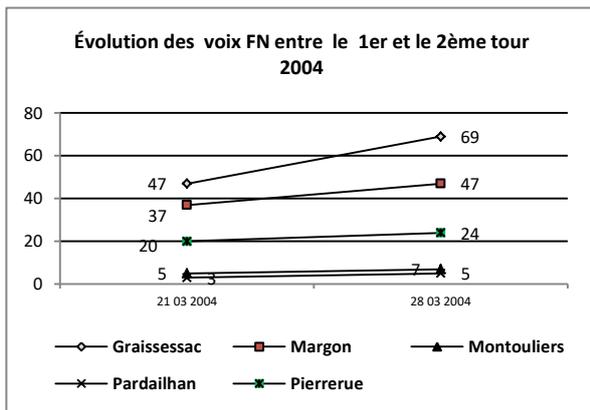
Le tableau supra permet de visualiser les taux très élevés et l'écart creusé par la liste d'union réalisée par Georges Frêche qui a réussi à s'adjoindre les communistes et les Verts pour former une liste commune. La liste de Jacques Blanc est seconde mais recule tandis que s'agrandit l'écart avec la liste de gauche en tête. La liste CPNT réussit à maintenir partout ses positions autour de 14 % en moyenne. La liste FN reste marginalisée à *Montouliers* et *Pardailhan* mais progresse notablement en voix⁹⁶⁸ et en pourcentages à *Graissessac*, *Margon* et *Pierrerue*. Dans ces trois communes le succès de la liste Frêche n'a pas empêché leur progression.

Lors du second tour le maire de Montpellier triomphe. Avec une participation plus forte, sauf à *Pardailhan*, sa liste l'emporte dans les villages étudiés de 51 % à *Pierrerue* à plus de 70 %, à *Mon-*

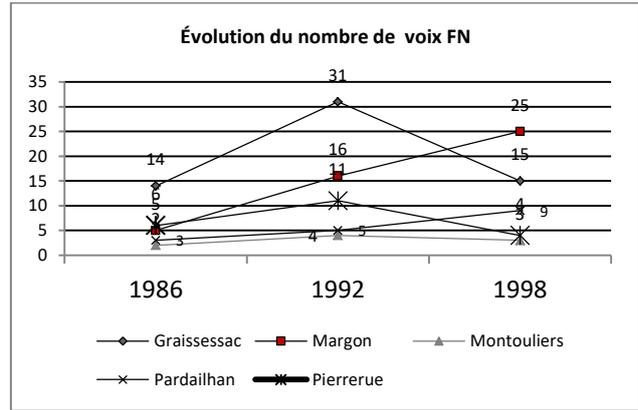
⁹⁶⁷ L'abstention à Pierrerue est cependant en hausse de huit points, atteignant presque 30%.

⁹⁶⁸ Graissessac passe de 15 voix à 47, Margon de 20 à 37 et Pierrerue de 4 à 20.

touliers et Pardailhan. La liste d'Alain Jamet, en troisième position, gagne cependant des voix dans les cinq communes.



Graphique 80 : Élections régionales 21 et 28 mars 2004 5 villages

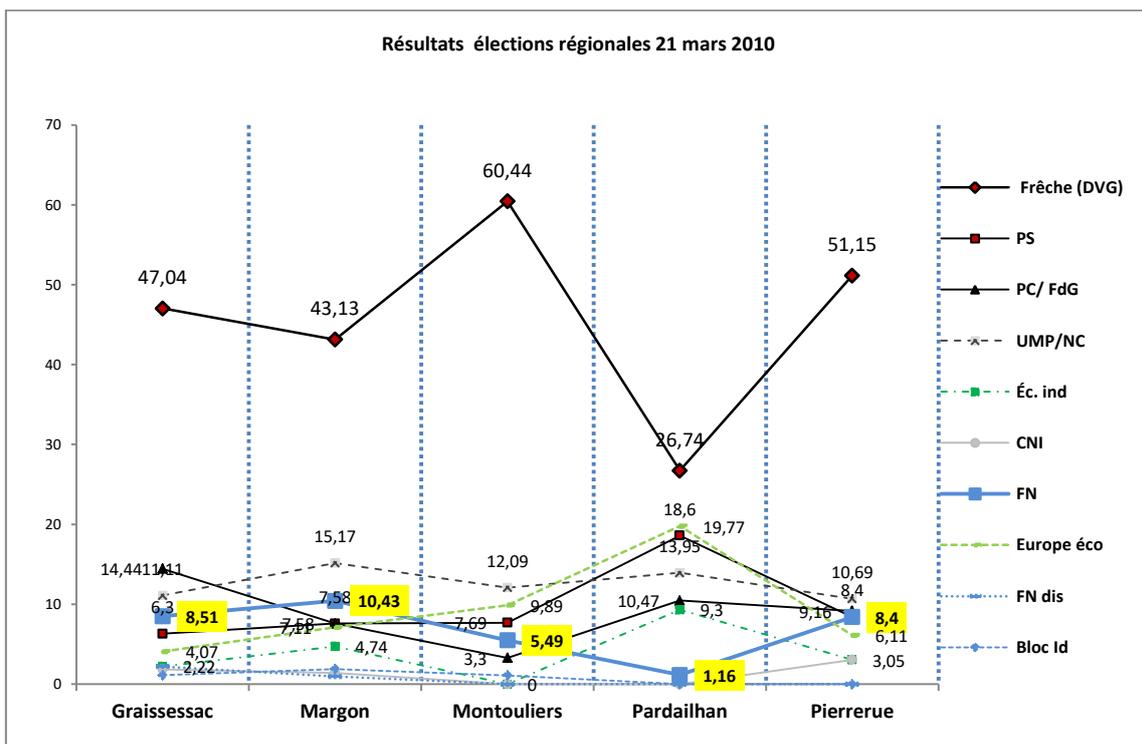


Graphique 81 : Évolution élections régionales 1986-1998 votes FN 5 villages

3.3.6. L'élection de 2010

Au lendemain des élections européennes de 2009 les élections régionales sont à l'agenda de tous les partis politiques. Le Languedoc-Roussillon se singularise par le conflit à rebondissements qui oppose le PS et sa Première secrétaire, Martine Aubry à Georges Frêche, exclu du parti, candidat à sa propre succession de président de la région et qui aboutit à la désignation d'une candidature officielle à laquelle se sont opposés les secrétaires des fédérations de l'Hérault. Contrairement à 2004 le PCF, allié au Front de Gauche, présente sa propre liste.

Tableau des résultats en pourcentages des listes présentes le 21 mars 2010



Graphique 82 : Élections régionales 2010 dans 5 villages

La violence de « La guerre des roses »⁹⁶⁹ aboutit à une désaffection des électeurs. Les pourcentages du tableau concernent à peine plus de la moitié des électeurs inscrits, abstentions et bulletins blancs ou nuls compris⁹⁷⁰. La liste de Georges Frêche arrive largement en tête, réduisant à néant les espoirs de second tour pour la liste d'Hélène Mandroux. C'est à *Pardailhan* que celle-ci obtient son meilleur score et que l'écart entre les deux listes rivales est le moins important. Dans cette compétition atypique et extraordinaire au sens littéral du mot, la liste FN se trouve laminée, dépassant au mieux à *Margon* la barre des 10 %. On retrouve cependant dans le vote des communes les différences déjà constatées au fil des précédentes élections régionales. Les pourcentages de *Margon* restent les plus élevés, suivis de ceux de *Graissessac* et de *Pierrerue*. *Montouliers* et *Pardailhan* ont les plus faibles scores.

Le second tour, qui voit monter légèrement le taux de participation, consacre la victoire de l'ancien président de région. France Jamet à la tête de la liste Front national récupère une partie des voix perdues au premier tour sans atteindre dans les villages, hormis à *Montouliers* et à *Pierrerue*, les scores et les voix obtenus par son père en 2004.

Tableau 55 : Comparaison des votes pour les listes FN au 1^{er} tour des élections régionales 2004 - 2010

Communes	A. Jamet 28 03 2004	%	Fr. Jamet 21 03 2010	%
Graissessac	69	17,21	40	14,13
Margon	47	25,41	27	12,92
Montouliers	7	6,36	12	12,2
Pardailhan	5	5,49	3	3,7
Pierrerue	24	14,12	30	22,56

3.4. Étude comparée de l'évolution des suffrages frontistes lors des élections présidentielles et des élections régionales

Outre leur mode de scrutin, ces deux élections diffèrent par leurs enjeux, les attentes des électeurs et la représentation qu'ils ont de l'une et de l'autre. Les facteurs conjoncturels locaux, ne les affectent pas également. Pour reprendre une phrase de Michel Offerlé⁹⁷¹ « La clause de domicile ... ne renvoie pas seulement à [la résolution] des problèmes techniques ... elle implique une territorialisation de l'expression électorale que viennent renforcer les modes d'organisation partisans et les systèmes électoraux ». Ceux-ci ont montré leur prégnance durant trois élections régionales en Languedoc-Roussillon, de 1998 à 2010, en raison principalement de la personnalité de Georges Frêche qui entendait dominer la région comme il avait régi la ville de Montpellier.

Dans ces conditions vouloir comparer l'évolution des votes frontistes lors des élections présidentielles et des élections régionales fait courir le risque de multiplier les erreurs d'interprétation.

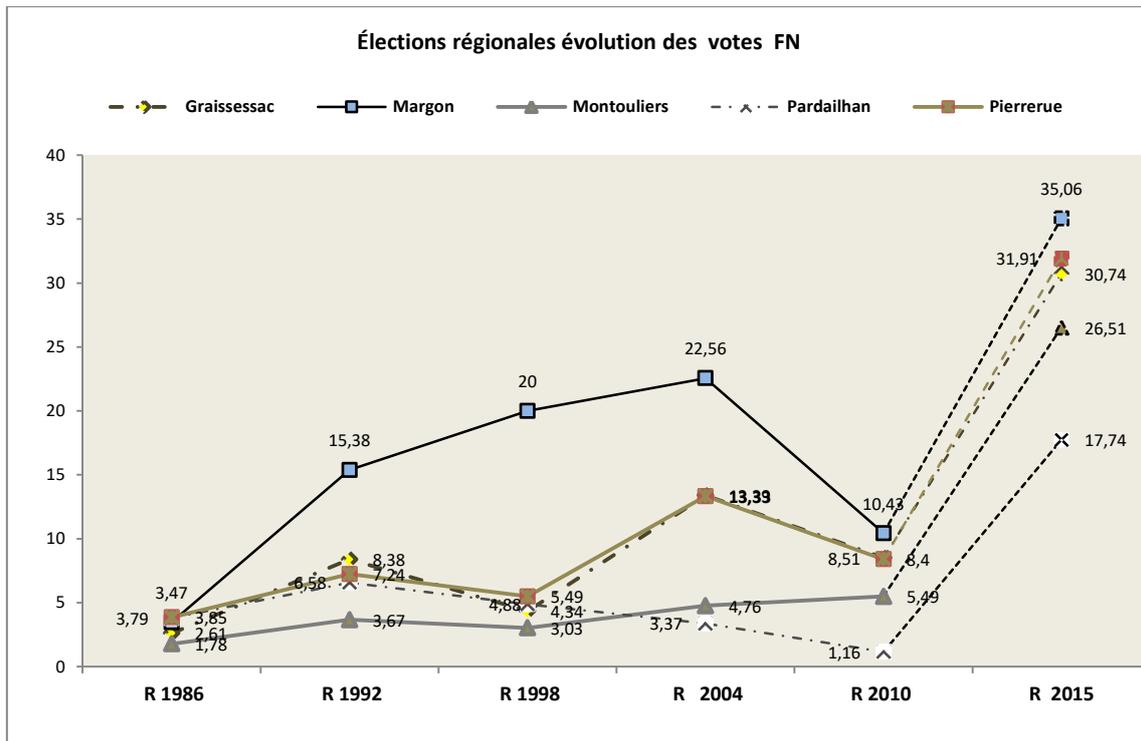
Faut-il dès lors renoncer à toute approche comparative des résultats de ces deux types de scrutin ?

⁹⁶⁹ Allusion au titre donné par Emmanuel Négrier, Marie-Thérèse Jourda et Stéphane Ratineau à un article paru dans la revue *Pôle Sud* n° 34 pp.61-99. Le titre exact est « Guerre des Roses en Languedoc. Les Élections régionales en 2010 ».

⁹⁷⁰ 53,5 % des inscrits à Graissessac, 58 % à Margon, 54,1 % à Montouliers, 59 % à Pardailhan et à Pierrerue.

⁹⁷¹ OFFERLÉ Michel, « Le vote comme évidence et comme énigme ». In: *Genèses*, 12, 1993. *Maintenir l'ordre*, sous la direction de Florence Weber. p. 149. DOI : 10.3406/genes.1993.1192 www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1993_num_12_1_1192 Consulté le 30 janvier 2016. Michel Oberlé y fait référence à la thèse de Frédéric SAWICKI « La structuration du parti socialiste, milieux partisans et systèmes électoraux », Paris I, 1993.

Tableau comparatif des élections régionales 1986-2015



Graphique 83 : Évolution comparée des élections régionales 1986-2015

Les résultats des seconds tours des élections régionales de 2004 et 2010 ne sont pas pris en compte sur le tableau. Les résultats du 6 décembre 2015 sont reliés par des pointillés à ceux du 21 mars 2010 puisqu'étant hors des limites chronologiques de la thèse

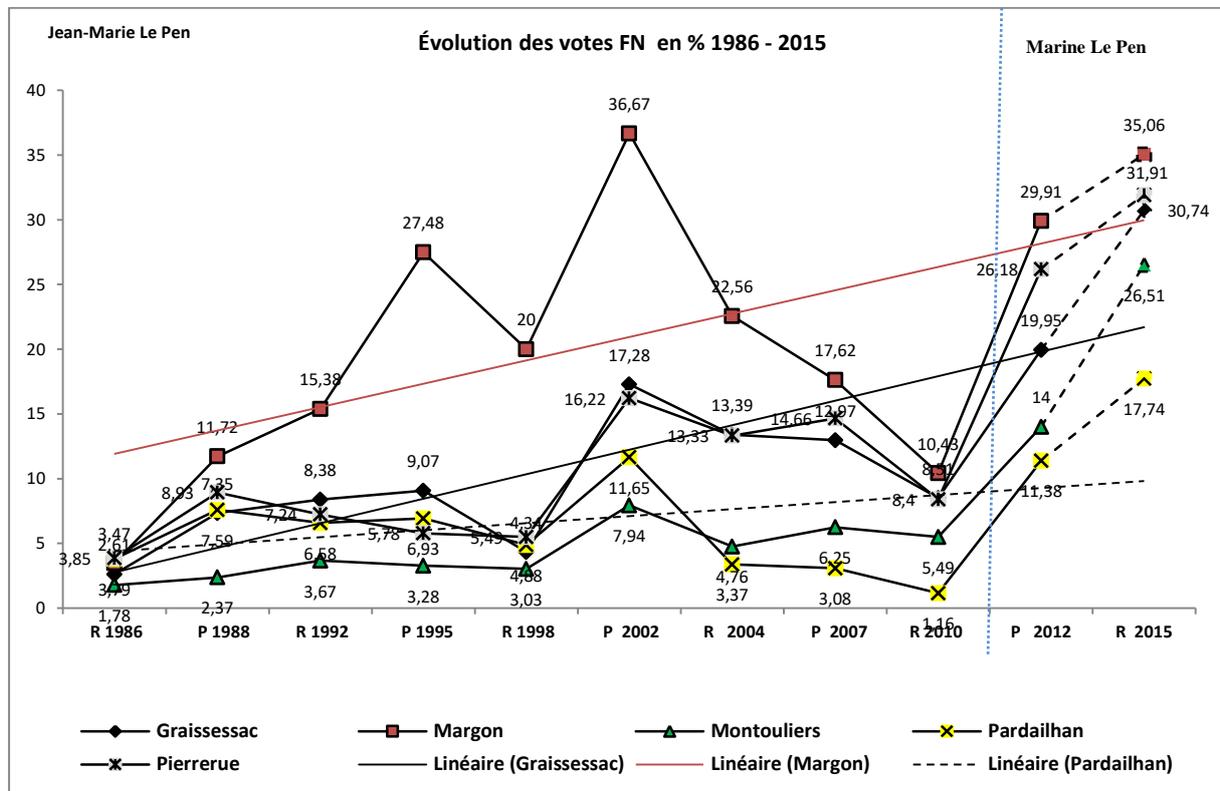
L'examen comparé des tableaux des courbes des pourcentages de voix obtenues par les listes frontistes lors du premier tour des élections présidentielles (p. 227) et lors des élections régionales montre à la fois qu'il existe entre elles des similitudes quant à l'allure générale des courbes et aux inflexions - avec un décalage dans le temps, les deux scrutins n'étant jamais concomitants - S'en distinguent les gradients de pente et des taux moins élevés, au moins jusque 2010, pour les régionales. Il montre aussi que la hiérarchie des communes en fonction des votes FN reste la même.

Margon arrive en tête des communes les plus favorables à un vote FN qui se répète de scrutin en scrutin. Sa courbe, originale par rapport aux autres communes, monte régulièrement en quatre élections régionales de moins de 4 % à pratiquement 23 % et, en trois élections présidentielles, d'un peu plus de 11 % à près de 37 %. Elle est affectée par une seule rupture de pente durant la première décennie du XXI^e siècle (Baisse des taux en 2004, 2007 et 2010) avant de renouer avec une inclinaison fortement ascendante et retrouver des scores à 30 % qui marquent cependant un tassement par rapport à 2002⁹⁷². Viennent ensuite les courbes de *Graissessac* et *Pierrerue* où les scores longtemps inférieurs à 10 % jusqu'au début du XXI^e siècle progressent⁹⁷³ ensuite au point d'être en passe de rattraper ceux de *Margon* avec des scores atteignant ou dépassant les 30 % en 2015. *Montouliers* et *Pardailhan*, en fin de tableau, conservent des taux très bas jusqu'à l'élection présidentielle de 2012.

⁹⁷² Faut-il y voir le seuil du « plafond de verre » ?

⁹⁷³ Hormis les mauvais scores de la présidentielle de 2007 et des régionales de 2010 qui affectent l'ensemble des communes-cible.

Si l'on regroupe sur un seul tableau les données des deux précédents on constate qu'il existe une dynamique⁹⁷⁴ sur le long terme qui joue en faveur du Front national, mais à des vitesses différentes et dans une temporalité à deux phases.



Graphique 84 : Évolution comparée des votes FN Élections présidentielles et régionales de 1986 à 2015

Ne sont pas pris en compte sur le tableau les résultats des seconds tours des élections régionales de 2004 et 2010

Une première période, qui va de 1986 à 2010, correspond à celle pendant laquelle la présidence du parti est assurée par son fondateur Jean-Marie Le Pen. À l'exception de *Margon* où l'évolution des votes s'apparente davantage à celle des communes du littoral biterrois, elle se caractérise dans ces villages, par une très lente montée en puissance puisqu'il faut attendre le 21 avril 2002 pour voir les scores s'élever à plus de 15 % et ne pas redescendre en deçà de 10 % en 2007 dans deux autres communes, *Graissessac* et *Pierrerue*. À *Montouliers* et à *Pardailhan*⁹⁷⁵ au contraire les taux restent le plus souvent inférieurs à 5 % durant toute la période de sa présidence.

La seconde période est beaucoup plus courte puisqu'elle débute en 2011 quand Marine Le Pen accède à la présidence. Au vu du graphique, elle apparaît comme un temps d'accélération dans le processus d'acceptation du vote FN par un nombre croissant d'électeurs.

Ce phénomène n'est d'ailleurs pas spécifique à ces cinq villages. On le constate dans la majorité des communes-cible. Il n'est que de reprendre les analyses faites scrutin après scrutin depuis les élections cantonales de 2011 dans la partie chronologique de ce travail pour constater l'existence d'un double mouvement : l'accroissement des villages à taux de votes frontistes élevés et une diminution drastique des communes où ces votes étaient inférieurs à 10 %. Cette période correspondant fortuitement à celle du début du travail de thèse et donc à une approche qui se voulait la plus immersive possible dans les milieux frontistes, celle-ci a permis de voir sur le terrain l'impact de la prise en main du parti par Marine Le Pen. Avant même les entretiens réalisés en 2014 dans de petites

⁹⁷⁴ Rendu visible par les courbes de tendance.

⁹⁷⁵ À la seule exception de la présidentielle de 2002 où J-M Le Pen recueille 11,65 % des voix à Pardailhan.

communes⁹⁷⁶, dès 2011, dans des conversations informelles lors de réunions⁹⁷⁷ ou lors de « banquets patriotiques »⁹⁷⁸, beaucoup d'interlocuteurs évoquent clairement l'arrivée de Marine Le Pen comme le facteur de déblocage personnel pour un vote Front national. La conjonction des résultats des analyses électorales et du ressenti sur le terrain permet de parler de la réalité « d'un effet Marine ».

Cette brusque montée des suffrages lors des présidentielles et encore plus lors des régionales où ils s'élèvent au-delà de 30 % pour trois communes sur cinq doit cependant être relativisée. Le 6 décembre 2015 la moitié seulement, parfois moins, des électeurs inscrits se sont présentés dans le bureau de vote de leur commune pour y déposer un bulletin dans l'urne⁹⁷⁹. Retranscrits en nombre d'inscrits les résultats des régionales sont alors inférieurs à ceux de la présidentielle. Ainsi à *Margon* en 2012 24,41 % des inscrits avaient choisi Marine Le Pen. En 2015, 16,76 % ont voté pour la liste menée par Louis Aliot. À *Montouliers*, 12,72 % des inscrits ont voté pour la présidente du FN. En 2015 11,80 % ont choisi la liste RMB. Il n'est donc pas possible de parler d'une adhésion brutale et massive. On assiste plutôt à la fois à la constitution d'un groupe limité de communes relativement stable dans ses choix de vote FN depuis les années quatre-vingt-dix et, dans les autres villages, à une tendance à l'extension des votes frontistes ou marinistes à partir de groupes restreints, dynamisés par quelques militants ou sympathisants qui s'affirment comme tels, hors du cercle restreint et protecteur des militants. Si Margon appartient au premier groupe depuis 1995, Pierrerie correspond au second si l'on se réfère au nombre de voix obtenues par Jean-Marie Delmotte en mars 2014, lors des élections municipales et conservées en décembre 2015 lors des régionales.⁹⁸⁰

La présence de ces militants « à découvert » entre sans doute pour beaucoup dans la banalisation des votes FN dans ces très petits villages où selon la formule de J-M Delmotte « tout le monde se connaît ».

⁹⁷⁶ FA (propriétaire foncier, 77 ans) déclare avoir voté socialiste durant toute sa vie et voter FN seulement depuis environ deux ans. ET (48 ans, entrepreneur) vote FN depuis environ 4 ans, non sans réticence, jusqu'à l'arrivée de Marine Le Pen. Avant il votait à droite. Tous deux se déclarent « Bleu Marine à fond ». Entretiens à Hérépian juillet 2014. (V. annexes p. 16) [Accès restreint].

⁹⁷⁷ Réunion des assises départementales de la fédération FN34 à Lespignan, le 17 septembre 2011.

⁹⁷⁸ (V. annexes p. 137-138 [p. 111-112]) : Invitation à un dîner patriotique à la suite d'une conférence de presse le 21 novembre 2011.

⁹⁷⁹ Pourcentages des abstentions le 6 décembre 2015 : Graissessac, 49,41 %, Margon, 48,76 %, Montouliers 51,45 %, Pardailhan, 54,74 % et Pierrerie, 34,5 %.

⁹⁸⁰ Fin 2013, à Pierrerie, un jeune militant FN Jean-Marie Delmotte, trente ans, décide de constituer une liste RMB, concurrente de celle du maire sortant et de celle de son adversaire, un conseiller municipal, pour tester ses chances et mesurer l'implantation réelle du FN dans sa commune. Il choisit de mener une campagne dynamique mais il entend s'imposer en respectant les usages villageois. Il prévient le maire sortant de son intention, présente un programme entièrement axé sur les intérêts villageois, etc. Sa réunion dans les locaux de la mairie avant le premier tour est un succès : « 150 personnes sont venues. Tous les gens importants du village, les représentants des anciennes familles, étaient là » (V. annexes p. 25) [Accès restreint]. Le 23 mars 2014 il obtient 45 voix (Id. p. 21). Sa liste est éliminée mais le 30 mars, 42 électeurs écrivent son nom sur la liste du maire sortant resté en lice. Lors de l'élection régionale le nombre des voix de la liste frontiste est également de 45 voix avec 34,4 % d'abstention.

4. L'évolution des votes FN au cours des différents types d'élection

L'inconvénient majeur d'une présentation chronologique et non thématique, est de ne pas hiérarchiser les faits présentés et de rendre difficile une vision d'ensemble. Toutes les consultations nationales ou intermédiaires se retrouvent alors traitées sur le même plan. Or les élections diffèrent tant par leur mode de scrutin, que par la nature et l'étendue des pouvoirs de l'élu et le territoire sur lequel ces pouvoirs s'exercent. Les électeurs ne s'y trompent d'ailleurs pas qui ne leur accordent pas la même attention. Il convient donc maintenant à ce stade de la recherche, de saisir les caractéristiques les plus marquantes de l'évolution des votes dans les communes-cible face à l'offre frontiste au travers des différentes élections nationales ou intermédiaires choisies pour cette étude afin de tenter d'en tirer des conclusions sur la réalité et la profondeur d'une implantation FN dans les villages ruraux de l'ouest héraultais au cours des trente années considérées.

Lors d'un travail précédent les habitants d'une commune de la zone littorale, Villeneuve-les-Béziers, avaient accepté en 2009 de répondre à un questionnaire sur le sujet⁹⁸¹. À la question : *À quelle élection vous semble-t-il indispensable de voter ?* Il avait été répondu majoritairement en faveur des présidentielles et des municipales. En second lieu venaient les régionales et les cantonales. Seulement ensuite se plaçaient les législatives. Les européennes apparaissaient de loin comme les moins suivies avec les referendums⁹⁸².

De par la place éminente de ce scrutin dans l'esprit des électeurs depuis l'élection du président de la République au suffrage universel, cette évolution des votes lors des élections présidentielles sera abordée en premier, l'étude des élections législatives, régionales et européennes se faisant ensuite et par comparaison.

4.1. L'évolution des votes FN lors des élections présidentielles

Cinq élections présidentielles se sont déroulées durant la période étudiée, celles de 1988, 1995, 2002, 2007 et 2012. Jean-Marie Le Pen est candidat pour quatre d'entre elles et Marine Le Pen, élue présidente du Front national en janvier 2011, l'est pour la dernière. Conséquence du choix constitutionnel du scrutin uninominal à deux tours, le candidat du Front national n'a pu réussir à accéder au second tour qu'une seule fois, le 5 mai 2002. Trois caractéristiques se dégagent de l'étude des scrutins.

4.1.1. Des votes en progression et un seuil minimum toujours supérieur à 10 % d'inscrits

En vingt-quatre ans, sur l'ensemble des communes-cible les votes marquent une progression significative et n'ont jamais été inférieurs en pourcentage à 12 % des suffrages et 10 % des inscrits.

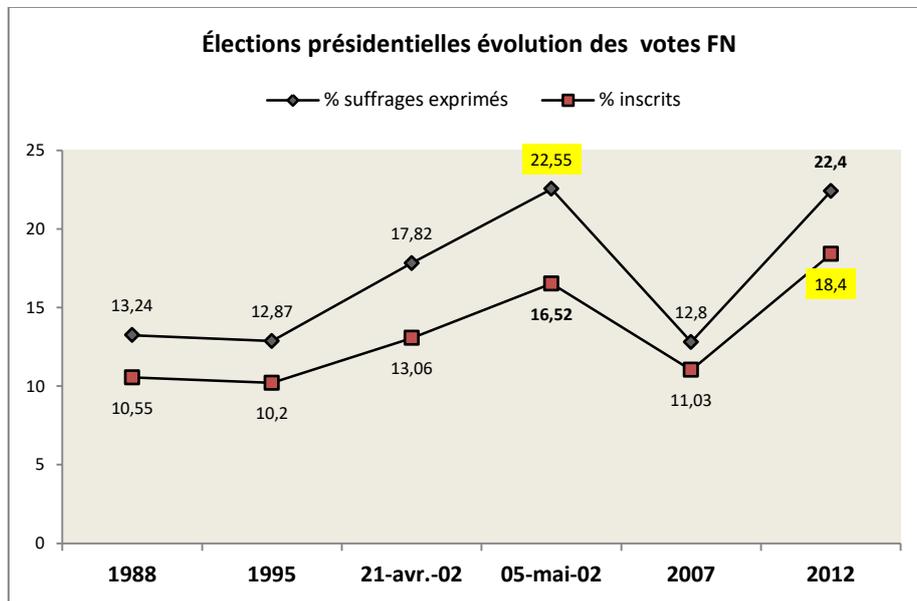
Lors de ces cinq consultations, le total des scores n'a jamais été inférieur à 12 % des suffrages exprimés. Il s'est élevé à près de 18 % le 21 avril 2002 et a dépassé les 22 % les 6 mai 2002 et 22 avril 2012⁹⁸³. Si l'on comptabilise les votes par rapport aux inscrits pour éviter les aléas des abstentions, on s'aperçoit que les pourcentages de vote n'ont jamais été en deçà des 10 % et que Marine Le Pen

⁹⁸¹ Crochet-Thery, Marie-Paule, *ibid.*, p.72 et 76.

⁹⁸² Dans cette étude la tranche d'âge 40 à 59 ans apparaissait comme la moins concernée par le fait électoral, mis à part les présidentielles et les municipales et celle des 25 -39 ans comme la plus favorable à un vote à la carte en fonction des enjeux. Une question sur les raisons de l'abstention mettait en évidence chez les hommes l'hostilité aux candidats pour près de 20 % et l'inutilité du vote pour 10 % des enquêtés. Seulement 5 % des femmes avaient choisi ces items.

⁹⁸³ 22,55 % le 6 mai 2002, 22,40 % le 22 avril 2012.

obtient en 2012 un meilleur résultat que son père dix ans auparavant. L'accroissement en voix et en pourcentages, est continu depuis 1995, hormis l'élection de 2007. Entre 1988 et 2012 les pourcentages ont été multipliés par 1,69 si l'on se réfère aux suffrages exprimés et 1,74 si l'on se réfère aux inscrits.



Graphique 85 : Évolution des votes FN Présidentielles 1988 - 2012

Il s'ensuit deux caractéristiques des votes frontistes :

4.1.2. L'existence d'un « noyau dur » de communes constitué dès l'origine qui s'agrandit progressivement

Dès 1988, vingt communes, soit près deux villages sur cinq⁹⁸⁴, donnent au Front national des scores au-dessus de 15 %. À l'échelle – réduite - des communes-cible, toutes ne sont pas de « très petits » villages. *Cabrerolles* compte 216 inscrits, *Aumes*, 253, *Pailhès*, 317 et *Causses-et-Veyran* 419. Onze vont se maintenir à ce niveau à toutes les élections sans exception. Cinq autres vont passer en deçà de cette barre seulement en 2007. Au fil des élections d'autres localités viennent grossir ce premier noyau. Leur nombre, jamais inférieur à 17, s'élève jusqu'à 30 en 2002⁹⁸⁵.

À partir de 1995 arrivent *Margon*, *Montesquieu* et *Saint-Étienne-Estréchoux*. Après 2002, viennent *Ferrals-La-Montagne*, *le Pradal*, *Pierrerie* et, si l'on excepte les votes de 2007, *Graisssac*, *Oupia*, *Roquessels* et *Vélieux*. À l'occasion des « grandes crues FN » que représentent les élections de 2002 et 2012, d'autres noms apparaissent qui montrent un possible basculement à terme de communes jusque-là hostiles : *Minerve*, *Saint-Vincent-d'Olargues* le 5 mai 2002. En 2012 s'y retrouvent *Le Soulié*, déjà à 14 % en 2002, et, encore sur la marge, *Félines-Minervois* et *Montouliers*. Le nom de la plupart de ces communes une fois cité, se retrouve ensuite mentionné lors des autres consultations⁹⁸⁶. Au total ce sont trente villages, soit 65 % des communes-cible, qui se retrouvent inscrits sur le tableau lors de l'élection de 2012

⁹⁸⁴ 43,48 % des communes-cible.

⁹⁸⁵ 28 en 2012.

⁹⁸⁶ Quelques communes ont un parcours différent. Brenas, présent dans le groupe de tête en 1988 et 1995 disparaît par la suite. L'explication tient sans doute à l'étroitesse du nombre des électeurs, autour de 40 inscrits, chiffre supérieur au nombre des habitants, et au déplacement de quelques individus. Durant ces deux scrutins J-M Le Pen obtient 6 voix qui lui assurent un score de 20 % des suffrages. En 2002 le vil-

Tableau 56 : Listes des communes à 15 % ou plus de votes FN lors des élections présidentielles 1988 - 2012

Présidentielle 1988	Présidentielle 1995	Présidentielle 2002	5 mai 2002	Présidentielle 2007	Présidentielle 2012
Aumes		Aumes	Aumes	<i>Aumes</i>	Aumes
Boisset	Boisset	Boisset	Boisset	Boisset	Boisset
Brenas	Brenas				
Cabrerolles	Cabrerolles	Cabrerolles	Cabrerolles	Cabrerolles	Cabrerolles
Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas
Causse-et-Veyran	Causse-et-Veyran	Causse-et-Veyran	Causse-et-Veyran		Causse-et-Veyran
Caussiniojols	<i>Caussiniojols</i>	Caussiniojols	Caussiniojols		Caussiniojols
		Cazedarnes	Cazedarnes		Cazedarnes
		Cébazan	Cébazan	<i>Cébazan</i>	Cébazan
	Celles				
					<i>Félines-Minervois</i>
		Ferrals-les-Montagnes	Ferrals-les-Montagnes	Ferrals-les-Montagnes	Ferrals-les-Montagnes
Ferrières-Poussarou	Ferrières-Poussarou	Ferrières-Poussarou	Ferrières-Poussarou	Ferrières-Poussarou	Ferrières-Poussarou
Fouzilhon	Fouzilhon	Fouzilhon	Fouzilhon	Fouzilhon	Fouzilhon
		Graissessac	Graissessac		Graissessac
Lavalette	Lavalette	Lavalette	Lavalette	Lavalette	Lavalette
		La Livinière	La Livinière		La Livinière
		Le Pradal	Le Pradal	Le Pradal	Le Pradal
			<i>Le Soulié</i>		Le Soulié
	Margon	Margon	Margon	Margon	Margon
			Minerve		
Montels	Montels	Montels	Montels	Montels	Montels
	Montesquieu	Montesquieu	Montesquieu	Montesquieu	Montesquieu
					<i>Montouliers</i>
	<i>Oupia</i>	Oupia	Oupia		Oupia
Pailhès	Pailhès	Pailhès	Pailhès	Pailhès	Pailhès
		Pierrerie	Pierrerie	<i>Pierrerie</i>	Pierrerie
Poilhes	Poilhes	Poilhes	Poilhes	Poilhes	Poilhes
Rieussec	Rieussec			Rieussec	<i>Rieussec</i>
Romiguières	Romiguières	Romiguières	Romiguières	Romiguières	Romiguières
			Roquebrun		
		Roquessels	Roquessels		Roquessels
	St-Étienne Estréchoux	St-Étienne Estréchoux	S ^t Étienne-Estréchoux	S ^t -Étienne-Estréchoux	St-Étienne Estréchoux
			S ^t -Vincent-d'Olargues		
	St-Géniès-de-Varensal				
Vailhan					Vailhan
Valmascle	Valmascle	Valmascle	Valmascle	Valmascle	Valmascle
Verreries-de-M.		Verreries-de-M.	Verreries-de-M.		
Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault		Usclas-d'Hérault
			Vélieux		Vélieux
Villeneuve					

Les communes en grisé ont un pourcentage de voix FN compris entre 14 % et 15 %.

Outre son accroissement au fil du temps ce groupe de communes présente deux particularités : Des scores assidûment élevés dans certaines communes et une tendance régulière à l'accroissement de leur nombre.

lage perd 4 inscrits et, hasard ? se retrouve avec 2 voix frontistes au premier tour et 3 au second, des chiffres qu'il va conserver lors des autres scrutins. Les mêmes causes expliquent la présence à l'occasion de l'élection présidentielle de 1995 de *Celles*, l'une des communes parmi les plus imperméables au vote FN. En 1988 la commune comptait 21 inscrits et n'avait accordé aucune voix au président du FN. En 1995 elle en compte 28 et lui accorde 3 voix soit 15,78 % des suffrages. En avril 2002, la perte de 2 voix la fait rétrograder à 5,5 % des suffrages. Redescendue par la suite à 23 inscrits, elle oscille désormais entre 0 et une voix. Il s'agit là en fait d'épiphénomènes sans véritable importance pour l'ensemble des communes-cible.

4.1.3. Le niveau élevé des scores des communes en tête du classement dès 1984.

Tableau 57 : Listes des communes à scores FN élevés Elections présidentielles 1988 - 2012

1988	FN %	1995	FN %	21 avril 2002	FN %	5 mai 2002	FN %	2007	FN %	2012	FN %
Lavalette	40	Ferrières P	28,6	Margon	35	Romiguières	52,94	Montels	30,13	Valmascle	36,95
Ferrières P	38,6	Margon	27,5	Montels	34,2	Montels	49,11	Fouzilhon	27,45	Montels	36,88
Romiguières	35,7	St-Étienne E	25,6	Usclas-d'H	31,6	Lavalette	41,46	Romiguières	25	Fouzilhon	33,75
Usclas-d'H.	27,3	Fouzilhon	25,4	Boisset	31	Boisset	35,71	Montesquieu	21,15	Carlencas-et-Levas	33,33
Fouzilhon	26,2	Lavalette	25	S ^t Étienne -E	29,9	Margon	35,54	S ^t Etienne -E	21,11	Romiguières	33,33
Montels	25,9	Brenas	23,1	Fouzilhon	28,9	Vélieux	35,29	Boisset	20,51	Roquessels	31,34
Caussiniojous	24,4	Montels	22,1	Lavalette	27,9	Carlencas-et-L	35	Valmascle	20,41	Poilhes	30,34
Valmascle	24,3	Poilhes	20,9	Romiguières	27,3	Usclas-d'H	32,62	Lavalette	20,41	Margon	29,91
Boisset	22,6	Usclas-d'H	20,3	Pailhès	27,1	Poilhes	32,35	Pailhès	20,22	Lavalette	29,55
Cabrerolles	22,2	Carlencas-et-L	19,6	Valmascle	26,5	S ^t Étienne -E	30,46	Rieussec	18,46	Caussiniojous	28,89

4.1.4. Une représentativité au sein des communes-cible croissante

Il importe en effet ne pas se fier au seul accroissement quantitatif mais d'apprécier l'importance des votes des villages figurant au tableau par rapport au total des votes exprimés par les communes-cible afin de connaître leur représentativité au sein de cet ensemble. Celle-ci s'affermirait avec le temps, hormis en avril 2007. Ainsi 477 votes avaient été comptabilisés en faveur de Jean-Marie Le Pen en 1988 sur 6 477 suffrages exprimés, 1291 sont dénombrés en mai 2002 sur 6 265 et 1442 en 2012 sur 7 649. Les votes frontistes des vingt communes de 1988 représentent 7,33 % du total des suffrages exprimés dans les quarante-six communes-cible. Ils en représentent 7,06 % en 1995, 15,03 % le 21 avril 2002 et 20,61 % le 5 mai, 6,14 % en 2007 et 18,85 % en 2012, ce qui pourrait préfigurer un palier autour de 20 %.

4.1.5. Une diminution progressive des communes à faible pourcentage

En parallèle de l'accroissement des communes-cible, au fil des élections, se raréfie le nombre des communes où le Front national n'atteint pas 10 % de suffrages exprimés. Elles étaient quatorze en 1988, elles sont trois en 2012. Et ce, alors même que le nombre des communes en situation intermédiaire (entre 15 % et 10 %) oscille entre 28 % en 1988 et 2012 et 18 % en avril 2002.

4.1.6. Pas de droitisation des votes pour l'ensemble des communes

Les progrès du vote FN n'ont pas entraîné un phénomène de droitisation de l'ensemble des communes-cible analogue à celui que l'on peut constater dans les communes du littoral. L'indicateur adopté pour le démontrer a été le choix de vote au second tour des électeurs des communes où les votes frontistes étaient supérieurs à 15 %.

Le 8 mai 1988 sur les vingt communes concernées, douze avaient privilégié les candidats de droite en avril 1981⁹⁸⁷ et huit ceux de gauche⁹⁸⁸. Sans surprise les communes de droite votent pour Jacques Chirac et sept des communes classées à gauche choisissent François Mitterrand. À Lavalette les deux candidats sont arrivés à égalité.

⁹⁸⁷ Le Soulié parmi les communes classées à droite restera dans le groupe des communes défavorable au FN jusqu'en 2012.

⁹⁸⁸ Aumes (D), Boisset (D), Brenas (D), Cabrerolles (D), Carlencas-et-Levas (D), Causses-et-Veyran (G), Caussiniojous (D), Ferrières Poussarou (D), Fouzilhon (G), Lavalette (G), Montels (D), Pailhès (G), Poilhes (G), Rieussec (D), Romiguières (D), Usclas-d'Hérault (D), Vailhan (G), Valmascle (G), Verrières-de-Moussans (G), Villeneuve (D).

Le 7 mai 1995, sur les quatre communes toujours sur la liste qui avaient choisi François Mitterrand en 1988, trois choisissent Lionel Jospin⁹⁸⁹. À *Fouzilhon*, Jacques Chirac l'emporte mais d'une seule voix. Quant aux cinq communes nouvelles, trois⁹⁹⁰ votent massivement pour Lionel Jospin, en concordance avec leur vote de 1988. Les deux autres⁹⁹¹ pour Jacques Chirac comme elles l'avaient fait lors de l'élection précédente. Pas plus qu'en 1988 les votes obtenus par Jean-Marie Le Pen lors du premier tour n'ont entraîné un glissement vers la droite au second tour.

Le 21 avril 2002, vingt-huit communes-cible, accordent plus de 15 % des suffrages au président du FN. L'élimination de Lionel Jospin avant le second tour empêche toute analyse de l'évolution du rapport droite/gauche. L'examen des votes, obtenus le 7 mai 1995 dans les dix villages qui figurent en 2002 pour la première fois sur le tableau montre que huit avaient voté en faveur de Lionel Jospin⁹⁹². Deux⁹⁹³ avaient préféré Jacques Chirac.

En 2007 sur les dix-sept communes ayant voté à plus de 15 % pour Jean-Marie Le Pen, onze d'entre elles sont présentes sur le tableau depuis 1988⁹⁹⁴. Des communes nouvellement comptabilisées en 2002 ne restent que *Ferrals-les-Montagnes* et *Le Pradal*.

L'examen des votes des localités apparues en 1995 et en 2002 montre que Ségolène Royal l'emporte dans huit communes⁹⁹⁵, et Nicolas Sarkozy dans six⁹⁹⁶. En 1988 ces villages, avaient voté en faveur de François Mitterrand, à l'exception de *Le Pradal* où les deux candidats étaient arrivés à égalité et de *Montesquieu* qui avait choisi Jacques Chirac.

En 2012 vingt-huit communes votent pour Marine Le Pen à plus de 15 %. Réapparaissent sur le tableau toutes les communes recensées une première fois en 2002 auxquelles s'ajoutent *Le Soulié* et *Vailhan* comptabilisés une première fois en 1988. Le 6 mai 2012 la répartition des suffrages est légèrement à l'avantage de François Hollande qui remporte quinze communes⁹⁹⁷ contre treize à Nicolas Sarkozy⁹⁹⁸. Si l'on considère qu'en 1988 huit d'entre elles avaient voté pour Jacques Chirac et que les deux candidats avaient fait des scores égaux à Lavalette, le déplacement des voix au bénéfice du candidat de la droite intéresse seulement trois villages, *Margon*, *Pailhès*, *Poilhaes*⁹⁹⁹. Au vu de ces résultats il n'est pas possible de parler d'une « droitisation » générale. Il est cependant plausible qu'une attitude de rejet à l'égard de l'ancien président de la République explique la récupération par le candidat socialiste d'un certain nombre de communes qui avait choisi Nicolas Sarkozy en 2007¹⁰⁰⁰, telles *Cazedarnes*, *Montesquieu* ou *Pierrerrue*.

⁹⁸⁹ Causses-et-Veyran, Fouzilhon, Pailhès et Poilhaes.

⁹⁹⁰ Celle, Margon et Saint-Géniès-de-Varensal.

⁹⁹¹ Montesquieu et Rieussec.

⁹⁹² Cazedarne, Cébazan, Ferrals-les-Montagnes, Graissessac, La livinière, Pierrerrue, Oupia et Verreries-de-Moussans.

⁹⁹³ Le Pradal et Roquessels.

⁹⁹⁴ Boisset, Cabrerolles, Carlencas-et-Levas, Ferrières-Poussarou, Fouzilhon, Lavalette, Montels, Pailhès, Poilhaes, Rieussec et Romiguières.

⁹⁹⁵ Cébazan, Ferrals-les-Montagnes (63,72 %), Graissessac, Saint-Étienne-Éstréchoux, Saint-Géniès-de-Varensal (72,73 %), Oupia, Roquessels et Verrières-de-Moussans (70,65 %).

⁹⁹⁶ Cazedarnes, La Livinière, Le Pradal, Margon, Montesquieu, et Pierrerrue.

⁹⁹⁷ Causse-et-Veyran, Cazedarnes, Cébazan, Ferrals-les-Montagnes, Fouzilhon, Graissessac, La Livinière, Le Pradal, Montels, Montesquieu, Pierrerrue, Oupia, Saint-Étienne-Éstréchoux, Vailhan et Valmascle.

⁹⁹⁸ Aumes, Cabrerolles, Carlencas-et-Levas, Caussignojouls, Ferrières-Poussarou, Lavalette, Le Soulié, Margon, Pailhès, Poilhaes, Romiguières, Roquessels et Usclas-d'Hérault.

⁹⁹⁹ Romiguières qui avait en 2002 choisi Jean-Marie Le Pen à 52, 94 % (9v/17) vote en 2007 pour Jacques Chirac à 68,75 % (11v/16) et Nicolas Sarkozy à 62,50 % (10v/16) François Hollande a récupéré une voix par rapport à Ségolène Royal.

¹⁰⁰⁰ Une attitude de rejet envers Nicolas Sarkozy pourrait expliquer une curiosité de ce scrutin. Il s'agit du vote en faveur de François Hollande de la commune de Montels dont l'une des caractéristiques est d'avoir

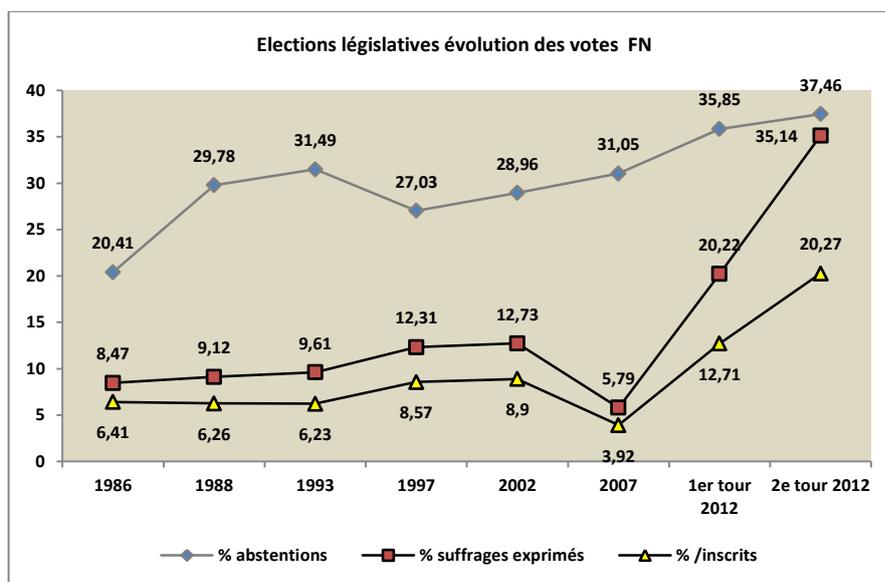
4.2. L'évolution des votes FN lors des élections législatives

Il s'agit d'élections nationales à l'instar des élections présidentielles. La désignation des députés dans le cadre de circonscriptions de l'ordre de quelques cantons, induit toutefois une connaissance plus directe des candidats par l'électeur. Celle-ci peut interférer dans le vote surtout si les aspirants députés bénéficient d'une notoriété locale acquise dans l'exercice d'autres fonctions électives.

Sept élections législatives ont lieu durant la période étudiée (1986, 1988, 1993, 1997, 2002, 2007 et 2012). Toutes ne se sont pas déroulées selon le même mode de scrutin. Celle du 16 mars 1986 l'est au scrutin proportionnel à un tour¹⁰⁰¹ dont la circonscription est le département. Les autres le sont au scrutin uninominal à deux tours dans le cadre d'un découpage départemental en plusieurs circonscriptions. De 1986 à 2010 le découpage électoral répartit les communes-cible dans deux circonscriptions : la quatrième pour six d'entre elles et la cinquième circonscription qui, à la suite d'un nouveau découpage en 2010¹⁰⁰², finit par les contenir toutes. Enfin, les variations de calendrier électoral qui eurent lieu, en modifiant la place de ce scrutin par rapport à l'élection présidentielle, ne sont pas sans incidence sur leur portée dans l'esprit des électeurs et donc sur leur choix de vote. Hormis le scrutin de 2012 l'étude ne porte que sur les premiers tours des élections, aucun candidat FN n'ayant pu jusqu'à cette date accéder au second tour, même dans le cadre d'une triangulaire, dans les circonscriptions concernant les communes-cible.

L'étude de l'évolution des votes met en évidence :

4.2.1. L'existence de deux périodes inégalement réparties dans le temps



Graphique 86 : Évolution des votes FN Législatives 1986 - 2012

constamment voté à droite lors des élections présidentielles de 1981, de 1988, de 1995 et de 2007, la seconde étant une adhésion précoce au vote FN dès l'élection européenne de 1984 et une place dans le groupe de tête avec des pourcentages pratiquement toujours supérieurs à 20 % des suffrages exprimés. Au soir du 22 avril 2012 le score de Marine Le Pen est de 36,88 %. Elle a recueilli 59 voix, François Hollande 39. Les trois candidats de droite en totalisent 28. Le score du Front de Gauche est de 25 voix. Le 6 mai 2012 avec 23 suffrages exprimés supplémentaires, François Hollande arrive en tête avec 80 voix contre 57 à son challenger. À moins d'imaginer que tous les abstentionnistes aient voté François Hollande, une partie des électeurs frontistes a sans doute fait pencher la balance.

¹⁰⁰¹ Loi 85-688 et L85-690 en date du 10 juillet 1985. Les départements qui n'étaient qu'un député continuent à le faire au scrutin uninominal à deux tours.

¹⁰⁰² Loi 2010-165 du 23 février 2010 ratifiant l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009.

Dans un contexte d'augmentation du nombre des abstentions qui coïncide avec la reprise du mode de scrutin uninominal à deux tours et qui s'accroît après 2002, on constate :

4.2.2. Des scores inférieurs à ceux obtenus par le FN lors des présidentielles jusqu'en 2007

Cet écart, de 5 points environ dès 1988, reste pratiquement stable jusque 2002 où il se creuse pour atteindre presque 10 points. Le Front national représente dans l'ensemble des villages moins de 10 % des suffrages exprimés jusqu'en 1997 avant d'enregistrer une hausse d'environ 3 points lors des scrutins de 1997 et de 2002 et de s'effondrer à moins de 6 % en 2007.

Si l'on considère les pourcentages obtenus par rapport aux inscrits et non par rapport aux suffrages exprimés pour ne pas tenir compte des variations de l'abstention tout en rendant compte de celles des inscrits¹⁰⁰³, on s'aperçoit que les pourcentages des votes lors des élections législatives ne sont jamais parvenus à atteindre la barre des 10 %. Même en 2002 le succès du président du FN est une réussite personnelle. Les scores obtenus par les candidats FN en juin restent sensiblement au même étiage que ceux obtenus lors du scrutin de 1997 dont les résultats, en hausse par rapport à 1993, relevaient sans doute d'autres causes parmi lesquelles on pourrait envisager les modifications de population dans certaines communes, des difficultés économiques et la généralisation de l'accès aux média de masse, radio et télévision pour l'ensemble des communes-cible.

4.2.3. Une remontée importante des voix et des scores en 2012

Le résultat obtenu par Marine Le Pen le 22 avril 2012, même s'il n'a pu lui permettre d'accéder au second tour, a visiblement eu un effet d'entraînement sur l'élection législative de juin. Les scores remontent à plus de 20 % le 10 juin 2012 et à 35 % une semaine plus tard. Seize points et demi (16,45) en pourcentage et près de 1 500 voix séparent les résultats de 2007 et ceux du second tour en 2012 et, si l'on fait la comparaison avec 2002, la différence s'élève à 1 129 voix alors que le nombre de suffrages exprimés est en baisse de 480 voix du fait des abstentions. Les partisans du Rassemblement Bleu Marine¹⁰⁰⁴ se sont mobilisés plus que la moyenne des habitants de leurs communes. Il y a là un effet de confiance en une possible victoire. C'est du moins ce qui ressort des conversations informelles au cours de réunions comme celle de la présentation officielle des candidats de l'Hérault pour les élections municipales de mars 2014 à l'Hôtel Imperator à Béziers en décembre 2013 ou au cours d'autres invitations reçues grâce à des contacts personnels¹⁰⁰⁵. Certains candidats aux municipales de mars 2014 tiennent des propos semblables¹⁰⁰⁶. Pour les militants, les sympathisants, ceux qui votent habituellement FN, 2012 est une date référence à partir de laquelle tout devient possible.

4.2.4. De 1986 à 2007 même présence de communes du noyau dur localisé lors des présidentielles mais en nombre inégal selon les scrutins

¹⁰⁰³ En baisse durant toutes les années 1990 (8 313 inscrits en 1986, 7939 en 1997) et en hausse par la suite (9 317 inscrits en 2012).

¹⁰⁰⁴ Créé par Marine Le Pen en mars 2012 et ainsi nommé parce plusieurs petits partis comme le SIEL (Souveraineté, Identité Et Liberté) en font partie, cette association sans véritable autonomie par rapport au FN est avant tout une plateforme électorale et un logo pour les candidats.

¹⁰⁰⁵ Invitation dont la provenance n'émanait pas du secrétariat du FN 34 mais qui avait été envoyée par un(e) militant(e) connu(e) lors de réunions.

¹⁰⁰⁶ Lors du premier contact téléphonique, les candidats pour les élections municipales des Aires, d'Hérépian, de Margon et de Pierrerue disent clairement que les bons résultats de Marine Le Pen dans leur commune les ont poussés à se déclarer candidats.

Toutes les communes où les votes pour des candidats frontistes sont égaux ou supérieurs à 15 % lors des élections législatives appartiennent au « noyau dur » repéré dès 1988 lors des élections présidentielles mais tous les villages de ce groupement ne se retrouvent pas obligatoirement à cet étiage lors des différentes élections législatives. De 1986 à 2007 le nombre de villages à plus de 15 % de vote FN, communs aux deux élections est réduit et leur poids électoral reste marginal malgré une baisse du nombre de communes à moins de 10 %. Au cours de cette période on dénombre :

4.2.4.1. Un nombre croissant mais plus restreint de communes concernées

Les villages répertoriés votant à plus de 15 % des suffrages lors des élections présidentielles sont plus nombreux que ceux dénombrés pour les législatives.

Tableau 58 Listes comparées des communes à votes FN élevés Élections présidentielles et législatives 1988 - 1993

Présidentielles 1988	%	Législatives 1986	%	Législatives 1988	%	Législatives 1993	%
Aumes	15,79	Aumes	15,38	Boisset	15,79	Boisset	21,74
Boisset	22,56	Boisset	29,03	Carlencas-et-Levas	33,33	Brenas	26,92
Brenas	20	Brenas	19,35	Ferrières-Poussarou	32,56	Celles	24
Cabrerolles	22,16	Ferrières Poussarou	26,67	Fouzilhon	19,72	Ferrals-les-Montagnes	17,19
Carlencas-et-Levas	16,67	Montels	18,27	Montesquieu	24,14	Ferrières-Poussarou	20,83
Causse-et-Veyran	17,52	Pailhès	16,74	Rieussec	16,22	Fouzilhon	20,83
Caussiniojous	24,44	Romiguières	61,11	Romiguières	61,54	Margon	16,81
Ferrières Poussarou	38,59	Usclas-d'Hérault	25,4	Usclas-d'Hérault	26,45	Montels	15,48
Fouzilhon	26,19	Valmascle	17,64			Montesquieu	17,24
Lavalette	40					Romiguières	18,75
Montels	25,88					Usclas-d'Hérault	19,42
Pailhès	20,85						
Poilhaes	18,63						
Rieussec	19,05						
Romiguières	35,71						
Usclas-d'Hérault	27,27						
Vailhan	15,73						
Valmascle	24,32						
Verreries- de-Moussans	15,38						
Villeneuveville	16,9						

Votes FN supérieurs à 15 %

Comme le montre le tableau, neuf de ces communes lors du scrutin de liste de 1986 avaient déjà choisi la liste menée par Jean-Claude Martinez à plus de 15 %. Lors de l'élection de 1988, provoquée par la dissolution de la Chambre par François Mitterrand après sa réélection, sur les huit communes ayant voté à plus de 15 % dans la quatrième et la cinquième circonscription, sept avaient été comptabilisées à ce niveau un mois plus tôt, seuls les scores différaient. C'est encore le cas en 1993 pour huit villages sur onze. Sept communes du « noyau dur » sur vingt sont présentes dans toutes les élections législatives de 1986 à 1993.

La comparaison entre le premier tour des élections présidentielles et celui des élections législatives entre 1995 et 2002 n'infirme pas le constat précédent.

Tableau 59 Listes comparées des communes à votes FN élevés Élections présidentielles et législatives 1995 - 2002

Présidentielles 1995	% FN	Législatives 1997	%FN	Présidentielle 21 avril 2002	% FN	Législatives 2002	%
Boisset	16,67	Berlou	20	Aumes	23,96	Aumes	20,38
Brenas	23,08	Boisset	22,22	Boisset	31,03	Boisset	33,33
Cabrerolles	16,22	Cabrerolles	18,29	Cabrerolles	15,48	Causse-et-Veyran	18,21
Carlencas-et-Levas	19,57	Carlencas-et-Levas	28,89	Carlencas-et-Levas	26,32	Fouzilhon	22,68
Causse-et-Veyran	15,87	Caussiniojous	23,88	Causse-et-Veyran	22,38	Lavalette	33,33
Celles	15,78	Celles	15,38	Caussiniojous	15,28	Margon	26,71
Ferrières Poussarou	28,57	Ferrals-les-Montagnes	18,42	Cazedarnes	19,17	Montels	31,13
Fouzilhon	25,43	Ferrières-Poussarou	22,22	Cébazan	19,75	Pailhès	20,42
Lavalette	25	Fouzilhon	28,57	Ferrals-les-Montagnes	15	Poilhaes	23,3
Margon	27,48	Lavalette	17,95	Ferrières-Poussarou	16,33	Romiguières	23,53
Montels	22,12	Margon	23,08	Fouzilhon	28,93	S ^t -Étienne-Estréchoux	21,48
Montesquieu	19,51	Montels	25,07	Graissessac	16,05	Usclas d'Hérault	21,43

Pailhès	15,5	Pierrerue	16,3	La Livinière	15,61
Poilhaes	20,92	Poilhaes	23,13	Lavalette	27,91
Rieussec	17,78	Rieussec	15,79	Le Pradal	17,17
Romiguières	17,64	Romiguières	25	Margon	35
St-Étienne Estréchoux	25,63	S ^t -Étienne-Estréchoux	25,14	Montels	34,19
St-Géniès-de-Varensal	16,13	Vieussan	19,7	Montesquieu	18,37
Usclas-d'Hérault	20,34			Oupia	20,78
Valmascle	16,67			Pailhès	27,09
				Pierrerue	16,22
				Poilhaes	22,7
				Romiguières	27,25
				Roquessels	18,45
				S ^t -Étienne-Estréchoux	29,94
				Usclas-d'Hérault	31,62
				Valmascle	26,53
				Verreries-de-Moussans	19,77

Les communes inscrites en 1995 mais non retrouvées à plus de 15 % en 1997 sont en grisé.

À l'occasion de l'élection inopinée de 1997 quelques communes font leur apparition tandis que d'autres disparaissent mais près de 80 % des villages décomptés alors avaient déjà voté pour Jean-Marie Le Pen deux ans auparavant. Quant aux douze communes nouvelles en juin 2002, cinq d'entre elles étaient déjà listées en 1986¹⁰⁰⁷. Les autres se retrouvent comptabilisées lors des présidentielles de 1988 ou de 1995.

4.2.4.2. Le poids électoral marginal des communes recensées

Lors des premières consultations le nombre des communes concernées passe de neuf en 1986 et 1988, à douze en 1993 mais il s'agit de très petits villages. La majorité d'entre eux ne compte pas cent inscrits et aucun ne dépasse les deux cents. Leur poids électoral est négligeable par rapport à celui de l'ensemble des communes-cibles. Avec 168 voix, les communes à plus de 15 % de votes frontistes représentent 2,7 % des suffrages exprimés en 1986. Elles n'en représentent plus que 1,65 % en 1988 et 2,19 % en 1993. En 1997, même s'il a progressé, le nombre de communes où le Front national recueille 15 % ou plus des suffrages, représente 6,32 % des suffrages exprimés en 1997 et 6,82 % en 2002. Avant même l'effondrement des voix en 2007 quand une seule commune, *Boisset*, 45 inscrits, est au-dessus de 15 %, ces pourcentages montrent la faiblesse et les failles d'une implantation qui aille au-delà des scores réalisés par Jean-Marie Le Pen tout en renforçant l'impression dégageée lors de l'étude des présidentielles d'un succès avant tout personnel du président du Front national.

4.2.4.3. La baisse du nombre de communes votant à moins de 10 %

Le seul phénomène en faveur d'un processus d'implantation est la baisse régulière du nombre de communes où les votes sont inférieurs à 10 %, avec un laminage plus rapide de celles votant pour un candidat FN à moins de 5 %. En baisse continue durant les trois premiers scrutins, la situation se rétablit en 1997 et 2002, sans atteindre toutefois les chiffres de 1986. Les résultats du premier tour de 2007¹⁰⁰⁸ qui voient 80 % des communes-cible passer sous la barre des 10 %, ne constituent qu'un accident dans une tendance générale à la diminution du nombre des villages à faibles scores frontistes.

¹⁰⁰⁷ Aumes, Boisset, Montels, Pailhès, Romiguières et Usclas-d'Hérault.

¹⁰⁰⁸ En 1986 28 communes avaient un score inférieur à 10 % dont 17 un score inférieur à 5 % des suffrages. Deux villages n'avaient accordé aucune voix à la liste frontiste. En 1988 les chiffres étaient respectivement de 24, de 10 et de 1 à zéro suffrage. En 1993 ils étaient de 28, de 8 et de 2. En 1997 ils étaient redescendus à 18, 7 et 2. En 2002, ils remontaient à 21, 11 et 2 et en 2007 leur nombre atteignait 37 en deça de 10 %, 21 en deça de 5 % et 7 sans vote FN. Quatre communes, jusque-là parmi les plus favorables aux candidats FN se trouvent listées cette année là. Poilhaes et Usclas-d'Hérault sont à moins de 10 % et Caussignojouls et Ferrières Poussarou sont à moins de 5 %.

4.2.5. Le retournement de 2012

Il se manifeste dès 2011 mais c'est en 2012 qu'il apparaît clairement lors des élections législatives de juin. On constate alors :

4.2.5.1. Une brusque remontée du nombre des votes en faveur du Rassemblement Bleu Marine

La situation s'est complètement retournée par rapport à 2007. Vingt-sept communes ont voté à des pourcentages supérieurs à 15 % en faveur de la candidate du Rassemblement bleu Marine dont sept le font à plus de 30 %¹⁰⁰⁹. Dix communes seulement sont en deçà de 10 % de suffrages¹⁰¹⁰ et Constance Calandri, vingt ans, étudiante sans expérience politique, se retrouve au second tour, seule candidate face au député sortant, le socialiste Kléber Mesquida. Le 17 juin Constance Calandri est battue mais elle a engrangé 705 voix supplémentaires. Son score est de 35,14 % en suffrages exprimés soit 20,37 % des inscrits. En voix et en pourcentage par rapport aux inscrits, ses résultats surpassent ceux de Marine Le Pen lors de la présidentielle¹⁰¹¹. Quatre-vingt-neuf pour cent des communes¹⁰¹² ont choisi la candidate « Bleu Marine » à plus de 15 %. Trente-trois l'ont fait à plus de 25 %, treize à plus de 30 % et quatre lui ont donné la majorité des suffrages¹⁰¹³. Seules dans trois communes ses scores sont en deçà de 10 %¹⁰¹⁴. Les villages ruraux semblent avoir basculé. Leurs scores rattrapent ceux du département de l'Hérault (22,28 % au premier tour).

4.2.5.2. Un effondrement du nombre de communes à moins de 10 % de votes frontistes

Le 10 juin 2012 dix communes sont en deçà des 10 % dont trois en deçà de 5 % et deux sans vote favorable. Le 17 juin il ne reste que deux villages à moins de 10 % dont un sans suffrage favorable. Le tableau des communes votant à moins de 10 % rend visible à la fois une évolution à la baisse sur le long terme, accréditant la thèse d'une banalisation progressive du vote FN dans le monde rural, et l'effondrement en 2012 du nombre des communes jusque-là réfractaires.

Tableau 60 : Listes des communes à moins 10 % de votes FN lors des élections législatives de 1986 à 2012

1986	1988	1993	1997	2002	2007	10/06/2012	17/06/2012
		Aumes	Aumes*		Aumes		
Berlou*	Berlou*	Berlou*	Berlou	Berlou*	Berlou*		
	Brenas			Brenas*	Brenas**		
Cabrerolles		Cabrerolles			Cabrerolles		
Carlencas-et-Levas		Carlencas-et-Levas*					
Cassagnoles*	Cassagnoles*	Cassagnoles *	Cassagnoles	Cassagnoles *	Cassagnoles**	Cassagnoles**	Cassagnoles
					Causses-et-Veyran		
Caussiniojous		Caussiniojous			Caussiniojous*		

¹⁰⁰⁹ Carlencas-et-Levas a voté FN à 44,64 % avec une abstention inférieure à la moyenne des communes, 31,33 %.

¹⁰¹⁰ Par ordre décroissant : Saint-Géniès-de-Varensal, Saint-Martin-de-l'Arçon, Montouliers, Ville-neuvette, Verreries- de-Moussans, Vailhan, Pardailhan, Rieussec et deux communes dans lesquelles le FN n'a pas obtenu de voix : Cassagnoles et Celles.

¹⁰¹¹ En avril 2012 Marine Le Pen recueillait 1713 voix. Son score par rapport aux inscrits s'élevait à 18,4 %.

¹⁰¹² 41 sur 46.

¹⁰¹³ Caussiniojous (56,45 %), Usclas-d'Hérault (53,52 %), Carlencas-et-Levas (51,85 %) et Le Soulié, (50,68 %).

¹⁰¹⁴ Cassagnoles, 3 voix 8,57 % des suffrages et Celles où le FN n'a obtenu aucun vote en sa faveur.

		Cazedarnes			Cazedarnes	
Cébazan*	Cébazan	Cébazan		Cébazan	Cébazan	
Celles**				Celles	Celles **	Celles** Celles **
Félines-M*	Félines-M		Félines-M	Félines-M	Félines-M	
Ferrals-les-M	Ferrals-les-M				Ferrals-les-M	
					Ferrières-Poussarou*	
Graissessac*	Graissessac	Graissessac	Graissessac		Graissessac	
La Livinière	La Livinière	La Livinière			La Livinière*	
Le Pradal*	Le Pradal*	Le Pradal		Le Pradal	Le Pradal*	
Le Soulié*	Le Soulié*	Le Soulié*	Le Soulié	Le Soulié	Le Soulié*	
Margon	Margon					
	Minerve*	Minerve	Minerve	Minerve	Minerve	
Montesquieu		Montouliers	Montesquieu	Montesquieu	Montesquieu	
Montouliers *	Montouliers **	Montouliers	Montouliers	Montouliers *	Montouliers*	Montouliers
Oupia	Oupia					
			Pailhès		Pailhès	
Pardailhan *	Pardailhan	Pardailhan	Pardailhan	Pardailhan*	Pardailhan **	
Pierrerrue	Pierrerrue	Pierrerrue*			Pierrerrue	
Poilhes	Poilhes				Poilhes	
Rieussec*				Rieussec	Rieussec**	Rieussec*
Roquebrun	Roquebrun	Roquebrun	Roquebrun*	Roquebrun	Roquebrun*	
Roquessels*	Roquessels	Roquessels*	Roquessels*	Roquessels	Roquessels	
S ^t Étienne-E		St Étienne-E.				
St-Géniès-de-Varensal*	S ^t -Géniès-de-Varensal	St-Géniès-de-Varensal	St-Géniès-de-Vaensalr	S ^t -Géniès-de-Varensal*	S ^t -Géniès-de-Varensal *	St-Géniès-de-V
St-Martin-de-l'Arçon*	St-Martin-de-l'Arçon*	St-Martin-de-l'A.	St-Martin-de-l'Arçon*	S ^t -Martin-de-l'Arçon**	S ^t -Martin-de-l'Arçon*	St-Martin-de-l'A.
St-Vincent-d'Olargues*	St-Vincent-d'Olargues*	St-Vincent-d'Olargues*	St-Vincent-d'Olargues*	S ^t -Vincent-d'Olargues*	S ^t -Vincent-d'Olargues*	
					Usclas-d'Hérault	
		Vailhan	Vailhan	Vailhan*	Vailhan	Vailhan
		Valmascle*			Valmascle*	
Vélieux*	Vélieux*	Vélieux*	Vélieux*	Vélieux	Vélieux**	
		Verreries-de-M	Verreries-de-M		Verreries-de-M*	Verreries-de-M
Vieussan*	Vieussan*	Vieussan		Vieussan*	Vieussan*	
		Villeneuvevette		Villeneuvevette**	Villeneuvevette**	Villeneuvevette

* Communes à moins de 5 % de votes FN ; **Communes sans aucun vote favorable.

4.3. L'évolution des votes FN lors des élections régionales

Six élections régionales se sont déroulées de mars 1986 à mars 2014. Toutes ont eu lieu au scrutin de liste majoritaire, à un tour jusqu'en 1998 puis à deux tours à partir de 2004. Le scrutin de 1986, jumelé avec les élections législatives avait constitué une nouveauté électorale puisque, pour la première fois ; les conseillers régionaux allaient être élus au suffrage universel direct pour une durée de six ans. Le scrutin de liste et la circonscription départementale favorisent les candidats ayant acquis déjà une notoriété politique dans l'exercice d'un mandat local. Ce phénomène, accentué après la réforme de 2003, constitue un handicap pour les candidats frontistes mais représente un risque sérieux de perturbation des équilibres politiques locaux par déplacement des enjeux. L'affrontement de Jacques Blanc et de Georges Frêche pour la présidence de région en 1998 et en 2004, la volonté du même Georges Frêche, en lutte avec les instances de son parti, de conserver la présidence en 2010, ont illustré le phénomène en Languedoc-Roussillon comme on peut le voir en détail lors de l'étude de ces scrutins en première partie de travail. Les traces en sont visibles dans l'étude des votes frontistes¹⁰¹⁵.

¹⁰¹⁵ Le vote de Romigières le 28 mars 2004 est un bon exemple de déplacement des enjeux et de l'établissement d'une stratégie que l'on peut imaginer, vue la taille du village, élaborée après discussions entre habitants. Abonnée aux scores très élevés en faveur du Front national, en tête, en 1986, 1992, 1998 et le 14 mars 2004 avec 5 voix et 35,71 % des voix, la commune n'accorde à la liste Jamet qu'un seul suf-

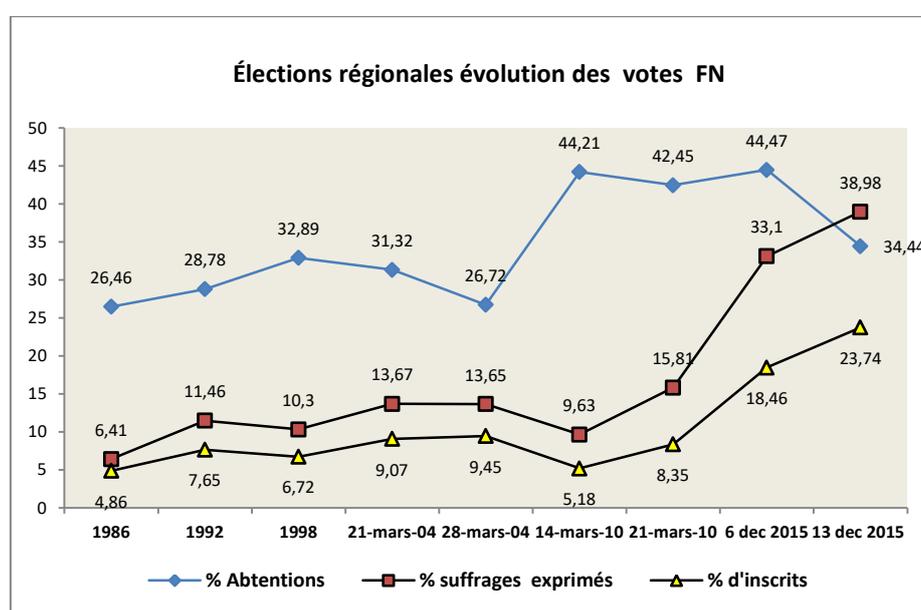
L'évolution des votes frontiste lors des élections régionales, sans méconnaître les différences, et en tout premier lieu celle liée aux procédures du vote, n'est pas sans rapport avec l'évolution observée lors des élections présidentielles

4.3.1. Les similitudes

Elles sont particulièrement visibles si l'on intègre l'étude des votes frontistes lors de l'élection régionale de décembre 2015, en principe hors cadre de cette étude. On y retrouve alors :

4.3.1.1. L'existence de deux périodes inégalement réparties dans le temps

Le graphique montre très clairement une rupture : un avant et un après le 21 mars 2010 dans un contexte de montée en puissance de l'abstention en deux paliers séparés par une brusque montée de 10 points à partir de 2010 : le premier de 1986 à 2004 autour de 30 % et le second au-delà de 40 % concomitant avec la poussée des voix frontistes.



Graphique 87 : Évolution des votes FN Elections régionales 1986 - 2015

Avant 2010 on assiste à une hausse progressive des voix en faveur de la liste des Jamet père puis fille en 2010, hausse qui reste toutefois en deçà des 10 % d'inscrits avant de culminer à près de 16 % des voix lors du second tour du scrutin. La baisse lors du premier tour de 2010 est en partie conjoncturelle dans la mesure où elle illustre les incidences sur les votes frontistes des conflits locaux de personnes¹⁰¹⁶. Elle met aussi en évidence une certaine démobilisation de l'électorat frontiste.

Des similitudes existent également par rapport aux élections législatives. Il est possible d'en remarquer trois :

frage une semaine plus tard. La liste de Jacques Blanc a obtenu 11 bulletins et 65 % des voix. Cela n'a évidemment pas suffi à sauver le président de région sortant des ambitions de son rival. Le 14 mars 2010 Romigières est à nouveau en tête du classement FN mais avec seulement 4 voix car seules 14 personnes sur 20 ont cette fois effectivement voté.

¹⁰¹⁶ En 2010, lors du premier tour, avec une abstention moyenne à 44,21 %, dans certaines communes avec un passé de gauche comme Poilhes ou Margon, la liste de France Jamet accuse une perte importante en voix et en pourcentage par rapport à 2004 tandis que la liste de Georges Frêche obtient respectivement 38,07 % des suffrages et 43,13 des suffrages.

4.3.1.2. L'existence de scores inférieurs à ceux obtenus par le FN lors des présidentielles jusqu'en 2004

Marginal en 1986 avec seulement 66 voix et 6,41 % des suffrages, le parti de Jean-Marie Le Pen améliore sa position dans les communes-cible à partir des élections de 1992. Son écart avec les présidentielles qui les précèdent est inférieur d'environ deux points en 1992 et en 1998, pour doubler en 2004 en comparaison avec les résultats obtenus le 21 avril 2002.

4.3.1.3. L'existence d'un « noyau dur » de communes en croissance mais en nombre et en représentativité limité

Ce sont les mêmes noms de communes qui se retrouvent dans les différents tableaux des élections et, comme dans le cas des élections législatives, elles sont à la fois moins nombreuses et leur poids électoral par rapport à l'ensemble des communes-cible demeure faible jusque 2010. Leur nombre croît de cinq villages en 1986 à vingt-quatre le 21 mars 2010. À cette date, un peu plus de la moitié des communes-cible votent à plus de 15% pour le FN.

En 1986 la somme des électeurs frontistes des villages cités sur le tableau est de 66 personnes. Sur un total de 6 306 électeurs ayant déposé un bulletin validé, ils représentent à peine un peu plus de 1 %. Leur pourcentage va croître au fur et à mesure de l'augmentation du nombre des communes concernées mais sans jamais dépasser 11 % avec deux baisses importantes en 1998 et lors du premier tour de 2010 où elles représenteront moins de 4 % du total des suffrages exprimés¹⁰¹⁷.

Tableau 61 Listes des communes à 15 % ou plus de votes FN lors des élections régionales de 1986 à 2015

1986	1992	1998	21 mars 2004	28 mars 2004	14 mars 2010	21 mars 2010
						Aumes
Boisset			Boisset	Boisset		
	Cabrerolles					Cabrerolles
	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas	Carlencas-et-Levas
	Causses-et-Veyran		Causses-et-Veyran	Causses-et-Veyran		Causses-et-Veyran
						Caussiniojols
						Cazedarnes
						Cébazan
	Ferrals-les-M ^{tagnes}	Ferrals-les-M ^{tagnes}	Ferrals-les-M ^{tagnes}			
Ferrières-Poussarou	Ferrières-Poussarou	Ferrières-Poussarou			Ferrières-Poussarou	Ferrières-Poussarou
				Graissessac		Graissessac
	Fouzilhon	Fouzilhon	Fouzilhon	Fouzilhon	Fouzilhon	Fouzilhon
	Lavalette	Lavalette	Lavalette	Lavalette		Lavalette
			La livinière			
	Le Pradal					Le Pradal
				Le Soulié	Le Soulié	Le Soulié
	Margon	Margon	Margon	Margon		
Montels	Montels	Montels	Montels	Montels	Montels	Montels
	Montesquieu		Montesquieu	Montesquieu	Montesquieu	Montesquieu
						Oupia
	Pailhès	Pailhès	Pailhès	Pailhès	Pailhès	Pailhès
						Pierrerie
		Poilhes	Poilhes	Poilhes	Poilhes	Poilhes
	Rieussec	Rieussec				
Romiguière	Romiguières	Romiguières	Romiguière		Romiguières	Romiguière
						Roquessels
	S ^t -Étienne-E.	S ^t -Étienne-E.	S ^t -Étienne-E	S ^t -Étienne-E.		S ^t -Étienne-E.
Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault	Usclas-d'Hérault
						Vailhan
			Valmascle	Valmascle		Valmascle
			Verreries-de-M			Verreries-de-M

Les communes en grisé ont un pourcentage de voix FN compris entre 14 % et 15 %.

¹⁰¹⁷ 1986 : 66 voix soit 1,16 % des suffrages exprimés ; 1992 : 282 votes soit 5,26 % des suffrages, 1998 : 209 votes, 3,95 % des suffrages, 14 mars 2004 : 431 votes 7,55 % des suffrages, 21 mars 2004 : 469 votes, 7,87 % des suffrages, 21 mars 2010 : 164 votes, 3,33 % des suffrages, 28 mars 2010 : 535 votes, 11,02 % des suffrages.

4.3.1.4. Une remontée des scores à partir de 2010

Le second tour des élections de 2010 inverse la tendance. Avant l'élection de 2012, cette avancée montre le maintien d'une assise pour un vote frontiste en zone rurale. Il a semblé nécessaire de dépasser les limites chronologiques de l'étude pour en voir les développements et ainsi conforter l'hypothèse de l'impact de l'arrivée de Marine Le Pen à la présidence du Front national en janvier 2011 et la création à des fins électorales du Rassemblement Bleu Marine comme facteur déterminant du retournement de la situation en faveur d'un vote FN dans les communes-cible.

Les chiffres sont éloquentes. Même si l'ampleur des abstentions a mécaniquement augmenté les pourcentages en suffrages exprimés, le 6 décembre 2015, la liste Louis Aliot obtient quasiment le même nombre de pourcentage d'inscrits (18,55 %) que celui obtenu en avril 2012 par Marine Le Pen (18,4 %). Le 13 décembre on assiste à une baisse des abstentions de dix points et à un accroissement en voix et en pourcentages de cette liste. L'étude par village montre qu'une meilleure mobilisation des électeurs a servi les intérêts frontistes. Sept communes ont ainsi dépassé les 50 % en suffrages exprimés¹⁰¹⁸. Cette mobilisation, au cœur des mots d'ordre du parti, relayé localement par les militants, a eu des résultats non seulement dans les communes où existaient déjà un pourcentage important d'électeurs frontistes comme *Margon* mais aussi dans les villages où le parti avait longtemps été tenu en échec comme *Rieussec* ou *Pardailhan*¹⁰¹⁹.

4.3.2. Les différences

Sans revenir sur la différence majeure que constituent leurs modes de scrutins, déjà citée à plusieurs reprises, on se contentera d'en évoquer deux.

4.3.2.1. Une montée des scores plus lissée jusqu'en 2010

La position des élections régionales sur le calendrier électoral les tient éloignées des élections présidentielles contrairement aux législatives de 1988, 2002 et 2007 qui reçoivent de plein fouet l'impact de scrutins antérieurs seulement de quelques semaines. Lorsque les élections régionales sont couplées avec d'autres consultations électorales, il s'agit de scrutins locaux. Les électeurs sont de ce fait moins sensibles à la tentation du vote utile qui explique largement le désastre pour le FN qu'ont représenté les élections législatives de juin 2007. Les courbes des élections régionales ne présentent donc pas de brusques ruptures de pentes.

4.3.2.2. Des taux d'abstentions plus importants à partir de 2010

On assiste à une accélération du nombre des abstentions en 2010, accentuée en 2015 avec des taux désormais supérieurs à 40 %. Plus de la moitié des électeurs ne s'est pas déplacée le 14 mars 2010 dans huit communes, dans sept le 21 mars. En majorité ce sont des villages où le FN réussissait de forts pourcentages¹⁰²⁰. L'examen du nombre des suffrages validés montre une baisse nette des votes frontistes par rapport à 2004, non rattrapée le 21. Ainsi à *Montels* la liste FN recueille 34 suf-

¹⁰¹⁸ Caussinijouls, Causses-et-Veyran, Le Pradal, Montels, Montesquieu, Pailhès et Valmascle.

¹⁰¹⁹ À Margon, 525 inscrits, le 13 décembre 2015, avec un nombre de suffrages exprimés en hausse de 72 bulletins validés, la liste Rassemblement Bleu Marine gagne 60 voix passant de 88 à 148. À Rieussec, 77 inscrits avec 5 voix exprimées de plus, la liste Aliot gagne 4 voix passant de 10 à 14. À Pardailhan, 137 inscrits, mais seulement 62 votes exprimés au premier tour, le Front national obtient 11 voix et 19 le 13 décembre avec 15 suffrages exprimés supplémentaires.

¹⁰²⁰ Ce sont par ordre décroissant : Roquessels, Saint-Étienne-Estréchoux, Le Soulié, Montels, Fouzilhon, Usclas-d'Hérault, Ferrals-les-Montagnes et Carlencas-et-Levas.

frages le 28 mars 2004, 27 le 14 mars 2010, 26 le 21 mars. À *Saint-Étienne-Estréchoux* les votes passent aux mêmes dates de 36 à 13 puis à 27. Le mouvement paraît assez général¹⁰²¹. Les électeurs frontistes paraissent être parmi les plus démotivés.

En 2015, on constate un changement. Les taux d'abstention restent très élevés dans toutes les communes - Sept villages ont toujours des taux supérieurs à 50 % d'abstention le 6 décembre 2015 - mais cette fois ce sont les communes où le FN peinait à obtenir des voix qui sont le plus concernées¹⁰²², à l'exception de *Roquessels*.

Le 13 décembre une mobilisation plus grande des électeurs réduit tous les taux en deçà de 50 % mais le même type d'échantillonnage se retrouve cette fois entre 40 % et 50 %. Ainsi *Pardailhan* passe de 54,74 % d'abstention - Le taux record des communes-cible - à 43,07 %. Il est par contre remarquable que toutes les communes du « noyau dur » dont les scores étaient parmi les plus élevés le 6 décembre, sont identifiées une semaine plus tard à des taux d'abstention compris entre 40 % et 30 % et que pour deux d'entre elles les taux soient encore plus bas¹⁰²³. Cette baisse de l'abstention qui s'accompagne d'un net accroissement en voix pour la liste de Louis Aliot montre une mobilisation effective des votants frontistes pour faire gagner leur parti¹⁰²⁴.

4.4. L'évolution des votes FN lors des élections européennes

Six consultations ont eu lieu entre celle de 1984 et celle de juin 2014. Toutes se sont déroulées selon le mode de scrutin proportionnel de liste à un tour, seule l'étendue de la circonscription a changé à partir de la consultation de 2004.

Les élections européennes de 1984 sont dans les communes-cible, le premier scrutin où le vote FN se manifeste visiblement, atteignant d'emblée 8,67 %, un score inférieur d'un point à celui des résultats nationaux mais très en dessous de celui atteint dans le département de l'Hérault où il dépasse les 15 %. Dans dix-sept villages sur quarante-six, la liste menée localement par Jean-Claude Martinez a obtenu plus de 10 % dont huit avec des scores supérieurs à 15 % des voix. Dans six d'entre eux les scores ont dépassé les 20 %.

Les votes frontistes lors des élections européennes présentent des caractéristiques propres qui laissent peu de possibilités de comparaison avec les élections législatives ou avec les élections régionales, qui partagent pourtant avec elles le même mode de scrutin.

4.4.1. Les spécificités des élections européennes

4.4.1.1. Une abstention très élevée dès 1984 qui augmente encore après 2004

Les scores de l'abstention se situent d'emblée autour de 40 % et, à partir de 2004, ils frôlent les 50 % qu'ils dépassent même en 2009. C'est durant vingt ans, en moyenne, dix points au-dessus des taux observés lors des législatives ou des régionales. Il faut attendre 2010 pour voir des taux équivalents lors des élections régionales.

¹⁰²¹ À Poilhes (49 % d'abstentions) les votes passent aux mêmes dates de 58 en 2004 à 32 puis 44 en 2010.

¹⁰²² Ce sont par ordre décroissant : Pardailhan, S^t-Vincent-d'Olargues, Roquessels, La livinière, Cassagnoles, Montouliers, Minerve et S^t-Martin-de-l'Arçon à 49,53 %.

¹⁰²³ Montesquieu, 18,46 % et Caussignojouls 26,21 %.

¹⁰²⁴ Avec un score total supérieur à 33 % La liste menée par Louis Aliot va faire entrer 40 conseillers au Conseil régional, le FN devenant le second groupe en importance d'élus.

Cette marque de désintérêt général pour des élections mal comprises, à propos d'une Europe bouc-émissaire de bien des politiques en campagne lors des autres élections, n'est propre ni aux communes-cible ni aux électeurs frontistes mais au vu des résultats du FN dans d'autres consultations électorales ayant eu lieu à peu d'intervalle, il semble évident qu'un certain nombre d'électeurs frontistes se retrouvent régulièrement parmi les abstentionnistes avant juin 2014.

4.4.1.2. Des résultats constamment médiocres durant 25 ans avant 2014

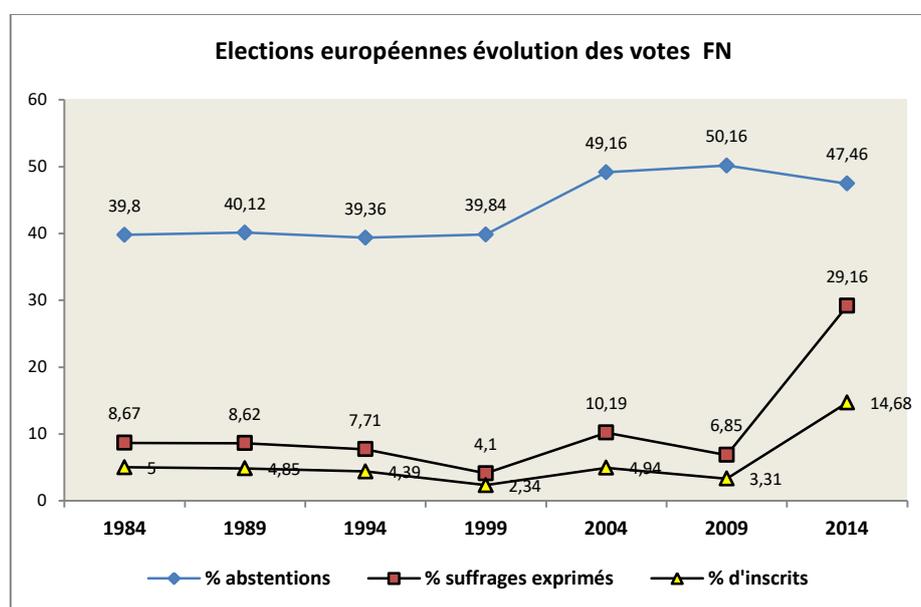
Il se peut aussi que le succès immédiat du CPNT en 1989, la concurrence des listes souverainistes en 1994 et en 1999, la scission mégrétiste ajoutée à la poussée villiériste et à la persistance des bons scores réalisés par les chasseurs et les Verts expliquent les mauvais résultats des listes frontistes. L'amélioration de 2004 n'est que passagère et le score de 10 % tient à la fois à une remontée effective des votes en leur faveur¹⁰²⁵ et à la hausse accrue des abstentions qui atteint plus de 49 %. Lors des élections de 2009 le nombre de votes pour la liste FN rechute. Durant vingt-cinq années le Front national n'a obtenu aux élections européennes que des résultats médiocres voire pires. En pourcentage d'inscrits il n'a jamais réussi à égaler les 5 % obtenus en 1884.

Deux éléments offrent toutefois des points de convergence avec les autres types d'élections.

4.4.2. Les similitudes avec les autres scrutins

4.4.2.1. L'existence de deux périodes inégalement réparties dans le temps

Le graphique montre clairement une rupture entre avant et après le 25 mai 2014



Graphique 88 : Évolution des votes FN Elections européennes 1984 - 2014

4.4.2.2. L'existence du même noyau dur réduit à quelques communes jusque 2014

Le faible nombre des votants en faveur des listes FN dans l'ensemble des communes-cible limite les scores supérieurs à 15 % à quelques communes parmi les plus fidèles apparues dès 1984 ou

¹⁰²⁵ Cette hausse permet au FN de récupérer en partie les voix perdues en 1999 et d'engranger quelques succès dans des villages jusque-là réticents, tel Le Soulié.

au milieu des années quatre-vingt-dix : huit en 1984, sept en 1989, huit en 1994, trois en 1999, dix en 2004, cinq en 2009. Un ensemble qui représente peu par au total des suffrages exprimés. Au mieux, en 2004, avec 171 voix, l'addition des votes de ces villages représente 4 % des votes comptabilisés.

Tableau 62 : Listes des communes à 15 % ou plus de votes FN lors des élections européennes de 1984 à 2014

1984	%	1989	%	1994	%	1999	%	2004	%	2009	%
						Boisset	23,53				
		Brenas	19,05	Brenas	24,14					Carlencas-et-L	17,07
Cabrerolles	15,22							Cabrerolles	15,96		
		Causses-et-V	15,27								
Caussiniojous	20,63	Caussiniojous	28	Caussiniojous	17,54			Caussiniojous	18		
Ferrières-P	36,73	Ferrières P	30,76	Ferrières-P	31,11						
				Fouzilhon	17,65	Fouzilhon	18,75	Fouzilhon	22,22	Fouzilhon	20,48
				Lavalette	18,42			Lavalette	32,5		
								Le Soulié	20		
				Margon	17,2			Margon	21,14		
Montels	28,35							Montels	23,61	Montels	21,74
Montesquieu	21,74									Montesquieu	21,21
Pailhès	15,69	Pailhès	20,67								
								Poilhaes	16,11		
				S ^t Étienne-d'E.	15,69						
Romiguières	71,42	Romiguières	28,57			Romiguières	16,67	Romiguières	22,22	Romiguières	25
		S ^t -Étienne-E.	16,9	S ^t -Étienne-E.	15,69			S ^t -Étienne-E	20,44		
Usclas-d'H	24,75										

4.4.3. L'élection du 25 mai 2014

Le contraste est d'autant plus grand avec les résultats obtenus le 25 mai 2014 où la liste Rassemblement Bleu-Marine, menée par Louis Aliot remporte dans les communes-cible près de 30 % des suffrages (29,16 %) dépassant de quatre points les scores obtenus dans la circonscription Sud-Ouest. Plus de 78 % des communes ont voté à plus de 15 %. *Montels* a donné à la liste menée par Louis Aliot 54,46 % des suffrages exprimés. Sept villages ont des scores à plus de 40 %¹⁰²⁶. Treize sont à plus de 30 %¹⁰²⁷.

Comme pour les élections législatives de juin 2012, le fait est à mettre en rapport avec l'accession de Marine Le Pen à la présidence de son parti en 2011. Les bons scores réalisés en 2012 par le FN grâce à sa plateforme électorale, le Rassemblement Bleu Marine, tant aux élections présidentielles que législatives a créé dans les communes-cible une dynamique favorable.

Ce succès doit aussi sans doute beaucoup à l'action de militants de terrain dont la mobilisation pour les municipales de mars, n'était pas retombée et qui voyaient dans ces élections un succès à portée de main, voire une revanche.¹⁰²⁸

Leur travail sur le terrain a eu pour résultat une meilleure mobilisation des sympathisants alors que les taux de l'abstention sont seulement à moins de trois points des taux record de 2009. Une comparaison avec les élections précédentes mettent en évidence cette mobilisation en comparant les votes dans trois villages du « noyau dur ». À *Montels* en 2009, avec une abstention à 50,54 %, 20 voix s'étaient portées sur la liste FN, en 2014, on en dénombre 55 avec une abstention à 41,99 %. À

¹⁰²⁶ Par ordre décroissant : Caussiniojous, Fouzilhon, Valmascle, S^t-Étienne-Estrechoux, Le Pradal, Margon et Montesquieu.

¹⁰²⁷ Par ordre décroissant : Usclas-d'Hérault, Causses-et-Veyran, Pierrerue, Poilhaes, Cébazan, Pailhès, Lavalette, Roquessels, Cabrerolles, Cazedarnes, Vailhan, Ferrières-Poussarou et Boisset.

¹⁰²⁸ « Ah vivement les européennes, pour une fois je les attends avec impatience » disait à la chercheuse un militant, Jean-François Roux, ancien candidat lors des cantonales de 2004 au canton de Clermont-l'Hérault, rencontré par hasard à Montpellier dans le local de campagne de France Jamet.

Caussinojous, en 2009, 47,71 % d'abstentions et seulement 3 votes frontistes, en 2014 leur nombre monte à 26 avec une abstention à 36,36 %. Enfin à *Fouzhillon*¹⁰²⁹, en 2009 on constate un taux d'abstention record à 54,01 % et 17 voix pour la liste FN. En 2014, ils sont 47 à la choisir. L'abstention est de 46,2 %.

4.5. L'évolution des votes FN lors des élections cantonales

Une comparaison de l'évolution des votes frontistes lors des élections cantonales avec celle observée dans d'autres types de scrutins précédemment étudiés, butte sur un certain nombre de difficultés. Certaines sont structurelles et tiennent aux spécificités du mode de scrutin comme la division des communes en deux groupes, à ses aléas tels les écarts de calendriers de vote pour le renouvellement des conseillers entre les cantons pour tenir compte d'un calendrier électoral trop chargé ou de la mise en place d'une réforme du mode de scrutin. D'autres tiennent au Front national lui-même qui ne présente pas toujours et partout des candidats. D'autres enfin dépendent de la représentation qu'ont les électeurs de leur intérêt à voter pour tel ou tel candidat.

Il reste cependant possible d'envisager quelques éléments de comparaison avec les élections régionales qui comme elles, visent l'élection de conseillers, chargés de désigner un exécutif local et d'exercer les responsabilités de leur mandat sur un territoire limité de l'espace national. Les particularités des élections cantonales vont faire l'objet d'un bref paragraphe avant d'en venir aux éléments possibles de comparaison.

4.5.1. Les spécificités relatives au mode de scrutin des élections cantonales et leur aléas

Les communes-cible, reclassées dans leurs cantons d'origine, se retrouvent jusque à la réforme induite par la loi du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires¹⁰³⁰, scindées en deux groupes inégaux par le nombre de communes qu'ils contiennent et par le nombre d'électeurs inscrits concernés¹⁰³¹.

Les dates de scrutins diffèrent d'un groupe à l'autre. Les vingt-et-une communes situées dans les cantons de Capestang, Clermont-l'Hérault, Murviel-lès-Béziers, Olargues, Saint-Chinian, Saint-Gervais-sur-Mare et La Salvetat-sur-Agout¹⁰³² ont été appelées à renouveler la moitié de leur conseil-

¹⁰²⁹ Ces trois communes sont celles où la liste Aliot a remporté les scores les plus élevés, respectivement 54,46 %, 48,15% et 47,47 %.

¹⁰³⁰ [Loi n° 2013-403 du 17 mai 2013](#) Cette loi modifie le calendrier électoral et refonde les modalités d'organisation des scrutins municipaux, intercommunaux et départementaux. Abrogeant les dispositions de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales qui avaient créé le conseiller territorial, elle proroge d'un an le mandat des conseillers généraux, des conseillers régionaux et des membres de l'Assemblée de Corse, afin que ces élections aient lieu en mars 2015 par renouvellement intégral. Les conseillers généraux, rebaptisés conseillers départementaux, sont élus au scrutin majoritaire binominal mixte. À partir de 2015 deux conseillers départementaux sont élus dans chaque canton, au scrutin majoritaire à deux tours. Les candidats se présentent devant le suffrage, constitués en binôme, chaque binôme étant obligatoirement composé d'une femme et d'un homme. Ce nouveau mode de scrutin s'accompagne un redécoupage des cantons dont le nombre est divisé par deux.

¹⁰³¹ La première série qui comprend les communes situées dans les cantons Capestang, Clermont-l'Hérault, Murviel-lès-Béziers, Olargues, Saint-Chinian, Saint-Gervais-sur-Mare et La Salvetat-sur-Agout ont un nombre d'inscrits supérieur de quelques centaines sur la seconde série.

¹⁰³² Berlou, Cabrerolles, Causses-et-Veyran, Caussinojous, Cazedarnes, Cébazan, Celles, Ferrières-Poussarou, Le Soulié, Montels, Montouliers, Pailhès, Pierrerie, Poilhes, Roquebrun, S^t-Génies-de-Varensal, S^t-Martin-de-l'Arçon, S^t-Vincent-d'Olargues, Valmascle, Vieussan et Villeneuve.

lers généraux en mars 1985, mars 1992, mars 1998, mars 2004 et mars 2011¹⁰³³. Les vingt-cinq villages situés dans les cantons de Bédarieux, Lunas, Montagnac, Olonzac, Roujan et Saint-Pons-de-Thomières¹⁰³⁴, l'ont été en septembre 1988, mars 1994, mars 2001 et mars 2008.

Le calendrier électoral fut modifié à trois reprises. Les élections prévues normalement en 1991 et en 2007 furent retardées d'une année. Quant à celles qui auraient dû permettre en 2013 le renouvellement par moitié des conseillers généraux de la seconde série de cantons, elles furent annulées pour permettre la mise en place de la réforme des élections départementales effectuée avec l'élection départementale des 22 et 29 mars 2015.

Les conditions de candidature furent modifiées pour tenir compte de la parité. En application de la loi du 31 janvier 2007, les candidats durent se présenter obligatoirement avec un suppléant de l'autre sexe¹⁰³⁵. Cette nouvelle disposition intervint pour l'élection cantonale de 2011 et ne concerna donc que la première série de communes.

Outre ces particularités électorales le poids des circonstances et des décisions réformatrices du pouvoir central, les élections cantonales présentent des caractéristiques de fait, en lien direct avec l'exercice du mandat de conseiller général.

4.5.2. *Les particularités des élections cantonales*

Deux spécificités de ce scrutin pèsent lourd dans le choix des électeurs. Il s'agit tout à la fois

4.5.2.1. **Du manque de renouvellement des conseillers généraux**

La grande longévité d'un mandat de conseiller général est un phénomène généralisé. Aucune loi ne limite les mandats successifs des conseillers élus une première fois. La réélection systématique des mêmes notables, le plus souvent maires du chef-lieu du canton où ils postulent, ou d'une autre commune de ce canton, est devenue une constante. Le renouvellement d'un siège se fait le plus souvent par la démission volontaire ou le décès du conseiller. Ce manque d'ouverture ajouté à la notabilité équivalente des autres concurrents est un obstacle redoutable pour les candidats frontistes d'autant qu'il s'agit d'élus de proximité, bien connus dans les villages où ils viennent régulièrement, tout comme le député, lors des cérémonies importantes de la vie communale.

4.5.2.2. **De l'emprise économique du conseil général sur les villages**

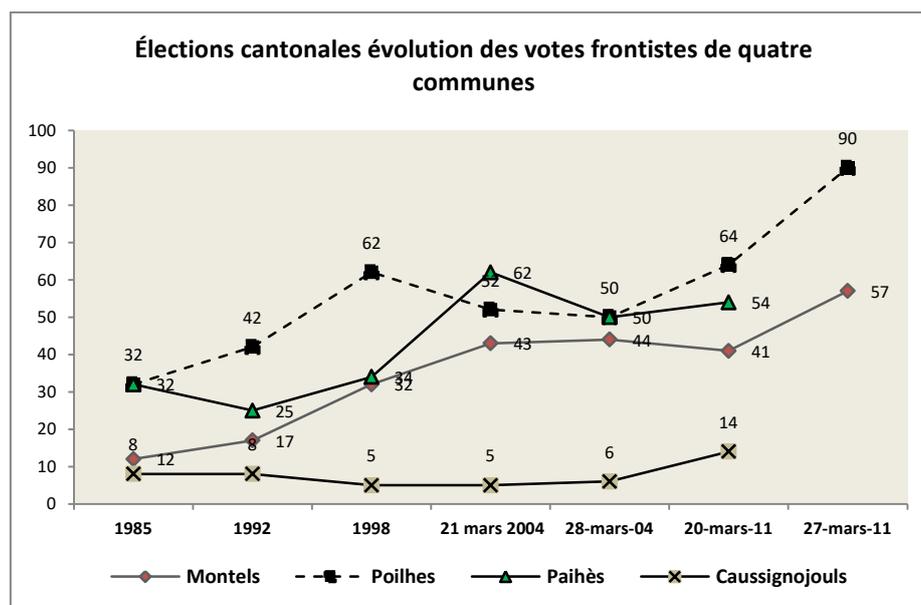
Ce dernier facteur risque d'influer sur la représentation des enjeux du vote par les électeurs qui ne choisissent pas l'abstention. De par leur petitesse toutes ces communes sont étroitement dépendantes des subventions que peut leur accorder le conseil général. Le budget communal est incapable de supporter toutes les dépenses d'investissement afférentes à la commune. Au-delà de contrats spécifiques pour tel ou tel investissement qui entre dans les objectifs de la politique définie par le département, les communes bénéficient de la construction ou de l'entretien des routes départementales, du transport scolaire et d'autres services qui dépendent de la compétence du département. Le poids du président du conseil général dans le monde rural est considérable. Or d'André Saumade à André Vézinhel ce sont des présidents socialistes qui sont en place. Si l'on y adjoint la

¹⁰³³ Appelés depuis la loi du 16 décembre 2010, conseillers territoriaux de par la loi du 17 mai 2013 portant sur la réforme des collectivités territoriales.

¹⁰³⁴ Aumes, Boisset, Brenas, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Fouzilhon, Graissessac, La Livinière, Lavalette, Le Pradal, Margon, Minerve, Montesquieu, Oupia, Par-dailhan, Rieussec, Romiguières, Roquessels, S'-Étienne-Estréchoux, Usclas-d'Hérault, Vailhan, Vélioux et Verreries-de-Moussans.

¹⁰³⁵ En application de la loi du 31 janvier 2007, les candidats devaient se présenter obligatoirement avec un suppléant de l'autre sexe.

pérennité de fait de la fonction de conseiller, voter « mal » peut s'avérer risqué. En conséquence de quoi, on voit apparaître un clivage durable entre les communes définies au cours de l'étude comme le « noyau dur des votes FN » : celles, les moins nombreuses, où, de scrutins en scrutins, les votes et les pourcentages frontistes progressent et celles où les scores du FN demeurent modestes voire faibles, la majorité de leurs électeurs préférant voter pour le conseiller sortant ou pour l'adversaire qui semble le plus susceptible de l'emporter ainsi que l'illustre le graphique infra portant sur l'évolution des votes de deux communes du canton de Capestang, *Montels* et *Pailhès* et deux de celui de Murviel-lès-Béziers, *Caussignojouls* et *Pailhès*.



Graphique 89 : Évolution des votes FN cantonaux 4 communes 1985-2011

Le conseiller sortant, Norbert Étienne ayant été réélu dans le canton de Murviel-lès-Béziers dès le 20 mars 2011, les habitants de Pailhès et de Caussignojouls n'ont pas voté le 27 mars 2011.

Dans un contexte d'abstention inférieur à 30 %, moindre lorsque les élections cantonales sont couplées à un scrutin municipal, le poids de ces enjeux est plus visible encore pour la seconde série de communes. Les électeurs qui choisissent les candidats du Front national sont peu nombreux à *Romiguières*¹⁰³⁶, *Usclas-d'Hérault*, *Fouzilhon* ou *Margon*. Les scores plafonnent dans ces communes à toutes les élections en deçà de 20 %. Le meilleur score jamais atteint dans cette série est à *Boisset* (47 inscrits) en 2008 avec 10 votes représentant 25,74 % des suffrages exprimés. Les communes où l'on constate une progression du Front national se trouvent dans la première série et, jusqu'à l'élection de 2011, se comptent sur les doigts d'une main¹⁰³⁷.

4.5.3. L'absence épisodique d'une offre frontiste

Présent depuis 1984 à toutes les compétitions électorales nationales ou intermédiaires pour lesquels les électeurs des communes-cible ont été appelés à voter, le FN choisit - ou est contraint - pour certains scrutins cantonaux à ne pas présenter de candidat. Le cas se présente pour la première série de communes en 1998 dans le canton de Clermont-l'Hérault où le FN choisit volontairement de

¹⁰³⁶ À Romiguières les votes vont de zéro en 1988 quand tous les votes étaient allés au conseiller sortant socialiste, Matthieu Ciffre, à deux en 1994 – il était alors le premier village en pourcentages avec 15,38 % de suffrages exprimés – à trois en 2001 sur 20 votants et un seul en 2008.

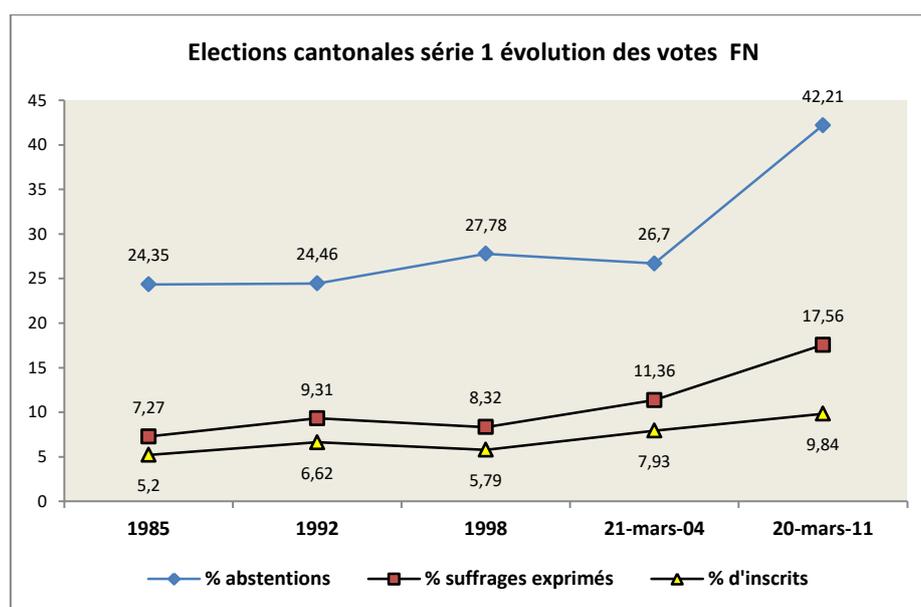
¹⁰³⁷ Il s'agit de Montels, Pailhès, Poilhes, Causses-et-Veyran et, dans une moindre mesure, Valmascle.

ne pas faire concurrence à un candidat se réclamant de Philippe de Villiers et en 2008 où cette fois trois cantons de la seconde série, Bédarieux, Olonzac et Roujan se retrouvent sans candidat frontiste. Ces absences induisent des disparités dans les possibilités de traitement des communes. La première série est la moins affectée puisqu'en 2001, seuls les trois très petits villages du canton de Clermont-L'Hérault¹⁰³⁸ sont concernés. De plus le travail sur l'évolution des votes dans cette série s'effectue sur cinq scrutins auxquels s'ajoutent en 2004 et 2011 un second tour en 2004 pour les cantons de Capestang et de Murviel-lès-Béziers et en 2011 pour le canton de Capestang et celui de Clermont-l'Hérault. Pour les vingt-cinq communes de la seconde série par contre la répercussion de l'absence de candidats frontistes en 2008 affecte quinze villages sur vingt-cinq¹⁰³⁹, soit 60 % de l'ensemble dont certains comme *Causses-et-Veyran*, *Margon* ou *Saint-Étienne-Estréchoux* font partie du « noyau dur » des communes à vote frontiste élevé. En outre, l'étude de l'évolution des votes ne peut porter que sur trois élections, sur quatre pour dix d'entre eux en comptabilisant l'élection de 2008 qui est le dernier scrutin de la série avant la date de 2014, terminus ad quem de ce travail. Une telle hétérogénéité empêche toute comparaison dans la durée entre les deux séries.

4.5.4. Les similitudes avec l'évolution des votes lors des élections régionales

On constate pour les communes de la première série où les consultations électorales s'échelonnent de 1985 à 2011 une même disparité dans le temps.

Graphique 90 : Évolution des votes FN Elections cantonales 1985 - 2011 Commune série I



Trois élections régionales ont été jumelées avec des élections cantonales de cette série en 1992, 1998 et 2004. On constate une courbe des taux d'abstentions de même allure, inférieure de quelques points mais pour laquelle figure un peu moins de la moitié des communes¹⁰⁴⁰. Sur ce graphique la comparaison ne porte pas sur les chiffres des pourcentages de suffrages exprimés ou ceux du nombre d'inscrits puisque les courbes des élections régionales portent sur 46 communes et celle

¹⁰³⁸ Celles, Valmasclé et Villeneuve. Tous trois ne représentent qu'un faible nombre d'inscrits.

¹⁰³⁹ Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Fouzilhon, Graissessac, La Livinière, Le Pradal, Margon, Minerve, Montesquieu, Oupia, Roquessels, S^t-Étienne-Estréchoux et Vailhan.

¹⁰⁴⁰ Un peu plus si l'on se réfère au nombre d'inscrits.

des cantonales sur 21, mais sur l'allure générale de la courbe et sur la similitude d'augmentation des suffrages en 2011. Cette montée des suffrages s'accompagne de l'accroissement du nombre de communes qui dépassent le seuil des 15 % des voix. De quatre le 21 mars 2004 il monte à neuf le 20 mars 2011¹⁰⁴¹, soit environ un village sur cinq. Le taux de *Montels* est de 43,62 %. Ceux de *Causse-et-Veyran*, *Pailhès* et *Poilhaes* dépassent les 30 %. Lors du second tour le 27 mars, *Montels* au canton de Capestang et *Valmascle* dans celui Clermont-l'Hérault donnent aux deux candidats¹⁰⁴² frontistes plus de 50 % des suffrages exprimés.

Les cantonales de 2011 témoignent comme les autres élections précédemment étudiées mais, de par leur spécificité, à un degré moindre, d'une plus grande motivation des électeurs sympathisants FN. Utilisés sur les conseils des responsables de la fédération FN 34, les sondages favorables à Marine Le Pen pour l'élection présidentielle de 2012 ont été sans doute un bon argument de campagne pour les candidats.

¹⁰⁴¹ Montels, Poilhaes, Causse-et-Veyran, Pailhès, Valmascle, Caussinijouls, Pierrerue, Montouliers, Cazedarnes et Cabrerolles. Ferrières-Poussarou étant respectivement à 14,79 % et 14,58 %.

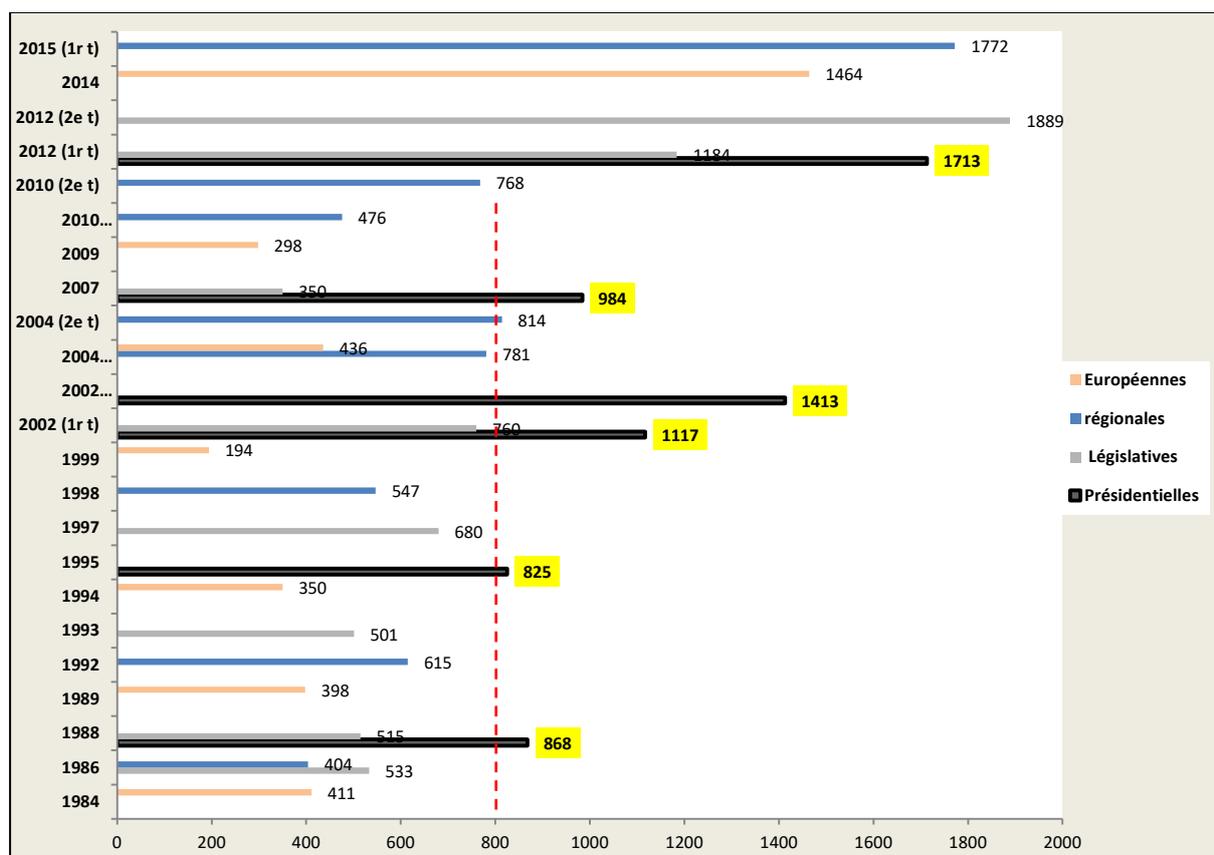
¹⁰⁴² Matthieu Esteyries, étudiant et Julien Ruche, frigoriste.

5. 2011-2014 « L'effet Marine » sur les communes-cible, résultats et causes

La constatation d'un brusque changement de niveau quantitatif des votes et des scores dans une majorité de communes, apparu à l'occasion des cantonales 2011, et constamment maintenu par la suite à chaque scrutin jusqu'en 2015, met en évidence le fait de l'arrivée de Marine Le Pen à la direction du Front national en tant qu'élément-clé de l'implantation d'un vote FN dans les communes-cible et ce, même si le monde rural dont elles font partie était déjà affecté par une banalisation du vote FN.

Le graphique infra montre que les voix recueillies par Jean-Marie Le Pen lors des différents scrutins présidentiels dans les petites communes rurales de l'Ouest héraultais, étudiées dans ce travail, relevaient plus de son prestige personnel ou d'une volonté contestataire que d'un vote d'adhésion à ses idées pour la majorité des électeurs qui le choisissaient et que seule une minorité y adhéraient assez pour voter Front national lors des autres élections. Les scores élevés recueillis avec régularité dans certaines communes à chaque scrutin peuvent faire illusion, ils sont de peu de poids en regard de la masse totale des suffrages de l'ensemble des communes-cible puisqu'additionnés ils sont toujours inférieurs à 10 % des inscrits. Jamais, quel que soit le scrutin, le Front national n'a réussi à mobiliser mille voix en sa faveur jusqu'en 2010 hormis les 21 avril et 5 mai 2002. Hors élections présidentielles, ses meilleurs scores sont inférieurs à 900 voix.

Comparaison des voix obtenues le Front national lors des différents scrutins entre 1984 et 2015



Graphique 91 : Comparaison des votes FN 1984 - 2015

Les élections cantonales ne figurent pas sur cet histogramme. Le nombre des votes obtenus lors des élections présidentielles est surligné.

Le désintérêt général des électeurs envers les élections européennes peut expliquer la très faible mobilisation des électeurs frontistes à leur égard. La baisse du nombre des inscrits durant la

décennie quatre-vingt-dix - jusqu'à passer en dessous des 8 000 avant de remonter à plus de 9 000 en 2010 - peut expliquer des chiffres un peu plus faibles lors d'élections ayant lieu à cette période mais au cours de la décennie suivante les résultats ne sont guère plus probants. Les meilleurs scores reviennent dans les années deux mille aux élections régionales où le Front national, qui avait réussi à obtenir des conseillers régionaux, offrait davantage de visibilité sur le terrain et donc pouvait en tirer bénéfice.

Un tel graphique explique pourquoi aux yeux des responsables frontistes de Montpellier la cinquième circonscription qui regroupe en 2012 l'ensemble des communes étudiées, était terre aride où l'on allait « faire ses classes » selon l'expression de France Jamet évoquant ses différentes candidatures dans cette partie du département. Elle explique aussi le choix d'une candidate très jeune et sans expérience¹⁰⁴³ pour affronter Kléber Mesquida lors des élections législatives et les mises en garde qui lui avait été faites alors¹⁰⁴⁴. »

Le retournement a lieu après 2011 et même s'il se produit concomitamment avec la flambée des abstentions, celle-ci avait débuté un peu avant, au cours de la première décennie du XXI^e siècle. La crise économique qui touche la France en général et le Languedoc en particulier à partir de 2008 est certainement l'un des facteurs explicatifs de l'accroissement des votes FN et de la montée des abstentions. Cependant les études sur l'évolution des voix dans les différents scrutins montrent sans ambiguïté que cette inversion de tendance des votes a lieu après que Marine Le Pen, élue en janvier 2011, ait repris en main les rênes du parti. Toutes les élections nationales ou intermédiaires montrent alors un saut quantitatif, tant en voix qu'en pourcentages, et un effondrement spectaculaire du nombre des communes où le Front national recueille moins de 10 % des voix. Ces faits établis, reste à réfléchir sur les causes possibles de ce réalignment électoral tardif¹⁰⁴⁵ qui place en 2014, dans nombre de villages, le FN au premier ou au second rang.

Il est sans doute possible de distinguer toute une série de facteurs qu'il serait vain de vouloir hiérarchiser rationnellement mais dont la synergie a rendu possible un tel retournement. Certains sont imputables à Marine Le Pen elle-même et aux inflexions qu'elle entend impulser dès son arrivée à la tête du Front national, à son positionnement délibérément plus axé sur le social, à sa volonté de se démarquer de son père sur tout le passé rattaché à la seconde guerre mondiale et à ses relents anti sémites, mais sans doute cela aurait-il été largement inopérant s'il n'avait pas existé à ce moment-là dans les communes-cible un terrain réceptif et au-delà, un climat médiatique favorable à la diffusion des nouvelles orientations affichées par la nouvelle présidente et les quadragénaires qui l'entourent¹⁰⁴⁶. Le dernier facteur est la ressource humaine dont le parti a pu bénéficier sur place et à l'occasion de scrutins locaux.

¹⁰⁴³ « À 19 ans, l'été 2011, après les cantonales, j'ai adhéré pour pouvoir militer pour la présidentielle. Ça été mon premier moteur. J'étais loin de supposer que j'allais être candidate aux législatives qui allaient suivre. Je n'imaginais pas qu'on puisse se présenter si jeune à une élection aussi importante » Entretien Constance Calandri, 14 février 2014. (V. **annexes p. 7**)

¹⁰⁴⁴ « On m'a dit : « On a une circonscription à te proposer mais à savoir que cette circonscription, elle n'est pas facile : 141 communes, que de la ruralité ». On me disait aussi : « Ça va être compliqué, tu ne feras pas beaucoup de voix. Ça va te former mais ça va être difficile ». Bref on me faisait partir un peu comme perdante. J'ai décidé de relever le défi. C'était une circonscription dans laquelle jusqu'en 2012 on ne faisait pas de bons résultats. » (Id. p. 8)

¹⁰⁴⁵ Pierre MARTIN, dans son ouvrage « *Comprendre les évolutions électorales* », Presses de la Fondation Nationale des Sc. Politiques, 2000, voit dans « l'émergence et l'installation du Front national ... deux des caractéristiques du système partisan d'après 1984 » (p. 289).

¹⁰⁴⁶ L'arrivée de Marine Le Pen à la présidence du parti eu des conséquences immédiates dans l'organisation et la gestion du parti. Elle a entraîné très vite un certain rajeunissement du bureau exécutif

5.1. Un terrain mûr pour le vote FN

5.1.1. Un terrain « neuf », disponible à une autre vision du FN voulue par Marine Le Pen

Contrairement à la zone littorale, dans les hauts cantons il existe peu d'électeurs « FN historique », Pieds noirs¹⁰⁴⁷ votant Front national parce que viscéralement hostiles au gaullisme, comme c'est le cas dans l'Hérault par exemple dans une ville comme Béziers ou Sète ou encore dans certains villages proches de Béziers comme Sauvian¹⁰⁴⁸. L'absence de ce type de clientèle fidèle depuis le début à Jean-Marie Le Pen est sans doute l'une des explications des difficultés d'implantation du parti frontiste jusqu'en 2011. En entretien, les deux candidats du Rassemblement Bleu Marine pour les élections municipales des communes des Aires et d'Hérépian, se disent tous les deux gaullistes¹⁰⁴⁹. Selon leurs propres mots, ils sont « Marine à fond » et évoquent la cause de leurs réticences antérieures : les idées du père étaient trop « extrême droite » - sans préciser par ailleurs le sens qu'ils donnent à ce terme. Le vote frontiste du candidat à Hérépian est un peu antérieur à l'arrivée de Marine Le Pen, mais il n'était « d'accord qu'à 40 % », celui de son collègue des Aires est concomitant¹⁰⁵⁰.

Ce manque d'implantation ancienne rend le terrain disponible pour une nouvelle image du FN. Il est possible que la création, à des fins électorales, du Rassemblement Bleu Marine en mars 2012 ait aussi facilité le retournement de la situation en faveur d'un vote FN dans les communes et que l'évocation d'un parti qui s'affichait comme plus ouvert ait suscité de l'intérêt¹⁰⁵¹.

5.1.2. Un terrain déstabilisé économiquement et culturellement

avec l'arrivée de Steeve Briois au secrétariat général, Louis Aliot en tant que vice-président, chargé du projet et, à partir de juillet 2012 de la formation et des manifestations et aussi en 2012, l'arrivée de Florian Philippot en tant que vice-président chargé de la stratégie et la communication. Dans l'Hérault, France Jamet et Guillaume Vouzellaud font partie du cercle de ses amis de jeunesse. En 2011, 2012 l'une est présidente de la fédération FN 34 et conseillère régionale, l'autre secrétaire de la fédération FN 34 jusqu'en 2013 où il sera obligé de se mettre en retrait. Sur son profil Facebook il se présente comme membre actuel du bureau politique et conseiller politique de Marine Le Pen à la chasse. France Jamet a été réélue au conseil régional de la nouvelle région, dénommée en 2016 l'Occitanie, en décembre 2015.

¹⁰⁴⁷ Sur une question sur un éventuel substrat FN Pied-noir dans le Saint-Chinianais et le Saint-Ponais, Jean-Marie Delmotte répond par la négative. Peut-être à Saint-Pons ? Une remarque de son père lui laisse penser qu'autrefois cela a pu exister, mais il est formel : « Certainement pas à Pierrerue ». Entretien à Pierrerue, le 25 août 2014 (V. annexes p. 25) [Accès restreint]. La situation est sans doute différente dans l'ex canton de Capestangavec une implantation plus importante de rappatriés d'Algérie mais demanderait à être vérifiée.

¹⁰⁴⁸ Il existe dans ces communes des amicales Pied-noir actives. D'après un ressenti appuyé par des conversations et la connaissance de la filiation de certains militants exerçant des postes à responsabilité, il semble que la nostalgie de l'Algérie française et le souvenir de la « trahison de de Gaulle », fassent l'objet d'une transmission aux jeunes générations qui vient conforter leur engagement partisan. C'est le cas par exemple pour Frédéric Gourier.

¹⁰⁴⁹ EP, candidat à la mairie d'Hérépian avait dans son « book de campagne » l'appel du 18 juin. Lors de l'entretien du 28 juin 2014 il va chercher son cahier et montre le document. En tant que gaullistes, lui et FA, candidat RBM dans la commune voisine, Les Aires, ne sont pas favorables à « l'esprit Pied noir » violemment antigauilliste qui anime un certain nombre de frontistes. FA dit qu'il trouve normal l'indépendance de l'Algérie. Il dit que c'est pour cette raison qu'il n'a pas demandé à certains habitants de son village de rejoindre sa liste. (V. annexes p. 17) [Accès restreint].

¹⁰⁵⁰ Avant de voter FN il votait socialiste comme son père le faisait. (V. annexes p 15) [Accès restreint].

¹⁰⁵¹ Devant la grande salle de Palavas-les-Flots où allait se tenir le 15 mars 2012 le meeting-repas de Marine Le Pen dans le cadre de sa campagne électorale, des jeune gens en groupe dans la file d'attente, interrogés sur leur motivation, disaient : « On habite les villages, on est venu pour voir, on a écouté Mélenchon à Montpellier [Meeting du 8 février 2012] et maintenant on est là, on se renseigne. »

L'étude détaillée au chapitre « Cadres administratifs et socio-économiques » qui précède l'étude chronologique des différentes élections, a permis de mesurer les difficultés de toutes sortes rencontrées par la grande majorité des habitants de ces communes de l'Ouest héraultais affrontées aux modifications structurelles des intercommunalités imposées par l'autorité préfectorale et ressenties dans les villages à la fois indispensables économiquement mais inquiétantes pour leur autonomie décisionnelle. Cette inquiétude est décrite à la fois par Jean-Marie Delmotte à Pierrerue¹⁰⁵² et par Philippe Py, candidat malheureux à la mairie de Margon, quand il évoque les doléances des maires qu'il a visités à l'occasion de la campagne de recueil de signatures pour la candidature de Marine Le Pen à l'élection présidentielle (**V. annexes p. 20**) [*Accès restreint*].

L'agriculture qu'elle soit fruitière et pastorale¹⁰⁵³ dans les régions les plus montagneuses ou viticoles en plaine où elle coexiste par endroits avec des zones de polyculture, est confrontée à de profonds bouleversements et à une baisse drastique des exploitations. Quand débute cette étude c'est encore le secteur d'activité le plus important de ces communes si l'on excepte le cas de *Graissessac*. Le nombre des exploitants actifs a été divisé par trois depuis 1970 et le processus s'est accéléré depuis l'an 2000 ainsi que le vieillissement des chefs d'exploitation¹⁰⁵⁴. Selon les données du ministère de l'Agriculture en 2012, issues du recensement agricole de 2010¹⁰⁵⁵, la vigne, culture dominante sur la plus grande partie du terroir des communes-cible, recule sous l'action conjuguée des arrachages¹⁰⁵⁶ coordonnés par Bruxelles et des modifications des conditions climatiques tandis que rentrent seulement progressivement en production, en plaine et sur les coteaux, des parcelles nouvellement plantées dans le cadre de la restructuration qualitative du vignoble. Quant aux vergers et aux productions arboricoles selon la même source, leur surface est également en baisse et le secteur connaît des crises successives liées à la concurrence internationale notamment espagnole¹⁰⁵⁷. Or comme l'écrivait déjà en 1994 le géographe Pierre Derioz dans un article sur les friches et les dé-

¹⁰⁵² « La création par fusion de la communauté de communes Canal-Lirou-Saint-Chinianais (*effective depuis le 1^{er} janvier 2014*) a été mal ressentie. L'expression générale au conseil municipal de Pierrerue a été "Ils vont y arriver !" (Sous-entendu à faire disparaître les petites communes). Les gens se demandent quel objectif se cache derrière cette obligation de fusion alors qu'une intercommunalité plus petite existait... Le maire et son équipe municipale sont conscients d'une dépossession de l'autorité administrative du maire, par exemple et notamment en matière de terrains à bâtir. Ainsi il sera désormais possible de créer un lotissement sur la commune malgré leur opposition. Ce problème engendre une certaine résignation mais alimente le mécontentement ». Entretien du 25 août 2014. (**V. annexes p. 25**) [*Accès restreint*].

¹⁰⁵³ Ovins, porcins, vaches laitières et aviculture.

¹⁰⁵⁴ Évolution du nombre de chefs d'exploitation actifs dans le département de l'Hérault, en 1970 : 34 703, en 2000 : 16 251, en 2010 : 10 815 dont 1 740 âgés de moins de 40 ans et 3 502 âgés de plus de 60 ans (*Données indiquées provisoires pour l'année 2010*). Sources : Agreste Recensement agricole 1970, Agreste Recensement agricole 1979, Agreste Recensement agricole 1988, Agreste Recensement agricole 2000, Agreste Recensement agricole 2010.

¹⁰⁵⁵ /www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R9112A09.pdf

¹⁰⁵⁶ Depuis la campagne 2005/2006 il est possible pour les exploitants agricoles d'arracher définitivement leurs vignes productives. Depuis la campagne 2008-2009, les exploitants arrachant la totalité de leur vignoble et âgés de plus de 55 ans sont prioritaires pour bénéficier de ce dispositif. Au total, plus de 40 000 hectares en Languedoc Roussillon ont disparu avant 2010. Le vignoble en production a perdu en 2009 13% de ses superficies de 2005, ceci, sans tenir compte des parcelles qui n'étaient plus en production, mais qui ne pouvaient pas bénéficier de la prime à l'arrachage.

¹⁰⁵⁷ FA, candidat des Aires, propriétaire foncier important dans son village, continue de cultiver ses terres et ses vergers mais sans commercialiser ses productions devenues non rentables, dit-il, en raison la concurrence de l'Espagne. Il se déclare favorable à l'Europe mais à condition que soient adoptées et respectées partout les mêmes lois économiques, les mêmes obligations sanitaires, pour éviter la concurrence déloyale entre pays-membres. (**V. annexes p. 17**) [*Accès restreint*].

prises en Haut-Languedoc¹⁰⁵⁸ : « Quelque puisse être l'impact spatial de la diminution du nombre d'exploitations, les effets sociologiques et psychologiques se révèlent considérables. C'est à cette aune que la plupart des personnes rencontrées, agriculteurs, élus locaux, mesurent l'ampleur de l'abandon. Une partie non négligeable du discours pessimiste sur l'effondrement de l'agriculture s'enracine dans cette chronique des fermes qui ont cessé d'exister, signifiant la destruction d'une société davantage parfois que l'abandon d'un espace »¹⁰⁵⁹. C'est aussi en s'élevant contre cette destruction que le CPNT avait réussi à mobiliser les votes en si grand nombre dans les villages.

L'arrivée de nouveaux habitants venus de la ville pour des raisons diverses, retraites, prix plus bas des logements... évoqués longuement déjà au sous-chapitre « Un territoire en profonde mutation »¹⁰⁶⁰, aux intérêts et genre de vie différents des anciens habitants mais affrontés eux aussi aux contraintes de la vie rurale, complexifie encore un peu plus la situation. Car, dans le même temps les habitants des petites communes rurales assistent depuis plusieurs années, et sans pouvoir réagir efficacement le plus souvent, à une déstructuration programmée de leur cadre de vie avec la disparition des bureaux de poste, de classes dans le primaire, de cliniques et surtout de cabinets médicaux (V. annexes p.106 [p. 80]). Dans ces villages, les petits commerces de proximité ont pratiquement tous fermé. Toutes ces disparitions ont des conséquences qui affectent la vie quotidienne. Elles modifient les habitudes de ces populations en les obligeant à des déplacements fréquents, voire quotidiens, majoritairement en voiture¹⁰⁶¹, pour l'école ou le travail. « Plus on habite loin d'une gare SNCF plus on vote FN » constate Hervé le Bras dans *Le Point* le 11 décembre 2015. Elles les rendent de plus en plus tributaires des bourgs plus importants et des villes principales de leur bassin d'emploi, et leur donne l'impression d'être délaissés par les pouvoirs publics. Même les gendarmeries sont menacées d'être déplacées¹⁰⁶².



Image 1

Ces difficultés apparaissent dans la presse locale au détour d'un article au moment de la campagne électorale des scrutins surtout législatifs, régionaux ou cantonaux et sont de ce point de vue une mine de renseignements concrets¹⁰⁶³.

Ce malaise profond, diffus, préexistant au succès frontiste et dont les causes sont contradictoires, Marine Le Pen et/ou ses conseillers vont d'en saisir électoralement. Un site FN dédié au monde rural

¹⁰⁵⁸ L'étude, réalisée après une soutenance de thèse en géographie à l'Université d'Avignon en 1993, portait exclusivement sur les cantons de la Salvétat-sur-Agout, Saint-Pons-de-Thomières, Olargues et Saint-Gervais-sur-Mare. Ses propos concernent tout à fait les communes de cette étude situées en région semi montagnaise ou montagnaise. Le discours tenu par FA, 77 ans et candidat aux Aires, s'intègre parfaitement dans cette vision pessimiste de l'avenir.

¹⁰⁵⁹ DERIOZ Pierre. « Arrière-pays méditerranéen entre déprise et reprise : l'exemple du Haut-Languedoc Occidental ». In: *Économie rurale*. N°223, 1994. pp. 32-38. DOI : 10.3406/ecoru.1994.4677 www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_223_1_4677 Consulté le 16 mars 2016.

¹⁰⁶⁰ Chapitre cadre administratif et socioéconomique, p.43 seq.

¹⁰⁶¹ Ce qui a des répercussions économiques sur le niveau de vie surtout en cas de faibles revenus.

¹⁰⁶² Question écrite n° 04216 du sénateur socialiste de la 4^{ème} circonscription de l'Hérault, Marcel Vidal, publiée dans le JO Sénat du 23/12/1993 - page 2437 : M. Marcel Vidal attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, sur le maintien de l'escadron de gendarmerie mobile à Lodève. Le déplacement de cet escadron, actuellement à l'étude, ne ferait qu'amplifier la crise économique et sociale qui frappe le Lodévois.

http://www.senat.fr/senateurs_marcel180048k.html Consulté le 11 mars 2016.

¹⁰⁶³ Quelques cas non exhaustifs et à titre d'exemple : Cantonales : 1992 : fermeture de la clinique-maternité Saint-Luc à Bédarieux, Cantonales 2001 : menace de fermeture d'écoles primaires dans le Saint-Ponais et le Saint-Chinianais. Cantonales 2011 : un article du *Midi libre* est consacré au canton d'Olargues et à sa farouche résistance de la candidate écologiste pour sauver les infrastructures du service public dans les communes, Poste, maintien de classes dans les écoles et lutte contre la désertification médicale, Présidentielle 2012, nouvelles menaces de fermetures d'écoles dans le Clermontois.

est mis en place pour la campagne des législatives¹⁰⁶⁴. Il servira beaucoup pour l'argumentaire de la candidate du Rassemblement Bleu Marine de la cinquième circonscription, selon ses propres dires.

Il n'est que de reprendre le clip officiel de campagne de Marine Le Pen en 2012 diffusé par YouTube¹⁰⁶⁵ « Oui à la France » où elle se présente en défenseur des « invisibles, des oubliés » pour constater que de larges passages sont consacrés au monde rural. Elle y promet « Immédiatement des mesures pratiques et concrètes » pour mettre fin au « désengagement de l'État et des services publics, poste, hôpital, écoles », un encouragement au retour des petits commerces de proximité et aussi la protection de la chasse, de la viticulture et la défense de la petite propriété, un référent bien connu, emprunté directement à la politique traditionnelle du Parti communiste languedocien dans les années soixante et soixante-dix. Des mots qui font sens pour un électeur rural. Que s'engager à ne pas tenir compte des décisions de Bruxelles soit impossible à réaliser d'un point de vue institutionnel au lendemain d'une victoire électorale et que ce fait annule de facto certains engagements vient peu à l'esprit dans la mesure où une telle réflexion nécessite de prendre du recul ce qui n'est pas évident dans le cas d'un média audiovisuel alors même que les promesses s'entendent comme une réponse possible à un vécu problématique.

À partir des entretiens, trop peu représentatifs par suite de leur nombre restreint, se dégage chez les agriculteurs de plus de 65 ans la nostalgie d'un âge d'or paradoxal « de Gault-Marchais »¹⁰⁶⁶, deux personnalités contrastées : un homme fort qui œuvrait pour le prestige de la France et un défenseur des ouvriers et, en Languedoc, des coopératives et des petits propriétaires. Cette nostalgie du passé, cette volonté de demander que tout change mais avec un programme d'action polyvalent qui masque mal un viscéral refus du changement, cette chasse aux profiteurs, cette défiance vis-à-vis des élites, ce rejet des hommes politiques en place, ce désir d'un chef issu du peuple, choisi librement par lui... Bien des idées émises au cours des entretiens évoquent un état d'esprit qui puise ses racines dans le terreau qui fit le succès du poujadisme dans le Sud provincial tel que le décrit en 1956 Stanley Hoffmann au chapitre II de son livre¹⁰⁶⁷ : « Mythologie du Poujadisme ».

La stratégie de Marine Le Pen de donner la priorité dans son programme aux questions économiques et sociales, de prôner plus d'État, de services publics, de respect de la laïcité, a vraisemblablement facilité un vote en sa faveur ou pour des candidats qui se réclamait d'elle.

5.2. La disparition en 2010 d'une offre alternative axée sur le monde rural

¹⁰⁶⁴ <http://ruralite2012.tumblr.com/> Ce site est toujours en ligne au 28/02/2016.

¹⁰⁶⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=94GBLvLWY4> Consulté le 10/03/2016.

¹⁰⁶⁶ « Si le PC avait beaucoup de voix du temps de Marchais c'est qu'il était un bon adversaire pour les gouvernements, un bon défenseur de ses sympathisants. Après Marchais le successeur n'a pas su ou pu le faire et le parti s'est effondré ». FA (77 ans), candidat RMB aux Aires / « Ma famille elle était plutôt de gauche mais quand on voit ce qui se passe. Moi, ce serait un parti qui aurait les mêmes idées, ce serait le parti communiste qui aurait eu ces idées, j'aurais voté communiste. On peut dire que le Front national a de bonnes idées. C'est logique ce qu'il raconte ». MP (67 ans), viticulteur retraité et ancien ouvrier dans une briqueterie. Des propos de même type, ont été tenus lors de réunions électorales à Béziers et à Sète par des voisins de chaise, ouvriers encore actifs ou retraités devenus frontistes : « Moi c'est Marchais et Le Pen rien d'autre ».

¹⁰⁶⁷ Hoffmann Stanley, *Le mouvement Poujade*, Paris, éd. Armand Colin, « Cahier de la fondation nationale des sciences politiques n°81, 1956. Chapitre II « Mythologie du Poujadisme », pp.209-251. La carte p. 198 montre qu'en 1956 dans l'hérault le Mouvement Poujade séduisait entre 20 et 22,4 % des inscrits. Certaines caractéristiques du poujadisme comme la défiance des élites se retrouvent d'ailleurs dans ce radicalisme rural qui dominait dans ces villages du début du XXe siècle. « Le peuple veut une politique ... les élites en font une autre » Alain, *Éléments d'une doctrine radicale*, cité par S Hoffmann, p. 220.

L'étude chronologique des différents scrutins montre que le sentiment grandissant d'être incompris des politiques, le malaise de voter pour des représentants dont pratiquement aucun ne leur renvoie plus une image dans laquelle ils peuvent se reconnaître et qu'ils estiment de ce fait incapables à comprendre leurs problèmes et à porter leurs aspirations¹⁰⁶⁸, s'est manifesté au grand jour avec le succès du parti Chasse, Pêche, Nature et Tradition dans ces communes. Une réussite immédiate, sans commune mesure avec les scores réalisés dans le département même et alors que le parti vient juste d'être créé tout exprès pour les européennes de 1989. La moitié des communes lui octroie d'emblée plus de 20 % des voix. Quatre lui donnent des scores entre 50 % et 40 %. Six, dont *Montels*, sont à plus de 30 %. Il obtient moins de 10 %¹⁰⁶⁹ seulement dans six villages, dont *Margon*. Le succès, qui est sans doute à la mesure du ressenti personnel de bien des habitants, ne démentira pas jusqu'aux élections présidentielles et législatives de 2002. François Bazaise et Emmanuel Négrier, dans un article, déjà cité, paru dans la revue *Pôle-Sud*, fin 2002¹⁰⁷⁰ sur les élections présidentielles et législatives¹⁰⁷¹ de 2002, l'expliquent par le poids social des communautés de chasse qui entendent défendre une certaine idée du monde rural et de ses valeurs, tout en ajoutant qu'au contraire du Front national, « Les chasseurs ne font pas peur ».

L'étude monographique de cinq communes a permis d'étudier les effets de cette offre double lors des élections régionales. Sans prétendre pouvoir en tirer des conclusions transposables à l'ensemble des quarante-six communes, l'examen des résultats du FN et du CPNT de 1992 à 2004, montre que, dans quatre villages sur cinq, les courbes se présentent inversées. Aux scores élevés du FN correspondent de faibles scores du CPNT et réciproquement. Les deux partis se partagent, avec les abstentions, les déçus de la droite et de la gauche à la recherche d'un parti qui les défende mieux et qui, espèrent-ils, soient si possible porteur de solutions à leurs problèmes. Dans cet exemple les bons scores FN dans les communes de *Margon* dès 1995 et *Pierrerrue* en 2004 plaident en faveur d'un vote d'adhésion et non d'un manque d'influence de l'association des chasseurs¹⁰⁷². En déclin en tant que parti depuis 2004, le CPNT finit par disparaître en 2010 absorbé par l'UMP mais depuis 2007 il ne présentait plus de candidats. En 2012, hormis Gérard Schivardi un « petit » candidat, maire de Mailhac dans l'Aude, le FN reste seul en lice sur le créneau affirmé de la défense de la ruralité. Il se-

¹⁰⁶⁸ « La politique est devenue un métier. On se fait élire pour faire carrière, pas pour être au service du pays. Ils sont distants » (EP, FA à Hérépian). Les anciens représentants ne sont pas exempts de reproches : « Avant les hommes politiques issus du monde agricole, ils en profitaient pour s'exonérer de taxes, ils n'étaient pas assez présents ». , à Pierrerrue, MP, 67 ans, qui ajoute : « Il y a longtemps que les gouvernements qui se sont succédé ont tous tapé sur l'agriculture... Par rapport aux règlements impossibles, toutes les obligations, les contraintes, les interdictions. Moi j'ai pris ma retraite par rapport à toutes ces obligations, ces interdictions... On vous impose des règlements phytosanitaires, du nouveau gasoil, des contrôles techniques, des appareils de traitement, bientôt des tracteurs, des bennes, des obligations de l'informatique aussi. Moi qui comprends rien à l'informatique ». (V. **annexes**, pp. 15, 33,34) [*Accès restreint*].

¹⁰⁶⁹ Voir le tableau n° 12, pp. 86/87: qui traite de la comparaison des votes frontistes et écologistes lors des élections européennes de 1989 et qui comprend aussi les votes CPNT (alors appelé encore CPT, le parti étant que tel n'étant effectivement créé qu'en septembre 1989).

¹⁰⁷⁰ ALLIÈS Paul, BARAIZE François, NÉGRIER Emmanuel. « Une recomposition incertaine. Les élections présidentielles et législatives de 2002 en Languedoc-Roussillon ». In: *Pôle Sud*, N°17 - 2002. pp. 101-118. DOI : 10.3406/pole.2002.1288 url : [/web/revues/home/prescript/article/pole_1262-1676_2002_num_17_1_1288](http://web/revues/home/prescript/article/pole_1262-1676_2002_num_17_1_1288)

Consulté et téléchargé le 20 août 2009. Consulté à nouveau le 28 août 2015.

¹⁰⁷¹ Lors des législatives de juin 2002 le CPNT arrive en troisième position devant le FN.

¹⁰⁷² « Au banquet des chasseurs il a bien su manier la carotte et le bâton ». Ces termes, employés par les militants ou sympathisants FN rencontrés à Margon, parlant de l'habileté politique de maire et des conditions de sa campagne pour sa réélection ; prouvent indirectement leur poids dans la vie politique locale. (V. **annexes p. 31**) [*Accès restreint*].

rait imprudent et sans doute faux de penser que les voix des chasseurs vont alors devenir des voix pour le FN mais sans doute une partie d'entre elles a-t-elle pu le devenir.

5.3. Un terrain où la parole des Le Pen, père puis fille est de plus en plus accessible et banalisée

5.1.2. Par des médias extérieurs au parti frontiste

Encore existant en 1992 le non accès à la télévision et aux radios nationales va disparaître au cours des années quatre-vingt-dix mettant fin à une inégalité d'information entre les villages de plaine et certaines localités ou hameaux de piedmont ou de moyenne montagne. S'en suit une large diffusion dans les foyers des média de masse avec, en conséquence, un phénomène de banalisation et d'uniformisation des sources d'information. La progression du désenclavement routier par la mise en œuvre des différents programmes du conseil général, œuvre dans le même sens. C'est aussi autour de 2010 que le conseil régional développe des programmes pour l'accès au numérique pour tous¹⁰⁷³ puis à l'accès au haut débit. Se mettent par la suite en place des formations qui peuvent être gratuites, à ces nouveaux outils de communication¹⁰⁷⁴ en liaison directe avec les organismes d'aide à recherche d'emploi, ou par le biais d'associations à caractère social en liaison avec le conseil général¹⁰⁷⁵. Beaucoup de ces villages sont passés, en moins d'une quinzaine d'années, d'une situation où l'information venue de l'extérieur était rare, les canaux d'accès limités, à un état de pléthore.

Au chapitre intitulé : « La construction médiatique de la nouveauté FN »¹⁰⁷⁶, situé en début de la quatrième partie de l'ouvrage de synthèse, « Les faux-semblants du Front national » publié en 2015, Alexandre Dézé analyse le rôle des sondages, relayés par les journaux et la télévision - auxquels il faut ajouter depuis un peu moins de dix ans Internet - dans la construction de la croyance en un renouveau du parti frontiste incarné par Marine Le Pen et en la « dédramatisation » du nouveau FN qui devient, dit-il « une véritable doxa » dans le champ médiatique.

Si L'auteur précise ne pas vouloir aborder les effets d'agenda ni de cadrage des média sur les perceptions du public et rester dans le champ doxologique, il analyse le décollage de Marine Le Pen et du FN dans les enquêtes par sondage, dès les cantonales de 2011 mais principalement au cours de la campagne présidentielle de 2012. Il démonte les biais méthodologiques qui font apparaître au gré des différentes enquêtes d'opinion des instituts, Opinion Way, BVA, CSA, IFOP..., le parti frontiste comme « un parti comme les autres », le nombre des partisans des idées du FN et des intentions de vote en hausse, et pointe le choix de questions qui, au contraire de son père, présente la présidente du Front national sous un jour positif. Déjà en 2005, Jacques le Bohec dans « Sociologie du phénomène Le Pen », s'interrogeait sur les limites des sondages sur Le FN et sur Jean-Marie Le Pen, sur les ambiguïtés des questionnaires et du vocabulaire employé¹⁰⁷⁷. Alexandre Dézé démontre que les sondages font de la dédramatisation une *storytelling* d'autant plus réussie que le scénario est mis en

¹⁰⁷³ Signature le 11 décembre 2009 d'un accord de partenariat entre le conseil régional et France télécom pour un accès résidentiel pour tous.

http://www.languedocroussillonhautdebit.fr/userfiles/file/DP_projet_numerique.pdf Consulté le 16 mars 2016.

¹⁰⁷⁴ À titre d'exemple, accès à une formation en ligne à Lodève et à Clermont-l'Hérault, <http://www.coeur-herault.fr/economie/appui-au-recrutement-et-la-formation/plate-forme-dautoformation-en-ligne-pays-coeur-dherault> Consulté le 16 mars 2016.

¹⁰⁷⁵ Comme l'ANSA Agence Nouvelles des Solidarités Actives créées en 2006 par Marin Hirsh et présente à Clermont-l'Hérault.

¹⁰⁷⁶ CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, MAYER Nonna, (dir), *Les faux semblants du Front national, Sociologie d'un parti politique*, Presse s Sc. Po, Paris, 2015, p. 455 à 504.

¹⁰⁷⁷ LE BOHEC, Jacques, « Sociologie du Phénomène Le Pen », *Repères*, éd. La Découverte, Paris 2005.

scène par les titres des journaux nationaux, du *Monde* à *Libération* en passant par *Le Figaro*, ceux des hebdomadaires, comme *Le Point*, *l'Express*, *Mariane* ... des quotidiens régionaux - dans l'Hérault *Le Midi Libre* - et les sites d'information du Web comme *Médiapart* ou *Le Huffington-Post*. Tous en tirent bénéfice par une augmentation d'audience et donc de revenus.

La normalisation du traitement médiatique de Marine Le Pen et des dirigeants du Front national dans les média télévisuels « Sous l'effet des nouvelles modalités de l'information médiatique, travaillée par des logiques de spectacularisation, de peopolisation et d'intimisation »¹⁰⁷⁸, multiplie leur présence et amène sans effort à domicile les arguments et les promesses frontistes. Cette nouvelle mise en scène de l'information télévisuelle où « l'exhibitionisme » des politiques rencontre le « voyeurisme du public », selon les termes de Jean-Marie Denquin dans son ouvrage, « La politique et le langage »¹⁰⁷⁹, multiplie les occasions d'entendre et de voir la présidente du FN ou/et ses principaux collaborateurs et mêle habilement « information politique et divertissement ». Que peut d'une certaine façon la démonstration rigoureuse d'un effet de mirage médiatique dans un ouvrage si l'auditeur-électeur, à la campagne ou à la ville, assis dans son fauteuil ou sur son canapé, a été convaincu lors de la prestation télévisuelle¹⁰⁸⁰ et si les arguments entendus la veille seront repris et commentés le soir ou le lendemain, en famille, au travail, au café ou avec des amis ? Les sympathisants FN ou plutôt marinistes diffusent à leur tour, sans obligatoirement se découvrir personnellement en tant qu'électeurs FN, l'idée que la dédramatisation existe et qu'elle finira par porter Marine Le Pen au pouvoir ou à tout le moins à être en capacité de modifier la politique menée et que ses analyses politiques et économiques sont exactes et de bon sens.

5.1.3. Par l'utilisation d'Internet par le FN

Julien Boyadjian, dans les nouveaux usages de Web¹⁰⁸¹ montre la précocité de l'usage du Web par le parti frontiste dont le site Internet national date de 1996 et le premier compte Facebook de 2006.

La généralisation des utilisations de l'Internet pour des usages privés, professionnels et même pour répondre aux sollicitations de l'administration, coïncide avec la fin de la première décennie du XXI^e siècle. S'il risque de créer un fossé intergénérationnel¹⁰⁸², Internet est suffisamment entré dans mœurs pour être devenu en peu d'années avec le téléphone mobile, un média incontournable et un excellent moyen de diffusion d'une information ciblée aux militants et aux simples sympathisants. Il existe plusieurs niveaux d'information. L'un vise plus directement l'information aux militants qui reçoivent un hebdomadaire : *La lettre du Front*. Autrefois document papier envoyé par la poste, elle arrive désormais sur les boîtes mail des adhérents par listing. Dans ce quatre pages numérique le lecteur retrouve un panorama de l'actualité politique saisi du point de vue du parti¹⁰⁸³, l'agenda mé-

¹⁰⁷⁸ Déjà mises en œuvre lors de la campagne présidentielle de 2007 - Cf. en première partie de ce travail, L'élection présidentielle de 2007, La campagne électorale vue par la presse locale.

¹⁰⁷⁹ DENQUIN Jean-Marie, *La politique et le langage*, éd. Michel Oudard, avril 2007p.16.

¹⁰⁸⁰ Dans l'ouvrage « Les faux semblants du Front national » déjà cité, au chapitre 19, Sylvain Crépon et Nicolas Lebourg parlent du « coup de pouce » donné par le service public à Marine Le Pen en vue de sa future élection à la présidence de son parti. Grâce à sa présence, la veille de la clôture des adhésions, à l'émission d'Arlette Chabot sur France 2, elle gagne en une soirée 1 500 cartes supplémentaires vendues sur Internet. « Le renouvellement du militantisme frontiste » p. 447.

¹⁰⁸¹ BOYADJIAN, Julien « les nouveaux usages du Web » in CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, MAYER Nonna, (dir), *Les faux semblants du Front national, Sociologie d'un parti politique*, p.141.

¹⁰⁸² Cf. l'entretien de MP à Pierrerie, déjà cité (p. 274), une difficulté d'usage qu'il ne faudrait pas généraliser ; Tous les plus de 65 ans ne sont pas concernés. FA, 77 ans, utilise Internet sans problème.

¹⁰⁸³ Ainsi dans la Lettre datée du 18 avril 2014 présentée infra, l'édito, en première page, signé par Steeve Briois rend compte de la bonne installation des maires frontistes, viennent ensuite des encarts pour le dé-

diatique des responsables, quelques vidéos, des brèves sur un sujet précis, des encarts pour des manifestations et même une boutique en ligne de gadgets¹⁰⁸⁴.



Image 2

Outre ce document les militants dûment encartés ont accès sur le site Facebook du parti à des informations plus ciblées encore mais auxquelles il n'est possible d'accéder qu'avec un mot de passe donné au moment du paiement de la carte d'adhérent¹⁰⁸⁵. Elles sont de ce fait impossibles à connaître pour un observateur extérieur. Il reste évident toutefois que, même en se référant aux seuls articles de *La Lettre du Front*, on trouve là tout un matériau apte à fournir à un militant ou à un sympathisant actif une argumentation tout en confortant ses opinions frontistes. Il arrive du reste qu'au cours de l'entretien les personnes interviewées s'y réfèrent pour justifier un point de vue comme celui sur la crainte du « remplacement » de la population¹⁰⁸⁶. Mais point n'est besoin de clé pour parcourir le Web frontiste dédié à l'Hérault. Il n'est que d'aller sur Google pour repérer les sites¹⁰⁸⁷. Sur tous il est proposé de prendre une carte d'adhérent et de télécharger les affiches et les tracts FN. Le Front national est aussi accessible sur Facebook. Si, en dehors des comptes du parti et de celui ouvert au nom de Marine Le Pen, on y retrouve la fédération héraultaise, avec modestement 1891 followers¹⁰⁸⁸, le compte FNJ Hérault, c'est à peu près tout. Le compte de France Jamet paraît peu actif. Gérard Prato, l'actuel

filé du 1^{er} mai, une demande d'inscription [Il est permis aux militant de diffuser le journal à des amis et il est possible de souscrire un abonnement via internet sur l'un des sites FN] et une affichette en faveur d'un referendum sur l'immigration à l'imitation des Suisses. Défile ensuite sous la rubrique « Actualité » une série d'articles sur différents sujets, tous axés sur les nuisances de l'UE à quelques semaines du vote pour les européennes, avec des titre slogans. Le premier est signé par Marine Le Pen « SMIC au rabais : la prochaine étape de l'austérité qu'on impose à la France ». On trouve un article de Florian Philippot « Annonce de Manuel Valls : cure d'austérité et violence sociale sans précédent, au nom de l'UE ! » et d'autres encore « Euro cher : Le Président de la BCE donne raison au Front national « En pleine campagne des élections européennes 2014, le président de la Banque centrale européenne, a curieusement admis à Washington que l'euro cher pénalisait la reprise économique et accroissait les risques de déflation de la zone euro... » ; « Explosion du coût exorbitant de l'asile. Stop aux règles laxistes de l'UE et de l'UMPS »..., Tous articles dont on peut, en cliquant sur le titre, suivre le développement. Une brève titre sur les rémunérations des hauts fonctionnaires européens « promoteurs du mondialisme et mieux payés que Hollande ou Merkel ».

¹⁰⁸⁴ Voir à titre d'exemple le fac similé de la *Lettre du front* du 14 mai 2014 (V. annexes p. 139 à 143 [p. 113]).

¹⁰⁸⁵ Et retirable à tout moment unilatéralement en cas de désaccord avec les responsables locaux à la demande de ceux-ci.

¹⁰⁸⁶ À Hérépian EP et FA regrettent la politique migratoire de Giscard et de Mitterrand, essentiellement pour des problèmes démographiques qui risquent à terme de voir les français devenir minoritaires et perdre la mainmise sur le gouvernement du pays. Pour justifier le bienfondé de leur crainte, ils citent à la fois des réflexions de personnes immigrées et les chiffres reçus du FN sur leur boîte mail dans « la lettre du Front » : indiquant que sur sept enfants qui naissent actuellement cinq sont nés de parents immigrés, deux de parents français. (V. annexes p. 17) [*Accès restreint*].

¹⁰⁸⁷ Le site officiel du Languedoc-Roussillon, page spéciale Hérault : <http://www.frontnational.com/federations-front-national/languedoc-roussillon/34-herault/>; le site de la fédération héraultaise FN34 : <http://front-national.fn34.com/> sur le site des militants du Front, FN info, les page taguées 34 <http://fninfos.fr/?tag=fn-34> le site de France Jamet <http://www.francejamet.fr/>, tous en service le 18 mars 2016. On peut ajouter dans la mouvance du FN le site régional lengadoc-info <http://www.lengadoc-info.com/>

¹⁰⁸⁸ Au 18 mars 2016.

secrétaire départemental, est aussi sur Facebook mais il serait possible de parler d'un compte d'opportunité pour Jean-Marie Demotte dont la photo de profil le montre aux côtés de Marine Le Pen. Ce compte semble en effet inactif depuis les élections régionales de 2015.

À cela s'ajoute toute une nébuleuse de mails, de PowerPoint, de vidéos à écouter sur YouTube¹⁰⁸⁹, de pétitions à signer... toutes choses qui n'émanent pas directement du Front national mais qui sont l'œuvre de personnes ou de groupements qui gravitent autour et sont ensuite retransmises par leurs premiers destinataires sur les boîtes mail¹⁰⁹⁰ d'amis ou de relations convaincues ou à convaincre. Il faudrait y ajouter le rôle croissant tenu par twitter.

5.4. *L'existence d'un substrat facilitant le passage au vote frontiste*

Le triptyque : « Immigration-insécurité-emploi » et sa liaison de cause à effets, martelé jusqu'à en devenir une marque spécifique, par Jean-Marie Le Pen, n'a pas été utilisé que par lui. En 1981, Georges Marchais lie sans ambiguïté la montée de l'immigration à la montée du chômage et de l'insécurité¹⁰⁹¹ même - et c'est une différence importante - s'il en attribue la faute au grand capital, déplore « l'exil obligé » des immigrés et réclame pour les travailleurs étrangers les mêmes droits que ceux des travailleurs français. Au début des années quatre-vingt, cette idée des immigrés, vus comme responsables des difficultés économiques et sociales, véhiculée par la presse communiste et la CGT, est familière aux ouvriers communistes ou cégétistes du monde agricole ou minier¹⁰⁹². Elle se télescope avec les slogans choc des affiches FN¹⁰⁹³. La défense des immigrés par le Parti communiste ne viendra que quelques années plus tard avec la lutte sans merci qu'il livre à Jean-Marie Le Pen. Après la percée électorale du FN, à partir du milieu des années quatre-vingt, c'est au tour de la droite RPR et surtout UDF, de vouloir s'approprier un créneau qui lui paraît électoralement intéressant¹⁰⁹⁴ tout en ostracisant le FN par le refus de toute alliance avec lui¹⁰⁹⁵, récusation justifiée par la lourde accusation morale de racisme. Une attitude, jamais vraiment abolie, qui permet au moment des campagnes électorales législatives ou régionales de « faire du Le Pen sans Le Pen » comme sait le pratiquer fort bien la droite dite de courtoisie dans l'Hérault. L'objectif affiché est de récupérer les brebis égarées. Il en est de même des thèmes de lutte contre l'islamisme radical, pour la sécurité, contre l'assistanat et la victoire de Nicolas Sarkozy en 2007 montre que la droite peut - ou a pu - le faire avec succès. D'autres thèmes de campagne du FN dont il revendique la paternité et l'initiative, se retrouvent également au programme d'autres partis, telle la lutte contre une Europe supranatio-

¹⁰⁸⁹ Par exemple « Etre français » www.youtube.com/embed/PTqcf8OiJ34 Reçu par mail le 17 mars 2015.

¹⁰⁹⁰ Sur des sujets variés comme la défense d'une personne poursuivie en justice pour avoir blessé un cambrioleur, l'interdiction de porc dans les cantines scolaires, l'abattage rituel, etc.

¹⁰⁹¹ « Il faut arrêter l'immigration sous peine de jeter de nouveaux travailleurs au chômage »¹⁰⁹¹. Lettre ouverte de Georges Marchais à Hamsa Boubakeur, Recteur de la mosquée de Paris le 7 janvier 1981, source le journal communiste « La Marseillaise ». Et lors du 38^{ème} congrès du PCF : « Les communistes ont raison de dire non à la constitution de nouveaux Harlem ou de nouveaux Soweto et j'ajouterai à de nouveaux Chicago » Textes déjà cités.

¹⁰⁹² Dans le cas de Graissessac et de Saint-Étienne-Estréchoux.

¹⁰⁹³ « En France il y a 3 millions d'immigrés, il y aurait 3 millions de chômeurs en moins¹⁰⁹³. Donc on paierait moins de charges et [il y aurait] moins d'insécurité. Et le Front national c'est son argument » MP, viticulteur retraité à Pierrerue (**V. annexes p. 33**) [*Accès restreint*]. Il s'agit là d'une reprise d'un slogan énoncé par Jean-Marie Le Pen à un moment où MP, était ouvrier dans une briqueterie et où, syndiqué, sans enthousiasme excessif, à la CGT, il ne s'intéressait pas spécialement au Front national.

¹⁰⁹⁴ Le 20 février 1986, on peut lire dans *Le Midi libre* une interview de Georges Fontes, maire de Béziers et tête de liste RPR aux législatives. Interrogé à propos de l'immigration, il y déclare : « La montée du chômage et de la délinquance a exacerbé les passions sur l'immigration ». (*V. p. 65*)

¹⁰⁹⁵ Lors des campagnes électorales uniquement. Les choses ont été parfois moins claires dans la pratique.

nale, la mondialisation, la défense des valeurs morales traditionnelles, celle de la ruralité. Selon la nature des thèmes les partis sont politiquement différents. Ce peuvent-être les écologistes, le PCF - après 2007 le Front de Gauche - ou les partis d'extrême gauche, tous hostiles à la mondialisation. Ce peuvent être des partis appartenant à une droite souverainiste et traditionaliste comme le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers ou œuvrant pour la défense de la ruralité comme le CPNT. Ce qui est certain c'est qu'il existe un substrat de phrases déjà lues, d'idées déjà entendues au cours de campagnes antérieures, qui font que l'électeur qui est d'accord avec telle de ces idées, risque d'autant plus facilement de sauter le pas dans le secret de l'isolement que la conjoncture politique ou économique du moment ou le cours de sa vie personnelle semble l'y inciter. Or les entretiens montrent que sauf s'il s'agit de la continuation d'un engagement familial comme c'est le cas pour Jean-Marie Delmotte, le plus souvent c'est à la suite d'un problème, d'une difficulté qui les touchent personnellement et qu'il ont ressenti comme une injustice qu'ils se sont décidé à voter pour le Front national et à adhérer à ses thèses, un licenciement mal géré par la CGT pour MP¹⁰⁹⁶, une perte d'emploi et la faillite de son entreprise, nouvellement montée, consécutive à la mort d'un père devenu très tôt FN contre toute sa famille pour MC¹⁰⁹⁷, altercation et exaspération avec des ouvriers, des clients d'origine maghrébine pour EP¹⁰⁹⁸ et HT¹⁰⁹⁹, le sentiment profond de l'injustice sociale

¹⁰⁹⁶ « Je ne saurais pas vous dire exactement [quand j'ai commencé à voter pour le FN]. L'usine où je travaillais a plié en 84, a fermé en 85 et c'est là que, pour la première fois de ma vie, j'ai fait 4 mois de chômage. J'avais la honte pas possible. Et tout commençait d'aller mal. À l'usine il y avait un syndicat. On était plus de 40 ouvriers, c'était une briqueterie à C. J'ai travaillé pendant plus de 10 ans. Il y avait un syndicat. Il fallait adhérer par la force des choses parce si on le faisait pas ça faisait moche. C'était la CGT. Quand l'usine a plié il y en a qui ont dit : il faudrait quand même que le bureau [de Béziers] vienne pour faire quelque chose. Ils ne sont même pas venus. Ils ne se sont même pas dérangés. Ils ont dit nos droits, nos trucs. On était syndiqué, un peu par la force des choses mais on était syndiqué. Je pense que le patron a été correct. Je me suis dit là « Les syndicats pour moi c'est fini même si je travaille un jour quelque part. ». Quand je suis parti à la vigne de nouveau, les syndicats agricoles je n'ai pas adhéré. C'est à ce moment-là que je me suis dit les communistes, tout ça... et puis Le Pen commençait à parler de l'immigration et je me suis dit nous les travailleurs et puis les autres ils se promènent et ils vivent mieux que nous. » (V. annexes p. 34) [Accès restreint].

¹⁰⁹⁷ MC habite Margon depuis 2010. Il y est revenu à cette date pour la maladie de son père et y est resté après décès de celui-ci en 2011. Il avait monté une petite entreprise d'électricité en rentrant mais avec la maladie de son père, il a manqué de temps et ça n'a pas marché. Electricien de métier (il a un bac pro), il a travaillé à Paris en 1999 dans une entreprise de matériel électrique. Il était alors encarté CGT-FO. Il a tout un passé d'engagement familial à gauche, de militantisme. En opposition, son père a toujours été FN. C'était un ardent partisan de Jean-Marie Le Pen dès la première heure. La raison de cette position singulière par rapport au positionnement politique familial vient d'un séjour malheureux en Afrique. Son père au moment de son service militaire a été porté déserteur car il n'avait pas reçu la convocation expédiée à C. alors qu'il habitait à Montpellier où il travaillait chez IBM. Il a donc été envoyé à Djibouti dans un bataillon disciplinaire pendant 24 mois. Quand il est revenu, « Il ne pouvait plus voir les africains en peinture, tous les africains, que des européens ». (V. annexes p. 27) [Accès restreint].

¹⁰⁹⁸ EP trouve les gens trop individualistes « Ils se contentent de peu et dès qu'ils ont de quoi vivre, ils refusent de travailler. Ce sont des "glandeurs". Ce n'est pas le cas de tout le monde mais beaucoup sont dans cette catégorie. "C'est un problème de mentalité". Et de donner un exemple qui, a servi de déclencheur à son engagement. Un chômeur envoyé par l'ANPE se présente pour répondre à un appel d'offre d'emploi réel. En fait il ne vient que pour faire tamponner sa recherche d'emploi et n'a pas l'intention de prendre le poste. EP refuse de tamponner le papier s'il ne veut pas travailler. Le chômeur s'énerve, menace et EP le sort du bureau en lui donnant un coup de poing pour lequel il sera condamné à 8 000€ d'amende, la personne ayant porté plainte. Il était maghrébin mais précise EP : « C'est un hasard, il aurait réagi de la même façon contre n'importe qui. Les glandeurs sont aussi bien français. C'est un état d'esprit » FA confirme avoir connu des cas semblables. (V. annexes p. 16) [Accès restreint].

¹⁰⁹⁹ HT à Pierrerrue : « Le phénomène déclencheur c'est cela. Vous travaillez et les autres, ils sont désagréables, irrespectueux avec vous. Ils vous regardent méchamment. Pour eux tout est normal, ni pardon ni excusez-moi. À force, à force... Au début on se dit que peut-être on est mal tombé. Ils ne sont pas tous

pour Philippe Py¹¹⁰⁰. Dans un autre registre mais qui fait appel aux mêmes ressorts affectifs, l'ancrage militant de LD a pour base une peur éprouvée après une agression verbale sur une place un soir à Montpellier.

Sur dix personnes interviewées seules deux votaient FN, sans être encartés, de façon strictement personnelle, en évoquant d'autres raisons : souhait d'un pouvoir fort et regret d'un passé qui valorisait le sens du travail de la famille et de l'effort, l'un s'affirmant très à droite et l'autre déclarant ayant voté toute sa vie socialiste avant 2012.

comme cela. On trouve toujours plein d'excuses. ... À force de se faire avoir on devient méfiant, même de ceux qui sont sympa. On s'aperçoit qu'ils jouent un jeu qu'est pas sain. Ils vont être gentils avec vous et puis un jour quand ils se sentent forts... si ces gens-là se tenaient peinars, respectueux des gens qui les reçoivent, qui les logent, qui les nourrissent, bref qui s'occupent de tout, ça se saurait et on serait content de les avoir, on travaillerait, on embaucherait mais c'est une catastrophe. Moi ça fait 37 ans que je suis dans le travail, dans les affaires. J'ai fait plusieurs métiers. J'ai été d'abord peintre décorateur en bâtiment à ... puis pendant 10 ans professionnel en sport automobile et maintenant je fais de la location de logements, bureaux, d'entrepôts sur V. J'avais commencé déjà quand j'étais dans le Var. J'ai vu de tout : je ne sais pas si c'est des algériens, des marocains, des jeunes d'Afrique du Nord, des qui étaient nés en France, des bien habillés qui avaient fait des études. Je n'ai eu que des problèmes. Ils ont tout cassé. Après on récupère un chantier horrible ... J'ai recommencé l'expérience X fois, on a toujours eu des problèmes. Ma femme disait : « Oui, mais lui il est sérieux, lui c'est un ancien, lui c'est un petit jeune, ceci, cela ». On a eu que des problèmes, des impayés, des « tout cassé ». On a recommencé ici X fois, on a eu que des problèmes. Récemment on a loué une maison. Au début ils sont gentils mais ensuite on a des problèmes. (V. **annexes pp. 40, 41**) [*Accès restreint*].

¹¹⁰⁰ Avant d'être à son compte Philippe Py a été conducteur de travaux dans des entreprises de travaux public. Il a vu la politique de l'immigration menée par ses patrons, celle des entrepreneurs francs-maçons biterrois : « Ils employaient des immigrés ne parlant pas le français, des turcs, des maghrébins sous-payés, et pas des français. C'est notamment le cas des pavillonnaires. Cette politique d'embauche à bas salaires a fait disparaître les façadiers dans les villages ». C'est pourquoi il est contre l'immigration. Il a pris sa carte FN en 2009 mais c'est toujours le même ressort social qui le motive. Candidat pour les cantonales de 2011, il a visité tous les villages de sa circonscription et il a été frappé par la solitude et la précarité des gens. « Tous les problèmes d'arthrose, de dents et cela dans la dignité sans rien demander ». Ça lui a rappelé un souvenir: ses grands-parents vigneron, sans retraite, édentés parce sans possibilité financière de se faire soigner chez un dentiste. Cette image oubliée et brusquement resurgie, lui a fait choc et l'a conforté dans son engagement. (V. **annexes p. 19**) [*accès restreint*].

CONCLUSION

Réalité et limites de l'implantation FN dans les communes-cible

Venue après l'étude systématique et chronologique des diverses élections qui ont jalonné trente ans de vie politique dans quarante-six communes, l'étude comparée de l'évolution des votes en faveur du Front national a permis de voir émerger un certain nombre de constantes relatives à l'implantation d'un vote FN dans les communes-cible au cours des trente années écoulées depuis 1984, identifiables avec plus ou moins d'intensité selon le type de scrutin. Deux se retrouvent dans tous les scrutins. Il s'agit à la fois de l'existence d'un groupe de communes, caractérisé par les scores élevés et réguliers qu'y recueille le FN, et de la constatation d'une baisse dans la durée du nombre de villages où le parti de Jean-Marie Le Pen n'atteint pas 10 % des suffrages exprimés.

L'existence d'un « noyau dur » de communes favorables au vote FN est repérable dès les élections européennes de 1984 et surtout lors des présidentielles 1988. Il est alors composé surtout de très petites communes, en majorité de droite¹¹⁰¹, et se fortifie à partir de 1995 par l'apport de communes de gauche. La tendance générale va dans le sens d'une croissance dans la durée mais le nombre des villages qui compose ce noyau croît ou diminue selon le type de scrutin et au gré des conjonctures politiques et économiques, le plus haut étiage étant toujours obtenu lors de l'élection présidentielle et le plus bas lors des européennes et des cantonales pour des causes différentes : désintérêt dans le cas des européennes, prégnance des intérêts locaux pour les cantonales. L'influence des votes engrangés par le Front national dans ce noyau dur reste toutefois marginal jusqu'en 2011 par rapport à l'ensemble des votes dans les communes-cible, jusqu'à ce qu'une masse critique de communes fasse pencher la balance et que les scores de ces villages ne se distinguent plus de ceux de leurs voisins du littoral et des scores frontistes dans l'Hérault.

La baisse d'abord lente mais continue des communes récalcitrantes est repérable à l'occasion de tous les types de scrutins, présidentiels, législatifs, régionaux... Ce phénomène est un indice plus fiable que ne le sont les scores spectaculaires, objets parfois de titre dans la presse, obtenus par Jean-Marie Le Pen ou les candidats de son parti, dans de minuscules villages mais qui sont en fait sans réelle influence sur les résultats, même à l'échelle de ces quarante-six petites communes. Il est en effet un symptôme d'une évolution des esprits et rend compte d'une banalisation progressive dans le secret de l'isolement.

Les causes de cette banalisation sont complexes et les problèmes socio-économiques y entrent pour une grande part. Toutes les personnes interrogées parlent pour expliquer leur vote et la montée du FN d'un phénomène de « ras le bol ». L'expression revient dans tous les entretiens en leitmo-

¹¹⁰¹ Toutes les communes qui ont voté à plus de 15 % en faveur du Front national en 1984 : Cabrerolles, Caussignojouls, Ferrières-Poussarou, Montels, Pailhès, Romiguières et Usclas-d'Hérault, et aussi en 1988 Aumes, Boisset, Fouzhillon, Saint-Étienne-Estréchoux et Valmascle, se retrouvent sur la carte de Jean Sagnes (Carte 8, page 220) parmi les communes où personne ne s'est trouvé inquiété après la révolte contre le coup d'État du 2 décembre 1851, à la seule l'exception de Pailhès faiblement concerné. À noter que sur cette carte figure aussi d'autres villages classés également à droite en 1981 comme Le Soulié, hostile à un vote FN jusque 2012, ou Celle qui continue à n'accorder aucune voix au parti frontiste. Il serait peut-être possible de parler aussi pour certains cas d'un substrat royaliste deux personnes ayant évoqué cette possibilité l'une en parlant de sa famille et l'autre d'une inclination personnelle. « Du reste les monarchistes se retrouvent tous au Front national ». Jean-Marie Delmotte – (V. annexes p 23) [Accès restreint]. Des royalistes font également partie de l'association « Choisir Béziers » en faveur de Robert Ménard qui bénéficie depuis 2016 d'un nouvel intitulé : « Les patriotes du biterrois ». R. Ménard les salue en réunion en tant que tels.

tiv¹¹⁰² pour expliquer la montée des scores du Front national. C'est aussi pour l'électeur des villages une façon d'exister : « Voter FN en milieu rural, c'est aussi une façon de montrer aux grands partis, à la classe politique qu'ils ne sont pas les patrons et que l'électeur rural reste maître [de son bulletin de vote]¹¹⁰³ ».

Le travail monographique entrepris sur cinq communes montre que le vote FN n'est pas obligatoirement corrélé avec les plus grandes difficultés socio-économiques. Des cinq villages étudiés *Pardailhan* est celui où il faut attendre l'élection présidentielle de 2012 pour voir le taux des votes frontistes monter à 15 %. Ce village, toujours considéré par l'Insee comme « commune isolée », est celui dont la population, en hausse nette depuis 1999, est composée en majorité de personnes seules. Il conjugue à la fois les revenus les plus faibles - plus de six foyers fiscaux sur dix ne sont pas assujettis à l'impôt direct et le revenu moyen déclaré de ces foyers y est inférieur à 9 000 € en 2010¹¹⁰⁴ - et les pires taux de chômage. Le chômage y atteint 18,5 % en 1999 et en 2012 sans avoir jamais baissé en deçà de 16 %, en grande partie par suite de l'importance constante du chômage féminin. Son taux n'a jamais été inférieur à 20 %. Il atteint 27 % en 2011 alors que les femmes représentent la majeure part du salariat de la commune, un secteur qui emploie pratiquement 70 % des actifs depuis la diminution brusque de la part de l'agriculture depuis 2010. À cette date, avec 22 établissements actifs, le secteur agricole représentait encore la majorité et le plus gros pôle d'activité dans la commune (57,9 %). En 2014, avec un total de 32 établissements actifs, il est redescendu à seulement 28,1 %¹¹⁰⁵ et la part du commerce, transport et services est désormais quasi majoritaire (46,9 % et 14 salariés/27). La même constatation peut être faite à *Montouliers*, autre commune à taux frontiste bas. Si le salariat y concerne 60 % des hommes et 70 % des femmes, mais à temps partiel pour 70 % d'entre elles (28/40), le secteur agricole représente encore 42,9 % des entreprises locales en activité¹¹⁰⁶.

La baisse rapide, à quelques exceptions près,¹¹⁰⁷ du secteur agricole – chute qui peut aller jusqu'à sa disparition complète¹¹⁰⁸ - et, en parallèle, l'augmentation du salariat - qui concerne dans ces communes rurales essentiellement le secteur des transports et des services - paraissent être des facteurs pertinents d'une modification structurelle qui s'avère favorable au vote FN.

Ainsi à *Margon* le taux de salariat est de 77,7 % pour les hommes et de 85,3 % pour les femmes¹¹⁰⁹. À *Graissessac*, en 2012, il est de 74,8 % pour les hommes et 85,7 % pour les femmes¹¹¹⁰ alors que le secteur tertiaire dans cette commune a pris la relève économique d'un secteur minier mais aussi industriel en voie de disparition. Une étude des communes ayant voté à moins de 10 % en avril 2012 et en juin 2014 confirme cette hypothèse. À *Cassagnoles*¹¹¹¹ le secteur agricole représente

¹¹⁰² EP et FA à Hérépian attribuent leur adhésion à « un ras de bol généralisé » ; À Margon « La situation politique de la France, les affaires, la justice, ... Cette situation engendre "un ras-le-bol national" et donc naturellement la montée du Front » PG et MC; « ce qu'on vous a dit, ça indique bien l'opinion des gens. Les gens sont écoeurés alors ils vont voter. Il y a quelques années le Front national faisait peur » HT - Entretien à Pierrerue. (V. annexes pp. 15, 36 [Accès restreint]).

¹¹⁰³ Entretien Jean-Marie Delmotte 25 août 2014. (V. annexes p. 22) [Accès restreint].

¹¹⁰⁴ La médiane du revenu disponible par unité de consommateur en 2012 est de 13 347€ (Source Insee, chiffres clés). Celle de Pierrerue est alors de 18 162€.

¹¹⁰⁵ Chiffres de l'Insee.

¹¹⁰⁶ Il emploie 7 des 10 salariés employés sur place.

¹¹⁰⁷ À Pierrerue et à Fouzilhon le secteur agricole représente encore plus de 40 % de l'activité sur la commune.

¹¹⁰⁸ Comme c'est le cas à Celles, à Vilnevettte, à Rieussec.

¹¹⁰⁹ Source Insee 2013.

¹¹¹⁰ Dont 29,5 % à temps partiel.

¹¹¹¹ (V. annexes pp. 100, 101 [pp. 74-75]).

en 2009 80 % et en 2013, 66,7% des entreprises actives du lieu. Le taux de salariat masculin y est de 50 %. Les six autres villages concernés¹¹¹² ont un taux de salariat inférieur à 55 % pour les hommes à l'exception de *Saint-Martin de L'Arçon* où ce taux, très supérieur, est toutefois obéré par l'importance du chômage partiel.¹¹¹³ A contrario, les taux des quatre communes en tête des scores en faveur de Marine Le Pen en avril 2012¹¹¹⁴ ont des taux qui avoisinent ou dépassent les 70 %¹¹¹⁵ à l'exception de *Fouzilhon* mais qui s'explique, comme pour *Pierrerue*, par le maintien sur place d'un secteur agricole important.

Le développement dans les villages d'un travail salarié, détaché du monde agricole et de plus en plus orienté vers le secteur des services, est à mettre en relation avec les modifications démographiques internes des villages et l'arrivée de néoruraux mais pas seulement. Il s'accroît aussi de par la reconversion d'activité d'un certain nombre d'habitants autochtones. Il affecte nécessairement le genre de vie et les préoccupations des personnes concernées. Exercé le plus souvent en dehors de la commune elle-même, il peut être un vecteur favorable aux échanges sur le lieu de travail et à la diffusion des idées.

Outre cette modification structurelle qui apparaît comme irréversible, un second facteur, d'ordre cette fois psychologique, paraît avoir joué un rôle important et constituer une nouvelle donne, C'est la confiance retrouvée des sympathisants et des militants.

La fin de la présidence de Jean-Marie Le Pen est une période de lassitude et de découragement chez les militants. *Le Midi Libre* le 12 juin 2007, après la cuisante défaite du FN aux législatives, cite un candidat frontiste battu, qui rapporte les propos d'électeurs qui l'ont abandonné pour voter UMP : « Les gens m'ont dit : "Pour une fois on est dans le camp des vainqueurs.»¹¹¹⁶ Les résultats des élections régionales ne sont pas excellents, à un niveau assez semblable au scrutin précédent pour l'ensemble des communes en dépit de meilleurs scores dans quelques villages dont *Montels* ou *Graissessac*. L'abstention a considérablement progressé. À *Margon*, les gens qui ne se sont pas abstenus ont préféré en majorité voter pour le maintien de Georges Frêche à la tête de la région. Les élections cantonales se passent dans une atmosphère différente avec une majorité de jeunes recrues propulsées candidats par la direction du FN 34¹¹¹⁷, une minorité d'entre elles étant déjà reliée au FN par des liens familiaux. La publication du sondage Harris interactive pour *Le Parisien*¹¹¹⁸, par *Le Midi Libre*, le 6 mars 2011¹¹¹⁹ est un bon argument sur les marchés où les candidats distribuent leur profession de foi. En milieu rural, tout dépend de l'ardeur mise par le candidat qui se débrouille seul, sans aide logistique du parti hormis les affiches et les professions de foi¹¹²⁰. Le FN, s'il ne remporte

¹¹¹² Brenas, Celles, Minerve, Vieussan, Saint-Martin-de-l'Arçon et Villeneuve.

¹¹¹³ 83 % de salariat féminin dont 60 % à temps partiel.

¹¹¹⁴ Carlencas-et-Levas, Montels, Fouzilhon et Valmascle.

¹¹¹⁵ De 69,5 % à Montels à 76,9 % à Carlencas-et-Levas.

¹¹¹⁶ Déjà cité p.177.

¹¹¹⁷ Parmi eux Philippe Py pour le canton de Saint-Chinian, qui sera candidat à la mairie de Margon en 2014. Il y obtient un score légèrement inférieur à 11 % contre, il est vrai, un notable socialiste solidement établi, le sénateur-maire de Saint-Chinian, Robert Tropéano.

¹¹¹⁸ Enquête effectuée sur Internet, les 24 et 25 février 2011 dont l'analyse critique est faite par Alexandre DÉZÉ, *ibid.*, pp. 462, 463.

¹¹¹⁹ 2^{ème} cahier, p.4.

¹¹²⁰ Philippe Py a pris sa carte en 2009 à la suite d'une rencontre fortuite avec France Jamet et Guillaume Vouzellaud. Très vite Guillaume Vouzellaud lui a proposé d'être candidat aux cantonales. Il a accepté et s'est engagé « à fond et seul », sans aucune aide financière ou logistique du FN34. « J'ai dû faire tout, tout seul, sans aide ». Il a arrêté son entreprise pendant 3 mois pour faire campagne. Il est allé dans les 13 villages du Minervois. Là il a été frappé par la solitude et la précarité des gens. Ça l'a conforté dans son engagement. (**V. annexes pp. 19, 20**) [*Accès restreint*]. Cette manière de faire ou plutôt de laisser le candidat sur le terrain se débrouiller a été aussi racontée par Alain Ricard, candidat au canton de Roujan pour

pas finalement de siège n'a jamais connu un tel succès en voix et en pourcentage dans les cantons ruraux de Capestang, Clermont-l'Hérault et Murviel-lès-Béziers. Au second tour, ses candidats, en duel avec le conseiller sortant, pour les cantons de Capestang et de Clermont-l'Hérault obtiennent des scores supérieurs à 45 % pour l'un et 35 % pour l'autre. Depuis 2011 les succès se succèdent pour le FN avec les résultats de l'élection présidentielle à 22,40 % de suffrages villageois exprimés, ceux de l'élection législative avec 35,14 % au second tour et en 2014, avec un score de 29,16 % aux élections européennes.

Il semble que les premiers acteurs de ces succès successifs qui modifient en profondeur le paysage électoral des communes-cible, soit moins le fait de l'augmentation du nombre des militants encartés ou même - au moins jusque que 2014 - d'une meilleure structuration de l'appareil partisan sur le terrain que celui d'électeurs lambda qui décident de voter pour Marine Le Pen et les candidats ou les liste marinistes avec l'espoir que « les choses bougent »¹¹²¹.

La dynamique des bons résultats encourage l'optimisme des sympathisants et les électeurs occasionnels deviennent réguliers par effet d'entraînement. Le renouveau du programme du parti n'existe peut-être pas vraiment mais ils y croient suffisamment pour se déplacer et voter un peu plus que les autres même si les taux d'abstention restent pour le FN, comme pour tous les partis, à des taux particulièrement élevés¹¹²².

En 2011, le territoire de la cinquième circonscription qui regroupe la totalité des communes-cible compte en effet peu de militants encartés. 35¹¹²³ seraient sur les listings, représentant 3,76 % des inscrits¹¹²⁴.

Cet état de fait est corroboré par les dires de Constance Calandri parlant en février 2014 en entretien de la cinquième circonscription où elle était candidate en 2012 : « C'est une circonscription difficile où l'on ne trouve pas des militants comme ça. Ce n'est pas comme dans les zones du littoral où les militants sont plus nombreux... Oui il faut être honnête il n'y en a pas énormément » (**V. annexes p. 9**). Le problème dépasse en 2011 et 2012 le cas de la cinquième circonscription et les responsables départementaux en sont très conscients. Un appel à l'engagement de nouvelles personnes pour la constitution d'un maillage de responsables pour les circonscriptions, les cantons, les communes, est systématique au cours des réunions et des repas patriotiques. Chaque convive a d'ailleurs

les cantonales 2001. Constance Calandri, mieux encadrée (J-M Delmotte est allé à La Salvétat coller des affiches pour elle) parle aussi d'avoir été obligée de faire beaucoup par elle-même, faute d'un appui militant important : « Quand je n'avais pas une équipe de militants dans un chef-lieu de canton, je faisais les petits villages alentours pour coller des affiches et laisser des tracts dans des endroits. J'en ai fait un paquet [de communes] au final. Tout le monde ne m'a pas vu mais, puisque je manquais de capacité militante, j'ai fait par moi-même ». (**V. annexes p. 10**)

¹¹²¹ « Ni la droite ni la gauche ne sont capables de sortir le pays de ses difficultés. " Il faut que ça bouge ". On a besoin de structure et le FN est un moyen d'y parvenir ». Jean-Marie Delmotte (Entretien du 25 août 2014 (**V. annexes p. 22**) [*Accès restreint*]).

¹¹²² Jean-Marie Delmotte, parlant des abstentions : « Le phénomène est particulièrement important chez les jeunes. Il en arrive à toucher même les jeunes du Front ! Les gens ne sont plus patriotes, ils sont trop individualistes. » (**V. annexes p. 23** [*Accès restreint*]).

¹¹²³ Ce chiffre est vraisemblablement exact. C'est celui donné par Philippe Py quand il dit avoir pris contacts à l'automne 2011 et organisé des réunions préparatoires avec les militants encartés trouvés sur le listing pour la campagne de l'élection législative de juin 2012. Il pensait alors être désigné comme candidat avant « qu'on lui préfère à Montpellier une jeune fille de vingt ans pour une question de parité ».

¹¹²⁴ Une faiblesse soulignée d'ailleurs lors des assises départementales de la fédération FN34 le 17 septembre 2011 (**V. annexes p. 137** [*p. III*]) par une remarque de Stéphane Ravier, invité par France Jamet, en conversation avec deux personnes à l'inter-séance et parlant de la future campagne pour la présidentielle. « Nous n'avons pas assez de militants ... il faudra être partout à la fois ».

une fiche d'engagement possible mise en évidence au dessus de son couvert. Cette demande des reponsables locaux se poursuit d'ailleurs de façon récurrente jusqu'en 2014¹¹²⁵.

Les résultats de l'élection présidentielle du 22 avril 2012 et l'accession au second tour de Constance Calandri lors des législatives qui suivent change relativement peu la donne¹¹²⁶. L'ancienne candidate parle bien d'une augmentation des adhésions assez significative et d'un accroissement du nombre de militants mais un peu plus loin elle tempère ses propos : « On a maintenant quelques candidats et quelques militants [de plus] » (**V. annexes p. 10**). Jean-Marie Delmotte en donne sans doute la clé dans son entretien quand il parle de la profonde méfiance paysanne à se faire encarter¹¹²⁷, lui-même n'a pris sa carte qu'en 2014 pour être candidat. Aucun de ses colistiers ne l'a¹¹²⁸.

Les votes sont donc nécessairement le fait des électeurs eux-mêmes. Il s'agit de décisions individuelles ou familiales¹¹²⁹, confortées sans doute par des échanges ou des conversations informelles. Dans tous les villages, le rôle des vieilles familles est reconnu par tous les interlocuteurs et garde un effet d'entraînement - ou de dissuasion - mais il est impossible de savoir si le cas s'est effectivement produit. À *Margon*, Philippe Py met au premier rang de ses handicaps le fait de ne pas être né, et de ne pas résider à *Margon*¹¹³⁰ et Jean-Marie Delmotte, allié par mariage à une famille du village et y habitant, voit aussi dans le fait de ne pas être né à *Pierrerie* un obstacle au succès de sa candidature¹¹³¹. Les vingt-deux membres des deux listes concurrentes étaient tous des autochtones.

Alors que l'élection présidentielle de 2017 et la place qu'y tiendra Marine Le Pen font déjà l'objet de prédictions dans les sondages, il devient convenant au terme de ce travail de se poser la question de la pérennité du vote frontiste qui touche depuis 2014/2015 la quasi-totalité des communes-cible à des taux supérieurs à 15 %.

¹¹²⁵ Une proposition, mi sérieuse, mi en plaisantant, a même été faite à la chercheuse par Marie-Christine Aubert lors de la campagne municipales de mars 2014, pour prendre la tête d'une liste à Boujan-sur-Libron, liste déjà constituée mais où personne ne voulait se retrouver en première position. (Finalement aucune proposition FN n'existera dans cette commune). La constitution des listes a été un véritable casse-tête pour la responsable départementale prise entre une volonté d'affichage d'un nombre record de listes et la gestion des désistements jusqu'au dernier moment de personnes déjà engagées qui prenaient peur de s'afficher sur une liste FN.

¹¹²⁶ Impossible malgré de nombreux efforts d'obtenir les chiffres des encartés, même globaux, dans les communes-cible par la voie officielle. Par recoupements de diverses conversations, le nombre en 2014 devait se situer autour d'une cinquantaine au maximum. En août 2014 pour l'ensemble du Saint-Ponais, du Saint-Chinianais et du canton de la Salvetat-sur-Agout, Jean-Marie Delmotte décompte de tête, quatre encartés dont lui. Par déduction, les militants encartés se retrouveraient donc davantage dans les cantons de Capestang, de Roujan, de Murviel-Lès-Béziers, de Clermont-l'Hérault et au sud du canton de Saint-Gervais sur-Mare autour de Bédarieux.

¹¹²⁷ « La méfiance paysanne c'est ce qui explique que peu de gens soient encartés FN dans les Hauts-cantons. Car s'encarter ça représente un certain coût (50€/ an) et ça peut poser des problèmes en cas de petits salaires mais surtout c'est permettre un accès à des indications personnelles et donc c'est courir le risque de leur utilisation à votre insu. Les gens préfèrent soutenir le parti par un don mais rester hors du champ des militants répertoriés ». (**V. annexes p. 25**) [*Accès restreint*].

¹¹²⁸ Sur les dix personnes interrogés et qui s'étaient toutes engagées pour les municipales, seules trois étaient encartées. Le candidat des Aires ne l'était pas et entendait rester indépendant. Trois y étaient farouchement opposées et marquaient une grande hostilité à avoir des contacts officiels avec la fédération 34. Leur engagement dans la campagne municipale relevait uniquement de causes relationnelles.

¹¹²⁹ À Pierrerie, HT est venu avec son fils qui va avoir dix-huit ans, à l'entretien. Son père déclare qu'il le laisse libre de s'informer mais est évident qu'il votera FN pour les départementales. Il paraît sous-entendu que les épouses, présentes mais en retrait à Pierrerie, votent comme leurs maris. Ce doit être le même cas à Margon.

¹¹³⁰ Son entreprise y est localisée et son père y réside. (**V. annexes p. 31**) [*Accès restreint*].

¹¹³¹ On peut noter que sur quatre candidats pour les élections municipales, trois ne sont pas originaires de la commune. Deux sont du département, le troisième est né à Paris. Sur l'ensemble des colistiers interrogés un seul est natif du village où il se présente.

Certaines évolutions structurelles qui apparaissent comme des facteurs favorables au maintien d'un vote FN élevé. Les modifications démographiques internes, l'importance croissante du salariat, son orientation dans le secteur tertiaire et l'affaiblissement du secteur agricole dans l'économie villageoise apparaissent inéluctables et devraient encore être renforcées par le réaménagement territorial administratif et l'agrandissement des communautés de communes. D'autres éléments laissent penser que la situation pourrait évoluer ou, à tout le moins, se maintenir au même étiage.

Certains de ces facteurs s'appuient sur un constat : le manque de militants actifs, « déclarés », au sein même des communes. L'importance du rôle des militants à l'intérieur des villages dans la diffusion des idées et des consignes de vote est difficile à appréhender. On est très loin de ce qui peut se passer en ville où les gens vivent plus anonymement. S'affirmer FN, même mariniste, même avec la dédramatisation, fait toujours peser le risque de la réprobation morale¹¹³². Le coût peut être élevé¹¹³³. Il ressort des entretiens que la prudence reste de mise. Les gens se découvrent FN au détour d'une conversation dans laquelle l'un a pris le risque de le dire, sauf à faire partie d'un groupe et de s'appuyer sur la force du nombre, comme c'est le cas pour celui des jeunes de l'un des quatre hameaux de *Pierrerie* qui déclarent tous voter FN. Hormis ces jeunes et quelques rares personnes, Jean-Marie Delmotte, qui vit au village de *Pierrerie*, dit ne pas pouvoir remercier personnellement ses quarante-cinq électeurs car il ne les connaît pas. À *Margon* les réunions électorales en 2014 tournent au fiasco. Le maire surveille les entrées pour voir qui entre. On peut remarquer la prudence des candidats aux élections municipales de 2014 qui tous font un programme avant tout axé sur les besoins de la commune, respectueux de la charte d'alliance de Marine Le Pen (**V. annexes p. 124 [p. 98]**) mais pas au-delà. Pour ne pas effaroucher les électeurs le sigle FN est volontairement omis.

Toutefois le fait pour les militants « à découvert », engagés sur le terrain pour une candidature, d'être désormais formés à un argumentaire¹¹³⁴ leur donne à partir de 2014 une efficacité renforcée et une assurance plus grande par la création de liens entre les candidats et une mutualisation des savoirs¹¹³⁵.

¹¹³² « M. m'a dit devant sa mère : Je vais être honnête avec toi, je ne vais pas être sur la liste avec toi car je ne veux pas passer pour un extrême ». Entretien Jean-Marie Delmotte (**V. annexes p. 36**) [*Accès restreint*].

¹¹³³ La campagne municipale a été émaillée d'incidents à Hérépian, Des menaces ont été proférées à l'encontre de l'épouse et des enfants d'Eric Pypops et des déprédations ont été faites sur sa voiture (gravure de croix gammées, rayures au stylet) ayant entraîné un dépôt de plainte. À Margon PG signale que sa femme a eu des remarques et que maintenant elle sort moins, elle va moins au sport qu'avant. M C dit que cela a encore creusé l'écart avec sa famille d'une façon violente. Récemment, lors de l'anniversaire de sa mère, lors d'un mariage de cousins à Nîmes, au restaurant, il était isolé. Personne ne lui parlait. Même son voisin dans le lotissement est moins chaleureux. (**V. annexes p. 18 et p. 30**) [*Accès restreint*].

¹¹³⁴ Cette formation est une nouveauté dans l'Hérault : « Je ne suis pas passé par l'école des FNJ. Au final j'ai été formée à l'école de France Jamet, les responsables du Front... C'est France Jamet et non le FNJ qui m'a proposé comme candidate. Je n'étais passé par ce biais-là mais par la vieille école, la vieille garde du Front national, la garde de Jean-Marie Le Pen comme on dit. ... Quand j'étais candidate, j'étais tout simplement militante. Je n'étais pas cadre du parti... Des cours de communication, j'en avais de fait en écoutant parler nos responsables. France Jamet qui était conseillère politique de Marine Le Pen pendant la campagne présidentielle et faisait partie des conseillers politiques alors forcément quand il fallait porter la parole du Front dans la région c'était souvent elle qui était demandé et je l'ai pas mal suivie. Ça été une formation par l'exemple, sur le tas. Ce n'est pas comme maintenant avec Marine ce qu'ils appellent le « média training ». Entretien de Constance Calandri. (**V. annexes p. 9**).

¹¹³⁵ *Quelles aides vous a apporté le parti, la Fédération lors de la préparation des municipales ?* Jean-Marie Delmotte : « C'est une première historique au Front national, c'est ce que l'on attendait, nous, les candidats depuis longtemps. On a eu des sortes de petits congrès. On a eu des travaux [pratiques]. On a été à Toulouse. Je n'y suis pas allée personnellement. Au niveau du Front une vraie formation avec des séminaires de plusieurs jours a été mise en place [À Nanterre]. On y est allé plusieurs fois. C'était des

Malgré l'avantage d'une meilleure formation, une seconde difficulté, qui va à l'encontre d'un ancrage militant plus important sur le terrain, joue toujours semble-t-il. Il s'agit de la volatilité des candidats.

Si l'on examine les noms des candidats lors des élections cantonales de 2011 (**V. annexes p. 112 [p. 86]**) on s'aperçoit que trois d'entre eux, Philippe Delmotte, Matthieu Esteyries et Louis Lucas figuraient déjà sur la liste de France Jamet lors des élections régionales de 2010 mais que sur les sept candidats qui se présentaient en 2011 dont cinq étaient nouvellement encartés, il n'en reste aucun¹¹³⁶ lors des élections départementales qui, en mars 2015, remplacent les cantonales. La seule continuité est assurée par la candidature de Jean-Marie Delmotte, fils de Philippe Delmotte, un militant frontiste engagé depuis les années quatre-vingt qui appartient au courant catholique traditionaliste. Lors du scrutin départemental de mars 2015 des quatre candidats FN RMB dans les quatre nouveaux cantons (**V. annexes p. 107 [p. 81]**) où se retrouvent désormais réparties les communes-cible¹¹³⁷ - parmi lesquels se trouvait la secrétaire départementale Marie-Christine Aubert, candidate au canton de Cazoul-Lès Béziers - seul J-M Delmotte figure dans la liste de Louis Aliot, à une place inéligible, 29^e sur 32 (**V. annexes p. 135 [p. 109]**). Le remplacement de Marie-Christine Aubert à son poste de secrétaire départementale par Gérard Prato, explique son absence sur la liste régionale où ce dernier est présent. La nomination de Philippe PY comme responsable de campagne de la secrétaire départementale l'empêche d'être présent dans la compétition des départementales mais pas d'être sur la liste des régionales. S'il n'est pas possible de connaître les raisons d'un tel « *turn over* »

groupes. Ensuite tout ce qui avait été fait dans les groupes a été renvoyé à tous les candidats de façon à pouvoir bien travailler, à être au courant.

- *Et qui parlaient de comment faire la campagne... ? Comment faire la campagne, au niveau technique, des comptes financiers. Il y avait aussi des fiches argumentaires.*

- *Et est-ce que vous avez fait des sortes de forum entre candidats ? Avez-vous échangé entre vous ?*

- On a eu des réunions mensuelles de département et en plus il y avait des réunions mensuelles regroupant les candidats entre eux. Le Front montant [en puissance] on a eu la chance d'avoir dans l'Hérault des candidats très intéressants : le candidat de Frontignan qui travaille aux impôts. Il a pu nous former et nous informer sur certaines choses. Le candidat de Fabrègues qui était le chef des services techniques de la ville. On a eu des infos. C'est une documentation entre nous. Et ça fait plaisir car on sait que si un jour on passe on aura derrière nous des gens capables de nous conseiller.

- *Donc il s'est mis en place une sorte d'équipe, ce qui permet d'augmenter l'expérience de candidats ?*

C'est ça tout à fait. Il y a le pour et le contre. Je parle de l'Hérault. Par exemple vous avez dès le début la famille Jamet, des gens qui sont très, très bien. Alain Jamet avec qui je m'entends très bien, qui connaît très bien mon père, il œuvrait, dès le début, pour le bien du pays mais sans forcément s'intéresser à la remontée [des informations]. Remarquez il suffit de travailler et l'on arrive toujours à faire ce qu'il faut. Mais depuis que Marine est arrivée on a eu certaines personnes qu'on n'aurait pas pu avoir avant avec Jean-Marie Le Pen, comme ce monsieur des impôts. Certaines personnalités d'expérience nous ont rejoint ce qui nous a donné une structure au niveau du département. Il y a une structure officielle et une structure officieuse en fonction des capacités car le Front évolue beaucoup en ce moment. Beaucoup de gens sont venus avec des compétences. Ce qui est sûr c'est que nous échangeons beaucoup plus entre nous.

Ça s'est produit au moment des municipales. Cela n'existait pas au moment des législatives ?

- Je n'étais pas au bureau départemental au moment des législatives donc je ne peux pas m'avancer mais sincèrement je ne le pense pas parce que c'était un des points d'attaque de mon père au niveau du Front. Il n'arrêtait pas d'envoyer des lettres pour dire : Il faut que ce soit construit, il faut qu'on puisse se former, il faut qu'on puisse être structuré.

- *C'est Marine qui a amené ce changement ?* Oui. On a maintenant des chefs. C'est monsieur Steeve Briois au niveau de l'ensemble des départements. Il est très à cheval là-dessus. C'est lui qui envoie les mots d'ordre aux responsables de département ». Extrait de l'entretien réalisé à Pierrerue le 6 octobre 2014. (**V. annexes pp. 38, 39**) [*Accès restreint*].

¹¹³⁶ Une recherche systématique dans les autres cantons montre qu'aucun d'entre eux ne s'est présenté ailleurs.

¹¹³⁷ Cazoul-Lès-Béziers, Clermont-l'Hérault, Lodève et Saint-Pons de Thomières.

qui peuvent être multiples : souhait des candidats de ne plus l'être, choix d'une personne différente pris par la commission départementale, ou abandon du FN par l'ancien candidat¹¹³⁸, on ne peut que constater son importance toujours actuelle.

Un autre facteur pourrait enrayer à terme « l'effet Marine » ou du moins l'amoindrir. C'est qu'il est basé non sur des réalisations concrètes mais sur un phénomène éminemment volatil : « la confiance » en ses promesses. Plus le temps passe sans apporter au Front national la possibilité de les concrétiser, plus les électeurs risquent à moyen terme de se lasser. Deux députés, deux sénateurs peuvent faire parler d'eux mais non influencer le vote dans les assemblées. Les quarante conseillers FN à l'assemblée régionale de la nouvelle région en sont toujours réduits au seul rôle d'opposition. Les mairies sont certes une vitrine d'une possible bonne gestion mais les problèmes qui se posent aux habitants des villages ruraux sont assez éloignés de ceux qui se posent par exemple à Béziers. Et même si certaines des personnes rencontrées sont conscientes que la grande chance du FN résulte de son éloignement des décisions et de se trouver uniquement dans l'opposition¹¹³⁹, le fait d'être constamment tenu éloigné du pouvoir sous l'action cumulée du scrutin uninominal à deux tours et du manque d'alliances électorales de poids, est à la longue un handicap qui peut s'avérer majeur d'autant que les problèmes structurels du monde rural et des petits villages continuent d'exister.

S'il arrivait au parti de Marine Le Pen de briser le plafond de verre, un autre écueil le guetterait. Celui de décevoir ses électeurs et ses partisans. Ce risque est à la mesure des espoirs mis en lui. Il est lié à sa capacité réelle à gouverner en réalisant les promesses faites. Comme le fait d'ailleurs remarquer Jean-Marie Delmotte lors de la première entrevue¹¹⁴⁰ : « Le succès du vote FN en milieu rural correspond avant tout à un vote de déception, de ras de bol. C'est aussi pour le FN un risque de fragilité car on le jugera sur pièce quand il sera au pouvoir. Les ruraux sont déçus mais ils restent attentifs. Pareil pour ceux qui sont dans le monde du travail aux prises avec les difficultés ». Les militants et les sympathisants se sont engagés dans l'action militante, voire dans l'obtention de mandatures, afin de voir aboutir des revendications précises, sur la sécurité, le chômage, la protection sociale, l'emploi, les taxes... sur lesquelles ils ont une opinion, parfois très divergente¹¹⁴¹. Aucune des personnes rencontrées dans les villages dit être venue au Front national pour des raisons idéologiques mais par pragmatisme, « Pour éviter le pire »¹¹⁴². Les débats sur les origines du parti et son histoire leur semblent dépassés et hors-sujet¹¹⁴³. Ayant tous fait un constat de carence et émis un jugement d'impuissance des gouvernements de droite comme de gauche, Ils veulent que des mesures énergiques, politiques, économiques, sociales, soient prises et appliquées pour sortir la France de la crise qui l'atteint depuis 2008 et dont les racines, selon plusieurs d'entre eux¹¹⁴⁴, remontent dans le temps, à la présidence de Giscard d'Estaing. Ils ont adhéré à l'analyse qui leur a été présentée

¹¹³⁸ Le cas existe pour au moins deux personnes ayant sollicité un mandat à exercer dans le cadre de cette étude.

¹¹³⁹ FA et EP parlant à propos des hommes politiques « Ils mentent tous sciemment pour être élus et ne tiennent pas leurs promesses. Le FN n'a pas encore menti. [Sous-entendu : il faut donc les voir à pied d'œuvre]. (V. annexes p. 15) [Accès restreint].

¹¹⁴⁰ Jean-Marie Delmotte (V. annexes p. 22) [Accès restreint].

¹¹⁴¹ Philippe Py revendique un ancrage très social. Il se sent plutôt à gauche, d'autres comme PG ou HT s'affirment très à droite, prônent des idées libérales et exècrent le socialisme. EP est favorable à la mondialisation des échanges et trouve qu'une sortie de l'euro est une mauvaise idée.

¹¹⁴² Jean-Marie Delmotte, entretien du 25 août 2014. (V. annexes p. 22) [Accès restreint].

¹¹⁴³ « Le problème n'est pas de savoir si ce qu'on dit de l'idéologie du FN est exact » dit FA à Hérépian qui prétend ne pas être assez intelligent pour tout comprendre. « Ça ne l'intéresse pas. L'urgence est de changer les choses radicalement ». (V. annexes p. 16) [Accès restreint].

¹¹⁴⁴ FA, EP, HT.

par le FN d'une immigration cause du chômage et de l'insécurité, une insécurité qui en campagne, au contraire des violences urbaines liées à la drogue et à ses profits, provient selon les dires des personnes rencontrées essentiellement des vols dans les maisons ou les ateliers et des razzias souvent nocturnes et toujours imprévisibles des « Roms » et autres immigrés venus de l'Est de l'Europe¹¹⁴⁵. Les problèmes de l'insécurité dans le monde rural, celle qui touche leur milieu immédiat et focalise « leur sphère d'attention » pour reprendre une expression employée par Harold Dwight Lasswell en 1949¹¹⁴⁶, c'est celle causée par la petite délinquance. Elle leur paraît sous-évaluée actuellement par les pouvoirs publics, polarisés sur les difficultés de la ville, et leurs inquiétudes personnelles insuffisamment prises en compte. L'Islam radical, autre corollaire selon eux de l'immigration ainsi que les menaces terroristes qui en découlent, à la fois les effraient¹¹⁴⁷ et les dépassent¹¹⁴⁸. Ils y voient les conséquences d'un problème urbain qui risque de s'exporter chez eux¹¹⁴⁹. La base pragmatique et non dogmatique¹¹⁵⁰ de leur engagement les amène non seulement à attendre des résultats mais aussi à envisager de demander des comptes. Réalistes ils n'espèrent pas voir tout changer mais si aucune promesse n'est tenue ils disent qu'ils réévalueront leurs engagements, conscients d'avoir « beaucoup donné ». Le terme est de Jean-Marie Delmotte¹¹⁵¹.

Il existe aussi une autre demande la part des militants « néo frontistes »¹¹⁵², c'est qu'avec la reconnaissance de leur rôle dans l'essor du parti, soit officiellement reconnu la nécessité de s'appuyer sur les acteurs locaux et qu'il soit tenu compte de leur expertise du terrain dans les décisions prises. Cette requête, que Philippe Py pensait défendre fin 2014 lors du congrès de Lyon, est certes en phase avec le souhait de Marine Le Pen d'asseoir un ancrage local solide mais dans un parti très pyramidal, et compte tenu des spécificités de la fédération FN 34, dirigée par France Jamet, fille du cofondateur du FN en 1972 Alain Jamet, une fédération qui a vu en trois ans se succéder trois

¹¹⁴⁵ À propos du vol de matériel dans l'atelier d'un artisan : « On vous parle des roumains, à Prades (village limitrophe de Pierrerue), les villageois ont réussi à en attraper un en train de vider un atelier. Un voisin l'a vu. Ils l'ont livré aux gendarmes. Les autres se sont sauvés ». Dires de plusieurs personnes lors d'un entretien à Pierrerue. (V. annexes p. 37) [Accès restreint].

Leur explication est celle de bandes qui font des descentes périodiques, des raids dans l'arrière-pays pour y chercher du butin. « Le jour où ils ont cassé mon fourgon, ils ont fait tous les autres fourgons. Ils ont fait tout l'arrière-pays. Tous les gens qui avaient un fourgon, ils ont ouvert. À Prades, à Saint-Chinian, ils ratissent un peu tout. En fait, ils ne connaissent pas. Ils ne vont pas à un endroit précis. » HT et JM D d'expliquer : « Comme à Béziers ils ont de la concurrence, il y a de moins en moins de choses à voler, alors ils font des descentes. Ils prennent une route, la nationale, et ils prennent ce qu'ils trouvent. L'arrière-pays est touché par des descentes qui viennent du biterrois ». (V. annexes p. 37) [Accès restreint].

¹¹⁴⁶ LASSWELL Harold Dwight, LEITES Nathan and associates, *Language of Politics, Studies in Quantitative Semantics*, George W. Stewarx, NY, 1940, p.218.

¹¹⁴⁷ La véhémence des propos de certains interlocuteurs exprime une colère née d'un certain désarroi devant l'impuissance des gouvernements à contrôler et prévenir une violence aveugle : « Qu'on les laisse dans leur désert ! » HT (V. annexes p. 41) [Accès restreint].

¹¹⁴⁸ Les entretiens à Margon et à Pierrerue ont eu lieu quelques jours après la décapitation d'Hervé Gourdel en Kabylie.

¹¹⁴⁹ « Tant que le problème était à circonscrire à Béziers, les Pierreruais s'en moquaient mais maintenant ils se disent que ça pourrait leur arriver un jour » Jean-Marie Delmotte, (V. annexes p. 24) [Accès restreint].

¹¹⁵⁰ Même si comme on l'a vu, la vision orthodoxe se répand par la formation et la presse numérique du parti.

¹¹⁵¹ Terme non consigné dans le compte-rendu récapitulatif de l'entretien du 25 août 2014. Très engagé depuis son adolescence pour le Front national, il dit s'efforcer de garder une certaine distance afin de pouvoir toujours porter sur son parti un regard critique.

¹¹⁵² Militants encartés après 2002 et ayant participé à l'essor du FN depuis 2011.

secrétaires départementaux, il est difficile d'augurer du succès de cette demande émanant de la base.

Compte tenu de toutes ces incertitudes sur le futur, les succès incontestables engrangés par le Front national-Rassemblement Bleu Marine, dans les communes-cible depuis 2011 constituent-ils un vrai réalignement électoral ? Mais surtout peut-on sur quatre années seulement parler d'implantation assise dans la durée, et d'une normalisation désormais acquise de ces communes au sein de l'espace héraultais pro frontiste ?

Les résultats actuels sont acquis selon des modes de scrutin qui peuvent évoluer et dont l'évolution, si elle a lieu, risque de modifier considérablement la donne. L'offre du FN ne peut s'analyser seule mais en relation avec celle des autres partis puisque c'est sur la base d'un choix que l'électeur se décide. Déjà dans la première partie de cette thèse il avait été fait très attention à la replacer dans l'offre partisane globale et contextualisée présente lors de chaque élection étudiée. Cette offre est, elle aussi, susceptible de changements importants. D'autres partis peuvent se créer comme l'ont fait en 1989 le CPNT et plus récemment le Front de gauche en 2009, la modifiant en profondeur.

Enfin le sujet même de cette étude, les quarante-six petites communes rurales sont amenées à évoluer administrativement mais aussi démographiquement et économiquement. Certaines, les plus petites, risquent de disparaître.

C'est donc sur une série de questionnements que s'achève ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- [1] ALDUY Cécile, *Marine Le Pen prise aux mots : Décriptage du nouveau discours frontiste*, éd. le Seuil, Paris 2015.
- [2] ALBERGE Claude V. SAGNES Jean.
- [3] ALBERTINI Dominique « Histoire du Front national », éd. Tallandier, « Texto », Paris, 2014, 390 p.
- [4] BARONE Sylvain, TROUPEL Aurélie (dir.), *Battre la campagne, élections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, éd. L'Harmattan, 2010, 296 p.
- [5] BARONE Sylvain, NÉGRIER Emmanuel, Chapitre 18 « Voter Front national en milieu rural. Une perspective ethnographique », in CRÉPON Sylvain et alii, *Les faux-semblants du Front national*, éd. PFNSP. « Académique », 2015, p. 417-434.
- [6] BAZOCHE, Maud, *De la commune à l'intercommunalité en France métropolitaine : l'état des lieux - printemps 2013*, Paris, éd. L'Harmattan, 2013, 203 p.
- [7] BEAUREGARD Joseph V. LEBOURG Nicolas.
- [8] BERLIÈRE Jean-Marc V. SAGNES Jean.
- [9] BESSIÈRE Céline et al., (dir.) *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Versailles, éd. Quae, 2007, 512 p.
- [10] BIRENBAUM Guy, *Le Front National en politique*, Paris, éd. Ballant, « Fondement » 1992, 358 p.
- [11] BIZEUL Daniel, *Avec ceux du FN : un sociologue au Front national*, Paris, éd. La Découverte, « Repères » 2003, 298 p.
- [12] BOUCHERON Patrick « Essai sur la force politique des images, Sienne/1338 », Paris, éd. Point, « Point Histoire », 282 p.
- [13] BOUTIN Christophe, ROUVILLOIS Frédéric, « Quinquennat ou septennat ? » éd. Flammarion, 2001, 127 p.
- [14] Boyadjian Julien, « les nouveaux usages du Web » in CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, MAYER Nonna, (dir), *Les faux semblants du Front national, Sociologie d'un parti politique*, éd. PFNSP, Paris, 2015, pp. 141-159
- [15] BRACONNIER Cécile, *Une autre sociologie du vote, Les électeurs dans leurs contextes : Bilan critique et perspectives* LEJEP, Lextenso-Édition, Paris, 2007, 207 p.
- BRACONNIER Cécile, DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires, 2007 - 2^{ème} édition 2014*, Paris, éd. Gallimard, 464 p.
 - BRACONNIER Cécile, MAYER Nonna, *Les inaudibles, sociologie politique des précaires*, Paris, éd. PFNSP, 2015, 291 p.
- [16] BRAUD Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, éd. PFNSP, 1996, 256 p.
- [17] Bussy Michel, « Le vote saint-Josse la protestation en campagne in PERRINEAU Pascal et YSMAL Colette *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, éd. PFNSP, 2003, p. 311-338.
- [18] CAMBY Jean-Pierre V. PÉZANT Jean-Louis.
- [19] CAMUS Jean-Yves, *Le Front National. Histoire et analyses*, (2^{ème} éd.), Paris, éd. Laurens, 1997, 297 p.
- CAMUS Jean-Yves, *le Front National aujourd'hui*, Toulouse éd. Milan, 1998.
 - CAMUS Jean-Yves, *le Front National*, Toulouse éd. Milan, 1998, « les essentiels Milan », 63 p.
 - CAMUS Jean-Yves, *Extrémismes en France : faut-il en avoir peur ?*, Toulouse, éd. Milan, « Milan actu », 2006. 90 p.
 - CAMUS Jean-Yves, LEBOURG Nicolas, *Les extrêmes droites en Europe*, Paris, éd. du Seuil « Essais Seuil », 2015, 320 p.
- [20] CAYROL Roland « Le rôle des campagnes électorales » in GAXIE Daniel (dir.) *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, éd. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques - 2^{ème} édition, 1989, pp. 385-417.
- [21] COMTAT Emmanuelle *Les pieds noirs et la politique : quarante ans après le retour* éd. Presse de Science Po « Académique », Paris, 2009, 320 p.
- [22] CRÉPON Sylvain, *La nouvelle extrême droite. Enquête sur les jeunes militants du Front national*, Paris, éd. l'Harmattan, « Logiques politiques » 2006, 300 p.
- CRÉPON Sylvain, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, Paris, éd. Nouveau Monde, « Les enquêteurs associés », 2012, (306 p.) Disponible sur : www.nouveau-monde.net/livre/ Consulté le 02 mars 2016.
 - CRÉPON Sylvain V. LECOEUR Erwan.
- [23] COLLOVALD Annie, *Le « populisme du FN ». Un dangereux contre-sens*, Vulaines-sur-Seine, éd. du Croquant, 2004, 255 p.

- [24] COTTERET Jean-Marie, EMERI, Claude, *Les systèmes électoraux*, 7^{ème} édition corrigée, Paris, éd. Puf, « Que sais-je ? » 1999, 128 p.
- [25] CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, MAYER Nonna, (dir.), *Les faux semblants du Front National, Sociologie d'un parti politique*, éd. PFNSP, Paris, 2015, 608 p.
- [26] CUMINAL Isabelle, V. SOUCHARD Maryse.
- [27] DAUGERON, Bruno, *La notion d'élection en droit constitutionnel Contribution à une théorie juridique de l'élection à partir du droit public français*, Paris éd Dalloz, « Nouvelle bibliothèque des thèses », 2011, 1293 p.
- [28] DAVIS Dennis K. V. GERSTLE Jacques.
- [29] DELANNOY Jean-Pierre V. PÉZANT Jean-Louis.
- [30] DÉLOYE Yves *Sociologie historique du politique*, Paris, 3^{ème} édition, 2007, éd. La Découverte, « Repère », 121 p.
- DÉLOYE Yves, DÉZÉ Alexandre, MAURER Sophie (dir.), *Institutions, élections, opinion. Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Parodi*, Paris, éd. PFNSP, 2014, « académique », 290 p.
- [31] DENQUIN Jean-Marie, 1958, *La genèse de la V^e République*, Paris, éd. Puf, 1988, 429 p.
- DENQUIN Jean-Marie, *Vocabulaire politique*, Paris, éd. Puf, « Que sais-je ? » 1997, 127 p.
 - DENQUIN Jean-Marie, *La politique et le langage*, éd., Michel Oudard, « Sens du droit » 2007, 140 p.
 - DENQUIN Jean-Marie, « La politique et les partis sous la V^e République », in 1958-2008 *Cinquantième anniversaire de la Constitution française* (dir.) MATHIEU Bertrand, « Étude, mélanges, travaux », Paris, éd. Dalloz, 2008, pp. 583-589.
 - DENQUIN Jean-Marie, *Introduction à la Science politique*, éd. Hachette supérieur, 2007, 155 p.
- [32] DÉZÉ Alexandre, « Le Front national comme “entreprise doctrinale” », in HAEGEL Florence (dir.), *Partis et système partisan en France*, Paris, éd. PFNSP, 2007. pp. 255-284.
- DÉZÉ Alexandre, *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012, 192 p.
- [33] DORMAGAN Jean-Yves, V. BRACONNIER, Cécile.
- [34] DUGRAND Raymond, Villes et campagnes en Bas-Languedoc (Le réseau urbain du Bas-Languedoc Méditerranéen) Paris, PUF, 1963, 638 p.
- [35] DURET, Pascal, *Les larmes de Marianne*, Armand Colin, 2004, 200 p.
- [36] EMERI, Claude V. COTTERET Jean-Marie.
- [37] GAXIE Daniel (dir.) *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, éd. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2^{ème} édition, 1989, 450 p.
- [38] GRUNBERG Gérard, « L'instabilité du comportement électoral » in GAXIE Daniel (dir.) *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, éd. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2^{ème} édition, 1989 pp. 418-446.
- GRUNBERG Gérard et LEQUESNE, Christian, « France une société méfiante, des élites sceptiques, in RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux*, Paris, éd. PFNSP « académique », 2004, p.47 à 63.
- [39] GUILLUY Christophe, *Fractures françaises*, Paris, éd. François Bourin, 2010, 198 p.
- GUILLUY Christophe, *La France périphérique, comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, éd. Flammarion, 2014, 192 p.
- [40] HAEGEL Florence (dir.), *Partis et système partisan en France*, Paris, éd. PFNSP, 2007, 422 p.
- [41] HERVIEU Bertrand, MAYER Nonna, MÜLLER Pierre, PURSEIGLE François, REMI JACQUES, Les mondes agricoles en politique, de la fin des paysans au retour de la question agricole, éd. PFNSP, 2010, 450 p.
- [42] HIGOUNET Valérie, *Le Front national de 1972 à nos jours, le parti, les hommes, les idées*, Paris, éd. Seuil, 2014, 496 p.
- [43] HOFFMANN Stanley, *Le mouvement Poujade*, Paris, éd. Armand Colin « cahiers de la Fondation nationale de sciences politiques n°81 » 1956, 417 p.
- [44] JENNI Alexis V. STORA Benjamin
- [45] LASSWELL Harold Dwight, LEITES Nathan, and associates, *Language of Politics, Studies in Quantitative Semantics*, éd. George W. Stewart, New York, 1940, 398 p.
- [46] LAURENT Annie, WALLON-LEDUC Christian-Marie, « Vote, offre électorale et territoire », in GAXIE Daniel (dir.) *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, éd. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques 2^{ème} édition, 1989 pp.334-356 (*Etude portant sur des départements du Nord et du Pas-de Calais*).
- [47] LE BOHEC Jacques, *Sociologie du phénomène Le Pen*, « Repère », éd. La Découverte, 2005, 122 p.
- [48] LÉBOURG Nicolas, BEAUREGARD Joseph, *François Duprat. L'homme qui inventa le Front national*, Paris, éd. Denoël, « Impact » 2012, 384 p.
- LÉBOURG Nicolas, BEAUREGARD Joseph, *Dans l'ombre des Le Pen. Une histoire des numéros 2 du FN*, Paris, éd. Nouveau Monde, 2012, 396 p.

- [49] LECOEUR Erwan, CRÉPON Sylvain, MAYER Nonna, NAVES Marie-Cécile, ORFALI Brigitta, SCHMID Bernard, VENNER Fiammetta *Dictionnaire de l'extrême droite*, éd. Larousse 2007, 310 p.
- LECOEUR Erwan *Un néo-populisme à la française. Trente ans de Front national*, éd. La Découverte coll. « Cahiers libres », Paris, 2003, 282 p.
 - LECOEUR Erwan, Poultréniez Enzo *Face au FN*, éd. *Le Passager clandestin*, Paris 2013, 112 p.
- [50] LE BRAS Hervé, *L'atlas des inégalités. Les français face à la crise*, Paris, éd. Autrement, 2014, 96 p.
- LE BRAS Hervé, « Le pari du FN », éd. Autrement, « Angels et Reliefs », Paris 2015, 160 p.
- [51] LEITES Nathan V. LASSWELL Harold Dwight.
- [52] LE PEN Jean-Marie, *Les français d'abord*, éd. Carrère, 1984, 245 p.
- LE PEN Jean-Marie, le 2 octobre, éd. Ex-Æquo, 2016, 248 p.
- [53] LE PEN Marine, *À contre flots*, éd. Jacques Grancher, 2011, 323 p.
- LE PEN Marine, *Vive la France*, éd. Jacques Grancher, 2012, 256 p.
- [54] LEQUESNE, Christian V. GRUNBERG, Gérard.
- [55] MALIGNER Bernard, *Droit électoral*, éd. Ellipse, « Cours magistral » Paris, 2007, 1071 p.
- [56] MARTIN Pierre, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisités*, éd. PFNSP, 2000, 472 p.
- [57] MATHIEU Bertrand (dir.) *Cinquantième anniversaire de la Constitution française*, « Étude, mélanges, travaux », Paris, éd. Dalloz, 2008, 802 p.
- [58] MAYER Nonna et PERRINEAU Pascal. *Le Front national à découvert*, éd. PFNSP, Paris 1989, 2^{ème} édition 1996, 368 p.
- MAYER Nonna *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, éd. Flammarion, 2002. 2^{ème} édition, 482 p.
 - MAYER Nonna, *La boutique contre la gauche*, éd. PFNSP, Paris 1986, 346 p.
 - MAYER Nonna, V. CRÉPON Sylvain, HERVIEU Bertrand, LECOEUR Erwan.
- [59] MÜLLER Pierre V. HERVIEU Bertrand.
- [60] NAVES Marie-Cécile V. LECOEUR Erwan.
- [61] ORFALI Brigitta, *L'adhésion au Front national, de la minorité active, au mouvement social*, Paris, éd. Kimé 1990, 301 p.
- ORFALI Brigitta V. LECOEUR Erwan.
- [62] PERRINEAU Pascal, Colette Ysmal, *Le Symptôme le Pen, Radiographie des électeurs du Front national*, Paris éd. Fayard, 1997 réédité 2002, 257 p.
- PERRINEAU Pascal, *Les croisés de la société fermée : l'Europe des extrêmes droites*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 2003, 300 p.
 - PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette, *Le vote de tous les refus, les élections présidentielles et législatives de 2002*, éd. PFNSP, 2003, 444 p.
 - PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture, les élections présidentielles et législatives d'avril,-juin 2007*, éd. PFNSP, 2007, 360 p.
 - PERRINEAU Pascal, *L'Atlas électoral 2007, Comprendre comment les français votent*, éd. PFNSP 2007
 - PERRINEAU Pascal, Luc Rouban, *La solitude de l'isoloir, les vrais enjeux de 2012* Paris, éd. Autrement, 2011, 183 p.
 - PERRINEAU Pascal (dir.), *La décision électorale en 2012*, Paris, éd. Armand Colin 2013, 256 p.
 - PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote normal, les élections présidentielles et législatives d'avril, mai-juin 2012*, éd. PFNSP, 2013, 432 p.
 - PERRINEAU Pascal, *La France au Front, essai sur l'avenir du FN*, Paris, éd. Fayard, 2014, 240 p.
- [63] PHÉLIPPEAU, Éric, « Crise de la représentation et transformations de la démocratie », in M. Verpeaux, *Institutions et vie politique sous la V^{ème} République*, éd. La Documentation française, 2012, pp. 291-299.
- [64] PIERRU Emmanuel et VIGNON Sébastien, « Déstabilisation des lieux d'intégrations traditionnels et transformation de « l'entre soi rural ». L'exemple du département de la Somme » in BESSIÈRE Céline et al., (dir.) *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Versailles, éd. Qae, 2007, p. 267-288.
- [65] PLENEL Edwy et ROLLAT Alain *L'effet Le Pen*, éd. La découverte « Monde grand format », 243 p.
- [66] PORTHEAU Nadia et PORTHEAU Thierry, *Revenus du Front, Deux Anciens militants FN racontent*, Grasset Paris, 2014, 140 p.
- [67] PORTHEAU Thierry V. PORTHEAU Nadia.
- [68] PORTELLI Hugues, *Droit constitutionnel* 11^{ème} édition, 2013, éd. Dalloz « Hyper cours », 512 p.
- [69] POULTRENIÉZ Enzo V. LECOEUR Erwan.
- [70] PURSEIGLE François V. HERVIEU Bertrand.
- [71] QUILÈS Jacqueline, *Voter Marine quand même*, éd. M6M « Essai politique », 85 p.
- [72] REMI JACQUES V. HERVIEU Bertrand.
- [73] RÉMOND René, *Les droites en France*, éd. Aubier-Montaigne, Paris, 4^{ème} édition, 1982, 540 p.
- [74] REVAULT D'ALLONNES, Myriam, *Le dépérissement de la politique, généalogie d'un lieu commun*, Paris, éd. Flammarion « Champs », 1999, 318 p.

- [75] ROUVILLOIS Frédéric V. BOUTIN Christophe.
- [76] ROLLAT Alain V. PLENEL Edwy.
- [77] ROUDY Yvette, « *Mais de quoi ont-ils peur ? Un vent de mysoginie souffle sur la politique* », Paris, éd. Albin Michel 1995, 218 p.
- [78] RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux*, Paris, éd. PFNSP « académique », 2004, 336 p.
- [79] SAGNES Jean, *Le midi rouge, mythe ou réalité*, 1^{ère} édition, Éd. Antropos, 1982, 2^{ème} édition, éd. Économica « Histoire et société » 1999, 310 p.
- SAGNES Jean ALBERGE Claude, BERLIÈRE Jean-Marc *La révolte du Midi viticole cent ans après*, (345 p.) PUF Perpignan 2008.
- [80] SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français*, PUF, 2000, 552 p.
- [81] SAVARÈSE Eric, *Algérie la guerre des mémoires* éd. Non lieu, Paris, 2007, 174 p.
- [82] SCHMID Bernard V. LECOEUR Erwan.
- [83] SECONDY Philippe, *La persistance du Midi blanc, l'Hérault 1789-1962*, éd. Puf Perpignan, 2006, 393p.
- SECONDY Philippe, V. ALLIÈS Paul.
- [84] SPINOZA Baruch, *Tractatus Politicus*, 1677 ch. 1, sect.4, éditeur scientifique ZAC, Sylvain, éd. J. Vrin, Paris, 1987.
- [85] SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, CUMINAL Isabelle, WATHIER, Virginie, *Le Pen, les mots, Analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, éd. La Découverte, « La Découverte poche », 1997, 280 p.
- [86] STORA Benjamin *Les mémoires dangereuses : de l'Algérie coloniale à la France d'aujourd'hui*, éd. Albin Michel, « Spiritualités », Paris, 2016, 240 p.
- [87] TAGUIEFF, Pierre-André, *Sur la Nouvelle droite, jalon d'une analyse critique*, éd. Descartes & Cie, « essai » 1994, 426 p.
- [88] THOMAS Eugène, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, Paris imprimerie impériale, 1865. Disponible en ligne sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110096s.r=.langFR>
- [89] TROUPEL Aurélie V. BARONE Sylvain.
- [90] VENNER Fiammetta V. LECOEUR Erwan.
- [91] VERDES-LEROUX Jeannine, *Au service du Parti, le Parti communiste, les intellectuels et la culture 1944-1956*, Paris, Fayard éd. de Minuit, 1983, 585 p.
- [92] VERPEAUX Michel, *Institutions et vie politique sous la V^{ème} République*, éd. La Documentation française, 4^{ème} édition, 2012, 312 p.
- [93] VIGNON Sébastien V. PIERRU Emmanuel.
- [94] WALLON-LEDUC Christian-Marie V. LAURENT Annie.
- [95] WAHNICH Stéphane V. SOUCHARD Maryse.
- [96] WATHIER, Virginie V. SOUCHARD Maryse.
- [97] WEBER Florence V. OFFERLÉ Michel.
- [98] WINOCK Michel. (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, éd. Point « Point-histoire ». 2015, 336 p.
- [99] YSMAL Colette V. PERRINEAU Pascal.
- [100] ZAC, Sylvain, V. SPINOZA Baruch.

Articles de revues

- [1] ALLIÈS Paul « Un midi en voie de banalisation politique ? », pp 3-14 in *Pôle Sud*, n°2, 1995. Le Midi du politique, Paul ALLIÈS (dir.), pp. 3-14. DOI : 10.3406/pole.1995.886. Disponible sur : www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1995_num_2_1_886 Consulté et téléchargé le 16 novembre 2011.
- ALLIÈS Paul, ARPAILLANGE Christophe, CHEYLAN Jean-Paul. « Les élections de mars 1992 en Languedoc-Roussillon : entre nationalisation des votes et restructuration du système notabiliaire » in *Pôle Sud*, n°2, 1995. Le Midi du politique, ALLIÈS Paul (dir.), pp. 15-42. DOI : 10.3406/pole.1995.887 <www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1995_num_2_1_887 Consulté et téléchargé le 16 novembre 2011.
 - ALLIÈS Paul, BARAIZE François, CHEYLAN Jean-Paul, GENIEYS William, NÉGRIER Emmanuel, BROSSIER Patrick, JOURDA Marie-Thérèse « Les élections régionales du 15 mars 1998 en Languedoc-Roussillon. Une nouvelle singularité politique régionale ? » in *Pôle Sud*, n°8, 1998. Elections et politiques régionales, (dir.) NÉGRIER Emmanuel pp. 5-40. DOI : 10.3406/pole.1998.992. Disponible sur : www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1998_num_8_1_992 Téléchargé le 14 septembre 2010 pour un travail de recherche précédent et consulté à nouveau le 4 juin 2015.
 - ALLIÈS Paul, Baraize François, NÉGRIER Emmanuel. « Une recomposition incertaine. Les élections présidentielles et législatives de 2002 en Languedoc-Roussillon » in *Pôle Sud*, n°17, 2002. Religion et politique, (Dir.) HANLEY David et LOUGHLIN John, pp. 101-118. DOI : 10.3406/pole.2002.1288.

Disponible sur : www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2002_num_17_1_1288 Consulté et téléchargé le 20 août 2009. Consulté à nouveau le 28 août 2015.

- [2] ALDUY Cécile, « Nouveau discours, nouveaux succès », *Pouvoirs* 2016/2 (N° 157), p. 17-29.
- [3] ARPAILLANGE Christophe V. ALLIÈS PAUL.
- [4] Baraize François, V. ALLIÈS Paul, NÉGRIER Emmanuel.
- [5] BARONE Sylvain, TROUPEL Aurélia, « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes » in *Pôle Sud* 2/2008 (n° 29), p. 95-109. Disponible sur : www.cairn.info/revue-pole-sud-2008-2-page-95.htm Consulté et téléchargé le 10 janvier 2014.
- [6] BERGOUNIOUX Alain « Primaires or not primaires? », *Pouvoirs* 2011/3 (n° 138), p. 47-56.
- [7] BERNARD Marie-Claire, CARRIERE Pierre. Le Rassemblement National en Languedoc-Roussillon aux élections de 1986. In: *Espace, populations, sociétés*, 1987-3. pp. 497-509 - DOI : 10.3406/espos.1987.1227. URL : [/web/revues/home/prescript/article/espos_0755-7809_1987_num_5_3_1227](http://web.revues/home/prescript/article/espos_0755-7809_1987_num_5_3_1227) Consulté le 16 février 2015.
- [8] BIRENBAUM Guy. Les stratégies du Front national (mars 1986-mai 1987). In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, numéro 16, octobre, décembre 1987. pp. 4 n 1. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1987_num_16_1_1918 Consulté le 16 novembre 2014.
- [9] BROSSIER Patrick, V. ALLIÈS Paul.
- [10] BULÉON Pascal, FOURQUET Jérôme. « Vote Front National 1984-2002, géographies et interprétations successives : une équation politique » in: *Espace, populations, sociétés*, 2003-3. Populations, élections, territoires. pp. 453-467. DOI : 10.3406/espos.2003.2098. Disponible sur : www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_2003_num_21_3_2098 Consulté le 22 juillet 2015.
- [11] BUSSY Michel, FOURQUET Jérôme, COLANGE Céline « Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012. L'apport de la géographie électorale » in *Revue française de sciences politique* 62(5-6) p.941-964.
- [12] CHARBIT Yves V. GIRARD Alain.
- [13] CARRIERE Pierre V. BERNARD Marie-Claire.
- [14] CHEYLAN Jean-Paul, V. ALLIÈS Paul.
- [15] COLANGE Céline V. BUSSY Michel.
- [16] CUETO Carlos de, PÉRÈS Hubert. « L'élargissement oriental de l'Union européenne : un processus inachevé de révision institutionnelle » in: *Pôle Sud*, n°16, 2002. L'Espagne du politique, (dir.) Genieys William. pp. 143-156. DOI : 10.3406/pole.2002.1144. Disponible sur : www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2002_num_16_1_1144 Consulté le 9 octobre 2015.
- [17] DECAUMONT Françoise. Le quinquennat, échec d'hier, solution de demain ? in *Revue française de science politique*, 34e année, n°4-5, 1984. P. 1080. DOI : 10.3406/rfs p.1984.394163 URL : [/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1984_num_34_4_394163](http://web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1984_num_34_4_394163) - Consulté le 14 juillet 2015.
- [18] DENQUIN Jean-Marie, « Réflexion sur la durée du mandat présidentiel » in *Revue du droit public et de la Science politique en France et à l'étranger*, Paris, éd. Librairie Générale du Droit et de Jurisprudence, 1975, pp. 1359-1395.
- DENQUIN Jean-Marie « Recherche sur la notion de majorité sous la V^e République » in *Revue du droit public et de la Science politique en France et à l'étranger*, Paris, éd. Librairie Générale du Droit et de Jurisprudence, 1993, pp. 949-1015.
- [19] DERIOZ Pierre. « Arrière-pays méditerranéen entre déprise et reprise : l'exemple du Haut-Languedoc Occidental ». In: *Économie rurale*. N°223, 1994. pp. 32-38. DOI : 10.3406/ecoru.1994.4677. Disponible sur : www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_223_1_4677 - Consulté le 16 mars 2016.
- [20] DÉZÉ Alexandre, « Le changement dans la continuité : l'organisation partisane du Front national », *Pouvoirs* 2016/2 (N° 157), p. 49-62.
- DÉZÉ Alexandre, V. CRÉPON Sylvain, DÉLOYE Yves.
- [21] DUBOST Jean-François, « Le réseau des Sociétés Politiques dans le département de l'Hérault pendant la Révolution Française (1789-1795) », in: *Annales historiques de la Révolution française*. n°278, 1989, pp. 374-416. DOI : 10.3406/ahrf.1989.1279, carte p. 378. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahrf_00034436_1989_num_278_1_1279 - Consulté le 5 juin 2014.
- [22] DUHAMEL Olivier, V. GERSTLE Jacques
- [23] EHRHARD Thomas, « Le Front national face aux modes de scrutin : entre victoire sous conditions et influences sur le système partisan », *Pouvoirs* 2016/2 (N° 157), p. 85-103.
- [24] FOURQUET Jérôme V. BULÉON Pascal. V. BUSSY Michel.
- [25] GENIEYS William, V. ALLIÈS Paul.
- [26] GERSTLE Jacques, DUHAMEL Olivier, DAVIS Dennis K., "La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France", *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles*

- et politiques*, n°63, 63 - Campagne électorale, p.53-69. Disponible sur : <http://www.revue-pouvoirs.fr/La-couverture-televee-des.html> - Consulté le 18 février 2015.
- [27] GIRARD Alain, 1971. « Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère. Enquête d'opinion publique » in *Population*, vol. 26 (5/sept.-oct.) p. 827-875. DOI : 10.2307/1529680.
- [28] GIRARD Alain, CHARBIT Yves, LAMY Marie-Laurence. « Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère. Nouvelle enquête d'opinion » in: *Population*, 29^e année, n°6, 1974. pp. 1015-1069. DOI : 10.2307/1530862. Disponible sur www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1974_num_29_6_16393 - Consulté le 23 février 2015.
- [29] GISPERT Cyril, NICOLAS Fabien. « La mutation du vote protestataire : partis tribuniens, partis de gouvernement et sentiment antiparti ». In: *Pôle Sud*, n°24, 2006. pp. 139-154. DOI : 10.3406/pole.2006.1270. Disponible sur : www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2006_num_24_1_1270 - Consulté le 12 novembre 2015.
- [30] HANLEY David V. ALLIÈS Paul.
- [31] JOURDA Marie-Thérèse, V. ALLIÈS Paul, NÉGRIER Emmanuel.
- [32] LAMY Marie-Laurence V. GIRARD Alain.
- [33] LEFEBVRE Rémi, « L'opinion et la participation : la campagne présidentielle de Ségolène Royal. », *Hermès, La Revue* 3/2008 (n° 52), p. 163-170 URL : www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-163.htm - Consulté le 18 octobre 2015.
- [34] LEHINGUE PATRICK, « les classes populaires et la démocratie représentative en France », *Savoir/Agir*, n° 31, éd. Le Croquant, Vulaines-sur-Seine, mars 2015, pp. 25-34.
- [35] LOUGHLIN John V. ALLIÈS Paul.
- [36] MARRES Paul, « Raymond Dugrand, Villes et campagnes en Bas-Languedoc (le réseau urbain du Bas-Languedoc Méditerranéen) » in *Études rurales*, n° 11, 1963, pp. 102-106 : www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1963_num_11_1_1111_t1_0102_0000_1
- [37] MILZA Olivier, La gauche, la crise et l'immigration [Années 1930 - Années 1980]. In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°7, juillet-septembre 1985. pp. 133-135.
- [38] MONNIER Alain. L'Union européenne à l'heure de l'élargissement, in: *Population*, 59^e année, n°2, 2004. pp. 361-384. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_2004_num_59_2_7479 - Consulté le 17 septembre 2015.
- [39] MORICE Alain, « Du seuil de tolérance au racisme banal, ou les avatars de l'opinion fabriquée » in *Journal des Anthropologues* [en ligne] 110-111 \ 2007, mis en ligne le 01 décembre 2008. Disponible sur : <http://www.jda.revue.org/2509> - Consulté le 23 février 2015.
- [40] NAY Olivier. « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles. Le cas des conseillers régionaux ». In: *Politix*, vol. 10, n°38, deuxième trimestre 1997. P. 21. DOI : 10.3406/polix.1997.1666. Disponible sur : www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1997_num_10_38_1666
- [41] NÉGRIER Emmanuel, JOURDA Marie-Thérèse, « Trajectoires politiques en Languedoc électoral (1988-2008) » in *Pôle Sud* 2/2008 (n° 29), p. 57-74 URL : www.cairn.info/revue-pole-sud-2008-2-page-57.htm. - Consulté le 10 janvier 2014.
- NÉGRIER Emmanuel, JOURDA Marie-Thérèse et RATINEAU Stéphane « Guerres des roses en Languedoc, les élections régionales 2010 » in *Pôle Sud* n° 34 pp.61-99. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2011-1-page-61.htm> - Consulté et téléchargé le 21 avril 2012.
 - NÉGRIER Emmanuel, « Le Pen et le peuple. Géopolitiques du vote FN en Languedoc-Roussillon », in *Pôle Sud* 2012/2 (n° 37), p. 153-166. <http://www.cairn.info/revue-pole-sud-2012-2-page-153.htm> - Consulté le 6 novembre 2015.
 - NÉGRIER Emmanuel, « Une vague bleue en Midi Rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon », in *Pôle Sud* 2014/2 (n° 41), p. 203-213. <http://www.cairn.info/revue-pole-sud-2014-2-page-203.htm> - Consulté le 21 novembre 2015.
 - NÉGRIER Emmanuel, V. ALLIÈS Paul, BARONE Sylvain.
 - NÉGRIER Emmanuel et al. « Nouveaux territoires et héritages politiques. Les élections départementales et régionales de 2015 en Languedoc-Roussillon/Midi-pyrénées, in « *Pôle Sud* »2016/ (N° 44), pp. 111-132. <http://www.cairn.info/revue-pole-sud-2016-1-page-111.htm> - Consulté le 21 octobre 2016.
- [42] NICOLAS Fabien V. GISPERT Cyril.
- [43] OFFERLÉ Michel, « Le vote comme évidence et comme énigme ». In: *Genèses*, 12, 1993. *Maintenir l'ordre*, (dir.) WEBER Florence. p. 149. DOI : 10.3406/genes.1993.1192. Disponible sur : www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1993_num_12_1_1192 - Consulté le 30 janvier 2016.
- [44] PARODI Jean-Luc, « Temps, mémoire et personnalité politique sur quelques enseignements d'une élection de rupture » In *Revue française de science politique*, 2007/3 Vol. 57, p. 285-291. DOI : 10.3917/rfsp.573.0285. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-3-page-285.htm> - Consulté le 12 janvier 2014.
- [45] PÉRÈS Hubert V. CUETO Carlos de.

- [46] PERRINEAU Pascal, « Les nouveautés de la séquence électorale d'avril-juin 2007. », *Cités* 3/2007 (n° 31), p. 140 URL : www.cairn.info/revue-cites-2007-3-page-137.htm. DOI : [10.3917/cite.031.0137](https://doi.org/10.3917/cite.031.0137) - Consulté le 26 octobre 2015.
- PERRINEAU Pascal, « Montée en puissance et recompositions de l'électorat frontiste », *Pouvoirs* 2016/2 (N° 157), p. 63-73.
- [47] RATINEAU Stéphane V. NÉGRIER Emmanuel.
- [48] RITAINE Évelyne V. ALLIÈS Paul.
- [49] Schwengler Bernard, « le vote d'extrême-droite en zone rurale : le cas de la France du Nord-Est) mars 2003 CEVIPOF http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/485/publication_pdf_schwengler01.pdf
- [50] STOETZEL Jean, « Les élections françaises de 1981 et les sondages », in: *Revue française de sociologie*. 1982, 23-1. pp. 3-14. DOI : 10.2307/3320848 (426 p.) URL : [/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1982_num_23_1_3539](http://web.revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1982_num_23_1_3539) - Consulté le 11 mai 2012.
- [51] VERNIER Jean-Marc. « "L'image-absolue" du 11 septembre 2001 : une image télévisuelle pas comme les autres ». In: *Quaderni*. N. 48, Automne 2002. Le risque : les choix technopolitiques. pp. 53-61. DOI : 10.3406/quad.2002.1741, url : [/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2002_num_48_1_1741](http://web.revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2002_num_48_1_1741)
- [52] VIGNON Sébastien, « Le FN en campagne. Les ressorts sociaux des votes frontistes en milieu rural », *Métropolitiques*, 9 mai 2012. URL: <http://www.metropolitiques.eu/Le-FN-en-campagne-Les-ressorts.html>

Articles de presse

- [1] COMBIN Joël V. CRÉPON Sylvain.
- [2] CRÉPON Sylvain, Combin Joël, article. « Loin des mythes, dans l'isolement » *Manière de voir-Le Monde diplomatique*, n° 134, avril-mai 2014, p. 61-66.

Articles autres

- [1] Gidrol Jean-Claude « Le territoire Ouest-Hérault en perspective » *Repère Synthèse* 07 novembre 2010. - Insee et CCI de Béziers Saint-Pons.
- [2] PÉZANT Jean-Louis, DELANNOY Jean-Pierre et CAMBY Jean-Pierre, « Connaissance de l'Assemblée N° 8, l'élection des députés », © Assemblée nationale - octobre 1997. Disponible sur : http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/8.asp#P391_55557 - Consulté le 14 novembre 2014.
- [3] RABIER Roger, Entre 2008 et 2009, la crise a accentué les inégalités, Insee coll. *Repères chiffres* n°4, mars 2012. Disponible sur : http://www.Insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1513#inter4 - Consulté le 19 janvier 2016.

Mémoires et Thèses

- [1] BIRENBAUM Guy, les modalités d'institutionnalisation d'un parti politique : le cas du Front national », Université Paris 1, 1992 (Thèse en Sciences politiques).
- [2] COMBIN Joël, « Configurations locales et constructions sociales des électors. Étude comparative des votes FN en région PACA ». Université de Picardie Jules Vernes, (Thèse en Sciences politiques, en cours).
- [3] CROCHET-THERY Marie-Paule, *Cinquante d'élections sous la Ve République dans un village languedocien, à Villeneuve-lès-Béziers*, Université Paris II, 2010, mémoire DU administrateur d'élections, 91 p.
- [4] JANNET Mathilde, MENEROUD Paul et VERHOYE Maurine, *La gestion durable du bâti agricole au sein du Pays Coeur d'Hérault*, Université Montpellier III, Master 2 Professionnel Développement durable et aménagement - Espaces ruraux et développement local, 2014, 101 p.
- [5] LECOEUR Erwan, *Front national, sens et symboles*, Université de Tours, 2002. (Thèse en Sciences politiques)
- [6] MENEROUD Paul V. JANNET Mathilde.
- [7] SECONDY Philippe, *La droite extrême dans l'Hérault 1890-1944 Sociologie historique d'une configuration politique*, Université de Montpellier I, 2001. (Thèse en Sciences politiques)
- [8] SAWICKI Frédéric « La structuration du parti socialiste, milieux partisans et systèmes électoraux », Paris I, 1993. (Thèse en Sciences politiques).
- [9] VERHOYE Maurine V. JANNET Mathilde.

Presse écrite

Le Midi Libre : 308 citations allant de 1981 à 2015 : pp. 19, 44, 47, 54, 55, 60, 61, 65, 68, 72, 84, 88, 89, 90, 98, 100, 103, 104, 110, 111, 116, 121, 123, 124, 125, 129, 131, 132, 133, 134, 139, 141, 144, 148, 149, 150, 152, 155, 156, 161, 163, 167, 168, 169, 170, 174, 175, 177, 180, 182, 188, 189, 191, 196, 197, 199, 200, 205, 206, 211, 214, 215, 218, 277, 286 / n. 71, 72, 73, 87, 107, 131, 132, 154, 156, 159, 160, 163, 164, 183, 196, 215, 244, 265, 267, 270, 276,

284, 291, 303, 310, 314, 317, 318, 332, 334, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 370, 376, 401, 402, 420, 437, 439, 440, 441, 444, 460, 461, 462, 465, 482, 484, 485, 486, 487, 489, 490, 491, 493, 495, 496, 497, 498, 514, 516, 518, 520, 522, 534, 536, 537, 538, 542, 546, 565, 568, 569, 571, 572, 574, 577, 578, 582, 583, 588, 597, 607, 614, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 651, 653, 654, 662, 663, 665, 666, 667, 668, 669, 672, 675, 677, 679, 680, 682, 683, 684, 685, 686, 690, 694, 698, 699, 701, 702, 703, 704, 707, 708, 720, 726, 728, 732, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 746, 747, 748, 749, 750, 760, 763, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 777, 778, 781, 782, 783, 784, 794, 795, 803, 804, 817, 818, 820, 822, 823, 825, 826, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 838, 840, 841, 843, 844, 848, 857, 858, 859, 860, 961, 863, 864, 869, 873, 890, 891, 1064, 1095.

La Marseillaise : 55 citations allant de 1981 à 2002 : pp. 19, 55, 61, 65, 72, 83, 95, 99, 103, 110, 111, 116, 121, 123, 124, 129 / n. 95, 106, 134, 216, 217, 218, 219, 252, 274, 275, 296, 303, 304, 305, 306, 313, 316, 337, 345, 369, 371, 372, 373, 377, 397, 400, 422, 437, 458, 1092.

Le Monde : 4 citations pp. 54, 104, 212 / note 262.

Le Figaro : 3 citations, p. 276 / n. 668, 831.

Le Parisien : 3 citations : p. 285 / n. 794, 819.

Le Point : 2 citations : pp. 273, 276.

L'Express : 1 citation page 276.

Le Monde Diplomatique, n° 134, avril-mai 2014, 1 citation p. 299.

Le Nouvel Observateur : 1 citation, p.54.

Libération : 1 citation : n. 475.

Marianne : 1 citation : p. 276.

Ressources électroniques utilisées (en service au 27 avril 2016)

Bases de données électorales et sites officiels

<https://www.data.gouv.fr/>
<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats>
<http://www.vie-publique.fr/>
<http://www.territoires.gouv.fr/>
<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>
Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/>
Conseil constitutionnel : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/>
Les cahiers du Conseil Constitutionnel :
<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/download/>
Ministère de l'Agriculture : www.agreste.agriculture.gouv.fr/
Sénat : <http://www.senat.fr/>
Conseil national de Lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale :
https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Note_de_cadrage_GT_Fnars_pauvrete_en_milieu_rural.pdf

Sites héraultais et régionaux

Conseil général de l'Hérault : (ancien site www.cg34.fr/) www.herault.fr/
Conseil régional (ancien site) : <http://www.languedocroussillon.fr/>
(Nouveau site) : www.regionLRMP.fr
Conseil régional projet numérique haut débit :
http://www.languedocroussillonhautdebit.fr/userfiles/file/DP_projet_numerique.pdf
Pays cœur d'Hérault : <http://www.coeur-herault.fr/>
Pays Haut-Languedoc et Vignobles : <http://www.payshlv.com/> et <http://www.ot-caroux.fr/fr/brochures/fiches-villages.html>
Communauté de communes :
www.cc-clermontais.fr/ - www.hautlanguedoc.fr/ - <http://www.lodevoisetlarzac.fr/> - www.cc-pays-de-thongue.fr/ - www.cc-orb-jaur.f - www.pays-saintponais.com/ - <http://www.cc-sud-herault.fr/> (Ancienne cc « Canal Lirou-saint Chinianais ») – Les cc.« Grand Orb » et « Orb et Taurou » n'ont pas de sites dédiés).

Bases de données et sites juridiques

<http://www.dalloz.fr>
<http://www.legifrance.gouv.fr/>
www.lextenso-edition.fr
<http://www.heraultjuridique.com/>

Bases de données démographiques et/ou statistiques

Insee :
<http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/zonages/commune.asp?>
<http://www.insee.fr/fr/methodes/zonages/bassins-vie-2012-methodo.pdf>
<http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?>
<http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?> (Chiffres clés)
<http://www.Insee.fr/fr/bases-de-donnees/bsweb/serie.asp?>
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/themes/synthese/
<http://www.epsilon.insee.fr:80/> (Archives)
Economie sociale et solidaire : de l'aide ménagère à Marvejols au banquier à Montpellier (Coll. Synthèse-Repères)
L'année économique et sociale 2009 en Languedoc-Roussillon (Coll. Synthèses Repères)
En 2012, 95 000 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an en Languedoc-Roussillon (Coll. Synthèse-Repères)
Source bancaire : Caisse d'Epargne : *Diagnostic socio-économique et financier Le bilan santé des communes*
<http://www.diagnostic-socio-eco.com/diagnostic-epci-commune/>

Bases de données généralistes (articles, revues)

Cairn : www.cairn.info/revue

Gallica : <http://gallica.bnf.fr/>
Persée : www.persee.fr/ et www.persee.fr/doc/ et
[http:// www.persee.fr.web/revues/home/prescript/article/](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/)

Revues en ligne :

Annales historiques de la Révolution française :
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahrf_0003-4436
Cités : www.cairn.info/revue-cites- .
Économie rurale : www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559
Genèses : www.persee.fr/doc/genes_1155-3219
Hermès : www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-
Journal des Anthropologues : <http://www.jda.revue.org/>
Politix : www.persee.fr/doc/polix_0295-2319
Population : http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663
Pôle Sud : www.persee.fr/doc/pole_1262-1676
Ou <http://www.cairn.info/revue-pole-sud->
Pouvoir : <http://www.revue-pouvoirs.fr/>
Quadermi :
http://www.persee.fr/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381
Revue française de science politique : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique->
Savoir-Agir : www.cairn.info/revue-savoir-agir-
Vingtième Siècle. Revue d'histoire. :
http://www.persee.fr/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759
Hérault juridique : <http://www.heraultjuridique.com>

Revues électroniques

Métropolitiques
<http://www.metropolitiques.eu/>

Presse en ligne consultée

Libération : <http://www.liberation.fr/>
Le Figaro : <http://www.lefigaro.fr/>
Le Midi Libre : <http://www.midilibre.fr/>
Le Monde : <http://www.lemonde.fr/>
Le Huffington-Post : <http://www.huffingtonpost.fr/>
Médiapart : <https://www.mediapart.fr/> (cité p. 277)

Documents audiovisuels

INA : <http://www.ina.fr/video/>
You Tube : <https://www.youtube.com/>

Sites FN

Site officiel : www.frontnational.com/
Site des militants : <http://fninfos.fr/>
RMB : <http://www.rbmfrance.com/>
Site Marine Le Pen : www.marinelepen.fr/
Nation presse info : <http://www.nationspresse.info/>
FN34 : <http://www.frontnational.com/federations-front-national/languedoc-roussillon/34-herault/>
France Jamet : <http://www.francejamet.fr/>
Site de campagne présidentielle 2012 sur la ruralité : <http://ruralite2012.tumblr.com/>
Site régional proche du FN : Lengadoc-info : <http://www.lengadoc-info.com/>

Autre

<http://www.lacitoyennete.com/magazine/portrait/crosf.php>

Table des illustrations

Graphiques.

Graphique 1 : Répartition habitants/communes 5 ^e circonscription	- 30 -
Graphique 2 : Répartition des communes/aires d'emploi	- 42 -
Graphique 3 Élection présidentielle 1981	- 57 -
Graphique 4 : Élections européennes 1984	- 63 -
Graphique 5 : Comparaison élections régionale et législative 1986 (a)	- 66 -
Graphique 6 : Comparaison élections régionale et l'é législative 1986 (B)	- 66 -
Graphique 7 : Élection présidentielle 1988	- 73 -
Graphique 8 : Votes communistes Élections présidentielles 1981 - 1988	- 73 -
Graphique 9 : Comparaison des votes FN Élections législatives 1986 - Présidentielles 1988	- 75 -
Graphique 10 : Élection législative 1988	- 80 -
Graphique 11 : Comparaison Législatives 1986-1988	- 80 -
Graphique 12 : Comparaison élections européennes	- 85 -
Graphique 13 : Comparaison élections européennes 1994-1989	- 85 -
Graphique 14 : Élections régionales 1992	- 90 -
Graphique 15 : Comparaison élections régionales 1986 - 1992	- 90 -
Graphique 16 : Élection législative 21 mars 1993	- 96 -
Graphique 17 : Comparaison élections législatives 1988 - 1993	- 98 -
Graphique 18 : Élections européennes 1994	- 101 -
Graphique 19 : Élection présidentielle 1995	- 105 -
Graphique 20 : Présidentielle 1995 Votes nationaux, départementaux, communaux	- 109 -
Graphique 21 : Répartition des voix partisans Élection législative 1997	- 112 -
Graphique 22 : Comparaison élections législatives 1988, 1993, 1997	- 114 -
Graphique 23 : Élections régionales 1998	- 117 -
Graphique 24 : Comparaison élections régionales 1992 - 1998	- 118 -
Graphique 25 : Élections européennes 1999	- 126 -
Graphique 26 : Élection présidentielle 21 avril 2002	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
Graphique 27 : Comparaison présidentielles 1995 - 2002	- 135 -
Graphique 28 : Présidentielle 21 avril 2002 : Votes nationaux, départementaux, communaux	- 135 -
Graphique 29 : Élection présidentielle 5 mai 2002	- 139 -
Graphique 30 : Élection législative 2002 5 ^e circonscription	- 145 -
Graphique 31 : Élection législative 2002 4 ^e et 5 ^e circonscriptions	- 145 -
Graphique 32 : Élections régionales 21 mars 2004 (a)	- 151 -
Graphique 33 : Élections régionales 21 mars 2004 (b)	- 151 -
Graphique 34 : Élection régionale 28 mars 2004	- 152 -
Graphique 35 : Votes communes 28 mars 2004	- 152 -

Graphique 36 : Votes Hérault 28 mars 2004.....	- 152 -
Graphique 37 : Votes L-R 28 mars 2004.....	- 152 -
Graphique 38 : Élections régionales 21 et 28 mars 2004.....	- 155 -
Graphique 39 : Comparaison élections régionales et cantonales 11 mars 2004	- 158 -
Graphique 40 : Élections régionales (a)	- 164 -
Graphique 41 : Élections européennes (b).....	- 164 -
Graphique 42 : Élections européennes 2004 Votes nationaux départementaux, communaux	- 165 -
Graphique 43 : Élection présidentielle 2007.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
Graphique 44 : Élection présidentielle 2007 Votes nationaux, départementaux, communaux.....	- 172 -
Graphique 45 : Élection législative 2007	- 176 -
Graphique 46 : Évolution des votes FN législatives 2002 - 2007.....	- 178 -
Graphique 47 : Comparaison votes FN Élections présidentielle et législative 2007	- 178 -
Graphique 48 : Comparaison votes FN Élections législative 2002, présidentielle 2007, législative 2007	- 179 -
Graphique 49 : Élections européennes 2009	- 185 -
Graphique 50 : Élections européennes 2009 : Votes région S.O, L-R, Hérault et communes	- 185 -
Graphique 51 : Élection régionale 14 mars 2010	- 190 -
Graphique 52 : Élection régionale 14 mars 2010 : Votes régionaux, départementaux, communaux	- 191 -
Graphique 53 : Élection régionale 21 mars 2010	- 191 -
Graphique 54 : Régionale 21 mars 2010 : Votes L-R	- 192 -
Graphique 55 : Regionale 21 mars 2010 : votes Hérault.....	- 192 -
Graphique 56 : Régionale 21 mars 2010 : Votes communes	- 192 -
Graphique 57 : Comparaison des votes FN aux élections régionales 2004 - 2010	- 194 -
Graphique 58 : Élection présidentielle 2012.....	- 202 -
Graphique 59 : Élection présidentielle 2012 Votes, nationaux, départementaux, communaux.....	- 202 -
Graphique 60 : Élections présidentielles avril 2002 – avril 2012.....	- 205 -
Graphique 61 : Élection législative 2012 Votes communes	- 208 -
Graphique 62 : Élection législative 2012 Votes communes et 5 ^e circonscription	- 208 -
Graphique 63 : Comparaison des votes FN élections législatives 2007 - 2012	- 210 -
Graphique 64 : Élections législatives : votes FN 10 - 17 juin 2012	- 212 -
Graphique 65 : Élections européennes 2014 Votes Région SO et communes.....	- 215 -
Graphique 66 : Élections européennes 2014 Votes communes	- 215 -
Graphique 67 : Évolution démographique 1968 -2012 Montouliers, Pardailhan et Pierrerue.....	- 222 -
Graphique 68 : Évolution démographique 1968 - 2012 Graissessac et Margon.....	- 223 -
Graphique 69 : Évolution du taux de chômage 1999-2012.....	- 225 -
Graphique 70 : Courbes élections présidentielles 1988 - 2012 dans 5 villages	- 227 -
Graphique 71 : Votes FN Présidentielles courbes de tendance des 5 villages.....	- 228 -
Graphique 72 : Graissessac Élections présidentielles 1988-2012	- 229 -
Graphique 73 : Margon Élections présidentielles 1988-2012	- 230 -

Graphique 74 : Montouliers Élections présidentielles 1988-2012	- 231 -
Graphique 75 : Pardaihan Élections présidentielles 1988-2012	- 232 -
Graphique 76 : Pierrerrue: Élections présidentielles 1988-2012	- 233 -
Graphique 77 : Élections régionales 1986 dans 5 villages.....	- 238 -
Graphique 78 : Élections régionales 1992 dans 5 villages.....	- 239 -
Graphique 79 : Élections régionales 1998 dans 5 villages.....	- 240 -
Graphique 80 : Élections régionales 2004 dans 5 villages.....	- 241 -
Graphique 81 : Élections régionales 21 et 28 mars 2004.....	- 242 -
Graphique 82 : Évolution élections régionales 1986-1998	- 242 -
Graphique 83 : Élections régionales 2010 dans 5 villages.....	- 242 -
Graphique 84 : Évolution comparée des élections régionales 1986-2015.....	- 244 -
Graphique 85 : Évolution comparée des votes FN Élections présidentielles et régionales de 1986 à 2015...	- 245 -
Graphique 86 : Évolution des votes FN Présidentielles 1988 - 2012.....	- 248 -
Graphique 87 : Évolution des votes FN Legislatives 1986 - 2012.....	- 252 -
Graphique 88 : Évolution des votes FN Régionales 1986 - 2015	- 258 -
Graphique 89 : Évolution des votes FN Europeennes 1984 - 2014	- 262 -
Graphique 90 : Évolution des votes FN Cantonales 4 communes 1985 - 2011.....	- 266 -
Graphique 91 : Évolution des votes FN Élections cantonales 1985 - 2011 Commune série1	- 267 -
Graphique 92 : Comparaison des votes FN 1984 - 2015	- 269 -

Tableaux

Tableau 1 : Les quarante-six communes-cible	- 31 -
Tableau 2 : Les communautés de communes incluant les communes-cible 2014/2015	- 36 -
Tableau 3 : Les bassins de vie en 2004 - 2012.....	- 40 -
Tableau 4 : Les zones d'emploi	- 41 -
Tableau 5 : Relations entre l'évolution du nombre d'habitants et celui des inscrits	- 44 -
Tableau 6 : Étude des scores des quatre candidats majeurs Élection présidentielle 26 avril 1981	- 56 -
Tableau 7 : Votes frontistes et communistes Élections européennes 1984	- 62 -
Tableau 8 : Résultats comparés des listes FN 1984 - 1986	- 69 -
Tableau 9 : Rapports de force partisans au premier tour Élection présidentielle de 1988	- 74 -
Tableau 10 : Étude des rapports droite/gauche 26 avril 81 - 24 avril 88 communes vote Le Pen 15 % ou + ...	- 76 -
Tableau 11 : Vote FN des communes vote Le Pen 15 % ou + le 24 avril 1988	- 80 -
Tableau 12 : Comparaison des votes FN, chasseurs et écologistes Élections européennes 1984 - 1989	- 86 -
tableau 13 : Comparaison des votes frontistes et environnementalistes Élections régionales 1986 - 1992....	- 91 -
tableau 14 : Résultats comparatifs candidats FN Élections cantonales 1985 - 1992	- 93 -
tableau 15 : Comparaison des votes FN 1988 - 1993.....	- 97 -
tableau 16 : Votes FN Élections cantonales 20 mars 1994	- 99 -
tableau 17 : Comparaison votes FN 1989 – 1994 Communes-cible [5 tableaux]	- 102 -
tableau 18 : Répartition des forces partisans 1995 - Premier tour élections présidentielles	- 105 -

Tableau 19 : Listes comparatives des votes dans les villages 15 % ou plus 1988 - 1995	- 106 -
Tableau 20 : Comparaison des votes FN élections présidentielles 1988 - 1995	- 108 -
Tableau 21 : Comparaison votes FN au premier tour Élections législatives de 1993 - 1997	- 113 -
Tableau 22 : Rapports votes FN/abstentions en 1998	- 118 -
Tableau 23 : Comparaison des votes FN Élections européennes 1992 - 1998.....	- 119 -
Tableau 24 : Comparaison des résultats des candidats FN Cantonales de 1992 - 1998	- 121 -
Tableau 25 : Liste des communes où la liste Mouvement National a obtenu au moins 5 % des voix en1999-	126 -
Tableau 26 : Communes où la liste L.E.P.E.N a obtenu au moins 5% des voix en 1999.....	- 127 -
Tableau 27 : Évolution des votes FN Élections européennes 1999 /régionales 1998 Communes vote 15 % ou + Régionales 1998.....	- 128 -
Tableau 28 : Votes FN/MNR Cantonales 2001	- 130 -
Tableau 29 : Comparaison votes FN Élections présidentielles 1995 - 2002	- 137 -
Tableau 30 : Listes comparatives communes vote Le Pen 20 % ou + 1995 - 2002	- 138 -
Tableau 31 : Comparaison votes Le Pen 21 avril 2002/5 mai 2002	- 140 -
Tableau 32 : Comparaison salaire moyen Languedoc-Roussillon 1999	- 142 -
Tableau 33 : Comparaison votes frontistes 1 ^{er} tour Élections législatives 1997 - 2002	- 146 -
Tableau 34 : Listes comparatives communes votes FN supérieurs 20 % les 21 avril - 9 juin 2002	- 147 -
Tableau 35 : Comparaison des votes frontistes 1 ^{er} tour Élections régionales 1998 - 2004	- 153 -
Tableau 36 : Votes FN Élections cantonales 21 et28 mars 2004.....	- 157 -
Tableau 37 : Comparaison votes FN Élections régionales et cantonales 2004	- 158 -
Tableau 38 : Comparaison voix FN Élections cantonales 1992 - 2004	- 159 -
Tableau 39 : Votes FN Comparaison Élections européennes 1999 - 2004.....	- 166 -
Tableau 40 : Listes 12 Communes scores FN les plus élevés Élections régionales et européennes 2004	- 167 -
Tableau 41 : Comparaison vote FN/MNR Élections présidentielles 2002 - 2007.....	- 173 -
Tableau 42 : Comparaison des pourcentages des votes partisans 10 juin 2007.....	- 177 -
Tableau 43 : Comparaison des voix frontistes Élections cantonales 2001 - 2008.....	- 182 -
Tableau 44 : Comparaison des votes FN Élections européennes 2004 - 2009.....	- 185 -
Tableau 45 : Comparaison des votes FN Élections regionales 2004 - 2010	- 192 -
Tableau 46 : Liste communes votes Mélenchon supérieurs votes Le Pen 22 avril 2012	- 203 -
Tableau 47 : Comparaison des votes FN Présidentielles 2007 - 2012.....	- 203 -
Tableau 48 : Comparaison votes FN Élections législatives 2007 - 2012	- 209 -
Tableau 49 : Listes comparées communes votes supérieurs 20 % Élections legislatives 2002, 2007, 2012... -	210 -
Tableau 50 : Comparaison votes FN Élections européennes 2009 - 2014	- 216 -
Tableau 51 : Anciennete des ménages Graissessac, Margon, Montouliers, Pardailhan, Pierrerie.....	- 223 -
Tableau 52 : Évolution du chômage 1999 - 2012 Graissessac, Margon, Montouliers, Pardailhan, Pierrerie -	225 -
Tableau 53 : Pourcentage des ménages assujettis à l'impôt 2006 - 2012 Graissessac, Margon Pardailhan .. -	226 -
Tableau 54 : Votes Élections régionales 1986 – 2015 Graissessac, Margon, Montouliers, Pardailhan, Pierrerie .. -	236 -

Tableau 55 : Comparaison votes listes FN 1 ^{er} tour Élections régionales 2004 - 2010.....	- 243 -
Tableau 56 : Listes des communes 15 % ou plus de votes FN Élections présidentielles 1988 - 2012.....	- 249 -
Tableau 57 : Listes des communes scores FN élevés Élections présidentielles 1988 - 2012	- 250 -
Tableau 58 : Listes des communes votes FN élevés Élections présidentielles/législatives 1988 - 1993.....	- 254 -
Tableau 59 : Listes des communes votes FN élevés Élections présidentielles et législatives 1995 - 2002	- 254 -
Tableau 60 : Listes des communes moins 10 % de votes FN Élections législatives 1986 - 2012.....	- 256 -
Tableau 61 : Listes des communes 15 % ou plus de votes FN Élections régionales 1986 - 2015.....	- 259 -
Tableau 62 : listes des communes 15 % ou plus de votes FN Élections européennes 1984 - 2014.....	- 263 -

Images

IMAGE 1	- 273 -
IMAGE 2	- 278 -

Cartes

CARTE 1. Répartition des 46 villages-cibles dans l'Ouest héraultais.....	- 25 -
CARTE 2 : carte géographie physique de l'Hérault.....	- 30 -
CARTE 3 : carte des cantons de la 5e circonscription en 2012	- 30 -
CARTE 4 : Pays Haut-Languedoc et Vignobles.....	- 34 -
CARTE 5 implantation FN en 1986 en Languedoc-Roussillon	- 70 -
CARTE 6 carte des cantons de l'Hérault avant 2014	- 159 -
CARTE 7 implantation FN en 2014 en Languedoc-Roussillon	- 218 -
CARTE 8 répression bonapartiste après le 2 décembre 1851 dans les villages héraultais.....	- 220 -

Index des lois, décrets et ordonnances cités

Source : Légifrance : www.legifrance.gouv.fr

Les références à quarante-et-une lois, deux décrets et deux ordonnances ont été répertoriées.

Lois du :

17 février 1800 :	Loi du 28 pluviôse de l'an VIII Loi concernant la division du territoire de la République et l'administration	p. 33/n. 54
6 novembre 1962 :	Loi 62-1292 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel	n. 121
10 août 1971 :	Loi relative aux conseils généraux. Abrogée au 24 février 1996	n. 245
5 juillet 1972 :	Loi 72-619 portant création des régions	pp.33, 64/n.56, 174
7 juillet 1977 :	Loi 77-729 relative à l'élection des représentants au Parlement Européens	p. 59/n. 146
10 janvier 1980 :	Loi 80-9 relative à la prévention de l'immigration clandestine et portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'office national d'immigration. Dite Loi Bonnet. Loi Abrogée le 30 octobre 1981.	P 64
10 juillet 1985 :	Loi organique 85-688 modifiant le code électoral et relative à l'élection des députés	p. 64/n. 1002
10 juillet 1985 :	Loi 85-690 modifiant le code électoral et relative à l'élection des députés	p. 64/n. 1002
11 juillet 1986 :	Loi 86-825 relative à l'élection des députés et autorisant le gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales	pp. 76, 97/n. 173
1er décembre 1988 :	Loi 88-1088 relative au revenu minimum d'insertion	n. 527
11 décembre 1990 :	Loi 90-1103 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux	p. 87/n. 263
10 janvier 1991 :	Loi 91-32 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, Titre II Dispositions relatives à la lutte contre l'alcoolisme - dite Loi Évin	p. 100
22 juillet 1993 :	Loi 93-933 réformant le droit de la nationalité - Dite Loi Pasqua	n. 404
24 août 1993 :	Loi 93-1027 relative à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France	n 367
18 janvier 1994 :	Loi 94-44 rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux	n. 282
1 ^{er} février 1995 :	Loi 95-95 de modernisation de l'agriculture	p. 104/n. 346
4 février 1995 :	Loi 95-115 d'orientation pour l'aménagement du territoire [LOAD]	pp. 12/n. 33
4 août 1995 :	Loi constitutionnelle 95-880 portant extension du champ d'application du référendum, instituant une session parlementaire ordinaire unique, modifiant le régime de l'inviolabilité parlementaire et abrogeant les dispositions relatives à la Communauté et les dispositions transitoires	n. 443
7 mars 1998 :	Loi n° 98-135 relative au fonctionnement des conseils régionaux	p. 115
16 mars 1998 :	Loi n° 98-170 relative à la nationalité – Dite Loi Guigou	p. 116/n. 404
11 mai 1998 :	Loi n°98-349 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile - Dite Loi Chevènement	n. 398
25 mai 1998 :	Loi organique 98-404 déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive 94/80/ CE du 19 décembre 1994	p. 163/n. 634
29 juillet 1998 :	Loi 98-657 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions	n. 403

20 janvier 1999 :	Loi 99-36 relative au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux	n. 176
25 juin 1999 :	Loi 99-533 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi 95-115 du 4 février 1995 - Dite Loi Voynet	p.33
12 juillet 1999 :	Loi 99-586 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale - Dite Loi Chevènement »	p. 35 /n. 70
7 juillet 2000 :	Loi 2000-629 interdisant les candidatures multiples aux élections cantonales - Art. L 192	n. 24
13 décembre 2000 :	Loi 2000-1208 de solidarité et de renouvellement urbain [SRU]	p. 34/n. 66
15 mai 2001 :	Loi organique n° 2001-419 modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale	p. 131/n. 478
28 mars 2003 :	Loi constitutionnelle 3002-276 relative à l'organisation décentralisée de la République	n. 443
11 avril 2003 :	Loi 2003-327 relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques	p. 148/160, 176, 241, 560, 561, 611, 899
9 mars 2004 :	Loi 2004-204 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité - Dite Loi Perben	n. 580
15 mars 2004 :	Loi 2004-228 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics	p. 150/n. 581
15 décembre 2005 :	Loi 2005-1563 prorogeant la durée du mandat des conseillers municipaux et des conseillers généraux renouvelables en 2007	n. 596, 721
31 janvier 2007 :	Loi 2007-128 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives	p. 180/n. 722, 1036
21 juillet 2009 :	Loi portant sur la réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires	p. 48
23 février 2010 :	Loi 2010-165 ratifiant l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés.	pp. 29, 58/n. 44, 144, 1003
12 juillet 2010 :	Loi 2010-788 portant sur l'Engagement National pour l'Environnement [ENE]	n. 68
16 décembre 2010 :	Loi 2010-1563 de réforme des collectivités territoriales - Dite Loi Pelissard-Sueur	pp.35, 194/n. 789, 1031, 1034
17 mai 2013 :	Loi organique 2013-403 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral	pp. 33, 39/n. 52, 80, 790, 1031, 1034
21 février 2014 :	Loi 2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine	p. 35/n. 69, 174

Décrets du :

22 octobre 1973 :	Décret n°73-996 instituant le parc naturel régional du Haut-Languedoc	p. 33/n.59
10 novembre 1977 :	Décret n°77-1239 suspendant provisoirement l'application des dispositions du n°76-383 du 29 avril 1976 relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France - Dit décret Stoléru	p. 60

Ordonnances du :

2 février 1945 :	Ordonnance 45-174 relative à l'enfance délinquante	p. 133/
29 juillet 2009 :	Ordonnance 2009-935 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés	n. 44, 144, 853, 1003

Index des noms de personnes

Cet index comporte 562 noms.

Les noms d'auteurs d'ouvrages ou d'articles cités sont en italique.

Les noms des personnes candidates à une ou plusieurs élections étudiées sont en gras.

Les références aux élections européennes sont en grisé ainsi que les noms des candidats à ces seuls scrutins.

Les candidats aux seules élections cantonales sont en italique gras, corps 9.

Les noms des personnes citées sans liens directs avec les élections étudiées sont encrés en nuance de gris.

Sont indiqués en tant que membres du FN, du RBM ou du MNR les cadres et les candidats présentés comme tels aux élections durant la période étudiée sans préjuger de leur appartenance à ces partis ou mouvement au-delà de la date de leur candidature.

<i>Affre</i>	<i>Gérard</i>	<i>p.196</i>
Aillaud	Jean	n. 320
Alary	Félix	n. 531
Alba (mouvance MNR)	Anne	n. 531
Alessandri	Arlette	n. 248
Aliot [FN]	Louis	pp.22, 214 , 216 , 217 , 246, 260, 261, 263 , 290/n.98, 745, 893 ,1025, 1047
Aliot-Marie	Michèle	pp. 196, 214/n. 801, 893
Allègre	Claude	pp. 88, 236, 239
Allenbach	Jean-Philippe	n. 426
<i>Alliès</i>	<i>Paul</i>	<i>pp.47, 118, 127, 135, 136, 138, 147, 211/n. 20,107, 412, 559, 690</i>
Alliès	Max	pp. 143, 144, 156, 157/n. 530, 603, 868
Ambrosio (d')	Jeanne	n. 530
Anger	Didier	n. 145
<i>Anglade</i>	<i>François</i>	<i>p. 157</i>
Annet	Grégoire	pp. 207, 208/n. 867
Antony	Bernard	n. 740
Arafat	Nasser	n. 493
Arcas	<i>Jean</i>	<i>pp. 110, 121, 156, 195, 198 /n. 602</i>
Arif	Kader	n. 745
Arnaud	<i>Jean-Paul</i>	<i>p. 180</i>
Arthaud	Nathalie	n. 852
Aubaja	Mounir	n. 439
Aubert [FN]	Marie-Christine	pp. 21, 213, 290/n.39, 1126
Aubry	Martine	pp. 116, 183, 187, 188, 198, 242/n. 816
Avedissian	Stéphane	n. 530
Avignon [RBM]	Francis	n. 889, 1050, 1059, 1087, 1103, 1140, 1145
Bachelot [FN jusqu'en septembre 1988]	François	p. 65/n. 183
<i>Badénas</i>	<i>Jean-Noël</i>	<i>pp. 156, 157,195, 198</i>
Balladur	Edouard	pp. 104, 105, 109, 136/n.333, 375
Balmigère	Paul	p. 59
<i>Baraïze</i>	<i>François</i>	<i>p.118/n. 20, 396, 455, 506, 511, 1071</i>
Barbe	Sylvie	n. 745
Baritel	Françoise	n. 632
Baro	<i>Gérard</i>	<i>p. 419</i>
Baron	<i>Bernard</i>	<i>p. 156</i>
<i>Barone</i>	<i>Sylvain</i>	<i>n.20, 884</i>
Barre	Raymond	p. 72
Barre-Bonnet	[Loi]	p. 60
Barthès	Francis	n. 541
<i>Bastide</i>	<i>Marie-Claude</i>	<i>n. 313</i>
Baudis	Dominique	p. 99/ n. 320 , 322 , 745
Baylet	Jean-Michel	n. 816
Bayou	Raoul	p. 93/n. 287
Bayrou	François	pp. 136, 141, 148, 156, 169, 171, 172,175, 176, 183, 200, 202, 230/n. 426 , 563, 669, 674, 675, 684, 691, 708, 750, 849, 893

<i>Bazoche</i>	<i>Maud</i>	<i>p. 33/n. 54</i>
Beaufils [FN]	<i>Robert</i>	<i>p. 157/n. 600</i>
<i>Bghioua</i>	<i>Saphir</i>	<i>p. 199/n. 822</i>
<i>Beauregard</i>	<i>Joseph</i>	<i>n. 9</i>
Bevilacqua [FN]	<i>Patrick</i>	<i>p. 196/n. 812</i>
Belleville [FN]		<i>n. 179</i>
Belot [MNR]	<i>Éliane</i>	<i>p. 129/n. 531</i>
<i>Ben Ali</i>	<i>Zine el-Abidine</i>	<i>n. 800</i>
<i>Ben Laden</i>	<i>Oussama</i>	<i>p. 189/n. 623</i>
<i>Bencheik</i>	<i>Soleih</i>	<i>n. 970</i>
<i>Benoist (de)</i>	<i>Alain</i>	<i>p. 54</i>
Benoît	<i>Jean</i>	<i>pp. 117, 237/n. 405, 417</i>
Bensaïdi	Abdelkader	n. 531
<i>Bergougnoux</i>	<i>Alain</i>	<i>n. 815</i>
Berlanger-Gourdain	<i>Monique</i>	<i>pp. 90, 239/n. 268, 959</i>
<i>Bernard</i>	<i>Marie-Claire</i>	<i>p. 70</i>
<i>Berthezène</i>	<i>Alain</i>	<i>n. 419</i>
Bertrand-Vivandos [FN]	<i>Danielle</i>	<i>n. 243</i>
Besancenot	<i>Olivier</i>	<i>pp. 136, 170, 172, 203/n. 488, 678, 691</i>
Bézarz [FN]	<i>Daniel</i>	<i>n. 243, 244</i>
<i>Birenbaum</i>	<i>Guy</i>	<i>p.68/n. 2, 198</i>
<i>Bizeul</i>	<i>Daniel</i>	<i>p. 15/n. 3</i>
Blaho-Poncé	<i>Claude</i>	<i>p. 156</i>
<i>Blair</i>	<i>Tony</i>	<i>pp. 111, 161</i>
Blanc	<i>Jacques</i>	<i>pp. 72, 88, 94, 115, 117, 120, 143, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 170, 191, 192, 236, 240, 241, 257/n. 401, 774, 1016.</i>
<i>Blondeau</i>	<i>Pierre</i>	<i>p. 195</i>
<i>Blot</i>	<i>Yves</i>	<i>p. 54</i>
Bolléat [FN]	<i>Martine</i>	<i>n. 424</i>
<i>Bonnet V. Soral</i>		
<i>Borloo</i>	<i>Jean-louis</i>	<i>n. 829, 893</i>
<i>Boubakeur</i>	<i>Hamisa</i>	<i>p. 55/n. 1092</i>
<i>Bouchardeau</i>	<i>Huguette</i>	<i>p. 54, 57</i>
Bouchind-Homme	<i>Pascal</i>	<i>n.723</i>
Bouisset	<i>Suzanne</i>	<i>n.530</i>
Boulme	Muriel	p. 214
Bousquet	<i>Jean-Louis</i>	<i>pp. 96, 110, 112, 143, 145, 176/n. 309, 460, 713</i>
Bousquet	<i>Maurice</i>	<i>p. 96 /n. 308</i>
Boussel	<i>Pierre</i>	<i>p. 74</i>
Bousson	Joseph	n. 893
<i>Boutes</i>	<i>Francis</i>	<i>p. 130/n. 462, 465, 723, 725</i>
Boutin	<i>Christine</i>	<i>p. 136/n. 500</i>
Bouty	<i>Fernand</i>	<i>n. 518</i>
Bové	<i>José</i>	<i>pp. 168, 170, 183, 184, 187, 216/n. 485, 738, 745, 893</i>
<i>Boyadjian</i>	<i>Julien</i>	<i>pp. 277, 293/n. 1082</i>
Boyer	Marc-Alexandre	n. 632
Boyer [FN]	<i>/</i>	<i>n. 179</i>
<i>Braud</i>	<i>Philippe</i>	<i>n. 694</i>
<i>Brigneau</i>	<i>François</i>	<i>n. 124</i>
Briois [FN]	<i>Steeve</i>	<i>n. 1047, 1084, 1136</i>
<i>Brossier</i>	<i>Patrick</i>	<i>p. 118/n. 20, 396</i>
Brulé	<i>Bernard</i>	<i>p. 237</i>
<i>Brunet</i>	<i>Michel</i>	<i>p. 195</i>
Buffet	<i>Marie-George</i>	<i>pp. 168, 170, 172, 235</i>
Busson [FN]	<i>Thierry</i>	<i>p. 196</i>
<i>Bush</i>	<i>Georges</i>	<i>n. 522</i>
<i>Caballe</i>	<i>Guy</i>	<i>p. 180</i>
Cabanes	<i>Georges</i>	<i>pp. 89, 90, 94, 96,117, 236, 239, 240/n. 405, 960</i>
Calandri [FN]	<i>Constance</i>	<i>pp. 21, 44, 207, 208, 211, 212, 256, 287, 288/n. 34, 864, 865, 867, 868, 879, 1044, 1121, 1135</i>

<i>Camby</i>	<i>Jean-Pierre</i>	<i>n. 175</i>
Camillieri	<i>Mickaël</i>	<i>p. 195</i>
<i>Camus</i>	<i>Jean-Yves</i>	<i>p. 15/n. 4</i>
Camus	Renaud	<i>n. 893, 895</i>
<i>Capron</i>	<i>Michel</i>	<i>p. 195</i>
Carayrol	David	<i>n. 745</i>
<i>Carcassonne</i>	<i>Guy</i>	<i>n. 478</i>
<i>Carrière</i>	<i>Pierre</i>	<i>p. 70</i>
Cartan	Henri	<i>n. 145</i>
Carzola	<i>Alain</i>	<i>pp. 156, 195/n. 601</i>
<i>Cavada</i>	<i>Jean-Marie</i>	<i>p. 175</i>
Cecchi	<i>Catherine</i>	<i>pp. 206, 208, /n. 868</i>
Cerisier-Duvernois [FN]	<i>J.</i>	<i>p. 82</i>
Chabbert	<i>René</i>	<i>n. 461</i>
Chamagne	Régis	<i>n. 893</i>
Chanut-Sapin	<i>Laurence</i>	<i>n; 426</i>
Chayne	<i>Maurice</i>	<i>pp. 117, 237</i>
Cheminade	<i>Jacques</i>	<i>p. 200/n. 145, 852</i>
Chevalier	<i>André</i>	<i>p. 156</i>
Chevalier	<i>Sylvette</i>	<i>n. 633</i>
Chevènement	<i>Jean-Pierre</i>	<i>pp. 115, 136 144, /n.320, 342, 451, 492, 494, 691, 829 ; (Loi) p. 35, 116</i>
<i>Cheyran</i>	<i>Jean-Paul</i>	<i>pp; 87, 88, 118/n. 20, 262, 264, 396</i>
Chichignoud	<i>Bruno</i>	<i>n; 713</i>
Chirac	<i>Jacques</i>	<i>pp. 53, 54, 56, 57, 61, 71, 74, 76, 77, 81, 88, 103, 104, 105, 108, 109, 131, 132, 134, 136, 139, 140, 141, 144, 147, 148, 161, 167, 168, 197, 234, 240, 250, 251/n. 142, 215, 333, 341, 344, 365, 368, 370, 475, 483, 486,494, 496, 522, 691,1000</i>
<i>Ciffre</i>	<i>Matthieu</i>	<i>p. 82/n.1037</i>
Cioli	<i>Marius</i>	<i>p. 99</i>
Cissé	Ousmane	<i>n. 632</i>
Claparède	<i>Arlette</i>	<i>n. 713</i>
Clausier	<i>Christian</i>	<i>n. 713</i>
Clinton	<i>Bill</i>	<i>p. 100</i>
Cohn-Bendit	<i>Daniel</i>	<i>pp. 123,214/n. 426, 750</i>
Collard [RBM]	<i>Gilbert</i>	<i>p. 206</i>
Collerais	<i>Josiane</i>	<i>pp. 116, 117, 123, 151, 189</i>
<i>Collovald</i>	<i>Annie</i>	<i>n. 6</i>
<i>Combin</i>	<i>Jöel</i>	<i>p. 16/n.16</i>
Combs	<i>Michèle</i>	<i>pp. 112, 149, 196, 207, 208/n.468, 530, 713, 791, 808</i>
Comunale	<i>Ernest</i>	<i>n. 713, 715</i>
<i>Comtat</i>	<i>Emmanuelle</i>	<i>p. 295</i>
Cotten	Christian	<i>n. 320</i>
Couderc	<i>Raymond</i>	<i>pp. 65, 188, 189, 190, 191, 195, 199, 237/n. 779, 781</i>
Coupiac	<i>Jean</i>	<i>p.96, 196/n. 295, 812</i>
Courosse	<i>Gaël</i>	<i>n. 893</i>
Cousin de Mauvaisin	<i>Olivier</i>	<i>p. 177/n. 713</i>
<i>Couveinhes</i>	<i>René</i>	<i>pp. 89, 236</i>
<i>Crépeau</i>	<i>Michel</i>	<i>pp. 54, 57</i>
Crépon	<i>Sylvain</i>	<i>pp. 15, 16/n. 5, 18, 19, 20, 27, 1077, 1081, 1082</i>
Cres [FN]	<i>Jean</i>	<i>p. 80, 98/n. 236</i>
<i>Cresson</i>	<i>Edith</i>	<i>pp. 88, 239</i>
<i>Crochet-Thery</i>	<i>Marie-Paule</i>	<i>n. 1, 262, 982</i>
Cros	<i>Francis</i>	<i>pp. 61, 121, 156, 157, 194, 195, 198/n. 418, 791</i>
Cubelles-Bousquet	<i>Françoise</i>	<i>n. 723</i>
Dahmani	<i>Ablelfatah</i>	<i>n. 531</i>
<i>Davis</i>	<i>Dennis K.</i>	<i>n. 210</i>
<i>de Gaulle</i>	<i>Charles</i>	<i>p. 53, 274/n. 364, 433, 1050</i>
<i>de Gaulle (petit fils)</i>	<i>Charles</i>	<i>p.124/n. 433</i>
<i>Debré</i>	<i>Michel</i>	<i>p. 54</i>
<i>Decaumont</i>	<i>Françoise</i>	<i>p. 131/n. 476</i>

Degans	François	pp. 89, 236
<i>Delannoy</i>	<i>Jean-Pierre</i>	n. 175
Delfau	Gérard	pp. 156, 221/n. 912
Delmotte [FN]	Jean-Marie	pp. 44, 46, 246, 272, 278, 279, 288, 289, 290, 291, 292/n.98, 635, 889, 981, 1048, 1103, 1104, 1121, 1122, 1123, 1127, 1133, 1136, 1141, 1143, 1150
Delmotte [FN]	Philippe	p. 82, 143, 145, 147, 181, 195, 290 /n. 98, 244, 424, 530, 600
<i>Delors</i>	Jacques	p. 89
Delpéh	Cécile	n. 713
Denis [FN]	Jacques	pp. 96, 112, 114/ n. 310
<i>Denquin</i>	<i>Jean-Marie</i>	pp. 19, 277/n. 23, 177, 1080
Depaquit	Serge	n. 145
<i>Derioz</i>	<i>Pierre</i>	p. 272/n. 1060
<i>Desettre [MNR]</i>	Annie	n. 530, 713, 715
<i>Désir</i>	Harlem	n. 207, 254
<i>Dézé</i>	<i>Alexandre</i>	pp. 15, 16 276/n. 5, 7, 18, 19, 27, 1077, 1081, 1118
Diaz	Manuel	n. 531
<i>Dormagne</i>	<i>Jean-Yves</i>	p. 211/n. 861
<i>Dray</i>	Julien	n. 207
Drevet	Patrice	pp. 189, 237/n. 745, 779
DSK V. Strauss-Kahn		p. 175/n. 707
Dubombs [FN]	/	n.179
<i>Dubost</i>	<i>Jean-François</i>	n. 907
<i>Dugrand</i>	<i>Raymond</i>	pp. 296, 300
<i>Duflot</i>	Cécile	n. 770
<i>Dufoix</i>	Georgina	n. 321
Dufour	Marc	pp. 148, 151, 152, 164, 189, 237/n. 563
<i>Duhamel</i>	<i>Olivier</i>	n. 210
Dulong	Pierre	n. 745
<i>Dupont</i>	<i>Laurent</i>	p. 156
Dupont-Aignan	Nicolas	pp. 200, 202, 230/n. 849, 852, 893
<i>Duret</i>	<i>Pascal</i>	p. 20/n. 28
Duverger	Laurence	n. 531
Échalier [FN]	<i>Jean-Philippe</i>	pp. 156, 157/n. 600
Echeverria	Ixabelle	n. 745
EP V.Pypops	Éric	
<i>Enjalric</i>	<i>Patrick</i>	p.93
Esclopé	Alain	p. 161/n. 564
<i>Esteyries [FN]</i>	Matthieu	pp. 195, 198, 290/n. 1043
<i>Étienne</i>	<i>Norbert</i>	pp. 121, 156, 157, 195, 197, 266
Étienne [FN]	/	n. 179
<i>Évin</i>	(Loi)	p. 100
FA V.Avignon	Francis	
Fabius	Laurent	pp. 84, 101, 167, 188/n. 248, 321
<i>Fabre</i>	Guy	n. 313
<i>Fabre-Luce</i>	Henri	p. 93
<i>Fages</i>	<i>Roger</i>	pp. 130, 181/n. 459, 729
Falip	<i>Jean-Claude</i>	pp. 92, 156, 196, 197, 198, /n. 603
<i>Falorni</i>	Olivier	n. 859
Fanchtein	Jean-Jacques	n. 745
Fandos	Georges	pp. 152, 237
Farnet [FN]	<i>Lucien</i>	p. 181
<i>Farret</i>	Jean	p. 199/n. 822
<i>Fauchon</i>	Pierre	n. 478
Faura	Raymond	n. 745
<i>Fillon</i>	François	p. 196
Fizbin	Henri	n. 145
Fleurence	Serge	n. 236, 294
Fontes	Georges	n. 958
Foulde	Geneviève	n. 531
<i>Fourquet</i>	<i>Jérôme</i>	pp. 183, 184

Franlieu (de)	Douce	n. 745
Frappé	Benoît	n. 320, 426
Frêche	Georges	pp. 68, 88, 92, 94, 96, 115, 117, 120, 148, 149, 150, 151, 152, 164, 170, 180, 187, 188, 190, 191, 206, 236, 237, 240, 241, 242, 243, 257, 285, /n. 197, 236, 290, 307, 395, 396, 407, 585, 679, 680, 763, 766, 769, 772, 779, 781, 959, 1017
<i>Galan</i>	<i>André</i>	<i>p. 82/n.319</i>
Garaud	Marie-France	p. 54
Garcia	Josiane	n. 518
Garcia	Yvan	p. 176/n. 713
Garriga	Jacques	n. 294
Garrigues	Jean-Pierre	n. 633
Gaucher	Roland	n. 124
Gaudin	<i>René</i>	<i>p. 156</i>
Gauquelin	Marc	n.145
Gavaland	Jean-Yves	p. 208/ n. 868
Gayssot	Jean-Claude	p. 149, 188
<i>Genieys</i>	<i>William</i>	<i>p. 118/n. 20, 396, 609</i>
George [MNR]	<i>Jean-Charles</i>	<i>p. 129</i>
Gerber [FN]	<i>Marie</i>	<i>n. 600, 603</i>
<i>Gerstle</i>	<i>Jacques</i>	<i>n.210</i>
Ghazouane	Sami	n. 893
<i>Gidrol</i>	<i>Jean-Pierre</i>	<i>p. 30</i>
<i>Girard</i>	<i>Alain</i>	<i>p. 60/n. 147</i>
Giscard d'Estaing	Valéry	pp. 53, 54, 56, 58, 76, 77, 84, 85, 291 /n. 142, 248, 258, 332, 1087
<i>Gispert</i>	<i>Cyril</i>	<i>n. 20</i>
<i>Gleize</i>	<i>Jacques</i>	<i>p.156</i>
Gluckstein	Daniel	n. 320, 488, 500
Gollnish [FN]	Bruno	n. 695, 793
Gomez	Francine	n. 145
<i>Gomez</i>	<i>Laurent</i>	<i>p. 196</i>
Gonzales	Francis	pp. 145, 177/n. 530, 713, 715
Gorgos [FN]	Charles	n. 243
Gourdel	Hervé	n. 1149
Gourier [FN]	Frédéric	p. 22/n.1049
Goustat	Robert	pp. 86, 94/n. 248, 320
Grand	Jean-Pierre	pp. 88, 90/n.959
Gras	Yves	n. 745
<i>Gros</i>	<i>Jacques</i>	<i>p. 196</i>
Gros	Martine	n. 893
<i>Grunberg</i>	<i>Gérard</i>	<i>pp. 168, 184/n. 608</i>
Guérin	Guy	n. 426
Guigou	[Loi]	n. 116
<i>Jenni</i>	<i>Alexis</i>	<i>p. 296</i>
Hamon	Benoît	n. 820
<i>Hanley</i>	<i>David</i>	<i>n. 20</i>
Harquel	<i>Christian</i>	<i>p. 195</i>
Hayraut	Jean-Marc	p. 206
Henry	Patrick-Marcel	n. 531
Hermet	David	pp. 149, 237
Herzog	Philippe	p. 83/n. 248, 253
<i>Hey</i>	<i>Charles</i>	<i>p. 99/n. 317</i>
<i>Higounet</i>	<i>Valérie</i>	<i>pp. 15, 296, /n. 8</i>
<i>Hoffmann</i>	<i>Stanley</i>	<i>pp. 274, 294/n. 1068</i>
Hollande	François	pp. 125, 126, 183, 199, 200, 202, 206, 230, 234, 251, /n. 426, 652, 743, 816, 823, 828, 832, 1000, 1001, 1084
Hondema-Mokrane	Faïrouz	n. 893
Hondt(d')	Victor	p. 160
HT [FN/RBM]		n. 1100, 1103, 1130, 1142, 1145, 1146, 1148
Hubert	Myriam	pp. 195, 208/n.868

Hue	Robert	pp. 104, 105, 106, 107, 108, 126, 133, 134, 136, 137, 168, 231/n.133, 333, 345, 351, 426, 485, 492, 497, 657, 691
<i>Huéni</i>	<i>Grégoire</i>	p. 156
Huillier	Myriam	p. 207
Husset	Marie-Jeanne	n. 893
<i>Imbert</i>	<i>Claude</i>	p. 161
Isler-Beguïn	Marie-Anne	n. 320
Jacob	Vincent	n. 745
Jamet [FN]	Alain	pp. 67, 69, 72, 143, 149, 150, 152, 153, 154, 157, 189, 192, 236, 237, 242, 243, 292, /n. 164, 244, 1135
Jamet [FN]	France	pp. 21, 144, 190, 192, 195, 209, 237, 243, 270, 278, 290, 292 /n. 30, 35, 531, 713, 779, 1017, 1029, 1047, 1088, 1121, 1125, 1135
Jamet	("Les", "clan", "famille")	pp. 95, 258/n. 297, 956, 1136
<i>Jannet</i>	<i>Mathilde</i>	n. 87
Jaoul	Fernand	pp. 531, 564
Jaurès	Jean	p. 167
Jeanjean	Christian	pp. 188/n. 774, 779
Johanain	Guilhem	n. 713
Joly	Éva	pp. 200, 202, 203/n. 738, 852
JMD V. Delmotte	Jean-Marie	
Jospin	Lionel	pp. 62, 104, 105, 106, 125, 131, 132, 133, 134, 136, 149, 171, 234, 240, 251, /n. 145, 290, 333, 370, 444, 475, 483, 485, 494, 497, 652, 691, 948
Joubert	Christian	n. 632
<i>Jourda</i>	<i>Marie-Thérèse</i>	p. 118/n. 20, 396, 780, 970
Joyeux	Henri	n. 248
July	Monique	n. 893
Juppé	Alain	pp. 131, 141, 150, 161, 240/n. 370
Juquin	Pierre	pp. 73, 74, 76, 77, 78, 79, 81, 104, 105/n. 234, 351
Kadhafi	Mouammar	n. 800
<i>Kérampran-Martinez</i>	<i>Maryse</i>	p. 181
Krivine	Alain	n. 452
<i>Kuéni</i>	<i>Grégoire</i>	p. 157
Lachiver	Morgane	p. 207/n. 868
Laco	Mirentchu	n. 632
Lacour	Christian	p. 237/n. 632
Lagarde	Christine	n 740
Laguiller	Arlette	pp. 54, 57, 62, 74, 76, 77, 84, 105, 126, 136, 203, /n. 145, 248, 320, 333, 351, 426, 488, 497, 691
Lajoinie	André	pp. 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 81, 104, 105, /n. 164, 234, 305, 351,
Lalonde	Brice	p. 62/n. 145, 292, 320, 401
Lang	Jack	p. 89
Langhi	Nadine	n. 633
Lapergue	Maryse	n. 401
Larmée	Caroline	p. 208/n.868
Larribe	Françoise	n. 802
Larroutourou	Pierre	n.426, 896
<i>Lasswell</i>	<i>H.D.</i>	p. 292/n. 1147
Launais	Maryse	pp. 206, 207/n.855, 868
<i>Lauze</i>	<i>Jean-Luc</i>	n. 601
<i>Le Bohec</i>	<i>Jacques</i>	pp. 15, 276, 296 /n. 9, 1077
<i>Le Bras</i>	<i>Hervé</i>	p. 273
<i>Lecœur</i>	<i>Erwan</i>	p. 15,16, 298, 301 / n. 11.
Le Dudal	Danielle	n. 530
Le Gallou	Jean-Yves	p. 54
Le Pen [FN]	Jean-Marie	pp. 15, 16, 31, 53, 54, 61, 63, 64, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 86, 89, 90, 95, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 112, 123, 124, 126, 127, 134, 135, 136,

		137, 138, 139, 140, 141, 147, 150, 159, 162, 165, 170, 172, 173, 174, 175, 177, 179, 183, 185, 204, 223, 228, 229, 233, 234, 235, 245, 247, 250, 251, 253, 255, 259, 260, 269, 271, 275, 276, 279, 284, 286/n.124, 145, 161, 164, 168, 213, 215, 216, 217, 225, 233, 248, 320, 333, 341, 353, 358, 362, 370, 372, 425, 426, 428, 482, 485, 496, 515, 671, 691, 694, 695, 740, 774, 956, 976, 987, 1000, 1067, 1094, 1097, 1098, 1135. n. 428
Le Pen [FN] [MNR en 1999]	Marie-Caroline	
Le Pen [FN]	Marine	pp. 16, 31, 39, 63, 170, 195, 199, 200, 202, 203, 208, 211, 213, 214, 230, 245, 246, 247, 251, 253, 256, 260, 263, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 286, 287, 288, 289, 291, 292/n. 428, 432, 695, 774, 819, 849, 875, 879, 977, 1001, 1005, 1007, 1012, 1047, 1052, 1081, 1084, 1135. pp. 15, 295, 296 / n. 10, 1080 p. 156 pp. 15, 16/n. 10, 15 p. 156 p. 112, 144/n, 531, 713 n. 661, 761 p. 54 n. 1147 n. 893 n.500 n. 893 p. 54 n. 531 p. 19 pp. 89, 236, 238 p. 85/n. 248 n. 723 p. 198 n. 20 n. 531 p. 195, 198 p. 289 n. 313, 531 p. 130/n. 723, 729 pp. 136, 141/n. 691 p. 252 p. 156/n. 603 n. 424 n. 893 n. 236 p. 54 pp. 133, 134, 203/n. 691, 941 pp. 112, 143, 144, 183, 188, 190, 237, 243/n. 384, 531, 770, 779 V. Mandroux n. 703 n. 632 n. 531 pp. 54, 55, 56, 57, 59, 62, 63, 73, 76, 77, 78, 221, 224, 238, 274, 279/n.133, 142, 145, 234, 963, 1067, 1092 pp. 88, 89 pp. 29, 58, 205 [Découpage électoral Loi 2010-165] n. 179 p. 300 n. 713, 715 pp. 53, 60/n. 123, 150 n. 723
<i>Lebourg</i>	<i>Nicolas</i>	
Leclerc	<i>Claude</i>	
<i>Lecœur</i>	<i>Erwan</i>	
Lecoq	<i>Armand</i>	
Lecou	Robert	
<i>Lefebvre</i>	<i>Rémi</i>	
Lefebvre	(Monseigneur)	
<i>Leites</i>	<i>Nathan</i>	
Lenne	Francis	
Lepage	Corine	
Lesellier	Pascal	
Lesquen (de)	Henry	
Levert	Michel	
Lévi-Stauss	Claude	
Liberti	François	
Llabres	Claude	
<i>Lombarde</i>	<i>Gérard</i>	
Loubet [FN]	<i>Pascal</i>	
<i>Loughlin</i>	<i>John</i>	
Lourdières	Patrick	
Lucas [FN]	Alexandre	
Lucas [FN]	Louis	
Macia	Éric	
<i>Macouïre</i>	<i>Gérard</i>	
Madelin	Alain	
Maffre-Baugé	Emmanuel	
Magnan	<i>Jean-Michel</i>	
Magne [FN]	Bernard	
Mahuet	Éric	
Maistre	François-Xavier	
Malaud	Philippe	
Mamère	Noël	
Mandroux	Hélène	
Mandroux-Colas	Hélène	
Manovelli	Bernard	
Mansouri	Ahmed	
Manus	Magali	
Marchais	Georges	
Marchand	Yves	
Marleix	Alain	
Marque [FN]		
<i>Marres</i>	<i>Paul</i>	
Martel [MNR]	Elisabeth	
<i>Martin</i>	<i>Pierre</i>	
Martin	<i>Jean-François</i>	

<i>Martinez</i>	<i>Antoine</i>	<i>p. 130/n. 319, 460, 465, 723, 725</i>
Martinez [FN] jusque 2009]	Jean-Claude	pp. 66, 67, 68, 69, 70, 89, 102, 117, 119, 153, 162, 170, 185, 190, 236, 237, 254, 261/n. 416, 417, 647, 745, 779, 893, 895, 956, 961
Marty	Philippe	n. 893
<i>Mathieu</i>	<i>Gérard</i>	<i>n. 316</i>
Maudrux	Gérard	p. 426
<i>Mauroy</i>	Pierre	p. 59, 60
<i>Mayer</i>	<i>Nonna</i>	<i>pp. 15, 16, 179/n. 5, 10, 11, 18, 19, 27, 694, 1077</i>
MC [FN/RBM]		n. 1098, 1103
Mégret [FN] [MNR]	Bruno	pp. 123, 124, 126, 127, 129, 134, 137, 145, 162, 166, 173, 236, /n. 426, 428, 633, 691
Mélenchon	Jean-Luc	pp. 182, 199, 200, 202, 203/n. 745, 893, 1052
Ménard [allié FN]	Robert	p. 215/n. 297, 300, 1102
<i>Meneroud</i>	<i>Paul</i>	<i>n. 87</i>
<i>Merah</i>	Mohammed	p. 199
<i>Merkel</i>	Angéla	n. 684, 1084
<i>Méry</i>	Jacques	p. 131
Mesquida	Kléber	pp. 130, 143, 144, 174, 175, 180, 181, 195, 197, 206, 207, 208, 211, 256, 270/n. 420, 518 530, 543, 713, 725, 765, 868, 878, 880
<i>Mesquida</i> [FN]	<i>Lucien</i>	<i>n. 243</i>
Mestre	Joseph	p. 157/n. 713
Meunier	Marie	pp. 143, 144/n. 531
Miguet	Nicolas	n. 426
<i>Milhau</i> [FN]	/	<i>p. 179</i>
Millan	Jean-Claude	n. 530
<i>Milza</i>	<i>Olivier</i>	<i>p. 60/n.152, 153</i>
<i>Mirabet</i>	<i>Marc</i>	<i>p. 195</i>
Mitterrand	François	pp. 53, 54, 56, 57, 58, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 81, 104, 219, 221, 224, 250, 251, 254, /n.142, 197, 364, 473, 1087
MP [FN/RMB]		n. 946, 1067, 1069,1083, 1094
Monani	Hadj	n. 713
Monnier	Alain	<i>p. 159/n. 605</i>
Montebourg	Arnaud	p. 167/n. 816
<i>Morice</i>	<i>Alain</i>	<i>p. 60/n. 149</i>
Morin	Hervé	n. 708, 829
Moubarak	Hosni	n. 800
Moure	Jean-Pierre	n. 713
Moutoussamy	Ernest	n. 320
Muret	Fabrice	n. 531
Nantes (de) [Abbé]	Georges	p. 54
Navarro	Robert	pp., 180, 183, 206/n. 764
Navarro	Yves	pp. 180, 181/n. 725
Nayral	Bernard	pp. 81, 96, 112, 121, 141, 156/n. 236, 309, 386, 418
Nègre	Anne	n. 893
Négrier	Béatrice	n. 531
<i>Négrier</i>	<i>Emmanuel</i>	<i>pp 20, 118, 127, 135, 136, 138, 147, 181, 211, 213, 218, 275/n. 20, 27, 396, 455, 506, 511, 531, 559, 780, 872, 898, 970, 1071</i>
Néri	Carole	p. 207/n. 868, 869
Nicoud	Gérard	p. 145
Nihous	Gérard	p. 170, 172/n. 678, 745
<i>Offerlé</i>	<i>Michel</i>	<i>p. 243/n. 972</i>
<i>Olive</i>	<i>Christian</i>	<i>n. 723</i>
Olivier	Philippe	n. 428
[FN] [MNR en 1999]		
Olmos	<i>Martine</i>	<i>n. 723, 725</i>
Onderwalter	<i>Janson</i>	<i>p. 195</i>
<i>Orfali</i>	<i>Brigitte</i>	<i>p. 15/n.10, 13</i>
Oustry	<i>Jean-Marie</i>	<i>pp.120, 121, 156, 196/n. 418, 597</i>
Pailhès	<i>Rémi</i>	<i>pp. 180, 181/n. 468, 725, 727, 729</i>

<i>Palat</i>	<i>Philippe</i>	<i>n. 737, 769</i>
Palau	Michel-Henri	p. 94
<i>Parodi</i>	<i>Jean-Claude</i>	<i>p. 228/n. 942</i>
Pascal [FN]	Louis	pp. 96, 112, 114
Pasqua	Charles	pp. 99, 124, 136, 139, 164, 205/n. 426, 449, 494, 645 – [Loi p.110/n. 404]
Passaro	Jean-Luc	n. 713, 715
Patry	Elisabeth	n. 632
Pélessard-Sueur	[Loi]	p. 35
Perben	[Loi]	n.580
<i>Pérès</i>	<i>Hubert</i>	<i>n. 609</i>
<i>Perrineau</i>	<i>Pascal</i>	<i>pp. 15, 177/n. 12, 220, 498, 719</i>
<i>Peschiera</i>	<i>Jacques</i>	<i>p. 92</i>
Peytavi	Marcel	p. 240/n. 401, 959
<i>Pézant</i>	<i>Jean-Louis</i>	<i>n. 175</i>
PG [RMB]		n. 1103, 1134, 1142
Philippe [FN]	Jacques	n. 424
PhP V. Py	Philippe	
Pietracentà	Yves	pp. 89, 94, 162/n.294
Pignat-Taulier	Michèle	n. 713
Pijot	Joëlle	n. 401
Pineau-Valenciennes	Didier	n.321
Plana	Liberto	p. 237/n. 779
<i>Plenel</i>	<i>Edwy</i>	<i>n. 158, 161</i>
Pompidou	Georges	p. 53/n. 364
Poniatowski	Michel	n. 131
Pons	René	n. 530
Pons	Jean-Jacques	p. 66, 239/n. 957
Poperen	Jean	n. 164
Poutou	Philippe	p. 202/n. 852, 893
Pralalier	Nicole	n. 893
Prato [FN]	Gérard	pp. 278, 290
Privat	Marie-Françoise	p. 112
Puech	Jean	p. 111
Puyjalon	Eddie	n. 745
Py [FN]	Philippe	pp. 196, 272, 280, 288, 290, 292/n. 43, 889, 1101, 1118, 1121, 1124, 1142
Pypops [RBM]	Éric	p. 278, 280/n. 1050,1069, 1087, 1099, 1103, 1134, 1140, 1145
Quilès [FN]	Jacqueline	pp.80, 95, 123/n. 236, 299, 302, 430
Raffarin	Jean-Pierre	pp. 148, 160
Raich	Robert	n. 745
<i>Ratineau</i>	<i>Stéphane</i>	<i>n. 20, 780, 970</i>
Ravier [FN]	Stéphane	n. 30, 1125
<i>Rémond</i>	<i>René</i>	<i>p. 54/n.366, 478</i>
Revel	<i>Claude</i>	<i>p. 156/n. 602</i>
<i>Revel</i>	<i>Jean-François</i>	<i>p.100</i>
Révol	René	p. 779
Ribo	Didier	n.713
Ricard [FN]	Alain	pp. 22, 96/n. 297, 1121
<i>Ritaine</i>	<i>Évelyne</i>	<i>p. 20</i>
Rochefort	Robert	n. 745, 893
<i>Rollat</i>	<i>Alain</i>	<i>n. 158, 161</i>
Roques	Marcel	pp. 81, 92, 94, 96, 104, 110, 112, 143, 144, 176, 196, 206, /n. 236, 309, 386, 518, 530, 543, 713
Roques [FN]	Myriam	n. 713
Roudier	Richard	pp. 190, 237/n. 779, 962
<i>Roudy</i>	<i>Yvette</i>	<i>n. 960</i>
Roumégas	Jean-louis	pp. 187, 237/n. 779, 961
<i>Rouquayls</i>	<i>Jean-Claude</i>	<i>n. 723</i>
Roux	Jacques	p. 81/n. 236
Roux [FN]	<i>Jean-François</i>	<i>n.600, 601, 1029</i>

Roy	Philippe	n. 633
Royal	Ségolène	pp. 168, 169, 170, 171, 234, 251/n. 655, 656, 661, 663, 664, 669, 674, 675, 678, 684, 700, 707, 816, 859, 1001
Royer	Jean	p. 53/n. 122
Rozière	Virginie	p. 214/n. 893
<i>Sagnes</i>	Jean	pp. 220, 221/n. 710, 908, 909, 910, 1102
Saint-Aubin [FN]	Laurent	p. 181
<i>Sainteny</i>	Guillaume	n. 293
Saint-Josse	Jean	pp. 125, 133, 134, 135, 165, 172, 228, 232/n. 426, 691
Saladin	Thierry	n. 633
<i>Salles</i>	Jean-Luc	pp. 196, 197/n. 812
Sanchez [FN]	Julien	p. 156/n. 600,602
Sarkozy	Nicolas	pp. 160, 168, 170, 171, 172, 177, 180, 183, 184, 189, 196, 199, 200, 201, 202, 205, 228, 230, 234, 235, 251, 279/ n. 426, 563, 621, 664, 673, 674, 675, 684, 692, 694, 700, 778, 781, 801, 823, 827, 828, 829, 831, 849, 1000, 1001
Saumade	Gérard	pp. 92, 94, 96, 111, 112, 115, 265/ n.290, 384, 395,
<i>Sauron</i>	Jean-Luc	n. 613
Sauvanet [FN]	Albert	n. 600
<i>Savarèse</i>	Éric	p. 298
Schwartzberg	Léon	p. 100/n. 320
Scheiwiller	Denise	n. 632
<i>Schwengler</i>	Bernard	p. 301
Schenshuler	Franck	n. 372
Schivardi	Gérard	pp. 170, 275/n. 677, 678
Schröder	Gerhard	p. 161
<i>Secondy</i>	Philippe	p. 127/n. 20, 455
<i>Sénégas</i>	Jean	p. 120
Seurat	Michel	p. 65
Sharon	Ariel	n. 493
Siméoni	Max	n. 320
Simon	Delphine	n. 713, 715
Somazzi [FN]	Jean-Louis	n. 424
Soral (Alias) V. Bonnet	Alain	p. 170
Sordes	Rudi	n. 632
Soriac [FN]	Yves	n. 243
<i>Sost</i>	Jean-Paul	p. 156
<i>Soto</i>	Bernard	p. 195
Souville [MNR]	Séverine	p. 162/n.633
<i>Spinoza</i>	Baruch	p. 18/n. 21
Stirbois [FN]	Jean-Pierre	p. 59
<i>Stora</i>	Benjamin	p. 298
Stirn	Olivier	p. 62/n.145
<i>Stoetzel</i>	Jean	n. 130
Stoléro	(décret)	p. 60
Strauss	Lévi	p. 19
Strauss Kahn (DSK)	Dominique	p. 175/n. 816
<i>Taguieff</i>	Pierre-André	n. 127
<i>Tailhadès</i>	Bernard	n. 524
Tailhadès	Georgette	n. 156
Tali	Michel	pp. 110, 112
Tapie	Bernard	pp. 100, 101, 126/n.320, 321, 322, 451
<i>Tapie</i>	Geneviève	n. 598
Taubira	Christine	p. 133/n.489, 500
Taurine	Patrick	p. 121
Tellechea	Jean	n. 745, 893
Temple	Henri	n. 745
Terremocha	Sandra	n. 893
Terrien	Alain	n. 745
<i>Thomas</i>	Eugène	n. 902, 903
Tixier-Vignancourt	Jean-Louis	pp. 53, 54/n. 125

Touati	Armand	n. 320
Touati	G�rard	n. 145, 248, 320
Touz� [FN jusqu'en 1993 et de 1998 � 2008]	Jean-Fran�ois	p. 95
<i>Tressenrenc</i>	<i>Patrick</i>	<i>p. 121</i>
<i>Trop�ano</i>	<i>Robert</i>	<i>pp. 121, 156, 157, 196, 198/n.418, 11187</i>
<i>Troupel</i>	<i>Aur�lia</i>	<i>p. 213/n. 20, 884</i>
Trouv�	Claude	p. 207/n. 868
<i>Vailh�-Sibertin-Blanc</i>	<i>Marie-Agnes</i>	<i>p. 195</i>
<i>Vaillant [FN]</i>	<i>Jean</i>	<i>n. 424</i>
Valignat	Catherine	n. 530
Valls	Manuel	n. 816, 1084
Vedel	(Rapport)	n. 473
Veil	Simone	pp. 61, 62, 63, 81, 84, 85/n. 145, 248, 258, 332
<i>Vergnes</i>	<i>Ren�e</i>	<i>n. 723</i>
<i>Verhoye</i>	<i>Maurine</i>	<i>n. 87</i>
<i>Vernier</i>	<i>Jean-Marc</i>	<i>p. 132/n. 480</i>
Vezinhet	Andr�	pp. 180, 183, 197, 206, 215, 265/n. 290, 765
Vidal	Marcel	pp. 121, 156/n. 418, 1063
Villa	Catherine	n. 530
Villepin	Dominique	p. 199/n. 828
Villiers (de)	Philippe	pp. 100, 103, 104, 105, 107, 108, 111, 112, 136, 161, 164, 266, 279/n. 320, 322, 333, 362, 745
Vouzellaud [FN]	Guillaume	pp. 21, 29:n. 297, 792, 1047, 1121
Voynet	Dominique	pp. 33, 105, 134, 221/n. 333, 738 [Loi p. 33]
Waetcher	Antoine	pp. 74, 77, 86, 94, 105/n. 226, 248, 333, 426
Wernimont	R�gine	n. 531
<i>Winock</i>	<i>Michel</i>	<i>p. 15/n. 14</i>
Wurtz	Philippe	n. 320, 322
<i>Zac</i>	<i>Sylvain</i>	<i>n. 21</i>
Yade	Rama (Ramatoulaye)	p. 214

Liste référencée des villages étudiés

Aumes	pp. 31, 36, 41, 44, 56, 57, 62, 69, 74, 76, 80, 86, 91, 92, 97, 99, 102, 105, 107, 108, 113, 114, 115, 119, 126, 127, 128, 130, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 166, 173, 174, 181, 182, 186, 193, 203, 204, 209, 210, 217, 248, 249, 254, 256, 258, 130, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 166, 173, , 181, 182, 186, 193, 203, 204, 209, 210, 217, 248, 249, 254, 256, 259/n. 64, 141, 143, 191, 192, 222, 258, 280, 354, 361, 362, 391, 394, 502, 504, 558, 650, 678, 786, 986, 989, 999, 1008, 1035, 1102.
Berlou*	pp. 31, 37, 41, 44, 48, 56, 62, 74, 87, 91, 93, 97, 105, 109, 113, 120, 122, 137, 140, 146, 153, 154, 158, 166, 173, 186, 193, 203, 204, 209, 217, 254, 256/n. 47, 135, 169, 172, 265, 289, 458, 556, 569, 648, 678, 1033.
Boisset	pp. 31, 36, 41, 44, 48, 56, 58, 62, 57, 69, 74, 75, 76, 80, 86, 91, 97, 98, 99, 102, 105, 106, 108, 113, 114, 119, 127, 128, 130, 134, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 163, 165, 166, 167, 173, 177, 182, 186, 193, 203, 204, 209, 210, 211, 217, 249, 250, 254, 255, 259, 263, 266/n. 60, 111, 140, 156, 169, 170, 172, 191, 192, 203, 222, 228, 238, 246, 261, 312, 359, 361, 362, 378, 389, 467, 505, 558, 650, 733, 788, 874, 989, 995, 1008, 1028, 1035, 1102.
Brenas	pp. 31, 36, 41, 44, 48, 56, 58, 62, 67, 69, 74, 75, 76, 80, 86, 91, 97, 98, 99, 102, 105, 106, 108, 113, 114, 119, 120, 128, 130, 137, 138, 140, 146, 153, 167, 173, 182, 186, 193, 203, 204, 208, 209, 217, 249, 250, 254, 256, 263/n. 111, 140, 169, 172, 192, 203, 222, 224, 294, 312, 390, 467, 504, 512, 556, 648, 649, 786, 987, 989, 1035, 1113.
Cabrerolles	pp. 31, 37, 41, 43, 44, 56, 57, 62, 69, 74, 76, 80, 86, 91, 93, 97, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 119, 120, 122, 127, 137, 140, 146, 153, 158, 166, 167, 173, 186, 193, 198, 203, 209, 217, 248, 249, 250, 254, 256, 259, 263/n. 60, 89, 141, 187, 222, 279, 359, 361, 362, 417, 419, 505, 556, 678, 697, 758, 870, 881, 889, 995, 999, 1028, 1033, 1042, 1102.
Carlencas-et-Levas	pp. 31, 35, 36, 41, 44, 56, 58, 62, 69, 74, 76, 79, 80, 86, 90, 91, 97, 98, 99, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 119, 128, 130, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 166, 167, 173, 186, 192, 193, 203, 209, 210, 211, 201, 217, 249, 250, 254, 256, 259, 263/n. 89, 140, 169, 222, 238, 239, 279, 281, 312, 387, 556, 569, 648, 788, 882, 989, 995, 999, 1010, 1014, 1021, 1035, 1040, 1115, 1116.
Cassagnoles	pp. 31, 37, 41, 45, 48, 56, 62, 74, 84, 87, 91, 92, 97, 102, 105, 106, 109, 113, 119, 129, 136, 138, 140, 146, 153, 167, 173, 193, 203, 204, 208, 209, 210, 212, 217, 256, 285/n. 89, 135, 143, 169, 172, 187, 238, 394, 413, 505, 556, 637, 648, 649, 716, 847, 870, 883, 1011, 1015, 1023, 1035, 1040.
Causses-et-Veyran	pp. 31, 37, 41, 56, 57, 62, 69, 74, 76, 77, 80, 86, 91, 93, 97, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 119, 122, 127, 138, 140, 146, 147, 153, 158, 166, 173, 186, 193, 198, 203, 209, 210, 216, 248, 149, 254, 256, 259, 263, 267, 268/n. 143, 169, 192, 193, 222, 253, 279, 281, 419, 558, 809, 989, 990, 1019, 1028, 1033, 1038.
Caussiniojols	pp. 31, 37, 41, 43, 45, 48, 56, 58, 62, 69, 74, 76, 80, 81, 85, 86, 91, 93, 97, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 119, 122, 126, 127, 137, 140, 146, 153, 158, 166, 167, 173, 186, 192, 198, 203, 209, 210, 211, 212, 216, 249, 250, 254, 256, 259, 263, 264, 266/n. 60, 140, 167, 171, 180, 222, 259, 361, 362, 502, 556, 648, 786, 809, 881, 882, 901, 989, 999, 1009, 1014, 1019, 1024, 1027, 1033, 1042, 1102.
Cazedarnes	pp. 31, 37, 41, 45, 56, 62, 67, 74, 77, 80, 86, 91, 93, 97, 102, 105, 107, 108, 113, 119, 122, 137, 140, 146, 153, 158, 166, 170, 173, 186, 195, 203, 204, 209, 210, 217, 249, 251, 254, 256, 259/n. 89, 135, 143, 169, 192, 193, 222, 504, 556, 648, 678, 840, 997, 998, 1028, 1033, 1042.
Cébazan	pp. 31, 37, 41, 45, 56, 57, 62, 63, 74, 86, 91, 93, 97, 103, 105, 106, 109,

	113, 119, 120, 122, 127, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 158, 166, 173, 186, 193, 196, 198, 203, 204, 209, 210, 217, 249, 254, 256/n. 135, 143, 169, 361, 556, 757, 842, 883, 993, 996, 998, 1028, 1033.
Celles	pp. 31, 37, 38, 41, 45, 48, 56, 58, 62, 70, 74, 75, 86, 87, 91, 93, 97, 98, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 114, 118, 119, 122, 137, 140, 146, 153, 158, 166, 173, 186, 191, 193, 198, 204, 208, 210, 211, 217, 249, 254, 256/n. 78, 111, 140, 167, 172, 205, 225, 261, 312, 359, 389, 414, 423, 512, 556, 592, 593, 648, 649, 813, 814, 987, 1011, 1015, 1033, 1039, 1109, 1113.
Félines-Minervois	pp. 31, 37, 42, 45, 56, 62, 74, 86, 91, 97, 98, 102, 105, 109, 113, 119, 134, 137, 140, 146, 153, 154, 166, 173, 174, 186, 193, 203, 209, 217, 248, 249, 257/n. 135, 143, 169, 170, 172, 394, 413, 558, 648, 757, 1035, 1040.
Ferrals-les-Montagnes	pp. 31, 42, 45, 48, 56, 62, 74, 87, 91, 97, 98, 102, 105, 108, 113, 119, 128, 137, 140, 146, 153, 163, 166, 173, 186, 191, 193, 203, 204, 208, 209, 217, 248, 249, 251, 254, 257, 259/n. 51, 60, 93, 135, 143, 156, 169, 238, 279, 556, 648, 697, 758, 883, 993, 996, 998, 1021, 1035, 1040.
Ferrière-Poussarou*	pp. 31, 37, 42, 45, 47, 48, 56, 58, 62, 69, 74, 75, 76, 78, 80, 85, 86, 91, 93, 97, 105, 106, 107, 108, 114, 119, 122, 126, 128, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 158, 166, 170, 173, 186, 192, 203, 209, 210, 217, 249, 250, 254, 257/n. 60, 89, 93, 111, 140, 166, 171, 182, 203, 222, 245, 285, 288, 312, 331, 359, 361, 362, 389, 425, 556, 648, 678, 697, 716, 883, 989, 995, 999, 1009, 1028, 1033, 1042, 1102.
Fouzilhon	pp. 31, 37, 42, 45, 56, 62, 67, 69, 74, 76, 80, 86, 91, 97, 98, 102, 106, 108, 113, 119, 127, 128, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 165, 166, 167, 173, 179, 186, 192, 203, 209, 210, 216, 249, 250, 251, 254, 259, 263, 266, 286/n. 137, 192, 222, 138, 278, 281, 312, 387, 788, 870, 989, 990, 995, 998, 1021, 1027, 1033, 1040, 1108, 1115.
Graissessac	pp. 21, 31, 36, 42, 43, 45, 56, 57, 62, 63, 74, 78, 84, 86, 91, 97, 99, 101, 102, 105, 109, 113, 118, 119, 126, 130, 136, 137, 138, 140, 146, 153, 166, 167, 173, 186, 193, 201, 203, 209, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 234, 236, 237, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 248, 249, 254, 257, 259, 272, 285, 286/n. 60, 90, 135, 143, 169, 172, 229, 269, 313, 326, 351, 394, 558, 566, 569, 648, 716, 906, 909, 912, 913, 916, 933, 934, 935, 936, 948, 949, 950, 963, 966, 969, 971, 980, 993, 996, 998, 1035, 1040, 1093.
La livinière	pp. 31, 37, 42, 45, 48, 56, 62, 74, 86, 91, 97, 102, 105, 106, 108, 113, 118, 119, 134, 137, 140, 146, 153, 166, 173, 186, 203, 204, 209, 217, 249, 255, 257, 259/n. 60, 135, 413, 556, 648, 870, 881, 993, 997, 998, 1023, 1035, 1040.
Lavalette	pp. 31, 37, 41, 45, 48, 56, 57, 62, 69, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 82, 86, 91, 97, 99, 105, 106, 108, 113, 119, 127, 128, 131, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 166, 167, 173, 179, 181, 182, 186, 191, 192, 193, 203, 209, 210, 211, 217, 249, 250, 251, 254, 255, 259, 263/n. 78, 111, 137, 138, 143, 191, 192, 193, 222, 233, 278, 281, 359, 502, 504, 558, 891, 758, 788, 874, 989, 995, 999, 1028, 1035.
Le Pradal	pp. 31, 37, 41, 45, 56, 62, 63, 74, 83, 86, 91, 97, 99, 102, 105, 108, 113, 119, 130, 137, 140, 146, 147, 153, 166, 173, 186, 193, 203, 209, 210, 216, 248, 249, 251, 255, 257, 259/n. 60, 89, 135, 169, 251, 279, 281, 361, 417, 556, 648, 697, 758, 994, 997, 998, 1019, 1027, 1035, 1040.
Le Soulié	pp. 31, 37, 41, 45, 48, 56, 58, 62, 74, 86, 91, 93, 97, 103, 105, 109, 113, 119, 122, 134, 137, 140, 146, 153, 158, 166, 167, 173, 179, 186, 193, 203, 209, 210, 211, 212, 217, 248, 249, 251, 257, 259, 263/n. 60, 93, 111, 140, 225, 361, 394, 558, 637, 648, 678, 758, 786, 881, 882, 988, 999, 1041, 1021, 1026, 1033, 1102.
Margon	pp. 20, 22, 24, 31, 38, 39, 42, 44, 45, 46, 56, 62, 67, 74, 83, 84, 86, 87, 91, 97, 98, 102, 106, 107, 108, 113, 119, 120, 127, 128, 130, 137, 138, 139, 140, 146,

	147, 153, 154, 163, 165, 166, 167, 171, 173, 186, 192, 193, 196, 201, 203, 204, 209, 210213, 216, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 254, 255, 257, 259, 260, 263, 266, 267, 272, 275, 285, 286, 288, 289/n. 41, 43, 96, 100, 115, 116, 135, 143, 169, 212, 213, 251, 279, 355, 356, 360, 515, 358, 390, 635, 678, 689, 788, 870, 881, 889, 911, 915, 917, 924, 934, 948, 963, 964, 966, 969, 971, 980, 991, 997, 998, 1007, 1017, 1020, 1027, 1035, 1040, 1073, 1098, 1102, 1118, 1130, 1134, 1149.
Minerve	pp.31, 37, 41, 45, 48, 56, 62, 67, 69, 74, 87, 91, 92, 97, 103, 105, 109, 113, 118, 137, 140, 146, 147, 153, 154, 166, 173, 177, 186, 193, 203, 204, 209, 217, 248, 249, 257/n. 60, 135, 169, 172, 192, 193, 261, 289, 359, 394, 556, 637, 648, 697, 758, 883, 1023, 1035, 1040, 1113.
Montels	pp. 31, 36, 41, 45, 56, 62, 65, 67, 69, 74, 76, 80, 85, 86, 90, 91, 93, 97, 102, 105, 106, 108, 113, 119, 121, 127, 128, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 154, 158, 166, 167, 173, 174, 179, 185, 186, 192, 193, 198, 203, 209, 210, 216, 249, 250, 254, 255, 259, 260, 263, 266, 268, 275, 286/n. 89, 140, 166, 171, 185, 191, 192, 222, 279, 285, 288, 361, 387, 558, 590, 697, 788, 989, 995, 998, 1001, 1008, 1019, 1021, 1033, 1038, 1042, 1102, 1115, 1116.
Montesquieu	pp. 31, 37, 41, 45, 56, 57, 58, 62, 69, 74, 78, 79, 80, 84, 85, 86, 90, 91, 97, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 114, 115, 119, 127, 131, 137, 138, 140, 146, 153, 166, 167, 173, 177, 186, 192, 203, 209, 210, 216, 248, 249, 250, 251, 254, 255, 257, 259, 263/n. 135, 143, 166, 171, 239, 246, 279, 281, 312, 355, 358, 360, 361, 392, 393, 394, 505, 556, 637, 756, 788, 992, 997, 999, 1019, 1024, 1027, 1035, 1040.
Montouliers	pp. 20, 31, 36, 41, 45, 56, 62, 74, 87, 91, 93, 97, 103, 105, 106, 109, 113, 119, 122, 127, 137, 140, 146, 153, 154, 158, 166, 173, 186, 193, 203, 204, 209, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 257, 285/n. 116, 139, 143, 169, 172, 265, 394, 558, 637, 650, 881, 911, 915, 920, 923, 924, 933, 948, 949, 950, 963, 964, 966, 971, 980, 1011, 1023, 1033, 1042.
Oupia	pp. 31, 37, 41, 45, 48, 56, 62, 69, 74, 85, 86, 96, 97, 98, 103, 105, 107, 108, 113, 118, 119, 126, 137, 138, 140, 146, 153, 166, 172, 174, 186, 193, 196, 203, 204, 209, 210, 217, 248, 249, 255, 257, 259/n.89, 135, 187, 295, 355, 413, 467, 504, 558, 648, 649, 950, 870, 993, 996, 998, 1035, 1040.
Pailhès	pp. 31, 37, 41, 45, 56, 57, 62, 67, 69, 74, 76, 78, 80, 83, 84, 85, 86, 91, 93, 97, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 119, 122, 126, 127, 128, 130, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 158, 166, 167, 173, 186, 193, 198, 203, 209, 210, 217, 248, 249, 250, 251, 254, 255, 257, 259, 263, 266, 268/n. 89, 137, 139, 143, 191, 192, 193, 222, 230, 251, 258, 279, 394, 468, 558, 515, 725, 727, 729, 757, 786, 788, 989, 990, 995, 999, 1008, 1019, 1028, 1033, 1038, 1042, 1102.
Pardailhan	pp. 20, 31, 37, 41, 45, 46, 48, 49, 56, 62, 74, 80, 91, 97, 103, 105, 109, 113, 119, 137, 140, 146, 153, 163, 166, 173, 182, 186, 193, 203, 204, 209, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 232, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 257, 260, 261, 285 :n. 60, 89, 108, 135, 156, 167, 170, 172, 185, 238, 261, 289, 394, 541, 556, 648, 578, 733, 842, 903, 924, 927, 934, 935, 936, 948, 949, 950, 963, 966, 971, 975, 980, 1011, 1020, 1023, 1035.
Pierrerue	pp. 20, 22, 23, 24, 31, 36, 39, 41, 44, 45, 46, 56, 62, 67, 74, 87, 91, 93, 97, 103, 105, 109, 113, 119, 122, 137, 140, 146, 147, 153, 158, 166, 173, 186, 193, 203, 209, 211, 213, 216, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 233, 234, 236, 237, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 251, 255, 257, 259, 272, 275, 286, 288, 289/n. 98, 99, 104, 115, 135, 143, 169, 212, 289, 558, 569, 635, 648, 889, 905, 911, 919, 924, 931, 933, 946, 948, 963, 966, 968, 969, 971,

	980, 981, 993, 997, 998, 1007, 1028, 1033, 1042, 1048, 1053, 1069, 1083, 1100, 1103, 1108, 1130, 1133, 1136, 1146, 1149.
Poilhès	pp. 31, 36, 41, 45, 56, 57, 62, 69, 74, 76, 77, 78, 80, 81, 83, 86, 91, 93, 97, 98, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 119, 121, 127, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 158, 166, 167, 173, 186, 187, 192, 193, 203, 209, 210, 216, 249, 250, 251, 254, 255, 257, 259, 266, 268/n. 89, 135, 143, 197, 222, 227, 230, 251, 289, 388, 558, 758, 759, 989, 990, 995, 999, 1009, 1017, 1022, 1028, 1033, 1038, 1042.
Rieussec	pp. 31, 37, 42, 45, 48, 56, 61, 62, 69, 74, 76, 77, 80, 86, 90, 91, 92, 97, 98, 102, 105, 106, 108, 113, 118, 119, 120, 127, 128, 135, 138, 140, 146, 153, 154, 163, 166, 173, 174, 182, 186, 193, 203, 204, 209, 217, 249, 250, 254, 255, 259, 260/n. 60, 140, 155, 156, 222, 278, 281, 504, 512, 556, 590, 650, 734, 786, 904, 989, 992, 995, 1011, 1020, 1035.
Romiguières	pp. 31, 37, 42, 45, 47, 48, 56, 62, 63, 67, 69, 74, 75, 76, 80, 82, 84, 85, 86, 91, 97, 99, 101, 102, 105, 106, 108, 113, 119, 120, 126, 127, 128, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 154, 163, 166, 167, 173, 181, 182, 185, 186, 192, 203, 204, 209, 210, 217, 249, 250, 254, 255, 259, 263, 266/n. 60, 78, 89, 111, 140, 166, 171, 191, 192, 203, 222, 281, 289, 312, 361, 387, 470, 590, 654, 847, 989, 995, 999, 1000, 1008, 1035, 1037, 1102.
Roquebrun*	pp. 31, 37, 42, 48, 56, 62, 74, 86, 91, 93, 97, 105, 109, 113, 118, 119, 122, 134, 137, 140, 146, 147, 149, 153, 154, 158, 166, 173, 186, 192, 193, 203, 204, 209, 217, 249, 257/n. 60, 93, 106, 135, 136, 143, 169, 172, 394, 425, 458, 558, 569, 648, 678, 846, 855, 870, 881, 1033.
Roquessels	pp. 31, 37, 42, 45, 56, 58, 62, 74, 86, 91, 97, 102, 105, 108, 113, 119, 137, 140, 146, 153, 166, 170, 173, 186, 193, 203, 209, 210, 217, 248, 249, 250, 255, 257, 259, 261/n. 141, 169, 238, 361, 394, 558, 592, 648, 678, 847, 870, 881, 883, 994, 996, 999, 1021, 1023, 1028, 1035, 1040.
Saint-Étienne-Estréchoux	pp. 31, 37, 42, 56, 57, 74, 84, 86, 99, 101, 105, 106, 107, 113, 118, 119, 120, 126, 128, 130, 140, 146, 147, 153, 165, 166, 167, 186, 193, 209, 216, 248, 249, 254, 255, 259, 261, 263, 267/n. 60, 90, 93, 111, 135, 143, 169, 229, 279, 281, 326, 355, 356, 357, 387, 556, 590, 788, 881, 897, 913, 1027, 1035, 1040, 1093, 1102.
Saint-Géniès-de-Varensal	pp.31, 7, 42, 45, 56, 57, 62, 67, 74, 86, 91, 93, 97, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 119, 121, 122, 136, 138, 140, 146, 153, 158, 166, 173, 186, 193, 203, 204, 208, 209, 217, 249, 255, 257/n. 46, 60, 92, 93, 136, 169, 170, 238, 258, 355, 258, 394, 512, 556, 594, 948, 649, 716, 811, 991, 996, 1011, 1033.
Saint-Martin-de-l'Arçon*	pp. 31, 37, 42, 45, 48, 57, 62, 74, 85, 86, 87, 91, 93, 97, 102, 105, 109, 113, 119, 122, 137, 140, 146, 166, 173, 186, 203, 204, 209, 217, 257, 286/n. 60, 135, 143, 167, 170, 172, 290, 394, 648, 757, 847, 870, 881, 1011, 1033, 1113
Saint-Vincent-d'Olargues	pp. 37, 31, 41, 45, 48, 56, 62, 74, 87, 91, 93, 97, 105, 109, 113, 119, 122, 134, 140, 146, 147, 153, 158, 166, 173, 177, 186, 193, 203, 204, 209, 217, 248, 249, 257, 249, 257/n. 60, 135, 169, 172, 394, 505, 558, 648, 883, 1023, 1033.
Usclas-d'Hérault	pp. 31, 41, 18, 46, 18, 56, 57, 62, 69, 74, 76, 80, 85, 86, 91, 97, 99, 102, 105, 106, 107, 108, 114, 115, 127, 128, 130, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 166, 167, 173, 174, 182, 186, 193, 203, 204, 209, 210, 211, 212, 216, 249, 250, 254, 259, 263, 266/n. 89, 141, 143, 166, 171, 191, 192, 222, 279, 312, 259, 361, 390, 391, 504, 558, 758, 870, 881, 882, 901, 989, 999, 1008, 1009, 1014, 1021, 1028, 1035, 1102.
Vailhan	pp.31, 37, 41, 46, 56, 62, 69, 74, 76, 77, 86, 91, 97, 102, 105, 106, 107, 113, 118, 119, 137, 140, 146, 153, 166, 173, 177, 186, 193, 203, 209, 210, 217, 249, 251, 254, 257, 259/n. 135, 168, 169, 172, 192, 193, 222, 265, 354, 359, 394, 648, 678, 870, 989, 998, 1011, 1028, 1035, 1040.
Valmascle	pp. 31, 37, 42, 46, 56, 58, 62, 67, 74, 76, 77, 80, 86, 91, 93, 97, 102, 105,

	106, 107, 108, 113, 118, 119, 120, 122, 127, 128, 137, 138, 140, 146, 147, 153, 158, 166, 173, 186, 193, 198, 203, 209, 210, 216, 249, 250, 254, 255, 257, 259, 268/n. 35, 143, 192, 222, 227, 359, 423, 504, 650, 757, 989, 998, 1019, 1027, 1033, 1038.
Vélieux	pp. 31, 37, 41, 46, 48, 56, 62, 74, 87, 91, 97, 102, 105, 109, 113, 119, 137, 140, 146, 153, 166, 173, 182, 186, 191, 193, 203, 217, 248, 249, 250, 257/n. 60, 135, 169, 261, 359, 394, 505, 592, 637, 648, 649, 734, 883, 1035.
Verreries-de-Moussans	pp. 31, 37, 41, 48, 56, 57, 62, 69, 74, 76, 77, 80, 84, 86, 91, 97, 102, 105, 106, 107, 109, 113, 119, 136, 137, 138, 140, 146, 153, 166, 173, 182, 186, 203, 204, 208, 209, 217, 249, 254, 255, 257, 259/n. 60, 93, 111, 135, 143, 156, 169, 172, 192, 193, 222, 259, 394, 648, 733, 734, 989, 993, 1011, 1035.
Vieussan	pp. 31, 37, 41, 46, 48, 56, 57, 62, 74, 87, 91, 93, 97, 102, 105, 106, 109, 113, 119, 122, 134, 138, 140, 146, 147, 153, 154, 158, 166, 170, 173, 186, 193, 196, 204, 217, 255, 257/n. 60, 138, 139, 169, 172, 261, 505, 556, 648, 649, 678, 697, 883, 1033, 1113.
Villeneuve	pp. 31, 37, 42, 46, 56, 62, 65, 69, 74, 76, 80, 86, 87, 91, 93, 97, 102, 105, 106, 107, 108, 113, 118, 119, 122, 126, 371, 140, 146, 153, 154, 159, 167, 173, 177, 186, 193, 198, 203, 204, 210, 217, 249, 254, 257/n. 93, 140, 170, 191, 192, 222, 238, 261, 285, 289, 354, 359, 423, 504, 512, 556, 593, 594, 648, 649, 654, 813, 883, 989, 1011, 1033, 1039, 1113.

* Le plan des villages dont le nom est suivi d'un astérisque se trouve dans les documents annexés
(V. annexes pp. 104, 105 [pp.78, 79]).

Table des matières

Remerciements	- 5 -
Sommaire.....	- 9 -
Sigles et abréviations.....	- 11 -
Avant-propos.....	- 15 -
PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	- 19 -
La genèse du plan adopté	- 19 -
La place des contacts avec la fédération héraultaise du Front national et celle des entretiens	- 20 -
Première partie :.....	- 27 -
I. LES COMMUNES-CIBLE OBJETS DE LA RECHERCHE.....	- 27 -
1. La genèse du choix des communes-cible.....	- 29 -
1.1. Le recadrage géographique.....	- 29 -
1.2. Le choix des communes-cible	- 30 -
2. Le cadre administratif et socio-économique des communes de l'ouest héraultais -	33 -
2.1. Présentation générale.....	- 33 -
2.2. Le cadre de la vie quotidienne.....	- 39 -
2.3. Un territoire en profonde mutation démographique.....	- 43 -
2.4. Un territoire fragile économiquement et socialement	- 48 -
Deuxième partie :.....	- 51 -
II. ÉTUDE DES ELECTIONS ET SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES VOTES FN.....	- 51 -
1. L'état des lieux les tendances politiques des communes en 1981	- 53 -
1.1. L'élection présidentielle du 26 avril 1981, base d'étude pour l'évolution politique des communes-cible	- 53 -
1.2. Les enjeux de la campagne.....	- 54 -
1.3. La situation politique des communes-cible en 1981 au moment de l'élection présidentielle du 26 avril	- 55 -
2. Le vote Front national dans les différents scrutins de 1984 à 2014	- 59 -
2.1. Les élections européennes du 17 juin 1984.....	- 59 -

2.2. Les élections législatives et régionales du 16 mars 1986	- 64 -
2.3. L'élection présidentielle du 24 avril 1988.....	- 70 -
2.4. Les élections législatives : le scrutin du 5 juin 1988	- 79 -
2.5. Les élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre 1988.....	- 81 -
2.6. Les élections européennes du 18 juin 1989	- 83 -
2.7. Les élections régionales de 1992 le scrutin du 22 mars	- 87 -
2.8. Les élections cantonales des 22 et 29 mars 1992	- 92 -
2.9. Les élections législatives de 1993 : le scrutin du 21 mars.....	- 93 -
2.10. Les élections cantonales des 20 et 27 mars 1994	- 98 -
2.11. Les élections européennes du 12 juin 1994.....	- 100 -
2.12. L'élection présidentielle du 23 avril 1995.....	- 103 -
2.13. L'élection législative du 25 mai 1997	- 109 -
2.14. Les élections régionales de 1998 : le scrutin du 15 mars	- 115 -
2.15. Les élections cantonales du 15 mars 1998.....	- 120 -
2.16. Les élections européennes du 13 juin 1999.....	- 122 -
Les élections cantonales des 11 et 18 mars 2001	- 128 -
2.18. La réforme du quinquennat et ses conséquences.....	- 130 -
2.19. L'élection présidentielle 2002 : le scrutin du 21 avril.....	- 132 -
2.19.b. L'élection présidentielle 2002 : le scrutin du 5 mai	- 139 -
2.20. L'élection législative 2002 : le scrutin du 9 juin	- 141 -
2.21. Les élections régionales des 21 et 28 mars 2004.....	- 147 -
2.22. Les élections cantonales des 21 et 28 mars 2004	- 155 -
2.23. Les élections européennes du 13 juin 2004	- 159 -
2.24. L'élection présidentielle 2007 : le scrutin du 22 avril.....	- 167 -
2.25. L'élection législative 2007 : le scrutin du 10 juin	- 174 -
2.26. Les élections cantonales des 9 et 16 mars 2008	- 179 -
2.27. Les élections européennes du 7 juin 2009	- 182 -
2.28. Les élections régionales des 14 et 21 mars 2010.....	- 187 -
2.28.b. Le scrutin du second tour : le 21 mars 2010.....	- 191 -
2.29. Les élections cantonales de mars 2011	- 194 -
2.30. L'élection présidentielle : le scrutin du 22 avril 2012.....	- 198 -
2.31. L'élection législative 2012 : le scrutin du 10 juin	- 205 -
2.31.b. Le scrutin du 17 juin 2012.....	- 211 -
2.32. Les élections européennes du 25 mai 2014	- 213 -

3. Étude de cas particuliers.....	- 219 -
3.1. Choix et présentation des communes étudiées	- 219 -
3.2. Les élections présidentielles, évolution des votes	- 227 -
3.3. Les élections régionales, évolution des votes.....	- 234 -
3.4. Étude comparée de l'évolution des suffrages frontistes lors des élections présidentielles et des élections régionales	- 243 -
4. L'évolution des votes FN au cours des différents types d'élection	- 247 -
L'évolution des votes FN lors des élections présidentielles.....	- 247 -
L'évolution des votes FN lors des élections législatives.....	- 252 -
L'évolution des votes FN lors des élections régionales	- 257 -
L'évolution des votes FN lors des élections européennes.....	- 261 -
L'évolution des votes FN lors des élections cantonales.....	- 264 -
5. 2011-2014 « L'effet Marine » sur les communes-cible, résultats et causes	- 269 -
Un terrain mûr pour le vote FN	- 271 -
La disparition en 2010 d'une offre alternative axée sur le monde rural.....	- 274 -
Un terrain où la parole des Le Pen, père puis fille est de plus en plus accessible et banalisée	- 276 -
L'existence d'un substrat facilitant le passage au vote frontiste	- 279 -
Conclusion :	- 283 -
RÉALITÉ ET LIMITES DE L'IMPLANTATION FN DANS LES COMMUNES-CIBLE-	284 -
Bibliographie.....	- 295 -
Table des illustrations.....	- 305 -
Index des lois, décrets et ordonnances cités	- 311 -
Lois du :	- 311 -
Décrets du :	- 312 -
Ordonnances du :	- 312 -
Index des noms de personnes	- 313 -
Liste référencée des villages étudiés	- 324 -
Table des matières	- 329 -